CHEMINS DE FOI

UNE HISTOIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE RIMOUSKI

René DesRosiers

Archidiocèse de Rimouski

2021

TABLE DES MATIÈRES

Page

Introduction ..... (Billets 001-006) / 3

Chapitre 1 : Mgr Jean Langevin — 1867-1891 ..... (Billets 007-037) / 5

Chapitre 2 : Mgr André-Albert Blais — 1891-1919 ..... (Billets 038-078) / 15

Chapitre 3 : Mgr Joseph-Romuald Léonard — 1919-1926..... (Billets 079-109) / 29

Chapitre 4 : Mgr Georges Courchesne — 1928-1950 ..... (Billets 110-184) / 47

Chapitre 5 : Mgr Charles-Eugène Parent — 1951-1967 ..... (Billets 217-273) / 97

Chapitre 6 : Mgr Louis Levesque — 1967-1973 ..... (Billets 274-310) / 127

Chapitre 7 : Mgr Gilles Ouellet, p.m.é. — 1973-1992 ..... (Billets 311-367) / 146

Chapitre 8 : Mgr Bertrand Blanchet — 1993-2008 ..... (Billets 368-431) / 171

Chapitre 9 : Mgr Pierre-André Fournier — 2008-2015 ..... (Billets 432-518) / 207

Chapitre 10 : Mgr Denis Grondin — 2015ss ..... (Billets 519-6??) / 269

Table des billets 352

Table des principaux noms propres..... A/S

SIGLES ET ACRONYMES

- **AAR** : Archives diocésaines : Fonds de l'archidiocèse de Rimouski.
- **AARP** : Archives diocésaines : Fonds Jean-Yves Pouliot
  - Les autres fonds spécifiques des archives diocésaines sont identifiés à la suite du sigle AAR.
- **AOSU** : Archives de la Congrégation des Sœurs Ursulines de l'Union canadienne
- **ARSR** : Archives de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire
- **ASN** : Archives du Séminaire de Nicolet
- **ASRC** : Archives des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé
- **BAC** : Bibliothèque et Archives Canada
- **BAnQ** : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- **CEDAD** : Centre d'Archives et de documentation du Séminaire de Rimouski
- **MLPC** : Mandements, Lettres pastorales, Circulaires et autres documents (Mgr Charles-Eugène Parent)
  - Volume I : Novembre 1950 à décembre 1955
  - Volume II : Décembre 1955 à novembre 1958
  - Volume III : Janvier 1959 à février 1967
- **RHBSL** : Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent
- **UQAR** : Université de Québec à Rimouski

Auteur : René DesRosiers, desro7@globetrotter.net
Mise en page : René DesRosiers / Yves-Marie Mélançon

Tous les numéros de la revue *En Chantier* auxquels nous faisons référence dans cette publication sont disponibles sur le Web à l'adresse : http://www.dioceserimouski.com/sd/enchantier/index.html

© 2016-2021, Archidiocèse de Rimouski.
Tous droits réservés.
http://www.dioceserimouski.com/sd/150/

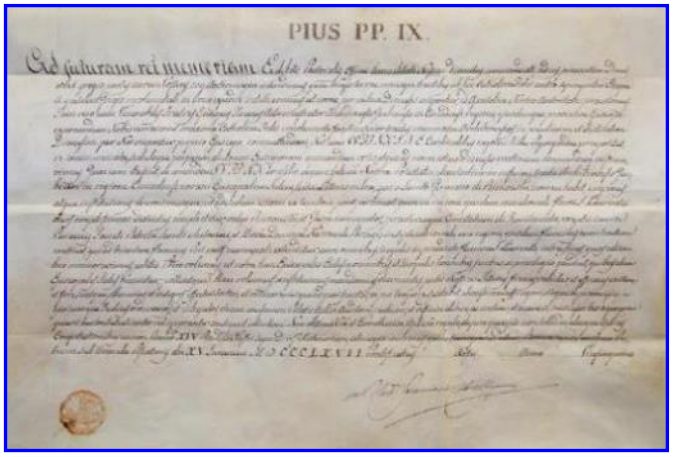
CHEMINS DE FOI

L'année 2017 a marqué une étape importante dans la vie de notre diocèse. Le 15 janvier, celui-ci fêtait ses 150 ans. C'est là un anniversaire qui a été célébré tout au long de cette année. Chaque mois, la revue diocésaine *En Chantier* a publié quelques brèves notes historiques sur des faits et gestes qui ont marqué la vie de notre Église à ses débuts. Nous les reproduisons ici (billets 1 à 49) en y insérant quelques inédits (les billets 10, 19, 31, 34, 37, 40 et 43) et en y ajoutant, par la suite, quelques centaines d'autres inédits, le fruit de mes semaines en confinement pendant la pandémie de la COVID-19.

Introduction

1. Le choix de Rimouski comme siège épiscopal

Le diocèse de Rimouski a été érigé par le Pape **Pie IX** le 15 janvier 1867. Il était le 5e à être formé au Québec, les premiers ayant été ceux de Québec, de Montréal, de Trois-Rivières et de Saint-Hyacinthe.



Archives diocésaines. Cliquez l'image pour lire le texte : lien à http://www.dioceserimouski.com/sd/150/decret1867.pdf

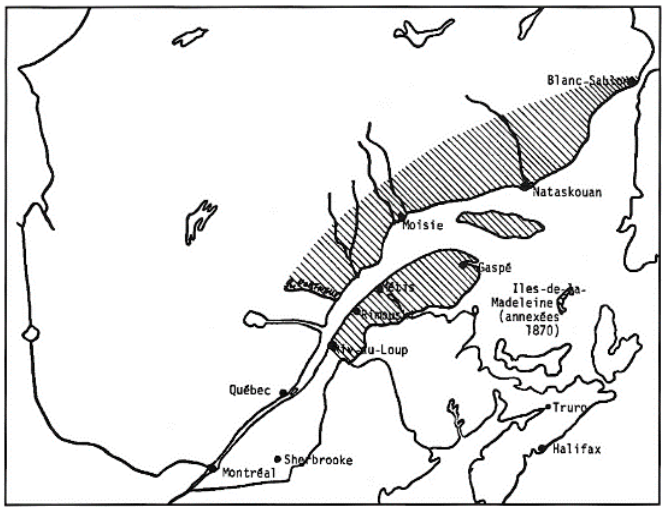
Vers 1865, on admettait déjà qu'un nouveau diocèse était sur le point d'être constitué dans l'est de la province, mais on spéculait, surtout dans les rangs du clergé, sur le choix de son siège. Deux paroisses aspiraient plus spécialement à cet honneur : Rimouski et Bonaventure.

Il s'était en effet trouvé, dans ces deux paroisses un curé entreprenant qui avait agi comme s'il avait eu la claire vision de ce qui devait se produire. À Rimouski, c'était M. **Cyprien Tanguay** avec l'établissement d'une communauté de sœurs enseignantes, la fondation d'un collège et la construction d'une vaste église de pierre. À Bonaventure, c'était M. **Jean-Louis Alain** avec aussi la construction d'une grande église, en bois cependant, et le projet d'ouvrir un collège classique. On était donc d'avis que le nouvel évêché serait situé à l'un ou l'autre de ces endroits.

L'affaire s'est réglée le 29 juillet 1866 quand les évêques du Québec, réunis à Saint-Jean d'Iberville pour l'ordination de Mgr **Charles Larocque**, le 3e évêque de Saint-Hyacinthe, se sont entendus pour diviser le diocèse de Québec et faire de Rimouski le siège de cette nouvelle entité. On se disait que plus tard la Gaspésie aurait à former à elle seule un diocèse, mais cela ne se produira que le 5 mai 1922.

2. Étendue géographique du diocèse

Le diocèse de Rimouski qu'on avait détaché du diocèse de Québec en 1867 s'étendait comme lui sur les deux rives du Saint-Laurent, à partir de Rivière-du-Loup jusqu'à Gaspé, sur la rive sud et de la rivière Portneuf à l'anse de Blanc-Sablon sur la rive nord.



Carte tirée de Gérald Garon, *La pensée économique de Mgr Jean Langevin*, p. 26. NDLR : Les Îles-de-la-Madeleine n'ont jamais été annexées au diocèse de Rimouski.

C'est là un vaste territoire qu'on évalue approximativement à 150 000 milles carrés. On y retrouve quelque 60 000 personnes dont 45 000 catholiques. Les trois quarts de cette population étaient des canadiens d'origine française; on disait à l'époque des Canadiens-français. Les autres, qui habitaient surtout la Gaspésie et la Côte-Nord étaient d'origines diverses mais principalement des Anglo-Saxons, des Amérindiens et des Acadiens.
Il y avait déjà dans les limites de ce nouveau territoire 32 paroisses et une quinzaine de dessertes. Pour y assurer le service pastoral, le premier évêque, M^gr^ **Jean Langevin** ne disposaient que de 46 prêtres, séculiers pour la plupart.

Les écoles primaires étaient par ailleurs assez nombreuses; on en comptait déjà 175 réparties sur l'ensemble du territoire. S'y trouvaient aussi trois couvents de religieuses et, à Rimouski, un collège classique que soutenait la paroisse et où enseignaient quelques prêtres.

3. Les trente-deux paroisses d'origine

Au moment où il a été créé en 1867, le diocèse comptait 32 paroisses. Mais on n'en retrouvait que 16 dans ses limites actuelles.

Les premières paroisses à être érigées se trouvaient toutes situées en bordure du fleuve, première voie de communication. Il y eut d'abord **Cacouna** en 1825, puis **Trois-Pistoles** en 1827. Trois paroisses apparurent ensuite la même année, en 1828 : **L'Isle-Verte**, **Saint-Simon** et **Saint-Fabien**. Trois autres furent érigées l'année suivante, en 1829 : **Rimouski** (Saint-Germain), **Sainte-Luce** et **Sainte-Flavie**. **Bic** est apparu en 1830. Enfin, la dernière paroisse à être créée le long du fleuve avant l'arrivée de M^gr^ Langevin sera celle de **Matane** (Saint-Jérôme), en 1861.

Entre 1846 et 1858, d'autres paroisses s'étaient formées d'ouest en est, mais à la hauteur du deuxième rang. La première à être ainsi constituée fut celle de **Saint-Arsène** en 1846. Vinrent ensuite **Saint-Éloi** en 1848, **Saint-Octave-de-Métis** en 1855, **Saint-Modeste** en 1856, **Saint-Mathieu** et **Saint-Anaclet** en 1858.

Les 16 autres paroisses d'origine étaient toutes situées dans les limites actuelles du diocèse de Gaspé. Quatorze avaient été érigées la même année, en 1860.

4. Rimouski avant 1867

Avant d'exister comme diocèse, Rimouski existait déjà comme paroisse depuis 1829. Mais avant d'exister comme paroisse, Rimouski existait déjà comme mission depuis 1701.

Les deux premières familles à venir s'y établir furent celles du seigneur **René Lepage** et de son censitaire, **Pierre Laurent** dit **Saint-Laurent**. Ces deux familles sont venues de l'Île d'Orléans en 1696; la première était originaire de Sainte-Famille, l'autre de Saint-François.

Il semble bien que ces colonisateurs aient occupé dans les débuts, sans contestation venue de nulle part, le territoire que constituera plus tard la seigneurie de Saint-Barnabé, située entre la rivière Rimouski et la seigneurie de Lessard (ou de la Mollaie), plus à l'est. Le seigneur Lepage et son censitaire avaient sans doute constaté dès leur arrivée que le sol y paraissait plus aisé à défricher que celui de la seigneurie de Rimouski, à l'ouest de la rivière. Cette occupation, consentie ou non par les autorités du pays, sera régularisée en bonne et due forme le 11 mars 1751 par une concession en fief accordée à **Pierre Lepage**, le fils aîné du seigneur **René Lepage**.

Le mouvement de colonisation dans tout le Bas Saint-Laurent aura été bien lent. En 1758, soixante-deux ans après l'arrivée des familles Lepage et Laurent dit Saint-Laurent, on ne comptait encore à Rimouski que 72 personnes réparties entre 15 familles.

5. Les quinze premières familles

En 1718, lorsque mourut le seigneur **René Lepage**, il n'y avait encore à Rimouski que quatre familles: la sienne et celle de son censitaire **Pierre Laurent** dit **Saint-Laurent** établies en 1696, celle de **Pierre Gosselin**, qui était arrivé en 1701 et qui s'était marié la même année, et celle de **Michel Desrosiers** dit **Dutremble**, qui était arrivé probablement entre 1705 et 1710 et qui s'était marié en 1716.

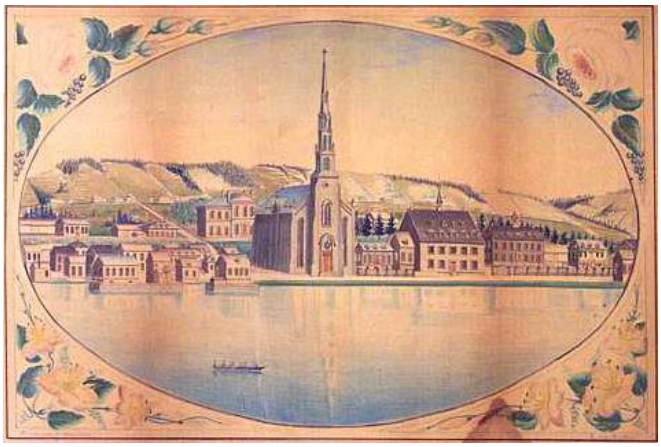
Dans les années qui suivront, douze autres familles viendront s'y établir : les Gasse en 1724, les Pineau et Côté en 1730, les Gagné et Lévêque en 1733, les Ruest en 1734, les Bouillon en 1738, les Canuel, Rahel et Proulx en 1751, les Banville en 1757 et les Brisson en 1758.

En 1758, un peu plus d'un siècle avant qu'il ne devienne le siège d'un évêché, Rimouski ne comptait encore que ces 15 familles, celle de **Pierre Gosselin** s'étant éteinte en 1733.

6. La signification du mot *Rimouski*

Rimouski est un mot qui voudrait dire « terre de l'orignal »: *Mousakki* en Algonquin, *Mousaski* dans la langue des Cris. On sait à quel point les forêts qui entourent Rimouski étaient autrefois giboyeuses. Après quelques heures seulement de courses à travers les bois, tout bon chasseur pouvait revenir chez lui chargé des dépouilles d'un orignal. D'où l'expression : Rimouski, terre de l'orignal ou terre à l'orignal.

Mais Rimouski pourrait vouloir dire aussi demeure du chien ou encore rivière de chien. Mgr Laflèche disait que le mot Rimouski résultait d'une contraction des mots « animousk » (chien) et « ki » ou « gi » (demeure ou maison). En changeant n en r, on aurait donc Arimouski (demeure du chien). Les premiers habitants du pays avaient sans doute découvert dans les bois plusieurs tanières habitées par des animaux sauvages ressemblant beaucoup à nos chiens d'aujourd'hui. D'où peut-être l'expression : Rimouski, demeure du chien.



Le village de Rimouski en 1867. Encre et aquarelle de Georges Bouillon, mars 1867. Collection de l'Archevêché de Rimouski. Voir Billet #89.

Les premiers habitants du pays avaient par ailleurs l'habitude de nommer les endroits de leurs passages ou de leurs séjours d'après les difficultés qu'ils rencontraient. Quiconque habite Rimouski sait que la partie du fleuve située entre la terre ferme et l'île St-Barnabé n'est pas navigable à marée basse. On comprend la mauvaise humeur des premiers habitants qui devaient attendre la marée montante pour gagner la côte. D'où peut-être aussi l'expression : Rimouski, rivière de chien.

Chapitre 1
Mgr Jean Langevin
1867-1891

7. Mgr Jean Langevin, le premier évêque

En érigeant le diocèse de Rimouski en1867, le Pape **Pie IX** désigne comme 1er évêque **Jean Langevin**, qui était un prêtre du diocèse de Québec et qui n'avait que 46 ans. Né à Québec le 22 septembre 1821, il est le fils de **Sophie Laforce** et de **Jean Langevin**, écuyer. Très jeune, il entre au Séminaire de Québec où il révèle des goûts marqués pour les sciences, l'histoire, les arts, l'archéologie et la philosophie.



Mgr Jean Langevin. AAR.

En 1837, l'année du soulèvement des patriotes à Saint-Eustache, il entre au Grand Séminaire de Québec. Il est encore très jeune; il n'a que 16 ans. Peu après son ordination sacerdotale, le 12 septembre 1844, il devient professeur et enseigne surtout les mathématiques. En 1849, il est nommé vicaire à Beauport. Il passe l'année suivante à Sainte-Claire, puis revient à Beauport où il exerce son ministère encore plusieurs années.

Le 23 avril 1858, il devient Principal de l'École normale Laval de Québec. Et il le demeure jusqu'à sa nomination comme évêque de Rimouski. Sacré en la cathédrale de Québec le 1er mai 1867, il est accueilli à Rimouski le 17 mai, après trois jours de navigation difficile où, selon les journaux de l'époque, les passagers sont *poussés, bousculés sans pitié de tribord à bâbord, cherchant les uns, un endroit du pont où l'on pût se mettre à l'épreuve du mal de mer, les autres, un petit coin à l'abri de la froidure, de la pluie et du vent.* Le voyage permet à l'évêque de prendre conscience de l'éloignement et de l'isolement de son nouveau poste. Le chemin de fer, l'Intercolonial, ne rejoint Rimouski qu'en 1873.



Accueil fait à Mgr Langevin, 17 mai 1867. AAR.

8. Mgr Edmond Langevin, le premier vicaire général



Mgr Edmond Langevin. AAR

Mgr Jean Langevin avait deux frères : Hector-Louis et **Edmond.** Le premier était avocat. C'est un des pères de la Confédération canadienne. Après 1873, il deviendra le chef de l'aile québécoise du parti conservateur. Le second est prêtre. Il deviendra en 1867 le premier vicaire général du diocèse. Pendant ses études de théologie entre 1842 et 1847, **Edmond Langevin** est sous-secrétaire de Mgr **Joseph Signay**, l'archevêque de Québec. Après son ordination en 1847, il continue de demeurer à l'archevêché; il deviendra assistant-

secrétaire de Mgr Signay le 28 septembre 1849. Un nouvel archevêque, Mgr **Pierre-Flavien Turgeon**, en fait son secrétaire le 10 octobre 1850. Il exercera cette fonction jusqu'à ce qu'un autre archevêque de Québec, Mgr **Charles-François Baillargeon**, le choisisse comme vicaire général, le 30 avril 1867.

Dès le lendemain cependant, Mgr Langevin, qui vient tout juste d'être sacré évêque, veut bien lui confier les mêmes fonctions. Il décide alors de l'amener avec lui à Rimouski. Dans le diocèse, Mgr **Edmond Langevin** v.g. va jouer un rôle important. Rien ne lui sera étranger: la religion, l'éducation, l'agriculture, la colonisation, l'industrie… Bien qu'autoritaire comme ses deux frères, Edmond est de caractère plus conciliant, plus nuancé…

9. Les premiers collaborateurs

En 1867, il ne pouvait être question encore d'instituer un chapitre cathédral, mais Mgr Langevin se devait d'avoir des conseillers pour l'aider dans l'administration du diocèse. Il choisit donc d'abord son frère Edmond qu'il avait nommé vicaire général le jour de son ordination épiscopale. Il choisit également le curé de Carleton, M. **Nicolas Audet**. Celui-ci détenait, depuis deux ans déjà, le titre de vicaire forain pour le district de Gaspé. Mgr Langevin en fait son second vicaire général. Celui-ci le demeurera jusqu'à ce qu'il décède le 2 avril 1870 à 46 ans. Il ne sera pas remplacé.

L'évêque désigne enfin à ce premier conseil le curé de la cathédrale, M. **Jean-Baptiste Blouin**, le curé du Bic, M. **Louis Roy** dit **Desjardins**, le 1er curé de Saint-Simon, M. **Germain-Siméon Marceau**, le directeur du collège industriel, M. **Ferdinand Laliberté** dit **Roireau**, et un professeur d'anglais au collège, M. **John Patrick Colfer**.

Le 25 septembre, Mgr Langevin complète enfin les cadres de sa curie. Il fait du curé de la cathédrale, M. **Jean-Baptiste Blouin**, son chancelier, et du directeur du grand séminaire, M. **Damase Morisset**, le défenseur du lien matrimonial. Quant aux fonctions de secrétaire, il les confie à des séminaristes, l'abbé **Charles Rouleau** tout d'abord, l'abbé **Ferdinand-Elzéar Couture** par la suite.

10. Qu'est-ce qu'un diocèse?

Dans un premier mandement adressé à ses diocésains le 17 mai 1867, Mgr **Jean Langevin** utilise trois images pour décrire ce que représente à ses yeux un diocèse. Il écrit :

Qu'est-ce en effet qu'un diocèse? Une grande famille, ayant ses rapports, ses affections, ses intérêts particuliers, dont l'Évêque est le Père spirituel, qu'il doit aimer, surveiller, et reprendre comme un père doit le faire à l'égard de ses enfants.
Qu'est-ce qu'un diocèse? Un nombreux troupeau dont le soin est confié à un premier Pasteur, qui doit le paître, le conduire et le protéger au besoin. Qu'est-ce enfin qu'un diocèse? Sinon une armée guidée par un Chef qui puisse le mener au combat.

En faisant appel à ces trois images, Mgr Langevin s'appuie sur une ecclésiologie qui est bien de son temps. Mais on se souviendra qu'en lançant en 1992 le programme des Fêtes du 125e anniversaire du diocèse, Mgr **Gilles Ouellet**, notre 7e évêque et 4e archevêque, avait tenu à réactualiser la pensée de son prédécesseur.

En se référant au concile Vatican II, il a parlé du diocèse comme d'une « portion du peuple de Dieu confiée à l'évêque pour qu'avec l'aide de son presbyterium il en soit le pasteur » (*Christus Dominus*, 11).

11. Le saint patron du diocèse

Au moment où il est créé en 1867, le diocèse est placé sous le patronage de saint Germain, évêque de Paris. C'est ce patron qui avait été donné aussi à la première paroisse de Rimouski quand elle fut érigée en 1829.



Photo: Y.-M. Mélançon

Le choix de saint Germain tenait au fait que le père de **René Lepage**, le premier seigneur des lieux, se prénommait Germain. Il était né en France, à Notre-Dame d'Ouenne, dans le diocèse d'Auxerre. Aussi, les premiers habitants de Rimouski avaient-ils toujours souhaité que le saint patron qui serait un jour choisi pour leur paroisse fut saint Germain d'Auxerre. Mais Mgr **Bernard-Claude Panet**, l'évêque de Québec, en aura décidé autrement. Il leur proposera plutôt **saint Germain de Paris.**

Sans doute, avait-il estimé que Germain de Paris (496-576), de modeste origine, bon, pieux, zélé et charitable, convenait mieux aux paroissiens de Rimouski que Germain d'Auxerre (378-448), qui était d'origine plus illustre, juriste et haut fonctionnaire.

12. La toile de saint Germain d'Auxerre

Le fait que les premiers habitants de Rimouski aient tout d'abord souhaité avoir pour patron saint Germain d'Auxerre plutôt que saint **Germain de Paris** explique aujourd'hui la présence dans la nef de la cathédrale, juste au-dessus du tabernacle, d'un tableau où figure justement saint **Germain d'Auxerre**.

La toile le représente recevant en l'an 451 le vœu de virginité de sainte Geneviève, une bergère d'une vingtaine d'années. Un jour où elle est de passage à Nanterre, sa ville natale, l'évêque lui remet une médaille d'airain timbrée d'une croix, gage de sa consécration à Dieu. Ce tableau, d'un peintre inconnu, a été acheté par les rimouskois en 1738. Ainsi disposaient-ils d'un don de 200 écus d'Espagne reçu deux ans plus tôt du Sieur **Nicolas Lepage de Lafossès**, fils de feu le seigneur **René Lepage**.



Photo: Y.-M. Mélançon

Pendant la guerre de Sept-Ans (1756-1763), le tableau avait été retiré de l'église et caché dans les bois où il subit quelque dommage. On le restaura en 1790 et on le replaça dans la nouvelle église, aujourd'hui le Musée régional. Il y demeurera jusqu'en 1824. On le retrouvera dans la troisième église de 1824 à 1862, puis dans la quatrième, aujourd'hui la cathédrale, de 1867 à 1967. Il était suspendu au mur de la sacristie de l'évêque. Cette année-là, et pendant toute la durée des travaux de restauration, le tableau sera exposé au Musée régional.

13. Saint Germain de Paris

Saint **Germain de Paris**, l'illustre patron du diocèse, est né près d'Autun, en France mérovingienne, vers l'an 496.

Il aurait fait des études à Avallon auprès de son oncle prêtre qui le forma à l'étude, à la prière et à l'ascèse. De retour à Autun en 524, il entre au monastère de Saint-Symphorien où l'on pratiquait les Règles de saint Antoine et de saint Basile. En 530, à l'âge de 34 ans, il est ordonné prêtre. Vers 549, il devient abbé de son monastère. Quelques années plus tard, mais avant 558, on le retrouve évêque de Paris.



Photo: Y.-M. Mélançon

Au cours de son épiscopat, il se montre particulièrement attentif aux pauvres. Il devient bientôt célèbre, recherché pour son don des miracles: il guérit les malades et les infirmes, délivre les possédés, prophétise. On retient de lui qu'il fut un pasteur d'une charité souveraine, d'une abstinence vraiment héroïque, d'une libéralité extraordinaire envers les mendiants et les voyageurs, d'une tendre compassion pour les prisonniers et les esclaves, d'un zèle sans relâche pour sa propre perfection et pour celles de tous les membres de sa communauté. **Germain de Paris** n'aurait eu, semble-t-il, qu'un défaut qu'il aurait gardé jusqu'á sa mort survenue en 576: très austère pour lui-même, il exigeait que les autres le soient tout autant pour eux-mêmes. (Voir le Billet #614).

14. La Confédération canadienne

L'une des premières interventions publiques de M^gr^ **Jean Langevin**, quand il arrive à Rimouski en 1867, a trait à la Confédération canadienne. Le 13 juin, dans un mandement, celui-ci affirme croire sincèrement que la nouvelle Constitution qui doit être proclamée le 1^er^ juillet a été amenée providentiellement par une suite de circonstances exceptionnelles.

Les rouages de la machine gouvernementale, écrit-il, *ne pouvaient plus fonctionner; mille rivalités de races, de croyances religieuses, d'intérêts politiques [...], nous menaçaient d'une anarchie complète, lorsque plusieurs de nos hommes d'État les plus éminents ont formé le projet, pour mettre fin à ces difficultés interminables et toujours renaissantes, d'agrandir leur sphère d'action, et d'unir en un puissant État des Provinces qui, dans leur isolement, n'avaient que bien peu de moyens de développer leurs ressources.*

Dans ce mandement, l'évêque insiste encore pour que son clergé et tous les fidèles respectent cette Constitution, qu'ils la voient « comme l'expression de la volonté suprême du Législateur, de l'Autorité légitime, et par conséquent de celle de Dieu même. » Enfin, on comprend que, cette année-là, il ait ordonné que dans toutes les paroisses et missions du diocèse, le jour de la proclamation, le 1^er^ juillet, une grand'messe solennelle soit chantée.

15. Les élections générales de 1867

Au Canada, la proclamation de la nouvelle Constitution le 1^er^ juillet 1867 allait être suivie bientôt par des élections générales.

Étant le frère du député-ministre conservateur **Hector-Louis Langevin**, de surcroît l'un des pères de la Confédération canadienne, M^gr^ **Jean Langevin** eût-il pu s'empêcher d'intervenir à la veille de ces élections?

Dans son mandement du 13 juin 1867, l'évêque fait donc à son clergé et à tous ses fidèles diocésains une obligation de conscience de choisir avec soin ceux qui doivent les représenter. Il leur fait surtout cette recommandation :

Vous vous défierez, s'il s'en rencontrait parmi vous, de ces esprits mécontents qui rêvent pour le Canada le bonheur et la prospérité dans l'annexion à un pays voisin. S'ils réussissaient dans leurs sinistres projets, ce qu'à Dieu ne plaise, ce serait, à moins d'un miracle de la Providence, la ruine de notre peuple, la perte de nos mœurs, de nos coutumes, de notre langue, l'anéantissement de notre nationalité. Vous exigerez donc des Candidats une déclaration explicite et formelle de principes, l'engagement positif de soutenir la nouvelle Constitution.

Cette année-là, ce sont les conservateurs qui ont remporté les élections. L'élu du comté fut aussi un conservateur. La victoire fut sans doute célébrée chaudement chez les Langevin. On ose croire qu'il y eut ce soir-là petit bal à l'huile dans les salons de l'évêché, rue Saint-Germain!

16. Le collège industriel de Rimouski

Quand il arrive à Rimouski en 1867, M^gr^ **Jean Langevin** y trouve le collège industriel fondé en 1855 par le curé de la paroisse Saint-Germain, l'abbé **Cyprien Tanguay**.

C'est un collège « où l'on instruisait les jeunes gens qui se destinent au commerce, à l'agriculture, aux arts mécaniques et à la navigation ». Pendant longtemps, ce collège ne fut qu'une simple école de village, « une bonne école modèle ordinaire », écrit en 1859 l'inspecteur **Georges Tanguay**.

Mais en 1863, à l'instigation de l'abbé **Georges Potvin**, malgré les objections du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le collège industriel va se transformer en un collège classique. On commence en effet cette année-là d'y enseigner le latin.

Dans son mandement d'entrée du 17 mai 1867, M^gr^ Langevin n'aura eu que de bons mots pour ce collège :

C'est avec une joie bien vive que Nous savons cette maison d'éducation dans un état déjà prospère [...], et dirigée par des prêtres pleins de lumières et de dévouement. Voyant dans cette Institution les plus chères espérances du nouveau Diocèse, Nous osons lui promettre notre protection constante et notre intérêt sincère.

17. Quête annuelle pour le collège

En 1867, le collège de Rimouski compte déjà 122 élèves : 22 au cours classique, 53 au cours commercial, industriel et agricole, et 47 à l'école préparatoire. Dans sa première lettre pastorale du 13 juin 1867, M^gr^ **Jean Langevin** le reconnaît :

Ce ne sont là que de faibles commencements, ce n'est qu'au moyen de privations réelles, d'une gêne incroyable que le procureur a pu jusqu'à présent soutenir l'établissement: encore est-il endetté. Les pensions sont extrêmement modiques, elles se paient en grande partie en effets, et assez mal; la maison n'est point terminée, elle est bien froide, et elle est déjà trop étroite pour les besoins.

M^gr^ Langevin fait ensuite à tous ses diocésains plus fortunés cette recommandation:

Empressez-vous de contribuer à cette œuvre si excellente, soit en aidant quelque jeune homme à payer sa pension, soit en lui fournissant des livres, soit même en fondant une bourse ou une partie de bourse, ou en faisant un legs en faveur de cette œuvre.

Enfin, pour soutenir son collège, l'évêque demande que dans toutes les églises du diocèse une quête spéciale soit faite chaque année au mois de juillet.

18. Une œuvre d'envergure régionale

Très rapidement, M^gr^ Langevin veut faire du collège de Rimouski un petit séminaire; il voudra y joindre bientôt un grand séminaire. Son projet est de faire de cet ensemble « une œuvre commune régionale ». On s'en convainc à la lecture de sa première lettre pastorale du 13 juin 1867. L'évêque écrit:

Que chaque paroisse du Diocèse, même la plus pauvre, tienne honneur de maintenir à notre Collège au moins un élève; que les paroisses les plus riches lui en envoient plusieurs; que les hommes influents des divers comtés de Témiscouata, Rimouski, Bonaventure et Gaspé, surtout messieurs les curés, s'intéressent à cette œuvre capitale, essentielle; que les plus grands efforts soient dirigés vers ce but: et notre Collège de St-Germain de Rimouski prospérera; il sera fréquenté par une jeunesse nombreuse, appliquée, docile et pieuse.

Le 27 décembre 1868, M^gr^ Langevin pense encore à son séminaire. Il exige maintenant, en plus d'une quête chaque année en juillet, une contribution de quinze sous par communiant, en argent ou en nature. Plusieurs fois par la suite, il reviendra à la charge. Chaque année, il publie un « tableau d'honneur » des paroisses les plus méritantes. « Ce sera, écrit-il, un encouragement pour votre paroisse ». Quant aux paroisses les moins généreuses, elles sont aussi bien identifiées, pour qu'elles y trouvent, croit-il, « un motif d'être plus généreuses et plus charitables à l'avenir ».

19. La première tournée pastorale de Mgr Jean Langevin

À sa création en 1867, le diocèse compte déjà quatre couvents de religieuses tenus par les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (à **Rimouski**), les sœurs de la Charité de Québec (à **Cacouna** et à **Carleton**) et les sœurs de Jésus-Marie (à **Trois-Pistoles**). On y dénombre cependant bien peu « d'écoles modèles »; celles qui existent se retrouvent dans les plus anciennes paroisses. Ailleurs, les « écoles élémentaires » sont aussi peu nombreuses et pourvues le plus souvent d'un personnel enseignant bien peu qualifié.

Dans une première tournée pastorale effectuée dès 1867, Mgr Langevin, qui fut lui-même un éducateur, qui a organisé sur des bases solides l'École normale Laval de Québec et qui a publié le premier manuel de pédagogie au Canada français, est tout d'abord frappé par l'ignorance des gens du milieu, surtout en matière religieuse. Or, qu'est-ce qu'il va faire? Dans un ouvrage sur l'histoire du diocèse publié en 1994, consacré au diocèse de Rimouski et produit en 1994, l'auteur **Nive Voisine** écrit :

Expert en éducation et bon connaisseur de la situation provinciale – il est membre du Conseil de l'Instruction publique, du Comité catholique et de plusieurs sous-comités – l'évêque Langevin pousse d'abord son clergé à consolider le réseau des institutions d'enseignement; lui-même profite de la visite pastorale dans les paroisses pour inspecter les écoles et faire ses commentaires sur leur valeur. Par l'intermédiaire des curés qui jouent un rôle important dans leur communauté, il incite les commissions scolaires à engager autant que possible des institutrices diplômées, mais il se rend vite compte que les jeunes filles des villes et des autres régions sont peu attirées par les petites écoles de campagne et qu'il faudrait former des institutrices issues du milieu. (Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 78-79).

Dans ce contexte bien particulier, Mgr Langevin se donne alors comme priorité de créer une institution chargée du recrutement et de la formation d'institutrices laïques. Et c'est dans la poursuite de cet objectif qu'il se souvient d'une élève qu'il avait connue à l'École normale Laval de Québec, **Élisabeth Turgeon**, une institutrice originaire de Saint-Étienne de Beaumont, près de Québec. Il ne va pas tarder et dès 1871 il l'interpelle une première fois, lui offrant de prendre la direction de « l'école modèle » qu'il souhaite voir implanter à Rimouski. Il en reçoit une réponse négative motivée par un mauvais état de santé. Mgr Langevin comptait bien un jour revenir à la charge.

20. Le Séminaire de Saint-Germain de Rimouski

Le 4 novembre 1870, Mgr **Jean Langevin** institue canoniquement le Collège de Rimouski en Petit séminaire diocésain.

Il lui donne le nom de Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, lui assigne pour patrons saint Antoine de Padoue et les saints anges gardiens. D'un trait net, il en dessine aussi la fin: « Il aura pour but principal et essentiel de préparer les jeunes gens à l'état ecclésiastique, aussi bien que les clercs aux fonctions du saint ministère ». Quant au programme pour atteindre ce but, le Père **Raymond-Marie Rouleau**, o.p., futur cardinal, en a fait la description dans une homélie prononcée en juin 1920 lors des fêtes marquant le 50e anniversaire du Séminaire.



Le deuxième séminaire, [vers 1876]. Photographe : F. X. Labelle. BAnQ, Centre d'archives de Québec, Collection initiale, P600,S6,D5,P570.

Son programme, disait-il, *c'est le vieux programme classique, qui applique l'élève à l'étude des grandes littératures grecque et latine, française et moderne; qui couronne les années de langues et de lettres par l'étude d'une saine philosophie et des sciences naturelles et des mathématiques. Sa méthode assure le développement harmonieux de l'homme par la culture raisonnée de ses facultés; de l'intelligence et de la volonté, d'abord; de la mémoire et de l'imagination, ensuite; des forces physiques, enfin.*

Ce programme devait d'abord former des prêtres, mais les circonstances ont voulu qu'il fût offert à tous les jeunes garçons qui voulaient se préparer à des professions libérales.

21. Premières communautés religieuses

Quand Mgr **Jean Langevin** débarque à Rimouski en 1867, au moins trois communautés religieuses œuvrent déjà dans le diocèse. Ce sont les *religieuses de Jésus-Marie*, les *sœurs de la Charité de Québec* et les *sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*.

• Ces dernières qui s'occupaient déjà de l'éducation des jeunes filles, étaient arrivées en 1855, invitées par le curé de Saint-Germain, l'abbé **Cyprien Tanguay**. En 1875, croyant être appelées à diriger l'École normale que réclamait Mgr Langevin, elles construiront à grands frais un couvent qu'elles seront par la suite incapables de rentabiliser. En 1882, elles céderont leur couvent à la Corporation du Séminaire et quitteront définitivement Rimouski au mois de juillet.

• Les *sœurs de la Charité de Québec* étaient à Cacouna depuis 1857. Elles y avaient fondé un couvent avec pensionnat. Dix ans plus tard, le 29 août 1867, elles viendront s'établir à Carleton. Là, comme ailleurs à cette époque, l'absence de bonnes maisons d'enseignement se faisait cruellement sentir.

• Quant aux *religieuses de Jésus-Marie*, elles étaient venues à Trois-Pistoles en 1863, Mgr Baillargeon ayant obtenu pour elles le couvent des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*. En septembre, elles ouvraient leurs premières classes.

22. Les sœurs de la Charité à Rimouski

Au mois de mars 1871, une épidémie de fièvre typhoïde se déclare au séminaire. On décide de fermer la maison et de mettre les malades en quarantaine à l'évêché. Les quelques séminaristes qui se dévouent auprès d'eux sont à demi épuisés et ne peuvent suffire à la tâche. Mgr Langevin décide alors de faire appel aux *sœurs de la Charité de Québec*. Déjà en 1867, il avait pensé leur confier la direction d'un petit hôpital, mais le manque de ressources ne lui avait pas permis de concrétiser ce projet.

En 1871, les sœurs acceptent donc l'invitation de Mgr Langevin. Deux des leurs s'amènent à Rimouski au début d'avril, munies d'une bonne provision de médicaments. Mais après cinq ou six semaines, alors que l'épidémie semble conjurée, ces deux sœurs manifestent le désir de retourner à Québec. Mais Mgr Langevin s'y oppose. La supérieure générale en a cependant décidé autrement: elle enjoint ses deux sœurs de se rendre d'abord au couvent de Carleton, puis de là revenir à Québec par bateau.

Déjoué, Mgr Langevin ne se compte pas pour battu. Le 27 juin, il achète une maison et, à la fin de juillet, il obtient que quatre religieuses viennent l'habiter. Elles arrivent le 22 septembre. Les sœurs se verront d'abord confier l'école des filles de la paroisse. Plus tard, elles accepteront de nouvelles responsabilités: un orphelinat et un hospice pour dames en 1876, un jardin d'enfance en 1880, un pensionnat en 1882. Ce n'est que beaucoup plus tard, en 1923, qu'elles fonderont un hôpital et, en 1944, une école pour infirmières.

23. Les petites écoles paroissiales

Dans les premières années de son épiscopat, Mgr **Jean Langevin** s'est beaucoup intéressé à l'éducation et au développement de l'enseignement dans toutes les paroisses et missions du diocèse. Dès 1871, il écrit à ses curés:

Veuillez donc suivre les écoles de bien près, afin que les enfants en profitent réellement et sachent tous bien au moins lire, écrire et compter. […] Ce serait un mauvais service à rendre au pays que de faire apprendre aux enfants des écoles des choses de pure curiosité, au-dessus de leur état, et qui ne leur serait d'aucune utilité pour la suite. Par-là, ils perdraient leur temps, et se trouveraient plus tard malheureux dans la condition de leurs parents.

Cet avertissement, qui vise particulièrement les filles, pousse Mgr Langevin à se préoccuper davantage des petites écoles, à trouver des institutrices laïques mieux formées et à restreindre la fondation des couvents et des collèges: « Aucun curé, écrit-il, ne cherchera à établir un Couvent, encore moins un Collège ou une Académie, dans sa paroisse, avant d'avoir notre avis, qu'il se fera une obligation de suivre à la lettre sur ce point important ». Concrètement, il multiplie les efforts pour ouvrir des écoles primaires partout où le nombre des enfants l'exige, et cela malgré parfois la mesquinerie de certains commissaires d'écoles.

24. Le projet d'une École normale

En 1873, pour pallier au manque de bonnes institutrices dans les écoles du diocèse, Mgr **Jean Langevin** projette l'établissement à Rimouski d'une École normale: « La pénurie d'institutrices surtout, qui s'y fait beaucoup sentir, écrit-il le 15 novembre au ministre de l'Instruction publique, M. **Gédéon Ouimet**, me paraît rendre cette mesure d'une véritable urgence ».

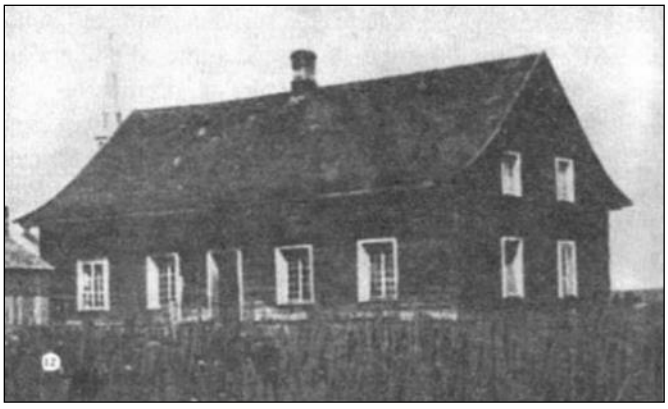
L'évêque a déjà entrepris une démarche auprès de la Congrégation de Notre-Dame établie à Rimouski depuis 1855. Les religieuses accepteraient de « prendre des pensionnaires »; elles s'engageraient « à tenir les classes et à suivre le programme en vigueur à Québec ». Elles veulent bien aussi « s'occuper de l'école annexe des jeunes écolières pour l'enseignement pratique ». Enfin, si le Gouvernement optait pour un département d'élèves-instituteurs en plus d'un département pour élèves-institutrices, les sœurs accepteraient de recevoir en leur maison des professeurs laïques, ce qu'elles avaient refusé de faire à Montréal, quelques années plus tôt. Mgr Langevin entend

superviser lui-même toute l'opération. L'École normale de Rimouski serait donc « pour tout ce qui regarde la foi et les mœurs, et particulièrement pour le choix des livres, sous le contrôle direct et immédiat de l'autorité épiscopale ». Elle « serait dirigée par un Principal, qui devrait toujours être approuvé d'elle ».

Le projet arrive malheureusement à un bien mauvais moment: l'État provincial est pauvre. Le monde traverse alors la pire crise économique. Malgré les pressions exercées par le vicaire général **Edmond Langevin** sur son frère, le député Hector-Louis, l'*École normale de Rimouski* sombre vite dans l'oubli.

25. Les sœurs des Petites Écoles

Un an plus tard, en 1874, **Louise Turgeon**, la sœur d'Élisabeth, vient offrir à M^gr^ **Jean Langevin** ses propres services. En sa longue lettre du 9 février, elle exprime son intention de fonder à Rimouski une congrégation à laquelle ses sœurs, dont Élisabeth, pourraient se joindre un jour. Dans cette congrégation, un des trois groupes de personnes impliqués serait des « sœurs institutrices colonisatrices pour instruire les enfants », des garçons et des filles, Cette seule insertion dans la lettre de Louise aurait suffi, semble-t-il, pour que l'évêque autorise le projet et invite d'autres personnes pour la seconder. Ce serait là, pour M^gr^ Jean Langevin, ouvrir une voie à la venue d'Élisabeth à Rimouski.



Maison de M^gr^ Jean Langevin qu'occupa Louise Turgeon et ses compagnes de septembre 1874 à janvier 1875, reprise par M^gr^ Langevin en janvier 1875 pour y loger sa sœur Marie-Antoinette et ses compagnes carmélites. Cette maison se trouvait située au fond du stationnement voisin de l'édifice Jules-A. Brillant sur la rue Jules-A. Brillant (autrefois rue Saint-Jean). Photographe inconnu. Archives des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire (ARSR).

À l'automne de cette année 1874, quatre femmes sont déjà rassemblées. L'évêque les rencontre le 22 novembre. Il procède alors aux nominations officielles, il exprime son intention de donner à la communauté le nom de « sœurs des Petites-Écoles », mais il ne partage pas vraiment les idées de Louise, qu'il vient pourtant de nommer supérieure. Il confie le groupe à la direction spirituelle de son Grand Vicaire, **Edmond Langevin**. Mais il conserve toujours l'espoir d'obtenir une réponse positive de son ancienne normalienne, Élisabeth.

L'année suivante, M^gr^ Langevin s'expliquait sur cette fondation : *Il y a un an, quelques pieuses filles se sont réunies avec mon approbation pour fonder un Institut destiné à former de bonnes institutrices pour les écoles ordinaires. Les curés se plaignent depuis longtemps qu'ils ne peuvent trouver assez de maîtresses d'école; que plusieurs d'entre elles n'ont aucune idée de la manière d'enseigner ni de conduire les enfants; qu'elles introduisent trop souvent dans les paroisses l'amour de la vanité et du luxe; qu'elles ne font l'école que provisoirement, sans goût, sans vocation, et abandonnent cet état à la première occasion qu'elles trouvent de se marier. J'ai donc cru qu'il serait très utile d'avoir un Institut qui préparerait des maîtresses dévouées, n'ayant aucune arrière-pensée, portant un costume simple et modeste, et retournant, chaque année à l'époque des vacances, à la communauté pour s'y retremper et s'y reposer.*

Dans cette lettre du 3 septembre 1875, M^gr^ Langevin demande aussi à ses prêtres d'*encourager cette maison naissante, en y envoyant de bons sujets, particulièrement des institutrices ayant déjà quelque expérience.*

26. Élisabeth Turgeon (1840-1881)

Au tout début de 1875, M^gr^ **Jean Langevin** reprend possession de la maison qu'en septembre 1874 il avait louée à **Louise Turgeon**. C'est que, de fait, il la destine à sa sœur **Marie-Antoinette** qui dans quelques jours viendra de Baltimore aux États-Unis s'y établir en compagnie de trois religieuses carmélites. Le 15 janvier, en plein hiver, Louise et ses compagnes doivent donc descendre la côte et emménager sur la rue St-Germain Est.



Maison Martin dite « Maison de la première communion » (15 janvier 1875 au 12 octobre 1875). Elle se trouvait située sur le stationnement qui est à l'est du 35 rue Saint-Germain Est (restaurant La Maison du Spaghetti). C'est là qu'Élisabeth fut accueillie le 3 avril 1875. Photographe inconnu. ARSR.

Mgr Langevin n'a jamais désespéré de voir s'établir un jour dans son diocèse **Élisabeth Turgeon**, cette institutrice originaire de Saint-Étienne de Beaumont, qu'il avait bien connue au temps où il fut Principal de l'*École normale Laval* de Québec. Aujourd'hui encore, il se souvient de la talentueuse normalienne qu'elle a été et de l'excellente éducatrice qu'elle est devenue. C'est pourquoi il veut lui confier la charge de former pour les besoins de son vaste diocèse de bonnes institutrices. En 1875, à une invitation pressante de sa part, Élisabeth se rend. Elle débarque à Rimouski le 3 avril, bien accueillie à sa descente du train, l'*Intercolonial*.



Élisabeth Turgeon. ARSR.

En 1875, **Élisabeth Turgeon** a 35 ans. Elle est enseignante, diplômée de l'*École normale Laval* où elle a obtenu en 1862 un diplôme d'enseignement pour école modèle. En 1863, elle débute sa carrière d'institutrice à Saint-Romuald, qu'elle poursuivra à Saint-Roch de Québec, puis à Sainte-Anne-de-Beaupré. À Rimouski, elle s'intègre donc à la petite communauté des *sœurs des Petites Écoles*. Elle en devient la « première supérieure » le 12 septembre 1879, jour d'une première profession religieuse célébrée dans l'Institut.

Communauté religieuse depuis 1879, les *sœurs des Petites Écoles* sont connues depuis 1891 sous le nom de *sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire*.

27. Un Carmel s'implante à Rimouski

Répondant surtout au désir de sa sœur Marie-Antoinette qui voulait se consacrer à la vie contemplative, Mgr **Jean Langevin** fait venir à Rimouski les Carmélites de Baltimore, aux États-Unis. Elles arriveront trois le 20 janvier 1875: la prieure, Sr **Joseph du Sacré-Cœur**, la sous-prieure, Sr **Michel de Jésus-Marie-Joseph**, et une novice de chœur, Sr **Marie de l'Incarnation**. Accueillies d'abord à l'évêché, elles s'installeront ensuite dans une maison que l'évêque avait achetée en 1871 pour loger les *sœurs de la Charité* mais qu'occupaient depuis 1874 les *sœurs des Petites Écoles*.

Les débuts du Carmel rimouskois sont assez prometteurs; six jeunes filles vont joindre l'Ordre dont **Adèle Lemieux**, **Joséphine Parent**, **Marie Rouleau** et **Marie-Antoinette Langevin**. Bientôt découragées, tant par l'austérité des Règles du Carmel incompatibles avec les rigueurs du climat que par l'incurie dont faisait preuve la prieure et l'aversion qu'elle nourrissait à l'endroit des canadiens français, les six recrues québécoises vont se retirer l'une après l'autre. Plus personne ne viendra par la suite se joindre aux américaines.

Finalement, devant l'impossibilité d'assoir solidement l'œuvre, les fondatrices de Baltimore vont demander à l'évêque la permission de se retirer. Elles quitteront définitivement Rimouski le 27 juillet 1877.

28. La vocation de Marie Langevin

Marie-Antoinette, la sœur de Mgr **Jean Langevin**, est entrée au Carmel de Rimouski le 19 mars 1875, comme 2e novice de chœur, sous le nom de Sr **Thérèse-de-Jésus**. Très tôt cependant, Sr Thérèse commence d'avoir de sérieux doutes sur sa vocation. Voici ce que lui écrit son frère évêque le 2 août 1875:

Ma chère Sœur, je crois devoir te dire toute ma pensée sur ton état présent, et par écrit, afin que tu puisses y réfléchir sérieusement. […] D'abord, je suis persuadé de ta vocation à la vie de Carmélite […] tu ne dois prendre un parti si sérieux qu'après une épreuve suffisante, et lorsque ton état de trouble sera passé. Si c'est pour ne pas renoncer à ta propre volonté, je te le dis, je te le répète, c'est une ruse, un piège du démon: je ne sais ce qu'en adviendra! Je tremble pour toi, pour ton salut.

Cinq mois plus tard, la situation n'a pas changé. Son frère lui écrit le 3 janvier 1876:

Ma chère Sœur, voici mon dernier mot. Je n'ai point changé de conviction : je suis intimement persuadé que Dieu voulait la fondation de cette maison par toi. C'était un sacrifice héroïque qu'il te demandait, et tu l'avais fait courageusement. […] Encore une fois, tu es libre; sors quand tu voudras. Mais tu ne peux nous forcer à te dire ce que nous ne pensons pas, ni à trouver bonnes des raisons que nous considérons comme futiles. […] Sans doute tu auras à rendre compte de ta sortie au jugement de Dieu, comme de toutes les autres actions importantes de ta vie; […]. Mais si tu crois devoir quitter pour des motifs purs et surnaturels, c'est ton affaire.

Peu après, **Marie-Antoinette Langevin** quitte le Carmel.

29. Les élections provinciales de 1875

Dans le comté de Bonaventure, aux élections provinciales de 1875, la lutte se préparait entre le conservateur **Pierre-Clovis Beauchesne** et le libéral **John Robinson Hamilton**. Cette année-là, Mgr Langevin crut bon écrire à ses prêtres:

J'apprends qu'un certain marchand protestant pose sa candidature à la Chambre locale pour le comté de Bonaventure. Il me semble que nos intérêts religieux surtout seraient mal placés entre ses mains. Je désire donc que le clergé use de son influence prudemment mais activement, pour engager nos catholiques à ne pas le supporter.

Le clergé participa donc ouvertement à cette campagne électorale, de sorte que les journaux libéraux s'en plaignirent. Beauchesne l'emporta par une majorité de 70 voix, mais Hamilton et ses amis décidèrent de contester le résultat de l'élection devant les tribunaux en invoquant « l'abus d'influence du clergé ». En rendant son jugement le 19 décembre 1876, le juge **Louis-Napoléon Casault**, professeur de droit à l'université Laval, déclare les deux candidats inaptes à siéger pendant sept ans : Hamilton parce qu'il avait payé à boire le jour de l'élection et Beauchesne pour défaut de satisfaire aux conditions de propriété requises et abus d'influence de la part du clergé.

Vive réaction sans doute à l'évêché, chez les Langevin !

30. L'affaire Casault-Langevin

L'affaire Casault-Langevin consiste en une longue suite de tractations entreprises par Mgr **Jean Langevin** auprès de Mgr **Elzéar-Alexandre Taschereau**, de ses autres collègues dans l'épiscopat, auprès de Rome même, en réaction contre le jugement Casault qui blâmait le clergé rimouskois pour son influence indue dans l'élection du conservateur **Pierre-Clovis Beauchesne** en 1875.

Mgr Langevin voulait d'abord que le juge soit privé de sa chaire d'enseignement à l'université Laval « dans l'intérêt de la jeunesse et pour l'honneur de l'Université ». Ensuite, dans un mandement publié le 15 janvier 1877, il condamnait cinq propositions contenues dans le jugement Casault et déclarait « indignes des sacrements ceux qui soutiendraient ces propositions ou aucune d'elles, jusqu'à ce qu'ils les aient désavouées ». Il aurait bien souhaité recevoir l'adhésion de tous ses collègues dans l'épiscopat, mais ceux-ci se montrèrent plutôt tièdes et réticents devant le document. Leur attitude fit naître de la déception, voire les soupçons les plus noirs, dans l'esprit de Mgr Langevin, en particulier à l'endroit d'un ancien sympathisant, l'évêque de Sherbrooke, Mgr **Antoine Racine**.

Dans toute cette affaire, la solitude et la déception attendaient Mgr Langevin. Rome envoya un délégué, Mgr **George Conroy**, qui, le 13 octobre 1877, se fit le porte-parole de la Propagande: le juge Casault pouvait conserver sa chaire de droit à l'université. Mgr Conroy est lui-même à l'origine de la lettre pastorale des évêques du Québec en date du 11 octobre 1877, dans laquelle tout le clergé recevait des instructions précises sur la façon de se comporter en temps d'élections.

31. Le Chapitre des chanoines

Dix ans après la fondation du diocèse, Mgr **Jean Langevin** érige dans son église cathédrale un premier Chapitre de chanoines.

En en faisant l'annonce le 8 décembre 1877, il se dit heureux de pouvoir imiter en cette mesure le premier évêque de Québec, Mgr **François de Montmorency de Laval**. Celui-ci, nommé évêque en 1674 après avoir été vicaire apostolique pendant près de seize ans, avait attendu aussi dix ans avant d'ériger son Chapitre cathédral, le 6 novembre 1684.

Un Chapitre de chanoines est un collège de prêtres auquel il revient de rehausser l'éclat de certaines fonctions pontificales exercées par l'évêque dans sa cathédrale. Il lui revient aussi d'assister l'évêque dans la direction de son diocèse, de lui suppléer advenant son décès. *Quant à nous*, tient à préciser Mgr Langevin, *nous voyons dans l'établissement de notre Chapitre, un nouveau moyen de témoigner notre estime et notre confiance dans quelques-uns de nos prêtres les plus méritants, dont nous pourrons ainsi Nous assurer davantage les conseils et l'expérience*.

Le Chapitre de Saint-Germain de Rimouski est à l'origine constitué de onze prêtres dont un est revêtu d'une Dignité. On le nomme Prévôt du Chapitre. Parmi les dix autres, deux ont des offices particuliers; l'un est nommé chanoine théologal, l'autre chanoine pénitencier.

L'installation de ce Chapitre se fait donc solennellement à la cathédrale le mardi 15 janvier 1878. Mgr Langevin convie à cette « intéressante cérémonie » tous les membres du clergé qui peuvent s'y rendre.

32. Incendie du deuxième Séminaire

Construit de 1871 à 1876, l'édifice de pierre qui abritait le 2e Séminaire avait été inauguré le 31 mai 1876 par de grandes réjouissances auxquelles tout l'épiscopat du Québec avait été convié. Cinq ans plus tard, le 5 avril 1881, tôt le matin, coup de foudre! Le toit du Séminaire près du dôme est en feu. L'alarme est sonnée et, dans la plus grande confusion, prêtres et collégiens s'affairent à sauver tout ce qu'ils peuvent: *tout est jeté pêle-mêle sur la neige, le vent d'ouest froid et glacé vient ajouter à la tristesse de la scène*, note un chroniqueur de l'époque. Quelques objets sont transportés provisoirement au couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame qui accueillent les sinistrés avec grande générosité.



Incendie du 2e séminaire de Rimouski, le 5 avril 1881. *L'opinion publique*, Vol. 12, no 18, 5 mai 1881, p. 207. (Voir aussi le Billet #558.) Source : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2069904?docsearchtext=incendie%20du%20s%C3%A9minaire



Les ruines du deuxième séminaire, 1881. Photographe : F.X. Labelle. BAnQ, Centre d'archives de Québec, Collection initiale, P600,S6,D5,P571.

Quelle décision prendre en pareille calamité? Réuni à l'évêché, le Conseil du Séminaire décide de renvoyer dans leurs familles les élèves dont les parents habitent les environs. Quant aux autres, ils seront logés dans des familles de Rimouski. Les prêtres et tous les grands séminaristes trouveront refuge à l'évêché.

Dès le 20 avril, les collégiens sont de retour dans la vieille église, le premier Séminaire qu'ils avaient quitté cinq ans auparavant. Ils ne s'y installent que pour quelques mois. En septembre 1882, on déménagera dans le couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame qu'elles avaient fait construire de 1873 à 1875 en prévision d'une École normale, projet qui, pour elles, ne s'est jamais concrétisé.

33. Premier bilan de Mgr Langevin

Le 15 janvier 1882, après quinze ans d'épiscopat**,** Mgr **Jean Langevin** fait un premier bilan. Il reconnaît qu'un siège épiscopal à Rimouski « a imprimé une très grande impulsion à cette partie du pays » et que « pour les deux comtés de Rimouski et de Témiscouata, cette impulsion a été singulièrement favorisée par la construction du Chemin de fer Intercolonial ».

Sous son impulsion, la colonisation a aussi fait des progrès remarquables. Il a pratiquement enrayé le fléau de l'émigration qui était apparu dans le diocèse vers 1es années 1870, beaucoup plus tard qu'ailleurs au pays. Plusieurs nouvelles paroisses ont été ouvertes, 30 au total. On compte alors 62 paroisses dans le diocèse.

De 1867 à 1882, la population est passée de 60 000 catholiques à 95 000, les communiants de 38 000 à 54 000. Quant au nombre de prêtres, il est passé de 44 à 94 (61 ont été ordonnés pour le diocèse dont 53 par Mgr Langevin). Enfin, durant cette période, le nombre des écoles a presque doublé, passant de 180 à 330.

34. Le Séminaire au bilan de 1882

On devine facilement la première œuvre mentionnée par Mgr **Jean Langevin** dans le bilan de ses quinze premières années à la tête du diocèse de Rimouski : «Commençons par le Séminaire», écrivait-il.

C'était, à mon arrivée, un simple collège industriel, qui avait 75 élèves. Après en avoir fait un collège classique et l'avoir fait reconnaître comme tel par le Département de l'Instruction publique, je l'ai érigé en Séminaire diocésain le 4 novembre 1870, et l'ai fait incorporer civilement, le 24 décembre suivant, par la Législature provinciale. Cependant, dès le 13 octobre 1867, j'y établissais canoniquement une Congrégation de la Sainte Vierge, qui était affiliée à celle du Collège romain le 17 janvier 1870. Le Grand Séminaire était affilié à l'Université Laval le 14 janvier 1869 et le Petit Séminaire le 17 avril 1872.

L'évêque n'est pas moins fier de rappeler que depuis 1867 le prix du Prince de Galles a été remporté trois fois dans les sciences par des élèves de cette institution.

35. Premier démembrement en 1882

En 150 ans, le diocèse a connu deux démembrements, le premier étant survenu quinze ans seulement après sa création.

Le **15 juin 1882**, le diocèse a vu non seulement tout le territoire situé sur la côte nord du fleuve depuis la Rivière Portneuf jusqu'à Blanc-Sablon, mais encore « le vaste pays qui s'étend de la hauteur des terres au nord du dit territoire jusqu'au détroit d'Hudson » se détacher pour former la Préfecture apostolique du Golfe Saint-Laurent.

Du coup, le diocèse perdait 4600 âmes, dont 4200 catholiques parmi lesquels se trouvaient environ 1000 Amérindiens. Le premier Préfet nommé allait être un prêtre du diocèse, M. **François-Xavier Bossé**, curé de Saint-Patrice de Douglastown.

Le **12 septembre 1905**, cette Préfecture apostolique est devenue le vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent, puis, le **24 novembre 1945**, le diocèse du Golfe Saint-Laurent. En 1960, ce diocèse change de nom pour devenir le diocèse de Hauterive. Enfin, avec la fusion des villes de Baie-Comeau et de Hauterive survenue en 1982, le diocèse de Hauterive est devenu celui de Baie-Comeau.

36. La ville de Rimouski après 1882

Siège d'un évêché depuis 1867, Rimouski qu'on dit encore « village » avait en 1871 une population de 1186 habitants.

En 1873, le chemin de fer - l'Intercolonial - atteint la région du Bas-Saint-Laurent. Mais on se rend vite compte que sans industrie la venue du chemin de fer ne peut suffire à stimuler le développement d'une région et la croissance d'une population. Rimouski compte 1417 habitants en 1881; sa population n'augmente que de 12 personnes entre 1881 et 1891. Comme la région qu'elle dessert et dont elle est le centre, Rimouski reste stagnante durant une très longue période.

Malgré plusieurs tentatives de la part des autorités locales, l'industrie ne s'y développe guère. Parmi les démarches restées infructueuses, mentionnons les représentations faites par le Conseil municipal en 1875 pour obtenir que les ateliers de réparation de l'Intercolonial soient établis à Rimouski plutôt qu'à Sainte-Flavie, puis celles faites en 1879 pour proposer le transfert à Rimouski des ateliers de Rivière-du-Loup et de Sainte-Flavie. Il n'y a donc pas qu'aujourd'hui qu'on cherche à déshabiller Pierre pour habiller Paul!

37. Les Sœurs du Bon-Pasteur à Matane

Les servantes du Cœur-Immaculé de Marie, communément appelées sœurs du Bon-Pasteur de Québec, sont venues dans le diocèse en 1883 et se sont établies à Matane.

Elles venaient tout juste d'hériter d'un riche marchand de l'endroit, écuyer et juge de paix, M. **Laurent-Nazaire Blais** (1826-1882). Celui-ci leur léguait sa fortune et sa propriété à la condition qu'elles s'établissent à Matane, Qu'elles y fondent « un couvent pour l'éducation des jeunes filles » et offrent « des bourses en faveur des jeunes filles pauvres ».

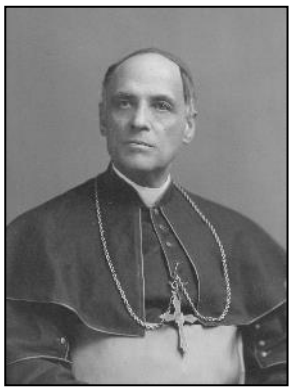
Une sœur de M. **Laurent-Nazaire Blais**, Marie-Zoé, de cinq ans son aînée, était du groupe des fondatrices. Elle avait prononcé ses vœux sous le nom de Mère St-Joseph, le 2 février 1856, en même temps que la fondatrice, M^me^ **François-Xavier Roy**, née **Marie-Geneviève Fitzbach** (1806-1885), et cinq autres compagnes.

Quelques années plus tard, un autre marchand important de Matane, **Édouard Lacroix**, alors retraité à Québec, suivit l'exemple de son compétiteur, M. **Laurent-Nazaire Blais**. Le 16 avril 1892, il céda par contrat à la communauté son ancienne résidence et une terre située au centre du village « à charge d'y faire construire, d'ici cinq ans au plus tard, une bâtisse de dimensions suffisantes et devant servir à l'éducation des jeunes filles de la paroisse Saint-Jérôme de Matane ».

Un nouveau couvent fut en effet construit près de l'église paroissiale. On procéda à sa bénédiction le 7 octobre 1896.

Chapitre 2
M^gr^ André-Albert Blais
1891-1919

38. M^gr^ André-Albert Blais, coadjuteur



M^gr^ André-Albert Blais. AAR.

En 1889, épuisé après 22 ans d'épiscopat, M^gr^ **Jean Langevin** demande à Rome qu'on lui assigne un coadjuteur. Rome acquiesce et nomme **M^gr^ André-Albert Blais**.

Né à Saint-Vallier de Bellechasse le 26 août 1842, celui-ci avait fait ses premières études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à Québec et à Lévis. Il avait étudié la théologie au Grand Séminaire de Québec où il fut ordonné prêtre le 6 juin 1868. Après son ordination, il est d'abord vicaire à Sillery (1868), ensuite professeur au Collège de Lévis (1868-1869), puis au Séminaire de Québec (1869-1873).

En 1874, il partait pour Rome d'où il devait revenir en 1877 avec le grade de docteur en droit canonique. Il entre à l'université Laval. On dit que sa première leçon de droit canonique fut un événement dans le monde québécois de l'automne 1877: tout le corps universitaire voulut y assister de même que toute la haute société de Québec. En 1881, l'abbé Blais quitte sa chaire de droit canonique et effectue un autre séjour d'un an en Europe.

À partir de 1882 et jusqu'à ce qu'il soit nommé coadjuteur de Mgr Langevin le 28 décembre 1889, Mgr Blais est aumônier chez les *sœurs du Bon-Pasteu*r à Québec. Le 18 mai 1890, il est ordonné évêque dans la cathédrale de Québec par le cardinal **Elzéar-Alexandre Taschereau**.

39. Démission du premier évêque

Mgr **Jean Langevin** vécut ses trois dernières années dans l'affliction. Avec la mort de son frère Edmond le 2 juin 1889, il perdit son vicaire général, mais peut-être plus encore cet indispensable appui qui lui avait permis de traverser un règne souvent tumultueux, toujours difficile. À partir de ce moment, son mauvais état de santé physique et moral ne lui permit pas de faire face avec force et lucidité à la montagne de problèmes qui s'étaient accumulés tout au long de son administration. Selon les mots mêmes de son coadjuteur Mgr **André-Albert Blais**, c'est dans un « état de souffrance générale » que se trouvait alors le diocèse de Rimouski. Mis au courant de la situation, le préfet de la Propagande à Rome pria le cardinal **Elzéar-Alexandre Taschereau** de conseiller à Mgr Langevin l'abandon de ses fonctions épiscopales.

Le 12 décembre 1890, Mgr Langevin écrit donc au cardinal:

Si le Saint-Père désire me voir donner ma démission de ma charge pastorale entre ses mains, je suis prêt à me conformer à ses intentions sans aucunement hésiter, moyennant une pension convenable. La volonté du Pape me sera toujours sacrée et je serai heureux de pouvoir déposer ce lourd fardeau à ses pieds, après vingt-quatre années d'administration diocésaine.

Le 6 février 1891, par la démission de Mgr Langevin, le coadjuteur, Mgr **André-Albert Blais**, devient donc le deuxième évêque de Rimouski.

40. Mgr Louis-Jacques Langis, le troisième vicaire général

Sans préjudice à ses fonctions, comme on dit encore très souvent de nos jours, l'abbé **Louis-Jacques Langis** est nommé vicaire général de Mgr **André-Albert Blais** le 8 avril 1891.

Il était depuis 1883 curé de l'Isle-Verte, l'une des plus grosses paroisses du diocèse. Il le demeurera jusqu'en 1895, année où on ajoutera à sa tâche celle de procureur avec résidence à l'évêché. En 1899, sans préjudice à ses fonctions de vicaire général, on le nomme curé de Saint-Octave de Métis. Il y demeurera jusqu'au moment de sa retraite en 1913.



Mgr Louis-J. Langis. AAR.

Né dans la paroisse du Bic le 26 février 1843, **Louis-Jacques Langis** avait fait ses études classiques au Séminaire de Québec; il y obtint le prix tant convoité du Prince de Galles. C'est à Québec qu'il est ordonné prêtre le 6 juin 1868 et c'est dans le diocèse de Québec qu'il exercera d'abord son ministère, comme professeur au Séminaire, comme directeur du Collège de Lévis ou comme directeur du pensionnat de l'université Laval. En 1878, il revient à Rimouski où, sur une période de six ans, il occupe différentes fonctions: directeur des élèves, assistant-supérieur et supérieur au Petit Séminaire, professeur de théologie morale et directeur des séminaristes au Grand Séminaire.

Décédé le 8 mai 1916 à l'Hospice des sœurs de la Charité de Rimouski, Mgr **Louis-Jacques Langis** est inhumé sous le chœur de la cathédrale. Le 18 juillet 1867, avant que les bulldozers entrent dans l'église pour y commencer des rénovations, ses restes sont transférés dans le cimetière de Rimouski.

41. Mgr Blais et le troisième Séminaire

Quand il quitte ses fonctions épiscopales en 1891, Mgr **Jean Langevin** laisse son Séminaire dans un état pitoyable. Les années qui ont suivi l'incendie de 1881 ont été des plus pénibles. Relogé pourtant dans un nouvel immeuble, l'ancien couvent des *sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*, le Séminaire reste encore criblé de dettes. Après dix ans, la maison était devenue si pauvre que les élèves avaient fini par s'en éloigner. Il fut même une année où on ne compta plus qu'une cinquantaine de pensionnaires. Pendant toutes ces années, le personnel s'en était aussi réduit…



Couvent des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, (1875 à 1882). Photographe inconnu. UQAR, Archives régionales. Collection de la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Collection régionale de photographies.

Sous la direction du nouvel évêque, Mgr **André-Albert Blais**, un redressement va donc commencer de s'opérer. Celui-ci multiplie les efforts pour corriger d'abord la situation financière. C'est ainsi qu'il va céder au Séminaire la part diocésaine des indemnités versées par le gouvernement provincial à la suite du règlement de la « Question des Biens des Jésuites » en 1889. C'est une somme de 10 000 $. En plus de dons personnels, il va lui remettre aussi une contribution dite « Le Percentage des Fabriques ». Il encourage ensuite des levées de fonds; il favorise la mise sur pied de fondations. En 1891, il approuve la collecte dont le chanoine **J.-Omer Normandin** avait pris l'initiative. C'est même lui qui ouvre cette année-là la liste des souscripteurs avec un autre don personnel qu'on qualifie de « magnifique ».

42. Mort de Mgr Jean Langevin

Après l'abandon de ses fonctions épiscopales, Mgr Langevin se retire à Rimouski où il décède le 26 janvier 1892, âgé de 70 ans et 4 mois. Conservé dans un caveau sous la cathédrale, son corps sera inhumé dans le cimetière de Rimouski le 18 juillet 1967. C'est son vicaire général, Mgr **Louis-Jacques Langis**, successeur de son frère Edmond à ce poste qui, dans une lettre adressée à Mgr Blais en 1891, a le mieux fixé les traits caractéristiques de la personnalité de Mgr Langevin :

Tout est calme maintenant dans ces cellules habitées par le Dieu du tonnerre! Il n'y a que le carillon du téléphone qui puisse de temps à autre faire du tapage; mais cette voix criarde n'a rien qui puisse exciter les nerfs. C'est une poitrine dans un corps qui n'a pas ces yeux étincelants, avec des tourbillons étranges, qui foudroyaient les récalcitrants à la rubrique.

Malgré son ton humoristique, le texte campe bien ce personnage sévère et autoritaire qu'a été Mgr **Jean Langevin**, le premier évêque du diocèse.

43. Création de 29 nouvelles paroisses

Au moment où Mgr **André-Albert Blais** devient le 2e évêque de Rimouski, le diocèse compte déjà 69 paroisses. Il y en a 24 sur cette partie du territoire qu'occupe aujourd'hui le diocèse de Gaspé et 45 dans les limites actuelles du diocèse de Rimouski.

Les dernières paroisses à avoir été érigées par Mgr Langevin entre 1882 et 1891 furent celles de **Pointe-au-Père** en 1882, de **Saint-Damase** en 1884, de **Saint-Hubert**, **Saint-Valérien** et **Ville-Dégelis** en 1885, de **Saint-Cyprien** en 1886, d'**Amqui** et de **Val-Brillant** en 1889.

Sous l'épiscopat de Mgr Blais, de 1891 à 1919, 29 nouvelles paroisses ont été créées dont 20 sur le territoire actuel du diocèse de Rimouski. Il y eut **Sayabec** en 1894, **Causapscal** en 1896, Saint-Laurent de **Matapédia** et **Saint-Luc** de Matane en 1903, **Mont-Joli** en 1905, **Cabano**, **Saint-Eusèbe** et **Rivière-Trois-Pistoles** en 1906, **Lac-au-Saumon** et **Saint-Léon-le-Grand** en 1907, **Saint-André-de-Restigouche** en 1909, **Sainte-Florence** en 1910, **Les Méchins** et **Saint-Léandre** en 1911, Saint-Antoine-de-**Padoue** en 1912, **Rivière-Bleue** en 1914, **Price** (Saint-Rémi-de-Métis) en 1916, **Les Hauteurs** (Saint-François-Xavier) et **Sully** (Saint-David) en 1918, **Lac-Humqui** (Saint-Zénon) en 1919.

De 1891 à 1919, sur le territoire qu'occupe aujourd'hui le diocèse de Gaspé furent aussi créées les paroisses d'Anse-aux-Gascons, de Chandler, de Cloridorme, de Saint-Alphonse-de-Caplan, de Saint-Joachim-de-Tourelle, de Saint-Jules-de-Cascapédia, de Saint-Majorique, de Saint-Omer et de Saint-Siméon.

44. Un bon cheval pour l'Évêché

Une lettre du vicaire général à Mgr Blais témoigne du soin qu'il apporta en 1893 au choix d'un cheval pour l'Évêché. Celui-ci rencontre un jour le curé de Saint-Vallier qui lui offre la bête qui pourrait peut-être convenir. Voici ce qu'il écrit à Mgr Blais le 22 août:

J'ai rencontré sur les chars votre ami M. Rainville [...]. Je lui ai parlé de mon désir d'acheter un bon cheval pour Mgr l'Évêque de Rimouski. Il m'a dit qu'il avait un très bon cheval de 6 ans, rouge, crin noir, pesant 1500 livres, très bon, pas peureux, pas très vaillant, mais assez, pense-t-il, pour un évêché... C'est un beau cheval élancé. Il le donnerait à Votre Grandeur pour $120. [...]. Je ne sais si vous vous rappelez avoir vu le dit cheval; c'est lui qui vous a descendu des chars la dernière fois que vous êtes arrêté à Saint-Vallier. Vous avez là un frère qui connaît bien le cheval et qui pourrait vous renseigner. Ne croyez-vous pas qu'il serait à propos que vous lui écriviez? Vous voudrez bien me dire un mot de ce que vous pensez sur la question. Je prends autant de renseignements que possible pour vous faire faire un bon achat.

Que s'est-il passé ensuite? Les vieux livres de comptes accusent, cette année-là, une dépense de 130 $ pour l'achat d'un cheval et une autre de 7,50 $ pour son transport par l'Intercolonial.

45. Communautés religieuses féminines

Sous l'épiscopat de Mgr **André-Albert Blais**, les deux premières communautés religieuses féminines à venir s'établir dans le diocèse furent celle des *Petites Sœurs de la Sainte-Famille* en 1902 et celle des *Filles de Jésus* en 1903.

Érigée canoniquement en 1895, la congrégation des *Petites Sœurs de la Sainte-Famille* avait été fondée à Memramcook au Nouveau-Brunswick en 1860, puis transférée à Sherbrooke au Québec en 1895. En réponse à l'appel de Mgr Blais qui désire leur confier les services de cuisine et d'entretien de l'évêché, les premières sœurs arrivent à Rimouski le 5 décembre 1902. La communauté s'y est trouvée présente et active jusqu'en 1994. En 1904, elles acceptaient de remplir au Petit Séminaire les mêmes fonctions qu'à l'évêché. Elles y seront en service pendant soixante-deux ans.

Les *Filles de Jésus* appartiennent à une communauté française fondée en Bretagne en 1834. Chassées de France par les persécutions du début du siècle, elles arrivent au pays en 1902, offrant leurs services dans le domaine de l'éducation et de l'hospitalisation. Dans le diocèse, elles s'établissent à Notre-Dame-du-Lac dès 1903 et à Pointe-au-Père en 1904 où elles ouvrent un pensionnat. Deux couvents seront par la suite fondés, l'un à Sayabec en 1905, l'autre à Sainte-Blandine en 1910.

46. Construction d'un deuxième évêché

Le premier évêché avait été construit en 1870, trois ans après l'arrivée du premier évêque, Mgr **Jean Langevin**. C'était une maison en brique, haute de trois étages avec sous-sol, attenante au mur ouest du presbytère de la paroisse Saint-Germain. Dans les dernières années de son épiscopat, Mgr Langevin avait pensé agrandir sa résidence, mais son projet n'eut pas de suite.



L'ancien et premier évêché, [avant 1922]. (À droite de l'ancien presbytère, vous avez l'édicule qui servait de chapelle.) Photographe : L.O. Vallée. AAR.

C'est Mgr **André-Albert Blais** qui, au printemps de 1901, dix ans après qu'il eut succédé au premier évêque, prit la décision, non pas d'agrandir le vieil évêché, mais de le remplacer par un nouvel édifice. Il avait confié la préparation des plans à **Jos. J.B. Verret**, de Sherbrooke, qui était déjà à faire exécuter des travaux d'agrandissement à la cathédrale. Cet architecte travaillera en collaboration avec M. le chanoine **Georges Bouillon** d'Ottawa, un rimouskois d'origine.



La construction de l'actuel l'évêché, 1901. Photographe inconnu. Musée régional de Rimouski, Groupe de fonds Clément Claveau, N.A.C. : HR-13450

Le nouvel évêché, construit au coût de 42 000 $, s'élèvera sur le coteau Saint-Jean, loin de ce qui formait alors le cœur du vieux Rimouski. Les travaux s'étendront sur deux ans. Mgr Blais en prendra possession le 23 mars 1903.

47. Communautés religieuses masculines

Sous l'épiscopat de Mgr **André-Albert Blais**, les premières communautés religieuses masculines à venir s'établir dans le diocèse furent celles des *Frères Mineurs Capucins*, des *Pères Eudistes* et des *Frères de la Croix de Jésus.*

Les premiers sont venus en 1894 et se sont installés à Sainte-Anne de Ristigouche, dans l'actuelle Gaspésie. Quant aux *Pères Eudistes*, qui étaient au pays depuis 1890, ils sont venus à Pointe-au-Père en 1903. Il y avait là déjà une petite chapelle que Mgr Langevin avait bénie en 1894, la dédiant à sainte Anne. On avait commencé d'y faire chaque année en juillet une neuvaine de prières et on y venait en pèlerinage de tous les coins du diocèse.

Les *Frères de la Croix de Jésus* sont arrivés aussi en 1903, chassés de France par des lois qui atteignirent toutes les communautés religieuses. Ils étaient une vingtaine, des profès et des novices. Mgr Blais les avait accueillis avec beaucoup de bienveillance. « Nous sentions déjà le pressant besoin pour le diocèse d'une communauté d'hommes vouée à l'instruction des jeunes gens », reconnaîtra-t-il le 30 octobre 1916. Une fois bien implantée à Rimouski, la communauté se verra confier en 1907 l'école des garçons.

48. Les Frères de la Croix de Jésus

Quand les *Frères de la Croix de Jésus* sont arrivés à Rimouski le 25 mai 1903, Mgr Blais leur avait donné pour résidence provisoire l'ancien évêché (voir billet 81).

L'année suivante, il leur fait don d'un vaste terrain situé sur la propriété de l'évêché au sud du chemin de fer. Sur ce terrain, qu'occupe aujourd'hui le Grand Séminaire, les Frères construisent de leurs mains leur maison-mère et leur noviciat. Inauguré le 6 mai 1905, l'édifice sera détruit de fond en comble par un incendie le 18 octobre 1916. Dès l'année suivante, les Frères font transporter sur ces ruines une biscuiterie abandonnée; ils la transforment et en font leur résidence. En 1918, ils y ajoutent une chapelle et en font à nouveau leur noviciat et leur maison-mère.

Pendant toutes ces années, la communauté se recrute « discrètement mais sûrement », note Mgr Blais le 30 octobre 1916. Malheureusement, quatre ans plus tard, au mois de juillet 1920, cent ans après sa fondation à Lyon en France, la communauté doit quitter définitivement Rimouski. Les Frères abandonnent leur propriété à la Corporation épiscopale pour la somme de 14 522,33 $.

49. École chrétienne et catholique

Au début du siècle, les évêques du Québec veulent déjà maintenir partout l'*École chrétienne et catholique*. Mgr **André-Albert Blais** est celui qui l'a le mieux définie. Il écrit le 20 janvier 1904:

L'école chrétienne et catholique, c'est celle dont nous avons l'honneur et l'inestimable avantage de jouir dans toute l'étendue du territoire de notre province, par la grâce de Dieu et au nom de la loi; c'est donc l'école où règne Jésus-Christ, notre rédempteur, notre roi, notre maître, le Seigneur du ciel et de la terre, le roi de tous les siècles, le maître et le juge de tous les hommes, la lumière, la vie et le salut du monde qui croit en lui. […] C'est l'école où le maître a le droit, la liberté et le devoir de prier sans ombrage, de parler de Dieu sans embarras, d'instruire et de former dans le respect et l'amour de notre sainte religion des enfants chrétiens qui croient, qui pensent, qui parlent et qui prient comme lui.

Mgr Blais conclut ainsi son Mandement:

La seule vraie école qui nous convienne, c'est donc bien l'école chrétienne et catholique avec le crucifix qui la décore, la prière par laquelle on commence et on termine chaque classe, son programme d'étude et d'enseignement de matières qui élèvent l'esprit et développent les aptitudes sous l'égide de la foi sans alliage, et le catéchisme qui en est la principale leçon.

50. Le quatrième Séminaire de Rimouski

Pour le Séminaire de Rimouski, les années qui suivent l'incendie de 1881 ne sont pas des plus heureuses. De 1882 à 1892, le Séminaire connaît en effet ses pires épreuves: une désaffection de la part des élèves, un manque de ressources humaines et financières. Faute d'argent, les travaux d'aménagement de l'ancien couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ne s'effectuent qu'au ralenti. En 1892, l'aile des classes de Lettres n'offre encore que des murs de crépi grossier.

Sous l'épiscopat de Mgr **André-Albert Blais**, dans ses premières années, grâce sans doute à des legs nombreux et généreux et à des fondations opportunes, les finances du Séminaire vont se rétablir. Les efforts faits pour attirer un plus grand nombre d'élèves vont aider aussi à augmenter les revenus. Les études surtout retrouvent leur valeur, à ce point qu'on se trouve forcé au début du XXe siècle de doubler l'espace disponible pour recevoir les aspirants. En 1905, une aile de quatre étages doit être en effet ajoutée au vieux couvent.



Le 4e séminaire, août 1918. Photographe inconnu. ARSR, 198.420,R-50.

Ce 4e Séminaire – l'ancien couvent acheté aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame en 1882, auquel a été adjointe l'aile D'Amours (à gauche) en 1905 – gardera sa physionomie jusqu'aux années qui suivront la première grande guerre. Il deviendra à ce moment-là urgent de procéder à un nouvel agrandissement.

51. Une École normale pour filles

C'est Mgr **André-Albert Blais** qui finalement réalise le rêve de son prédécesseur de voir s'implanter dans le diocèse une première École normale pour filles. Dans un mémoire présenté au secrétaire de la province le 15 novembre 1903, celui-ci reprend le projet formulé par Mgr Langevin trente ans plus tôt, le 15 novembre 1873. Comme lui, il fait valoir « la nécessité et l'urgence de la fondation d'une école normale de filles à Rimouski pour

le bien de la formation des jeunes filles qui se destineront à devenir institutrices dans les régions éloignées ». Il pense à la Gaspésie en particulier. Il manifeste aussi clairement son intention de faire appel aux Ursulines de Québec pour assumer la direction de l'établissement.

Au mois de mars 1904, lorsqu'il frappe à la porte du Monastère des Ursulines de Québec, M^gr **André-Albert Blais** n'arrive certes pas en étranger… Celui-ci en effet s'était acquis de profondes sympathies à l'époque où, jeune professeur au séminaire de Québec, il célébrait chaque dimanche la messe dans la chapelle de la communauté, à titre d'assistant-chapelain (1878-1880).

Cette même année, le 21 juin, en présence de M. **Amédée Robitaille**, secrétaire de la province de Québec, les Ursulines, représentées par sept membres de leur chapitre, s'engagent envers le gouvernement « à fonder, établir et maintenir en leur couvent, à Rimouski, une École normale de filles sous le nom de *l'École normale des filles de Rimouski* ».

52. Le terrain offert par M^gr Blais

Le 29 juillet 1904, M^gr **André-Albert Blais** passe contrat devant le notaire **Louis-de-Gonzague Belzile** de Rimouski et, avec procuration reçue des Ursulines, achète le terrain où seront bientôt construits le Monastère et l'École normale. M^gr Blais agit alors en leur nom et paie de ses deniers.

Le donateur décline alors ses intentions : *... pour exprimer le vif intérêt qu'il porte à la cause de la vie religieuse, de l'éducation chrétienne et de la vie intellectuelle dans la ville et le diocèse de Rimouski, à la condition que les Révérendes Sœurs ursulines y établissent et maintiennent à perpétuité pour les fins de sa destination, un monastère de leur Ordre, qui a fourni les premières institutrices et éducatrices de jeunes filles au Canada, depuis les premiers temps de la fondation de cette colonie.*

53. L'emplacement du Monastère-École

Le choix de l'emplacement pour le Monastère-École nécessite l'intervention des religieuses qui n'étaient pas encore venues à Rimouski. S'y présenteront à la fin d'août 1904 : la future supérieure, Mère *Marie-de-la-Présentation* (**Angéline Leclerc**), la supérieure du monastère de Québec, Mère *Sainte-Aurélie* (**Eugénie Roy**) et son assistante, Mère *Marie-de-l'Assomption* (**Georgiana Létourneau**). Voyageant avec leur aumônier, M. **Charles-Édouard Gagné**, elles monteront sur l'Intercolonial et feront en six heures le trajet Lévis-Rimouski. Le carrosse de l'évêque et son cocher les attendaient à la gare.



Le carrosse de M^gr Blais amenant M^gr Charles-Eugène Parent aux Fêtes soulignant le 50^e anniversaire du Monastère des Ursulines. Photographe inconnu. Archives des Sœurs Ursulines de l'Union canadienne (AOSU).

À leur arrivée, les religieuses seront conduites chez les Sœurs de la Charité et l'abbé Gagné, leur guide, sera reçu à l'évêché. Le lendemain, M^gr Blais leur fera visiter le terrain où sera érigé le Monastère-École. C'est évidemment celui où se retrouve aujourd'hui l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). On s'entendra à ce moment-là sur son emplacement.

54. Le Monastère-École enfin construit

Le *Progrès du Golfe* du 4 mai 1906 informe ses lecteurs de l'arrivée, le 1^er mai, des deux premières religieuses : *Marie-de-la-Présentation* (**Angéline Leclerc**) et *Marie-de-l'Assomption* (**Georgiana Létourneau**).

Neuf autres religieuses viendront plus tard, rejoignant leur supérieure pour former avec elle l'équipe de fondation : **Marie Thibault** (Saint-Cyrille, jusqu'en 1912), **Térésa D'Arcy-Duggan** (Marie-de-Jésus, jusqu'en 1914), **Amélie C.-Lislois** (Saint-Étienne, jusqu'en 1920), **Blanche Goulet** (Sainte-Catherine-de-Sienne, qui sera fondatrice de Gaspé), **Atala Ouellet** (Saint-Jean-Berchmans, jusqu'à son décès en 1946), **Laura de Châtigny** (Marie-du Bon-Conseil, jusqu'en 1911), **Eugénie Paradis** (Saint-Vincent-de-Paul, jusqu'en 1919), **Adéline Desrochers** (Sainte-Candide, jusqu'en 1908) et **Florida Beaupré**, (Saint-Siméon, jusqu'en 1912).



Le Monastère et l'École normale en 1906. Photographe inconnu. AOSU.

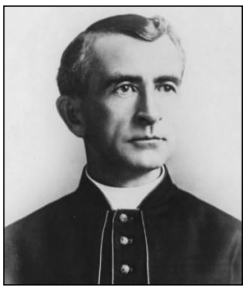
En mai 1906, la construction du Monastère-École n'était pas encore terminée; on en était à la finition intérieure. Du côté de l'École normale, tout sera prêt pour la rentrée du 14 septembre. On y accueillera alors 97 élèves, soit 66 pensionnaires et 31 externes. De 1906 à 1969, on y décernera 3585 brevets d'enseignement, tant élémentaires que complémentaires et supérieurs.

Quant au Monastère, il sera inauguré le 25 juillet, M^gr **André-Albert Blais** y présidant une messe solennelle. Un dîner communautaire sera ensuite servi chez les *sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire*, leurs voisines sur ce coteau qui domine Rimouski. Le 8 décembre, M^gr Blais signe enfin le décret d'érection canonique du cloître et du noviciat… Les religieuses enseignantes y vivront donc en perpétuelle clôture, sous la Règle de Saint-Augustin réformée. Des aspirantes à la vie religieuse pourront aussi y entrer et faire leur noviciat. L'une des premières à le faire sera d'ailleurs une Rimouskoise, **Catherine Lepage**, connue sous le nom de Mère *Marie du Sacré-Cœur*.

55. Premier Principal de l'École normale

Le premier Principal appelé par M^gr André-Albert Blais à diriger l'École normale de Rimouski fut l'abbé **François-Xavier Ross**, un prêtre du diocèse né à Grosses-Roches le 7 mars 1869. Il est alors âgé de 37 ans.

Cette nomination survient le 28 juillet 1906, alors que l'abbé Ross rentre de Rome où il vient de terminer à l'université Apollinaire (aujourd'hui l'université du Latran) des études de droit canonique, obtenant une licence en 1905, puis un doctorat le 19 juin 1906.



L'abbé F.-X. Ross. AAR.

En 1890, **François-Xavier Ross** entre au Grand Séminaire de Québec et amorce des études en théologie. Mais dès l'année suivante, M^gr Blais le ramenait à Rimouski et le nomme surveillant au Petit Séminaire et professeur d'arithmétique et d'algèbre. En 1892, alors que ses études sont à moitié terminées, M^gr Blais l'ordonne sous-diacre et en fait son secrétaire. Pendant quatre ans, celui-ci l'accompagne dans ses tournées de confirmation.

Dans cette première École normale, dira-t-il en 1906 : *on ne forme pas exclusivement des institutrices, mais premièrement des femmes chrétiennes selon toute la force que peuvent prendre ces deux mots si bien faits pour se compléter mutuellement : femme et chrétienne*. Un lettré d'expérience, M. **Maurice Lebel**, lui rendra plus tard ce témoignage : *L'École normale de Rimouski, sous l'habile direction de ce pédagogue de grande classe qu'était M^gr Ross, s'imposa d'emblée à l'attention des éducateurs de la province et ne tarda pas à servir de modèle aux autres institutions du même genre*. (Voir aussi le Billet #100).

56. Le coût des études en 1907

Le 15 mai 1907, M^gr **André-Albert Blais** fixe dans un règlement le prix de la pension et de quelques cours particuliers proposés aux jeunes filles dans les couvents de son diocèse. C'est ainsi qu'il en coûtera désormais 6 $ par mois pour vivre chez les sœurs de la Charité à Rimouski, et dans tous les autres pensionnats du diocèse. Pour l'enseignement de certaines spécialités, les prix suivants sont établis: 3 $ par mois pour l'enseignement de la peinture sur porcelaine, 2 $ pour le piano et la peinture à l'huile, 1 $ pour le dessin au crayon et à l'aquarelle, 0,50 $ pour la clavigraphie, la sténographie et le solfège.

En présentant ce règlement à ses prêtres, l'évêque pense bien pouvoir compter sur eux pour en défendre le contenu auprès des parents. Il leur fournit même un argument : *une pension de six piastres par mois ne représente qu'un déboursé de vingt sous par jour…* Il précise même:

Pour vingt sous par jour, chaque élève a droit à ses trois repas; elle occupe une partie de maison construite et entretenue à des frais de plus en plus considérables à tous égards, et cette même élève reçoit de plus son éducation et son instruction, en suivant le cours élémentaire ou modèle ou académique.

57. Le *couvent neuf* du Saint-Rosaire

Chaque année, le 18 novembre, les **Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire** à Rimouski prennent le repas du soir à la seule lueur des lampes à pétrole, avec sur leur table de la morue salée, des grillades de lard, des pommes de terre en robe des champs (avec la pelure), des oignons frits et de la tarte à la « bisse » (à la mélasse). Elles font ainsi mémoire du premier repas pris en 1907 par leurs devancières dans ce **couvent neuf** qu'elles-mêmes avaient fait construire sur le coteau.



Le « couvent neuf » des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire (1904-1907). La photo est de 1908. Photographe inconnu. ARSR.

Le terrain avait été acheté de M. **Herménégilde Sirois** dix ans plus tôt, soit le 20 avril 1897. Après qu'on eut signé le contrat le 10 juin 1904, les travaux de construction allaient donc pouvoir s'amorcer le 12 juillet. Deux mois plus tard, le 11 septembre, M^gr^ **André-Albert Blais** bénissait la pierre angulaire. En 1907, le bâtiment est complété, du moins à l'extérieur. Pour ce qui est de l'intérieur et pour les dépendances, on y viendra progressivement.

Le 18 novembre 1907, les sœurs vont donc quitter dans l'après-midi le **vieux couvent** - l'actuel musée régional - où elles demeuraient depuis avril 1883, mais où elles avaient habité déjà, du 20 octobre 1876 au 13 avril 1881, cohabitant même pendant quelques semaines avec les sinistrés du Petit Séminaire.

M^gr^ **André-Albert Blais** les avait bien appuyées dans ce projet qu'on évaluait à l'époque à 34 000 $. Dans un mandement du 20 janvier 1904, il invitait tous les diocésains à les soutenir financièrement:

Le 12 septembre (...) marquera le vingt-cinquième anniversaire de la première profession religieuse dans l'institut. Cette date anniversaire (...) serait d'autant plus chère et plus mémorable pour toutes, que la richesse de vos offrandes unies à leurs modiques épargnes, leur permettrait de jeter alors, avec espérance, jubilation et actions de grâces, les fondations de leur nouveau couvent.

Enfin, ce **couvent neuf**, les **Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire** l'habitent toujours. Mais trois fois il sera agrandi: l'aile de l'est en 1939-1941, l'aile de l'ouest avec la chapelle en 1957-1959 et l'aile plus à l'ouest encore avec le centre de soins de santé en 2009-2011.

58. Une crise au Séminaire en 1907

Plus discrète que celle de son prédécesseur, la surveillance de M^gr^ **André-Albert Blais** sur le Séminaire diocésain n'engendre pas moins de tensions.

En 1907, elle aboutit à un véritable affrontement. Le conflit éclate à propos de la nomination d'un directeur au Grand Séminaire. Le conseil que présidait l'abbé **Pierre Banville** suggère à l'évêque deux noms de prêtre. M^gr^ Blais n'en retient aucun et nomme plutôt le chanoine **Joseph-Omer Normandin**, alors âgé de 72 ans. Outré, le conseil refuse cette nomination qu'il juge contraire aux intérêts des jeunes séminaristes et demande à M^gr^ Blais de mieux considérer les suggestions qui lui furent faites. L'évêque maintient sa décision et, jetant de l'huile sur le feu, nomme sans consulter le supérieur l'abbé **François-Xavier Ross** professeur au Grand Séminaire, sans préjudice à ses fonctions de Principal de l'École normale.

Puisqu'il ***est moralement impossible, spécialement dans les circonstances actuelles, de maintenir la paix et d'assurer le bon fonctionnement de la maison***, tous les membres du conseil présentent à l'évêque leur démission. M^gr^ Blais en profite pour faire le ménage; il accepte quelques démissions dont celle de l'abbé **Pierre Banville**, le président, et il en convainc d'autres de demeurer en poste. Informée de cette situation, la Délégation apostolique à Ottawa blâmera discrètement l'évêque.

59. Les premières Caisses populaires

Le Mouvement des Caisses populaires Desjardins voit le jour à Lévis le 6 décembre 1900 dans la maison d'**Alphonse** et de **Dorimène Desjardins**. La première Caisse à être créée dans le diocèse de Rimouski fut celle de la paroisse de **Saint-Germain** en 1908. Elle loge alors à la même adresse que la Banque Canadienne Nationale, soit au 44 de l'Avenue de la cathédrale.

En 1909, le 26 septembre, une deuxième Caisse allait être établie à **Saint-Ulric**. Là comme presque partout ailleurs l'initiative de la fondation revient au curé de la paroisse, M. **Pierre-Célestin Saindon**. *Le Progrès du Golfe* le reconnaît dans son édition du 8 octobre : ***N'écoutant que son zèle et son désir de faire le bien matériel même de ses paroissiens,*** [M. Saindon] ***a généreusement pris l'initiative de cette œuvre destinée à faire d'innombrables bienfaits tant au point de vue de l'épargne que du crédit agricole à toute la paroisse. (...) Comme il doit être fier et heureux de l'enthousiasme général avec lequel on a répondu à son appel***.

Le fondateur des Caisses, M. **Alphonse Desjardins**, avait lui-même pris une part active à cette fondation. ***Nous*** *[lui]* ***devons nos félicitations pour le bien qu'il fait dans nos campagnes***, écrivait-on déjà le 1^er^ octobre.

Enfin, les années passent, et d'autres caisses voient le jour. Le 29 juillet 1937, treize d'entre elles signent la déclaration de fondation de *l'Union Régionale des Caisses Populaires Desjardins du Diocèse de Rimouski*. Ce sont les caisses de Saint-Germain (1908), du Bic (1925), de Saint-Valérien (1927), de Mont-Joli (1928), de Saint-Éloi (1933), de Sainte-Félicité (1934), de Saint-Alexis de Matapédia (1934), de Sainte-Rita (1935), de Saint-Simon (1936), d'Amqui (1937), de Causapscal (1937) et de Saint-Mathieu (1937).

60. Un portrait de curé en 1913

En première page, dans son édition du 6 juin 1913, l'hebdomadaire *Le Progrès du Golfe* trace du curé ce portrait qu'il va reprendre tel quel, cinq ans plus tard, dans son édition du 24 mai 1918 :

Il est un homme dans chaque paroisse qui n'a point de famille, mais qui est de la famille de tout le monde: qu'on appelle comme témoin (...) ou comme agent dans tous les actes les plus solennels de la vie civile; sans lequel on ne peut naître ni mourir; qui prend l'homme au sein de sa mère et ne le laisse qu'à la tombe; qui bénit ou consacre le berceau, la couche conjugale, le lit de la mort et le cercueil; un homme que les petits enfants s'accoutument à aimer, à vénérer et à craindre; que les inconnus même appellent « mon père », aux pieds duquel les chrétiens vont répandre les aveux les plus intimes, leurs larmes les plus secrètes; un homme qui est le consolateur, par état, de toutes les misères de l'âme et du corps, l'intermédiaire obligé de la richesse et de l'indigence; qui voit le pauvre et le riche frapper tour à tour à sa porte, le riche pour y verser l'aumône secrète, le pauvre pour la recevoir sans rougir; qui n'étant d'aucun rang social tient également à toutes les classes; (...); un homme qui sait tout, qui a le droit de tout dire, et dont la parole tombe de haut sur les intelligences et sur les cœurs, avec l'autorité d'une mission et l'empire d'une foi toute faite!

Pourrait-on imaginer qu'une centaine d'années plus tard un hebdomadaire d'ici (ou d'ailleurs) puisse, à la une, esquisser un tel portrait ?

61. Mgr F.-X. Ross, 4e vicaire général

Le 1er juillet 1914, Mgr **André-Albert Blais**, le 2e évêque, choisit comme vicaire général le chanoine **François-Xavier Ross** qu'il avait nommé sept ans plus tôt professeur au Grand Séminaire, sans préjudice à ses fonctions de Principal de l'École normale.

Mgr Blais en effet ne tarit pas d'éloge envers cet homme. Voici ce qu'il écrit à ses prêtres le 28 juin 1914:

Vous savez tous comme moi la piété et la dignité, la fidélité au devoir, l'urbanité, le tact, la discrétion et la prudence, les qualités du cœur et les dons de l'esprit, la science, l'expérience et le dévouement de ce prêtre distingué, qui a d'abord rempli parfaitement l'office de Secrétaire de son Évêque durant plusieurs années, qui a subséquemment dirigé et administré avec succès de jeunes paroisses et s'est fait honneur à lui-même, ainsi qu'à l'institution importante et florissante de notre École Normale dont il est Principal depuis sa fondation, par la sagesse de sa direction, l'efficacité de son enseignement et l'activité de son zèle. Ainsi, tout en gardant dans vos cœurs reconnaissants, le souvenir de celui qui l'a précédé auprès de votre Évêque dans le gouvernement et l'administration du diocèse, je compte avec bonheur, qu'au même titre, vous vous plairez à prêter à son successeur le plein concours de votre confiance et de votre bon vouloir.

Mgr **François-Xavier Ross** succédait alors à Mgr **Louis-Jacques Langis**, « grand vicaire » du diocèse depuis 1891.

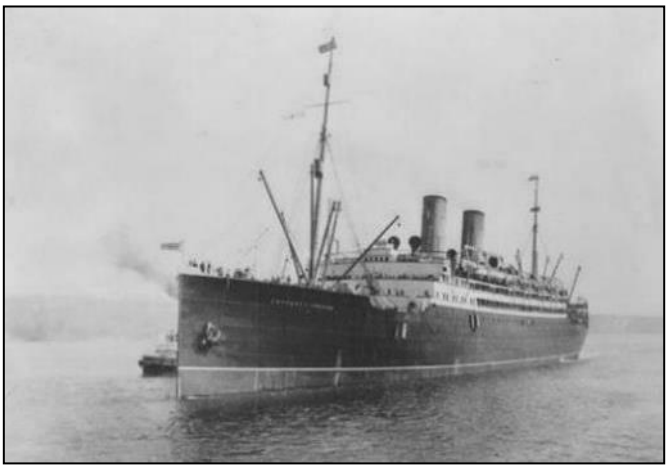
62. Le naufrage de l'*Empress of Ireland*

Les personnes les plus âgées parmi nous se souviennent d'avoir entendu parler de cette catastrophe, la plus tragique dans les annales de la navigation sur le Saint-Laurent. Elle fit plus d'un millier de victimes dont la mémoire est perpétuée à Pointe-au-Père par un monument dédié aux naufragés.

Le Séminaire de Rimouski, dans sa chronique de 1914, rapporte ainsi les faits:

29 mai. - Une catastrophe qui égale celle du « Titanic » vient de jeter la consternation dans la population. Ce matin, à 2 heures, au large de Rimouski, l'EMPRESS OF IRELAND, le splendide paquebot du Pacifique Canadien, est venu en collision avec le charbonnier norvégien, « le STORSTAD » et a sombré immédiatement, engloutissant au fond du fleuve plus de mille passagers. La scène du désastre est couverte de cadavres que ramassent les sauveteurs. Les blessés sont également très nombreux. Le deuil est général.

Le chroniqueur glisse ensuite cette réflexion: ***Hélas! que l'humanité est fragile!***



L'*Empress of Ireland* coulé au large de Pointe-au-Père. Bibliothèque et Archives Canada, PA-116389.

Le 13 juin suivant, les autorités du Séminaire et un bon nombre d'étudiants vont se rendre sur les lieux du naufrage afin de chanter un *Requiem* et un *Libera* à l'intention des victimes. Au cours du voyage, la fanfare des élèves joue plusieurs pièces funèbres. Le supérieur, M. **Romuald-Philippe Sylvain**, fait à cette occasion un éloquent discours que tous les jeunes écoutent religieusement. C'est par le chant de l'*Ave Maris Stella* qu'on termine cette impressionnante manifestation de sympathie à l'endroit des disparus.

63. Vingt-cinq ans d'épiscopat !

Les fêtes organisées en 1915 pour célébrer à Rimouski les noces d'argent épiscopales de Mgr **André-Albert Blais** ont été vraiment grandioses.

Préparées de longue main par le Chapitre de la cathédrale, suivi bientôt par tout le clergé rimouskois, ces manifestations se sont déroulées sur cinq jours, avec un sommet le mercredi et le jeudi, 5 et 6 mai. Ces deux jours avaient été proclamés jours de fête civique par le premier magistrat de Rimouski, M. **Jean-Charles Taché**.

Mais tout avait débuté le lundi avec l'arrivée en gare de Rimouski du cardinal-archevêque de Québec, Mgr **Napoléon-Alexandre Bégin**. Accueil sur le quai au son de la fanfare du Séminaire. Défilé de carrosses jusqu'à l'évêché, puis en direction de la cathédrale. Retour ensuite à l'évêché aux acclamations de la foule, et en passant tout près de la rivière, pour allonger le parcours. Au total, 13 évêques, 130 prêtres (sur les 150 que comptait le clergé diocésain) se sont empressés de venir présenter à Mgr Blais l'hommage de leurs félicitations et leurs bons souhaits.

Trois ans plus tard, on fera encore état de ces événements, alors qu'on publiera tous les textes des allocutions, sermons, etc. C'était en 1918, et on célébrait cette année-là les noces d'or sacerdotales de Mgr Blais.

64. La *Bourse Monseigneur-Blais*

Lors des fêtes organisées en 1915 pour célébrer les 25 ans d'épiscopat de Mgr **André-Albert Blais**, il convenait d'offrir au jubilaire un cadeau digne de la circonstance.

Quelques projets furent soumis. On crut d'abord avec raison que le cadeau qui lui fût le plus agréable serait une contribution qu'il pourrait utiliser pour faire une œuvre en faveur de son séminaire. Quelques-uns proposaient plutôt qu'une somme lui soit offerte sans but déterminé; lui-même déciderait à quelle fin il utiliserait cette offrande. D'autres enfin suggéraient la mise sur pied d'une fondation destinée à favoriser les études supérieures des jeunes prêtres qui enseignaient au séminaire. Jusque-là en effet, on s'était toujours préoccupé de l'existence et de l'organisation matérielle de cette maison. Les circonstances n'avaient pas encore permis de la pourvoir d'un corps professoral bien préparé, comme on l'avait fait dans d'autres diocèses. Or, c'est cette dernière opinion qui prévalut.

En effet, lorsque ces projets furent présentés au jubilaire, celui-ci ne voulut accepter du clergé, des fabriques et des communautés religieuses, d'autre marque de gratitude qu'une somme destinée à former pour le séminaire de jeunes professeurs dans les grandes écoles du pays et à l'étranger. On créa donc cette année-là, avec une mise de fonds de 12 000 $, une bourse qu'on désigna du nom de *Bourse Monseigneur Blais*.

65. Nouvelles communautés religieuses

Sous l'épiscopat de Mgr **André-Albert Blais**, de 1891 à 1919, trois autres communautés religieuses féminines viennent s'établir dans le diocèse. Ce sont d'abord les **Sœurs de la Providence** qui, en 1915, s'installent à Chandler, dans la Baie-des-Chaleurs, sur cette portion de territoire aujourd'hui détachée de Rimouski.

En 1915, les **Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception** avaient fait une tournée des paroisses afin d'y recruter des vocations. Trois ans plus tard, Mgr Blais les autorise à ouvrir à Rimouski un postulat ou une maison de recrutement. Un petit détachement de quatre religieuses vint donc commencer l'œuvre le 15 mai 1919. La communauté avait acquis à cette fin une maison qui appartenait au Séminaire et qui se trouvait sur le site de l'hôpital actuel. Après quelques mois, comme on avait besoin déjà de plus d'espace, la communauté acquiert une autre maison, voisine de celle qu'elle occupait et qui appartenait à un M. Côté.

En 1918, les **Sœurs Servantes de Jésus-Marie**, une congrégation de religieuses contemplatives dont le but est l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, s'implantent aussi à Rimouski. Les quatre premières religieuses arrivent le 26 juillet. Quelques mois plus tard, elles s'installent dans le monastère actuel de Nazareth construit sur un terrain acquis pour elles par Mgr **André-Albert Blais**.



La chapelle du monastère des Sœurs Servantes de Jésus-Marie vouée à l'adoration perpétuelle. Photo : J.-Gérard Lacombe, 6 octobre 1979. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Centres d'archives de Rimouski et de Gaspé, P24,S5,SS3,D136, 01R_P24S5SS3D136_006.jpg

66. Action de grâce pour le cinquantième

Le 15 janvier 1917, l'Église de Rimouski a 50 ans. *L'événement que rappelle cet anniversaire est glorieux pour notre région*, note Mgr Blais dans un mandement émis quelques jours plus tôt.

Celui-ci rappelle qu'il y a cinquante ans *notre territoire est devenu le siège d'une organisation qui fait partie du plan divin pour propager le règne de Jésus-Christ dans le monde et lui faire atteindre sa plénitude*. Il reconnaît que *dans la période comprise entre ces cinquante années, l'église (sic) de Rimouski a apporté sa modeste contribution à ce grand œuvre (sic) de l'édification du corps de Jésus-Christ pour conduire les hommes à cette plénitude suivant laquelle Jésus-Christ doit être formé en nous (Eph 4,12-13).*

C'est donc, en même temps que le sujet d'une glorieuse réjouissance, l'occasion de nous remémorer les dons que Dieu nous a faits et les bienfaits qu'il a répandus sur notre territoire par l'action de notre église (sic), afin de lui en reporter toute la gloire et de lui en rendre grâce par un acte public et un chant de reconnaissance auquel chacune de vos églises sera appelée à mêler sa voix.

Mgr Blais demande alors qu'un *Te Deum* solennel soit chanté le dimanche 21 janvier dans toutes les églises et chapelles de son diocèse.

67. Une sorte de bilan pour Mgr Blais

Le mandement qu'a émis Mgr **André-Albert Blais** le 6 janvier 1917 pour marquer le 50e anniversaire du diocèse apparaît comme une sorte de bilan.

En 1867, écrit-il, *trente-deux paroisses, administrées par quarante prêtres, contenaient 48 000 catholiques. Sur ce même territoire, diminué du Vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent, se dressent aujourd'hui les clochers de 131 églises ou chapelles, remplies par environ 140 000 catholiques aimant leur foi et pratiquant la religion. Ces circonscriptions comprennent 93 paroisses canoniquement érigées, 8 dessertes avec prêtres résidents, et trente missions desservies par des prêtres qui n'y résident pas. Les trois maisons religieuses d'enseignement primaire et les 146 écoles paroissiales d'alors ont pris une extension qui atteste la diffusion de l'enseignement et de l'éducation dans le diocèse: on compte en effet aujourd'hui 14 pensionnats de jeunes filles et 660 écoles paroissiales qui donnent l'enseignement à environ 38 000 enfants.*

Mgr Blais rappelle aussi qu'en 1867 n'existaient dans toute la région que deux communautés religieuses féminines. Sans doute, pense-t-il aux **sœurs de la Congrégation de Notre-Dame** à Rimouski et aux **sœurs de la Charité de Québec** à Cacouna et à Trois-Pistoles, oubliant peut-être qu'à Trois-Pistoles les **sœurs de Jésus-Marie** avaient pris la relève des **sœurs de la Charité** en 1863. Aujourd'hui, se réjouit-il, ***onze communautés, dont huit de femmes et trois d'hommes, se répartissent sur tout le diocèse en 42 maisons qui collaborent, suivant leur destination, aux œuvres de l'Église par l'enseignement, l'exercice de la charité ou le ministère spirituel***.

68. Le séminaire au bilan de 1917

Dans un mandement émis à l'occasion du 50e anniversaire de fondation du diocèse, Mgr **André-Albert Blais** dresse, après vingt-sept ans d'épiscopat, une sorte de bilan sur le séminaire. Son prédécesseur, Mgr **Jean Langevin**, s'était livré au même exercice le 15 janvier 1882, après seulement quinze ans d'épiscopat. Sa première œuvre mentionnée avait été aussi celle du séminaire.

Dans ce mandement du 6 octobre 1917, Mgr **André-Albert Blais** accorde donc lui aussi beaucoup d'attention à l'œuvre du séminaire. Il reconnaît que, dans la forme où il existait en 1867, le séminaire ne constituait que les premiers éléments d'organisation de l'Église de Rimouski. Enfermé alors dans les limites étroites de la vieille église - aujourd'hui le musée régional -, il se composait de 4 prêtres et de 4 séminaristes qui donnaient l'enseignement à 22 élèves répartis entre quelques classes du cours classique. Il se réjouit qu'en 1917, cette maison, refaite et agrandie, compte 252 élèves et 23 séminaristes, sous la direction de 13 prêtres.

Pendant cinquante ans, écrit-il, *le séminaire a fourni à l'Église des prêtres qui ont fait bénéficier le diocèse du fruit de leur sacerdoce, pour multiplier dans les églises paroissiales le nombre des enfants de Dieu, développer la vie surnaturelle dans les âmes par les sacrements, semer la parole divine par la prédication, et pénétrer tout le diocèse des bienfaits de la rédemption de Jésus-Christ. Ainsi se trouva assuré le fonctionnement d'un organisme indispensable au mouvement de la vie sacerdotale dans l'église (sic) diocésaine*.

69. Épidémie de grippe espagnole

Cette grippe qui secoua tout le Québec à l'automne de 1918 fut sans doute à tort qualifiée d'espagnole. Elle avait bien atteint l'Espagne au mois de mai 1918, mais on avait dès le mois d'avril ressenti ses effets en France et en Allemagne. L'épidémie originerait bien plutôt de Russie: des Allemands avaient en effet noté sa présence sur le front de l'est dès l'été de 1917.

À l'automne de 1918, c'est donc tout le Québec qui est atteint. Du mois de septembre au mois de juin, 11 597 décès sont enregistrés. Durant les 24 mois des années 1918-1919, on en inscrit 12 292 dont plus de 3000 à Montréal. Dans le seul comté de Rimouski, sur une population de 35 273 habitants, 2977 cas sont rapportés; on y dénombre 115 décès.

En 1918, dès le début d'octobre, tout est mis en œuvre à Rimouski pour combattre la maladie. Les **Sœurs de la Charité** prennent la direction d'un hôpital provisoire qui s'installe dans les locaux de leur école - le Musée régional actuel. Le docteur M.A. Drapeau est nommé médecin de la municipalité pour la durée de l'épidémie. Tous les édifices publics vont fermer leurs portes, y compris la cathédrale. Dès le début de novembre, l'épidémie régresse. Le 10 novembre, la veille de l'armistice, les églises sont rouvertes presque partout en province.

En quelques semaines, ce fléau aura été plus cruel que la guerre, touchant parfois plusieurs membres d'une même famille, au tout début les adultes âgés de 20 à 35 ans, par la suite les jeunes enfants, les adolescents et les vieillards.

70. Un portrait du deuxième évêque

En première page de l'hebdo rimouskois *Le Progrès du Golfe*, dans son édition du 31 janvier 1919, M. Cyprien Larue trace de M^gr^ **André-Albert Blais** le portrait suivant :

Avait-il à recevoir quelqu'un en audience, que ce fût un grand et puissant personnage ou un pauvre homme du peuple, un docteur en quelque chose ou un simple ignorant, un monsieur délicat ou un rustaud au langage grossier, l'accueil ne variait pas: même empressement, même bienveillance avenante, même réception large, chaleureuse, hospitalière toujours, quoique ce déploiement de politesse et de courtoisie débordante cachât parfois, bien probablement, des ennuis, des tracasseries et des embêtements que, grâce à sa maîtrise de lui-même, il savait divulguer sous des dehors affables et tout pleins de douceur bienveillante.

L'auteur n'hésite pas à conclure: *Monseigneur André-Albert Blais, par sa grande dignité, sa proverbiale gentilhommerie, sa piété virile et vraie, son exquise bienveillance, la rigide simplicité de sa vie, son esprit véritablement sacerdotal, son zèle éclairé pour la gloire de Dieu et de l'Église, les précieuses directions qu'il a su donner à ses ouailles et à son clergé pendant plus de trente ans, ses sentiments profondément chrétiens et canadiens, son énergie prodigieuse et son acharnement au travail, figurera dans l'histoire du Canada français et catholique au rang des plus grands évêques et des plus clairvoyants patriotes de notre temps*.

71. Décès de M^gr^ André-Albert Blais

Le 13 janvier 1919, M^gr^ **André-Albert Blais**, gravement malade, confie l'administration du diocèse à son vicaire général, M^gr^ **François-Xavier Ross**.

Vous Nous êtes témoins, écrit-il à tous ses fidèles diocésains, *que Nous n'avons jamais refusé le labeur et que Nous sommes allés jusqu'au bout de nos forces. Notre Administrateur sera comme un autre Nous-même auprès de vous, et c'est avec une entière confiance que Nous mettons sur ses épaules le fardeau que les nôtres ne peuvent plus porter*. Mais il ajoute: *Il est un devoir, cependant, que Nous ne chargerons personne de remplir à Notre place: c'est le devoir de vous aimer paternellement en Jésus-Christ, et de continuer à prier pour que pas un(e) ne soit perdue de toutes les âmes qui Nous ont été confiées*.

Ce même jour, dans une circulaire au clergé, M^gr^ F**rançois-Xavier Ross** demande que partout dans le diocèse des prières soient faites ***pour obtenir du Dieu tout-puissant qu'il adoucisse l'agonie de notre vénérable évêque et qu'il lui accorde la douceur de la mort des justes***.



Dix jours plus tard, le 23 janvier 1919, M^gr^ **André-Albert Blais** décède à l'évêché. Il est dans sa 77^e^ année. Exposé dans la chapelle de l'évêque, à l'évêché, ses funérailles sont célébrées à la cathédrale le vingt-huit janvier. D'abord inhumé dans le cimetière du monastère des Ursulines à Rimouski, son corps sera déposé le 4 octobre 1971 dans le cimetière de Rimouski.

72. Jugements sur M^gr^ André-Albert Blais

Dans sa contribution au livre *1867-1992: 125 ans de présence en éducation* (UQAR 1993), l'historien **Nive Voisine** relève ces jugements que porteront sur M^gr^ **André-Albert Blais** deux de ses successeurs, M^gr^ **Joseph-Romuald Léonard** et M^gr^ **Georges Courchesne**.

Son successeur immédiat, M^gr^ Léonard, dira de lui qu'il *mit au service de notre Église (...) les ressources d'une*

intelligence souple et cultivée, d'une habileté discrète qui savait attendre son heure, éviter les écueils et amener les événements aux buts qu'il se proposait.

On a vanté aussi partout l'affabilité du deuxième évêque de Rimouski, son aménité. On le disait par ailleurs doux, mais pouvant faire preuve d'énergie et de fermeté. On insistait sur sa discrétion. On vantait aussi beaucoup sa prudence que d'aucuns jugeaient excessive parfois.

Beaucoup plus tard, le quatrième évêque de Rimouski, Mgr **Georges Courchesne** fera mention de cette extrême prudence de Mgr **André-Albert Blais**. Il utilisera alors l'expression « habileté consommée ». Enfin, dans la *terna* (suggestion de 3 prêtres pouvant être évêques) qu'il enverra à Rome, Mgr Courchesne souligne que Mgr **André-Albert Blais** *s'est tenu à l'écart dans toutes les difficultés religieuses qui ont divisé (...) nos religieuses provinces (...) et s'est toujours tenu éloigné également de toutes les extrêmes, ce qui a maintenu intacte sa grande réputation d'homme intègre et de la plus haute prudence*.

73. Première sépulture de Mgr Blais

Des citoyens de Rimouski semblent s'être émus de ce que Mgr **André-Albert Blais** ait choisi comme lieu de sa sépulture le cimetière de la communauté des Ursulines. On le trouvait alors bien loin de ses ouailles. Mgr **François-Xavier Ross**, qui était vicaire capitulaire, dut donc réagir rapidement. Une « importante mise au point » paraît en première page du *Progrès du Golfe* le 7 février 1919 :

Ce serait faire injure à la mémoire de Mgr Blais, écrit-il, que d'essayer [de] faire croire qu'il a voulu être inhumé en dehors de la ville. Voici les faits. Monseigneur voulut avoir sa dernière demeure dans la chapelle extérieure des Ursulines. Les citoyens de Rimouski n'apprendront peut-être pas sans émotion qu'il manifesta très formellement et très souvent, à cette communauté, son désir de les voir construire une chapelle extérieure à l'usage du public de Rimouski.

Le corps de Mgr Blais reposerait donc dans le cimetière des Ursulines en attendant que cette chapelle publique soit construite, sa volonté étant que ses restes mortels y soient *transportés et inhumés définitivement dans le chœur, sous une pierre tombale dont l'inscription sera destinée à recommander le souvenir de (son) âme aux prières des fidèles*.

Pour Mgr Ross, tout est clair : *Monseigneur l'évêque, en demandant sa sépulture chez les Ursulines, s'en faisait comme un moyen d'obtenir une chapelle à l'usage du public*. Et ce qu'il voulait qu'on inscrive sur sa pierre tombale traduisait bien sa volonté de rester proche des siens.

74. Seconde sépulture de Mgr Blais

Pour Mgr **François-Xavier Ross**, les citoyens de Rimouski n'avaient aucunement raison de s'étonner du fait que Mgr **André-Albert Blais** ait choisi le cimetière des Ursulines comme lieu de sa sépulture.

Il s'exprime encore là-dessus très clairement le 7 février 1919 dans un texte paru dans *Le Progrès du Golfe* :

Qui pourrait faire un reproche à un évêque de choisir pour dernière demeure un cloître qu'il a fondé dans sa ville épiscopale, une institution qui est son œuvre, un entourage qui ne l'oubliera jamais, une société pieuse qui ne prononcera jamais son nom que pour le bénir!

Mais la sépulture de Mgr **André-Albert Blais** dans le cimetière des Ursulines ne serait que transitoire, affirme encore Mgr **François-Xavier Ross**. Le corps de l'évêque serait plus tard transféré dans cette chapelle que la communauté construirait dès qu'elle en aurait les moyens.

En attendant, convenait Mgr Ross, *ceux qui brûlent du désir de voir au plus tôt les restes de notre évêque rentrer dans notre ville peuvent hâter ce mouvement en s'intéressant au paiement des frais de la première pierre qui entrera dans la construction de la chapelle publique destinée à servir de monument à son tombeau.*

Cette chapelle des Ursulines ne sera jamais construite. Après la vente du monastère en 1969, le cimetière de la communauté sera transféré dans le grand cimetière de Rimouski, mieux connu aujourd'hui sous le nom de *Jardins commémoratifs Saint-Germain*. Quant aux restes de Mgr Blais, ils y seront inhumés le 4 octobre 1971 dans un lot réservé aux évêques défunts.



Dalle funéraire de Mgr Blais, entre celle de Mgr Pierre-André Fournier et celle de Mgr Jean Langevin, aux *Jardins commémoratifs Saint-Germain* de Rimouski. Photographe : René DesRosiers.

75. Succession de Mgr André-Albert Blais

Quelques jours seulement après que Mgr **André-Albert Blais** fut mis en terre, des journaux de Québec et de Montréal commencent de jongler avec les noms d'un

éventuel successeur. Or, leurs « élus » sont tous des prêtres de la « Ville », ce qui ne manque pas d'offusquer certains lecteurs rimouskois.

Si on y réfléchit, commente alors sévèrement l'un d'eux, *on comprend que leur souci procède de la pensée que le diocèse de Rimouski, comme la Division du Golfe, est une région d'exploitation pour Montréal et Québec. […] Que la Division du Golfe soit au point de vue politique un domaine fructueux d'exploitation, nous ne le savons que trop. Gaspé a ses Lemieux internationaux et Bonaventure son Marcil montréalais. Nous sommes depuis vingt ans et plus affligés d'un Anglais protestant, de Québec, comme conseiller législatif, et nous sommes représentés au Sénat par le cadavre politique de [David-Ovide] L'Espérance. Mais, Dieu merci!* conclut l'auteur. *Il n'y a pas de centre d'exploitation de cette sorte dans l'Église. Elle nomme celui qui lui semble le plus apte au gouvernement du diocèse, et ... généralement elle ne se confie pas aux journalistes... C'est pourquoi il nous semble que la plus élémentaire décence inspirerait aux journaux de la* Ville *de ménager leurs prophéties et de ne pas jouer même avec les noms éminemment respectables qui ont été jetés dans le public.*

Élémentaire décence, titrait alors *Le Progrès du Golfe* dans son édition du 7 février 1919.

76. Les leçons d'un référendum

Il y eut référendum à Rimouski le 10 avril 1919. La question était : *Êtes-vous d'opinion que la vente de bières, cidres et vins légers, tels que définis par la loi, devrait être permise?*

Dans *Le Progrès du Golfe* du 28 mars 1919, Michel Pinard s'étonnait *de rencontrer parmi les plus ardents adversaires du vin, de la bière et du cidre, les extrémistes des deux camps opposés: d'une part les prohibitionnistes outranciers qui veulent que leurs compatriotes n'aient à boire après le premier mai que de l'eau pure et des « pisserines » gazeuses ou sirupeuses, et d'autre part les consommateurs de scotch, de gin et de whisky, qui ne voient dans le vin, le cidre ou la bière que des petites liqueurs de société bonnes pour les femmes et les gosiers trop délicats des tempérants masculins*.

Tous ces gens voteraient donc NON le 10 avril, mais pour des raisons différentes.

Astucieux cependant, le camp du OUI utilise dans sa publicité ce texte que M^gr^ **André-Albert Blais** avait écrit deux ans plus tôt, mais dans un tout autre contexte :

L'usage judicieux d'un vin généreux est permis par les hygiénistes. Nous aimerions que les gouvernements s'efforçassent de diffuser l'usage des bons vins, chez le peuple, comme prophylaxie et antidote à l'alcoolisme. La substitution des liqueurs fermentées aux liqueurs distillées aurait une influence très heureuse sur la moralité et sur la santé publique.

77. Deux décorés de la *Croix Victoria*

Le 16 décembre 1918, le Gouverneur général du Canada, son Excellence le Duc de Devonshire, est à Rimouski pour remettre officiellement, à titre posthume, au père du lieutenant **Jean Brillant** du Bic et à la mère du caporal **Joseph Keable** de Causapscal la *Croix Victoria* que ces deux jeunes militaires se sont méritée sur les champs de bataille.



Le caporal Joseph Keable (1892-1918)



Le lieutenant Jean Brillant (1890-1918)

Les deux sont morts au combat le 8 juin 1918.



Vers 1918 2017

La Croix Victoria, créée le 5 février 1856 et fabriquée à l'origine avec du métal de canons pris aux Russes pendant la guerre de Crimée.

78. Un Monument aux Braves à Rimouski

En 1919, pour perpétuer le souvenir de tous ces braves soldats de 1914-1918 tombés au champ d'honneur, on décide d'une souscription en vue d'ériger à Rimouski un monument qui leur soit dédié. Le projet naît dans l'enthousiasme, mais se développe dans la controverse. Les journaux de l'époque regorgent de textes polémiques, de critiques acerbes, de lettres anonymes ou signées de pseudonymes. Les textes les plus percutants demeurent sans doute ceux du curé de Val-Brillant, l'abbé **Joseph-David Michaud**, publiés dans *Le Progrès du Golfe*.

En dépit de toute cette polémique, la souscription publique s'avère un succès. Le monument est l'œuvre du sculpteur français **Jean Bailleul** (1878-1949), professeur à l'École des Beaux-Arts de Québec. Il est d'abord placé sur la rue de la cathédrale tout près de l'actuel Palais de Justice. Il sera inauguré le 24 septembre 1920. Dans les années 1960, lorsqu'en face du Musée régional on créera la Place des Anciens Combattants, on l'y retrouvera. À l'été 2016, le monument sera restauré puis relocalisé à l'entrée ouest de la ville, à la jonction du boulevard René-Lepage et de la rue Saint-Germain.

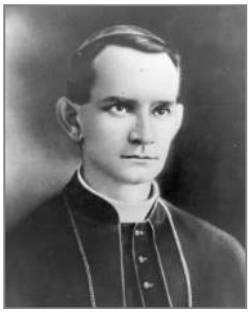


Le Monument aux Braves de la guerre 1914-1918 déplacé en 2016 près du pont de la rivière Rimouski, à l'entrée ouest du centre-ville.

Chapitre 3
Mgr Joseph-Romuald Léonard
1919-1926

79. Mgr J.-Romuald Léonard, le 3e évêque

Après le décès de Mgr André-Albert Blais, son vicaire général, Mgr François-Xavier Ross, avait été nommé vicaire capitulaire. Déjà, on le désignait comme le futur évêque de Rimouski. Mais, à la surprise générale, le 18 décembre 1919, c'est le **chanoine Joseph-Romuald Léonard**, curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli, qui est nommé. Il est sacré évêque par son Éminence le cardinal Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, en la cathédrale de Rimouski le 25 février 1920.



Mgr J.-Romuald Léonard. AAR.

Acadien d'origine, **Joseph-Romuald Léonard** est né à Saint-Joseph-de-Carleton le 19 août 1876. Il fait ses études classiques (1888-1894) et théologiques (1894-1899) au Séminaire de Rimouski. Après son ordination sacerdotale le 25 février 1899, Mgr André-Albert Blais le choisit comme secrétaire. (Voir Billet #107).

En 1905, Mgr Blais le nomme directeur du Grand Séminaire. Mais après quelques mois, la maladie l'oblige à démissionner. Il se retire pendant près de deux ans au presbytère de Saint-Fabien et à Carleton. Le 16 janvier 1907, il est nommé assistant-curé de Bonaventure; le 16 septembre suivant, il devient curé de Saint-Damase. Le 20 septembre 1912, il revient comme directeur au Grand Séminaire mais il ne peut terminer l'année. Il se retire pendant quelques mois au presbytère de Bic. Le 26 août 1913, Mgr **André-Albert Blais** le nomme curé de Saint-Octave-de-Métis. En 1915, on le retrouve curé de Mont-Joli. Il y demeure jusqu'à ce qu'il soit pressenti comme évêque de Rimouski.

80. Encore onze nouvelles paroisses

Au moment où Mgr **Joseph-Romuald Léonard** devient le 3e évêque de Rimouski, le diocèse compte déjà 98 paroisses. Il y en a 33 sur cette partie du territoire qu'occupe aujourd'hui le diocèse de Gaspé et 65 dans les limites actuelles du diocèse de Rimouski.

Les dernières paroisses à être érigées par Mgr **André-Albert Blais** ont été celles de **Sainte-Florence** en 1910, de **Les Méchins** et de **Saint-Léandre** en 1911, de Saint-Antoine-de-**Padoue** en 1912, de **Rivière-Bleue** en 1914, de **Price** (Saint-Rémi-de-Métis) en 1916, de **Les Hauteurs** (Saint-François-Xavier) et de **Sully** (Saint-David) en 1918, de **Lac-Humqui** (Saint-Zénon) en 1919.

Entre 1920 et 1926, sous l'épiscopat de Mgr Léonard, 11 nouvelles paroisses vont être créées, toutes situées sur le territoire actuel du diocèse de Rimouski. Il y eut **Albertville** (Saint-Raphaël) et **Sainte Jeanne-D'Arc** en 1920, **Saint-Cléophas**, **Saint-Marcellin** et **Saint-Narcisse** en 1921, **Packington** (Saint-Benoît-Abbé) et **Saint-Marc-du-Lac-Long** en 1922, **Saint-François-d'Assise** en

1923, **Saint-Vianney** en 1925, **Squatec** (Saint-Michel) et **Saint-Tharcisius** en 1926.

En 1921, sur le territoire qu'occupe aujourd'hui le diocèse de Gaspé furent aussi créées les paroisses de **Saint-Maurice-de-l'Échouerie** et de **Saint-Jean-Baptiste de Capaux-Os.**

81. Les Frères de la Croix de Jésus

Victimes des lois Combes et chassés de la France, les *Frères de la Croix de Jésus* sont reçus à Rimouski le 25 mai 1903 par Mgr **André-Albert Blais** qui les loge provisoirement dans l'ancien évêché. Ils sont 21 (11 profès et 10 novices) et ils s'amènent ici dans le but d'y ouvrir un noviciat et pour y offrir leurs services comme enseignants et exploitants agricoles. Ils vont construire eux-mêmes leur maison sur un terrain que la Corporation épiscopale leur aura cédé gratuitement le 15 septembre 1904. C'est sur ce terrain où se trouve aujourd'hui le Grand Séminaire. Tout ira très vite puisque le noviciat et la maison-mère seront inaugurés le 7 mai 1905. Plus tard, les Frères prendront la direction de quatre écoles : à Rimouski (1907-1913), à Mont-Joli (1909-1915), à Sayabec (1909-1915) et à Matane (1913-1920).

Le 18 octobre 1916, un incendie détruit de fond en comble leur noviciat et ce qui sera devenue leur maison-mère canadienne. Quelques mois plus tard, en 1917, les *Frères de la Croix de Jésus* transportent sur les ruines du bâtiment incendié une biscuiterie abandonnée qu'ils convertissent en résidence et à laquelle ils ajouteront une chapelle en 1918. Ce sera de nouveau leur noviciat et leur maison-mère canadienne.

Avec le temps et après toute une série de déboires, la communauté s'aliénera la sympathie du clergé, et particulièrement celle du vicaire général, Mgr **F.-Xavier Ross** et celle du futur évêque, Mgr **J.-Romuald Léonard**. On reproche à la communauté le manque de formation de ses sujets et des irrégularités canoniques rendant nuls les vœux prononcés par un grand nombre de frères. Bientôt, soit en juillet 1920, tous les frères devront quitter le diocèse, abandonnant leur propriété à la Corporation épiscopale pour la somme de 14 523,33 $.

En 1921, la maison passera aux mains des sœurs *Missionnaires de l'Immaculée-Conception*; elle leur servira de juvénat, de postulat et d'école apostolique. L'année suivante, le bâtiment sera presque entièrement refait, puis il disparaîtra dans un incendie le 6 avril 1926.

82. Vers un nouveau Petit séminaire

Les 22 et 23 juin 1920, le Séminaire fête son 50e anniversaire. Et c'est grandiose! On y organise un conventum qui regroupe plus de 900 personnes, d'anciens professeurs et d'anciens élèves. Pendant deux jours, on festoie joyeusement mais on écoute aussi sérieusement plusieurs anciens vanter les mérites de leur *alma mater*…



Conventum des 22-23 juin 1920 : Après le banquet du 23 juin 1920. On y voit le chapiteau dressé pour l'occasion à l'est du séminaire. Photographe inconnu. ARSR, 198.420, R-52.

Une bonne somme d'argent [65 000 $] est alors amassée, ce qui va permettre la mise en œuvre de l'objectif qu'avait fixé au comité organisateur le 3e évêque de Rimouski (1919-1926), Mgr **Joseph-Romuald Léonard**.

L'objectif alors visé *est l'agrandissement des édifices, de manière à permettre de loger une 60ne d'étudiants en théologie, dans l'aile de l'est, - de disposer des appartements convenables pour les prêtres du personnel, des chambres d'hôtes et les grandes salles nécessaires, dans la partie centrale et l'aile ouest actuelles, - d'élever enfin dans la direction sud-ouest les bâtiments voulus pour accommoder 300 élèves du Petit Séminaire* (Mgr J.-R. Léonard à l'abbé Elzéar Roy le 27 mars 1920. Cf. Nive Voisine, « Les difficiles progrès (1882-1925) » dans En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, Corporation du Séminaire de Rimouski, 2013, p. 72).

C'est donc avec une oreille attentive que, le 21 décembre 1920, l'évêque reçoit du supérieur du Séminaire la demande officielle pour la construction d'un édifice à l'épreuve du feu pouvant recevoir plus ou moins 450 pensionnaires…

83. Les Frères Maristes dans la Vallée

Comme un bon nombre d'autres communautés religieuses, celle des *Frères Maristes* aura été dans la première moitié du XXe siècle un élément actif de la vie scolaire et culturelle du Québec.

Leur Institut a été fondé en France dans la paroisse de La Valla-en-Gier par **Marcellin Champagnat** qui venait tout juste d'être ordonné prêtre et d'y être nommé vicaire. C'est en constatant la misère des enfants de ce coin de pays qu'il a conçu le projet de leur venir en aide en imaginant une nouvelle congrégation de religieux qui seraient voués à l'enseignement dans les zones les plus défavorisées de son pays. Il achète alors une maison proche du presbytère où il habitait et le 2 janvier 1817 il accueille les deux premiers frères.

C'est en 1911 que la province mariste d'Amérique du Nord est créée. Elle se divise en deux missions distinctes, une canadienne et une américaine. Il faut y voir une conséquence directe d'une croissance rapide des effectifs de la communauté. Celle-ci rassemble encore aujourd'hui quelque 3 500 frères, dispersés dans 79 pays à l'œuvre sur cinq continents. Ils partagent leur tâche avec plus de 40 000 partenaires laïques et ensemble ils s'occupent de quelque 500 000 enfants et adolescents.

C'est sous l'épiscopat de M^gr^ **Joseph-Romuald Léonard** que trois religieux de cette communauté vont être désignés pour une fondation à Val-Brillant dans la Vallée de la Matapédia. Ils entrent en fonction le 11 septembre 1920 et le demeureront jusqu'en 1967. Mais ils reprendront du service de 1982 à 1993. L'implication des *Frères Maristes* va dépasser largement le cadre pédagogique; ils seront à l'origine de plusieurs activités dites parascolaires.



La communauté des Frères Maristes œuvrant à Sayabec en 1927.

En 1927, l'action des *Frères Maristes* s'étend à la paroisse voisine de Sayabec; on y enseignera jusqu'en 1939, mais on y reprendra aussi du service de 1965 à 1992. Les deux derniers frères à quitter la Vallée seront le Fr. **Charles-Henri Guay** et le F. **Rosaire Morin.**

84. Une souscription pour le Séminaire

Le 2 avril 1921, M^gr^ **Joseph-Romuald Léonard** donne donc son approbation au projet de « reconstruction du séminaire diocésain », ce qui comprend à la fois le réaménagement du **Grand Séminaire** et, pour le **Petit Séminaire**, un édifice pour 400 à 500 pensionnaires. Par la même occasion, il demande à ses diocésains de verser 5$ par famille pendant cinq ans. Les résultats seront convaincants et à la hauteur des efforts déployés. Entre 1921 et 1927, les paroisses auront versé 212 838 $ dont 56 120 $ la première année.

Voici ce qu'on peut lire cette année-là, le 10 juillet, dans les *Chroniques du Séminaire* :

[…] les prêtres de la maison, aidés de quelques confrères ou amis, des séminaristes et des écoliers, vont à l'assaut de chaque paroisse, de chaque village, de chaque rang, de chaque maison, de chaque famille, de chaque individu, possédant une bourse, afin que chacun fasse sa part, ainsi qu'on disait pendant la Grande Guerre. Le soleil est brûlant, le ciel torride, les chemins sont arides et poudreux, la nature entière halète et pèse comme un manteau de plomb sur les épaules des pauvres mendiants volontaires : ils n'en ont cure. À certains endroits, ils encaissent des injures au lieu et place de dollars : ils n'en ont cure. Une seule chose pour eux compte : il faut rebâtir le Séminaire, et, à cette fin, il faut de l'argent. Le soir, ils rentrent harassés naturellement, écœurés, broyant du noir, n'osant songer qu'ils recommenceront le lendemain, ce métier de chien – puisqu'il faut l'appeler par son nom – et puis le lendemain encore, et toutes les vacances…

85. Les Frères de Notre-Dame-des-Champs

Le 2 janvier 1921, dans une circulaire à son clergé, M^gr^ **Joseph-Romuald Léonard** annonce que l'Institut des *Frères de Notre-Dame-des-Champs* est sur le point de s'établir dans le diocèse.

Ce sera dans la région du Témiscouata et plus précisément dans la paroisse de Saint-Michel de Squatec. *Ces religieux,* écrit-il, *ont en effet l'intention d'y préparer activement la fondation d'un orphelinat agricole.* L'Évêque exhorte alors ses prêtres *à favoriser les vocations pour cette méritante congrégation, en la faisant connaître dans les écoles, au catéchisme.*



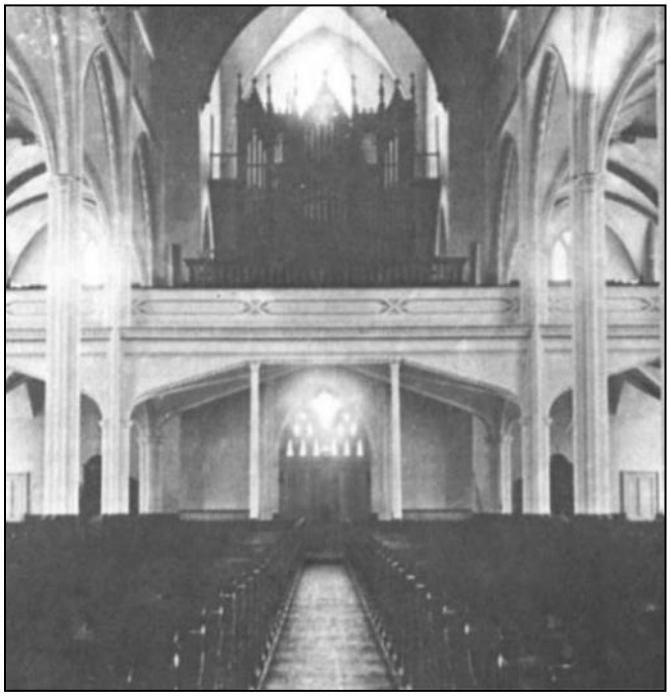
Institut des Frères de Notre-Dame-des-Champs à Sully.
Source : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/6752

Les *Frères de Notre-Dame-des-Champs* sont cependant demeurés très peu longtemps dans le diocèse. Mais celles et ceux auprès de qui ils ont œuvré ont gardé d'eux un excellent souvenir. En 1976, dans une monographie préparée à l'occasion des fêtes du 50e anniversaire de la paroisse de Squatec, des citoyens du Lac-Sauvage ont tenu à témoigner de leur reconnaissance. Ils y ont fait imprimer cet hommage bien particulier, y relatant qu'ils ont fait de la culture au Lac-Sauvage, de 1922 à 1929***. Ils ont défriché***, rapportent-ils, ***6 lots de 100 acres chacun et nous ont inspiré l'amour du sol et de la religion***.

86. Les orgues de l'église-cathédrale

Tout ce qu'on sait du **premier orgue** de la cathédrale de Rimouski, c'est qu'il a été fabriqué à Montréal par M. Samuel-Russell Warren, un américain formé à Boston. Celui-ci est le premier facteur d'orgues professionnel à s'établir au Canada. Il est arrivé en 1836.

Ce premier orgue Warren a été installé au-dessus de l'entrée principale de l'église dans un jubé construit en 1875, soit huit ans après que l'église fut désignée comme cathédrale du diocèse.



Le premier orgue a été installé au jubé-arrière. Les galeries latérales n'apparaîtront qu'en 1920. Photographe inconnu. AAR.

On sait par ailleurs peu de choses sur cet instrument ; on ne possède aucun détail sur sa composition sonore. On sait seulement qu'il a coûté 2 500 $ (soit environ 70 000 $ de nos dollars d'aujourd'hui) et qu'il a été béni le 17 novembre 1875 par Mgr **Jean Langevin**. Il a sûrement été beaucoup utilisé, puisqu'au cours de la première année la Fabrique a voté l'engagement « d'un homme pour souffler le soufflet de l'orgue ».

(Voir dans le collectif *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits,* paru en 2017 aux Éditions de l'Estuaire, le chapitre 7 de M. Gérard Mercure intitulé *L'orgue de la cathédrale : un vibrant témoin de la vie religieuse et culturelle de Rimouski*, p. 181-198.)

* * *

Le **deuxième orgue** de la cathédrale – l'orgue actuel – a été acquis en 1921 de la maison *Casavant Frères* pour la somme de 25 000 $.

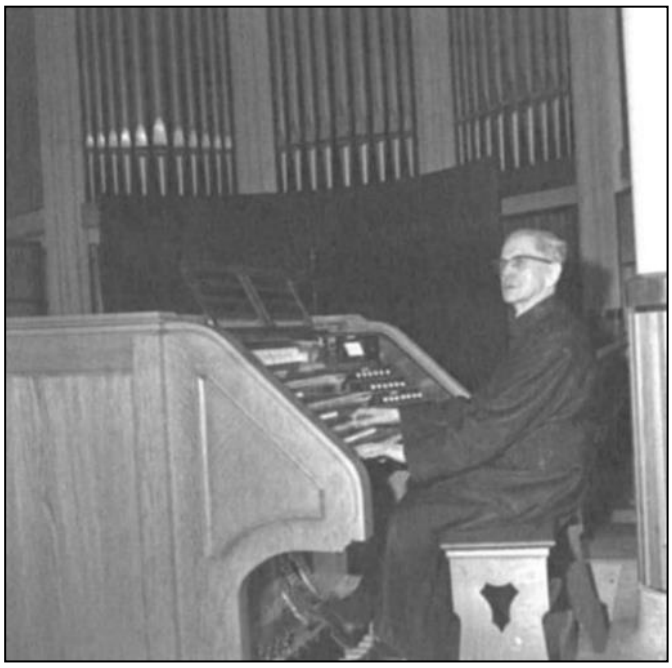
Installé tout d'abord dans le jubé où se trouvait déjà l'orgue Warren dont on ne sait par ailleurs ce qu'il en adviendra, l'orgue Casavant sera un jour de 1967 démonté, puis réinstallé au fond du chœur, lors de travaux majeurs qui transformeront tout l'intérieur de l'église. L'orgue sera à ce moment-là dépouillé de tous les éléments décoratifs qui s'étaient ajoutés au fil des ans depuis 1921.



Le 2e orgue du jubé de 1921 à 1967. Photographe inconnu. CEDAD, Fonds Alphonse Fortin, 27-B2, no 23.

Dans le collectif *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits* (Les Éditions de l'Estuaire, 2017), un des auteurs, M. Gérard Mercure, cite un ancien élève du Séminaire qui évoque un souvenir de sa vie de collège. On est en 1922 :

La chorale du Séminaire, avec l'abbé [Alphonse]Fortin à l'orgue, exécutait le chant. Les autres élèves prenaient place dans les galeries autour du chœur […]. Ceux qui étaient au jubé de l'orgue ne peuvent oublier le magnifique spectacle du chœur, les jours de fête, alors que le baldaquin monumental du maître-autel s'illuminait et que la chorale et l'orgue célébraient la gloire de l'Eucharistie (André Gauvin, *Le passé retrouvée, s.l.n.d., p. 45-46*).



Le chanoine Alphonse Fortin (1889-1974) à la console de l'orgue Casavant, peu de temps après son déménagement après 1967 dans le chœur de la cathédrale. Photographie : Rita Chevron. Collection Richard Saindon, Fonds Rita Chevron.

87. La venue des Oblats à Mont-Joli

Les *Oblats de Marie-Immaculée* ont été présents sur la Côte-Nord dès 1844 ; ils y étaient donc déjà lors de la fondation du diocèse de Rimouski en 1867. Ce n'est qu'en octobre 1921 qu'ils se sont installés à Mont-Joli, moins de deux ans avant que le curé de la paroisse, l'abbé **Joseph- Romuald Léonard**, soit nommé évêque de Rimouski.

Le 17 avril 1921, M^gr^ **J.-Romuald Léonard** proposait donc au Provincial de la communauté, le P. **G.-E. Villeneuve**, de venir dans son diocèse pour y fonder une maison oblate et pour desservir la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes. Sa demande la plus officielle est du 23 avril 1921. La réponse ne va pas tarder puisque le 3 mai le Conseil provincial des Oblats signifie à l'évêque qu'il accepte sa proposition.

Le 31 juillet, la corporation des marguilliers de la paroisse accepte donc de céder et de vendre aux Oblats les terrains, le presbytère et les dépendances ainsi que tout le mobilier. On veut bien assurer à cette communauté la possibilité de tenir une maison pour ses œuvres en même temps que pour le besoin du ministère paroissial. En retour, les Oblats s'engagent à pourvoir à la construction, à l'entretien et aux réparations des dits presbytère et dépendances, tant et aussi longtemps qu'ils auront charge de la cure.

Les premiers Pères, **Oscar Sylvain** et **Adolphe Michaud**, arrivent donc à Mont-Joli le 17 octobre 1921. Le Frère **Edmond Verret** et le postulant **Conrad Samson** les y rejoignent le 28 octobre.



Maison des retraites fermées de Mont-Joli [après 1924]. Photographe inconnu. AAR.

L'été suivant, les Pères vont lancer l'*Oeuvre des retraites fermées* qui accueillera des milliers de retraitantes et de retraitants jusqu'en 1970. Les retraites fermées ont été en effet très populaires durant ces années.

En juillet 1939, les *Oblats* vont accepter l'aumônerie du sanatorium Saint-Georges de Mont-Joli, Ils y vivront les nombreux changements de vocations de cet établissement jusqu'en août 2008. Des religieux *Oblats* se retrouveront aussi aumôniers à l'Hôpital de Rimouski de 1968 à 1983.

88. Le 50^e^ des *Sœurs de la Charité*

Les *Sœurs de la Charité de Québec*, une congrégation fondée en 1849 par **Marie-Anne Marcelle Mallet**, étaient déjà présentes et actives dans le futur diocèse de Rimouski puisqu'elles œuvraient à Cacouna en 1857, soit dix ans avant que le diocèse ne soit fondé. Et elles s'étaient installées à Carleton en 1867, l'année même où le diocèse a été érigé.

* * *

Mais en 1921, aux premiers jours de juillet, les *Sœurs de la Charité* célébraient le 50^e^ anniversaire de leur arrivée dans la ville épiscopale. En effet, deux sœurs y étaient venues en mars 1871 à l'invitation du vicaire général, M^gr^ **Edmond Langevin**, et essentiellement pour y dispenser des soins infirmiers aux séminaristes pendant une épidémie de fièvres typhoïdes. Mais une fois l'épidémie contrôlée, elles étaient retournées à Québec.

Mais l'évêque, M^gr^ **Jean Langevin**, avait en tête un tout autre projet qu'il vient peu de temps après soumettre à la supérieure générale de la congrégation, soit celui de fonder un couvent à Rimouski. Le projet est accepté et les quatre religieuses fondatrices arrivent à Rimouski le 22 septembre 1871 (revoir le Billet #22).

Les *Sœurs de la Charité* vont d'abord habiter la maison de M. **Jacques Lepage** (dite « Maison Déry » en 1926). C'est là une maison qui aurait appartenu déjà à Mgr **Jean Langevin**. Celui-ci, entre septembre 1874 et janvier 1875, l'aurait louée à Louise Turgeon, sœur de la bienheureuse **Élisabeth Turgeon**. L'évêque l'aurait reprise en janvier 1875 pour y loger sa sœur Marie-Antoinette et ses compagnes carmélites (revoir le Billet #25).



Maison de M. Jacques Lepage, alors située au fond du stationnement voisin aujourd'hui de l'édifice Jules-A. Brillant sur l'actuelle rue Saint-Jean. Photo tirée de l'*Album-Souvenir du Centenaire de Rimouski 1829-1929*, p. 12.

Le 23 septembre 1871, au lendemain de leur arrivée, les quatre *Sœurs de la Charité* accueillent déjà un premier malade et, le 26 septembre, elles commencent les visites à domicile. La population de Rimouski est alors de 2 843 habitants. Ce jour-là, une des religieuses écrit dans son journal : ***Notre œuvre principale [est] élaborée : le soulagement des pauvres et des malades.***

En 1873, les *Sœurs de la Charité* s'installent dans une autre maison (dite « Maison Talbot » en 1926), une maison construite par M. **S. Chalifour**, peut-on lire dans l'*Album-Souvenir du Centenaire de Rimouski 1829-1929*, p. 44.



À gauche : *Maison Talbot*, rue de la Cathédrale, appelée autrefois rue des Avocats. Photo tirée de l'*Album-Souvenir du Centenaire de Rimouski 1829-1929*, p. 44.

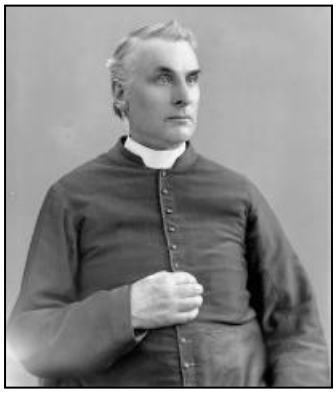
Cette année-là, 1873, Mgr **Jean Langevin**, désireux de les enraciner dans sa patrie d'adoption, leur offre un noviciat puis, l'année suivante, une maison-mère. Malheureusement, une vingtaine d'années plus tard, en 1892, le recrutement dans le milieu se révélant difficile, les *Sœurs* devront faire marche arrière et s'annexer à leur communauté d'origine.

* * *

L'œuvre d'éducation va néanmoins continuer de croître puisqu'en 1876 les *Sœurs de la Charité* vont inaugurer dans l'ancien couvent des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* un *orphelinat* pour jeunes filles. En 1880 s'ajoutera un *jardin d'enfants* et deux ans plus tard, soit un peu avant que les *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* ne quittent Rimouski, un *pensionnat*.

89. Un croquis de l'abbé Georges Bouillon

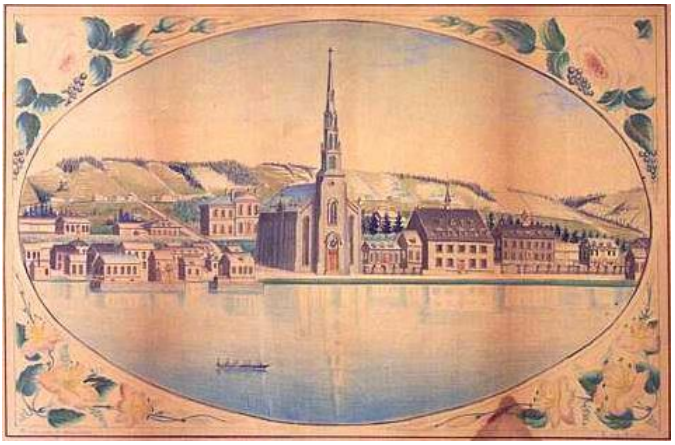
L'abbé **Georges Bouillon** est né à Rimouski le 10 février 1841 ; il décède à Ottawa le 6 avril 1932. En 1866, il a 25 ans ; on le retrouve étudiant au collège de Rimouski. Mais l'année suivante, c'est au collège d'Ottawa qu'on le retrouve et où il poursuit ses études classiques. Plus tard, en 1874, il entre au Grand séminaire de Montréal pour y compléter sa formation sacerdotale. Le 25 janvier 1874, il est ordonné prêtre pour le diocèse d'Ottawa ; et c'est là que par la suite il exercera différents ministères.



L'abbé Georges Bouillon. AAR.

Lui qui n'a pas de véritable formation en architecture, il devient avec le temps architecte… Et afin de parfaire ses connaissances en architecture, il effectue entre 1883 et 1885 un long voyage en Angleterre, en France, en Espagne, en Italie, au Maroc, en Algérie, en Palestine et en Turquie. Tout en assumant ses fonctions ecclésiastiques, il conçoit les plans de plusieurs églises, chapelles, presbytères et couvents. Dans notre diocèse, on lui doit, entre autres plans, ceux de l'église de Saint Moise (1914).

C'est de lui qu'on tient le croquis (à la page suivante) représentant Rimouski en 1867. Il nous permet de situer dans l'espace quelques-uns des bâtiments dont nous avons reproduit jusqu'ici les photos :



Dessin à l'encre et aquarelle de l'abbé Georges Bouillon. Collection : Archevêché de Rimouski.

On reconnaît donc bien au centre la cathédrale et son clocher d'origine. À gauche, l'emprise de la rue des avocats, l'actuelle rue de la cathédrale. Au premier plateau, à droite : le Palais de justice. En face, mais un peu plus haut sur la rue des avocats : la maison de M. **S. Chalifour** (voir Billet #88). Au même niveau, mais à l'extrême gauche : la maison de M. **J. Lepage** (voir Billet #88). À droite de la cathédrale, dans l'ordre : le presbytère, le premier séminaire (ancienne église, « couvent gris », musée actuel), et le premier couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame arrivées à Rimouski en 1855 (voir Billets #20 et #21).



1890 : à l'arrière-plan, de gauche à droite : le Séminaire (ex-couvent-école des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*, l'hospice-orphelinat des Sœurs de la Charité, (le couvent des sœurs des Petites Écoles), l'évêché, le presbytère et la cathédrale. Photo : Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, 1993, p. 206.

90. Les *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* (1855-1882)

En 1851, le curé de Rimouski, l'abbé **Cyprien Tanguay** avait fait des démarches auprès de la communauté des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* pour qu'elles viennent s'établir dans sa paroisse afin d'y ouvrir une maison d'éducation pour jeunes filles. La congrégation n'a pas pu cette année-là donner suite à sa demande. La réponse ne viendra que quatre ans plus tard, en 1855.

Mais déjà en 1845 on avait construit une maison qu'on appelait « Maison de la Fabrique » et qui allait servir de salle publique et éventuellement d'école. Cette maison, située à l'ouest de la 2e église, pourrait être celle qu'on aperçoit sur ce croquis réalisé en 1846 par le député de Rimouski, M. **Joseph-Charles Taché** et qu'on retrouve dans le collectif *Histoire du Bas-Saint-Laurent,* (1993, p. 311).



Croquis de l'église et de l'école réalisé par M. Joseph-Charles Taché en 1846. AAR.

En septembre 1855, les *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* vont y emménager et c'est sans tarder qu'elles y tiendront leurs classes. Et pour cette première année, elles vont accueillir 47 jeunes filles, des pensionnaires et des externes. L'année suivante, on ajoute au bâtiment un second étage, ce qui va permettre l'aménagement d'une chapelle. Les travaux iront bon train, puisque déjà une première messe y sera célébrée le 2 janvier 1858. Les travaux ne sont pourtant pas terminés ; ils ne le seront qu'en 1866.



Le « couvent-école » des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* vers 1875. Photographe : L.O. Vallée. Archives de la Congrégation.

Ce serait, peut-on penser, ce nouveau « couvent-école » des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* – complètement achevé – qu'on aperçoit sur cette photo tirée de l'*Album-Souvenir du Centenaire de Rimouski 1829-1929*, p. 6. On l'identifie : *Couvent de la Congrégation*, puisqu'on ajoute : *(démoli)*. Ce serait ce qui s'est produit en 1883. Enfin, c'est ce « couvent-école » qui, en 1875, sera cédé aux *Sœurs de la Charité* de Québec.

Mais les années passent… Et les *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* commencent à se sentir à l'étroit dans ce couvent-école. En 1871, elles décident donc de la construction d'un nouveau bâtiment, celui-là beaucoup plus spacieux. Elles commencent par échanger une partie du terrain qui étaient le leur, et où elles se trouvaient, contre 4 arpents de terrain qui appartenaient à la Fabrique. Au printemps de 1873, les travaux vont donc pouvoir commencer. La bénédiction de la première pierre a lieu le 31 mai 1873.

Enfin, bien que les travaux ne soient pas complètement terminés, l'édifice de trois étages, en pierres et en briques, pourra accueillir sa première cohorte d'élèves en 1875, au début de l'année scolaire.



Le couvent-école des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* (1875 à 1882). Photographe inconnu. UQAR, Archives régionales. Collection de la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Collection régionale de photographies.

NOTE : L'historien Nive Voisine, dans l'ouvrage collectif de 2013 sur l'histoire du Séminaire, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, p. 42, fait remarquer qu'il s'agit probablement ici du premier édifice institutionnel de la ville de Rimouski à tourner le dos au fleuve.

Quelques années passent encore… Avec le temps les *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* se rendent compte que les coûts reliés à la construction de leur plus récent couvent ont été sous-évalués. Le pensionnat accueille en effet de moins en moins d'élèves puisque la région subit une récession. Elles sont donc dans une impasse et pour en sortir elles demandent au Département de l'Instruction publique l'autorisation d'ouvrir une école normale, ce qui leur est refusé.

En 1879, elles vont demander à Rome la permission de vendre leur établissement. Elles presseront l'évêque, M^gr^ Jean Langevin d'intervenir en trouvant une congrégation religieuse qui pourrait leur succéder ou encore en achetant lui-même l'immeuble. Mais aucune communauté religieuse capable d'intervenir n'est en vue.

En 1881, - la nature fait bien les choses ! - un incendie détruit le Séminaire. La corporation du Séminaire va donc acheter le couvent des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* (voir Billet #41). En 1882, la communauté des *Sœurs de la Congrégation* va quitter définitivement Rimouski.

91. L'œuvre *éducative* des *Sœurs de la Charité de Québec*

Au printemps de 1875, les *Sœurs de la Charité de Québec* vont donc aménager dans l'ancien « couvent-école » des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*. (Revoir le Billet #90). Mais pour elles aussi, ces lieux trop exigus deviendront vite inadéquats. Le bâtiment qui avait été construit entre 1845 et 1856 sera alors démoli en 1883 et remplacé par un autre beaucoup plus spacieux, mais qui devra néanmoins être agrandie en 1902 ; on y ajoutera alors une aile vers l'ouest.



Photo prise, dit-on, lors de l'inauguration de l'Hospice-Orphelinat des *Sœurs de la Charité de Québec* le 18 juin 1890… mais ne voit-on pas, à droite du corps principal, l'agrandissement de 1902 ? Photographe : (Ph. ?) E. Mercier. BanQ, Collection initiale, P600, S6, D5, P567.

Inauguré en 1890, l'Hospice-Orphelinat des *Sœurs de la Charité* accueillera des personnes âgées, des prêtres retraités et des orphelins, pensionnaires ou externes.

* * *

Oh malheur ! Cet immeuble sera la proie des flammes le 30 décembre 1907. Après cet incendie et pendant deux ans, l'ancienne église paroissiale (aujourd'hui le Musée régional) sera mise à la disposition des *Sœurs*; on lui donnera le nom de « Couvent ou Externat Saint-Joseph », mais on la verra plus souvent désigné sous le nom de « couvent gris ». Les *Sœurs* y recevront leurs élèves, des filles de niveau primaire, secondaire et commercial, dans des classes qui auront été aménagées dans l'ancien évêché, situé tout près de la vieille église, mais plus à l'est.

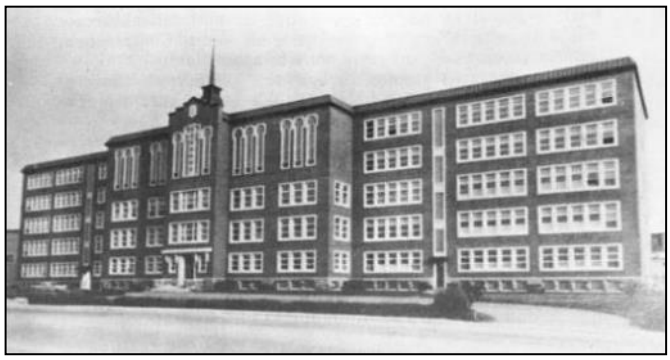
C'est avec des efforts concertés des uns et des autres qu'on se relèvera de cet incendie, si bien que quatre ans plus tard, en 1911, l'Hospice-Orphelinat sera reconstruit et pourra de nouveau remplir sa mission.



L'Hospice-Orphelinat des *Sœurs de la Charité* de Québec. Photographe inconnu. Source : *Album-Souvenir du Centenaire de Rimouski 1829-1929*, p. 57.

* * *

Anticipons enfin… Le 6 mai 1950, lors de la « nuit rouge » à Rimouski, l'Hospice-Orphelinat des *Sœurs de la Charité* disparaît… Mais rapidement la communauté décide de poursuivre à Rimouski son œuvre et de reconstruire. Le nouvel édifice portera le nom d'*Institut Monseigneur-Courchesne.* On y accueillera désormais « l'enfance orpheline ou malheureuse et des enfants inadaptés aux plans physique et intellectuel ».



L'Institut Monseigneur-Courchesne. Photographe inconnu**.** Archives des Sœurs de la Charité de Québec.

En 1974, l'*Institut Monseigneur-Courchesne* passera en d'autres mains; il sera vendu à l'*Institut maritime du Québec*, une école rattachée au Cégep de Rimouski.

Quant aux religieuses qui œuvraient dans le secteur de l'éducation, établies en résidence, elles vont poursuivre encore quelques années leur apostolat. La dernière à quitter Rimouski le fera en 1996.

92. Sous le *couvent gris*, la 2e église!

La photo suivante permet de bien situer dans l'espace ces deux édifices que sont à l'ouest de la cathédrale le *couvent gris* et l'*Hospice-Orphelinat* des *Sœurs de la Charité*.



Rimouski vu du large. Photographe inconnu. Source : *Album-Souvenir du Centenaire de Rimouski 1829-1929*, p. 26.

Or voici une autre photo du « couvent gris » :



Le « couvent gris ». Photographe inconnu. Bibliothèque et Archives Canada (BAC), collection Jules-Ernest Livernois / MIKAN 3331025.

En observant bien cette photo et la suivante, on découvre qu'au cours des ans le « bâtiment-église » a subi des transformations majeures. Qui en effet peut imaginer que là-dessous se trouvait la 2e église de Rimouski et le *Musée régional* actuel ?



La 2e église de Rimouski (entre 1868 et 1872). Photographe inconnu. CEDAD, Fonds du Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, 55B4, no 9b.

Un rappel : La 2e église a été construite en 1823 et fut ouverte au culte l'année suivante. Elle est abandonnée comme lieu de culte en 1862, la future cathédrale ayant été construite entre 1854 et 1859. La 2e église a dès lors changé de vocation ; le *Collège industriel* qui se préparait à enseigner le commerce, l'agriculture, les arts mécaniques et la navigation s'installe alors dans la sacristie.

Plus tard, en 1862, la nef de l'église, dépouillée de son ornementation, est transformée, comme on peut le voir sur la photo précédente, en un édifice de trois étages. Dès 1863, on trouve là un collège classique et à partir de 1864 on y enseigne la théologie, l'édifice devenant un collège-séminaire, le premier *Séminaire de Rimouski*. En 1882, le collège-séminaire quitte définitivement l'église et aménage dans de nouveaux locaux.

Entre 1883 et 1900, les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire feront de l'ancienne église leur maison-mère. Enfin, à compter de 1907, le bâtiment servira d'école qu'occuperont les *Sœurs de la Charité de Québec*.

Enfin, le 24 juin 1972, la 2e église de Rimouski accueillera le Musée régional de Rimouski et c'est l'abbé **Jean-Yves Leblond** qui en sera le premier directeur.



Le Musée régional de Rimouski tel qu'il apparaît aujourd'hui. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

93. Les Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception (1919)

C'est le 15 mai 1919, en réponse à une demande que la fondatrice **Délia Tétreault** avait faite à Mgr **André-Albert Blais**, que les *Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception* s'établissent à Rimouski avec la mission d'y promouvoir l'*Oeuvre de la Sainte-Enfance* et pour y assurer une animation missionnaire en milieu scolaire et paroissial. Elles occupent alors un petit logement dans une résidence de la rue Sainte-Marie.

En 1921, la communauté acquiert de la Corporation épiscopale l'immeuble de la rue St-Jean-Baptiste que les *Frères de la Croix de Jésus* avaient cédé à la Corporation épiscopale au moment où ils ont quitté définitivement Rimouski en juillet 1920 (revoir les Billets #48 et #81).

Si les *Sœurs* sont devenues propriétaires de cet immeuble qu'elles ont pratiquement refait l'année suivante, c'était pour y accueillir une quinzaine de jeunes filles qui se préparaient à obtenir un brevet élémentaire ou supérieur d'enseignement. Durant la période des vacances, elles y accueilleraient des femmes qui souhaiteraient y faire une retraite spirituelle.

Par malheur, cet immeuble disparaîtra dans un incendie en 1926. Et plutôt que de reconstruire tout de suite une maison sur ce terrain, les *Sœurs* choisissent d'en acheter une qu'elles peuvent habiter sans délai sur la rue St-Germain Ouest. Elles acquièrent donc la maison du sénateur **J.-B.-R. Fiset**, le père de **Sir Eugène Fiset**.



Résidence des Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception (1926-1950). Photographe inconnu. AAR.

NOTE : La photo laisse voir derrière un agrandissement… Mais tout cet ensemble disparaîtra dans le grand feu de 1950.

94. L'institut des Frères du Sacré-Cœur

En 1921, Mgr **Joseph-Romuald Léonard** invite les *Frères du Sacré-Cœur*, une communauté d'origine française, centenaire cette année-là puisque fondée à Lyon en 1821 par le Père **André Coindre**, à venir ouvrir à Rimouski un Juvénat dans le but d'y recruter des jeunes de 14 à 15 ans et de les former à devenir un jour des religieux enseignants.

Lorsqu'il fut curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes à Mont-Joli, le futur évêque avait pu apprécier le travail de ces religieux. Il le reconnaît dans une lettre du 3 juin 1921 :

Depuis quatre ans ces dignes religieux travaillent dans notre diocèse. Je les ai vus à l'oeuvre et je puis rendre témoignage de l'excellent esprit qui les anime, et de leur habilité dans le travail délicat de la discipline intellectuelle et morale auquel il faut soumettre les enfants.

C'est donc lui qui les avait fait venir dans sa paroisse en 1917 pour remplacer, à la direction de l'Académie Saint-Joseph, les *Frères de la Croix de Jésus*. Cette année-là,

l'école avait donc pu ouvrir ses portes le 1er octobre et les Frères venus d'Arthabaska - Calixte, Odilon, Rémi, Alphérie et Grégorius - y accueillir dans quatre classes leurs 134 élèves.

Quand, en 1921, il invite la communauté à venir s'établir à Rimouski, Mgr Léonard met à leur disposition une maison qu'il possédait sur la rue Tessier, près de la rivière. L'année suivante, les religieux vont construire sur la rue Saint-Jean-Baptiste le *Juvénat Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Le bâtiment qui devait être livré en octobre 1922 ne le sera cependant que l'année suivante. Son inauguration et sa bénédiction par Mgr Léonard auront lieu le 10 juillet 1923.



Juvénat des Frères du Sacré-Cœur [entre 1926 et 1937] au 325 de la rue Saint-Jean-Baptiste Est. Photographe : Jules-Ernest Livernois. BAC, *Collection J.-E. Livernois*, PA-023704.

En 1924, la Commission scolaire accepte de confier à la communauté des *Frères du Sacré-Cœur* les classes de garçons. Le 1er septembre, 7 Frères, venus d'Arthabaska, allaient dispenser leur enseignement à 215 élèves répartis en cinq classes dans une bien modeste école qui se trouvait alors sur le quai en face de l'Hospice des *Sœurs de la Charité*. Construite en 1898, cette école avait tour à tour été dirigée par les *Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire*, les *Frères de la Croix-de-Jésus*, puis par des institutrices laïques. C'était avant d'entrer dans une toute nouvelle école – l'École Sacré-Cœur – située à l'angle des rues de l'Évêché et Saint-Louis.

Déjà, en 1929, on avait dû procéder à un agrandissement du collège, portant le nombre de classes de huit à douze. Cette année-là, à l'ouverture des classes en septembre, l'école comptait 13 religieux éducateurs et 320 élèves. Le programme des études allait être progressivement poussé jusqu'à la 12e année des études primaires supérieures. Les archives du collège conservent les noms de 129 religieux qui ont œuvré à cette école.

Le *Juvénat des Frères du Sacré-Cœur* qu'on avait inauguré en 1923 sera démoli en 1967 pour faire place à une Maison dite « provinciale » qui sera construite en 1968-1969. Les Frères y aménageront le 28 novembre 1969.



Maison provinciale des Frères du Sacré-Cœur (1969 s) située au 325, rue Saint-Jean-Baptiste Est. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

95. Les Sœurs de la Charité de Québec (1921)

En 1921, l'édifice que les *Sœurs de la Charité* occupent sur le site actuel de l'*Institut maritime* sert toujours d'hospice pour les vieillards et de pensionnat pour les jeunes filles.



École des *Sœurs de la Charité* (Cours primaire, élémentaire et supérieure. Cours commercial. Hospice, Orphelinat). Photographe inconnu. Source : Album *Mon clocher,* d'Aurèle Laplante, p. 7.

Dans l'ancienne église – le « couvent gris » - située à proximité, restaurée après la cession que leur en avait faite Mgr **André-Albert Blais**, les *Sœurs* tiennent aussi sous le nom d'*Académie Saint-Joseph* l'école des filles de la ville, avec une salle dite « d'accueil pour l'enfance ».

Depuis son établissement, cette maison des *Sœurs de la Charité* a abrité près de 1000 femmes âgées ou infirmes et au-delà de 2000 orphelines. Au total, plus de 7000 enfants y ont reçu une éducation et une instruction chrétienne.

96. Un nouveau diocèse en Gaspésie

La période de 1850 à 1920 en est une de consolidation, tant pour les Églises catholiques que pour les Églises protestantes en Gaspésie.

En 1882, tout le territoire situé au nord du fleuve et du golfe du Saint-Laurent est détaché de Rimouski et devient la Préfecture apostolique du Golfe du Saint-Laurent. Le préfet nommé est Mgr **François-Xavier Bossé**, alors curé de Douglastown. Durant les trente années qui vont suivre, on parlera encore d'un diocèse en Gaspésie, mais il n'y a pas de démarches sérieuses qui seront entreprises.

Le 16 février 1920, Mgr **Joseph-Romuald Léonard** succède à Mgr **André-Albert Blais** au siège épiscopal de Rimouski. C'est un acadien d'origine, un gaspésien né à Carleton. À partir de l'été 1920, la question se repose, et elle sera débattue en différents milieux. En octobre 1921, un Mémoire est préparé ; on demande à Rome la création d'un diocèse en Gaspésie, qui comprendrait les deux comtés civils de Bonaventure et de Gaspé, avec un siège épiscopal à Gaspé même.

À l'automne de 1921, Mgr Léonard part pour Rome en visite *ad limina* ; il en profite pour présenter lui-même la requête au Pape **Benoît XV**. Il est reçu en audience privée le 11 novembre 1921. Or, le pape décède le 22 janvier 1922. **Pie XI** lui succède dès le 6 février. Un mois plus tard, le 22 février, Mgr Léonard, qui se trouvait toujours à Rome, est reçu en audience privée par le pape **Pie XI**. Un rapide coup d'œil sur la carte du diocèse de Rimouski le convainc de l'utilité de diviser un si vaste territoire ; il promet donc à Mgr Léonard de s'en occuper personnellement. À la mi-mars, Mgr Léonard est de retour à Rimouski.

Ses interventions ont été si efficaces que dès le 5 mai 1922 la bulle érigeant le diocèse de Gaspé est signée à Rome. Mgr Léonard en est informé le 11 mai et la bulle apostolique promulguée le 20 août à la cathédrale de Rimouski. Le vicaire général de Mgr Léonard, Mgr **François-Xavier Ross**, est nommé premier évêque de Gaspé le 11 décembre suivant.

97. Un premier hôpital à Rimouski

En 1918, lors de l'épidémie de grippe dite « espagnole », un hôpital temporaire avait été installé dans les locaux de l'école des filles que tenaient les *Sœurs de la Charité de Québec* (revoir le Billet #69). On peut aujourd'hui avancer que ce sont ces événements qui ont amené la fondation à Rimouski d'un premier hôpital.

Mgr **André-Albert Blais**, qui est décédé en 1919, avait depuis longtemps souhaité qu'il y eut un hôpital à Rimouski, voire un hôpital « régional ». Mais c'était là un projet audacieux et difficile à concrétiser. De fait, ce ne sera que le 10 juillet 1923 que son successeur, Mgr **Joseph-Romuald Léonard**, afin de répondre aux besoins non seulement de Rimouski mais de tout le diocèse, autorisera la fondation dans sa ville épiscopale d'un hôpital qu'on dira « régional ».

Et c'est grâce à l'abbé **Jean-Charles-Godefroy Gaudin** qui est décédé à l'évêché en 1901 et à son legs testamentaire de 8 500 $ qui aura donc fructifié pendant 23 ans, grâce aussi à de généreuses contributions de citoyens dont un don de 5 000 $ de la Ville de Rimouski, que Mgr Léonard put ainsi décider d'aménager en hôpital les deux maisons qu'il avait obtenues des *Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception* dans un échange réalisé deux ans plus tôt, en 1921. Ces deux maisons étaient voisines l'une de l'autre, l'une ayant appartenu à un M. **Asselin**, l'autre à Me **J.-Elzéar Pouliot**. Vraisemblablement, ces deux maisons se trouvaient situées sur la rue des Avocats (l'actuelle rue de la Cathédrale). C'est dans cette dernière, la plus spacieuse, que sont demeurés successivement les *Frères de la Croix de Jésus* en 1917 et les *Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception* par la suite.

Reliées entre elles, ces deux maisons vont donc constituer le premier hôpital de Rimouski, un petit hôpital de 25 lits. Et ce sont les *Sœurs de la Charité* qui en auront la direction ; elles vont y accueillir leur premier malade le 1er novembre 1923.

98. L'École moyenne d'agriculture

Les trois évêques qui se sont succédés à la tête du diocèse depuis sa constitution en 1867 ont toujours manifesté un profond attachement à la classe agricole.

L'implantation d'une *École moyenne d'agriculture* à Rimouski est le fruit de longues tractations qui, à partir de 1922 et sous l'épiscopat de Mgr **Joseph-Romuald Léonard**, ont lieu entre le Séminaire de Rimouski et le ministère de l'Agriculture du Québec. Ce sont M. le chanoine **Joseph-Alphonse Moreault**, alors procureur du Séminaire, et son frère, le Dr **Louis-Joseph Moreault**, maire de Rimouski et député provincial à partir de 1923, qui arrivent à convaincre les autorités gouvernementales de bien vouloir octroyer au Séminaire la gestion de cette future école.

Le 22 septembre 1923, un premier contrat d'une durée de 25 ans est d'abord approuvé par le Conseil du Séminaire, puis signé par les deux parties le 26 octobre.



L'*École moyenne d'agriculture* située sur la rue St-Jean-Baptiste Ouest, à l'angle des rues St-Jean-Baptiste et St-Louis. (À cette époque, la rue St-Louis n'avait pas encore été prolongée vers le sud). Photographe inconnu. Source : Album *Mon clocher* d'Aurèle Laplante, p. 7.

L'*École moyenne d'agriculture* de Rimouski ouvre donc ses portes le 16 septembre 1926 et s'intègre aux activités du Séminaire. La rentrée des classes se fait généralement après les récoltes et les grandes vacances arrivent tout juste avant les semences. Les cours offerts sont d'une durée de deux ans et s'adresse donc en tout premier lieu aux fils de cultivateurs. Contrairement aux écoles supérieures d'agriculture, la formation qu'elle propose est d'abord pratique; il ne s'agit pas d'un cours scientifique et ses diplômés ne peuvent pas devenir professeurs. L'École vise à former des cultivateurs compétents. Sa fondation s'intègre alors dans l'important courant de mise en place d'« écoles de métiers » qui marque le domaine éducationnel québécois des années 1920. Enfin, un autre rôle fondamental lui est attribué, et c'est celui d'empêcher le déracinement de la jeunesse du milieu agricole.

L'*École moyenne d'agriculture* de Rimouski fermera ses portes en 1969. En 1938, on écrivait : *L'urgence de cette formation apparaît clairement si on remarque que cette école… reçoit régulièrement 60 élèves*. En 43 ans, de 1926 à 1969, l'École aura reçu 1 529 élèves et décerné un *Diplôme de connaissances agricoles* à 708 d'entre eux.

L'immeuble connaîtra à ce moment-là une autre vocation. On lui donnera le nom de « Résidence Lionel-Roy » et on y accueillera jusqu'en 2014 des prêtres âgés et retraités.

Une grange-étable en forme de T, située derrière l'École à 500 pieds de la rue St-Jean-Baptiste, aurait été construite en 1920. Elle fut entièrement détruite dans un incendie le 16 janvier 1954. Elle sera remplacée par une nouvelle grange-étable qui, elle, sera démolie en 1969. C'est cette année-là que l'*École moyenne d'agriculture* de Rimouski a fermé ses portes.



Grange-étable de l'*École moyenne d'agriculture*, [vers 1930]. Photographe : Batten Ltd. CEDAD, Fonds du Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, 55A6, no 198.

99. Mgr C.-A. Carbonneau, 5e vicaire général



Mgr C.-A. Carbonneau, AAR.

Mgr **Charles-Alphonse Carbonneau** a déjà 76 ans lorsque, le 21 février 1923, Mgr **J.-Romuald Léonard** le choisit comme vicaire général pour succéder à Mgr **François-Xavier Ross** nommé premier évêque de Gaspé le 11 décembre 1922.

Né à Berthier-en-Bas le 8 février 1847, **Charles-Alphonse Carbonneau** a fait ses études au Collège de Saint-Michel de Bellechasse. Il a par la suite étudié le droit et il a été admis au Barreau de Québec le 15 juillet 1871. Pendant deux ans, il exerce sa profession d'avocat. Il aura, durant cette courte période, le temps de s'engager en politique, aux côtés de **Sir Wilfrid Laurier**.

Le 2 septembre 1873, **Charles-Alphonse Carbonneau** entre au Grand Séminaire de Rimouski… Incardiné au diocèse le 3 octobre, Mgr **Jean Langevin** l'ordonne prêtre le 17 mars 1877; et il le fait chanoine neuf mois plus tard. Mgr Carbonneau va consacrer une partie de sa vie et sûrement tous ses loisirs à dresser un « Tableau généalogique des mariages célébrés dans les paroisses du diocèse de Rimouski ». Ce sont cinq volumes que le Séminaire éditera en 1936 et que tous les généalogistes apprécieront.

Mgr **Charles-Alphonse Carbonneau**, décède à l'Hôtel-Dieu de Québec le 26 novembre 1936. Ses funérailles seront célébrées à la cathédrale et il sera inhumé une première fois dans le cimetière des prêtres du Séminaire qui se trouvait alors dans le Bocage, derrière l'École moyenne d'agriculture et le Grand Séminaire. Il repose aujourd'hui aux *Jardins commémoratifs de Rimouski.*

100. Ordination épiscopale de Mgr François-Xavier Ross



Mgr Fr.-X. Ross. Archives du diocèse de Gaspé.

Le premier évêque de Gaspé, Mgr **François-Xavier Ross**, fut ordonné évêque à la cathédrale de Rimouski le 1er mai 1923 par S.E. Mgr **Pietro di Maria**, qui était alors délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

Mgr **Joseph-Romuald Léonard**, l'évêque de Rimouski, ne manqua pas d'en exprimer sa joie ; dans sa circulaire du 10 mai 1923, il écrit :

… Nous venons de vivre des jours d'honneur et de joie. Sous les voûtes de la cathédrale se sont déroulées les augustes cérémonies de la réception liturgique de S.E. le Délégué apostolique du Canada et de Terre-Neuve et de la consécration de Sa Grandeur Mgr le premier évêque de Gaspé. Au Séminaire, dans les communautés religieuses, des hommages ont été présentés au représentant de Notre Saint-Père et à celui que le Siège apostolique place sur le trône épiscopal dressé sur la péninsule gaspésienne…

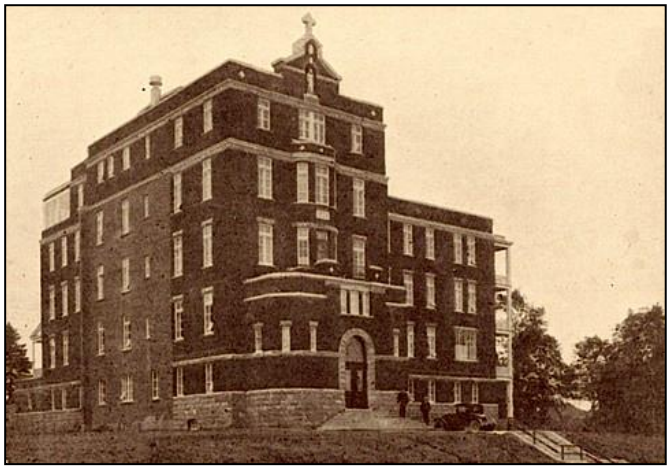
En 1923, le diocèse regroupait quelque 48 500 catholiques dont 5000 de langue autre que le français, des anglais pour la plupart. On y comptait 45 prêtres dont 40 étaient curés de paroisse. Cinq d'entre eux étaient vicaires ou assistants. On y dénombrait 7 religieux et 92 religieuses. Parmi les religieux se trouvaient 5 pères capucins ; ils vivaient dans leur monastère de Ristigouche et ils exerçaient leur ministère auprès des blancs et des indiens micmacs. Deux pères eudistes étaient responsables de la paroisse de Chandler. Les religieuses étaient plus nombreuses ; elles étaient 92 et elles étaient responsables d'un hôpital, de 2 pensionnats pour jeunes filles et de 12 écoles qu'ont fréquentés 1966 enfants pendant l'année scolaire de 1922-1923.

Les *Sœurs de la Providence* de Montréal établies à Chandler y dirigeaient depuis 1915 l'hôpital-hospice et depuis 1917 un pensionnat pour jeunes filles. Les *Sœurs de la Charité* de Québec avaient fondé en 1867 et dirigeaient toujours, à Carleton, un pensionnat pour jeunes filles.

101. Expansion de l'hôpital dit « régional »

En 1923, le premier hôpital qu'on disait « régional » ne pouvait accueillir que 25 malades (revoir le Billet #97). On comprend que trois ans plus tard, en 1926, l'établissement ne répondait déjà plus aux besoins de la population.

Cette année-là, grâce à un octroi de 160 000 $ obtenu du Gouvernement provincial par l'entremise du député, le Dr **L.-J. Moreault**, un tout nouvel édifice peut être construit. La préparation des plans sera confiée à M. **Pierre Lévesque**, un architecte de Québec. C'est à lui qu'on confiera plus tard les plans de l'École Sacré-Cœur située à l'angle des rues Saint-Louis et de l'Évêché. Pour l'hôpital qui sera construit à l'angle des rues Sainte-Marie et Rouleau, la direction des travaux sera confiée à M. **Alphonse Sirois**, un prêtre du séminaire, mais celui-ci les confiera à M. **Georges Dubé**, un entrepreneur-général de Rimouski. Les travaux débuteront en avril 1926 et seront complétés en septembre 1927.



L'Hôpital « régional » de Rimouski dit *Hôpital Saint-Joseph* tel qu'il apparaissait en 1927. Le bâtiment central est aujourd'hui encore bien visible ; son aile droite se profile vers l'ouest. Photographe inconnu. Source : *Album-Souvenir du Centenaire de Rimouski 1829-1929*, p. 59.

On a d'abord érigé la partie centrale de l'établissement et l'aile droite, du côté ouest. Dès septembre 1927, le nouvel hôpital peut donc accueillir 75 malades.

102. Le 50e des Sœurs du Saint-Rosaire

Le 26 juillet 1924, Mgr **Joseph-Romuald Léonard** tient à souligner par une lettre pastorale le 50e anniversaire de fondation de la congrégation des *Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire*. Il écrit :

C'est donc avec un bonheur particulier et une légitime fierté que Nous venons aujourd'hui signaler à votre estime et à votre reconnaissance la bien méritante communauté des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, qui a vu le jour dans Notre diocèse, dans Notre ville épiscopale, il y aura cinquante ans le 8 septembre prochain. L'évêque demande que, la veille, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le Magnificat soit chanté solennellement *en hommage de reconnaissance envers le Dieu très bon et l'auguste Reine du Très Saint-Rosaire.*

Dans cette lettre, l'Évêque trace aussi ce portrait :

Aujourd'hui, après cinquante ans d'existence et quarante-quatre ans d'enseignement fructueux et d'édification, nos Sœurs du Saint-Rosaire, dont les tombes au cimetière - quarante-sept – égalent déjà ou presque le nombre de leurs années, comptent dans leur communauté deux cent vingt-quatre religieuses professes, vingt novices et quatre postulantes. Cent soixante de leurs religieuses institutrices, justement estimées partout où elles dirigent et enseignent les enfants, sont réparties dans vingt-six écoles paroissiales, dont quatorze dans notre diocèse, neuf dans le diocèse de Gaspé, et une dans chacun des diocèses de Québec, Chicoutimi et Portland, Maine.

103. L'École Sacré-Cœur (1924-1980)

Alors qu'en 1921 ils s'établissent à Rimouski, les Frères du Sacré-Cœur sont invités par Mgr **Joseph-Romuald Léonard** à prendre la direction d'une école primaire pour garçons.

Dès le 1er septembre, sept religieux venus d'Arthabaska, commencent donc leur enseignement dans un vieux bâtiment dont la construction remonte à 1898. Cette vieille école avait été tour à tour dirigée par les *Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire*, par les *Frères de la Croix de Jésus* et par des institutrices laïques.

Au mois de décembre 1924, on inaugure donc à l'angle des rues de l'Évêché et Saint-Louis une toute nouvelle école, l'*École Sacré-Cœur*, construite au coût de 45 000 $ sur un terrain que Mgr Léonard avait cédé à la Commission scolaire et selon les plans de l'architecte **Pierre Lévesque** de Québec, celui qui avait conçu ceux du premier hôpital « régional » (revoir le Billet #101).



L'*École Sacré-Cœur*. Photographe inconnu. Source : Album *Mon clocher* d'Aurèle Laplante, p. 6.

Pour les dernières années du primaire, l'enseignement aux garçons se voit alors confié à la communauté des *Frères du Sacré-Cœur*.

En 1926, le bâtiment sera agrandi du côté nord afin de pouvoir y ajouter un logement pour les *Frères* et quelques classes pour qu'on puisse à la rentrée de septembre y accueillir quelque 320 élèves.

À l'automne de 1956, on amorcera dans ce collège le cours scientifique qui conduit à l'université. On y ajoute alors la 10e et la 11e années… La 12e se donnait à l'*École secondaire Langevin* sur la rue Saint-Jean-Baptiste. C'est là que la première promotion graduera deux ans plus tard, en 1958.

En 1963, après une quarantaine d'années de service dans cette école, la communauté des *Frères* se retire pour laisser place jusqu'en 1980 à des institutrices et instituteurs laïques. Dans les archives de ce collège sont conservés encore aujourd'hui les noms des 129 religieux qui y ont œuvré de 1924 à 1964.

* * *

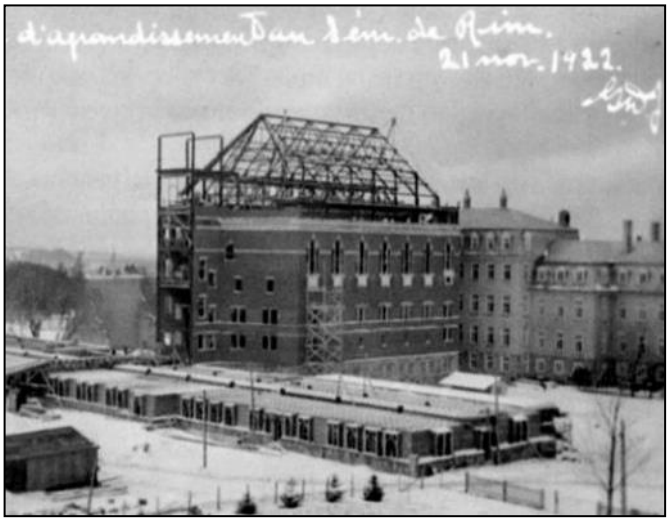
Anticipons…

En 1980, la Ville de Rimouski acquiert l'*École Sacré-Cœur* qui appartenait à la Commission scolaire des Phares et lui donne le nom d'*Ateliers Saint-Louis.* La Ville l'utilisera comme *Centre communautaire*. Ces dernières années, le bâtiment fut occupé tour à tour par différents organismes socio-culturels à but non lucratif, par le diffuseur local *Spect'Art Rimouski* et par le *Conservatoire de musique de Rimouski* notamment. Ce dernier a été le seul utilisateur de l'édifice pendant un an, entre 2006 et 2007, alors que des travaux majeurs de rénovation avaient lieu au Centre civique, qui est devenu, depuis, le *Centre culturel de Rimouski*.

Selon M. Pascal Gagnon, de la *Société rimouskoise du patrimoine*, l'édifice est intéressant, mais il n'a rien d'un bâtiment qui pourrait être classé historique, même s'il est cité d'intérêt patrimonial depuis 1997. *Il a,* reconnaissait-il, *une valeur sentimentale parce que cette école a formé plusieurs générations d'hommes rimouskois.* Enfin, s'il fallait aujourd'hui le remettre dans un état répondant aux normes de la Régie du bâtiment, il en coûterait plus de 200 000 $. Entre 2007 et 2013, c'est le *Centre de santé et de services sociaux* qui assumait les coûts d'entretien en vertu d'une entente de location conclue avec la Ville de Rimouski, pour des fins d'entreposage.

104. Vers le 5e Séminaire de Rimouski

Les travaux d'agrandissement de ce qui deviendra le 5e Séminaire de Rimouski, amorcés en 1922, se sont poursuivis jusqu'en 1925. Les travaux terminés, le Petit Séminaire pourra accueillir quelque 500 pensionnaires.



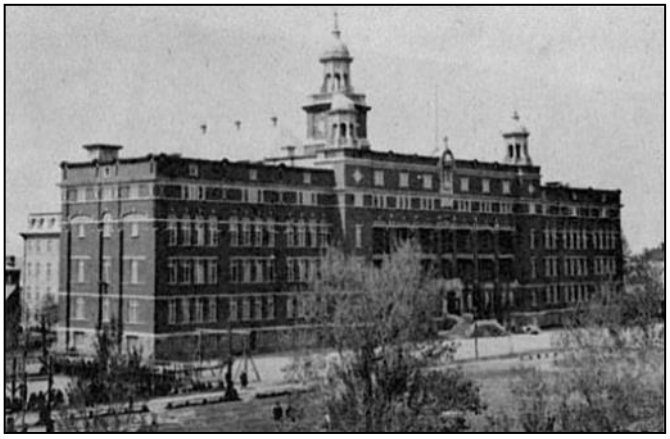
Travaux d'agrandissement du 4e Séminaire réalisés entre 1922 et 1925. Photographe inconnu. Source : ARSR, 198.420, R-56.

De 1922 à 1925, on avait donc construit devant les bâtiments existants, à savoir le « couvent-école » des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* où on s'était installé en 1882 (revoir le Billet #90) et l'aile nouvelle qu'on avait ajoutée en 1905, l'édifice actuel qu'on retrouve sur la rue de l'Évêché au bout de l'avenue du Séminaire.



Vu du fleuve : avec au premier plan le couvent-école des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, soit le 4e Séminaire. En arrière-plan : l'aile-est et la toiture de la chapelle du 5e séminaire. Au second plan, à l'extrême droite, le 2e couvent des religieuses, construit en 1915, suivi de la buanderie, à gauche. Photographe inconnu. CEDAD, Fonds André-Albert DeChamplain, 14B4, no 538-7.

Le 5e Séminaire de Rimouski est un édifice qui emprunte à plusieurs styles. Il est surmonté de trois clochers – celui du centre étant équipé d'un carillon -, et il est rehaussé d'une ornementation de pierre qui met en valeur la façade et les contours des ouvertures. Une statue de Saint-Antoine de Padoue, le patron du Séminaire, blottie dans une niche très décorée, ajoute au relief de l'ensemble.



Le 5e Petit Séminaire de Rimouski. Photographe inconnu. Source : Armand Lamontagne, *Le Livre de Raison du Séminaire de Rimouski (1863-1963)*, **I**, 21.

Le 4 novembre 1925, le 5e Petit Séminaire est inauguré en grandes pompes. La rentrée s'était faite en septembre. On avait pu y accueillir quelque 500 pensionnaires.

* * *

L'incendie de Rimouski en 1950 aura détruit les plus vieilles sections du Séminaire, mais on aura tout reconstruit l'année suivante.

105. La Croix du Mont Saint-Louis au Bic

Le 16 août 1925, devant quelque 2000 personnes, Mgr **Joseph-Romuald Léonard** bénit solennellement une nouvelle croix érigée sur le Mont Saint-Louis, dans le village du Bic.



Il s'agit d'une immense croix de structure métallique, une réplique de celle *qu'on* venait d'ériger à Montréal, sur le mont Royal. D'une longueur de 30 pieds, pesant 3 278 livres, la croix repose sur une base de granit qui l'élève à 45 pieds au-dessus du rocher. Le Christ qui orne sa face est attaché à une croix de bois de 23 pieds de hauteur, avec un croisillon de 13 pieds.

La croix du souvenir élevée sur la montagne du Bic. Photographie : Novelty Mfg. Co. BanQ, Collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D39, P14R.

Sur les pans de sa base, on a eu soin d'inscrire avec leur date les principaux faits de l'histoire du Bic : d'abord **Jacques Cartier** qui y débarque le 29 août 1535 et qui la nomme *Hâvre-aux-Îlots-Saint-Jean*, puis **Samuel de Champlain** qui, le 22 mai 1603, vient y reconnaître « Le Pic », enfin Louis de Buade, conte de **Frontenac** qui fait concession de la seigneurie à **Charles Denys de Vitré** le 6 mai 1675, et Mgr **Bernard-Claude Panet** de Québec qui érige la paroisse sous le titre de Sainte-Cécile le 18 février 1830, bien avant que Rimouski soit érigé en diocèse.

Cette croix remplace une vieille croix de bois qui avait été érigée à cet endroit en 1877 pour commémorer le triste souvenir d'un accident survenu le 14 juin 1877, alors qu'un jeune homme de 19 ans fut tué par la charge d'un canon dont les salves annonçaient l'arrivée de Mgr **Jean Langevin** qui s'amenait dans la paroisse pour sa visite pastorale annuelle. Ce monument avait été béni le 2 août 1877 par le curé de la paroisse, l'abbé **Louis Desjardins**.

106. L'œuvre *éducative et missionnaire* des Sœurs de l'Immaculée-Conception

En 1926, l'année où elles ont perdu dans un incendie leur maison de la rue Saint-Jean-Baptiste sur le site actuel du Grand Séminaire, les *Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception*, avec l'approbation de Mgr **Joseph-Romuald Léonard**, ajoutent à leurs œuvres le bureau diocésain de la Propagation de la Foi.

Ce n'est que cinq ans plus tard, en 1931, que les *Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception* rebâtiront sur leur terrain de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest une autre maison qu'elles appelleront *Maison Sainte-Thérèse* (voir les Billets #142 et #173). En 1926, elles ont acheté cette maison qui appartenait au sénateur **J.-B.-R. Fiset**, le père de **Sir Eugène Fiset** (revoir ici le Billet #93).



Résidence et École apostolique dirigée par les Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception (1926-1950). Photographe inconnu. Source : *Album Mon clocher* d'Aurèle Laplante, p. 7.

C'est dans cette maison sur la rue St-Germain Ouest qu'à compter de 1933 et jusqu'en 1950, l'année du « grand feu », que les religieuses tiendront un « jardin d'enfance », une École privée mixte de niveau primaire et une École apostolique de niveau secondaire offrant ainsi à de jeunes filles un milieu propice à l'étude de la vie religieuse et de la vie missionnaire, tout en les y préparant par une formation humaine, académique et spirituelle.

* * *

Anticipons…

Le 6 mai 1950, lors du « grand feu », cet immeuble sera la proie des flammes… Mais la communauté vite se relèvera et on reconstruira au même endroit.



Résidence des Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception (Année 1950 et suivantes). Source : http://www.waymarking.com

Ainsi donc, jusqu'en 1967, les religieuses poursuivront avec le même zèle leur œuvre d'éducation : un enseignement dans une école élémentaire mixte et privée et dans une école dite « apostolique ». Et encore, jusqu'en 1967, on y assurera une animation missionnaire en milieu scolaire et paroissial.

De 1967 à 1972, la communauté offrira un service de « chambres et pension » aux jeunes filles de la Côte-Nord désireuses de poursuivre à Rimouski leurs études secondaires. Puis, de 1972 à 1993, la maison deviendra une résidence pour les religieuses plus âgées; ce sera pour elles un lieu de prière et d'apostolat.

Finalement, en 1993, cette maison sera mise en vente… L'acquéreur en fera une maison d'accueil pour personnes âgées autonomes. D'où son nom aujourd'hui de *Résidence de l'Immaculée*.

107. Démission de Mgr J.-Romuald Léonard



Mgr J.-R. Léonard. Ville de Montréal, Section des archives, Fonds Aegidius Fauteux, [17] 1941, CA M001 BM001-05-P1228.

On dit de Mgr **Joseph-Romuald Léonard** qu'il est le premier évêque à être né dans le diocèse, puisqu'il est né à Carleton le 19 août 1876. À ce moment-là, la paroisse de Carleton faisait en effet partie du diocèse de Rimouski. On le dépeint comme un « homme effacé », plutôt timide, « malade et régulièrement mis au repos ». Il avait fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski de 1888 à 1894 et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski de 1894 à 1899.

À sa première année de Grand Séminaire, il avait commencé son ministère comme professeur au Petit Séminaire (1894-1895). À sa deuxième année de Grand Séminaire (1895), il entre à l'Évêché comme secrétaire et le demeurera jusqu'en 1904. En 1902, on aura ajouté à sa tâche celle de vice-chancelier; il le demeurera jusqu'en 1904. C'est durant cette période où il œuvre à l'Évêché qu'il est ordonné prêtre le 25 février 1899 à Carleton, sa paroisse natale. Une fois ordonné, il essayera par deux fois de diriger le Grand Séminaire, soit d'août à novembre 1905 et durant toute l'année 1912-1913, mais la maladie l'en éloignera chaque fois. À partir de 1907 on le retrouve curé de trois paroisses, soit successivement de Saint-Damase (1907-1912), de Saint-Octave-de-Métis (1913-1915) et de Mont-Joli (1915-1919).

Élu évêque de Rimouski le 18 décembre 1919, il sera ordonné évêque le 25 février 1920, mais c'est la maladie qui encore une fois l'oblige à démissionner le 9 novembre 1926. Il va demeurer cependant administrateur apostolique jusqu'à l'arrivée de son successeur le 25 mars 1928. Il aura été déjà l'administrateur du nouveau diocèse de Gaspé du 5 mai 1922 au 25 février 1923, soit jusqu'à la prise de possession de ce diocèse par son premier évêque, Mgr **François-Xavier Ross**.

* * *

Une fois retraité, on retrouve Mgr **J.-Romuald Léonard** d'abord au Juvénat des Frères du Sacré-Cœur à Rimouski, puis à l'Hospice des Sœurs de la Providence à Chandler, en Gaspésie. C'est là qu'il décède le 7 février 1931.

108. Au bilan de Mgr J.-Romuald Léonard

Sous l'administration de Mgr **Joseph-Romuald Léonard**, le diocèse de Rimouski a progressé remarquablement.

Le nombre des fidèles est passé de 90 000 à 142 000; celui des prêtres a presque doublé, passant de 88 à 170. Les 69 paroisses et dessertes de 1891 avaient fait place en 1919 à 96 paroisses et à 34 dessertes et missions. En1890, la vallée de la Matapédia n'était desservie que par trois prêtres; en 1919, on y comptait 15 paroisses – et le développement de la région, activée par une société locale de colonisation mise sur pied par l'Évêché, promettait pour bientôt des résultats brillants.

C'est sous son administration, faut-il rappeler, que fut érigé en 1922 le diocèse de Gaspé, que fut fondé en 1923 l'Hôpital Saint-Joseph de Rimouski, que fut agrandi en 1925 le Séminaire de Rimouski, que fut fondé en 1926 l'École moyenne d'agriculture.

109. Funérailles de Mgr J.-Romuald Léonard

Les funérailles de **Mgr J.-Romuald Léonard** ont été célébrées à Carleton, sa paroisse natale, présidées par Mgr **François-Xavier Ross**, le premier évêque de Gaspé.

Celui-ci l'avait bien connu, d'abord comme élève au Petit séminaire de Rimouski, puis à l'Évêché comme secrétaire et comme vice-chancelier. Il en était devenu le confrère, puis le vicaire général et enfin le collègue comme évêque de Gaspé. Voyons ce qu'il en dit au moment de ses funérailles célébrées à Carleton le 11 février 1931 :

… Si nous voulons marquer les caractéristiques de la vie de Mgr Léonard, tous, je crois, conviendront qu'on y trouve une humilité qui va jusqu'au besoin de l'effacement; une bonté de cœur qui fut la source principale de ses plus grandes douleurs; et une piété angélique qui en fit un apôtre auprès des fidèles et un modèle pour ses confrères…



… Nous avons un motif spécial de reconnaissance envers Mgr Léonard qui donna au diocèse son existence autonome. Je puis vous dire que cet acte de son administration fut une des consolations de ces derniers moments et qu'il me fit cet aveu émouvant : « Je bénis Dieu de m'avoir fait Évêque pour me fournir l'occasion des faire ériger le diocèse de Gaspé ».

Stèle funéraire de Mgr J.-Romuald Léonard dans le cimetière de Carleton. Photographe inconnu. AAR.

Plus tard, M^gr **Georges Courchesne**, le successeur de M^gr Léonard, lui rendra ce témoignage :

Un juste hommage (a été) rendu à l'humilité, à la bonté de cœur et à la piété de M^gr Léonard. (…) bien des signes de prédestination entourent la vie et la mort de cet homme de Dieu. Notre peuple le vénère. Nous lui garderons reconnaissance et piété filiale.

Chapitre 4
M^gr Georges Courchesne
1928-1950

110. Les années d'enfance et de formation



L'abbé G. Courchesne vers 1923. Photographe inconnu. ASN. Fonds Séminaire de Nicolet, F085/P1506.

Né le 13 septembre 1880 sur les bords du Chenal-Tardif à Saint-Thomas-de-Pierreville (aujourd'hui Notre-Dame-de-Pierreville), dans le diocèse de Nicolet et le comté de Yamaska (région Centre-du-Québec), **Georges Courchesne** est le fils de **Célina Bazin** et **d'Alexandre Courchesne**, agriculteur. Le jeune Georges n'aura pas connu sa mère puisqu'elle est décédée le 10 octobre 1882. Elle n'avait que quarante ans. Une sœur de sa mère, qui est demeurée célibataire, assumera la responsabilité de la famille formée d'une fille, Catherine, et de quatre garçons : Gédéon qu'on retrouvera plus tard religieux chez les Clercs de Saint-Viateur, Conrad, Charles-Édouard et Georges. À 12 ans, ce dernier quitte le domicile familial pour entreprendre au Petit et au Grand Séminaire de Nicolet des études classiques (1892-1900), puis théologiques (1900-1904) qui le conduiront à la prêtrise.



Le Séminaire de Nicolet (1831) vers 1903. Photographe : Pierre-Alfred Papillon. Archives du Séminaire de Nicolet (ASN). Fonds Séminaire de Nicolet (F085/P8783).

Le 10 juillet 1904, à 24 ans, il sera ordonné prêtre pour le diocèse de Nicolet par l'évêque, M^gr **Joseph-Simon-Hermann Brunault**. Le lendemain, il célébrera une première messe à l'église de Drummondville. Quelques semaines plus tard, le jeune ordonné se retrouve professeur au séminaire de Nicolet, responsable de la classe de rhétorique.

Entre 1908 et 1911, l'abbé Courchesne se rend à Rome et à Fribourg en Suisse afin d'y parfaire sa formation; il fréquente pendant deux ans l'*Angelicum* de Rome où il obtient un doctorat en théologie, puis pendant un an l'université francophone de Fribourg où il poursuit des études en pédagogie et en sociologie.

De retour au pays en 1911, il retrouve au Petit Séminaire de Nicolet sa classe de rhétorique où il avait enseigné pendant ses études au Grand Séminaire (1900-1904). On l'y retrouvera de 1904 à 1908 et de 1911 à 1917. Respecté comme pédagogue, l'abbé Courchesne sera, ces années-là, très mêlé au milieu nationaliste de Montréal… Il participe par ailleurs à la vie diocésaine de son diocèse comme chanoine, chancelier et notaire.

111. Parmi ses amis, l'abbé Lionel Groulx



L'abbé Lionel Groulx. Photographe : Larose. Université de Montréal, Service de la gestion des documents et des archives, 1Fp,03352.

L'abbé **Georges Courchesne** (1880-1950), qui est jeune professeur de Rhétorique au Séminaire de Nicolet, se lie bientôt d'amitié avec l'abbé **Lionel Groulx** (1878-1967), qui est jeune professeur de Rhétorique au Séminaire de Valleyfield.

Tous les deux effectueront un séjour d'études en Europe dans les mêmes années ou à peu près, l'abbé **Georges Courchesne** entre 1908 et 1911, l'abbé **Lionel Groulx** de 1906 à 1909. Ce dernier quittera Valleyfield le 11 octobre 1906 pour Rome d'abord, Fribourg ensuite.

Celui-ci cherche alors à acquérir, comme il l'avouera lui-même, *plus de philosophie, plus de théologie, plus de culture littéraire, plus de culture tout court*.

Dans le livre qu'il consacre *à M^gr Georges Courchesne*, l'historien **Noël Bélanger** écrit :

En consultant la liste des cours suivis par les deux jeunes prêtres, on est frappé par une concordance presque totale. C'est dire que les influences intellectuelles subies pendant le séjour en Suisse sont sensiblement les mêmes.

L'abbé Courchesne a explicité lui-même le contenu de ses études fribourgeoises : « C'est en littérature latine, en pédagogie et en économie sociale que je vois le plus de nouveau. Une année sera courte toutefois. Je ne pourrai qu'effleurer quelques questions. Mais mes notes me guideront pour l'étude personnelle de ces matières » (Noël Bélanger, *M^gr Georges Courchesne (1880-1950), Archevêché de Rimouski*, 2000, p. 15).

De retour au pays, les deux abbés se croiseront de nouveau, partageant une même volonté, celle de réformer le cours classique. Tous les deux militeront au sein du mouvement d'opposition à la participation des Canadiens-français à la Première Guerre mondiale (1914-1918), en compagnie d'autres intellectuels comme **Omer Héroux**, **Georges Pelletier**, **Olivar Asselin**, **Édouard Montpetit** et **Jules Fournier**.

112. Le Canada et la Guerre de 1914-1918

En Europe à la fin de l'été de 1914 les événements se précipitent… Le 28 juin, **François-Ferdinand**, le prince héritier de l'Empire austro-hongrois, est assassiné par un nationaliste serbe. Aussitôt l'Allemagne, allié de l'Autriche-Hongrie, se dresse contre la Serbie, ce qui déplaît à la Russie, puis à la France et à l'Angleterre. L'assassinat de cet aristocrate, considéré comme un fait divers dans les journaux du Canada français, va raviver les tensions nationalistes en Europe. C'est là l'élément déclencheur qui va mener à une guerre sans précédent.

Le 1er août 1914, l'Allemagne déclare donc la guerre à la Russie, le 3 août à la France, le 4 août à la Belgique. Se voyant menacée, la Grande-Bretagne déclare à son tour la guerre à l'Allemagne. Le Canada, puisqu'il fait partie de l'Empire britannique, se joint aux troupes de la Triple-Entente (Russie-France-Grande-Bretagne), eux trois que l'histoire désigne aujourd'hui comme les « Alliés ». Le 22 août, le gouvernement du Canada adopte la Loi sur les mesures de guerre qui stipule que n'importe quel citoyen peut être arrêté sans mandat et que l'État peut réquisitionner tout bien ou toute propriété s'il le juge utile à l'effort de guerre. Cette année-là, comme la base de Valcartier est trop petite pour accueillir les 30 000 soldats à entraîner, le ministre de la Défense use alors de son droit d'exproprier 125 cultivateurs.

Dans ce contexte, on ne sera pas surpris de retrouver l'abbé **Georges Courchesne** militer au sein d'un mouvement nationaliste né au cours de ce premier conflit mondial.

Un problème crucial se posait alors : fallait-il participer aux guerres de l'Empire britannique? Le Québec devrait-il se laisser entraîner fatalement par le Canada anglais? Un courant d'opposition bien structuré se mit en place; l'abbé Lionel Groulx en devint l'âme dirigeante, entouré d'une pléiade de gens parmi lesquels on retrouvait le futur évêque de Rimouski, Omer Héroux, Georges Pelletier, Olivar Asselin, Édouard Montpetit, Jules Fournier, etc. Ce mouvement s'appuyait sur le renouveau des études en histoire du Canada, discipline plutôt mal nantie depuis l'époque de l'abbé Ferland, malgré l'œuvre de l'anglophile Thomas Chapais. On peut y voir une réaction assez directe contre la génération précédente, c'est-à-dire celle des politiciens plus préoccupés de leur propre siège électoral que des intérêts de la nation et qu'Edmond de Nevers a stigmatisés dans « l'Avenir du peuple canadien-français » (Noël Bélanger, *M^gr Georges Courchesne (1880-1950)*, p. 26).



Affiche de recrutement avec un fantassin canadien et un soldat français.
https://www.museedelaguerre.ca/premiereguerremondiale/objets-et-photos/propagande/affiches-de-recrutement/

113. Un long séjour aux États-Unis

Le professeur **Georges Courchesne** du Petit Séminaire de Nicolet souscrit entièrement aux principes énoncés par l'abbé **Lionel Groulx** avec qui il avait établi déjà une amitié durable. Dans les moments de loisir que lui laissent ses tâches habituelles, il collabore à l'**Action**

Française et à l'**Action Nationale**, souvent sous le pseudonyme de **François Hertel**. Il encourage de différentes façons des journaux comme **Le Droit** d'Ottawa, **Le Devoir** de Montréal, **Le Travailleur** de Worcester aux États-Unis. Ces activités, qui furent nombreuses et fort diversifiées, le poussent finalement au surmenage et à la dépression.

En 1916, il doit donc quitter Nicolet pour un séjour de trois ans aux États-Unis, où il observe les communautés franco-américaines de Bourbonnais dans l'Illinois, puis de Manchester au New Hampshire. Il participe à la vie religieuse et sociale de ces communautés et il encourage le développement du regroupement de la diaspora canadienne-française.

En somme, l'abbé Courchesne profit[e] de son séjour aux États-Unis pour livrer à ses frères franco-américains un message de patriotisme inspiré par une pensée catholique invariable : les relations entre les nationalités doivent reposer sur la loi de la charité. Or, celle-ci se vit selon un ordre : on doit préférer aux autres les hommes de sa foi. Ensuite, parmi les catholiques, il faut d'abord aller vers ceux qui sont près de nous par le sang, l'origine et les aspirations ethniques. Enfin, il faut aimer sa patrie plus que les autres pays pour répondre aux exigences de la foi et de la vie surnaturelle. Voilà les bases d'un patriotisme éclairé et les vrais motifs de la solidarité ethnique. Tout au long de sa vie, Georges Courchesne asura bien souvent l'occasion de recourir à ces principes pour défendre les droits des minorités francophones américaines et canadiennes, menacés dans les écoles, les églises et même dans certains évêchés (Noël Bélanger, *M^gr Georges Courchesne (1880-1950)*, p. 28).

Ce long intermède dans la vie et la carrière du professeur Courchesne devait être à l'origine d'une affection durable entre les Franco-Américains et lui. Il ne cessera plus de s'intéresser à leurs problèmes et de chercher à les aider de mille manières : dons en argent, visites, conférences, lettres d'encouragement, textes de discours, etc.

114. De retour en terre québécoise

En 1919, l'abbé **Georges Courchesne** rentre chez lui à Nicolet et se met à la disposition de son évêque. Celui-ci le nomme principal et professeur à l'École Normale de la ville, une institution qu'administrait déjà les *Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge*. Il y demeurera jusqu'à sa nomination comme évêque en 1928.



École normale de Nicolet (1918), avant le 20 mars 1920. Photographe inconnu. ASN, Collection *Famille Smith* (C007.G3.2.24).

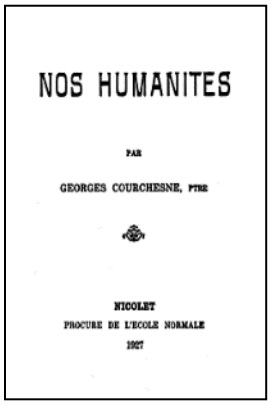
À cette École Normale, environ une centaine d'étudiantes se préparaient déjà à une carrière dans l'enseignement. L'abbé **Georges Courchesne** reprenait donc là son rôle d'éducateur et de pédagogue. Mais le 20 mars 1920, un incendie ravage cette École Normale…

Cette année-là, l'abbé Courchesne devient responsable des cours de pédagogie à la nouvelle *École normale supérieure* de l'Université Laval, un poste qu'il occupera jusqu'en 1927, pratiquement jusqu'à sa nomination comme évêque de Rimouski.



Pavillon central de l'Université Laval (1854), avant 1903. Photographe inconnu. Tiré de *l'Université Laval : 1852-1902*, [1902 ?]. p. [9].

En 1923, on le fait chanoine honoraire du Chapitre de Nicolet. Le 30 juin 1924, l'abbé Courchesne écrit qu'une « épreuve [l'a] arraché à [ses] travaux depuis la fin de mars ». À ce sujet, d'autres sources nous apprendront qu'il a été « assez gravement malade », et que « la convalescence va être longue ».



C'est durant cette période que l'abbé **Georges Courchesne** livre sur papier sa conception de l'enseignement. L'ouvrage sera publié en 1927 par la Procure de l'École normale de Nicolet sous le titre *Nos Humanités*; c'est là le fruit d'une quinzaine d'années de réflexion sur la rénovation tant souhaitée du cours classique.

115. Un 4e *évêque-désigné* pour Rimouski

Le 25 janvier 1928, l'évêque de Nicolet, Mgr **Joseph-Simon-Hermann Brunault** faisait parvenir au bureau du chanoine **Georges Courchesne** un message frappé du secret le plus absolu : *J'ai besoin de vous voir aujourd'hui,* écrit-il*, et sans faute, pour une affaire de la plus haute importance. […] Quand vous rentrerez de Drummondville à Nicolet ce soir arrêtez me voir.*

Le 27 janvier, vers dix heures du soir, l'abbé Courchesne, retenu depuis trois jours à Drummondville par une forte tempête de neige, s'arrête à l'évêché de Nicolet. L'évêque le reçoit, lui remet une lettre de la nonciature apostolique lui annonçant sa nomination comme évêque de Rimouski. On imagine la scène. Mgr Brunault raconte :

Pour le jeune prêtre qui n'a connu jusque-là que les douceurs du saint ministère, de la prédication et de l'enseignement, c'est un moment d'indicible émotion que celui où il s'entend appelé à la lourde et redoutable charge de l'épiscopat. J'attendis un instant. Monsieur le Chanoine parut se recueillir. Je vis deux larmes froides lui couler des yeux. « Mon Dieu – un sanglot lui étreignant la voix -, que me demandez-vous là ! » Et c'était tout. Il tomba à genoux et prononçait le fiat de la résignation. « Monseigneur, me dit-il, je ne mérite pas cette dignité, mais je comprends qu'il appartient au Pape de choisir les évêques et qu'il ne m'appartient pas de me soustraire à sa volonté, de fixer moi-même ma vocation, lorsque Sa sainteté a parlé; j'accepte, et priez pour moi » (*L'Action catholique*, 25 mai 1928).

Par la suite, les événements vont s'enchaîner. Le 1er février 1928, le chanoine Courchesne devient l'évêque-désigné pour le diocèse de Rimouski. L'investiture se fera le 25 mars, l'ordination épiscopale le 24 mai.

116. Réaction de l'*évêque-désigné*

De son élection comme évêque de Saint-Germain de Rimouski, l'abbé **Georges Courchesne** est à la fois **heureux** et **angoissé**.

Heureux! Il écrit : *C'est le diocèse le plus catholique qui soit; je n'hésite pas à le considérer comme l'une des parties les plus saines de notre province.*

Angoissé! Il déplore : C'est un diocèse « qui est au bout du monde », bien loin de Montréal, bien loin des cercles *intellectuels nationalistes qu'il aimait fréquenter. Cet* éloignement, à la longue, finira par lui peser, même s'il reconnaît que le travail ne va pas manquer.

À son arrivée à Rimouski, le diocèse compte déjà 112 500 catholiques et un millier de protestants. En douze ans, soit de 1928 à 1940, le nombre de fidèles déclarés est passé de 112 500 à 139 000, celui des prêtres de 184 à 245 ; celui des paroisses de 73 à 81 ; celui des dessertes et missions de 24 à 30. On y retrouvait enfin 6 instituts religieux masculins et 9 instituts religieux féminins, ce qui regroupaient quelque 500 religieux et religieuses. On y trouvait déjà un hôpital et on y comptait deux orphelinats. Le diocèse est à ce moment-là essentiellement rural mais très pauvre. Une dizaine de centres nouveaux avaient par ailleurs été ouverts à la colonisation, ce qui se vérifie surtout dans la région du Témiscouata (source : *Album des Anciens du Séminaire de Rimouski*, 1940, p. 13).

On notera par ailleurs que le taux élevé d'accroissement de la population entraînait un surplus moyen qu'on évaluait à quelque 1 300 personnes. Dans ce contexte, il devient évident que, chaque année, des individus, voire des familles entières, devaient quitter la région et, pour un certain nombre, gagner l'est des États-Unis.

117. Autres réactions du milieu

Dans les jours et les semaines qui ont suivi l'annonce officielle de sa nomination au siège épiscopal de Rimouski, la vie de l'abbé Courchesne, jusqu'alors mouvementée, prit une allure encore plus trépidante.

Le biographe **Noël Bélanger** écrit :

Chacun voulait le féliciter, le recevoir. Les organismes ou les associations, qui avaient bénéficié de son attention ou de son influence, rivalisaient d'enthousiasme et de satisfaction. Les individus, aussi bien que les corps publics, les journaux (Le Droit et L'Action catholique en particulier), les gouvernements de tous niveaux, les communautés religieuses, tous s'entendaient pour voir en lui l'homme de la situation, le meilleur serviteur des intérêts de la religion et de la province.

Ainsi s'exprimait M^gr Louis-Adolphe Pâquet : « L'Église canadienne a besoin plus que jamais de pasteurs éclairés, courageux et vigilants. Vos talents supérieurs vous appellent à jouer parmi nos évêques un rôle de premier ordre ».

Avec une note de simplicité, d'affection et de lucidité, le témoignage d'Olivar Asselin résume bien les sentiments de ses proches : Mais de la gloire qu'elle [votre élévation à l'épiscopat] apportera à l'Église et au peuple canadiens, je suis plus heureux que je ne le saurais dire. Et je me réjouis, particulièrement que les titulaires des deux évêchés dont la dignité me tient le plus au cœur, Gaspé et Rimouski, allient à un si haut degré la valeur intellectuelle et le courage moral.

Si on fut généreux dans la louange à l'endroit de l'évêque-élu, note encore M. Bélanger, *on ne le fut pas moins dans le geste, qui fut large et prodigue. Les dons affluèrent de multiples sources, en commençant par celui de ses pairs, les membres du chapitre canonial de l'église cathédrale de Nicolet, qui présentèrent un chèque de 1 230 $ en témoignage d'estime et de considération, et comme une « faible expression de la joie » que leur causait l'élévation de leur collègue à la dignité épiscopale* (Noël Bélanger, *M^gr Georges Courchesne (1880-1950)*, p. 61).

118. La consécration épiscopale

À l'occasion du sacre de M^gr **Georges Courchesne**, des fêtes se sont échelonnées du lundi 21 mai 1928 avec l'arrivée canoniale du nouvel évêque au dimanche 27 mai, jour de sa consécration par le cardinal **Raymond-Marie Rouleau**, archevêque de Québec.



Avant la cérémonie du sacre, sur le parvis de la cathédrale de Rimouski le 24 mai 1928. (Au centre, l'archevêque de Québec, le cardinal Raymond-Marie Rouleau, o.p. (1866-1931), avec à sa droite M^gr Georges Courchesne. Photographe inconnu. AAR.

Le jeudi 24 mai en matinée, les fidèles ont pu assister nombreux à la cérémonie de consécration du nouvel évêque. Celle-ci s'est déroulée en présence de 14 évêques et archevêques, en présence aussi d'un grand nombre de prélats, de chanoines, de prêtres et de religieux. *Tous furent impressionnés par la splendeur des rites du pontifical et par la magnificence de la cathédrale*, pouvait-on lire le jour même dans *L'Action catholique*. *La cathédrale était toute parée de tentures artistiques et aux couleurs joyeuses de fleurs et de lumières toujours belle et impressionnante dans la pureté de ses lignes ogivales, dans l'ampleur et l'élégance de son chœur que borde la ceinture gracieuse de la clôture si légèrement ouvragée, déployant ses splendeurs en l'honneur du nouvel évêque.*



Un moment de la consécration épiscopale de M^gr Georges Courchesne le 24 mai 1928. Photographe inconnu. AAR.

Le dimanche 27 mai, clôture des festivités. Une messe pontificale est célébrée à la cathédrale, suivie de la présentation des hommages par le maire de Rimouski, le Dr **Louis-Joseph Moreault**. Celui-ci, rappelant « la renommée brillante et méritée » qui avait précédé le nouvel évêque, il concluait que ses fonctions antérieures l'avaient placé « au premier rang des défenseurs de la Cité ». « *Defensor civitatis* : ainsi appelait-on autrefois les évêques dont vous continuerez la noble lignée ».

Après la célébration, le Séminaire se fit l'hôte de plus de 500 personnes. Les autorités civiles étaient largement représentées. Le premier ministre du Québec, l'honorable **Louis-Alexandre Taschereau** se fit leur porte-parole.

119. Règlement de *l'Affaire Tétreau*

Qu'était donc cette « affaire Tétreau » ? Dans sa biographie du 4^e évêque de Rimouski (*M^gr Georges Courchesne (1880-1950)*, p. 62), **Noël Bélanger** répond :

[L'affaire] *doit son nom à l'abbé Frédéric Tétreau, qui fut curé de Drummondville de 1902 à 1920. Pendant l'exercice de son ministère, il se rendit coupable d'un « désastre financier », totalisant 360 000 $, au détriment de la fabrique et de plusieurs personnes trompées dans leur confiance. Les évêques du Québec se partagèrent*

cette dette en solidarité avec leur collègue de Nicolet. Lors de son élection au siège épiscopal de Rimouski, Georges Courchesne s'engagea personnellement à libérer son diocèse d'adoption de l'engagement financier pris par son prédécesseur, en réglant d'un seul coup une somme de quelque 12 000 $. Pourquoi pose-t-il un tel geste ? « Il me semble, écrit-il, que c'est assez pour les Rimouskois de recevoir un étranger. Si du moins cet étranger les débarrassait du fardeau que leur a imposé son diocèse d'origine, alors qu'ils ont d'énormes obligations à rencontrer chez eux, ce serait toujours une raison de le subir sans trop de récriminations » (lettre de Mgr Georges Courchesne à l'abbé Roch Joyal, curé de Saint-Thomas-de-Pierreville, 25 mars 1928).

Noël Bélanger note encore ici que *des dons reçus, Georges Courchesne ne réserve rien pour lui-même et, comme il l'a fait de son salaire de principal, il les verse à des « œuvres de bien général » au diocèse de Nicolet : « Que ceci soit un modeste indice de tout le bien que je veux à Votre Grandeur et serve à me faire pardonner les imperfections de ma vie et de mes pauvres travaux au service de l'Église »* (lettre de Georges Courchesne à Mgr J.-Simon-Hermann Brunault, 31 mars 1928)

120. Le diocèse de Rimouski en 1928

Au moment où Mgr Courchesne prend la direction du diocèse, celui-ci est très étendu ; il s'étire d'ouest en est sur quelque 320 km de côte le long du Saint-Laurent, entre Cacouna et Capucins, rejoignant alors les diocèses de Québec vers l'ouest et de Gaspé vers l'est. Au sud-ouest, il jouxte l'état américain du Maine et au sud-est il s'étend jusqu'au Nouveau Brunswick.

Sur le plan politique, il recouvre les comtés de Rimouski, de Matane et de Matapédia, une partie des comtés de Rivière-du-Loup et de Témiscouata, enfin six paroisses du comté de Bonaventure : Saint-Fidèle-de-Ristigouche, Saint-François-d'Assise, Saint-André-de-Ristigouche, Saint-Alexis, Saint-Laurent-de-Matapédia et L'Ascension-de-Patapédia.

En 1928, sur ce vaste territoire on compte 73 paroisses et 24 dessertes et missions. La population est de 112 534 catholiques (Le *Canada ecclésiastique*, 1929, p. 124). Ce qui la caractérise, c'est d'une part son taux élevé de natalité, d'autre part un taux de mortalité généralement inférieur à la moyenne provinciale.

Le tableau suivant donne pour quatre villes du diocèse un aperçu de la croissance de leur population sur vingt ans, ce qui correspond approximativement aux années d'épiscopat de Mgr Courchesne (1928-1950).

Villes de plus de 1000 habitants (1931-1951)

	1931	1941	1951
Rimouski	5589	7009	11565
Matane	4757	4633	6345
Mont-Joli	3143	3533	4938
Trois-Pistoles	1837	2176	3537

Source : J.-C. Fortin et A. Lechasseur, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 363.

121. Éducateur et homme d'action

Mgr **Georges Courchesne** aura été sa vie durant un penseur et un éducateur qui s'était donné pour mission d'instruire son peuple et de le guider.

Sorti du milieu de l'enseignement, Mgr Courchesne continue à Rimouski son œuvre d'éducation non pas tellement parce qu'il demeure longtemps [jusqu'en 1948] *principal et professeur à l'École normale de Rimouski, mais parce qu'il conserve toujours la mentalité et le style du pédagogue. C'est un intellectuel, curieux de tout, qui parle toujours pour dire quelque chose et qui livre aux autres le fruit de ses lectures et de ses réflexions. Esprit habitué à digérer les idées pour les transmettre à autrui, les faire comprendre et les faire assimiler, il conserve toute sa vie, spontanément, la méthode professorale ; il analyse les faits et les idées, puis les synthétise immédiatement pour les offrir à ses interlocuteurs sous une forme digestible et doctorale* (Noël Bélanger et Nive Voisine, *Portrait d'un homme libre : Mgr Georges Courchesne (1880-1950)*, dans la *Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent*, Vol. II, nos 3-4, Décembre 1975, p. 34).



Monastère des Ursulines (entre 1926 et 1937), siège de l'École normale où enseignera Mgr Courchesne de 1929 à 1948. Photographe : Jules-Ernest Livernois. BAC, *Collection J.-E. Livernois*, PA-023702.

122. Mgr Samuel Langis, 6e vicaire général

Mgr **Samuel Langis** n'a que 47 ans lorsque, le 25 mars 1928, Mgr **Georges Courchesne** le choisit comme vicaire général et administrateur du diocèse jusqu'au jour de sa consécration épiscopale le 24 mai 1928. Il succède à Mgr **Charles-Alphonse Carbonneau,** nommé ce jour-là vicaire général honoraire.



Mgr Samuel Langis. AAR.

Né au Bic le 1er février 1881, **Samuel Langis** a fait ses études de Lettres (1899-1903) au Séminaire de Rimouski, sa philosophie et sa théologie à Rome. Docteur en philosophie et en théologie, il est ordonné prêtre à Rome le 5 juin 1909.

Trois semaines plus tard, de retour au Canada, il est nommé professeur de théologie au Séminaire de Rimouski (1909-1919) ; on l'y retrouvera durant deux autres périodes, soit de 1922 à 1931 et de 1933 à 1936. Mgr Langis accepte ensuite deux autres nominations, soit celle d'assistant-directeur au Petit Séminaire de 1910 à 1911, et celle de directeur du Grand Séminaire en 1911-1912 et de 1913 à 1916.

Lors de la prise de possession de son diocèse le 25 mars 1928, Mgr Courchesne le nommera vicaire général et administrateur du diocèse jusqu'au 24 mai 1928, jour de sa consécration épiscopale. Professeur de théologie au Grand Séminaire et Vicaire général avec résidence à l'Archevêché, il le demeurera jusqu'à son décès survenu le 4 février 1936. À la suite de funérailles célébrées à la cathédrale, il sera inhumé dans le bocage du Séminaire là où se trouvait le cimetière des prêtres. Aujourd'hui et depuis octobre 1985, il repose aux *Jardins commémoratifs de Rimouski*.

123. Appel à de nouvelles communautés

Pour l'éducation comme pour les œuvres sociales et paroissiales, Mgr **Georges Courchesne** fait appel à de nouvelles communautés de religieux et de religieuses.

Sous son épiscopat, les communautés masculines vont doubler, passant de cinq à dix. En 1929, les *Rédemptoristes* s'établissent à Estcourt (voir plus loin le Billet #127); en 1930, les *Clercs de Saint-Viateur* s'établissent à Sully (Billet #128); en 1941, les *Spiritains* (*Congrégation du Saint-Esprit*) s'établissent à Lac-au-Saumon; ils vont y demeurer jusqu'en 1990 (Billet #152). En 1942, les *Frères Mineurs Capucins*, effectuant un retour dans le diocèse (Billet #155), s'installent à Cacouna. En 1945, les *Frères de l'Instruction chrétienne* s'établissent à Sayabec (Billet #148) et vont y demeurer jusqu'en 1986.

Quant aux communautés religieuses féminines, sous l'épiscopat de Mgr Courchesne elles passeront de neuf à quinze.

En 1929, la communauté diocésaine des *Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé* sera fondée et s'établira à Lac-au-Saumon (voir plus loin les Billets #126 et #127). Mais la venue d'autres communautés religieuses féminines est aussi à signaler : les *Dominicaines de l'Enfant-Jésus* arrivent à Matane en 1935 (Billet #138), les *Filles de la Sagesse* s'établissent à Mont-Joli en 1939 (Billet #138), les *Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier* arrivent à Estcourt en 1940; elles y demeureront jusqu'en 1985 (Billet #151). La *Société des Filles du cœur de Marie* vient à Rimouski en 1942 où elle œuvrera jusqu'en 1959 (Billet #154). Enfin, les *Sœurs de l'Enfant-Jésus* s'établissent à Saint-Éloi en 1948 (Billet #160).

En 1939, deux de ces communautés religieuses vont contribuer activement à l'ouverture d'un hôpital à Matane et d'un sanatorium à Mont-Joli. Les *Dominicaines de l'Enfant-Jésus* vont œuvrer à Matane (Billet #138) et les *Filles de la Sagesse* iront à Mont-Joli (Billet #142).

124. Relèvement de la classe agricole

Ruraliste convaincu, Mgr **Georges Courchesne** se porte à la défense et au relèvement de la classe agricole par son appui indéfectible à l'*Union catholique des cultivateurs* (UCC) et à *l'Union catholique des fermières* (UCF), mais aussi par ses interventions auprès des hommes politiques, la dénonciation des abus – des compagnies forestières, par exemple -, et la promotion de la colonisation.

Dans ce but, il préside un congrès de colonisation à Rimouski en 1929, réveille la Société diocésaine de colonisation à Rimouski en 1919, accueille à deux reprises les Semaines sociales du Canada à Rimouski pour débattre du problème de la terre (1933) et de la vie rurale (1947), tout en contribuant à l'ouverture de plusieurs colonies. Il se fait aussi, partout dans le diocèse le promoteur des caisses populaires et de la coopération qu'il veut essentiellement confessionnelles.

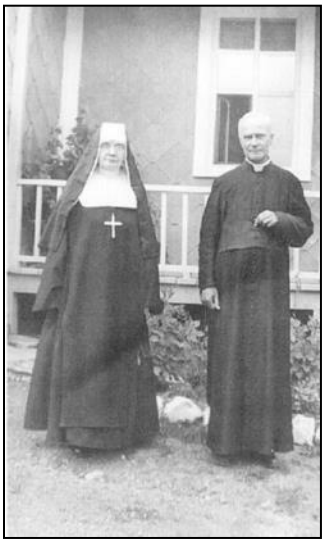
Humaniste reconnu, Mgr Courchesne côtoie les intellectuels sans sacrifier son indépendance d'esprit et sa liberté

de langage, et il s'intéresse aux artistes et aux artisans qu'il secourt de multiples façons.

* * *

Sur le plan des oeuvre sociales, anticipons enfin l'appui de Mgr Courchesne à la mise en place du *Secrétariat social de l'Enfance* de Rimouski en 1950.

125. Associés dans une même fondation



La congrégation des *Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé* est une communauté religieuse apostolique diocésaine. Le fondateur, l'abbé **Alexandre Bouillon** et la fondatrice, **Marie-Anne Ouellet** sont tous les deux nés à Saint-Anaclet, près de Rimouski.

Les co-fondateurs, Soeur Marie-Anne Ouellet et l'abbé Alexandre Bouillon, devant le Cénacle, berceau de l'Institut (vers 1938). ASRC.

L'abbé **Alexandre Bouillon** est né le 16 septembre 1873. Il a fait ses études classiques (1888-1895) et ses études théologiques (1895-1899) au Séminaire de Rimouski où il fut ordonné prêtre le 27 mai 1899 par Mgr **André-Albert Blais**. En 1906, à 33 ans, il est nommé « missionnaire » à Saint-Edmond-du-Lac-au-Saumon; il en devient l'année suivante le curé-fondateur.

Cette année-là, il construit l'église (incendiée le 6 mai 1932), puis le presbytère en 1910 et une chapelle dédiée à Saint-Joseph qui deviendra un lieu de pèlerinage. C'est lui aussi qui a érigé le cimetière paroissial et fondé en 1917 le couvent-école en confiant la direction aux *Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.*

Marie-Anne Ouellet est née le 30 octobre 1871. Dans ses jeunes années, elle enseigne dans différentes écoles de rang dont celle de Saint-Anaclet. Elle sera aussi, pendant un certain temps, ménagère au presbytère de son frère Albert (1889-1942). Enfin, lorsqu'un autre de ses frères devient veuf, elle s'engage à élever ses dix enfants, tout en prenant soin de ses parents vieillissants et malades.

En 1929, alors qu'elle est âgée de 58 ans, le curé **Alexandre Bouillon**, qui perçoit le besoin des prêtres d'être entouré d'une présence de prière et de dévouement en soutien à leur ministère et à leur vie de prêtre, l'interpelle. Auprès d'elle, l'évêque, Mgr **Georges Courchesne**, se montre insistant, si bien que **Marie-Anne Ouellet** finit par acquiescer à la demande du curé Bouillon. Tous les deux seront donc associés dans la fondation des sœurs *Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé*.

126. Les *Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé*

Le 8 décembre 1929, fête de l'Immaculée-Conception, **Marie-Anne Ouellet** arrive à Lac-au-Saumon avec quatre autres jeunes femmes aspirantes. Elles vont ce jour-là dans l'église paroissiale se consacrer à la Vierge, la fondatrice s'engageant alors à former toutes celles qui se confieront à sa direction.

Ce jour-là, elles aménageront dans la salle paroissiale qu'on rebaptisera pour l'occasion « Cénacle ». Elles y traverseront sans fléchir les moments décisifs de la fondation.



Le Cénacle, première résidence des Sœurs de Notre-Dame, Reine du Clergé à Lac-au-Saumon en 1929. Photographe inconnu. AAR.

En 1932, elles se verront offrir le soin du presbytère de Mont-Joli. Cette mission allait être la première d'une longue liste d'établissements confiés à la sollicitude de cette *association* pour laquelle, le 14 janvier 1936, Mgr **Georges Courchesne** obtint de Rome qu'elle devienne une *congrégation* diocésaine.

Enfin, les sœurs *Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé* auront été en service dans plusieurs diocèses du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et des États-Unis (à Providence, à Manchester, à Fall River…), essayant partout et toujours d'offrir un soutien matériel et spirituel de qualité aux différents prêtres.

En 1942, leur résidence, devenue trop exiguë, est remplacée par l'actuelle Maison mère :



Maison mère actuelle des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, 27 août 2014. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

127. La venue des Rédemptoristes à Estcourt

C'est à la suggestion de l'archevêque de Québec, M. le cardinal **Raymond-Marie Rouleau** et à la demande expresse de M^gr^ **Georges Courchesne** que les Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré ont accepté le 21 décembre 1928 de venir s'établir à Estcourt, d'y ouvrir une nouvelle paroisse sous le patronage de Marie-Médiatrice et d'y fonder pour leur communauté une « Maison de missionnaires ».

Le P. **David Levack** est le curé-fondateur de cette paroisse et le premier supérieur de la communauté locale. Il est arrivé à Estcourt le 3 mai 1929. Le 26 septembre, l'évêque lui rendait visite, fixant avec lui les derniers détails touchant l'administration de la nouvelle paroisse. Il nous faut reconnaître que les conditions étaient on ne peut plus avantageuses pour les paroissiens et paroissiennes puisque les Rédemptoristes prenaient sur eux la construction et l'entretien des édifices à construire aux fins de servir au culte et de résidence pour les religieux.

Jusqu'en 1990, les Pères ont assuré pleinement et entièrement la responsabilité financière de la paroisse. Cette année-là, ils remirent donc toute l'administration à un Conseil de fabrique. Dans les années qui suivirent, ils consacrèrent encore du temps à l'animation pastorale de la paroisse.

128. Les Clercs de Saint-Viateur à Sully

En 1930, à l'invitation du curé de Squatec-Lac-Sauvage, deux clercs de Saint-Viateur viennent enseigner au monastère des Frères de Notre-Dame des Champs et les aider dans leur fondation (revoir le Billet #85) .

En 1931, cette communauté, fondée par l'abbé **Joseph-Onésime Brousseau** à Saint-Damien-de-Buckland pour venir en aide aux orphelins et aux fils des agriculteurs, a été fusionné à la communauté des *Clercs de Saint-Viateur* à la demande des autorités diocésaines. Ce fut l'origine de la Maison Notre-Dame-des-Champs (1931-1974) une maison qui sera vendue à la Commission scolaire locale en 1978.



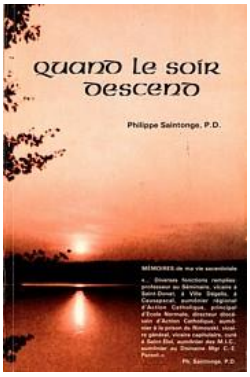
Personnel de la Maison Notre-Dame-des-Champs à Sully en juin 1939. Photographe inconnu. AAR.

De Sully, les *Clercs de Saint-Viateur* ont rayonné dans toutes les régions du diocèse. Et ils l'ont fait dans l'esprit de leur fondateur, le jeune prêtre français **Louis Querbes** qui, au lendemain de la Révolution française, s'est retrouvé curé de paroisse. Préoccupé par l'éducation des jeunes, il avait bien trouvé une communauté féminine pour la formation des jeunes filles mais pas de communauté masculine pour l'éducation des garçons. L'idée de fonder une association de laïcs qui pourrait être envoyé un par un dans les petites paroisses auprès des curés a germé en lui. Cette idée a évolué vers la fondation d'une communauté religieuse en 1831. Approuvée par l'archevêque de Lyon, la jeune communauté, « formée pour l'enseignement de la doctrine chrétienne et le service des saints autels », a reçu son approbation pontificale dès 1838.

C'est dans cet esprit et avec cet objectif qu'en 1930, les Clercs de Saint-Viateur ont accepté la direction et l'enseignement dans de nombreuses écoles du diocèse, et de collaborer avec les curés des paroisses pour le service liturgique. Enfin, leur apostolat s'est développé non seulement dans de petites écoles mais aussi dans des mouvements de jeunes comme celui de l'ACLÉ (Association des Comités de Liturgie Étudiants).

129. La crise économique des années 1930

M^gr^ **Philippe Saintonge** (1913-1983), qui fut ordonné prêtre à Rome en la basilique du Latran le 8 avril 1939, a servi comme vicaire général durant le ministère épiscopal de M^gr^ **Charles-Eugène Parent** de 1959 à 1967, puis sous celui de M^gr^ **Louis Levesque** de 1967 à 1973.



Retraité en 1973, M^gr^ Saintonge rédigera ses *Mémoires* qu'il publiera en 1982 sous le titre : *Quand le soir descend*.

Celui-ci avait 15-16 ans quand, à Val-Brillant ou il est né, il a vécu la crise économique des années 1930 et suivantes.

Voici donc ce qu'il notait à propos de cette crise des années trente :

[…] en 1928, il y eut un premier « krach » de la Bourse, mais l'économie s'était apparemment relevée. En 1929, […] ce fut plus grave, des fortunes fondirent du soir au matin. C'était vraiment une dépression économique d'importance : le travail cessa, les usines fermant leurs portes. Pour ceux qui pouvaient encore trouver quelque ouvrage, les salaires étaient tellement bas ! Puisqu'ils avaient dégringolé jusqu'à $0.50 pour une journée de 10 heures de travail. Le salaire des institutrices baissa jusqu'à $75.00 par année, nettement insuffisant quand on songe que ces filles devaient payer leurs voyages, leur nourriture et voir au reste. Le prix des produits agricoles tomba en chute aux également, les patates se vendant jusqu'à $0.10 le minot, soit une pesanteur de 60 livres, et les œufs à $0.12 la douzaine (Philippe Saintonge, *Quand le soir descend*, 1982, p. 115).

130. Période de grands bouleversements

Un des auteurs de *Rimouski depuis ses origines* édité par le GRIDEQ en 2006, **Jeannot Bourdages,** décrit bien cette crise des années trente et suivantes :

Le ralentissement des activités dans l'industrie de la transformation du bois, la principale industrie de la ville, a des effets importants sur l'ensemble de l'économie rimouskoise. De nombreux chefs de famille souffrent du chômage ou d'une baisse de leurs revenus. En août 1931, à la suite de sa visite paroissiale, le curé Lionel Roy rapporte que « les neuf-dixièmes de la population m'ont affirmé que leur pénurie ou leur état de gêne sont extrêmes » […] Certains sont réduits à la mendicité. On voit même des enfants demander l'aumône dans la rue ou à la porte des maisons.

Celui-ci note encore :

De nombreux chômeurs originaires de l'extérieur de la ville affluent vers Rimouski. Ils espèrent y trouver de l'emploi. Souvent, ils arrivent par train et, dans la ville, ils se rassemblent ans le secteur de la gare. La Commission des chemins de fer se plaint d'ailleurs du désordre et de la malpropreté qu'ils génèrent. Durant le jour, on les voit demander la charité aux résidents de la ville. La nuit, ils dorment dans les wagons, à la belle étoile ou… au poste de police. Au cours de l'année 1931, un total de 290 miséreux étrangers sont hébergés par la police municipale. Déjà fort occupés à résoudre les problèmes vécus par leurs résidents, les élus municipaux tentent, sans grand succès, d'empêcher ces chômeurs étrangers de venir à Rimouski. On adopte, par exemple, un règlement municipal interdisant de mendier sans un permis signé par le curé, le maire ou le chef de police (Jeannot Bourdages et al., *Rimouski depuis ses origines*, 2006, p. 223-224).

131. Les armoiries du nouvel évêque

M^gr^ **Georges Courchesne** est le premier de nos évêques après M^gr^ **Jean Langevin** à se doter d'armoiries.



Armoiries de M^gr^ Georges Courchesne. Auteur inconnu. AAR.

Parti, au 1, de sinople, à une herse d'or, accompagnée, en pointe, de trois feuilles d'érable tigées du même; au 2, d'or, à un chêne de sinople fruité de dix glands d'or, sur un tertre de sable. Au chef sur le out, d'azur, au monogramme de Marie, d'argent, surmonté d'une étoile et accosté de deux fleurs de lys du même. (La herse d'or rappelle celle des Hertel, les ancêtres maternels de l'évêque, et le chêne sur tertre de sable exprime le nom de ses pères Court-Chêne.) (*Armorial des Évêques du Canada*, Montréal, Mercury Publishing, 1940, p. 117.)

132. Une figure quelque peu austère

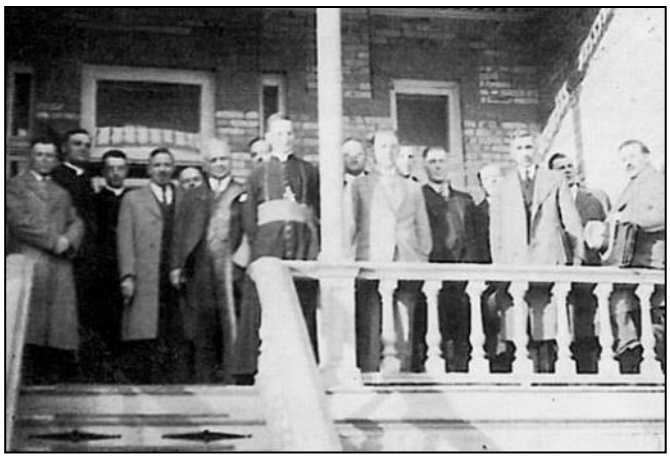
On a parfois présenté M^gr^ Courchesne comme *une des figures les plus austères de l'épiscopat du Québec*. Il faudrait nuancer certes, mais il y a là du vrai :

Il a beaucoup parlé de renoncement, de détachement, d'abnégation, de modération des désirs. C'était réaction d'une âme simple devant le « luxe », les facilités de la vie, « l'américanisation des mœurs »; c'était surtout horreur du médiocre et haine de la sottise. Cette austérité de vie, lui-même se l'impose et il la demande à son clergé dès les premières années de l'épiscopat pour régler le problème financier du diocèse. Et dès 1932, il rend ce témoignage à ses prêtres qui se privent d'automobile et même… de tabac : « Quand je songe que j'ai une trentaine de petits curés sur 77 qui sont dans des paroisses vraiment débutantes et pauvres, et que non seulement aucun ne me demande de secours et se débrouille, mais tous versent leurs contributions sans se plaindre, je vous avoue que j'en viens à me demander si l'on fait mieux que ça quelque part » (Lettre à M^gr^ Arthur Béliveau, 22 mars 1932).

(Noël Bélanger et Nive Voisine, *Portrait d'un homme libre : M^gr^ Georges Courchesne (1880-1950)*, dans la *Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent*, Vol. II, nos 3-4, décembre 1975, p. 37)

133. Le *Congrès de colonisation* de 1929

C'est avec enthousiasme que M^gr^ **Courchesne** a accepté que soit tenu à Rimouski un congrès où on a fait le point sur l'avenir de la colonisation dans le diocèse.



Des invités au *Congrès de colonisation* tenu à Rimouski les 4 et 5 juin 1929. Photographe inconnu. AAR.

« Les conclusions de ces journées furent considérées comme *encourageantes*, en ce sens que les exposés dégagèrent la perspective que *la meilleure partie du territoire du diocèse reste à ouvrir à la colonisation* et que la population rurale de la région pouvait espérer doubler ses effectifs » (cf. Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 118-119).

Pour réaliser ces visions d'avenir, on a poursuivi jusqu'en 1934 toute une série d'études qu'on avait amorcée dès 1928. Pas moins de cinq rapports ont été élaborés par une commission dite de *classification des terres*. Quelles furent les retombées concrètes de toutes ces études ? Dès le début de la décennie de 1930, le mouvement d'établissement en territoire de colonisation se met en marche…

134. De nouveaux *centres de peuplement*

De 1932 à 1936, années considérées à juste titre comme critiques sur le plan économique, vingt nouveaux *centres de peuplement* vinrent s'ajouter à ceux que M^gr^ Courchesne avait dénombrés à son arrivée.

Voici ce que M^gr^ **Georges Courchesne** écrivait à son clergé, le 31 décembre 1936, pour décrire ce qu'il appelait des « développements merveilleux » :

Songez que depuis huit ans vingt postes de plus ont la faveur d'un prêtre qui réside au milieu de nouveaux ou d'anciens groupements. Suivez sur la carte : Les Capucins, les Grosses-Roches, Saint-Adelme, Saint René-Goupil, le long de la côte et à l'intérieur de la région de Matane. Sainte-Marguerite-Marie, Saint-Fidèle, Sainte-Irène, la Rédemption, dans la vallée de la Matapédia. Saint-Marcellin, Saint-Charles-Garnier, Saint-Isidore-des-Aigles, la Nativité de Biencourt, Saint-Guy, Saint-Médard, dans le comté de Rimouski. Sainte-Rite (sic), Saint-Émile d'Auclair, Saint-Godard, à l'est du lac Témiscouata. Saint-Jean-de-la-Lande, Marie-Médiatrice d'Estcourt, Saint-Elzéar, dans l'autre partie du comté de Témiscouata. Cela fait vingt nouvelles paroisses en voie d'organisation et de développement, vingt foyers de vie catholique où se dépensent avec un courage qui ne cesse de m'émouvoir, vingt de vos jeunes confrères.



Un camp-chapelle comme il y en aura bientôt dans chaque nouveau « centre de peuplement ». Sur cette photo celui de Biencourt en 1931. Photographe inconnu. AAR.

Trois ans plus tard, en 1939, s'ajouteront cinq nouveaux *centres de colonisation* ou de *peuplement*, soit autant de nouvelles paroisses : L'Esprit-Saint, la Trinité-des-Monts, Sainte-Paule, l'Ascension-de-Patapédia et Saint-Jean-de Cherbourg. *M^gr^ Courchesne avait donc ouvert 25 colonies depuis son arrivée, sans mentionner les trois dessertes*

crées dans la banlieue de Rimouski pour accueillir une migration de l'intérieur à la recherche d'un emploi dans l'industrie du bois. La population du diocèse, par son seul accroissement naturel, de 112 000 âmes en 1928, passait à 133 300 à la fin de 1936, et dépassait à la fin de décembre 1939 le chiffre de 142 000 (cf. Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 119-120).

135. Deux axes d'une même action pastorale

Dans un diaporama préparé par MM. **Jacques Tremblay** et **Nive Voisine** dans le cadre du 150e anniversaire du diocèse [1] on reconnaît que Mgr **Georges Courchesne** *est une personnalité complexe où se côtoient un humaniste de haute voltige très à l'aise avec les grands de ce monde et un évêque ami du « petit peuple » qui défend bec et ongles la vie rurale et ses valeurs. Dans un contexte difficile,* […] *il crée dans son diocèse une nouvelle dynamique autour de deux axes principaux* : l'éducation et l'économie sociale.

A) L'axe *éducation*

Cet éducateur chevronné, se propose d'abord et avant tout d'assurer par l'instruction les progrès religieux et socio-économiques de ses diocésains. Il le fait en appuyant les œuvres anciennes et en faisant appel à des ressources nouvelles. Le meilleur exemple est son Séminaire qu'il consolide en contribuant personnellement à diminuer sa dette, en relogeant le Grand Séminaire dans un nouvel édifice plus grand [1943] et en permettant de rattacher à l'institution diocésaine des œuvres d'éducation nouvelles : l'École des arts et métiers (1936), l'École de marine (1944), l'École de commerce (1945). On parlera désormais du Séminaire et de ses Écoles.

B) L'axe *économie sociale*

Pour Mgr Courchesne, *l'Église a la garde à la fois de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel; l'évêque a le devoir de veiller au bien-être matériel de ses diocésains tout autant que de leur vie religieuse : en d'autres termes, il lui faut aider les gens à résoudre leurs problèmes économiques ET à garder leurs vertus de croyants. Dans cette ligne, lui-même a été, a-t-on dit, un évêque social et il tient ce titre d'abord par ses écrits sur les questions économiques et sociales, mais plus encore par son action dans son milieu. On ne peut en donner que quelques exemples. Mais il faut retenir que le fer de lance de toutes ces activités est l'Union catholique des cultivateurs* [U.C.C.] *qui répand la doctrine dans ses cercles d'étude et forme des leaders de grande envergure.*

[1] Source : http://www.dioceserimouski.com/sd/150/pptx/eveques.pdf p. 35-42.

136. Le Séminaire, une œuvre de prédilection

En assumant la succession de Mgr **Joseph-Romuald Léonard,** Mgr **Georges Courchesne** voulut faire du Séminaire diocésain son œuvre de prédilection.

Afin d'en assurer la solidité financière, il conserva le plan adopté par son prédécesseur, en vue de libérer graduellement le Séminaire de sa dette : « je crois devoir prescrire que les fabriques se portent garantes de la somme de deux piastres par famille qui a été proposé comme l'objectif de la souscription annuelle en cours ». Il s'efforça en outre d'unir dans un même effort les diocésains et tout le clergé, c'est-à-dire les curés de paroisses et les prêtres professeurs. À ces derniers, il demanda de donner l'exemple en souscrivant chacun une moyenne de 500 $, payable en cinq ans. Cette requête leur fut présentée le 8 mai 1929, au cours d'une lecture spirituelle. Le 20 mai suivant, la souscription des prêtres du séminaire eut lieu. Les 30 prêtres de l'institution s'engagèrent pour la somme de 20 500 $, « dépassant ainsi de cinq mille environ les espoirs les plus optimistes », selon les mots mêmes du supérieur Fortunat Charron. Devant un effort aussi impressionnant, les prêtres des paroisses, bien que déjà chargés d'un impôt du dixième en faveur de l'évêché, ont aussi versé cette année-là un égal pourcentage en faveur du séminaire (En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 81).

137. Des finances mieux équilibrées

En 1919-1920, les revenus du Séminaire font un bond considérable. Ils sont cette année-là de 64 283 $ alors que vingt-cinq ans plus tôt ils étaient de 10 089 $. Cette hausse provient en grande partie de l'augmentation du nombre d'élèves et de ce que chacun doit défrayer comme élève, externe ou pensionnaire. En vingt-cinq ans, de 1900 à 1925, les pensionnaires auront vu leurs frais de pension passer de 90 $ à 235 $ et les externes de 15 $ à 40 $.

Durant cette période, les allocations du gouvernement provincial ont longtemps diminué : 1 600 $ en 1895-1896, 813 $ en 1911-1912. Après un léger regain atteignant les 1 000 $ pendant quelques années, ces allocations se sont fixées à 10 000 $ par année en 1922. C'est à la suite de l'intervention d'une délégation de supérieurs de collèges auprès du gouvernement.

Enfin, le Séminaire compte encore beaucoup sur les recettes extraordinaires. En premier lieu se trouvent le produit des souscriptions. Celle du conventum de 1920 atteint cependant un sommet (revoir le Billet #84). Les prêts à fonds perdus sont aussi plus nombreux et d'un

montant plus élevé, atteignant parfois 10 000 $, voire 15 000 $. Il en va de même avec les produits de legs testamentaires et de diverses fondations.

Les procureurs s'efforcent de contenir autant que possible les dépenses, mais ils ne peuvent rien contre les incontournables. Le salaire des prêtres n'augmente guère (à partir de 1912 : 1 à 5 années d'enseignement, 100 $; 5 à 10, 125 $; 10 à 15, 150 $; 15 ans et plus, 200 $), mais le nombre plus grand de prêtres et autres ecclésiastiques influe sur la facture. Il en est de même pour les religieuses et les employés (En collaboration, *Le séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 90-91).

138. Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille

En 1895, Sœur **Marie-Léonie Paradis**, la fondatrice de la communauté des *Petites Sœurs de la Sainte-Famille*, avait offert les services de sa communauté à Mgr **Jean Langevin** pour l'évêché et pour le Séminaire, mais la proposition n'eut pas de suite.

C'est sous l'épiscopat de Mgr **André-Albert Blais** que, le 1er décembre 1903, un premier contrat avec les religieuses allait être signé. On leur confiait alors la desserte matérielle de la maison, avec la responsabilité de la cuisine et des réfectoires, celui des prêtres et des élèves, avec aussi l'entretien de la lingerie… Le Séminaire s'engage à leur fournir un logement convenable et à leur payer 15 $ par trimestre (soit 5 $ par mois) et par religieuse.



Quelques religieuses autour du poêle. Photographe inconnu. Source : A. Lamontagne, *Le Livre de Raison du Séminaire de Rimouski (1863-1963)*, **II**, a, 5.

Les quatre premières religieuses arrivent donc à Rimouski le 7 janvier 1904. Leur nombre variera avec l'expansion du Séminaire, si bien que finalement on accueillera une vingtaine de religieuses; elles seront aidées dans leurs tâches par du personnel laïque. Leur salaire, avec le temps augmentera, mais il n'atteindra que 20 $ par mois, et cela en 1958. Leur tâche est considérable, dont celle de servir à un moment donné 3000 repas par jour. Dans l'ouvrage qu'ils ont en 2013 consacré au Séminaire, à ses écoles et à ses œuvres, les auteurs ont salué la somme de services rendus par Sr **Saint-Stanislas**, qui fut pendant 22 ans responsable des cuisines et Sr **Sainte-Pauline**, qui fut pendant 57 ans, soit de 1905 à 1962, la « providence des prêtres ».

139. *Le Séminaire et ses écoles*

Le Séminaire admettait comme élèves, non seulement de jeunes aspirants à la prêtrise, mais aussi de futurs professionnels qui se dirigeaient vers l'université, et d'autres jeunes encore qui voulaient suivre un cours commercial de niveau secondaire.

Or, voilà qui logiquement répondait à l'analyse sociologique que le nouvel évêque avait faite peu de temps avant son arrivée à Rimouski. Selon lui, Rimouski était « le diocèse le plus entièrement rural et agricole du Canada ». Aussi « pour l'épanouissement matériel et moral de son peuple », [fallait-il] l'éduquer sur ces deux plans en conformité avec la pensée des sociologues catholiques. Cette approche était aussi partagée par les directeurs du séminaire » (cf. En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 83).

Enfin, c'est aussi ce qui explique la présence du Séminaire non seulement dans l'organisation mais encore dans le fonctionnement d'institutions d'enseignement couvrant les domaines suivants : l'agriculture (1922-1926 : revoir Billet #98), le commerce (1926 : Billet #140), les arts et métiers (1936 : Billet #145), la marine (1942-1943 : Billet #166) et la pédagogie.

140. L'École de commerce

C'est à partir de 1926, en réponse aux aspirations du milieu, que le Séminaire offre un nouveau cours commercial s'adressant d'abord à deux, puis à quatre classes d'affaires…

Mais c'est en 1944 qu'on se mobilisera pour pouvoir offrir davantage, une véritable École de commerce. On va donc créer cette année-là l'*Oeuvre de l'École de commerce du diocèse de Rimouski* dont les présidents d'honneur seront Mgr **Charles-Eugène Parent**, évêque auxiliaire, et l'homme d'affaires rimouskois, M. **Jules-A. Brillant**. Une souscription est alors lancée qui rapporte 50 000 $, soit la moitié de la somme espérée. Mais ces fonds, auxquels viendront s'ajouter les subventions de 275 000 $ des gouvernements fédéral et provincial, permettront néanmoins de construire à partir de 1946 un édifice qui aura façade sur la rue Saint-Louis, et dont le côté nord s'arrimera avec l'*École d'arts et métiers.*



À l'extrême droite, la partie haute, depuis le campanile, correspond à l'École de commerce, construite en 1946-1947, qui partage ses locaux avec l'École normale Tanguay à partir de 1958. À l'extrême gauche, la partie visible de l'École d'arts et métiers, construite en 1941 et agrandie en 1944. Photographe inconnu. UQAR, Archives régionales, Fonds Huberte Garon.

141. Deux doctorats *honoris causa*

Maître à penser, M^gr **Georges Courchesne** en reçut la reconnaissance publique de la part de l'université Laval, qui lui décerna un doctorat honorifique en lettres le 23 mai 1949. Est-il besoin ici de rappeler que M^gr Courchesne avait accepté cet honneur à deux conditions : que les autorités de l'université Laval se déplacent et viennent à Rimouski le lui remettre, l'autre condition étant que les chefs de famille qui ont envoyé au moins trois fils à leur université reçoivent simultanément un diplôme d'honneur. Et tout cela à Rimouski !



Au Petit Séminaire, réception à l'occasion de la remise par l'Université Laval d'un doctorat *honoris causa ès lettres* à M^gr Georges Courchesne (il est au 1^er rang, 5^e à partir de la gauche). Photographe inconnu. AAR.

L'université Laval avait aussi déjà offert à M^gr Courchesne le titre de professeur émérite à sa Faculté de théologie, soit le 6 juin 1928, l'année de son arrivée à Rimouski. Le 16 octobre 1930, l'Université de Montréal lui avait décerné un doctorat *honoris causa* en pédagogie.

142. La *Maison Sainte-Thérèse* (1931)

En 1931, soit cinq ans après que leur maison de la rue Saint-Jean-Baptiste eut été incendiée (revoir le Billet #93), les *Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception* décident de construire sur ce terrain une autre maison qu'elles appelleront « Maison Sainte-Thérèse ».



La « Maison Sainte-Thérèse » des Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception construite en 1931. Photographe inconnu. Source : *Centre Saint-Germain*, juillet-août 1945, p. 58.

Pendant une douzaine d'années, soit jusqu'en 1943, cette maison répondra aux besoins d'une *Maison de retraite fermées pour dames* à Rimouski.

143. *Bons mots* et *Petites méchancetés*

On retrouve dans la correspondance de M^gr **Georges Courchesne** un florilège d'expressions savoureuses, de jugements pittoresques, de sentences lapidaires, de « bons mots », mais aussi de « petites méchancetés ». Dans le livre qu'il lui consacre, l'historien **Noël Bélanger** en a relevé un bon nombre… Ce sont, écrit-il, *des caricatures satiriques révélatrices d'un esprit vivace et d'un humour souvent caustique*. Le mot le plus célèbre est sans doute celui adressé un jour à ses cultivateurs : *Mêlez-vous de vos affaires, mais mêlez-vous-en!*

Or, il y en a beaucoup d'autres… Voici :

- D'un chanoine qui exhibait volontiers ses ornements et décorations : *Il a l'air d'un âne chargée de reliques*.
- De l'abbé **Ernest Lepage** [1905-1981] : *Il est doucement têtu*.
- D'un collègue dont il n'aimait pas les idées : *Il a les pieds partout, et la tête nulle part.*
- À un curé qui lui demandait la permission de s'absenter de sa paroisse, pour subir une intervention chirurgicale aux hémorroïdes, il répond : *Tu fais bien, ça te déguise!*
- D'un prêtre de stature imposante, dont la démarche ne passait pas inaperçue : *Il déambule avec la majesté d'un paquebot.*
- D'un quidam : *Quand on n'a pas de jugement, il arrive qu'on en manque.*
- Du cardinal **Giuseppe Pizzardo** qui fut de 1939 à 1968 préfet de la Congrégation pour l'éducation catholique : *Il marche comme une hirondelle sur la glace.*

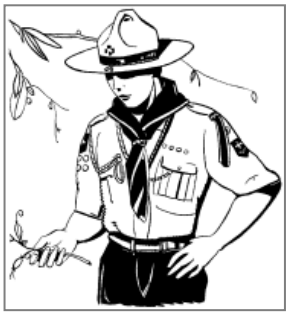
• D'un fonctionnaire opposé à l'UCC : *Bien qu'il soit gros, il n'a pas les fesses assez grandes pour asseoir solidement une bonne idée.*

• Enfin, sur l'origine du féminisme : *Le féminisme est le résultat de trois siècles d'exaspération chez les vieilles vierges anglaises asséchées par le protestantisme de leur pays*.

(Cf. Noël Bélanger, *M^gr Georges Courchesne (1880-1950)*, p. 199.)

144. Première troupe scoute au diocèse

C'est avec l'approbation et l'encouragement de M^gr **Georges Courchesne** que le 26 juillet 1933 se tenait au Petit Séminaire une toute première réunion en vue de s'initier au scoutisme. Elle regroupait autour du professeur et abbé **André-Albert Dechamplain** trois jeunes aspirants, **Viateur Langlois**, **Bernard Vallée**, **Lucien Lacasse** et un jeune instructeur scout délégué, **Paul-Aimé Girard** (16 ans) originaire de Saint-Octave-de-Métis.



Dessin d'un scout belge, vers 1936. Collection de l'abbé A.-A. Dechamplain.

La toute première cérémonie de promesses de ces trois jeunes aspirants eut lieu quelques semaines plus tard, le 5 septembre 1933, après une veillée d'armes à la chapelle du Séminaire. La troupe comptait déjà sept jeunes, dont le jeune **Louis-Georges Lamontagne**, qui fit sa promesse le 14 septembre 1933 (voir plus loin le Billet #194). Le premier camp d'été eut lieu au Bic, à l'Île-aux-Amours, du 23 au 31 juillet 1934. La troupe du Séminaire se composait alors de quatorze jeunes, en plus de l'abbé Dechamplain.



Première troupe scoute du Séminaire rassemblée dans le bocage derrière *l'École moyenne d'agriculture* le 24 mai 1935 pour la cérémonie de promesse des nouveaux scouts et de l'investiture des chefs. On aperçoit au premier rang l'aumônier de la troupe, l'abbé André-Albert Dechamplain. Photographe inconnu. CEDAD, Fonds André-Albert Dechamplain, 14B5, n° 83.

C'est neuf ans après la fondation de la *Troupe du Séminaire* (pour les élèves externes) que le scoutisme commence à voir le jour dans d'autres paroisses du diocèse : à Mont-Joli en 1942, à Matane en 1944, à Cabano en 1945, à Amqui en 1949 et à Causapscal en 1950. En 1947, le *Clan St-Germain* est fondé au Séminaire (pour les élèves pensionnaires).

NOTE : Sur l'histoire de cette première troupe scoute du Séminaire de Rimouski (1933-1950) et sur toutes celles qui sont nées par la suite :
http://www.dioceserimouski.com/scouts/histoire.html

145. L'abbé André-Albert Dechamplain

Né à Sainte-Luce le 6 janvier 1900, l'abbé **André-Albert Dechamplain** a été ordonné prêtre le 6 juin 1925 et aussitôt nommé professeur au Séminaire le 18 juin 1925. Il est décédé le 20 novembre 1986.



L'Abbé André-Albert Dechamplain. Photo : CEDAD.

Licencié-ès-Sciences en 1933 de la faculté des Sciences de l'Université Laval, il y enseigne à des générations d'étudiants les sciences naturelles (chimie, botanique, géologie, biologie, zoologie, astronomie, etc.), et ce jusqu'en 1965.

Grand amateur de sciences naturelles, collectionneur invétéré (spécimens de botanique, coquillages, insectes, fossiles, minerais, etc.), philatéliste, numismate et photographe, il a contribué grandement à enrichir les collections du Musée et des Archives du Séminaire de Rimouski. Écologiste avant l'heure, il a assuré pendant de nombreuses années l'entretien du « bocage », un espace boisé appartenant au Séminaire, autrefois situé derrière l'École moyenne d'agriculture. Collaborateur du frère Marie Victorin, avec qui il a fait le relevé botanique du mont Albert en Gaspésie, il a aussi été l'initiateur de l'abbé Ernest Lepage à la science botanique. Au cours de ses excursions et randonnées au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, il a amassé quantité d'échantillons et de spécimens botaniques. En 1970, il a fait don de son herbier (comptant plus de 2000 spécimens) au Centre d'études universitaires de Rimouski, un don qui comprenait également plusieurs spécimens de coquillages et de mollusques. Passionné de généalogie, il a participé à la fondation de la Société généalogique de l'Est du Québec en 1979 (En collaboration, *Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 341-342).

146. Les *Dominicaines de l'Enfant-Jésus* à Matane

En 1935, au printemps, en réponse à une invitation de Mgr **Georges Courchesne** et au souhait longtemps exprimé par de nombreuses familles de la région matanaise, huit sœurs de la congrégation des *Dominicaines de l'Enfant-Jésus* arrivent enfin à Matane… Elles y viennent pour y fonder et administrer un hôpital.



Le premier hôpital de Matane alors situé à l'entrée ouest de la ville. Photographe inconnu. BanQ, Centre d'archives de Québec, Collection Magella Bureau, P547, S1, SSS1, D282, P66R.

C'est donc toute la Matanie qui s'était préparée à les recevoir et à leur témoigner reconnaissance et appui. Les sœurs arriveront le 6 mai et s'installeront d'abord à l'entrée ouest de la ville dans ce qui fut autrefois l*'Hôtel Belle-Plage*.

Enfin, dans ce projet, les Sœurs Dominicaines seront soutenues par une équipe médicale aguerrie où on retrouvera le Dr **Maurice Piuze**.

Au bilan des activités d'une première année d'activités on inscrira que 846 patients ont été soignés. On peut y lire aussi qu'une rétribution gouvernementale a été versée et qu'elle correspondait à un dollar par jour pour chacun des patients hospitalisés.

147. Le style « professoral » de l'évêque

Mgr **Georges Courchesne** est arrivé à Rimouski en 1928 avec la réputation d'un homme formé dans les meilleures écoles, celle d'un pédagogue chevronné, d'un professeur de Rhétorique, d'École normale et d'Université. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à parcourir son œuvre maîtresse, *Nos Humanités*, un fort volume (720 pages), la somme de sa vie d'intellectuel (revoir le Billet #114). Mgr Courchesne était professeur quand il devint évêque et il l'est demeuré toute sa vie.



Gérard Morisset. Photo : Wikipédia

Voici en quels termes M. **Gérard Morisset** (1898-1970), qui fut pendant près d'un demi-siècle l'une des plus grandes figures du domaine culturel québécois s'est exprimé sur le style « professoral » de l'évêque :

Naturellement, par la force de l'habitude acquise, Mgr Courchesne est demeuré dans tout ce qu'il pense et tout ce qu'il fait un professeur qui parle du haut d'une tribune, qui dit : « Voilà ce qu'il faut penser, voilà ce qu'il faut faire », qui n'entend pas qu'on le réfute ou du moins qu'on doute qu'il a raison! Professeur de rhétorique au sens non péjoratif du mot, si l'on veut, mais professeur, c'est-à-dire l'autorité qui se prononce, qui tranche, qui impose par la force des choses son opinion comme étant la norme, la règle, le canon; bref le magister dixit (Archives de l'Archevêché de Rimouski, École des Beaux-Arts de Québec, « Conversation Morisset-Lavoie : Voyage à Rimouski », 21 février 1935).

À ce portrait qui risque de présenter l'évêque comme un intellectuel désincarné, l'historien **Noël Bélanger** a voulu *ajouter quelques autres traits qui vont contribuer à expliquer les projets d'éducation dont rêve Mgr Courchesne pour son diocèse. Il était fils de cultivateur et il a toujours éprouvé une vive affection envers la classe agricole. C'était chez lui plus qu'une simple question affective. Pour lui, la vie rurale était celle où la famille avait le plus de chance de s'épanouir dans un climat d'entraide, de souci de perfectionnement. C'était dans ce milieu que les valeurs chrétiennes – bref, le bien commun -, pouvaient mûrir sans contrainte* (En coll., *1867-1992. 125 ans de présence en éducation*. Département de sciences religieuses et d'éthique, Module des sciences religieuses, UQAR, 1993, p. 30).

148. Un plan d'éducation postscolaire

En 1928, à son arrivée dans le diocèse, Mgr **Georges Courchesne** fait le constat suivant : Rimouski est *le diocèse le plus entièrement rural et agricole du Canada*. Il retient que pour l'épanouissement « matériel et moral » d'un peuple rural, il faut l'éduquer sur ces deux plans. Or, voilà un idéal qui devrait se concrétiser par la « formule rationnelle » suivante : *celle qui ferait la promotion du métier d'agriculteur, qui démontrerait l'importance de la petite et de la moyenne propriété, qui consoliderait la famille rurale, bref qui contribuerait à stabiliser les assises rurales du diocèse* (op. cit. p. 32).

C'est dans cette perspective que l'U.C.C. (*Union catholique des cultivateurs*) devint dans le diocèse l'organisme chargé d'assumer le travail d'éducation postscolaire sous la direction de Mgr **Alphonse Verreau**, puis, quatre ans plus tard, de l'abbé **Alphonse Belzile**. Faut-il ici rappeler que les cercles de l'U.C.C. reposaient sur une base paroissiale : *c'est le cadre qui nous a toujours paru davantage s'accommoder des principes de la sociologie catholique mis de l'avant par l'Union catholique des Cultivateurs* (*Circulaire au clergé*, le 16 juillet 1929, Vol. 1, p. 68).

Ce plan d'éducation morale, mis en place au tout début de l'épiscopat de Mgr Courchesne, se poursuivra tel quel jusqu'au début de 1936, alors que les mouvements spécialisés d'Action catholique viendront appuyer les structures déjà mises en place. Mais, en fin de compte, toute cette expérience de l'Action catholique ne devait pas se prolonger au-delà de 1942.



Il nous faut ici souligner que d'excellents résultats furent obtenus, en particulier par la JEC, grâce à la responsabilité et au zèle d'un aumônier qui a laissé un souvenir durable dans notre diocèse, soit celui de l'abbé **François Rioux** (1898-1986).

L'abbé François Rioux. AAR.

En raison d'un changement radical d'orientation apporté par Mgr Courchesne à l'Action catholique de Rimouski, l'abbé Rioux est dirigé vers le ministère paroissial, d'abord comme curé de Saint-Joseph-de-Lepage, (1942-1945), puis de Saint-Donat (1945-1956) et enfin de Sainte-Odile de Rimouski (1956-1972).

149. L'École d'arts et métiers

Déjà en embryon dans le «Collège industriel» dont avait rêvé l'abbé **Cyprien Tanguay** (revoir le Billet #16), l'*École d'arts et métiers* est fondée en 1936 par le Séminaire et le financier rimouskois **Jules-A. Brillant**, qui est à ce moment-là conseiller législatif. Tout prend forme à l'été de 1935 avec un projet de « cours complet de menuiserie ».

Le séminaire se déclarant incapable d'assumer le coût initial du projet (8 000$) et les frais afférents, Jules-A. Brillant propose de construire lui-même, d'aménager et d'outiller cet atelier de menuiserie ; il s'engage aussi à payer l'instruction des élèves et les matériaux qu'ils utiliseront, pendant une période non déterminée. En janvier 1936, il cède l'édifice à la corporation de l'École d'arts et métiers de Rimouski. […] L'école reçoit ses premiers élèves en septembre 1936, une modeste cohorte de huit jeunes inscrits au cours de menuiserie. Dès 1937, elle élargit son programme d'enseignement aux domaines de la forge, de l'ajustage, de la mécanique et de l'électricité. Suivra dans les années 1940 une série de nouveaux cours adaptés aux besoins de la région (En collaboration, *Le séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 90-91).



École d'arts et métiers, en 1943; renommée École technique en 1948. Photographe inconnu. CEDAD, Fonds André-Albert Dechamplain, 15B4, no 13.

C'est donc avec la construction d'un premier atelier de menuiserie que l'École prend forme en 1936. Trois autres ateliers seront ajoutés en 1937, en 1940 et en 1941. Ce qu'on aperçoit sur la photo constitue la 5e construction. Réalisée de juin à décembre 1941, elle comprend le corps principal de l'École : bureau, amphithéâtre, bibliothèque, salle d'étude, salles de classe, oratoire…

150. On agrandit encore l'hôpital St-Joseph

En septembre 1927, l'hôpital de Rimouski qu'on venait tout juste d'agrandir pouvait accueillir 75 malades (revoir le Billet #101).

Mais sept ans plus tard, en 1934, Mgr **Georges Courchesne** exprime à son tour le désir d'agrandir l'hôpital régional de Rimouski. Malheureusement, il faudra attendre jusqu'en 1936 pour que son rêve devienne réalité. On y ajoutera alors l'aile gauche, du côté est.

Les séjours à l'hôpital sont cependant si nombreux que les travaux ne seront pas encore terminés que déjà on songera sérieusement à agrandir de nouveau l'établissement. Les travaux reprendront donc en 1938. On y construira alors une nouvelle aile du côté ouest, orientée celle-là vers le sud.

De 1936 à 1939, et avec deux nouveaux pavillons - Saint-Joseph et D'Youville - on aura donc porté la capacité d'accueil de l'hôpital à 275 lits.



Hôpital Saint-Joseph, 1937. Photographe inconnu. Album-souvenir : Hôpital St-Joseph - Rimouski, 1923-1937, 74 p.

L'œuvre hospitalière des *Sœurs de la Charité de Québec* progresse aussi rapidement. En 1944, on aura procédé à l'ouverture d'une *École d'infirmières.*

* * *

Anticipons…

En 1950, l'incendie de toute cette partie de la ville touchera évidemment une grande partie de l'hôpital qu'on devra dans la nuit évacuer. On y perdra gros, mais le feu épargnera l'aile originale construite en 1926.

En moins de trois ans, le centre hospitalier de Rimouski sera reconstruit. On élèvera alors sa capacité d'accueil à 300 lits et on donnera à ce premier bloc le nom de *Pavillon Sainte-Marie*. Plus tard, on ajoutera le *Pavillon Notre-Dame*. Il va sans dire que depuis ces années l'hôpital a subi de multiples transformations, que ce soit par des agrandissements ou du réaménagement intérieur.

En 1975, l'hôpital est vendu au ministère des Affaires sociales du Québec. Les *Sœurs de la Charité* déménagent dans une résidence, mais continuent leur service auprès des malades jusqu'en 1997. L'hôpital prend alors le nom de *Centre hospitalier régional de Rimouski* (depuis, il aura changé plusieurs fois de nom). Une seule religieuse va demeurer à Rimouski, Sr **Noëlla Gosselin**. Elle poursuivra la mission de sa communauté et demeurera ainsi en service jusqu'en 2007.

L'établissement de Rimouski tient le record des maisons de l'Institut quant à l'étendue et (quant) à la variété de l'œuvre, reconnaît l'historienne de la communauté. La congrégation des *Sœurs de la Charité de Québec* aura donc été présente dans notre diocèse pendant 136 ans, soit de 1871 à 2007, y œuvrant plus particulièrement dans les écoles et les hôpitaux.

151. Incendie du Monastère des Ursulines

Dans la nuit du 13 au 14 janvier 1937, un incendie détruit le monastère des Ursulines.



Le monastère en flamme dans la nuit du 12 au 13 janvier 1937. Photographe inconnu. AOSU.

Cette nuit-là, une jeune élève s'éveille alors brusquement et découvre qu'il y a du feu. Quelques années plus tard, elle écrit ceci :

Éveillée vers minuit, j'ai entendu, dans le grand dortoir silencieux, un bruit insolite, comme un pétillement étouffé. L'odeur de la fumée et, surtout, la première flamme aperçue au plafond, alors que je faisais ma petite enquête, m'ont convaincue qu'il y avait du feu au-dessus de nos têtes. Je bénis le Seigneur qui m'a dicté, à moi qui n'avais alors que quatorze ans, les choses qu'il fallait faire : frapper à la cellule de la religieuse qui partageait notre dortoir et éveiller discrètement la règlementaire des élèves, Bernadette Bérubé. Le coup de cloche qui a éveillé les deux cent dix élèves endormies leur a semblé être celui de la messe matinale. Toutes se sont empressées de faire les gestes habituels : s'habiller et se diriger vers la chapelle illuminée, dans l'aile à l'épreuve du feu. Aucune panique, aucune scène de frayeur (C. Gauthier-Pineau, *Avant et après la flambée*, RHBSL, VII, 2 (mai-août 1981), p. 42, cité dans C. Tanguay, *À Rimouski, il était un monastère*, p. 151).

Dans les jours qui vont suivre, M^gr^ **Georges Courchesne** adresse une lettre à son clergé. Sous le titre *L'incendie du monastère des Ursulines*, il écrit :

[…] je ne puis vous taire que la gêne de nos Ursulines est grande. Elles achevaient de payer la dette de la première construction. En joignant ce reste à la dette créée par la construction du bâtiment où elles se réfugient en ce moment, l'on atteint le chiffre de $ 85 000. Les assurances perçues, elles auront $ 60 000 à rencontrer. Or la construction s'impose. Plus que jamais il faut tenir en activité l'institution créée par M^gr^ Blais, et longtemps dirigée par

Mgr Ross, la première École normale féminine ouverte dans la province en dehors de Montréal et de Québec (*Circulaire au clergé*, le 18 janvier 1937, dans *Mandements et Circulaires*, Vol. II, p. 71-72).



Ce qui reste du monastère au matin du 13 janvier 1937. Photographe inconnu. AOSU.

Un nouvel édifice est donc reconstruit en 1937 et peut ouvrir ses portes dès l'année suivante. Tout comme le premier monastère, celui-ci reflète bien l'architecture typique aux institutions religieuses de l'époque avec son toit Mansard et son campanile couronnant le corps central du bâtiment.

La nouvelle sera confirmée le 1er août 1969 : un Centre d'études universitaires ouvrira ses portes à Rimouski le 2 septembre, soit à la date prévue d'ouverture pour tous les centres de l'Université du Québec. Voici ce qu'on pouvait lire dans *Le Progrès du Golfe*, édition du 1er août 1969 :

C'est à l'occasion d'une conférence de presse qu'il accordait aux journalistes de Rimouski, que le président Alphonse Riverain a présenté les administrateurs du nouveau Centre : le Dr Charles Beaulieu, directeur du Département de métallurgie de l'Université Laval de Québec, qui sera à Rimouski à mi-temps, le Dr Alcide Horth son adjoint, docteur en Chimie-Physique […] et le Dr Pascal Parent, secrétaire-général et grand promoteur de la création à Rimouski du nouveau Centre, à qui le président Riverain a rendu un vibrant hommage, devant les journalistes, les assurant que sans lui Rimouski eût probablement attendu jusqu'en 1972 l'instauration d'un niveau d'études supérieures.

* * *

Le monastère des Ursulines devient dans les jours suivants le siège du *Centre d'études universitaires* de Rimouski (CEUR). Quelques années plus tard on le reconnaîtra comme une des constituantes de l'Université du Québec (UQAR).



Le pavillon… des Ursulines, qui est aujourd'hui le siège de l'Université du Québec à Rimouski. Archives du Réseau de l'Université du Québec. https://www.uquebec.ca/reseau/fr/la-creation-de-luniversite-du-quebec-rimouski

152. Mgr Alphonse D'Amours, 7e vicaire général

Mgr **Alphonse d'Amours** a 53 ans lorsque, le 25 mars 1937, Mgr **Georges Courchesne** le choisit comme Vicaire Général et comme Procureur à l'Évêché.



Mgr Alphonse D'Amours. AAR.

Né à Trois-Pistoles le 13 juillet 1884, **Alphonse D'Amours** a fait au Séminaire de Rimouski ses études classiques (1900-1906) et théologiques (1906-1910). Il est ordonné prêtre à la cathédrale de Rimouski le 21 mai 1910 par Mgr **André-Albert Blais**.

L'abbé **Alphonse D'Amours** avait d'abord été nommé vicaire à Sainte-Félicité le 22 septembre 1910, puis à Grande-Rivière le 15 août 1911. Le 5 septembre 1913, il est nommé desservant à Saint-Maurice-de-l'Échourie où il construit les édifices religieux. Le 14 août 1917, de retour à Sainte-Félicité comme curé, il fait construire le presbytère. Le 1er août 1933, il devient curé de Saint-Jean-de-Dieu.

C'est le 25 mars 1937 qu'il est nommé vicaire général, auquel vient s'ajouter la fonction de procureur à l'Évêché. Le 26 mai 1939, il est fait Prélat domestique de la Maison de Sa Sainteté et le 1er mai 1940 Protonotaire Apostolique.

Il a 63 ans lorsqu'il décède à l'Hôpital de Rimouski le 21 juin 1947 ; il est inhumé à Rimouski dans le cimetière paroissial.

153. La Croix de Saint-Germain

*A l'occasion d'un banquet offert aux Trois-Pistoles à M. le docteur **Joseph Langlais**, le 14 juillet 1937, pour célébrer le jubilé d'or de sa profession médicale aux Trois-Pistoles, banquet auquel assistaient une quarantaine de médecins du Témiscouata, du Kamouraska et du Madawaska, M^gr^ l'évêque de Rimouski présent avec M. le chanoine **Louis Côté**, curé de Notre-Dame-des-Neiges des Trois-Pistoles, a adressé la parole aux médecins pour rendre hommage au vénérable jubilaire et souligner la leçon de spiritualisme chrétien qu'a donnée pendant cinquante ans ce médecin de famille, savant, discret, charitable, profondément religieux, le plus bienveillant des confrères. Au terme de son allocution, il a institué, séance tenante,*

la Croix de Saint-Germain





destinée à reconnaître le mérite diocésain d'un catholique qui aura donné l'exemple de vertus éminentes, honoré sa profession et pris part avec dévouement aux oeuvre d'action sociale et d'action catholique.

*Il a ajouté que l'insigne marquant cette décoration serait plus tard remis au premier décoré de la Croix de Saint-Germain, du mérite diocésain de Rimouski, et que le document personnel fixant par écrit cet honneur conféré à M. le docteur **Joseph Langlais**, lui serait remis par l'évêque ou son délégué* (M^gr^ Georges Courchesne, *Institution de la Croix de Saint-Germain du Mérite diocésain*, 14 juillet 1937 : http://www.dioceserimouski.com/ch/merit/langlais.pdf).

154. Le Synode diocésain de 1938

Il s'est tenu deux synodes diocésains sous l'épiscopat de M^gr^ **Georges Courchesne**. Le premier eut lieu à Rimouski les 19 et 20 octobre 1938, le second dix ans plus tard en 1948.

Nous avons un écho du premier Synode dans le Journal des *Clercs de Saint-Viateur* de la *Maison Notre-Dame-des-Champs* de Sully (revoir ici le Billet #128). Le clerc, supérieur de la Maison, écrit qu'il participait à ce Synode comme représentant de la communauté. Il se réjouit alors qu'on y ait amendé un article de la *Discipline diocésaine* (du diocèse de Québec, édition de 1937), un article qui statuait sur la tenue de pèlerinages « dignes de mentions, parce que nationaux » : ceux de Sainte-Anne-de-Beaupré, de Notre-Dame-du-Cap et de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal (Article 1042, p. 448). Le Père se réjouit du fait que cet article ait été amendé pour que soient aussi « reconnus et recommandés » les pèlerinages à Ste-Anne-de- la-Pointe-au-Père, à Notre-Dame des Champs de Sully et à Marie-Médiatrice d'Estcourt. Enfin, il tient à préciser que le 30 octobre 1938, en la fête du Christ-Roi, un document épiscopal est venu « approuvé et sanctionné » cette proposition du Synode diocésain.

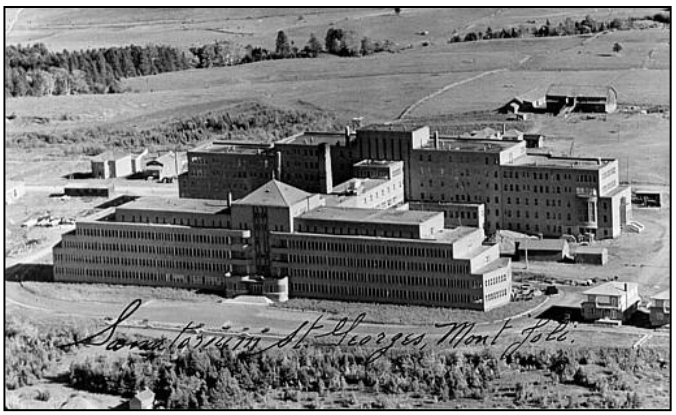
À l'été de 1939, tous les samedis en soirée, c'est toute la communauté, maîtres et élèves, qui gravissait la colline pour y faire son pèlerinage à la Vierge où une statue, nous dit-on, avait été installée dans une jolie petite niche. Bientôt on y viendra de partout : de Sully, de Saint-Éleuthère, d'Estcourt, de Rivière-Bleue, de Saint-Eusèbe, de Notre-Dame-du-Lac, de partout…

155. Les Filles de la Sagesse à Mont-Joli

C'est en 1703 que saint **Louis-Marie Grignon de Montfort** et la bienheureuse **Marie-Louise Trichet** fondent à Poitiers, en France, la congrégation des *Filles de la Sagesse*, une institution vouée à des activités missionnaires et à des œuvres charitables. Cette communauté vient en aide aux personnes malades en plus d'étendre ses activités à l'enseignement des populations défavorisées de l'ouest de la France.

Au tournant du XIX^e^ et XX^e^ siècle, plus de 200 de ces *Filles de la Sagesse* traversent l'Atlantique pour s'établir dans la province de Québec, dans l'ouest du Canada et aux États-Unis.

En mai 1939, la communauté accepte de s'établir à Mont-Joli et de prendre la direction du tout nouveau *Sanatorium Saint-Georges*, une institution spécialisée dans le traitement de la tuberculose. Les religieuses vont s'occuper du soin des malades certes, mais encore de la direction du personnel, des services alimentaires, de la buanderie, de la lingerie et de l'entretien de la sacristie.



Le Sanatorium de Mont-Joli en 1950, au temps où il était bondé de malades tuberculeux. Photo : Hudon-Mont-Joli, Roma Bernatchez.

Au départ, ce sont huit religieuses qui ont été désignées pour la fondation; elles arrivèrent à Mont-Joli au matin du 4 juillet 1939. Et elles n'ont pas perdu de temps puisqu'elles ont accueilli leurs premiers patients le 12 juillet.

156. Mgr Courchesne et les familles rurales

Pour Mgr Courchesne, le monde rural constituait le milieu le plus normal pour l'épanouissement des familles chrétiennes. Voici encore ce qu'il écrivait en 1939 dans une *lettre circulaire* adressée à ses prêtres :

Nous croyons rendre service à notre pays en maintenant nos gens dans les cadres d'une existence après tout plus normale pour la vie des familles, si l'on tient compte des protections morales qu'assure la vie des champs franchement acceptée, avec ses sacrifices, mais aussi avec son humble et saine félicité acquise à moins de frais, sous les bras de la croix de nos clochers (*Circulaire au clergé* no 71, le 15 décembre 1939, dans *Mandements et Circulaires*, Vol. II, p. 283).

Deux ans plus tard, le 11 mars 1941, dans une lettre pastorale collective sur la restauration de l'ordre social, Mgr Courchesne reconnaîtra que tous les efforts des gouvernements doivent viser à favoriser la famille, autour de laquelle devrait être ramenée « toute notre politique fiscale, routière, ferroviaire, hydroélectrique » sous peine de voir se rompre un équilibre nécessaire entre la population rurale et la population urbaine (cf. *Mandements et Circulaires*, Vol. III, appendice 4, par. 70).

(Sur ce thème, voir : Noël Bélanger, *Mgr Courchesne et la vie rurale*, dans *La Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 1, no 1, octobre 1973, p. 14-17.)

157. La Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

Le 3 septembre 1939, le Canada entre en guerre contre l'Allemagne. Rappelons que la Pologne et que la Tchécoslovaquie sont tombées cette année-là, que la France, la Hollande et la Belgique tomberont l'année suivante, de même que Hong-Kong.

Les libéraux fédéraux ayant promis de ne pas imposer la conscription, la participation des Canadiens s'effectue d'abord sur une base volontaire. En juin 1940, le gouvernement fédéral adopte néanmoins la Loi de mobilisation des ressources nationales. Les jeunes hommes valides sont forcés d'effectuer un entraînement militaire de base. Pour les former, l'armée met sur pied une série de camps militaires régionaux. Un de ces camps est établi à Rimouski au cours de l'été 1940. On le désigne familièrement sous le nom de « camp 55 » (Jeannot Bourdages, *Rimouski depuis ses origines*, 2006, p. 225).



Devant le Séminaire, un « NON » à la conscription pour le service militaire outre-mer. Photo : collection Philippe Michaud.

Rimouski ayant toujours été un centre de milice avec le quartier général du Régiment « Les Fusiliers du St-Laurent », se voit donc confier la tâche d'organiser un centre régional d'entraînement militaire de base, le *Camp 55* (C.A.B.T. C-55). Ce *Camp* se trouvait situé dans la partie sud du Rimouski de l'époque : l'actuel quartier Saint-Pie-X. On le retrouvait plus précisément à l'est de la rue de la cathédrale, soit entre l'actuelle rue Trépanier et la 7e rue.

Tout s'était donc concrétisé au début de l'été de 1940. On trouvait là tous les services essentiels: dortoirs, cuisines, chapelle, magasins, garages, salles d'entraînement, salles de séjour, salles d'amusements, ateliers, bureaux et même un petit hôpital.

Les premières recrues ne tarderont pas à se présenter; elles arriveront des régions du Bas-Saint-Laurent : Rivière-du-Loup, Témiscouata, Matapédia, Gaspé, Côte-Nord, et même d'aussi loin que les Îles-de-la-Madeleine. Ces recrues qu'on appelle les « Verts », par groupe de 150, fréquenteront *l'École d'arts et métiers* pour suivre des cours accélérés de douze semaines en vue de devenir des mécaniciens de véhicules de combats, des soudeurs,

des menuisiers, des plombiers, des électriciens, etc. Ce sont là tous des hommes de métiers bien nécessaires à l'armée.

* * *

Anticipons…

Après la guerre, le *Camp 55* sera dissous et se transformera peu à peu en un quartier résidentiel. Les casernes seront achetées par des particuliers qui les transformeront en résidences privées.

Après le Grand feu de 1950, 300 familles réunissant quelque 1500 personnes habiteront ce nouveau quartier de Rimouski. Une quarantaine de maisons seront construites pour y loger les familles nombreuses et celles touchées par l'incendie. On y ouvrira en 1959 une nouvelle paroisse, Saint-Pie-X. Une école et une église y seront construites en 1964 et 1965. Dans les années qui suivront, le quartier continuera de se développer. En 1968, on y dénombrait 3 225 personnes.

158. Le Séminaire et le *Camp 55*

« Puis vint la guerre de 1939 », écrit l'abbé **Armand Lamontagn**e dans son *Livre de raison du Séminaire de Rimouski (1863-1963)* :

Le truc des soutanes de guerre était éventé et une grande menace pesait sur les élèves qui avaient l'âge du service. Les relations militaires de M. [Raoul] Thibault, alors directeur, en ont sauvé plusieurs. Mais il fallut accepter un moyen terme. Deux après-midis par semaine, les élèves qui devaient être sous les drapeaux faisaient l'exercice, beau temps mauvais temps, hiver comme été. Sous la discipline sévère du sergent Tremblay, on vit se gonfler les poitrines et se raidir les jambes. On se rendit compte rapidement que la règle militaire était loin de nuire aux études. Les élèves qui y étaient soumis étaient resplendissants de santé, ce qui aidait ostensiblement à l'éveil de l'esprit.

De toute cette activité paramilitaire sont sorties plusieurs belles carrières d'officiers. […] *Je ne puis résister à l'envie de nommer Yvan Dubé, dont les exploits en Italie pendant la seconde guerre valurent bien ceux du Lieutenant [Jean] Brillant en France, durant la première (*revoir le Billet #77). Alors *qu'il avait risqué sa vie cent fois au combat, il eut la malchance d'aller finir ses jours en Corée, dans un banal accident. Mais le souvenir de sa bravoure est resté immortel chez tous ses compagnons d'armes. Sic transit gloria mundi* [Ainsi passe la gloire du monde] (A. Lamontagne, op. cit., p. II, C. 18).

Une fois le *Camp 55* établi, s'est amorcé avec le Séminaire une collaboration étroite sur le plan des exercices militaires. Cette mobilisation se poursuivra jusqu'en 1945. Au départ, le groupe de jeunes visé avait entre 21 et 24 ans, mais très tôt on commencera de recruter des jeunes qui auront entre 18 et 21 ans.



À l'époque où les cadets du Séminaire portaient le « steel helmet » [casque d'acier]. Photographe inconnu. Source : Armand Lamontagne, *Le Livre de raison du Séminaire de Rimouski (1863-1963)*, **II**, c, 18.

L'abbé **Gabriel Langlois** (1921-2018), oncle de M^gr^ **Denis Grondin**, était étudiant au Petit Séminaire de 1933 à 1943. Il avait donc 20 ans en 1941.



Les confrères de classe (Philo II) de M. Gabriel Langlois au *Camp 5*5 en 1943. Celui-ci apparaît en 1ère rangée, à l'extrême droite. Photographe inconnu. *L'Estuaire*, Vol. XXV, No 2 (61), juin 2002, p. 3.

Étudiant en philosophie, l'abbé Langlois se trouvait donc parmi les recrues. Voici ce qu'il écrivait en 2002 sur leur entraînement :

Au fil des ans, aux jours de congé, le costume et les bottes militaires devinrent aussi réglementaires que la traditionnelle redingote et les souliers sans fers… Le paletot kaki remplaça nos autres paletots moins chauds et un képi bien posé faisait la fierté de plusieurs. Ainsi deux après-midis par semaine, de trois heures à six heures, les mardi et jeudi, les élèves qui devaient être sous les drapeaux faisaient leur entraînement, beau temps mauvais temps, hiver comme été, dans une salle du Séminaire ou

sur le terrain, sans oublier les visites au Camp 55 pour les exercices de tir, le maniement des armes, la culture physique et les premiers soins (Gabriel Langlois, *Le Séminaire de Rimouski et la guerre 1939-1945*, dans *L'Estuaire*, Vol. XXV, nº 2 (61), juin 2002, p. 4).

159. Les aumôniers militaires

Les prêtres qui étaient professeurs ou maîtres de salle au Séminaire et que la fonction d'aumônier militaire pouvait intéresser avaient la possibilité d'aller suivre durant les vacances des cours qui les initieraient à la vie militaire et pour lesquels ils obtiendraient un brevet ou un grade, « ce qui ajoutait à leur autorité sacerdotale », note au passage l'abbé Langlois qui en identifie quelques-uns.

(Cf. *Le Séminaire de Rimouski et la guerre 1939-1945*, dans *L'Estuaire*, Vol. XXV, No 2 (61), juin 2002, p. 7. Nous complétons ici son information : cf. En collaboration, *Le clergé de l'archidiocèse de Rimouski*, 2004).

• L'abbé **Philippe Roy** est nommé dès 1943 aumônier de réserve au *Camp 55*. Cette année-là, le 14 mai, il s'enrôle dans l'armée active du Canada avec le grade de capitaine honoraire à partir du 7 juin suivant. Durant la Seconde Guerre mondiale, il sert dans le corps des aumôniers canadiens, dans les régiments de Montmagny et de Hull et au service de santé de l'armée royale canadienne. Il est ainsi appelé à se déplacer au Canada, en Grande-Bretagne, et dans le nord-ouest de l'Europe. Libéré de l'armée active le 18 juin 1946, il revient à Rimouski remplacer un confrère, professeur à *l'École d'arts et métiers*.

• L'abbé **Émile Dubé**, professeur de mathématique à l'*École moyenne d'agriculture* (1936-1942), s'est enrôlé le 27 septembre 1943 dans l'armée active du Canada; il a fait partie du corps des aumôniers canadiens durant la Seconde Guerre mondiale. Avec le grade de capitaine-honoraire, il a servi au Canada et à Terre-Neuve. Rendu à la vie civile le 20 février 1946, il est nommé vicaire à Saint-Clément…

• En 1943, l'abbé **Antoine Gagnon**, directeur de l'*École des arts et métiers* (1913-1914, 1922-1925), est honoré pour services exceptionnels rendus à l'État et à l'armée canadienne durant la Seconde Guerre mondiale. Le roi Georges VI le fera officier de l'ordre de l'Empire britannique (O.B.E.).

• L'abbé **Charles Morin**, qui avait assumé à deux reprises (1929-1932 et 1938-1968) la direction de la fanfare (Harmonie Sainte-Cécile), se retrouve en 1943-1944 sous-lieutenant et en 1944-1946 lieutenant au service des cadets…



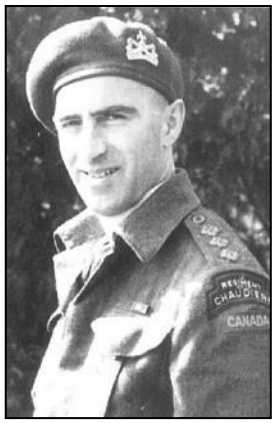
Défilé militaire sur l'avenue de la Cathédrale précédé d'une fanfare que dirigeait vraisemblablement l'abbé Charles Morin. Photographe inconnu. Collection Mario Mimeault.

• L'abbé **Gérard Couturier** (futur évêque de Baie-Comeau) est vicaire à Causapscal lorsqu'en juillet-août 1942 il s'enrôle comme aumônier militaire dans l'armée active du Canada. Avec le grade de capitaine honoraire, il fait partie du corps des aumôniers canadiens et des *Fusiliers du St-Laurent.* Durant la Seconde Guerre mondiale, il sert au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Nord-Ouest de l'Europe. Dès janvier 1943, il est rappelé à Rimouski pour être aumônier adjoint au *Camp 55.* En reconnaissance de services rendus au Canada et à l'étranger, il est décoré de la médaille de la Défense, de la Médaille canadienne du volontaire avec agrafe et de la médaille de la Guerre de 1939-1945.

160. Le Major-Abbé Wilfrid Huard

L'abbé **Wilfrid Huard** est né à Saint-Anaclet-de-Lessard le 21 septembre 1905. Il a fait ses études classiques au Juniorat des Rédemptoristes à Ste-Anne-de-Beaupré (1920-1923) et au Petit Séminaire de Rimouski (1923-1927), ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1927-1931). Pendant ses études théologiques, il est, comme plusieurs autres étudiants, maître de salle et professeur au Séminaire, y enseignant en Syntaxe latine et française et en Éléments latins. Devenu prêtre, il est successivement vicaire à Sainte-Félicité (1931-1933), à L'Isle-Verte (1933-1934), à St-Jérôme de Matane (1934-1935), à Lac-au-Saumon (1935-1938) et à Causapscal (1938-1942).

Le 13 avril 1942, il s'enrôle dans l'armée active du Canada pour servir dans le corps des aumôniers canadiens et la *8th Canadian Infantry Brigade* avec le grade de capitaine, puis de capitaine honoraire le 26 mai 1942.



L'abbé Wilfrid Huard. AAR.

Durant la Seconde Guerre mondiale, il sert au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Nord-Ouest de l'Europe. Avec le Régiment de la Chaudière, il participe au débarquement de Normandie le 6 juin 1944. Rentré au Canada, il reçoit sa libération le 25 octobre 1945. Le 31 octobre, il est nommé desservant d'Esprit-Saint; il le demeure jusqu'en 1948.

En 1947, le 2 janvier, il s'engage dans l'armée de réserve du Canada pour servir avec les *Fusiliers du Saint-Laurent* et le *Royal 22e Régiment*. Reçu avec le grade de capitaine honoraire, il est promu au rang de major le 1er décembre 1952. Il demeure en service jusqu'à sa libération le 1er septembre 1961. Entre-temps, il aura été aumônier des *Fusiliers du Saint-Laurent* de 1946 à 1955.

Enfin, parallèlement à ses activités militaires, l'abbé Huard poursuit son ministère en paroisse. Il est curé de Saint-Paul-de-la-Croix (1948-1957), desservant-fondateur (1957-1958) et curé (1958-1966) de Sainte-Bernadette-Soubirous à Mont-Joli… Retraité en 1969, il se retire à son domicile de Rimouski où il demeure depuis 1966. Il décède le 15 décembre 1987.

* * *

Padre **Wilfrid Huard** s'est mérité la Croix militaire (un hommage exceptionnel pour un non-combattant), l'étoile France-Allemagne, la médaille de la Défense, la Médaille canadienne du volontaire avec agrafe et la médaille de la Guerre de 1939-1945. La Ville de Rimouski a voulu honorer sa mémoire en nommant l'une de ses rues *Major-Abbé-Huard* en 1993.

161. Les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier

La congrégation des *Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier* est issue des *Sœurs de Saint-Joseph de Vienne* dans le département de l'Isère en France; c'est une première branche de la congrégation *des Sœurs de Saint-Joseph* fondée en 1650. Si on a ajouté à son nom celui de *Saint-Vallier*, c'est que le compte de Saint-Vallier, l'abbé **Jean-Baptiste de la Croix Chevrière**, (celui-là même qui à Québec en 1688 succédera à Mgr de Laval), a demandé à l'évêque de Vienne de prendre la responsabilité d'un petit hôpital qu'il venait de fonder à Saint-Vallier. Ce qu'il lui demandait surtout, c'était d'y assigner deux des *Sœurs de Saint-Joseph* de son diocèse.

En 1683, une fois à Saint-Vallier, les Sœurs ont pris charge d'un hospice. Dès que ce fut possible, elles ont aussi ouvert une petite école pour y accueillir des jeunes filles sans famille. En 1829, les *Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier* seront reconnues par l'Église comme des enseignantes et des hospitalières.

Au tournant du siècle, les lois Combes en France forcent la fermeture des écoles de la congrégation et enlèvent aux sœurs le droit d'enseigner. Sr Thérèse de Jésus (**Cécile Drolet**), d'origine québécoise, suggère alors à la supérieure générale de sa communauté de venir au Canada. En avril 1903, elle est donc envoyée à Québec demander asile auprès de Mgr **Louis-Nazaire Bégin**. Le 17 août suivant, douze religieuses sont reçues chaleureusement par la population de Saint-Jean-Port-Joli, où elles prennent la direction de l'école. Le recrutement ne se fait pas attendre. Dès 1905, elles ouvrent un noviciat à Québec et en 1911 elles font l'acquisition de la maison-mère actuelle, qui se trouve à Québec sur le chemin Sainte-Foy.



Quelques religieuses de la communauté en costume d'époque, devant leur couvent à Saint-Jean-Port-Joli. Photographe inconnu. Archives de la communauté. Source : http://www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=545

En arrivant au Canada, les *Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier* se consacrent tout d'abord à l'éducation, une œuvre que leur avait confiée l'évêque de Québec. Jusqu'en 1948, elles vont enseigner uniquement dans les

écoles primaires et secondaires; après cette date, elles vont y joindre le soin des malades. Lors de la « révolution tranquille » au Québec, l'État va prendre en charge l'éducation, la santé, les affaires sociales et les sœurs vont s'y intégrer.

Dans notre diocèse, les *Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier* ont œuvré de 1940 à 1985. Elles ont été présentes au Foyer St-Joseph d'Estcourt et dans les environs, soit à Saint-Elzéar et à Saint-Marc-du-Lac-Long.

162. Le corps professoral du Séminaire

« La pauvreté des ressources financières et humaines a fait en sorte que le Séminaire de Rimouski n'a pu répondre que de façon graduelle et modeste aux exigences romaines de confier la formation des petits séminaristes à des prêtres enseignants » (En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 93).

En 1924, M^gr^ **Joseph-Romuald Léonard** avait été interrogé à ce sujet par le Délégué apostolique. Mais où en était-on à ce moment-là? Comment donc la situation a-t-elle évolué par la suite? Où en sommes-nous en 1940? Voici :

1925 20 prêtres professeurs dont 1 à l'École d'agriculture
22 professeurs étudiants du Grand Séminaire
0 professeur laïque

1930 22 prêtres dont 6 dans les écoles affiliées
16 professeurs étudiants du Grand Séminaire
1 professeur laïque

1940 54 prêtres dont 5 dans les écoles affiliées
1 professeur étudiant du Grand Séminaire
6 professeurs laïques

1950 57 prêtres dont 15 dans les écoles affiliées
0 professeur étudiant du Grand Séminaire
7 professeurs laïques

Les professeurs sont plus nombreux et mieux formés. Ceux qui possèdent un diplôme universitaire sont au nombre de 5 en 1925, de 11 en 1930, de 16 en 1940 et de 23 en 1950. Grâce à l'aide financière que leur procure la bourse Blais, ils ont pu aller conquérir leurs diplômes dans les universités européennes ou dans les écoles supérieures du Québec, nommément celle de l'Université Laval qui comprenait une section de lettres et une de sciences (loc. cit.).

163. Les fêtes annuelles du Séminaire

Dans son *Livre de raison*, l'abbé **Armand Lamontagne** (1912-1983) a passé en revue les nombreuses fêtes dont profitaient les étudiants séminaristes. Certaines étaient célébrées à date fixe et donnaient droit à des congés d'une journée ou d'une demi-journée que l'on appelait « grand congé » ou « petit congé ». C'était « grand congé » pour la Saint-Thomas (d'Aquin) célébrée en ce temps-là le 7 mars, pour la Sainte-Cécile, fête des musiciens célébrée le 22 novembre, pour la Sainte-Catherine, fête des philosophes célébrée le 25 novembre…



Ici rassemblés pour la Sainte-Catherine : les élèves de Philo I, en présence du supérieur et de leurs professeurs. Photo : CEDAD, Fonds André-Albert Dechamplain, 15A2, n° 31.

Pour l'ensemble de la communauté, le premier règlement des élèves prévoyait déjà plusieurs congés qu'on disait « extraordinaires », au sens où ces jours-là aucun temps d'études n'était prévu. C'était le cas de l'anniversaire de la consécration de l'évêque, de sa fête patronale, de l'anniversaire aussi du supérieur. À ces fêtes s'ajoute celle du saint patron du Séminaire, Saint-Antoine-de-Padoue, qui est célébrée le 13 juin.

Cette dernière fête ne variera donc pas avec les années, mais on en viendra graduellement à fêter par un grand congé le supérieur à l'automne et l'évêque au printemps. Après le conventum de 1920 (revoir le Billet #82), les anciens se donnèrent une fête patronale : la Saint-Charles célébrée le 4 novembre (op. cit, p. 103).

164. Monseigneur Joseph Charbonneau

Né à Lefaivre dans l'est ontarien, **Joseph Charbonneau** est le troisième des dix enfants de **Caroline Viel** et de **Daniel Charbonneau**, cultivateur.

Formé au juniorat montfortin d'Huberdeau, au séminaire de Sainte-Thérèse et au Grand Séminaire de Montréal, il est ordonné prêtre à Ottawa le 24 juin 1916. Plus tard, il étudie la sociologie dans une université catholique de Washington. Puis, après des études à Rome de 1923 à 1925, il obtient deux doctorats, l'un en philosophie et l'autre en droit canonique.

Le 22 juin 1939, il est nommé évêque de Hearst. Bien que son séjour à Hearst eût été bref, celui-ci l'aura sensibilisé à différents problèmes dont ceux de l'éducation et de l'agriculture.



Mgr Joseph Charbonneau Vers 1940. Dupras & Colas. Bibliothèque et archives nationales du Québec (Qc), P428, S3, SS1, D44, P402.

Le 31 août 1940, Mgr **Joseph Charbonneau** est nommé archevêque de Montréal. Il a à son crédit la mise sur pied en 1941 d'une École normale à la formation classique. En 1943, il établit l'Œuvre des vocations sacerdotales et en 1944-45, il poursuit une action éducative sur le mariage et la famille chrétienne et il dresse un bilan de l'action sociale auprès des jeunes garçons et filles de la *Jeunesse Ouvrière Catholique* (J.O.C.).

* * *

Anticipons…

En 1949, avec beaucoup d'autres québécois dont M. **Pierre-Elliot Trudeau** et le P. **Georges-Henri Lévesque** o.p., il intervient en faveur des grévistes d'Asbestos, ce qui lui vaudra la méfiance du premier ministre **Maurice Duplessis** et ce qui ne laissera personne indifférent, notamment dans l'épiscopat québécois, et d'une façon particulière avec Mgr **Georges Courchesne**. L'expérience de Mgr Charbonneau dans des communautés de l'Est-Ontario aura fait de lui un homme décidément prosyndical.

En janvier 1950, à cause de pressions provenant d'éléments plus conservateurs de la société québécoise, l'Église force Mgr Charbonneau à démissionner. On l'exile à Victoria en Colombie-Britannique. Le 14 mars 1950, il écrit à une nièce de La Tuque : … *mon état de santé n'a pas été la vraie raison de mon brusque départ de Montréal. J'ai dû m'éloigner à la suite d'attaques violentes et sournoises de quelques esprits étroits et vindicatifs* (voir les Billets 198 et suivants).

165. Les Spiritains au Lac-au-Saumon

Arrivés de France en 1905, à la suite de la rupture du Concordat de 1802, les *Pères du Saint-Esprit* se sont tout d'abord établis à Saint-Alexandre, près d'Ottawa.

Mais comment se sont-ils retrouvés un jour dans la vallée de la Matapédia? On dit qu'ils auraient cherché longtemps un endroit pour y implanter un noviciat, mais encore fallait-il qu'ils se soient trouvés un diocèse qui accepte de les recevoir. Dans un ouvrage qu'il a publié à l'occasion du centenaire de la paroisse Saint-Edmond du Lac-au-Saumon, **Bertrand Leblanc** écrit :

*Le supérieur, **Louis Taché**, allait se décourager devant les refus multiples qu'il avait essuyés, quand le hasard lui fit rencontrer Mgr Courchesne dans le train qui l'amenait à Ottawa. Il lui raconte ses déboires et Mgr Courchesne, qui n'avait pas la réputation de niaiser avec le « puck », lui dit : « Mais venez chez nous ». Et il l'informe que le curé Bouillon se fait vieux, que la communauté qu'il vient de fonder aurait bien besoin d'un aumônier, et lui-même d'un auxiliaire pour le délester un peu de ses travaux* (B. Leblanc, *Cent ans et des poussières,* p. 15).

Peu après donc, - nous sommes en 1940 – le Père **Joseph Mamie** devient aumônier des Sœurs *Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé*, mais avec la mission de trouver un site pour leur futur noviciat. Était-ce à cause de ses origines suisses et de la nostalgie de ses belles montagnes, le Père choisit pour leur noviciat le piémont du mont Climont.



Le noviciat des pères du Saint-Esprit au pied du mont Climont. Photographe inconnu.

Quelques semaines plus tard, le Père Joseph Roy arrive à son tour et frappe à la porte de monsieur Bouillon qui le reçoit plutôt froidement. Depuis quand envahit-on sans

prévenir le domaine d'un curé qui se trouve très bien seul et qui n'a surtout pas besoin d'aide, malgré le respect dû à un évêque pas mieux élevé qui se permet de lui envoyer un étranger qu'il n'a pas choisi, ni demandé. Heureusement, le Père Roy était un fin diplomate. Assez en tout cas pour ne pas devoir se chercher une chambre à l'hôtel, assez encore pour succéder à monsieur Bouillon qui décédera trois ans plus tard, après avoir vu les Pères bâtir leur noviciat et y accueillir leurs premiers novices (B. Leblanc, *Cent ans et des poussières,* p. 16).

166. Un Institut familial à Rimouski

En 1923, le Département de l'Instruction publique, dans une réforme de ses programmes d'études, avait ajouté une section « ménagère » au cours complémentaire public. Bientôt on trouvera un peu partout pour les filles des « écoles ménagères » qu'on dira « primaires ou moyennes » (avec 9 ans de scolarité), ou « supérieures » (avec 11, 12 ou 13 ans de scolarité). À partir de 1942, « l'enseignement ménager » mènera à l'obtention d'un diplôme universitaire en Arts domestiques ou en Pédagogie familiale.

Ces années-là, à l'instar de plusieurs autres communautés religieuses féminines, la congrégation des *Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire* ouvre à Rimouski un *Institut familial,* l'objectif étant d'assurer la formation des jeunes filles dans leur rôle de mère de famille. À partir de 1941, l'année de fondation, les enseignements seront dispensés dans les locaux de la Maison mère. Et c'est en 1952 que l'on procédera à la construction d'un immeuble destiné aux seules fins de cet enseignement.



L'Institut familial de la rue Belzile à Rimouski, aujourd'hui transformé et agrandi pour y accueillir des retraités autonomes. Photographe inconnu. SADC de Rimouski-Neigette.

* * *

Anticipons…

En 1979, *l'Institut familial* n'existant plus, l'immeuble changera de vocation et sera vendu. Il devient d'abord une résidence pour personnes âgées autonomes. On lui donne le nom de *Toussaint-Cartier*, en référence à l'ermite de l'Île Saint-Barnabé, né en France en 1707, arrivé à Rimouski à 21 ans, décédé le 30 janvier 1767 et inhumé le lendemain sous l'église paroissiale.

En 1982, il y aura encore un changement de propriétaire et l'immeuble prendra le nom de *Manoir de Caroline.* Dans les années qui vont suivre, il y aura encore un changement de propriétaire avec changement de nom pour l'établissement. Agrandi deux fois, l'immeuble, connu alors sous le nom de « Le Manoir les Générations », va demeurer une résidence privée pour personnes aînées autonomes ou en légères pertes d'autonomie.

167. Société des Filles du Cœur de Marie

Comme on peut le lire dans le collectif *Mosaïque rimouskoise*. *Une histoire de Rimouski* (1979, p. 184 s), la Société des *Filles du Cœur de Marie* a été fondée à Paris en 1790, en pleine Révolution française. Sans costume religieux et sans aucun signe distinctif, cette communauté de vie religieuse intégrale a choisi de vivre en plein monde, animée d'une spiritualité d'inspiration ignatienne, essentiellement christologique, mariale et ecclésiale.

Les *Filles du Cœur de Marie* arrivent à Rimouski en juin 1942, appelées par M^gr^ **Georges Courchesne**. À sa demande, elles vont d'abord ouvrir un Foyer pour jeunes filles dans la *Maison-Belzile* située sur la rue de l'Évêché Est.



La Maison Louis-de-Gonzague Belzile autrefois située à l'angle des rues Belzile et de l'Évêché Est, là où se trouve aujourd'hui la *Bibliothèque Lisette-Morin.* Photographe inconnu. Source : https://srdp.ca/maison-louis-de-gonzague-belzile

Peu après, sous le nom d'*Institut Notre-Dame*, elles ouvrent une école privée mixte offrant le cours élémentaire et des éléments du cours classique. En juillet 1959, 120 élèves sont déjà inscrits pour la rentrée de septembre. Mais elles quitteront Rimouski cette année-là, rejoignant alors leurs sœurs qui enseignaient à l'École Saint-Joseph de Montréal. Pourquoi alors quittent-elles Rimouski?

Parce que les Pères Jésuites ne pouvaient trouver de maison assez grande pour en faire une résidence et y établir un lieu d'apostolat. Depuis quelques mois, ils priaient les *Filles du Cœur de Marie* de leur vendre l'*Institut Notre-Dame*. Celles-ci voyant un plus grand service de Dieu et de l'Église dans l'apostolat de la Compagnie de Jésus, ont accepté pour répondre à un point généreux de leurs Constitutions : … dans les cas où le plus grand service de Dieu pourrait le demander, que les *Filles du Cœur de Marie* soient prêtes à préférer l'intérêt des personnes qui ne seraient pas de leur Société, à ce qu'elles croiraient être plus avantageux, soit à elles-mêmes, soit à la Société des *Filles du Cœur de Marie* en général (En coll. *Mosaïque rimouskoise*. *Une histoire de Rimouski*, 1979, p. 184-186).

168. L'*Oeuvre de vacances* du Séminaire

Dans son *Livre de raison*, l'abbé **Armand Lamontagne** (1912-1983) raconte que vers 1920 quelques prêtres du Séminaire et de l'Évêché firent l'acquisition d'une maison située à peu près au centre de la baie à Sacré-Cœur… Cette maison devint peu après la propriété du Séminaire et la première maison d'été de ses prêtres-professeurs. Elle présentait l'avantage d'être située près de la gare, car il y avait en ce temps-là une gare au pied de l'actuelle rue de la gare. On pouvait donc s'y rendre par train… Mais avec le temps, la baie magnifique de Sacré-Cœur attira les touristes… Et bientôt les chalets s'entassèrent en rangs aussi serrés que les maisons de la rue Saint-Germain.

On comprend que les prêtres en vinrent à préférer l'isolement de la cour du Séminaire à l'affluence de cette plage publique. *C'est alors,* note encore l'abbé Lamontagne, *qu'un homme providentiel apparut. Lui qui avait fait à peu près n'importe quoi dans sa vie […] voulait consacrer sa vieillesse à des opérations plus tranquilles. Celui-ci parlait de fonder une œuvre de vacances à la Pointe-à-Batoche; c'était en 1937 et cet homme s'appelait M. l'abbé Eustache Santerre* [1879-1955].

En 1937 donc, dès le mois d'avril, M. **Eugène Morissette**, l'homme de confiance du bon curé, était installé là comme « plénipotentiaire » de la Pointe. Il entreprit la construction d'une maison confortable. Au mois de juillet, il convolait en justes noces et au mois d'octobre il établissait sa future nichée dans un habitat convenable. Le Séminaire pouvait alors entrer en possession de la vieille maison, plus que centenaire, qui s'y trouvait (*Livre de raison du Séminaire de Rimouski 1863-1963*, II, c, 30).



La Pointe-à-Santerre de la Rivière-Hâtée. À gauche, la vieille maison plus que centenaire; au fond à droite, « l'hôtellerie » construite en 1961. Photographe inconnu. *Le Livre de raison du Séminaire de Rimouski (1863-1963)*, II, c, 30.

* * *

Anticipons…

En 1967, le Gouvernement du Québec venait de créer le réseau des cégeps. Et c'est pour donner naissance à un premier établissement qu'il souhaite acquérir le Petit Séminaire. La Corporation qui en est propriétaire accepte de le céder… La vente se fait donc assez rapidement. C'est dans ce contexte que fut créée une nouvelle corporation qui, sous le nom d'*Oeuvre Langevin*, sera responsable de la gestion de tous les biens, meubles et immeubles, de la Corporation du Séminaire.

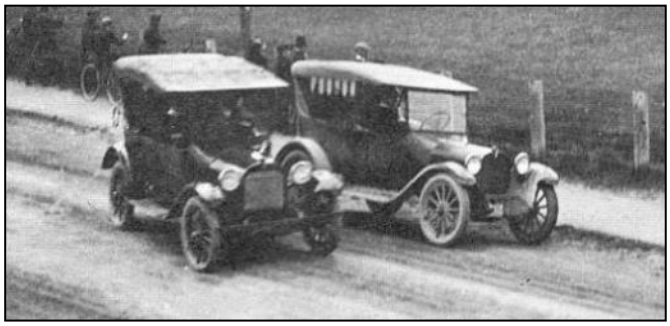
L'*Oeuvre Langevin* allait donc se retrouver propriétaire, entre autres biens, du terrain et des bâtiments qu'on retrouve sur cette presqu'île située à l'embouchure de la Rivière-Hâtée, mais mieux connue sous le nom de *Pointe-à-Santerre*. En 2012, un promoteur rimouskois s'est donc présenté; il fait à l'*Oeuvre Langevin* une offre que ses administrateurs ne purent refuser. Le site et les immeubles ont donc été cédés, à l'exception de la maison dite *Maison-la-Neuve*. Depuis quelques années, l'endroit est mieux connu sous le nom de *Domaine Floravie*. L'été on y reçoit de plus en plus de touristes. L'endroit est unique et ses propriétaires, bien inspirés, visent à le protéger pour en faire bénéficier les générations futures.

169. *Pour des vacances* dites *sacerdotales*

En 1939, à l'approche de l'été, M^gr^ **Georges Courchesne** demande à ses prêtres de se montrer très prudents dans le choix du lieu de leurs vacances et dans le choix du mode de leurs délassements. Il leur écrit :

Abstenez-vous des randonnées dans la forêt en compagnie de laïques, surtout en compagnie de personnes du sexe. Même si tout se passait très bien, il n'est pas sûr

que tout le monde le penserait. […] *La même recommandation s'impose en ce qui concerne les sorties en automobile. Évitez toute promiscuité, dans ces réduits roulants, avec des jeunes personnes de l'un ou de l'autre sexe.* […]



Pour mémoire, voici deux de ces « réduits roulants » de l'époque. Photographe inconnu. Armand Lamontagne, *Le Livre de Raison du Séminaire de Rimouski (1863-1963),* **II**, c, 3.

Défiez-vous des politesses qui consistent à vous offrir de l'alcool ou de la bière. Ceux qui font ces politesses ne pensent pas tendre des pièges, mais il se trouve toujours des témoins portés à remarquer qu'un ecclésiastique qui lève facilement le coude, ainsi qu'une fille émancipée, déshonore son état.

Enfin, j'insiste pour que l'on ne puisse pas prendre des mines consternées pour se plaindre de la présence d'ecclésiastiques aux plages où l'hygiène morale perd tout ce que prétend gagner l'autre. Mieux vaut se laver dans sa baignoire – c'est tellement plus simple – que de s'exposer à faire penser que l'on prend goût à des exhibitions de formes qui entrent dans les manies mondaines de ce temps (*Circulaire au clergé* no 68, le 10 avril 1939, dans *Mandements et Circulaires*, Vol. II, p. 245 s.).

170. Années de *crise*, croissance et désertion

La population du territoire qu'on identifie alors comme le « grand Rimouski » passe de 4 090 habitants en 1901 à 12 020 en 1941. L'agglomération a franchi l'étape décisive qui en fait une ville d'importance moyenne.

À noter que la paroisse de Ste-Odile a été érigée en 1940, mais que celles de St-Yves, de St-Robert et de Nazareth ne le seront respectivement qu'en 1941, 1945 et 1946. À elle seule, la ville de Rimouski qui avait 1 804 habitants en 1901 se retrouve avec une population de 7 009 habitants en 1941, alors que durant la même période la municipalité de Saint-Germain (tout autour de la cathédrale) décroît, passant de 1 295 à 585 habitants. Mais que s'est-il donc passé?

Durant la crise des années 1930 (revoir le Billet #129), un bon nombre de travailleurs s'est retrouvé sans emploi, ce qui en a contraint plusieurs à quitter…

Un document intitulé *Enquête diocésaine de 1932* et conservé à l'Archevêché fait mention justement du départ de quelques familles durant cette période. Ainsi donc, des 36 familles qui ont quitté Rimouski à cette époque, 7 se seraient dirigées vers Québec, 1 vers Rivière-du-Loup, 2 vers les États-Unis, 1 vers St-Valérien, 1 vers Pointe-au-Père, 2 vers St-Fabien, 9 vers St-Narcisse, 1 vers Packington (St-Benoît-Abbé), 1 vers Montréal, 1 vers Le Bic, 2 vers Ste-Blandine, 4 vers la Côte-Nord, 1 vers Sacré-Cœur, 1 vers St-Tharsicius et 2 vers St-Marcellin. Ce sont donc 14 de ces 36 familles qui ont quitté Rimouski durant ces années de crise (cf. Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français*, p. 179).

Le secteur économique dominant à ce moment-là était celui des journaliers, soit la main-d'œuvre des scieries et des chantiers, ce qui représente 34,3% de la population active. Le nombre de journaliers était aussi très élevé dans les paroisses autour de la ville puisqu'il regroupe 32,6% de tous les travailleurs, mais il vient en second lieu, la catégorie des agriculteurs arrivant en première place avec 43,2% de la population active (cf. *Mosaïque rimouskoise. Une histoire de Rimouski*, p. 316-317).

171. Les Pères Capucins à Cacouna

C'est en 1942 que les Pères Capucins du Québec ouvrent leur noviciat à Cacouna. Ils s'étaient d'abord établis à Ste-Anne-de-Ristigouche en 1894, alors que cette mission amérindienne, située en Gaspésie, relevait de notre diocèse. Plusieurs vocations seraient d'ailleurs issues du Bas-Saint-Laurent, de l'Est du Québec et des provinces maritimes.



Quelques Pères Capucins et leurs novices lors de la fondation à Cacouna en 1942. Photographe inconnu. AAR.

* * *

Anticipons…

La crise des vocations que traversera l'Église du Québec dans les années 70 va obliger la communauté à opérer un changement de vocation pour cette maison. Elle deviendra graduellement une maison de prière, un centre de ressourcement.



Le Cénacle des Pères Capucins à Cacouna, aujourd'hui Maison de prière et centre de ressourcement. Photographe inconnu. AAR.

Fin des années 80 et début des années 90, la maison sera vendue à la corporation de l'œuvre du Cénacle. Les Pères Capucins continueront d'y habiter en petite communauté pendant un certain temps. Le dernier à quitter le diocèse le fera le 1er septembre 2017. Il était curé des paroisses du *secteur de la Terre à la Mer* depuis 2006.

172. Mais encore : *Le Caribou* en toute saison

En 1943, écrit encore l'abbé **Armand Lamontagne** dans son *Livre de raison* (**II**, c, 32-33), quelques prêtres, plus attirés vers la grande nature, trouvèrent l'occasion unique de satisfaire leur désir. M. **[Robert Wilson] Reford** avait acquis les droits sur un terrain de chasse et de pêche situé en bordure des limites de la Compagnie Price, à une quinzaine de milles de Rimouski.



R.W. Reford (1867-1951)
Source : Wikipédia

M. **[Robert Wilson] Reford** caressait en effet cette idée de transmettre les droits sur son club à une organisation stable.

Assurément, des prêtres du Séminaire intéressés firent des plaidoyers convaincants car les pourparlers ne furent pas de longue durée.

Le Caribou - c'est le nom donné à ce territoire - *mesure seize milles carrés et compte cinq lacs, tous poissonneux. Sans être le pays de prédilection du chevreuil, la région est enrichie de quelques spécimens si gros qu'un chasseur, un jour qu'il avait manqué sa bête, retourna sur les lieux le lendemain matin avec des amis et y constata, bien marqués dans le sol, des pistes de… tracteur. Le trophée du meilleur pêcheur est une truite de six livres et quart, pesée et dessinée, Tous n'ont pas pareil scrupule* **(II**, c, 30).



On comprend qu'avec le temps, quelques chasseurs d'ici et d'ailleurs se sont dits souvent professeurs au Séminaire, ce qui leur permettait d'accéder à cette portion de paradis.

Quant aux jeunes prêtres, trappeurs les mercredis de congé, ils se réclamaient qui d'un tel qui de tel autre…

Page frontispice du registre des visiteurs au Club Caribou des prêtres du Séminaire fondé le 4 février 1943. Dessin : Gustave Saint-Pierre. AAR.

L'abbé **Armand Lamontagne** raconte enfin qu'au début des années 1960, quelques prêtres-professeurs ont inauguré là un club de plongée et de ski nautique. Il ajoute qu'en hiver, le bruit des traîneaux mobiles éclatait dans le froid sec de février.

173. Le tout nouveau Grand Séminaire

C'est en 1943 que Mgr **Georges Courchesne** projette de doter le Grand Séminaire de sa propre maison sur son propre terrain. Mais faut-il d'abord rappeler ceci :

Jusqu'en 1925, à cause de circonstances incontrôlables, le Grand Séminaire n'est pas conforme aux règles générales de l'Église puisque les futurs prêtres vivent sous le même toit que les petits séminaristes en étant professeurs et maîtres de salle. La nouvelle construction de 1922-1925 permet d'avoir des locaux pour les ecclésiastiques et de rapatrier les étudiants en théologie dispersés dans d'autres grands séminaires. Rassemblés désormais dans des quartiers réaménagés pour eux dans la « vieille maison », plusieurs d'entre eux, à cause d'une pénurie de prêtres professeurs, continuent à assumer des tâches d'enseignant ou de surveillant auprès des jeunes élèves du cours classique (Nive Voisine, « Les difficiles progrès (1882-1925) », dans *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres,* 2013, p. 88).

En 1943, Mgr Courchesne achète des *Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception* ladite *Maison Sainte-Thérèse* qu'elles avaient fait construire en 1931 suite à

l'incendie de 1926 (revoir les Billets #106 et #142). Il verse alors 40 000 $.



Le nouveau Grand Séminaire établi dans la Maison Sainte-Thérèse à l'automne de 1943. C'était avant la construction d'une nouvelle aile en façade entre 1945 à 1947. Photographe inconnu. Source : *Le Centre Saint-Germain*, juin 1945, p. 30.

En 1943, on était en juillet et les religieuses devaient libérer la maison pour le mois de septembre. Il faudra vite convertir cette *Maison* en un *Grand Séminaire*, puisque cette année-là on doit y accueillir 27 séminaristes.

L'année suivante, on ajoute donc à la *Maison Sainte-Thérèse* un étage de chambres pour étudiants séminaristes. Enfin, la capacité d'accueil de ces séminaristes se révélera bientôt insuffisante pour répondre aux besoins non seulement de notre diocèse mais encore du Golfe Saint-Laurent, de diocèses du Nouveau-Brunswick (Bathurst, Moncton, Edmunston), ou même aussi de Hearst en Ontario.



Le Grand Séminaire tel qu'il apparaît de nos jours, et ce, depuis 1945-1947. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2002.

C'est dans ce contexte que de 1945 à 1947 une nouvelle aile sera construite en façade de la *Maison Sainte-Thérèse*. Le Grand Séminaire a donc sa forme et ses dimensions actuelles depuis cette date…

* * *

Anticipons…

Au grand feu de Rimouski en 1950, le *Petit Séminaire* n'est pas épargné, mais heureusement le *Grand Séminaire* ne sera pas touché.

En 1952, le Grand Séminaire compte alors sept professeurs à temps complet et sept autres à temps partiel. La hausse du niveau des études conduit à l'affiliation du Grand Séminaire à la Faculté de théologie de l'Université Laval. Quatre ans plus tard, les séminaristes peuvent se présenter aux examens universitaires de l'Université Laval et obtenir après quatre ans un Baccalauréat en théologie.

En 19 mai 1964, le Grand Séminaire, en se détachant du Petit Séminaire, est érigé en corporation sous le régime de la loi de la province de Québec, 14, Geo. VI, c.76), dite « Loi des évêques catholiques romains ». L'institution obtient alors une complète autonomie, tant du point de vue civil que canonique.

En 1969, le programme de Baccalauréat en théologie du *Grand Séminaire* et tous les cours qui lui sont rattachés sont transférés au *Centre d'études universitaires de Rimouski* (CEUR) qui vient d'être créé. Neuf de ses professeurs vont aussi s'y retrouver pour y constituer le *Département des sciences religieuses*.

Les candidats au sacerdoce y poursuivront leurs études théologiques. Quant à leur formation spirituelle et pastorale, elle demeurera sous la responsabilité du *Grand Séminaire* qui proposera alors une formule nouvelle dans un lieu appelé la « Maison blanche », l'ancien secrétariat de l'Action catholique situé au 37, rue de l'Évêché Ouest. La maison existe toujours; on y trouve aujourd'hui l'*Auberge de l'Évêché.*

Enfin, en 1972, la formation des prêtres ne sera plus assurée par le *Grand Séminaire* de Rimouski mais par celui de Québec et la *Faculté de théologie* de l'Université Laval. Mais l'enseignement de la théologie et des sciences religieuses continue néanmoins d'être dispensé au Centre d'études universitaires de Rimouski (CEUR) qui deviendra plus tard une constituante de l'Université du Québec. Il en sera ainsi jusqu'à la fermeture du Département et du Module en 2003.

174. Familles nombreuses à l'honneur

La revue diocésaine *Le Centre Saint-Germain* dans son édition d'octobre 1946 publie un bref rapport statistique sur les familles des étudiants en théologie qui fréquentaient le Grand Séminaire en cette année 1945-46. On comptait alors 42 séminaristes.



Une famille nombreuse de l'époque. Source : https://www.nosorigines.qc.ca

Des 42 séminaristes de 1945-46, 1 provenait d'une famille de 22 enfants, 2 d'une famille de 18 enfants, 1 d'une famille de 17 enfants, 1 d'une famille de 16 enfants, 5 d'une famille de 15 enfants, 3 d'une famille de 14 enfants, 6 d'une famille de 13 enfants, 4 d'une famille de 13 enfants, 4 d'une famille de 12 enfants, 4 d'une famille de 11 enfants, 3 d'une famille de 10 enfants et 2 d'une famille de 9 enfants.

À la rentrée de septembre 1946, on avait accueilli 14 nouveaux étudiants : 1 provenait d'une famille de 22 enfants, 1 d'une famille de 17 enfants, 1 d'une famille de 16 enfants, 1 d'une famille de 14 enfants, 1 d'une famille de 13 enfants, 1 d'une famille de 12 enfants, 2 d'une famille de 11 enfants, 1 d'une famille de 10 enfants, 1 d'une famille de 8 enfants, 2 d'une famille de 7 enfants, 1 d'une famille de 6 enfants et 1 d'une famille de 4 enfants.

Plusieurs de ces séminaristes sont les cadets de familles nombreuses : un 10e de 10 enfants ; un 12e de 12 ; un 13e de 13 ; un 14e de 14 ; un 15e de 15 et un 16e de 16 enfants.

Enfin, des 56 séminaristes des années 1945-47, 30 sont fils de cultivateurs, 12 d'ouvriers, 5 de marchands, 1 de marin, 1 de forgeron, 1 d'inspecteur, 1 de policier, 1 d'entrepreneur, 1 de chef de gare, 1 de gérant, 1 de maître de poste et 1 de contremaître en construction.

175. Les Frères de l'Instruction chrétienne

La congrégation des *Frères de l'Instruction chrétienne* a été fondée en 1819 à Ploërmel, en Bretagne (France) avec pour objectifs la formation de maîtres chrétiens et l'ouverture d`écoles pour les enfants des classes populaires. En 1878, la communauté fait une première tentative d'implantation au Canada. L'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr **Zéphirin Moreau**, avait fait appel à leur service pour diriger trois écoles de son diocèse, mais les négociations se sont soldées par un échec. Il faudra donc attendre jusqu'en 1886 pour que la communauté s'installe définitivement au Canada.

Les *Frères de l'Instruction chrétienne* s'implanteront progressivement, d'abord dans la région de Montréal puis dans le reste du Québec. En 1890, ils construiront un noviciat et leur maison-mère à La Prairie, en Montérégie. Ils poursuivront ensuite leur expansion. En 1905, les lois françaises interdisant l'enseignement aux congrégations religieuses pousseront quelque 150 frères à gagner le Québec, si bien qu'entre 1905 et 1914, les fondations d'écoles dirigées par les *Frères de l'Instruction chrétienne* se multiplieront.

Dans notre diocèse, c'est suite à une demande pressante du curé de Sayabec, M. **André-Albert Desrosiers**, qui fut curé de cette paroisse du 29 août 1941 au 23 juin 1943, que le provincial des *Frères de l'Instruction chrétienne* lui envoie trois frères qui prendront la charge de l'école des garçons désigné à ce moment-là sous le nom *d'Académie Saindon*.

En 1944-1945, le collège prend le nom *d'École Supérieure Ste-Marie*; le personnel religieux aura alors doublé.

176. L'École de marine (1944)

L'idée n'est pas nouvelle. En effet, c'est en 1853 que pour la première fois on avança à Rimouski l'idée d'y implanter un enseignement maritime… Le curé de Saint-Germain, l'abbé **Cyprien Tanguay**, écrivait alors à l'archevêque de Québec, Mgr **Pierre-Flavien Turgeon**, pour lui demander l'autorisation d'établir dans sa paroisse un collège industriel où l'on instruirait les jeunes qui se destineraient au commerce, à l'agriculture, aux arts mécaniques **et à la navigation** (revoir le Billet #16).

Le 7 février 1854, Mgr Turgeon accède donc à la demande du curé Tanguay, si bien qu'au printemps de 1855 le *Collège industriel* ouvre ses portes. Mais une quinzaine d'années plus tard, à cause de ressources financières insuffi-

santes, l'orientation du Collège est graduellement modifiée, si bien que le 24 décembre 1870, on le transforme en un Séminaire diocésain (revoir le Billet #20).

On doit donc reporter à plus tard le projet d'avoir une *École de marine* à Rimouski.



Jules-André Brillant
RHBSL, septembre 1977, p. 15

Le temps passe et c'est en 1937 que l'homme d'affaire **Jules-A. Brillant** relance publiquement l'idée d'implanter à Rimouski une *École de marine*. L'idée cependant ne plaît pas à tout le monde. Les marins n'avaient pas une très bonne réputation et l'on tenait à sauvegarder les bonnes mœurs de la population… L'Église appuya toutefois le projet, mais la lutte fut fort ardue.

En 1942-1943, [M. Jules-A. Brillant] mène un combat épique pour convaincre le gouvernement provincial – ce qui est facile auprès de ses amis libéraux – et pour vaincre les réticences, sinon l'hostilité, de certains intérêts financiers, dont la Çlarke Steamship Company, et de certains fonctionnaires d'Ottawa dont Brillant se plaint : « C'est extraordinaire comme les Anglais sont opposés au développement maritime dans la Province de Québec », écrit-il à Ludger Simard. Il remporte la victoire grâce à la connivence de Joseph-Énoil Michaud, ministre fédéral des Transports, à qui il fait miroiter des conséquences politiques : « L'établissement d'une école de ce genre à Montréal ou à Québec ne serait peut-être pas très efficace au point de vue réclame politique, mais ici, il contribuera largement à alléger les difficultés de la crise que nous traversons dans ces temps difficiles. » (Note 216 de l'auteur : *La crise dont parle M. Brillant est la division au sein du groupe libéral rimouskois à la suite de la position du député Emmanuel D'Anjou sur le plébiscite et la conscription*. Cf. En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres,* 2013, p. 92-93.)

Le 28 septembre 1943, le ministre fédéral des Transports, M. **Joseph-Énoil Michaud**, annonce « qu'un arrêté en conseil pourvoit à l'établissement d'une école élémentaire de génie maritime à Rimouski ». Par la même occasion, il autorise une dépense jusqu'à concurrence de 50 000 $ pour l'achat de machineries et des équipements nécessaires. La première rentrée scolaire se fit en septembre 1944.



L'Institut maritime du Québec, situé à l'angle des rues Saint-Louis et Sainte-Marie. Sous la rue Saint-Louis, un tunnel permettait d'accéder au Petit Séminaire pour tout un ensemble de services. Photographe inconnu. https://seminaireetecoles.wordpress.com/linstitut-maritime/247-2/.

On a pu écrire que c'est « grâce à l'excellente réputation de *l'École d'arts et métiers* [que] le gouvernement fédéral lui confie la direction de la seule école de marine de langue française au pays.

La formule d'éducation des écoles affiliées au Séminaire de Rimouski a permis à la jeunesse de bénéficier, non seulement d'études professionnelles de haut niveau, mais aussi d'une formation générale très appréciée. Tout cela faisait partie de la tâche des prêtres du Séminaire qui participaient à la vie quotidienne des élèves en tant que maîtres de salle ou régents, c'est-à-dire comme des animateurs de la vie quotidienne dans un pensionnat (En collaboration, *Le séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 93).

* * *

Anticipons…

Entre 1961 et 1974, la région rimouskoise s'est vivement inquiétée de l'avenir de son École de marine. Longtemps on a cru probable son déménagement dans le port de Québec la rattachant au cégep François-Xavier-Garneau. Mais en 1974, suite à de fortes pressions du milieu, l'École de marine s'est retrouvée bien ancrée à Rimouski. Sous l'autorité du Cégep, elle prit alors le nom d'*Institut maritime du Québec.*

Enfin en 1980, l'achat par le Cégep de l'Institut et la transformation de l'*Institut Monseigneur Courchesne* sur la rue Saint-Germain aura établi d'une façon définitive le port d'attache de cette institution. Sa relocalisation aura permis l'installation de laboratoires et ateliers dotés d'équipements à la fine pointe de la technologie.



L'Institut maritime du Québec, aujourd'hui et depuis 1980, situé là où se trouvait l'Institut Monseigneur Courchesne. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2002.

Quant à l'édifice de la rue Saint-Louis, il sera démoli en 1994 pour faire place à l'*Hôtellerie Omer-Brazeau*.

177. Le navire-école : le *Saint-Barnabé*

Les plus anciens à Rimouski ont le souvenir d'avoir vu dans le port de Rimouski-Est l'un ou l'autre des deux navires-écoles baptisés sous les noms de ***Le Saint-Barnabé***.

• ***Le Saint-Barnabé I*** avait été acheté en 1947. Il avait été construit pour la Marine royale canadienne et il avait été converti en navire-école dans un chantier de l'Île-d'Orléans.



Une fois transformé et muni d'appareils les plus modernes (radar, sondeur, gyrocompas, radiotéléphone), il put accommoder 36 élèves et officiers. En plus de faciliter une formation pratique aux élèves de l'Institut, il offrait des croisières ; c'était une façon de faire connaître l'Institut et d'en faire la promotion.

Le Saint-Barnabé I. Source : https://seminaireetecoles.wordpress.com/linstitut-maritime/247-2/

Baptisé le 28 octobre 1948, le navire est demeuré en service jusqu'en décembre 1958.

• ***Le Saint-Barnabé II*** avait été construit en 1945 à Port Glasgow en Angleterre pour le compte de l'Amirauté britannique et pour servir en Birmanie. On en prit possession en novembre 1958. Le navire est arrivé à Halifax en janvier 1959 ; au printemps, il est amené à Québec pour y être transformé et subir des réparations majeures. Rebaptisé *Le Saint-Barnabé II*, le navire ne servira que quelques années, puisqu'il sera mis au rancart en 1963.

178. Une École d'infirmières à Rimouski

C'est en octobre 1923 que fut érigé sous le vocable de Saint-Joseph l'hôpital de Rimouski, un nom qui l'identifiera jusqu'en 1983 (revoir le Billet #97). On y aura par la suite ajouté deux pavillons, le pavillon Saint-Joseph en 1936 et le pavillon d 'Youville en 1939.

Les effectifs infirmiers de cet hôpital, qui sont surtout composés de religieuses de la congrégation des Sœurs de la Charité de Québec, s'accroissent tout au long de cette période qui précède, faut-il ici rappeler, la Deuxième Guerre mondiale. Mais en dépit de cela, ces effectifs infirmiers sont insuffisants... Et on ne peut compter sur les infirmières laïques qui commencent de s'enrôler dans les Forces armées canadiennes. C'est dans ce contexte qu'en 1944 les Sœurs de la Charité vont ouvrir dans leurs locaux une École d'infirmières affiliée à l'université Laval. Jusqu'à sa fermeture en 1971, l'École d'infirmières des Sœurs de la Charité se sera chargée de la formation à Rimouski de 747 professionnelles.

179. De nouvelles institutions d'enseignement

Sous l'épiscopat de M^gr^ **Georges Courchesne**, c'est d'abord aux filles qu'est offert le plus grand nombre de nouvelles institutions d'enseignement :

• Pour elles, celui-ci favorise la création de **quatre Écoles normales** : à Ste-Rose-du-Dégelé en 1940, à Mont-Joli en 1942, à Amqui et à Matane en 1948. Il favorise aussi la création de **quatre Écoles ménagères régionales** : à Mont-Joli en 1930 (mais qui déménagera à Rimouski en 1941 ; (revoir le Billet #166), à Estcourt en 1941, à Trois-Pistoles en 1945 et à Matane en 1950. Enfin, il favorise la création à Rimouski d'**une École d'infirmières** en 1944 (revoir ci-dessus le Billet #178).

• Quant aux garçons, en plus de tous les cours déjà offerts à Rimouski, ils pourront compter sur **une École moyenne d'agriculture et artisanale** à Sully en 1929 et sur **deux Centres d'initiation artisanale**, l'un à Cabano et l'autre à Matane. Enfin, les jeunes garçons pourront compter sur les services de deux communautés religieuses masculines : les *Clercs de Saint-Viateur* en 1930 (revoir le Billet #128) et les *Frères de l'Instruction chrétienne* en 1943 (revoir le Billet #175).

Ce réseau d'institutions anciennes et nouvelles participe à un vaste plan d'éducation visant à assurer l'instruction religieuse et profane de tous les diocésains et diocésaines. Pour le réaliser, M^gr Courchesne compte beaucoup sur les mouvements d'Action catholique générale d'abord [1928-1935], *puis spécialisée* [1936-1942] *et enfin diocésaine* [1942-1950] (voir : Jacques Tremblay et Nive Voisine, *Diaporama de M^gr Langevin à M^gr Grondin* réalisé dans le cadre des Fêtes du 150e anniversaire du diocèse en 2017 : M^gr Georges Courchesne, texte complémentaire, p. 2).

180. Action catholique *générale* [1928-1935]

Aux premières années d'épiscopat de M^gr Courchesne, l'Action catholique **générale** est prépondérante.

Elle est un appel aux laïcs à partager le travail d'apostolat du clergé. Le « catholique d'action » œuvre « depuis le cercle de sa famille jusqu'à la périphérie de sa vie en société ». Plusieurs organismes l'encadrent dans sa démarche. M^gr Courchesne appuie avec passion l'Union catholique des cultivateurs (UCC) pour, dans son diocèse rural, venir en aide à la classe agricole sur le plan professionnel et contribuer à son développement intellectuel et religieux. Son pendant féminin est l'Union catholique des fermières (UCF). D'autre part, la Ligue catholique féminine (LCF) regroupe les dames et jeunes filles pour qu'elles jouent leur rôle dans la Cité et l'Église. Enfin, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) soutient l'engagement des jeunes. Ces trois organismes, appelés œuvres auxiliaires d'Action catholique, sont appuyés par des organisations essentiellement religieuses comme les Ligues du Sacré-Cœur, la Confrérie des dames de Sainte-Anne, etc. Un comité paroissial stimule tout le travail de l'action catholique sur le plan local (Diaporama réalisé en 2017 dans le cadre des Fêtes du 150e du diocèse).

181. Action catholique *spécialisée* [1936-1942]

En 1936, c'est dans l'enthousiasme et sans abolir les organismes déjà en place que M^gr **Georges Courchesne** lance l'Action catholique **spécialisée**.

L'Action catholique spécialisée mobilise leurs membres dans leur milieu de vie et anime des cercles selon la méthode Voir-Juger-Agir. Naissent alors : la Jeunesse agricole catholique (JAC) et la Jeunesse agricole catholique féminine (JACF), la Jeunesse étudiante catholique (JÉC) et la Jeunesse étudiante catholique féminine (JÉCF), la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) et la Jeunesse ouvrière catholique féminine (JOCF). Grâce au travail enthousiaste des aumôniers diocésains comme les abbés Eugène Brière [1890-1950], *Édouard Lepage* [1899-1969], *et surtout François Rioux* [1898-1986] *qui est le maître d'œuvre, l'Action catholique connaît un essor jamais égalé et forme des laïcs éclairés qui joueront un grand rôle dans leur milieu. Mais la coexistence entre les mouvements traditionnels d'Action catholique et les mouvements spécialisés cause des problèmes sérieux qui, liés à l'influence jugée pernicieuse par M^gr Courchesne des aumôniers nationaux, pousse l'évêque à revenir à une Action catholique totalement diocésaine* (Diaporama réalisé en 2017 dans le cadre des Fêtes du 150e du diocèse).

182. Action catholique *diocésaine* [1942-1950]

En 1942, dans une lettre que, le 15 août, il adresse à ses prêtres, M^gr Courchesne impose une réforme complète de l'Action catholique.

Axée sur la paroisse avec le comté paroissial d'Action catholique et la famille réunie en cercle d'étude, elle s'appuie sur un instrument de travail, Le Centre Saint-Germain, qui diffuse chaque mois des documents à étudier. Le curé de paroisse doit en faire une première présentation en chaire lors d'une homélie dominicale, un comité paroissial veille à la transmission de la doctrine et suggère des moyens d'action, chaque famille doit se réunir pour prier et échanger sur le contenu des documents. Une fois par mois, une assemblée rassemble les cercles familiaux compris dans un arrondissement scolaire pour réviser les études faites dans les réunions plus modestes. Une journée paroissiale d'Action catholique couronne toutes ces activités. Désormais, jusqu'à la fin de l'épiscopat de M^gr Courchesne, la nouvelle formule d'action catholique tiendra davantage de l'enseignement que de l'action (Diaporama réalisé en 2017 dans le cadre des Fêtes du 150e du diocèse).

183. Éducation priorisée *:* le *postscolaire*

Dans sa réforme de l'*Action catholique spécialisée*, M^gr Courchesne n'a rien négligé pour assurer le succès de son projet *d'éducation postscolaire*.

C'est dans cette perspective qu'il s'est fait à deux reprises l'hôte enthousiaste des *Semaines sociales du Canada*. Il en était en 1933, ces assises ayant pour thème : *Le problème de la terre*. Et il en sera en 1947; ces assises ayant pour thème : *la vie rurale.*



Réunion des Semaines sociales du Canada, à Rimouski, en août 1933. AAR.

*La tâche d'éduquer un peuple restera toujours une entreprise ardue. Personne plus que Mgr Courchesne ne l'a réalisé avec autant de lucidité. Il a certes pris conscience de la complexité et de la fragilité de la formule d'éducation qu'il a proposée à ses diocésains, des obstacles matériels et de l'inertie humaine qui se présentent sur la route de l'idéal du progrès. Faut-il souscrire à l'évaluation de ce témoin qui, devant le pessimisme manifesté par l'évêque, particulièrement au cours des dernières années de sa vie, attribue cette attitude à la conscience qu'il aurait eue « d'avoir manqué son coup en Action catholique »? (*Mgr Philippe Saintonge en entrevue réalisée le 8 juin 1976 et cité dans Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 142-143).

Pour sa part, l'historien **Noël Bélanger** propose une évaluation quelque peu différente. Il écrit :

La doctrine chrétienne n'a peut-être pas pénétré les intelligences et les cœurs avec autant de conviction et de profondeur que l'évêque l'eût souhaité. Nous avons cependant la ferme conviction que les cercles d'étude ont donné à l'ensemble d'une population l'habitude d'une réflexion commune, qu'ils ont suscité le rassemblement des forces, qu'ils ont stimulé la pensée et permis de l'exprimer, qu'ils ont favorisé une approche des problèmes vitaux. Bref, la formule de ces forums sera, nous semble-t-il, un acquis infiniment précieux quand viendra le temps de prendre des décisions cruciales concernant l'avenir de certaines paroisses, d'exprimer une volonté déterminer de continuer à vivre avec dignité dans le Bas-Saint-Laurent (Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 143).

Pour M. Bélanger, l'ombre de Mgr Courchesne se profile encore derrière tout projet qui fait appel à l'animation populaire comme les *Opérations-Dignité* que nous connaîtrons dans les années 1970 et les *Gerbes de vie* des années 1980.

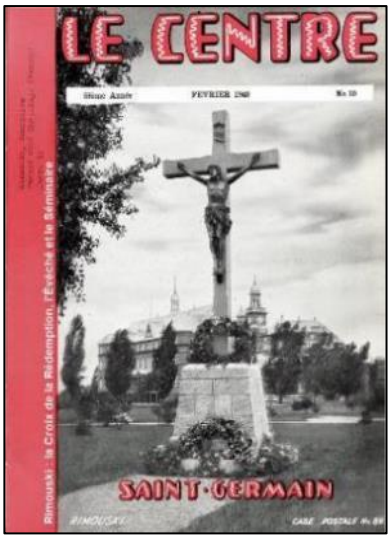
184. La revue *Le Centre Saint-Germain*

C'est au mois de mai 1882 que fut imprimé le premier numéro du *Bulletin de Sainte Anne de la Pointe-au-Père*, qui deviendra un an plus tard le *Messager de Sainte Anne*, tout cela à l'initiative de l'abbé **Majorique Bolduc** (1842-1926), curé de cette paroisse de 1882 à 1888. Un mois avant le lancement, Mgr **Jean Langevin,** le premier évêque (1867-1891), lui adressait ces mots d'encouragement :

J'apprends avec un grand plaisir votre pieux dessein de publier mensuellement un Bulletin […] pour la glorification de cette bonne Sainte et l'édification des fidèles. C'est du fond de mon cœur que je bénis votre entreprise et l'œuvre du pèlerinage qui se développe chaque jour et à laquelle vous vous dévouez avec tant de zèle. En publiant son numéro de mai 1940, le *Messager de Sainte Anne* allait donc entrer dans sa 59e année.

Mais cette année-là, dans l'édition du mois de janvier, on pouvait annoncer qu'une nouvelle revue mensuelle venait de naître et qu'on lui donnerait le nom de *Le Centre Saint-Germain*. Dans sa C*irculaire au clergé* no 71, le 15 décembre 1939, Mgr Courchesne reconnaît que « l'organisation de notre Centre catholique s'annonce à petit bruit ».

À la suite des Journées pédagogiques d'Action catholique, en mai 1936, j'ai prié quelques prêtres du séminaire et de la ville de Rimouski de se constituer en commission d'études pour l'examen des méthodes d'Action catholique et des instruments de travail qui s'imposent. […] Le temps est venu de créer un Centre. Je commence par un secrétariat et je désigne à la fonction de secrétaire, M. l'abbé Louis Lévesque. […] Sa première tâche va consister à prendre la rédaction d'un bulletin diocésain (Mgr Georges Courchesne, *Circulaire au clergé* no 71, le 15 décembre 1939, p. 304-306).



Ainsi devait naître *Le Centre Saint-Germain*, un bulletin qui allait être un instrument « au service des aumôniers, des dirigeants des œuvres, des cercles d'études et des différents mouvements spécialisés d'Action catholique ». Chaque mois, tous les militants y trouveront les articles de fonds et les sujets d'études pour les

réunions de chacun des mouvements. Ce Bulletin est destiné à être le seul organe autorisé de tous les mouvements d'Action catholique à l'œuvre dans notre diocèse. Lancé en janvier 1940, il comptera dix ans plus tard 15 000 abonnés. Un supplément pour les jeunes sera aussi tiré à 5000 exemplaires.

[Note : L'abbé **Louis Levesque** (1908-1998) est celui qui deviendra en 1967 le 6e évêque et 3e archevêque de Rimouski… Il aura été secrétaire de rédaction de la revue *Le Centre Saint-Germain* de 1940 à 1951, puis directeur de cette publication en 1951-1952, soit jusqu'à sa nomination comme 4e évêque de Hearst, en Ontario, le 9 juin 1952.]

185. Nomination d'un évêque auxiliaire

L'abbé **Charles-Eugène Parent** a 42 ans lorsque le 11 mars 1944 il est élu évêque titulaire de Diana (un diocèse africain qui a existé, mais qui n'existe plus depuis fort longtemps). Il sera donc jusqu'en 1950 évêque auxiliaire et vicaire général de Mgr **Georges Courchesne**.



L'abbé Charles-Eugène Parent en 1944. Photo : G. Masson/Le Progrès du Golfe. Source : *Le Centre Saint-Germain*, mai 1944, p. 2.

Né le 22 avril 1902 à Trois-Pistoles, Mgr C.-Eugène Parent y vécut jusqu'à l'âge de neuf ans. Ses parents sont alors déménagés à Saint-Mathieu. Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1914-1920), puis sa théologie aux Grands Séminaires de Québec (1920-1922) et de Rimouski (1922-1924).

En 1924-1925, l'année qui suit ses études au Grand Séminaire de Rimouski, soit celle où il sera ordonné prêtre, l'abbé Parent est assistant en classe de rhétorique au Petit Séminaire et professeur de théologie au Grand Séminaire. Ordonné prêtre le 7 mars 1925 dans la chapelle du Petit Séminaire par Mgr **Joseph-Romuald Léonard**, l'abbé **Charles-Eugène Parent** est sitôt nommé vicaire à Price (1925-1928), puis cérémoniaire et assistant-secrétaire de Mgr **Georges Courchesne** avec résidence à l'évêché (1928-1929).

En 1929, il effectue un retour aux études et fréquente l'*Université Angélique* de Rome où il obtient en 1931 une licence en philosophie et un doctorat en théologie. À son retour au pays, Mgr Courchesne le nomme professeur de théologie dogmatique et morale au Grand Séminaire et aumônier à l'Hôpital Saint-Joseph. Il occupera ces deux fonctions pendant dix ans, soit jusqu'en 1941. Cette année-là, on le retrouve curé de la cathédrale ; il le sera jusqu'en 1945, soit un an après qu'il fut élu évêque auxiliaire et vicaire général du diocèse avec un mandat spécial, celui d'organiser l'Action catholique diocésaine. Pendant toutes ces années, soit de 1944 à 1964, Mgr Parent est demeuré professeur de théologie pastorale au Grand Séminaire.

186. Sacre de Mgr Charles-Eugène Parent

C'est en demeurant curé de la cathédrale et tout en devenant le 8e vicaire général du diocèse que Mgr **Charles-Eugène Parent** est sacré évêque le 1er mai 1944 dans la cathédrale de Rimouski. L'évêque consécrateur de Mgr Charles-Eugène Parent est Mgr Georges Courchesne; il est assisté des évêques de Gaspé, Mgr Francois-Xavier Ross, et de Bathurst, Mgr Camille Leblanc. C'est Mgr Georges-Léon Pelletier, auxiliaire de Québec, qui a prononcé le sermon.



Mgr Courchesne, précédé de l'abbé Charles-Eugène Parent, se rend en grande procession du presbytère à la cathédrale où il sera consacré évêque. Photographe inconnu. *Le Centre Saint-Germain*, juin 1944, p. 30.



Intérieur de la cathédrale, tel qu'il apparaît après 1909, avant qu'il ne passe sous le pic des démolisseurs en 1967. Photographe inconnu, ARSR.

Ce jour-là, Mgr Courchesne a tenu à souligner le 16e anniversaire du jour où le M. le cardinal **Raymond-Marie Rouleau** l'avait dans cette même cathédrale consacré évêque de Rimouski. Mgr Rouleau est originaire de l'Isle-Verte (Notre-Dame-des-Sept-Douleurs) où il est né le 6 avril 1866. Il fut archevêque de Québec de 1926 à 1931 et fait cardinal le 19 décembre 1927, soit un an avant que Mgr Courchesne ne soit choisi pour être évêque de Rimouski.

* * *

Anticipons…

En 1962, Mgr **Charles-Eugène Parent** participe à la première session du Concile Vatican II, mais son état de santé l'empêche de continuer en 1963. Malade, il obtient un coadjuteur le 13 avril 1964 en la personne de Mgr **Louis Levesque**, évêque de Hearst en Ontario. Démissionnaire le 15 janvier 1967, on lui confirme l'acceptation de sa résignation le 18 février. Il remet sa charge épiscopale à son successeur le 25 février 1967 et se retire à l'archevêché. Enfin, il est le même jour élu archevêque titulaire de Vassinassa (ancien siège épiscopal situé dans la province romaine de Bizacena en Tunisie). Le 26 novembre 1970, ayant renoncé à son siège titulaire de Vassinassa, Mgr Parent devient « archevêque émérite » de Rimouski.

187. Le *pallium* pour Mgr Georges Courchesne

C'est sous l'épiscopat de Mgr **Georges Courchesne** que le 9 février 1946 le diocèse de Rimouski est élevé au rang et à la dignité d'Église métropolitaine.

Les diocèses de Gaspé, du Golfe Saint-Laurent et le vicariat apostolique du Labrador devenaient alors suffragants du nouvel archidiocèse métropolitain de Saint-Germain de Rimouski.

L'insigne de cette dignité – le « pallium » – sera remis à Mgr Courchesne quelques semaines plus tard, soit le 28 avril, par le cardinal **Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve**, archevêque de Québec, qui déclarait aux fidèles assemblés dans la cathédrale : *Je viens, au nom du pape, imposer le pallium sacré sur les épaules de votre pontife devenu archevêque. Il y a tout lieu de se réjouir de cette solennité religieuse qui ajoute aux joies des fêtes pascales* (L'Écho du Bas Saint-Laurent, 2 mai 1946).



Remise du pallium à la cathédrale. Intervention du cardinal Villeneuve (debout à gauche); Mgr Courchesne (assis à droite). Photographe inconnu. AAR, Fonds Raoul Thibault.

188. Mais qu'est-ce donc qu'un *pallium*?

Le « pallium » désignait à l'origine un manteau que portaient les dignitaires romains.

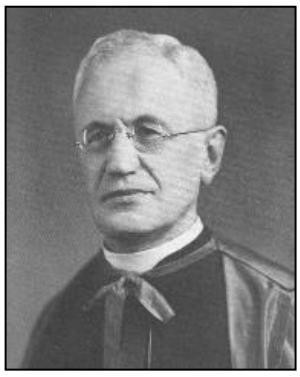


De nos jours, il n'est plus qu'une mince bande de laine blanche orné de six croix de soie noire, qui entoure le cou, dont une des extrémités pend sur la poitrine, l'autre, dans le dos. Lors d'une célébration, y sont brochées trois épinglettes en or ornées de pierres précieuses.

Vers le Ve siècle, le pape le concédait en signe d'honneur à certains évêques. Mais de nos jours, il n'est plus que l'insigne distinctif des archevêques. On le leur confère dans leur diocèse respectif l'année de leur nomination. Enfin, c'est là un signe personnel. À la mort de l'archevêque, on le place sous sa tête, dans son cercueil.

189. Message aux cultivateurs de l'UCC

En 1947, Mgr **Georges Dionne,** p.d., alors supérieur du Petit Séminaire (1941-1948), est invité à prononcer à la radio une causerie dans laquelle il exprime aux cultivateurs, membres de *l'Union Catholique des Cultivateur*s, les sentiments du Séminaire à leur égard.



Mgr Georges Dionne. AAR.

Lui-même fils de cultivateur, Mgr **Georges Dionne** fit ses études classiques (1905-1912) et théologiques (1905-1916) à Rimouski où il fut ordonné prêtre le 1er juin 1916. Il fut tout de suite nommé professeur au Séminaire où il passa sa vie, si on excepte deux ans d'études à Paris de 1919 à 1921.

Voici un bref extrait de cette causerie prononcée à la radio de Rimouski (CJBR) au temps où il fut supérieur du Petit Séminaire :

[…] *C'est le petit séminaire qui reçoit le plus grand nombre de vos fils. Ils constituent actuellement plus du tiers de notre communauté. Et la proportion est plus grande encore au Grand Séminaire*.

Comment ne pas dire ici la reconnaissance qui est due à la classe agricole pour sa contribution, toujours si importante, au recrutement du clergé diocésain ; comment aussi ne pas souhaiter que les traditions familiales, les principes chrétiens d'éducation, l'autorité des parents exercée et acceptée dans la famille, qui ont produit dans le passé des fruits si heureux, sachent résister à toutes les influences adverses.

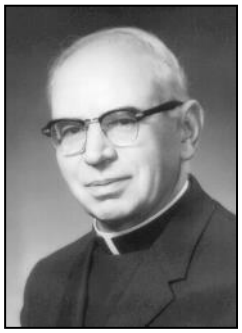
Vous aurez du mérite, chers cultivateurs, à y résister. Car elles se présentent, ces influences, de bien des manières ; elles sont insinuantes, enjôleuses, d'autant plus dangereuses qu'elles se donnent parfois le nom d'exigences modernes, de progrès. Votre prudence et votre esprit chrétien vous feront distinguer entre ce qui est progrès véritable, confort de bon aloi, amélioration heureuse de vos conditions de vie et une manière nouvelle de penser et d'agir qui, en brisant avec le passé, suggérerait toutes les inquiétudes pour l'avenir. La récompense de votre fidélité sera, pour une part, les fils nombreux que vous continuerez à donner à l'Église, au clergé diocésain et aux missions lointaines.

Pour ma part, je souhaite au Séminaire de Rimouski qu'il ait toujours parmi ses élèves une forte proportion de fils de cultivateurs, que ses enfants lui arrivent assez jeunes, à 12 ou 13 ans, bien préparés cependant pour entrer au cours latin, parce qu'on leur aura appris dès l'école primaire le prix du temps, qu'on aura stimulé leur ardeur au travail en leur parlant longtemps d'avance du Séminaire; je souhaite qu'ils y viennent non seulement de par la volonté de leurs parents mais par un acte de volonté personnelle, pour réaliser un rêve depuis longtemps caressé, […]; je souhaite enfin que dans le choix de celui ou ceux de vos fils que vous destinez à des études classiques vous observiez attentivement, par vous-mêmes et par vos conseillers naturels en cette matière, s'ils ont le genre d'aptitudes intellectuelles garantissant le succès de ces études. Car il en faut de spéciales. Et il importe de prévenir le plus possible le sérieux ennui d'un insuccès qui, sans parler du temps en partie perdu, rend parfois pénible à une âme déçue une orientation nouvelle dans la vie. (*Le Centre Saint-Germain*, avril 1947, p. 299 s).

190. Une véritable *École de commerce*

C'est en réponse aux aspirations du milieu qu'à partir de 1926 le Séminaire offre un cours commercial, mais c'est à partir de 1944 qu'on se mobilise pour offrir davantage, soit une véritable *École de commerce* (revoir le Billet #140).

En témoigne une résolution adoptée par le conseil du Séminaire le 16 juillet 1932. Dans le but de revoir le programme du cours commercial et tout l'enseignement de sa Classe d'Affaires, il est en effet résolu que, *dès que ce sera possible*, on envoie à Montréal un professeur pour y entreprendre des études à l'*École des hautes études commerciales* (cf. CEDAD, S1, *Délibérations du conseil*, reg. C (1908-1954), p. 281). On ne pouvait pas ne pas avoir en tête à ce moment-là le nom de ce professeur désigné : l'abbé **Adrien Page**.



Chanoine Adrien Page. AAR.

Celui-ci avait complété à Rimouski ses études classiques au Petit Séminaire (1923-1930) et ses études théologiques au Grand Séminaire (1930-1934). Ordonné prêtre à Matane le 29 juin 1934, il devait à l'automne reprendre du service comme maître de salle au Séminaire, ce qu'il avait fait durant toutes ses années de formation.

Mais l'automne venu, celui-ci s'inscrit donc à l'*École des hautes études commerciales*.

En 1937, on le retrouve professeur et responsable du cours commercial, embryon de *l'École de commerce*, fondée en 1948 dans la foulée d'une expansion remarquable du Séminaire et de ses Écoles. Il en sera le directeur jusqu'en 1966. L'année suivante, l'*École de commerce* sera intégrée au nouveau Cégep.

En 1959, le Saint-Siège lui accorde la médaille *Pro Ecclesia et Pontifice*. Il est nommé chanoine honoraire du chapitre cathédral de Rimouski en 1962. La Ville de Rimouski a voulu honorer sa mémoire en nommant l'une de ses rues **Chanoine-Page**.

Selon le chanoine **Léo Bérubé**, archiviste du diocèse (1956-1990), l'abbé Page avait une mentalité d'homme d'affaires, ce qui n'enlevait rien à ses qualités d'éducateur mais il avoue que « son culte de la discipline pouvait parfois sentir l'autoritarisme » (Bérubé L., « Décès de M. le chanoine Adrien Page » dans *D'une semaine à l'autre*, no 480, 22 mai 1979).

191. Les Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles

Tout comme son nom l'indique, cette communauté religieuse est née en France à Chauffailles, une commune du département de Saône-et-Loire, en 1859.

Au Québec, leur maison provinciale est située à Rivière-du-Loup. Elles y sont depuis 1917 et dans notre diocèse depuis 1948. Partout où elles exercent leur mission, elles essaient de vivre leur charisme qui s'énonce ainsi : *À la suite de leur fondatrice [**Reine Antier**], les Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles sont appelées par le Père à manifester le mystère d'amour d'un Dieu qui se fait enfant de Marie. Elles se consacrent à l'éducation chrétienne spécialement auprès des jeunes, des malades et des pauvres, de préférence en milieu moins favorisés.*

Leur première mission dans notre diocèse fut celle de Saint-Éloi; elles l'ont exercé de 1948 à 1976. La paroisse où elles sont demeurées le plus longtemps (si on excepte Cacouna où elles œuvrent encore) est celle de Saint-Modeste où elles furent présentes à deux reprises, de 1958 à 1976 et de 1985 à 2016. Les autres paroisses où elles ont évolué sont celles de Saint-Cyprien (1949-1985), Saint-Médard (1950-1972), Saint-Jean-de-Cherbourg (1953-1965), Saint-Guy (1959-1977), Saint-Ulric (1994-2002) et Saint-Léandre (1996-1998).

Enfin, elles sont demeurées à Rimouski de 1973 à 1986 où elles ont tenu leur noviciat, quelques-unes de leurs sœurs fréquentant l'UQAR au Département et dans le Module de sciences religieuses.

192. Hôpital du Très-Saint-Rédempteur de Matane

En juin 1948, treize ans après être venues à Matane et avoir fait de l'ancien *Hôtel Belle-Plage* un premier hôpital (revoir le Billet #144), les Sœurs *Dominicaines de l'Enfant-Jésus* font l'acquisition d'un terrain situé sur la côte St-Luc, ce qui marque le début des travaux de construction d'un tout nouveau centre hospitalier.



Hôpital du Très-Saint-Rédempteur de Matane [après 1950]. Photographe : UNIC. AAR, Fonds Hôpital du Très-Saint-Rédempteur.

* * *

Anticipons.

En 1964, les *Dominicaines de l'Enfant-Jésus* s'unissent aux sœurs *Dominicaine du Rosaire* de Trois-Rivières; trois ans plus tard, les deux communautés fusionnées se font connaître sous le nom de sœurs *Dominicaines de la Trinité*. Elles ouvrent alors une école d'infirmières-auxiliaires qui sera plus tard remplacé par un cours d'enseignement-infirmier de niveau collégial.

En 1974, les religieuses remettront la direction de l'hôpital entre les mains d'un personnel laïc. Dans les années qui vont suivre, les sœurs *Dominicaines de la Trinité* vont continuer d'assurer le soin des malades, et ce jusqu'en 1995. Cette année-là, elles quitteront définitivement le diocèse. Les sœurs *Dominicaines de la Trinité* ne se retrouvent plus maintenant que dans les diocèses de Québec et de Trois-Rivières.

193. La colonie de vacances du Cap-à-l'Orignal

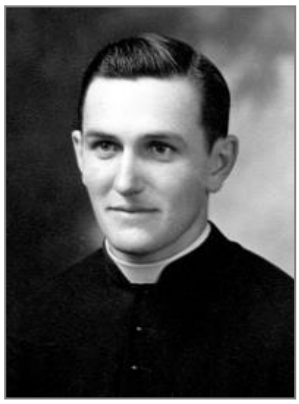
Au début de son ministère en 1942, l'abbé **Louis-Georges Lamontagne** est nommé professeur au Séminaire où il demeure en service jusqu'en 1968.

Mais ce qui a surtout marqué sa carrière, c'est son engagement envers la jeunesse. Aussi, en 1948, à l'invitation de M^gr^ **Georges Courchesne**, il fonde la colonie de vacances du Cap-à-l'Orignal, dont il devait assumer la direction durant plus de 30 ans (voir les Billets #459-460). Par ailleurs, il aura été l'aumônier diocésain des scouts de 1950 à 1966. Son implication auprès des jeunes lui valut l'honneur d'être nommé membre de l'Ordre du Canada en 1987. Au cours de la même année, on devait également lui rendre hommage en donnant son nom au camp de vacances qu'il avait fondé. Malade, il avait dû mettre un terme à ses activités à la direction de ce camp en 1988.

Retiré d'abord au Grand Séminaire puis à l'Archevêché de Rimouski, il n'oubliait surtout pas son « beau coin de nature » qu'il aimait tant retrouver l'été venu.

(En collaboration, *Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 402-403; cf. *D'une semaine... à l'autre*, vol. 31, no 13, 13 novembre 1995, annexe.)

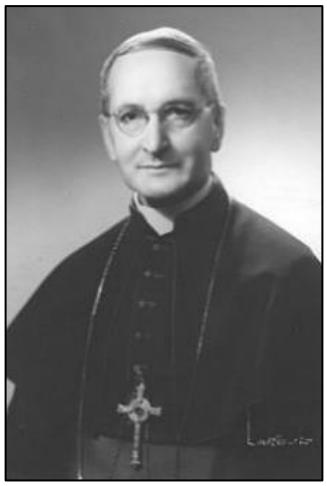
194. L'abbé Louis-Georges Lamontagne


L'abbé L.-Georges Lamontagne. AAR.

Né à Rimouski le 12 avril 1918, l'abbé **Louis-Georges Lamontagne** a été ordonné prêtre le 29 juin 1942 et aussitôt nommé par M^gr^ **Georges Courchesne** professeur au Séminaire. Il y fait carrière de 1942 à 1968, en y enseignant les sciences, le grec et la religion. En 1971, au retour d'une année d'étude à l'Institut catholique de Paris, il entre au service de l'UQAR où il sera professeur auxiliaire jusqu'en 1974, puis agent de recherche jusqu'en 1980. Prêtre, éducateur et pionnier dans son milieu, l'abbé **Louis-Georges Lamontagne** aura marqué, par son esprit curieux et inventif, des générations de jeunes de tous les milieux qu'il aura initiées « à l'environnement, au respect d'autrui, [et] à l'apprentissage de la vie sociale » (*Le Soleil*, 29 avril 1987, p. B-7). Il décède le 18 octobre 1995.

195. Un portrait *plaisant* de M^gr^ Courchesne

La famille du 4^e^ évêque de Rimouski comptait parmi ses ancêtres quelques personnes « nobles », soit de la lignée des Hertel et des Le Neuf (du Hérisson?), et d'une lignée qui inclut les Gill, une famille américaine dont l'ancêtre Samuel fut enlevé et élevé par les Abénakis de Saint-François.


M^gr^ Georges Courchesne.
Photographe : Larose. AAR.

Une descendante de cette « noblesse » sans doute, **Yvonne Lemaître**, vivait aux États-Unis… Un jour, M^gr^ Courchesne avait envoyé à cette cousine une photo de sa personne. Or cette photo lui avait inspiré cette réflexion :

Vous êtes un bien bel archevêque, y a pas à dire!, malgré le grand nez des Gill qui vous eût fait happer par la Gestapo sous Hitler. Ce nez familial, qui prit déplorable forme chez Marie Gill et chez moi, mais parfois s'amende en beauté comme chez vous et chez Charles Gill peintre-poète, est d'une ténacité! Rien ne l'écrase, rien ne le raccourcit!

Et vous le retrouvez encore en Nouvelle-Angleterre, d'où il émigra avec Samuel Gill en 1700 sans doute, en la troisième génération rentrée du Québec en leur terre ancienne nombreuse ici. Parfois, quand ces nez me parlent, je n'écoute plus ce qu'ils disent, perdue en une contemplation philosophique de cet étonnant symbole de constance généalogique (Yvonne Lemaître à M^gr^ Courchesne, 21 janvier 1947. AAR).

« Le portrait est plaisant et conforme au personnage », nous assure l'abbé **Nive Voisine** dans *Portrait d'un homme libre : M^gr^ Georges Courchesne (1880-1950)* paru en décembre 1975 dans la RHBSL (Vol. II, Nos 3-4, p. 20-38).

196. M^gr^ Courchesne et la vie rurale

Pour M^gr^ **Georges Courchesne**, le monde rural constituait le milieu le plus normal pour l'épanouissement de la famille. Voici ce qu'en 1949 il écrivait dans une lettre circulaire adressée à ses prêtres :

La force historique de notre paroisse doit durer et reprendre sa tâche à la campagne, si nous voulons garder un certain équilibre dans la vie de notre peuple, sans bouder l'industrialisation puisque nous sommes en présence d'un fait accompli, mais sans la laisser achever de comprimer dans nos grands centres toute notre population menacée de devenir l'une des plus prolétarisées de l'univers (*Circulaire au clergé* no 128, le 24 février 1949, dans *Mandements et Circulaires*, Vol. V, p. 221).

M^gr^ Courchesne rappelle qu'au début de son épiscopat, il avait entendu de nombreux pères de familles se plaindre d'un problème de succession sur la terre paternelle, à cause de la désertion des fils (*Circulaire au clergé* no 4, le 24 décembre 1928, dans *Mandements et Circulaires*, Vol. I, p. 32). Le phénomène s'était cependant résorbé par suite des dures leçons de la crise économique. Cependant, avec le second conflit mondial et l'accélération du processus d'industrialisation qui l'accompagnait, l'attrait des villes s'exerça sur de nombreux jeunes gens qui s'en allèrent grossir le nombre des journaliers locataires. L'Évêque y voyait une situation dramatique, car il rappelle que le **socialisme,** l'un des maux à combattre avec la plus grande vigueur, s'infiltre plus facilement dans un monde de journaliers et de non-propriétaires…

(Sur ce thème, voir Noël Bélanger. *M^gr^ Courchesne et la vie rurale*, dans *La Revue d'histoire du Bas St-Laurent*, Vol. 1, no 1, octobre 1973, p. 14-17).

197. Les relations avec ses homologues

On hésite à reconnaître à Mgr **Georges Courchesne** de véritables amis parmi les membres de l'épiscopat. Dans l'ouvrage qu'il lui consacre, l'historien **Noël Bélanger** relève le fait, en soulignant que ses rapports les plus cordiaux sont ceux qu'il entretenait avec ses suffragants : Mgr **Napoléon-Alexandre Labrie**, évêque du Golfe Saint-Laurent, Mgr **Francois-Xavier Ross**, évêque de Gaspé, et avec l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr **Arthur Douville**.

Il relève en particulier ce fait qu'aux spéculations qui suivirent en 1950 le départ de Mgr **Joseph Charbonneau** et l'arrivée de son successeur Mgr **Paul-Émile Léger** à la tête de l'archidiocèse de Montréal, Mgr Courchesne ajouta ses propres conjectures basées sur son évaluation de l'ensemble du corps épiscopal québécois. Voici ce qu'il écrivait à son bon ami, le chanoine **Lionel Groulx,** le 12 février 1950 :

Non, je ne crois pas que l'on ait l'intention de transférer à Montréal le bon petit garçon dont vous parlez. D'après ce que j'ai saisi là-bas [NDLR : à Rome en 1949], *on sait les carences des deux sièges. Si l'on a vidé l'un, ce doit être pour y mettre quelqu'un qui n'est pas évêque en ce moment, car il faut avouer qu'il n'y a pas un choix mirifique à faire dans le tas des hommes en place.*

L'auteur, **Noël Bélanger**, avance ici que *cet évêque, désigné avec condescendance comme « le bon petit garçon », pourrait bien être Mgr* ***Maurice Roy****, archevêque de Québec...* (Mgr *Georges Courchesne (1880-1950),* p. 187).

198. Les relations avec son auxiliaire

Dans sa biographie de Mgr Courchesne, l'historien **Noël Bélanger** a tout un chapitre intitulé *L'ami des humbles et le conseiller des puissants* où il traite, entre autres, des relations de l'Évêque avec ses collègues de l'épiscopat. Sur ses relations avec son auxiliaire, Mgr **Charles-Eugène Parent**, il écrit ceci :

Désigné à ce poste d'auxiliaire en 1944, [Mgr Parent] *fut bien accueilli par l'ensemble de la population et des membres du clergé, surtout les plus anciens. Au bout de quelques temps, cependant, les relations entre ces deux personnalités si opposées se refroidirent au point qu'un mur de silence finit par s'élever entre elles. L'évêque en titre, qui avait remis à son collaborateur la responsabilité d'animer l'Action catholique dans sa formule « essentiellement diocésaine », fut déçu des résultats obtenus* [revoir ici le Billet #182].

D'ailleurs, la simple cohabitation devenait de plus en plus lourde entre l'homme des vastes fresques sur l'Église et le monde, dont la tête bouillonnait d'idées et de projets, et le second, homme réservé, préoccupé souvent par des détails, parfois jusqu'à la minutie, facilement contrarié par tout ce qui venait déranger le cours habituel des choses (Noël Bélanger, *Mgr Georges Courchesne (1880-1950),* p. 187).

199. Les relations avec Mgr Charbonneau

La question aussi se pose à propos des relations entretenues entre Mgr **Georges Courchesne** et Mgr **Joseph Charbonneau**, l'archevêque de Montréal. Il semble bien que ces deux hommes ne soient pas faits pour s'entendre, note encore ici **Noël Bélanger**.

Chez les hommes d'Église, rappelle-t-il, *la tendance conservatrice, fortement enracinée dans le monde rural, avec ses valeurs traditionnelles et appuyée sur l'autorité hiérarchique, était représentée par Mgr Courchesne. Le courant démocratique et libéral, plus hospitalier aux formes nouvelles issues des milieux pluralistes du monde industrialisé et urbanisé, était incarné par Mgr Charbonneau* (op. cit., p. 188).

Mais qui était donc Mgr **Joseph Charbonneau**? (Revoir ici le Billet #164). À la question posée, M. Bélanger répond que pour certains, *c'était un personnage quelque peu suspect de par ses origines ontariennes et son ascendance irlandaise. Son éducation et sa mentalité le situaient davantage dans l'univers anglo-saxon, alors que ses collègues partageaient davantage un univers nationaliste ruraliste québécois* (op. cit., p. 188).

D'autre part, ajoute prudemment **Noël Bélanger**, citant **Nive Voisine** et **Conrad Black** : ce « fils de défricheur, généreux et sensible à la misère humaine » (N.V.), était aussi un solitaire, porté à l'introversion, désorganisé *:* « il n'avait pas le tempérament qui convenait à ses fonctions » (Conrad Black dans *Duplessis, Le pouvoir,* Montréal, Éditions de l'Homme, p. 364)

La mésentente entre les deux hommes prendra de l'ampleur lorsque, lors de la grève d'Asbestos en 1949, Mgr **Joseph Charbonneau** se portera à la défense des mineurs, en accusant le premier ministre **Maurice Duplessis** de faire partie d'un complot pour détruire la classe ouvrière…

200. Asbestos : la grève de l'amiante

Le 13 février 1949, les ouvriers syndiqués de l'amiante à l'emploi de la Canadian Johns-Manville à Asbestos déclenchent une grève qui, selon ce qu'écrira un jour **Pierre-Elliot Trudeau**, *allait marquer une étape dans toute l'histoire religieuse, politique, sociale et économique de la province de Québec* (P.-E. Trudeau, *La grève de l'amiante*, Montréal, Cité libre, 1956, 430 p.).

Le lendemain, ce sont les employés syndiqués de Thetford Mines qui se prononcent pour la grève. Au total, ils seront près de 5000 grévistes qui, pendant presque six mois, tiendront tête aux trois ou quatre principales compagnies du secteur de l'amiante.



Des grévistes de l'amiante à Asbestos en 1949. Photographe inconnu. *Courrier Frontenac,* 13 février 2019, p. 6-7.

Cette grève sera vite déclarée illégale par les patrons de la Johns-Manville et le premier ministre de l'époque, M. **Maurice Duplessis**, ce dernier allant même jusqu'à retirer l'accréditation syndicale au *Conseil des travailleurs catholiques canadiens* (CTCC), [qu'on connaîtra plus tard sous le nom de *Confédération des syndicats nationaux* (CSN)].

Enfin, comme les ouvriers syndiqués n'ont pas de fonds de grève, ils ne vont pas tarder à crier famine… C'est alors qu'un peu partout en province, des collectes sont organisées, notamment par une grande partie du clergé qui, lui, soutient ouvertement les grévistes, au grand dam du premier ministre Duplessis.

L'archevêque de Montréal, M^gr^ **Joseph Charbonneau**, se range aussi du côté des grévistes et il organise des quêtes dans les églises de Montréal. Le 1^er^ mai 1949 à l'église Notre-Dame, il aurait déclaré : *La classe ouvrière est victime d'une conspiration qui veut son écrasement, et quand il y a conspiration pour écraser la classe ouvrière, c'est le devoir de l'Église d'intervenir*. Il proposa ensuite dans son diocèse une souscription en faveur des familles des grévistes.



M^gr^ Joseph Charbonneau et M. Maurice Duplessis lors d'une cérémonie officielle… Les relations entre les deux hommes qui semblent ici cordiales devaient par la suite se détériorer. Photographe inconnu. Source : http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/photos/561.html.

La hantise de M^gr^ **Georges Courchesne** de tout ce qui n'est pas catholique le pousse lui aussi à intervenir. Il aurait intercédé auprès du premier ministre Duplessis dans le but d'obtenir un peu plus d'argent pour les ouvriers, soit deux cents de plus de l'heure, parce qu'il craint de voir les travailleurs passer au sein d'un syndicat laïque. Il lui aurait dès lors écrit : *Vraiment, est-ce qu'on ne trouvera pas qu'il vaut la peine de céder cette différence qui permettrait aux ouvriers de sauver la face et aux syndicats catholiques de garder leurs membres, qu'on dit menacés d'être ramassés par les C.I.O. ?* (Conrad Black, op. cit., p. 337).

Ce ne sera que plus tard, le 1^er^ juillet 1949, que les ouvriers reprendront le travail. Et leurs gains? À peine l'équivalent de ce que la Johns-Manville leur avait offert cinq mois plus tôt.

201. Une affaire qui éclate et s'enflamme

Selon l'historien **Conrad Black**, l'évêque de Rimouski, M^gr^ **Georges Courchesne,** et l'évêque de Sherbrooke, M^gr^ **Philippe Desranleau** auraient été « en tête d'un mouvement pour enlever à M^gr^ Charbonneau son archevêché de Montréal » (Conrad Black, op. cit., p. 350).

Pour l'historienne **Micheline Lachance**, M^gr^ Courchesne ne se serait pas caché pour dire qu'il veut la tête de M^gr^ Charbonneau puisqu'il aurait écrit, soutient-elle, à son

bon ami le chanoine **Lionel Groulx** ceci *: Il n'y aura qu'un moyen peut-être d'empêcher ton archevêque de nous faire tout le mal qu'il est en train de nous faire, et ce sera d'obtenir sa déposition.* Ce mal, pour **Micheline Lachance**, ce serait les idées de gauche de Mgr Charbonneau. (*Paul-Émile Léger, Tome 1 : Le Prince de l'Église (1904-1967), Éditions de l'homme, 2000, p. 238*).

L'auteur **Richard Saindon**, dans son *Histoire de Rimouski par le nom de ses rues*, s'est exprimé déjà sur cette « affaire Charbonneau ». Il écrit :

En fait toute cette affaire prend de l'ampleur […] lors de la grève d'Asbestos quand Mgr Charbonneau se porte à la défense des mineurs en accusant Duplessis de faire partie d'un complot pour détruire la classe ouvrière. Un comité secret dirigé par le chanoine Cyrille Labrecque et dont l'un des conseillers était Mgr Courchesne, avait pour tâche de trouver des appuis à Rome pour obtenir le départ de Mgr Charbonneau. Il faut dire que l'archevêque de Montréal avait de sérieux problèmes avec l'ensemble de l'épiscopat, dont il injuriait parfois les membres au cours des réunions. Plusieurs évêques lui reprochent d'avoir nommé un évêque auxiliaire anglophone à Montréal en plus d'appuyer les projets de coopératives non-confessionnelles mis de l'avant par le Père Georges-Henri Lévesque, doyen de la faculté des sciences sociales de l'université Laval (Richard Saindon, *Histoire de Rimouski par le nom de ses rues*, 1995, p. 353).

202. La visite *ad limina* de décembre 1949

L'essentiel de cette controverse la plus largement débattue au pays et au sein de l'épiscopat est contenu dans deux documents que Mgr **Georges Courchesne** apporta à Rome lors de sa visite *ad limina* de 1949.

Le premier de ces documents – un manuscrit de 6 pages – a été remis au pape **Pie XII** à la suite d'une audience obtenue le 1er décembre 1949. En voici le plan : 1. Clubs neutres et œuvres économico-sociales et non-confessionnelles ; 2. *Les incidents de la grève des ouvriers de l'amiante à Asbestos.* Interprétation. 3. Conclusion.

Aucune copie de ce manuscrit n'est conservée aux archives diocésaines de Rimouski.

Mais un espoir naît cependant puisque, le 5 mars 2019, le pape **François** annonçait l'ouverture pour l'an prochain, soit le 2 mars 2020, des archives vaticanes sur le pontificat de **Pie XII** (1939-1958). Peut-on espérer qu'une historienne ou qu'un historien d'ici se pointe là-bas pour nous éclairer enfin sur toute cette épineuse question?



Visite *ad limina* à Rome en décembre 1949. Mgr G. Courchesne est 5e à partir de la gauche au 1er rang. À sa gauche, Mgr Douville. Photographe inconnu. AAR.

D'ici là, sans doute pouvons-nous retenir la conclusion de **Noël Bélanger**. *Nos recherches*, écrit-il, *nous permettent d'affirmer que Mgr Courchesne n'a pas été l'instigateur du jugement romain sur Mgr Charbonneau*. (Mgr *Georges Courchesne (1880-1950)*, p. 190).

En outre, ajoute-t-il, Mgr Courchesne fut le premier surpris « qu'on procédât si rapidement », lui qui s'expliquait là-dessus dans une lettre adressée à son ami l'abbé **Lionel Groulx** : *Il semble qu'une enquête discrète se fasse là-bas* [NDLR : à Rome] *et que des documents se rendent par avion chaque semaine. […] On semble savoir que si des mesures énergiques ne se prennent, nous courrions à un naufrage total dans l'insignifiance par la vertu des chefs*. (Mgr Courchesne à Lionel Groulx, 12 février 1950).

Par ailleurs, dans ses Mémoires, le chanoine **Lionel Groulx** raconte que Mgr **Arthur Douville**, évêque de St-Hyacinthe, avait un jour posé au Délégué apostolique, Mgr **Ildebrando Antoniutti** la question :



Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe.
Source : https://www.ecdsh.org/anciens-eveques/mgr-arthur-douville/

Ne croyez-vous point, Excellence, que le clergé et le peuple de la province de Québec auraient quelque raison de nous soupçonner, nous les évêques, d'être au fond les responsables de la déposition de l'Archevêque de Montréal, étant donné que nous sommes tous passés à Rome dans l'année précédente, pour notre voyage ad limina?

Le Délégué apostolique lui aurait répondu :

Tenez-vous bien en paix, Excellence, lorsque M^gr Charbonneau a quitté Montréal, il y avait quatre ans qu'à Rome son sort était scellé (Lionel Groulx, *Mes Mémoires*, t. IV, p. 273).

* * *

Anticipons…

(Revoir d'abord le Billet #164).

En janvier 1950, M^gr **Joseph Charbonneau** est forcé de démissionner. On l'exile alors à Victoria en Colombie Britannique. Il y mènera une existence paisible comme aumônier chez les *Sœurs de Sainte-Anne*. Il décède à 67 ans le 19 novembre 1959. Des funérailles sont célébrées là-bas, puis à la cathédrale de Montréal où son corps repose depuis dans la crypte des évêques.

Dans son oraison funèbre, le délégué apostolique, M^gr **Sebastiano Baggio**, réaffirme la déclaration formelle de son prédécesseur M^gr **Ildebrando Antoniutti** : *Le Vatican a toujours approuvé la très charitable attitude de M^gr Charbonneau à l'égard des victimes de la guerre, des grèves et de l'injustice sociale…*

203. Un Congrès eucharistique projeté

En 1949, à la fin de décembre, une *Année Sainte* allait s'ouvrir à Rome. Une Année sainte est « une année de grand pardon », rappelle ici M^gr **Georges Courchesne**. Cette Année sainte est généralement suivie d'une autre année où les fidèles du monde entier peuvent encore bénéficier des indulgences qui s'y rattachent. M^gr Courchesne dit espérer pouvoir se rendre à Rome vers la fin de novembre pour en revenir au début de janvier.

À son retour, M^gr Courchesne écrit donc à ses prêtres : *J'ai pensé que la meilleure préparation à cette année serait, pendant même que se dérouleront les exercices du jubilé à Rome, d'employer une grande partie de cette année 1950* [à la préparation d'un grand Congrès eucharistique qui se tiendrait à Rimouski au mois d'août]. Il conclut : *De fortes habitudes s'y prendront, qui pourront attacher encore plus solidement notre peuple au Prince de la paix, au Rédempteur du monde. Je puis invoquer comme justification de cet espoir les effets bienfaisants des congrès régionaux qui se sont tenus dans notre diocèse, espacés le long des vingt dernières années* (*Circulaire au clergé* no 130, le 6 août 1949, dans *Mandements et Circulaires*, Vol. V-VI, p. 262).

* * *

Anticipons…

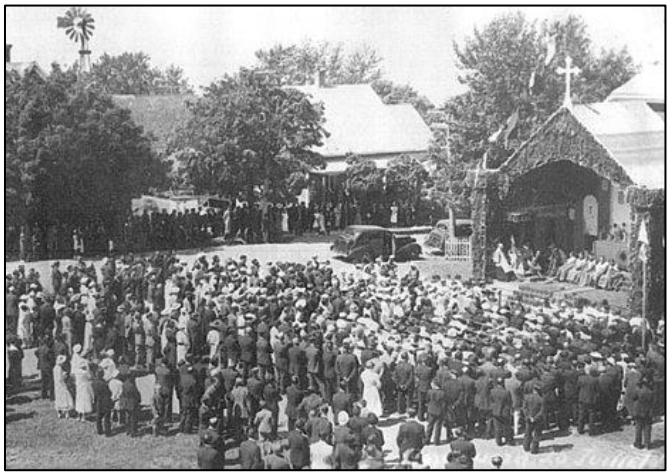
Ce grand Congrès eucharistique projeté pour la semaine du 3 au 10 août 1950 ne pourra évidemment se tenir comme prévu. Annulé suite à l'incendie de tout l'ouest de Rimouski survenu le 6 mai, celui-ci sera reporté au 30 juin 1955 et les trois jours suivants (voir Billet #205).

204. Congrès eucharistiques régionaux

M^gr **Georges Courchesne** rentre donc de Rome le 10 janvier 1950. Il va dès lors s'employer à faire rayonner dans le diocèse la dévotion qu'il a pour le pape **Pie XII** et à préparer pour cette année le grand Jubilé qui doit être celui du « grand retour et du grand pardon » (*Circulaire au clergé* no 132, le 11 février 1950, dans op. cit., p. 367).

C'est dans ce contexte qu'il nous faut inscrire le 5^e Congrès eucharistique régional projeté pour le mois d'août 1950 à Rimouski. Dans la lettre à ses prêtres du 6 août 1949, l'évêque rappelle que « les fêtes mariales de 1929 ont été comme le prélude des fêtes eucharistiques qui s'espacèrent ensuite sous la forme de congrès régionaux » (*Circulaire au clergé* no 130, dans op. cit., p. 263).

Il précise alors que le futur congrès de 1950 *constitue le point d'orgue d'une initiative, lancée à la fin de la retraite sacerdotale de 1932 « pour donner à l'Eucharistie une belle journée de culte et d'étude », qui prend forme avec le congrès régional de Notre-Dame-du-Lac en 1933 et se continue à Cacouna en 1937, à Causapscal en 1939 et à Matane en 1945. […] La visite pastorale qu'il entreprend le 6 mai, dans la partie sud du comté de Témiscouata (Notre-Dame-du-Lac, Cabano, etc.) et une partie du comté de Rimouski (Biencourt, Sainte-Blandine, etc.) lui offrirait l'occasion d'expliquer davantage le sens de la grande manifestation prévue. Mais cette visite doit s'arrêter brusquement, le dimanche 7 mai 1950* [à cause du feu de Rimouski : voir Billet #205]. (Noël Bélanger, *M^gr Georges Courchesne (1880-1950)*, p. 210.)



Autour du reposoir, lors du Congrès eucharistique qui s'est tenu à Cacouna du 23 au 25 juillet 1937. Photographe inconnu. AAR.

Au mois d'août 1933 se tint donc le premier de ces congrès, à **Notre-Dame-du-Lac**. *Le peuple y vint de tout le Témiscouata et des deux régions du Madawaska, la canadienne et l'américaine*, note alors Mgr Courchesne. Au mois de juillet 1937, ce fut au tour de **Cacouna**. *Sauf de rares exceptions*, note toujours Mgr Courchesne, *les touristes non-catholiques se montrèrent édifiés de l'admirable piété des fidèles*. Au mois d'août 1939, le 3e de ces congrès se tint à **Causapscal**. *À plusieurs reprises*, note encore ici Mgr Courchesne, *on m'a loué les traces profondes laissées dans la piété des fidèles par cet événement*. Enfin, le dernier de ces congrès régionaux se tint à **Matane** en 1945. *Ces quatre grandes manifestations de notre foi diocésaine envers l'Eucharistie doivent nous paraître comme quatre splendides moments de l'histoire de notre diocèse* (*Circulaire au clergé* no 130, le 6 août 1949, dans op. cit., p. 263-264).



Le reposoir du Congrès eucharistique de Matane en août 1945. Photographe : Victor Sirois. AAR.

205. La « nuit rouge » du 6 mai 1950

Vers 18 heures le samedi 6 mai, la ville de Rimouski s'enflamme… L'incendie, qui trouve son origine dans la cour à bois de la scierie « Price Brothers » située à l'ouest de la rivière Rimouski s'est rapidement répandu à toute cette partie de la ville, ravageant l'hôpital, deux couvents - celui des *Sœurs de l'Immaculée-Conception* près de la rivière et celui des *Sœurs de la Charité* près de la vieille église -, le palais de justice, la prison et plus de 350 maisons, laissant ainsi quelque 2000 personnes sans abri.

Dans la lettre circulaire qu'il adressait à ses prêtres le 10 mai 1950, Mgr **Georges Courchesne** écrivait que dans la soirée du samedi 6 mai il reçut à Notre-Dame-du-Lac la visite de l'abbé **Lazare Lebel**, curé de Saint-Elzéar-de-Témiscouata (1950-1951). Celui-ci venait lui annoncer l'incendie de son église et de son presbytère, lui apprenant toutefois « qu'il avait pu prévoir le sinistre à cause du vent qui soulevait dans la journée le feu des abattis de ses colons ».

On le laissa néanmoins ignorer les nouvelles en provenance de Rimouski… qui était en feu depuis 18h.

J'appris tout, écrira plus tard Mgr Courchesne, *et davantage, le lendemain après la prédication qui suivait la messe de communion générale. Davantage, car en ce moment les nouvelles ne venaient pas du poste de CJBR, réduit au silence, mais arrivaient par fragments de Rivière-du-Loup et de Matane. En ce moment, on parlait de tout le petit Séminaire, de la cathédrale et de l'archevêché comme probablement ravagés et sans espoir* (*Circulaire au clergé* no 134, le 10 mai 1950, dans op. cit., p. 517).

[…] *Et comme chacun sait que le plafond de la bibliothèque est accessible au feu par le toit du reste de l'archevêché, nos séminaristes et le personnel avaient transporté au Grand Séminaire les archives et à peu près toute la bibliothèque de la maison et ce qui a été la mienne,* […], *et les toiles de valeur du salon de l'archevêché. Nos chers séminaristes se sont encore relevés toute la nuit du samedi et toute celle du dimanche, de même que les scouts, pour éteindre les feux qui tombaient en pluie dans toute la pelouse et sur le hangar de l'arrière.* […] *Je tiens à leur exprimer ici le témoignage durable de ma reconnaissance. Visiblement ils n'eussent pas mis plus d'amour à se dévouer à la conservation des biens de leurs proches parents. Tant de piété filiale les honore et ne cesse pas de m'émouvoir profondément* (*Circulaire au clergé* no 134, le 10 mai 1950, dans op. cit., p. 518).



Ruines du Séminaire, après le 6 mai 1950. Photographe : Photo Lavoie. AAR.

NOTE : Dans le livre *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres* (édition 2013, p. 113), on commente cette première photo en identifiant ce qui est disparu : le vieux séminaire de 1875, l'aile de 1905, toutes les dépendances, y compris le couvent des religieuses (1915) et l'atelier de mécanique de marine (1944). On précise que le corps de logis de 1922 n'a pas été épargné : la chapelle

et la salle académique ont subi des dommages appréciables, sans compter les deux petits campaniles de façade qu'on aura reconstruits quelques années plus tard.



Le Petit Séminaire vu de la rue Saint-Louis, après le feu. Photographe inconnu. Source : https://souvenirsderimouski.weebly.com/le-grand-feu-de-1950.html

206. Incendie de Cabano au Témiscouata

Trois jours plus tard, soit le mardi 9 mai, c'est au tour de Cabano au Témiscouata d'être en partie détruite par un incendie d'envergure…



Incendie de Cabano le 9 mai 1950. Photographe inconnu. Archives du Fort Ingall. https://www.youtube.com/watch?v=g3dsYJhxwsE.

Le feu qui, comme à Rimouski, débute dans la cour à bois d'un moulin à scie, détruit plus d'une centaine d'édifices et réduit en cendres 80% des établissements commerciaux et industriels. C'est plus de la moitié de la ville qui alors disparaît en l'espace de quelques heures.

Le dimanche 7 mai, M^gr^ Courchesne avait dû abréger sa visite pastorale dans la région. Il était rentré à Rimouski ce dimanche après une séance de confirmations à Cabano. Quelques jours plus tard, dans une lettre à ses prêtres, M^gr^ Courchesne reconnaît qu'il avait dû avouer aux fidèles de Cabano qu'il ne se sentait pas la force de leur parler et qu'il réservait au curé le soin de le faire pour lui le dimanche suivant. *Je ne pus que leur dire : « Le bon Dieu ne cesse pas d'être bon, même quand sa main s'appesantit sur nous. » Je ne pensais pas qu'à quelques heures de là, cette certitude aurait besoin de s'exprimer dans leur âme au sein de l'épreuve identique à la nôtre*. (*Circulaire au clergé* no 134, le 10 mai 1950, dans op. cit., p. 524).

207. Les derniers jours de M^gr^ Courchesne

Au début d'octobre 1950, M^gr^ Courchesne assume seul la direction de l'archidiocèse, son auxiliaire, M^gr^ Parent, devant être à Rome jusqu'à la fin de décembre.

Pour M^gr^ Courchesne, la tâche devient lourde et les épreuves s'accumulent… Au matin du dimanche 12 novembre, il ressent un malaise au cœur. Le médecin appelé à son chevet constate la gravité de l'attaque. On le conduit à l'hôpital où il reçoit en soirée les derniers sacrements. Il refuse les calmants qu'on a bien voulu lui prescrire. L'hebdomadaire *L'Écho du Bas St-Laurent* rapporte de lui ces quelques paroles : *Je remets mon âme entre les mains de Dieu; quant à vous je vous ai tout donné.*

Le lundi matin, une légère amélioration permet à son ami M^gr^ **Napoléon-Alexandre Labrie,** évêque de Baie-Comeau, de célébrer la messe dans sa chambre. Les crises reprennent peu après et il entre en agonie vers 17 heures. Le mardi 14 novembre, vers 23h30, il s'éteint doucement…

208. Chapelle ardente et funérailles

Dès le lendemain, la dépouille mortelle de M^gr^ **Georges Courchesne** repose en chapelle ardente dans le grand salon de l'archevêché. Pendant quelques jours, des milliers de personnes viendront de toutes les paroisses du diocèse rendre un dernier hommage à celui qu'elles ont aimé.



En chapelle ardente au grand salon de l'Archevêché. Photographe inconnu. CÉDAD, Fonds André-Albert Dechamplain.

Les funérailles de Mgr **Georges Courchesne** sont célébrées à la cathédrale le mardi 21 novembre en matinée. Elles sont présidées par le cardinal-archevêque de Toronto, Mgr **James McGuigan**. Celui-ci était rentré précipitamment de Rome avec Mgr **Charles-Eugène Parent**.



Funérailles de Mgr Georges Courchesne à la cathédrale, présidées par Mgr le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto. Photographe inconnu. CÉDAD – Fonds André-Albert Dechamplain.

La cérémonie se termine par cinq absoutes que président cinq évêques différents. Mgr Courchesne ayant demandé qu'il n'y ait pas d'éloge funèbre, le cardinal **James McGuigan** ne prononce alors que quelques mots… Il rappelle la grande amitié qui le liait au disparu et les grandes qualités qu'on lui reconnaissait.

209. Au bilan de Mgr Courchesne

Une excellente synthèse du travail accompli par Mgr **Georges Courchesne** au cours de ses vingt-deux ans d'épiscopat a été rédigée par Mgr **Charles-Eugène Parent** qui aura été son auxiliaire pendant six ans. Nous transcrivons :

Nous avons tous été témoins de l'orientation bien personnelle, de l'élan vigoureux qu'il a su donner à toutes les œuvres de bien commun, des plus hautes sphères de l'éducation au dernier cercle d'études des plus humbles de ses diocésains. Nous n'en finirons plus d'énumérer tous les fruits qu'a portés ce grand effort d'élévation intellectuelle, de fierté patriotique et de libération économique. Le Séminaire et ses Écoles, le Grand Séminaire rénové, quatre nouvelles Écoles normales et trois d'Enseignement ménager, disséminées à travers le diocèse, l'U.C.C. et l'U.C.F. qui lui doivent tant, les syndicats ouvriers, l'Action catholique sagement greffée sur les institutions de base que sont la famille et la Paroisse, les Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, la Saint-Jean-Baptiste diocésaine, les Cercles pédagogiques et cent autres réalisations sont là sous nos [yeux] *comme autant de témoins éloquents d'une intuition et d'une puissance de travail qui par plus d'un côté tenaient du phénomène. Les champs innombrables qu'il a labourés, retournés avec vigueur et ensemencés rediront aux générations futures de quelle taille était le grand archevêque si soudainement ravi à la reconnaissance de tout un peuple* (*Lettre pastorale* no 1, le 1er mai 1951, dans MLPC Vol. 1, p. 92. Aussi : En coll., *1867-1992. 125 ans de présence en éducation*, Département de sciences religieuses et d'éthique, Module des sciences religieuses, UQAR, 1993, p. 31-32).

210. Vingt-cinq paroisses créées en 20 ans

Sous l'épiscopat de Mgr **Georges Courchesne**, en vingt ans, soit entre 1929 et 1949, ce sont vingt-cinq nouvelles paroisses qui ont été créées,

Les premières l'ont été en milieu rural. Ce sont dans l'est du diocèse celles de **Saint-Adelme** et de **Sainte-Marguerite** en 1931. Suivirent celles d'**Estcourt** en 1929 et de **Saint-Médard** en 1932 dans l'ouest du diocèse.

Les quatre suivantes l'ont été afin que soit mieux répartie la population de la paroisse-cathédrale… En 1940 est d'abord apparue **Sainte-Odile**, suivie de **Saint-Yves** en 1941, de **Saint-Robert** en 1945 et de **Nazareth** en 1946.

Après la guerre de 1939-1945, plusieurs paroisses seront aussi créées. C'est là que sont apparues en 1946 les paroisses d'**Auclair**, de **Saint-Fidèle**, du **Lac-des-Aigles** et de **Saint-Thomas-de-Cherbourg**, en 1947 celles de **Saint-Jean-de-Cherbourg** et de **Saint-Paulin**, en 1948 celles de **La Rédemption**, de **Saint-François-Xavier** (de Viger), des **Capucins**, de **Petite-Matane**, de **Sainte-Irène**, de **Sainte-Paule** et du **Très-Saint-Rédempteur** de Matane, enfin celles de **L'Ascension**, de **Les Boules** et de **Luceville** en 1949.

211. Témoignages de reconnaissance

C'est sous diverses formes que tout au long de son ministère – et même après - on a voulu témoigner de sa reconnaissance à Mgr **Georges Courchesne**.

Quand, en 1928, il a quitté l'Université Laval, on le gratifia comme c'était la coutume, du titre de « professeur émérite ». En 1930, l'Université de Montréal lui décernait un doctorat *honoris causa* en pédagogie. En 1948, il obtint de l'Université Laval un doctorat honorifique en lettres (revoir ici le Billet #141).

Dès 1930, on le fit membre d'honneur de la province de Québec et membre de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre. En 1947, c'est à titre de « très méritant » qu'on le fit membre de l'Ordre du mérite scolaire du Québec et que, cette même année, on le fit commandeur de l'Ordre du mérite agricole du Québec. En 1948, on le reçut officier de l'Ordre de la fidélité française.

Il faut ici rappeler que sur la Côte nord, dans l'archidiocèse, le « canton Courchesne » a été nommé en son honneur en 1965. Ailleurs au Québec, dans son diocèse d'origine, des rues « Monseigneur Courchesne » existent, à Nicolet et à Saint-Thomas-de-Pierreville, son lieu de naissance. Enfin, à Rimouski, dans le quartier Saint-Pie-X, une rue porte aussi son nom depuis le 17 juin 1963.

Richard Saindon dans son *Histoire de Rimouski par le nom de ses rues,* 1995, écrit :

On dit de lui qu'il éprouvait beaucoup d'amour pour ses diocésains et particulièrement pour ses chers colons. Il faut reconnaître que Mgr Courchesne défendait ses idées avec conviction et qu'il ne craignait personne. Il poursuivait un rêve, celui de voir se développer dans son diocèse de nombreuses et prospères communautés agricoles, empêchant ainsi les gens d'aller chômer dans les grands centres (op. cit., p. 354).

212. Un portrait que trace Conrad Black

Conrad Black est l'auteur d'une biographie sur **Maurice Duplessis** (1890-1959), le premier ministre du Québec (Maurice Duplessis, Tome I : L'Ascension, Les Éditions de l'homme, 1977, 487p. Tome II : Le pouvoir. Les Éditions de l'homme, 1977, 623p.). Celui-ci y trace ce portrait de Mgr **Georges Courchesne** :

Il était l'adversaire le plus irréductible de tout ce qui tendait vers la sécularisation ; de l'intrusion des laïcs dans les cadres de l'enseignement et des fonctions para-médicales. Le catholicisme devait primer sur tout et la vocation religieuse devait être le passeport indispensable qui permettait l'accès aux carrières importantes ou aux fonctions d'élite sauf dans le cas des autres professions libérales et de la haute finance. Courchesne exigeait que le soin des orphelins, des vieillards dans les hospices, des prisonniers, des malades mentaux, des filles-mères, bref tout le domaine du travail social, soit confié aux congrégations religieuses (Black, C., *Maurice Duplessis,* Tome 2, p. 315).

213. Le choix d'un vicaire capitulaire

Avec le décès de Mgr **Georges Courchesne** le 14 novembre 1950 s'ouvrait la vacance du siège métropolitain de Rimouski. Trois jours plus tard, le 17 novembre, les prêtres-chanoines se sont réunis afin de procéder à l'élection d'un « vicaire capitulaire ». Quelques jours plus tard, soit le 22 novembre, dans une lettre adressée au clergé, l'élu, Mgr **Charles-Eugène Parent** s'exprimait en ces termes :

J'ai le devoir de vous informer officiellement que ce redoutable honneur a tombé sur mes épaules. J'estimerais inconvenant de récriminer ou de trop protester de mes incapacités ou de mon indignité : on pourrait y voir de la fausse humilité. Comme en bien d'autres circonstances, Dieu m'invite à servir. J'y mettrai toute ma bonne volonté, ne me confiant qu'en Lui […].

Puis, Mgr Parent enchaîne avec cette prescription du Droit canonique : *« Sede vacante nihil innovetur »*. [Traduction libre : « Le siège étant vacant, surtout ne rien changer »].

Il me faudra donc, poursuivait-il, *rendre à l'élu du Seigneur, lorsqu'il sera connu, le diocèse tel que je le reçois : avec son bon esprit, sa piété, sa discipline, ses œuvres religieuses, professionnelles, sociales et économico-sociales. Ce serait « innover » que de laisser le relâchement ou l'indiscipline s'y introduire. Vous aurez tous à cœur, j'en suis assuré, vous vous ferez une gloire de pouvoir témoigner, à la fin de notre deuil, que rien n'a été changé, surtout que rien n'a périclité pendant la vacance du siège* (*Circulaire au clergé* no I, 22 novembre 1950, dans MLPC Vol. 1, p. 12).

214. Reconstruction du Petit Séminaire

Au plus fort du sinistre du 6 mai 1950 – revoir ici le Billet #205 –, les élèves du Petit Séminaire se rendent prêter main forte aux sinistrés en danger.

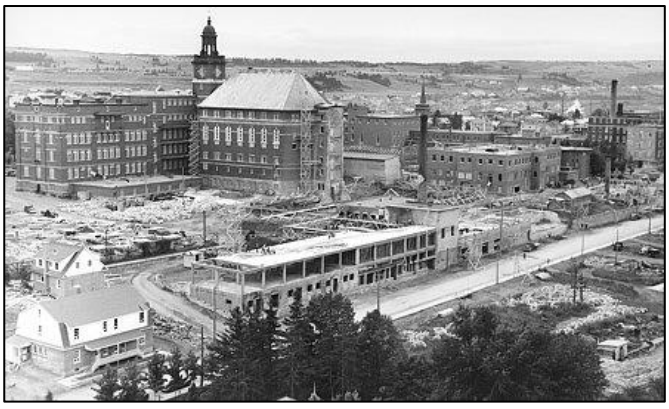
Les flammes approchant dangereusement de l'hôpital, l'ordre d'évacuation est donné. Des séminaristes font sortir les malades, les enfants et leurs mères que l'on mène en sécurité, à l'École moyenne d'agriculture. D'autres patients prennent le chemin du couvent des Sœurs du Saint-Rosaire ou du monastère des Ursulines. Le vent souffle toujours, transportant les brandons dans un tumulte grandissant vers le séminaire qui s'enflamme à son tour. Aussi longtemps qu'ils le peuvent, enseignants et élèves défendent leur maison, éteignent les débris incandescents qui l'atteignent, sauvant tout ce qu'il est possible de sauver. En vain. Vers 2h de la nuit, le vieux séminaire s'embrase. Au petit matin, à la lueur de l'aube, « le campanile bascule, s'engouffre dans l'édifice, dans un fracas de fumée et d'étincelles!... » Quelques heures plus tard, la partie neuve de l'édifice tient toujours le coup. Alors que plusieurs tentent de sauver leurs biens personnels, le feu atteint la toiture. Il faut évacuer… (En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 112.)



Aux jours qui ont suivi le sinistre de mai 1950, seules les cheminées émergent des décombres. Photographe inconnu. ARSR.

Au matin du 7 mai, donc, l'ancien couvent des Dames de la Congrégation, l'aile de 1905 comme on l'appelait, le couvent des religieuses, la résidence des auxiliaires tout récemment construite, la buanderie, les ateliers de réparation, la menuiserie, la boulangerie et leur contenu, tout cela était réduit en cendres (Louis Martin, « Mai 1950… mai 1952 », *Le Centre Saint-Germain*, vol. XIII, No 140 (juin 1952), p. 172).

Mais tout cela sera reconstruit, et rapidement…



La reconstruction du Petit Séminaire et de ses dépendances deux ans après la *nuit rouge*. Photographe inconnu. CEDAD, Fonds du Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, 55B4, nº 25.

NOTE : Pour bien se situer devant cette photo, signalons que le nord est en bas, que le sud est en haut, que l'est est à gauche et que l'ouest est à droite. C'est la rue Sainte-Marie qu'on aperçoit en bas devant les dépendances du séminaire en reconstruction. (*Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres,* 2013, p. 113).

215. Souscriptions en faveur du Séminaire

Sous l'épiscopat de Mgr **Joseph-Romuald Léonard**, les familles ont été nombreuses à soutenir financièrement le Séminaire diocésain. Rappelons ici le résultat de la collecte de 1920 dans le cadre des Fêtes du 150e (revoir le Billet #82). Rappelons aussi la souscription de 5 $ par famille décrétée en 1921, et pour cinq ans (revoir le Billet #84).

Succédant à Mgr Léonard, Mgr **Georges Courchesne** avait voulu faire du Séminaire son œuvre de prédilection (revoir ici les Billets #136 et #137). Aussi, année après année, le rappelait-il : *toutes les familles se doivent de souscrire 2 $ pour le Séminaire diocésain…* Son vicaire capitulaire, Mgr **Charles-Eugène Parent**, dans sa lettre circulaire du 26 décembre 1950, n'a pas manqué non plus de le rappeler. À ses prêtres, curés de paroisses, il écrit :

Le Séminaire est l'œuvre la plus utile et la plus nécessaire pour un diocèse, l'œuvre première entre toutes les œuvres, qui intéresse d'abord les prêtres, mais qui ne doit pas rester étrangère aux préoccupations du peuple chrétien. N'est-ce pas à lui que nous demandons les enfants qui y sont reçus, les ressources qui le font subsister? Est-il besoin de rappeler ici que l'incendie de mai dernier a mis cette institution dans une situation qui exige le concours de toutes les bonnes volontés? Je me garderai d'insister davantage, car on en déduirait peut-être que je crains un certain fléchissement dans la générosité de nos gens. Loin de moi cette appréhension, mais il ne me paraît pas superflu de rappeler que l'Ordonnance [de Mgr Courchesne] *du 6 août 1928, en vertu de laquelle les paroisses doivent verser annuellement à l'Oeuvre du Séminaire la somme de deux piastres par famille, demeure toujours en vigueur* (*Circulaire au clergé*, no III, le 26 décembre 1950, dans MLPC Vol. 1, p. 53).

Mgr Parent y reviendra *avec plus d'insistance encore* dans sa circulaire no 6 du 27 décembre 1951. Il écrit :

Ai-je besoin de vous rappeler [que cette souscription] *doit correspondre exactement à ce qui est exigé par l'Ordonnance de mon prédécesseur : 2,00 $ par famille et dans* chacune *de nos paroisses. Si certaines dispenses ont été données, par écrit ou oralement, les années passées, je vous prie de les considérer comme abrogées par la présente* (MLPC Vol. 1, p. 233).

216. Le *chapelet en famille* à la radio

Au Québec, la mise en ondes de l'émission de radio *Le Chapelet en famille* s'est faite pour la première fois à Montréal, à la station CKAC. L'initiative de ce projet reviendrait, semble-t-il, à l'archevêque de Rimouski, Mgr **Georges Courchesne** qui aurait suggéré à son collègue, l'archevêque de Montréal, Mgr **Paul-Émile Léger**, de se faire connaître des fidèles de son diocèse en obtenant un quart d'heure par semaine de temps d'antenne à la radio. Rencontré à ce sujet, le directeur des programmes de la station CKAC, M. **Ferdinand Biondi**, lui accorde un mois d'essai. Et c'est là que la grande aventure du *Chapelet en famille* à la radio commence…

À Rimouski, faut-il ici le rappeler, la radio est apparue en 1937. Les lettres d'appel de la station correspondent aux initiales de son propriétaire : **C**anada **J**ules **B**rillant **R**imouski (**CJBR**). Or, il semble que le lien radio entre l'archevêché et la station ait été établi dès 1937. En effet, tous les jours, très tôt en matinée, l'abbé **Louis Levesque** y animait *La prière du matin.* Celui-ci était à ce moment-là professeur de philosophie et de dissertation au Petit Séminaire et professeur d'Écriture sainte et de prédication au Grand Séminaire. Ce n'est cependant qu'en 1950 que l'émission *Le chapelet en famille* est produite à partir de l'archevêché.



M^gr Charles-Eugène Parent dans la *salle du chapelet* à l'Archevêché, en avril 1955. Photographe inconnu. AAR, Fonds Léo Bérubé.

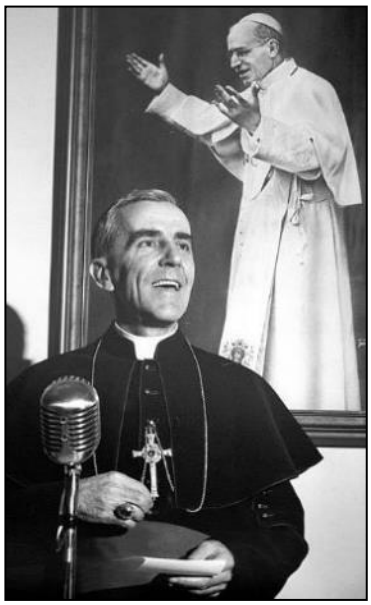
Tous les soirs à 19h, le chapelet était récité par l'évêque, par un prêtre de l'archevêché ou par un séminariste, auquel s'associait un petit groupe de fidèles, laïques et religieux. Mise en ondes cette année-là, l'émission allait garder l'antenne pendant plus de vingt ans.

Chapitre 5 :
M^gr Charles-Eugène Parent
1951-1967

217. Un nouvel archevêque pour Rimouski

Le 2 mars 1951, M^gr **Charles-Eugène Parent** devient le 2^e archevêque de Rimouski; il prend possession du siège métropolitain le 1^er mai 1951 à l'archevêché de Rimouski. M^gr Parent, faut-il rappeler, avait été sacré évêque de Diana et nommé auxiliaire de M^gr **Georges Courchesne** le 1^er mai 1944 (revoir les Billets #185 et #186).

Dans les pas de son illustre prédécesseur, il place son épiscopat sous le signe de la pratique de la tempérance, du recrutement sacerdotal, de la préservation de la famille et du monde rural (En collaboration, Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski, 2004, p. 35).



M^gr Charles-Eugène Parent. Photographe inconnu. AAR, Fonds Léo Bérubé.

M^gr Parent vouait à Pie XII une admiration proche d'un culte. Il considérait les discours du pontife comme « une somme complète des droits et devoirs de l'homme moderne ». On découvrait volontiers chez l'évêque ce qu'il est convenu d'appeler « l'esprit romain », expression dont la signification se retrouve dans une allocution prononcée lors de la cérémonie d'intronisation de M^gr Paul Bernier comme archevêque-évêque de Gaspé, le 3 décembre 1957 : Chère Excellence, Rome vous a appris la force de la tradition et le sens de la continuité, la valeur de l'effort et le respect du temps, sans quoi rien de grand ne se fait. Vous avez acquis du coup cette conviction profonde que toute activité surnaturelle qui existe dans l'Église prend sa source dans le Pape qui est l'interprète authentique de la volonté de Dieu et le fondement du sacerdoce catholique : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église » (Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 186).

218. Œuvres reconnues d'un prédécesseur

Dans une lettre pastorale datée du 1^er mai 1951 et adressée au clergé séculier et religieux, aux différentes communautés religieuses et à tous les fidèles croyants de l'archidiocèse, M^gr **Charles-Eugène Parent** se fait un devoir de rendre grâces pour tous les bienfaits accordés à l'Église de Rimouski sous le pontificat de ses quatre prédécesseurs. Nous relevons ici ce qu'il retient de M^gr Georges Courchesne, son prédécesseur immédiat :

Nous avons tous été témoins de l'orientation bien personnelle, de l'élan vigoureux qu'il a su donner à toutes les œuvres de bien commun, des plus hautes sphères de l'éducation au dernier cercle d'études des plus humbles de ses diocésains. Nous n'en finirions plus d'énumérer tous les fruits qu'a portés ce grand effort d'élévation intellectuelle, de fierté patriotique et de libération économique. Le Séminaire et ses Écoles, le Grand Séminaire rénové, quatre nouvelles Écoles normales et trois d'Enseignement ménager, disséminées à travers le diocèse, l'U.C.C. et l'U.C.F. qui lui doivent tant, les Syndicats ouvriers, l'Action catholique sagement greffé sur les institutions de base que sont la famille et la paroisse, les Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc, la Saint-Jean-Baptiste diocésaine, les cercles pédagogiques et cent autres réalisations sont là sous nos yeux comme autant de témoins éloquents d'une intuition et d'une puissance de travail qui par plus d'un côté tenaient du phénomène. Les champs innombrables qu'il a labourés, retournés avec vigueur et ensemencés rediront aux générations futures de quelle taille était le grand archevêque si soudainement ravi à la reconnaissance de tout un peuple (Lettre pastorale et mandement no 1, le 1er mai 1951, dans MLPC Vol. 1, p. 92).

219. Le *pallium* pour Mgr Ch.-Eugène Parent

Le 21 septembre 1951, Mgr **Ildebrando Antoniutti**, délégué apostolique au Canada, vient à Rimouski remettre à Mgr **Charles-Eugène Parent** le *pallium*, insigne distinctif des archevêques. (Revoir le Billet #188).

Au cœur de cette célébration à la cathédrale, le délégué apostolique a voulu retracer - brièvement dit-il - l'histoire du *pallium* et en expliquer le symbolisme.

[…] Tous les ans, en la fête de sainte Agnès, le 21 janvier, on apporte dans l'ancienne basilique de Sainte-Agnès à Rome, deux agnelets couchés dans un panier, les pattes attachées […]. Après la messe, ces agneaux, à qui le Seigneur, lui-même Agneau de Dieu, a voulu être comparé, sont placés sur l'autel […]. Ils sont bénis, puis remis au pape. Ce sont les Sœurs de Sainte-Cécile qui les nourriront et qui en prendront soin jusqu'à la Pâque prochaine, alors qu'elles les tondront. La laine blanche et pure servira à la confection des « palliums » (*Circulaire au Clergé* no 3, le 25 octobre 1951, Annexe III, dans MLPC Vol. 1, p. 139-140).



Le délégué apostolique, Mgr Ildebrando Antoniutti, après l'imposition du pallium à Mgr Charles-Eugène Parent le 21 septembre 1951. Photo : J.-Gérard Lacombe. AAR.

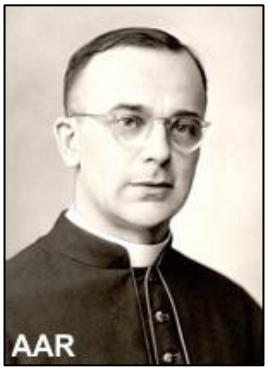
Se tournant enfin vers l'assemblée, mais s'adressant plus directement au nouvel archevêque, le cardinal conclut :

Excellence, voici vos brebis, réunies autour de vous, le troupeau que vous devez enseigner, sanctifier et gouverner à l'exemple du Bon Pasteur lui-même. « Qu'il soit l'imitateur de ce bon et suprême Pasteur qui plaça sur ses épaules la brebis perdue et la ramena à ce bercail pour qui il donna sa vie » … « À son imitation qu'il soit tout entier au troupeau confié à ses soins, qu'il prenne garde qu'aucune brebis ne devienne la proie des loups dévorants ». C'est en ces termes que le Souverain Pontife pria pour vous lorsqu'il bénit ce pallium que je vais vous remettre en son nom (op. cit., p. 146).

220. Mgr Louis Levesque, 9e vicaire général

Sous l'épiscopat de Mgr **Georges Courchesne**, ce fut Mgr **Charles-Eugène Parent**, son auxiliaire, qui exerça de 1944 à 1950 la fonction de vicaire général; il en fut le 8e, succédant ainsi à Mgr **Alphonse D'Amours** qui avait été en service depuis 1937. (Revoir le Billet #152). Et c'est Mgr **Louis Levesque** qui, en 1951, succédera à Mgr Parent comme 9e vicaire général. Il n'exercera cependant cette fonction que pendant cette année 1951-1952.

Né à Amqui le 27 mai 1908, **Louis Levesque** a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski de 1921 à 1928 et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1928-1929) et au Grand Séminaire de Québec (1929-1932) où il obtient une licence en philosophie et un doctorat en théologie.



L'abbé Louis Levesque

L'abbé **Louis Levesque** avait été ordonné prêtre à la cathédrale de Rimouski le 26 juin 1932 par Mgr **Georges Courchesne**. L'automne venu, il poursuivait à Rome des études bibliques à l'Institut biblique pontifical (1932-1935) où il obtenait une licence dans cette discipline. Il effectue par la suite un stage d'études à l'Institut biblique pontifical de Jérusalem (mars-juin 1935), puis des études spécialisées à la Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris (1935-1936) où il obtient un certificat en psychologie pédagogique. De retour à Rimouski, l'abbé **Louis Levesque** est professeur de philosophie et de dissertation au Petit Séminaire et professeur d'Écriture sainte et de prédication au Grand Séminaire de 1936 à 1951. Enfin, de 1942 à 1951, il assume la direction du Grand Séminaire, et à ce titre il dirige les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'ancienne maison des retraites fermées convertie en grand séminaire en 1943. (Revoir Billet #173).

Sans préjudice à ses autres fonctions, en 1939 il est nommé secrétaire de rédaction de la revue diocésaine *Le Centre Saint-Germain*. Il le sera jusqu'en 1951, date de sa nomination comme vicaire général de l'archidiocèse. (Revoir le Billet #184). Durant d'assez longues périodes, il est aussi censeur de livres (1938-1952), examinateur des jeunes prêtres (1938-1948) et directeur des prêtres adorateurs (1942-1951).

En témoignage de reconnaissance pour son apostolat, il reçoit en 1950 la décoration pontificale *Pro Ecclesia et Pontifice*. En début de service comme Vicaire général, il est nommé en 1951 prélat de la Maison de sa Sainteté.

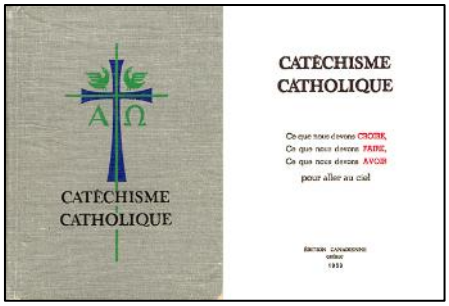
(En collaboration, *Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 38-40).

221. Un tout nouveau catéchisme au Québec

Dans une *Circulaire au clergé*, du 30 novembre 1951, Mgr **Charles-Eugène Parent** se réjouit de la parution d'un tout nouveau catéchisme catholique.

C'est un événement religieux de grande importance, reconnaît Mgr Parent :

Des milliers de catholiques, écrit-il, apprendront leur religion, d'ici quelques générations, dans un manuel perfectionné, adapté aux principes pédagogiques et imprégné d'un profond esprit positif et surnaturel.



Ce que nous devons CROIRE, FAIRE et AVOIR pour aller au ciel. Édition canadienne, Québec, 1959.

Le nouveau texte marque un grand progrès sur l'ancien : il est tout centré sur la vie surnaturelle, la vie divine en nous. On y trouve longuement l'élévation de l'homme à l'ordre surnaturel dès la création et les influences profondes du péché originel. Comme cette vie surnaturelle ne consiste pas seulement à éviter le péché, à fuir la mort et à se garer de l'enfer, mais à aimer de toutes ses forces un Dieu infiniment aimable, une grande place a été donnée au grand commandement de l'Amour : toute une leçon lui est réservée. Il est rappelé à chaque commandement particulier et on y fait voir comment celui-ci aide à faire observer celui de l'Amour qui résume tous les autres. […] *Le texte entier comporte 992 questions-réponses. Chacune ne porte rigoureusement que sur une idée à la fois, afin de faciliter l'intelligence de la doctrine et la pratique* (*Circulaire au clergé* no 5, 30 novembre 1951, dans MLPC Vol. 1, p. 168).

222. Honoraires des prêtres du diocèse

Au cas où vous aimeriez savoir ce que gagnait en 1951 les prêtres du Séminaire et tous ceux-là qui œuvraient comme vicaires en paroisses, voici :



Cette année-là, tous les prêtres recevaient des honoraires de 250 $ par année. Mais ils étaient logés et nourris, bien sûr. Désormais, tous les prêtres qui ont moins de 5 ans de service *révolus* recevront 275 $ par année; ceux qui ont plus de 5 ans de service recevront 300 $ par année.

Comme l'avaient déjà déterminé les prédécesseurs de Mgr **Charles-Eugène Parent**, les honoraires des prêtres vicaires doivent être payé moitié par la Fabrique, moitié par M. le curé *personnellement*. Et cela devra se faire par versements mensuels. (*Circulaire au clergé* no 6, le 27 décembre 1951, dans MLPC Vol. 1, p. 235).

223. Mgr J.-Eudore Desbiens, 10e vicaire général

Mgr **J.-Eudore Desbiens** a 63 ans lorsqu'en 1952 Mgr **Charles-Eugène Parent** le choisit comme Vicaire général.



Mgr J.-Eudore Desbiens

Né à La Malbaie le 25 janvier 1889, **Joseph-Alfred-Eudore Desbiens** a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1901-1910) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1910-1914). Il fut ordonné prêtre à la cathédrale de Rimouski le 7 juin 1914 par Mgr **André-Albert Blais.**

Durant ses études théologiques, il est maître de salle et professeur au Petit Séminaire. Il y enseigne au cours commercial (les mathématiques) en Éléments latins, en Humanités et en Quatrième (l'instruction religieuse).

Après son ordination, en juin 1914, il est nommé vicaire à Carleton, puis desservant temporaire au même endroit en décembre 1914. L'année suivante, il revient à Rimouski comme prêtre auxiliaire à l'évêché (1915-1917). À ce titre, il est assistant du procureur et secrétaire suppléant de l'évêque. Il retourne en Gaspésie comme curé de Saint-Majorique et desservant de Cap-aux-Os (1917-1918). Puis, il se dirige au Témiscouata, où il est curé de Saint-Eusèbe (1918-1920) et de Ste-Rose-du-Dégelé (1920-1944).

Par la suite on le retrouve curé de Causapscal et vicaire forain du district nº 8 (1944-1951), curé du Bic, vicaire forain du district nº 4 et curé consulteur pour le diocèse (1951-1952) et, finalement, vicaire général du diocèse (1952-1963). Retraité en 1963, Mgr **J.-Eudore Desbiens** décède à l'Hôpital de Mont-Joli le 17 janvier 1981. Ses funérailles sont célébrées à la cathédrale de Rimouski le 20 janvier; il est le même jour inhumé au cimetière d'Amqui.

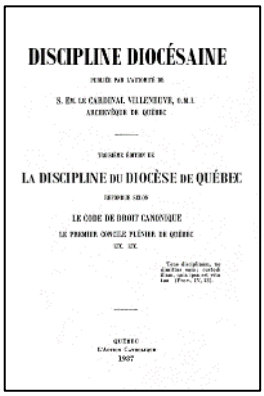
Une école ouverte en 1962 à Ste-Rose-du-Dégelé a été nommée *École Monseigneur Desbiens* en son honneur. En 1992, la Ville de Rimouski a voulu aussi perpétuer sa mémoire en appelant *Monseigneur-Desbiens* une rue du quartier Terrasse-Arthur-Buies.

(Source : En collaboration, *Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 343-344).

224. En suspicion: les clubs *Rotary*

Dans sa lettre circulaire du 27 janvier 1951, Mgr **Charles-Eugène Parent** fait écho à un décret de la Sacrée Congrégation du Saint-Office.

Dans ce décret, Rome met en garde le monde catholique, prêtres et fidèles, contre les clubs neutres et le club « Rotary » en particulier. Or, celui-ci est bien implanté à Rimouski. Rome défend aux membres du clergé d'appartenir à ces clubs ou même d'assister à leurs réunions. Par ailleurs, Il avertit les laïcs catholiques de se conformer à l'article 684 du Code de droit canonique, un article qui demande aux catholiques de ne pas « appartenir aux associations secrètes, condamnées, séditieuses, suspectes, ou à celles qui cherchent à se soustraire à la vigilance légitime de l'Église ».


DISCIPLINE DIOCÉSAINE

PUBLIÉE PAR L'AUTORITÉ DE

S. Ém. LE CARDINAL VILLENEUVE, O.M.I.
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

TROISIÈME ÉDITION DE

LA DISCIPLINE DU DIOCÈSE DE QUÉBEC

REVISÉE ET MISE

LE CODE DE DROIT CANONIQUE

LE PREMIER CONCILE PLÉNIER DE QUÉBEC

ET LES

QUÉBEC
L'Action Catholique
1937

Dans sa lettre, Mgr Parent ne manque pas d'attirer l'attention sur le fait que le décret de Rome précise singulièrement ce que reflétait déjà les articles 1225 et 1226 de notre *Discipline diocésaine*, un ouvrage publié en 1937 sous l'autorité du cardinal-archevêque de Québec, Mgr J.-M. **Rodrigue Villeneuve**, O.M.I.

(*Circulaire au clergé* no IV, le 27 janvier 1951 dans MLPC Vol. 1, p. 64-65. Voir aussi : *Circulaire au clergé* no 41, le 18 janvier 1958, dans MLPC Vol. II, p. 331-332; *Circulaire au clergé* no 58, le 7 avril 1961, dans MLPC Vol. III, p. 316).

225. Un nouvel évêque pour Hearst

Le 18 juin 1952, la radio et les journaux ont rapidement répandu la nouvelle : Mgr **Louis Levesque**, vicaire général de Mgr **Charles-Eugène Parent**, est choisi pour être évêque de Hearst en Ontario.

Pour Mgr Parent, c'était à coup sûr un bon choix du Souverain Pontife. Et il n'a pas manqué de s'exprimer là-dessus dans sa *Circulaire au clergé* du 1er juillet 1952 : [Le pape Pie XII] vient donc de désigner, *pour gouverner la jeune chrétienté de Hearst, dont l'avenir est si riche d'espoirs au point de vue catholique par la multiplication possible de paroisses agricoles grâce à l'Œuvre de l'Établissement rural, un prêtre très instruit et au zèle ardent qui, tout en demeurant attaché par toutes les fibres de son âme à ses origines rurales, a passé une bonne partie de sa vie au service de nos aspirants au sacerdoce. Il en a été le professeur estimé, le guide sûr et le père aimé.* (*Circulaire au clergé* no 10, le 1er juillet 1952, dans MLPC, Vol. 1, p. 285-288).

Puis, Mgr Parent ajoute qu'appelé le 24 mai 1951 à devenir son vicaire général Mgr **Louis Levesque** lui fut en toutes circonstances *un lieutenant fidèle, un conseiller discret, un appui solide et un aide infatigable.*

Aussi, la joie que nous éprouvons tous à le voir promu à la plus haute dignité de l'épiscopat est-elle assombrie par la peine que nous ressentons à perdre un prélat qui, par ses éminentes qualités intellectuelles et morales, avait déjà conquis tous les cœurs et était encore en mesure de nous rendre à tous d'immenses services. Le bon Dieu nous demande un grand sacrifice. Ayons confiance qu'en l'acceptant généreusement nous mériterons au diocèse de Hearst, dont S. E. Mgr Levesque assumera sous peu la direction, un regain de vie et un développement proportionné aux vastes espaces qu'il couvre. Aspect consolant du dogme de la réversibilité des mérites.



Ordination épiscopale de Mgr Louis Levesque à la cathédrale de Rimouski le 15 août 1952. Photographe : Studio Hélène Saucier-Lavoie. AAR.

L'ordination épiscopale de Mgr **Louis Levesque** eut lieu à la cathédrale de Rimouski le 15 août 1952, en la fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, patronne de l'église cathédrale de Hearst. Elle fut présidée par Mgr **Ildebrando Antoniutti**, délégué apostolique, Mgr **Alexandre Vachon**, archevêque d'Ottawa et Mgr **Charles-Eugène Parent**. La prédication fut assurée par Mgr **Maurice Roy**, archevêque de Québec.

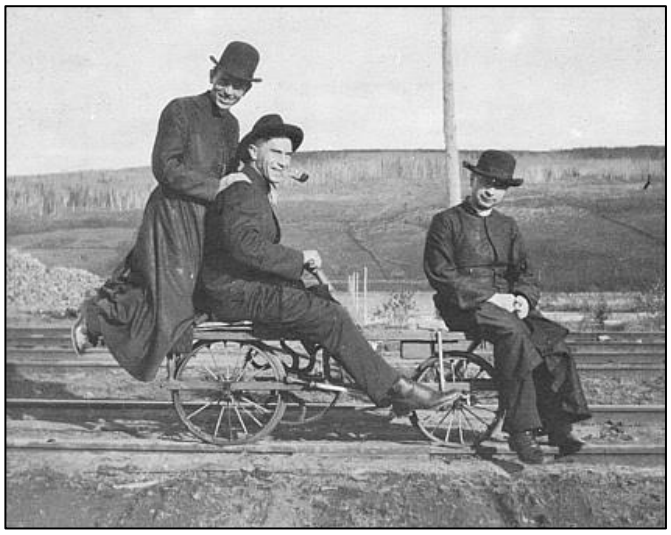
226. Du bon usage de l'automobile

Nous sommes au 25 mars 1952. Mgr l'Archevêque écrit à ses prêtres sur un sujet bien particulier : l'automobile et l'usage qu'on doit en faire… Il y revient parce qu'à la retraite du mois d'août précédent il en avait été question.

Je crois répondre à votre attente, déclare-t-il, *en mettant en vigueur dans le diocèse ce règlement [du 14 septembre 1936] adopté pour le sien par l'Ordinaire de Québec, [le cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve]. Il complète celui qui avait été promulgué ici par mon vénéré prédécesseur et y ajoute des précisions dont on voudra bien tenir compte, sans oublier les sanctions. Toute permission contraire à ce précepte est par là même retirée et révoquée.*

Et pour qu'on interprète bien ici le texte du cardinal, Mgr l'Archevêque ajoute :

Nous prescrivons qu'avant de demander à l'autorité civile son permis de conduire, chaque prêtre non propriétaire d'une automobile, et chaque élève du grand séminaire (du diocèse de Rimouski) devra au préalable exposer par écrit à l'Ordinaire, et cela chaque année, son intention de demander un permis de conduire, en exposant les raisons qui motivent sa demande. Et ce n'est qu'après en avoir eu la permission écrite de l'Ordinaire qu'on pourra demander son permis de conduire.



Sur la voie ferrée en toute liberté… Mgr Jean-Philippe Cyr (1882-1974) serait à la barre, au temps où il n'était pas dangereux que les prêtres soient accusés d'embourgeoisement. Photographe inconnu. Source : Armand Lamontagne, *Le Livre de Raison du Séminaire de Rimouski (1863-1963)*, **VI**, 6.

Et enfin, un dernier point *: L'acquisition, la possession et l'usage de la motocyclette sont défendues aux clercs (prêtres ou séminaristes) de notre diocèse* (*Circulaire au clergé* no 8, le 25 mars 1952, dans MLPC, Vol. 1, p. 263-264).

227. Les Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours

Au mois d'août 1952, Mgr **Charles-Eugène Parent** accueille à **Trois-Pistoles** une première communauté de religieuses, celle des *Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours*. C'est là un institut de vie apostolique fondé en 1892 à Saint-Damien-de-Buckland, au Québec.

À la suite de leurs fondateurs, **Joseph-Onésime Brousseau** et **Virginie Fournier**, leur présence au monde se vit en toute simplicité, compassion et tendresse, dans la confiance à la Providence et sous le regard de Marie, perpétuel secours. La congrégation est aujourd'hui, multiculturelle et répandue dans neuf pays. Elle forme une famille spirituelle composée de religieuses et de laïques associées en provenance de sept pays. Leur mission les conduit vers les pauvres et toute personne dans le besoin; et elle s'adapte selon les époques, les cultures et les lieux.

* * *

Anticipons…

Le 31 août 1965, Le *Foyer Notre-Dame-des-Anges* de Trois-Pistoles ouvre officiellement ses portes, régi par une corporation publique, sous la supervision des religieuses de la congrégation des *Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours*.

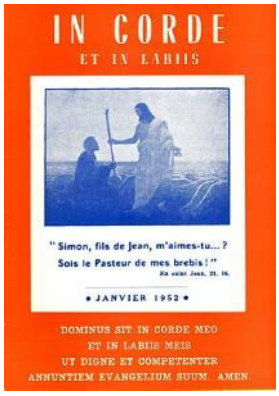


Maison Notre-Dame-des-Neiges sur la rue Notre-Dame à Trois-Pistoles. Photographe inconnu. Source : Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles.

Trente pensionnaires sont alors transférés de l'ancien au nouveau Foyer. Seize religieuses et une dizaine d'autres personnes y occupent un emploi.

228. La revue presbytérale *In Corde*

C'est le Vicaire général, M^gr^ **Louis Levesque**, qui sera responsable de cette publication. Le Bulletin s'adressera plus particulièrement aux prêtres du diocèse. Et c'est à eux que M^gr^ l'Archevêque s'adresse dans ses premières pages de présentation. Il écrit :



Vous trouverez donc dans ce bulletin, chaque mois, quelques suggestions et bons conseils qui veulent tout d'abord vous aider dans la poursuite de votre sanctification personnelle. Il serait bien difficile d'en tracer le programme dès le premier numéro. Tous ensemble, nous tâcherons de l'adapter et de l'améliorer… Chaque livraison reflétera, au point de vue sacerdotal, les enseignements du Centre Saint-Germain*, s'efforçant de vous servir un peu de guide dans vos lectures, méditations, examens, et récollections mensuelles…*

Pour sa part, le Vicaire général, dans ses notes de présentation, nous semble marcher sur des œufs. Il rappelle qu'aux journées sacerdotales d'octobre, on avait promis aux prêtres d'ajouter au *Centre Saint-Germain* un bulletin sacerdotal. « Il n'a pas été facile de tenir promesse » reconnaît-il. « Et même, je me demande encore si une telle naissance n'est pas prématurée ». Il prévient aussi son lecteur : « À part la belle présentation de Son Excellence M^gr^ notre Archevêque, vous trouverez bien peu de neuf dans les pages que nous vous offrons aujourd'hui. Et puis, il est à prévoir que les livraisons subséquentes contiendront aussi passablement de réchauffé. Mieux vaut vous y attendre ».

Enfin, on est si peu près à lancer un mensuel qu'on nous indique que le prix de l'abonnement ne pourra être fixé avant deux mois. « Nous vous avertirons », peut-on y lire.

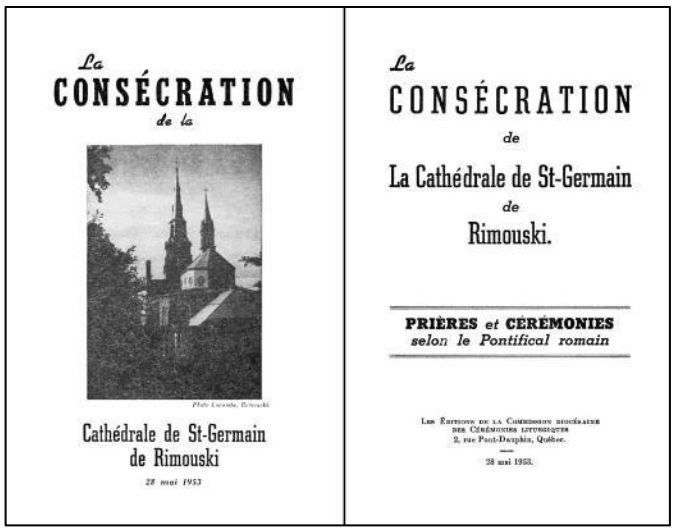
* * *

Anticipons…

Qui l'eut cru au moment de son lancement en 1952? *In Corde et in Labiis* aura vécu jusqu'en décembre 1964. À compter de novembre 1952, il passe sous la responsabilité de l'abbé **Philippe Saintonge**. En 1958, celui-ci s'adjoint un comité de rédaction composé des abbés **François Rioux**, **Marcel Morin**, **Jean Drapeau** et **Léopold Boulanger** (secrétaire de rédaction). Un peu plus tard et jusqu'en 1964, M. Drapeau sera secrétaire de rédaction.

229. Consécration de la cathédrale

C'est le 28 mai 1953, fête de Saint-Germain le patron du diocèse, que M^gr^ **Charles-Eugène Parent** préside la cérémonie de consécration de l'église cathédrale. Celui-ci dit réaliser un projet qui fut très cher à ses prédécesseurs.





La cathédrale au jour de sa consécration.
Photographe inconnu. AAR.

Il reconnaît cependant que la Fabrique a dû porter jusqu'en ces dernières années des charges financières parfois assez lourdes, et que, d'autre part, elle est sur le point de contracter un emprunt considérable, nécessité par la construction d'un centre paroissial… Enfin, il avoue ne pas avoir voulu prendre le risque d'attendre davantage, heureux qu'il est de profiter de ce moment où la Fabrique se trouve libérée de toute dette, et même en possession d'une encaisse rondelette, pour consacrer solennellement au Seigneur ce temple vénérable.

Mémoire chronologique…

1854 Année où débute la construction de la cathédrale, 4e église paroissiale de Rimouski.

1862 Bénédiction de la nouvelle église (qui ne comprenait pas les deux dernières travées du chœur ni la sacristie.

1874 Une assemblée de marguilliers demande la construction d'un jubé pour la cathédrale. Le plan soumis est rejeté.

1875 Les marguilliers reviennent à la charge et redemande la construction d'un jubé. Les plans, sont acceptés.

1877 Dès 1870, il est question de travaux de réfection, mais l'affaire n'aboutira qu'en 1877.

1879 Mgr Langevin bénit les trois cloches de la fonderie Mears and Stainbank de Londres. Elles sont toujours là…

1891 D'autres réparations sont effectuées : clocher consolidé et bardeaux de couverture remplacés par du métal.

1901 Mgr Blais autorise la construction de l'abside et de la sacristie. Les travaux seront exécutés l'année suivante.

1907 Les marguilliers demandent à compléter l'aménagement du chœur et à éclairer la cathédrale à l'électricité. Le projet n'aboutit qu'en 1909. On y construit alors la clôture du chœur, le baldaquin; on change le maître-autel.

1920-21 On y construit les galeries latérales de la nef et du chœur; on transforme le jubé pour y installer un nouvel orgue. (Revoir le Billet #86).

1940 En hommage au paroissien Sir **Eugène Fiset** devenu en 1939 lieutenant-gouverneur du Québec, la Fabrique transforme son banc en « banc d'honneur » : le prie-Dieu et la banquette sont recouverts de velours cramoisi, ornés d'appliques décoratives en cuivre poli.

1947 Les derniers travaux effectués consistent en une décoration intérieure exécutée par l'entrepreneur rimouskois **F.-X. Saint-Laurent**.

1949 Installation d'un système de gicleurs pour protéger l'édifice contre les incendies.

(*Circulaire au clergé* no 15, le 1er mai 1953, dans MLPC, Vol. 1, p. 391-398).

230. Préoccupation sociale de l'Archevêque

Dans les années d'après-guerre (1945 s), et plus encore dans les années qui ont suivi le grand feu de Rimouski (1950 s), trois des plus grands propriétaires fonciers de la ville – la corporation épiscopale, les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire et les Ursulines – ont beaucoup été sollicités. Pour une part, la terre de l'évêché située au sud de la voie ferrée à la hauteur de la 2e Rue, fut l'objet de toutes les convoitises.

Mgr Courchesne aura sans doute résisté en son temps. Mgr Charles-Eugène Parent lui aussi, du moins au temps où il fut évêque auxiliaire, mais on comprend qu'une fois devenu archevêque il dut se résigner. Le 19 novembre 1954, il s'en explique dans une lettre adressée au délégué apostolique, Mgr **Giovani Panico** :

Le temps semble venu de mettre fin à ce qui commence de scandaliser nos gens, à savoir que l'Archevêché cultive en plein cœur de la Ville des carottes et des pommes de terre, alors que nos gens manquent d'espace vital pour se construire. Il me semble que la propriété privée doit s'harmoniser avec les exigences du social. C'est pourquoi, le projet a été si bien accueilli par le Chapitre Métropolitain, ainsi que par le Conseil d'administration, au surplus, le Conseil de Ville fait des instances pour que nous disposions de ces terrains pour loger du monde.

Nous avons résisté pendant de nombreuses années. En toute décence, il est devenu impossible de [ne] pas céder à cette pression, fort légitime d'ailleurs (AAR, A-7).

Dans son ouvrage sur *L'Archevêché de Rimouski, Héritage du passé, présent pour l'avenir* (Éd. de l'Archevêché, 2009, p. 71) Sylvain Gosselin écrit « qu'en réponse à une supplique datée du 11 octobre précédent, la Sacrée Congrégation consistoriale autorise la vente de la ferme de l'archevêché le 3 décembre 1954 ».

231. Les Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux

En octobre 1954, M^gr^ **Charles-Eugène Parent** accueille à Amqui une deuxième communauté religieuse : les *Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux*, autrefois appelées *Sœurs de l'Espérance*.

Comme son nom l'indique, cette communauté de religieuses hospitalières a été fondée à Bordeaux en France en 1820 par un prêtre, l'abbé **Pierre Bienvenu Noailles** (1793-1861). Celui-ci, après une adolescence marquée au coin de l'inconstance et de la légèreté, revint peu à peu sur le droit chemin vers l'âge de 17 ans. À 20 ans, il communie pour la première fois et trois ans plus tard, il entre au séminaire Saint-Sulpice à Paris. Ordonné prêtre le 5 juin 1819, il est nommé vicaire à la paroisse Sainte-Eulalie. Tout en remplissant avec zèle les fonctions ordinaires d'un vicaire, il fonde une association de prêtres, de religieuses et de laïcs qui, sous le patronage de la Sainte-Famille, s'adonne à diverses œuvres de miséricorde. Ce fut l'œuvre de sa vie.

À sa mort en 1861, l'Institut qu'il avait fondé rassemblait plus de 1 500 religieuses, réparties en 223 maisons en France, en Espagne, en Italie et en Algérie. Quelque 20 000 laïcs leur étaient associés. En 1901, comme beaucoup d'autres communautés religieuses, les *Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux* se sont, pour une part, orientées vers d'autres pays, en Afrique et au Canada.

En novembre 1954, les religieuses ont été accueillies dans un immeuble en location situé sur la rue du Pont à Amqui. Il y avait là leur appartement et du côté de la « Petite Maternité » huit lits. De 1954 à 1962, l'équipe formée de religieuses et de laïques dût faire face à une lourde charge de travail. Au bilan de ces quatre ans, il apparaît qu'on avait procédé à 395 accouchements; et c'était sans compter les naissances nombreuses qui se faisaient encore à domicile.

* * *

Anticipons…

Le 20 septembre 1962, l'Hôpital *Notre-Dame-de-l'Espérance* d'Amqui, d'une capacité de 111 lits, ouvrait officiellement ses portes. Il n'y avait alors que les départements d'obstétrique et de pouponnière qui étaient en opération. Les autres services ne seront accessibles que progressivement : l'urgence en août 1963, la pédiatrie en septembre 1963 et l'unité de médecine en février 1964. En 1966, le nom de la Corporation de l'Hôpital *Notre-Dame-de-l'Espérance* d'Amqui sera changé pour celui de Corporation de l'Hôpital d'Amqui.



L'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance d'Amqui inauguré en 1962. Photographe inconnu. Source : *Album souvenir 1962-2012* de l'hôpital d'Amqui, p. 30.

Avec les années, l'évolution a changé la nature et l'ampleur des besoins autant dans le domaine hospitalier que dans celui de l'enseignement. En 1988, les Sœurs vont quitter Amqui pour se ressourcer, puis s'orienter vers d'autres champs d'apostolat.

232. Du bon usage de la télévision

La télévision est apparue à Rimouski à l'automne de 1954. Le dimanche 5 décembre, M^gr^ l'Archevêque a été invité à bénir l'équipement et les studios de la station. Il a prononcé à ce moment-là une allocution que nous dirions de circonstance. Le texte se retrouve dans une de ses lettres circulaires adressée à ses prêtres trois mois plus tard, le 19 mars 1955 (*Allocution de L'archevêque de Rimouski à la bénédiction de CJBR-TV,* dans MLPC, Vol. 1, p. 673-675).

Mais c'est sur un tout autre ton que trois mois plus tard, le 19 mars 1955, M^gr^ Parent s'adresse à ses prêtres :

Comme l'automobile, comme la radio, la télévision peut être l'instrument du bien ou du mal. Malheureusement il semble que jusqu'à présent elle se prête plus souvent à véhiculer des images insignifiantes, vulgaires, voire malsaines, que des spectacles vraiment éducatifs et profondément sains. D'où la nécessité de faire un triage judicieux des programmes offerts, et d'insister auprès des autorités concernées pour qu'elles ne présentent rien qui blesse le bon goût et le sens moral.

Cette vigilance s'impose surtout dans les familles qui ont des enfants d'âge scolaire. Avec l'entrée de l'écran de TV dans nos foyers – dans un trop grand nombre de foyers incapables de s'accorder ce luxe, au détriment des dettes à payer ou d'acquisition de choses beaucoup plus utiles –, on pourra voir, jusque dans les coins les plus reculés de nos campagnes, les films de toute inspiration venant de Paris, d'Hollywood, de partout. Par la télévision, en une heure et demie, se déroule en images, avec les gestes, la mimique et les paroles, tout un roman qui, au lieu d'être d'inspiration chrétienne et hautement moralisateur, est trop souvent déprimant et démoralisant. Le principal danger, c'est le risque continuel que pénètrent dans l'âme des petits des images destinées aux adultes, images qui les suivront pendant des jours, des semaines, et qui sont susceptibles de déséquilibrer gravement leur vie psychologique naissante. Il ne faut jamais oublier que traiter un enfant en adulte, c'est enlever et peut-être abolir en lui la possibilité de devenir un adulte normal. Pour lumineux qu'il soit, l'écran peut assombrir bien des imaginations d'enfants (*Circulaire au clergé* no 24, le 19 mars 1955, dans MLPC, Vol. 1, p. 637).



Photo : Radio-Canada. M^gr^ l'Archevêque y va d'une suggestion : *On rendrait grand service en présentant le soir à 8h30 une émission sérieuse au cours de laquelle les adolescents pourraient se retirer sans trop de douleur. Comment voulez-vous les arracher à la Famille Plouffe par exemple? Et s'ils restent jusqu'à 9h, pourquoi pas jusqu'à 9h30. Et quand leurs nerfs seront-ils calmés ? Quand jouiront-ils du vrai repos dont ils ont besoin ?* (Op. cit., p. 638 s).

233. La *Grande Maison* de Sainte-Luce

Les *Clercs de Saint-Viateur* œuvrent dans le diocèse depuis 1930. (Revoir le Billet #128). En 1950, ils construisent à Sainte-Luce-sur-Mer le *Juvénat Notre-Dame-de-Grâces*, un édifice de style normand réalisé selon les plans de l'architecte **Jean-Marie Lafleur** de Valleyfield. Cette maison a été inaugurée par sa bénédiction, le 21 octobre 1955, présidée par M^gr^ **Charles-Eugène Parent**. Il était accompagné du P. **Lucien Pagé**, supérieur général des Clercs de Saint-Viateur, et du P. **Raymond Valois**, vice-provincial, en présence d'une foule de quelque 700 personnes.



Le Juvénat *Notre-Dame-de-Grâces* des Clercs de Saint-Viateur érigé à Sainte-Luce-sur-Mer en 1950. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

* * *

Anticipons…

Au milieu des années 1970, cette institution allait changer de nom et de vocation. Désormais, elle allait s'appeler *La Grande Maison.* Toujours dirigée par les Clercs de Saint-Viateur, elle serait ouverte à différents organismes qui souhaiteraient y tenir des cours, des sessions, des retraites, ou y animer des rencontres à caractère spirituel.

En 2012, désaffectée, la chapelle – qui était magnifique – est désacralisée.



La chapelle de *La Grande Maison* des c.s.v. à Sainte-Luce-sur-Mer. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

On se souviendra… Les trois sculptures du chœur en bois de chêne teint sont des œuvres du P. **Maximilien Boucher**, c.s.v. (1908-1975). Elles furent exécutées à l'origine pour le Collège de Matane. Le Christ en croix, d'une hauteur de neuf mètres, avait été réalisé en 1960. On l'a offert au Musée national des beaux-arts du Québec.

L'Ange et le Saint-Viateur dataient de 1968. Ils se retrouvent maintenant dans la chapelle de la résidence Saint-Viateur de Joliette. Enfin, le mobilier du chœur, œuvre du P. **Jacques Houle** c.s.v. et du F. **Maurice Poirier** c.s.v., réalisée en 1993, a été transféré à l'oratoire de *La Source*.



Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Fermée en 2004, la *Grande Maison* de Sainte-Luce-sur-Mer est donc mise en vente, mais elle ne trouvera preneur qu'en 2012. Des modifications sont apportées au bâtiment qui, en 2013, ouvrira ses portes sous le nom de *Résidence La Grande Maison de Sainte-Luce*. Il s'agit d'une résidence privée spécialisée pour personnes aînées présentant des problèmes cognitifs, de type alzheimer (voir Billet #467).

234. La venue des Jésuites à Rimouski

M^gr **Georges Courchesne** avait en son temps projeté d'accueillir à Rimouski une communauté de Pères Jésuites. Ces derniers avaient été pendant longtemps en recherche d'une maison assez grande pour en faire une Résidence et y établir un lieu d'apostolat. Ils avaient même trouvé… C'est cette maison de la rue de l'Évêché où logeait la *Société des Filles du Cœur de Marie* et leur *Institut Notre-Dame*. (Revoir ici le Billet #167).



La Maison Louis-de-Gonzague Belzile autrefois située à l'angle des rues Belzile et de l'Évêché Est, là où se trouve aujourd'hui la *Bibliothèque Lisette-Morin.* Photographe inconnu.

Source : https://srdp.ca/maison-louis-de-gonzague-belzile

Faut-il ici rappeler que le 13 octobre 1945, au moment d'ériger la paroisse de St-Robert-Bellarmin, M^gr Courchesne l'avait placée sous le patronage d'un saint de la Compagnie de Jésus. Faut-il voir là un signe que cette paroisse pourrait être un jour desservie par la compagnie de Jésus? Vraisemblablement…

Mais le temps passe… Et ce ne sera qu'en 1955 que son successeur, M^gr **Charles-Eugène Parent**, vient informer ses prêtres que ce projet de la compagnie de Jésus de venir s'établir à Rimouski prend forme. Cette année-là, le 27 décembre, il leur écrit :

Le Père Paul-Émile Ranger a reçu de ses supérieurs la mission d'organiser cette Résidence. Se rendant à mon invitation, il est déjà sur place, depuis le 11 décembre, avec logement au presbytère de la Cathédrale. Nous lui disons la plus cordiale bienvenue, ainsi qu'aux autres Pères qui le rejoindront dès que des locaux appropriés auront été préparés. Je suis convaincu que tout le clergé et les fidèles de Rimouski verront d'un très bon œil une maison des jésuites au centre du diocèse (*Circulaire au clergé* no 28, le 27 décembre 1955, dans MLPC, Vol. I, p. 760).

Le temps passe… Et dans une autre lettre adressée à ses prêtres, celle du 1^er avril 1960, M^gr l'Archevêque leur apprend que le P. **Léo Hudon** est de fait déjà établi à Rimouski depuis deux ans, soit depuis le 31 mai 1958, et qu'il est depuis ce temps installé dans une Résidence provisoire, soit la maison où habituellement réside l'aumônier des Frères du Sacré-Cœur. (*Circulaire au clergé* no 53, le 1^er avril 1960, dans MLPC Vol. III, p. 224-225).

Ce n'est finalement que le 15 août 1959, que les Jésuites acquièrent la maison et les terrains qui appartenaient depuis 1942 aux *Filles du Coeur de Marie.* Des transformations devront être apportées à la maison, si bien qu'elle ne pourra être habitée et inaugurée que le 25 mars 1960.

* * *

Anticipons…

Le 24 avril 1984, les terrains et la Maison des Jésuites sont vendus à la Ville de Rimouski… Elle sera bientôt démolie pour faire place à la *Bibliothèque Lisette-Morin.*

235. Le grand Congrès eucharistique

Le congrès eucharistique diocésain qui devait se tenir à Rimouski en 1950 sous M^gr **Georges Courchesne** se sera tenu cinq ans plus tard sous M^gr **Charles-Eugène Parent**. (Revoir le Billet #203).

Le but de ce congrès était de « rendre hommage à Jésus-Hostie et d'intensifier la vie eucharistique dans les âmes ». Il avait pour thème : *La famille, sanctifiée par l'eucharistie, devient jardin de vocations*. La célébration d'ouverture est présidée par M^gr **Charles-Eugène Parent,** M^gr **Giovanni Panico**, délégué apostolique au Canada et président prévu, étant absent en raison de problèmes de santé. Le lendemain, quelque 20 000 enfants

sont venus rendre un hommage collectif au Dieu de l'eucharistie. Ce même jour, on a fait plus que bon accueil au cardinal **Paul-Émile Léger** qui, le lendemain, allait bénir le mariage de dix-sept couples du diocèse. Ce même jour, dans l'après-midi, une heure sainte spéciale a permis le rassemblement de centaines de personnes malades. Enfin, le dimanche fut vraiment une journée d'apothéose. En avant-midi, devant une foule estimée à plus de 25 000 personnes, M^gr^ **Charles-Eugène Parent** ordonnait prêtres sept diacres. En soirée, quelque 50 000 personnes ont participé à la clôture du congrès au terme d'une majestueuse procession aux flambeaux dans les rues de Rimouski. Des milliers d'autres faisaient une haie d'honneur le long du parcours de quelque trois kilomètres.



Le congrès eucharistique de Rimouski, tenu du 30 juin au 3 juillet 1955. BAnQ, Centre d'archives de Rimouski, Fonds J.-Gérard Lacombe, P24.3R-384A).

Les retombées concrètes de ce congrès se sont exprimées dans une série de vœux et de résolutions qui furent proposés à l'ensemble des diocésains et diocésaines. L'historien **Noël Bélanger** en a retenu deux qui lui semblent à la fois refléter les préoccupations pastorales de M^gr^ **Charles-Eugène Parent** et illustrer le climat pastoral de l'époque.

Le congrès émit d'abord le vœu que l'Agrégation du Très Saint-Sacrement soit établie dans chaque paroisse et institution religieuse, de manière à faire de tout le diocèse « une grande famille eucharistique qui veut le règne universel de Notre-Seigneur et qui, pour cela, travaille de différentes façons à glorifier son adorable personne au très Saint-Sacrement. » En outre, le congrès souhaitait que chaque famille se considère comme directement engagée dans la vie de l'Église et qu'elle se rende digne, par la prière et le sacrifice, de fournir des vocations. Toutes les familles étaient invitées à offrir, chaque jour, la dernière dizaine de chapelet à cette intention (Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 189).

Pour M^gr^ **Charles-Eugène Parent**, ce congrès eucharistique connut un véritable succès ; il aura marqué certes le sommet de son épiscopat. Enfin, sur les vœux de ce congrès, celui-ci s'est lui-même exprimé dans une longue lettre pastorale (no 27) du 6 août 1955. On la retrouvera dans ses *Mandements, Lettres Pastorales, Circulaires et autres Documents*, Vol. 1, p. 693-701.

236. Le Conseil des Œuvres du diocèse

Le 21 septembre 1955, le *Conseil des Œuvres du diocèse de Rimouski* est incorporé dans le but de :

- *Grouper, orienter, aider et soutenir des Œuvres charitables, les Sociétés d'apostolat ou les Sociétés de bienfaisance du diocèse de Rimouski;*
- *Coordonner leurs efforts dans un plan d'ensemble en vue du bien-être général et stimuler leur mutuelle coopération;*
- *Favoriser les meilleures méthodes de rendement des Œuvres et prévenir la multiplication des Œuvres dans un même champ d'activité sociale;*
- *Rechercher et analyser les problèmes sociaux;*
- *Mettre à la disposition des Œuvres des services techniques de consultations et de renseignements;*
- *Prélever, recevoir, administrer, distribuer les fonds provenant des sources privées et publiques dans le meilleur intérêt de la Corporation, des Œuvres et de la population qui bénéficie de leurs services.*



Le Conseil des Œuvres au lancement de la Campagne des Œuvres de 1956. De gauche à droite: l'abbé Marius Côté, M. Rosaire Michaud, M^gr^ J.-Eudore Desbiens, M. J.-C. Lebel, Dr Marc Blanchet, M. Wilfrid Mercier, M^gr^ C.-E. Parent, MM. Benoît Ste-Marie, Gérard Légaré, Marcel Dion, Lucien Roy et Réal Bernier. Photographe inconnu. Source : AAR, Fonds Chanoine Léo Bérubé.

La première campagne de souscription, qui sera annuelle, s'est tenue en 1955; elle aura permis d'amasser plus de 50 000 $. Tous les montants recueillis sont destinés aux personnes démunis. Une douzaine d'années plus tard, le *Conseil des Œuvres* va suspendre ses activités à cause du déclin des sommes recueillies.

On doit sans doute attribuer cette apparente diminution de la solidarité à l'engagement de l'État, qui prend en charge l'assistance et se substitue à la charité privée. D'ailleurs, si le service social diocésain administre des sommes de plus en plus importantes au début des années 1960, la presque totalité de son budget provient du ministère de la Famille et du Bien-être social. Avec l'éducation et la santé, l'Église se voit privée de l'essentiel de sa mission sociale au cours des années 1960 : le long calvaire de l'Église bas-laurentienne ne fait que commencer (J.-C. Fortin et A. Lechasseur, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Région 5, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 691).

237. Les quinze Œuvres fondatrices

Actuellement, peut-on lire dans *Le Centre Saint-Germain* (édition de juillet-août 1956), 15 œuvres font partie du *Conseil des Œuvres du diocèse de Rimouski*. Chacune de ces œuvres a délégué deux personnes pour la représenter à l'Assemblée générale de la corporation. Ces œuvres sont ainsi regroupées :

Secteur ENFANCE (4):

- Institut Mgr Courchesne de Rimouski (fondé en 1952). Direction : les *Sœurs de la Charité* de Québec.
- Maison Notre-Dame-des-Champs de Sully (fondé en 1929). Direction; les *Clercs de Saint-Viateur*.
- Le Foyer Saint-Joseph d'Estcourt (reconnu en 1949. Direction : les *Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier*.
- Le Prêt d'Honneur du diocèse de Rimouski (fondé en 1950). Objectif : soutenir pendant leurs études universitaires des étudiants peu fortunés, de bonnes mœurs et de capacité intellectuelle reconnue.

Secteur LOISIRS (2)

- Comité directeur diocésain des scouts (fondé en 1955).
- La Fédération diocésaine des terrains de jeux.

Secteur SERVICE SOCIAL (1)

- Secrétariat de l'Enfance et Service social de Rimouski (fondé en 1950).

Secteur HOPITAUX (5)

- Sanatorium St-Georges de Mont-Joli (incorporé en 1938). Communauté religieuse : *Filles de la sag*esse.
- Hôpital Notre-Dame de l'Espérance d'Amqui (fondé en 1954). Communauté religieuse : *Les Sœurs de l'Espérance.*
- Hôpital St-Joseph de Rimouski (incorporé en 1926). Direction : *Sœurs de la charité de Québec*.
- Hôpital St-Rédempteur de Matane (fondé en 1935). Direction : *Les Sœurs dominicaines de l'Enfant-Jésus*.
- Hôpital Notre-Dame-du-Détour de Notre-Dame-du-Lac (fondé en 1941). Direction : *Les Filles de Jésus.*

Secteur HOSPICES (3)

- Hospice Marie-Reine-du-Clergé (Lac-au-Saumon, 1934). Direction : *Servantes de Notre-Dame-Reine-du-Clergé*.
- Maison de la Providence (Matane, 1951). Direction : *Sœurs de la Charité de Québec*.
- Maison Notre-Dame des-Anges (Trois-Pistoles, 1952). Direction : *Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours*.

238. Les fréquentations à l'adolescence

Le 1er mai 1956, Mgr l'Archevêque demande à ses prêtres qu'au « tribunal de la Pénitence » on apporte un grand zèle à rappeler aux pères et mères de famille leurs graves devoirs de surveillance des fréquentations de leurs enfants. Il reprend ici les enseignements du P. **Francis Jeremiah Connell** C.Ss.R. (1888-1967). Voici :

Les fréquentations assidues entre garçons et filles, à l'âge de l'adolescence, sont permises, si ceux-ci ont l'intention de se marier dans un avenir prochain.

C'est traiter le problème à la légère que d'enseigner que, maintenues dans de justes limites, ces fréquentations restent permises aussi longtemps qu'on n'y commet pas de péché.

A) Doivent être regardées comme des fréquentations assidues, celles qui sont : 1. habituelles ou souvent réitérées, 2. exclusives, 3. motivées par un certain degré d'amour.

Si ces trois conditions se réalisent et qu'il n'y ait pas possibilité d'un mariage prochain, les deux jeunes gens, c'est commodément admis, se mettent dans une occasion prochaine de péché et font mal de continuer à se fréquenter. […]



B) Sans remplir les trois conditions des fréquentations assidues, une liaison peut constituer une occasion prochaine de péché. Si un jeune homme et une jeune fille, par exemple, sortent ensemble une fois ou deux seulement par mois, mais commettent le péché au cours de ces rencontres, ils doivent les discontinuer.

Même dans le cas de ces fréquentations que l'on croit parfaitement chastes, s'il y a peu de chance de prévoir un mariage prochain, le couple se rend coupable d'un péché véniel, parce qu'il se met dans une occasion éloignée de péché grave (*Circulaire au clergé* no 31, le 1er mai 1956, dans MLPC Vol. II, p. 63-65).

239. La modestie dans le vêtement

Le 1er mai 1956 dans une lettre à ses prêtres, Mgr Parent cite un communiqué de l'Épiscopat du Québec qui fait écho à un document romain du 15 août 1954 où le pape **Pie XII** aborde ce grave sujet : l'*immodestie du vêtement*.

Ainsi que chacun peut facilement le constater, par suite de la façon dont s'habillent surtout les femmes et les jeunes filles, « la modestie est gravement offensée ». Personne n'osera prétendre qu'ils sauvegardent la dignité chrétienne et la pudeur, les raccourcis indécents, robes et shorts, les décolletés audacieux, la nudité complète des bras et des jambes, les transparents et les « vêtements si serrés qu'il semble plutôt faits pour mettre davantage à la vue ce qu'ils devraient voiler » (Pie XII, 22 mai 1941).

Les hommes ne sont pas oubliés, puisque Mgr l'Archevêque ajoute : *Qui justifiera encore chez les hommes et les jeunes garçons, la pratique qui tend à se populariser d'aller le torse nu en public ou de porter un maillot collant et trop court? Infraction à la modestie qui peut aller jusqu'au scandale.* (*Circulaire au clergé* no 31, le 1er mai 1956, dans MLPC Vol. II, p. 63-65; *Circulaire au clergé* no 61, le 4 avril 1962, dans MLPC Vol. III, p. 371-376; *Circulaire au clergé* no 73, le 6 juin 1965, dans MLPC Vol. III, p. 591-592).

240. Les publications obscènes

En 1957, presque coup sur coup, le cardinal-archevêque de Montréal, l'archevêque de Québec et l'évêque de Saint-Hyacinthe sont intervenus sur un même thème : *la littérature obscène*. Le 18 janvier 1958, Mgr **Charles-Eugène Parent** décide à son tour d'intervenir.

Et à ses prêtres il écrit : […] *s'il est urgent de construire une digue contre cette littérature pourrie et empoisonnée « qui charrie à pleines pages le sang, la boue et la volupté », il est non moins nécessaire de mettre toutes les consciences bien en face de leurs graves responsabilités dans ce domaine. Il faut que nos catholiques se décident à prendre parti pour le bien, à se fabriquer eux-mêmes des convictions personnelles. Jadis, leur foi était à l'abri de ces tornades; aujourd'hui, elle l'est de moins en moins. Chacun doit faire l'option qui s'impose : mettre son catholicisme avant ou après la littérature obscène,*



avant ou après son amusement, avant ou après la déviation de ses instincts, avant ou après la société qu'il habite. Nos catholiques croient-ils en Dieu, oui ou non? Si leur foi demeure, elle comporte aussi des impératifs et ils ne peuvent nier ceux-ci s'ils conservent celle-là, autrement ils s'engagent dans des illogismes que tous saisissent.

Mgr l'Archevêque conclut : […] *Que dans chaque paroisse un comité de moralité monte la garde. Il semble bien qu'il reviendrait à la ligue du Sacré-Cœur d'organiser et de garder bien vigilant un comité de ce genre. Vraiment, elle semble de plus grande actualité que jamais cette forte parole de Louis Veuillot : « L'arme la plus dangereuse, c'est une plume dans des mains sales »* (*Circulaire au clergé* no 41, le 18 janvier 1958, dans MLPC, Vol. II, p. 329-330).

Sur la nécessité qu'il y a pour Mgr l'Archevêque d'organiser une lutte vigoureuse contre la littérature obscène, voir aussi son allocution prononcée lors de la bénédiction du nouveau local de la librairie Fides à Rimouski le 9 décembre 1959 : *Circulaire au clergé* no 51, le 2 février 1960, dans MLPC Vol. III, p. 173-175.

241. Le chanoine Gérard Couturier élu évêque

Le chanoine **Gérard Couturier** a 43 ans lorsque le 29 décembre 1956 il est appelé par le pape **Pie XII** à devenir évêque du diocèse du Golfe Saint-Laurent (qui deviendra Hauterive en 1960 et Baie-Comeau en 1986). Il était à ce moment-là et depuis 1953 curé de la cathédrale.



Mgr Gérard Couturier

Né le 12 janvier 1913 à Saint-Louis-du-Ha! Ha! dans le Témiscouata, l'abbé Couturier a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1927-1932) et au Séminaire de philosophie de Montréal (1932-1934). Il a fait ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal (1934-1936) et au Grand Séminaire de Rimouski (1936-1938).

Le 25 mars 1938, après son ordination presbytérale, l'abbé Couturier se retrouve vicaire à Cacouna (1938-

1939), par la suite à Cabano (1939-1940), à Saint-Anaclet (mai-août 1940) et à Saint-Jérôme de Matane (1940-1941).

Intéressé par la vie militaire, il avait fait un premier stage à Valcartier en août 1941, en qualité d'aumônier temporaire. Vicaire à Causapscal en juillet-août 1941, il s'enrôle comme aumônier militaire le 15 octobre 1942 dans l'armée active du Canada. Avec le grade de capitaine-honoraire, il fait partie du corps des aumôniers canadiens et des Fusiliers du St-Laurent. Durant la Seconde Guerre mondiale, il sert au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Nord-Ouest de l'Europe. C'est ainsi qu'il est appelé à Rimouski où il est employé comme aumônier adjoint au Camp 55 dès janvier 1943. (Revoir ici le Billet #158). *En reconnaissance de ses exercices au Canada et à l'étranger, il est décoré de la médaille de la Défense, de la Médaille canadienne du volontaire avec agrafe et de la médaille de la Guerre de 1939-1945* (En collaboration, *Le Clergé de l'archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 329-331).

Libéré le 12 mars 1946, il retourne aux études, fréquente la Faculté de psychologie appliquée de l'Université de Louvain où il obtient une licence en psychologie. Il suit aussi des sessions de perfectionnement à la *Catholic University of America* de Washington, D.C., à l'Institut catholique de Paris, en Angleterre et à Saint-Gall en Suisse (1946-1948). Il est de retour à Rimouski en 1948. On le retrouve alors au Grand Séminaire (1948-1952) où il est directeur spirituel, professeur de pédagogie catéchétique et de spiritualité ainsi qu'aumônier des Servantes de Notre-Dame, Reine du clergé. À ses fonctions s'ajoutera bientôt l'aumônerie de l'École de marine de Rimouski et du navire-école *Le Saint-Barnabé* (1951-1952). (Revoir les Billets #176 et #177).



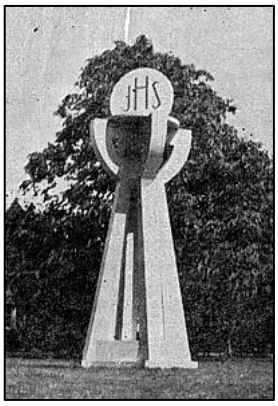
Ordination épiscopale de M^gr^ Gérard Couturier à la cathédrale de Rimouski le 28 février 1958. Photographe inconnu. AAR.

C'est à la cathédrale de Rimouski, le 28 février 1957 que le chanoine Couturier est ordonné évêque par M^gr^ **Charles-Eugène Parent**, assisté de M^gr^ **Albini Leblanc**, évêque de Gaspé, et de M^gr^ **Marius Paré**, évêque auxiliaire de Chicoutimi. Il prend possession de son siège à l'évêché de Hauterive le 11 mars 1957 et il est intronisé le lendemain dans la cathédrale de Baie-Comeau.

On doit au chanoine **Gérard Couturier** la construction du *Centre des loisirs Saint-Germain* (1954). Aujourd'hui, l'édifice appartient à la Ville de Rimouski. On y retrouve, entre autres institutions, l'*École de musique du Bas-Sant-Laurent* et le *Conservatoire de musique de Rimouski*. C'est lui encore qui en 1957 a fondé le *Camp Monseigneur Couturier*, un camp d'éducation et de formation chrétienne situé à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. C'est lui qui a conçu le projet et qui en a assumé les premiers frais. (*Circulaire au clergé* no 35, le 2 février 1957, dans MLPC Vol. II, p. 201-203).

242. Huit congrès eucharistiques régionaux

Dans l'esprit des responsables du Congrès eucharistique de 1955 (revoir le Billet #235), il ne faisait pas de doute que celui-ci devait connaître des suites, et se répéter de quelque façon. Et rapidement ils ont trouvé…



Photographe inconnu.
Source : *Le Centre Saint-Germain*, juillet-août 1956, p. 223

Tous les ans, à compter de 1957, des Congrès eucharistiques se tiendraient dans les régions. On garderait le même thème : *La famille, sanctifiée par l'eucharistie, devient jardin de vocations.*

Et on terminerait avec un autre grand Congrès diocésain en 1967, l'année prévue pour une Fête du centenaire diocésain.

Les paroisses retenues pour organiser ces manifestations sont Rivière-Bleue (1957), Les Méchins (1958), Squatec (1959), Saint-Alexis (1960), Trois-Pistoles (1961), Amqui (1962) Cabano (1964) et Mont-Joli (1965).

* * *

Anticipons…

Le souhait maintes fois exprimé d'un grand congrès diocésain en 1967 ne put être réalisé. Bien des raisons peuvent être apportées : la maladie de M^gr^ Parent, les tra-

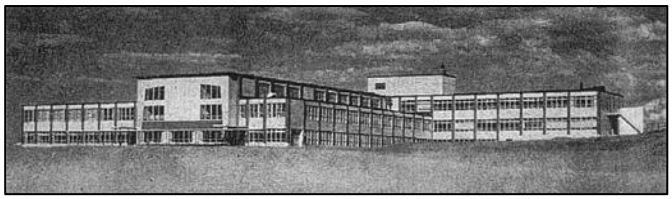
vaux entourant l'enquête sur la foi et le projet d'un synode diocésain. Mais il serait sans doute plus juste d'évoquer le nouvel esprit jailli du Concile lui-même; les congrès eucharistiques, tels qu'on les avait vécus, même préparés avec piété et conviction, pouvaient-ils encore être considérés comme une « anticipation de l'Église de demain », comme le souhaitait M^gr Parent? (Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 190.)

243. Le collège classique de Matane

Les *Clercs de Saint-Viateur* œuvrent dans notre diocèse depuis 1920. Cette année-là, à la demande de M^gr **J.-Romuald Léonard**, ils avaient accepté de se fusionner avec les *Frères de la Croix de Jésus*. (Revoir le Billet #81).

Dix ans plus tard, deux d'entre eux sont venus enseigner au monastère des *Frères de Notre-Dame-des-Champs* et les aider dans leur fondation, (Revoir le Billet #128).

Mais à compter de 1930, ils acceptent l'enseignement et la direction de nombreuses écoles du diocèse, acceptent aussi de collaborer avec les curés de paroisse pour le service liturgique. Ils ont ainsi œuvré à Rimouski et aux environs, dans des paroisses du Témiscouata et de la Matapédia… Dans la région de Matane, ils ont œuvré pendant de nombreuses années à l'école D'Amours (1953-1963) et à l'école Victor-Côté (1963-1969). Mais c'est dans la paroisse du Très-Saint-Rédempteur de Matane qu'en 1957-1958 ils ont fait construire un Collège classique pour garçons. Inauguré en 1958, le collège sera en opération jusqu'en 1970.



Le Collège classique de Matane (1958), avant qu'il ne soit Cegep en 1970. Source : *Viateurs Canada*, no 130 (octobre 2011) p. 11.

M^gr **Charles-Eugène Parent** trouvait bien normal que les fidèles de cette région aident la communauté à payer la dette contractée. Aussi demande-t-il « que dans les paroisses des vicariats forains de Matane et des Méchins et dans la paroisse des Boules, la contribution annuelle de deux piastres par famille, fixée par une Ordonnance [de M^gr **Georges Courchesne**] en date du 6 août 1928, soit versée désormais au Collège classique de Matane, au même titre et avec la même obligation qu'elle a été donnée jusqu'ici au Séminaire diocésain » (*Circulaire au clergé* no 46A, le 16 novembre 1958, dans MLPC Vol. II, p. 429-430).

244. Une École normale pour garçons

Le *Comité catholique* du *Conseil de l'Instruction publique* venait en février 1958 de recommander qu'une École normale pour garçons soit établie à Rimouski. Le 16 juin, dans sa lettre circulaire au clergé, M^gr **Charles-Eugène Parent** s'en réjouit :

Il ne me paraît pas nécessaire de vous montrer tous les avantages que cette École normale apportera à notre région, Une pénurie croissante de Frères enseignants fait que des écoles qu'ils dirigeaient jusqu'ici doivent être confiées à des instituteurs laïques. Par ailleurs, il devient de plus en plus nécessaire que nos instituteurs se qualifient en vue d'enseigner aux jeunes ruraux qui fréquentent l'école centrale située au village, le magnifique programme à teinte rurale, destiné aux élèves de 8^e et de 9^e années. On admettra, reconnaît-il, *qu'il y a plus de chance d'y réussir avec des jeunes issus de notre milieu* (*Circulaire au clergé* no 43, le 16 juin 1958, dans MLPC Vol. II, p. 376-377).

245. L'École normale Tanguay

C'est le 24 avril 1958 que fut fondée par un arrêté en conseil du gouvernement du Québec *l'École normale Tanguay* de Rimouski, ainsi nommé en mémoire de M^gr **Cyprien Tanguay** (1819-1902), ancien curé de Rimouski (1850-1859) où il a reconstruit l'église et fondé le collège industriel (1855). (Revoir ici le Billet #16).

Cette école professionnelle a fonctionné sous l'autorité du département de l'Instruction publique, qui en a confié l'administration à l'*École de commerce* de Rimouski. (Revoir le Billet #140). Elle partageait avec *l'École de commerce* les locaux de l'édifice adjacent au Petit Séminaire sur la rue Saint-Louis. L'abbé **Adrien Page**, qui est devenu chanoine en 1962, en aura été le premier et le seul directeur. (Revoir le Billet #190).



Sur la rue Saint-Louis en direction nord : à droite, l'École normale Tanguay intégrée à l'École de commerce. Photographe inconnu.

* * *

Anticipons…

Le 8 septembre 1965, les directions des deux écoles normales de filles de la ville – celle des Ursulines et des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire – et la direction de l'École normale Tanguay formèrent ce que l'on a appelé le Consortium des écoles normales de Rimouski. C'était une mise en commun des ressources humaines et matérielles permettant d'offrir à l'ensemble des élèves un éventail élargi de spécialisations et de tendre à une meilleure formation. Ce sont d'ailleurs les élèves de ces trois écoles qui, en 1969, avec les grands séminaristes, ont contribué à former les premiers effectifs étudiants du Centre d'études universitaires de Rimouski (En coll., *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 86).

246. Le sanctuaire de Pointe-au-Père

Les lieux d'abord sont ainsi nommés en mémoire du « Père » **Henri Nouvel**, un jésuite qui aurait célébré une messe à cet endroit le 8 décembre 1663. Celui-ci aurait été à ce moment-là en compagnie d'un groupe d'amérindiens de la Côte-Nord qui serait venu en expédition sur la Côte-Sud afin d'y chasser l'orignal. La messe aurait été célébrée sur une « pointe » de terre qui, vers l'ouest, s'avancerait vers le fleuve…

Le 8 février 1873, M^gr^ **Jean Langevin**, le premier évêque, suite à la requête de 162 paroissiens, émet un décret autorisant la construction d'une chapelle en bois, qui serait dédiée à sainte Anne, la patronne des marins. Les travaux commencèrent donc au printemps de 1873 et la chapelle fut inaugurée le 26 juillet 1874. Dès lors, la longue tradition des pèlerinages à « Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père » se trouvait établie.



La vieille église de Pointe-au-Père vers 1940 (démolie en 1958). Photographe inconnu. AAR. (Voir le Billet #496.)

La paroisse sera érigée canoniquement le 30 mars 1882 et confiée à un premier curé, l'abbé **Majorique Bolduc** (1842-1926). La chapelle est alors recouverte de briques et devient l'église paroissiale.

En 1903, M^gr^ **André-Albert Blais**, le deuxième évêque, écrit au Père eudiste, **Gustave Blanche**, du Séminaire du Saint-Cœur-de-Marie à Halifax, et lui fait part de son désir de confier à des religieux de sa communauté la desserte de la paroisse de Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père qui ne comptait à ce moment-là que 250 paroissiens.

Le 3 septembre 1904, une première convention allait être signée entre l'évêque et le supérieur général des Eudistes stipulant que ces derniers acceptaient la direction de la paroisse et des pèlerinages. Le P. **Joseph Dréan** en devient le premier curé; il le demeurera jusqu'en 1908. Lui succéderont les Pères **Aimé Morin** (1908-1929), **Joseph Courtois** (1929-1950), **Lucien Bourque** (1950-1957) et **Paul-Émile Ferland** (1957-1967). C'est sous la direction du Père Ferland que l'église actuelle fut construite.



L'église de Pointe-au-Père. Photographe : Jean-François Mélançon, 2002. http://www.dioceserimouski.com/egl/pointe-au-pere.html

Le 11 juin 1952, une nouvelle convention est signée par M^gr^ **Charles-Eugène Parent**, le cinquième évêque, par laquelle le diocèse concédait *in perpetuum* aux Eudistes la propriété de tous les biens meubles et immeubles appartenant à l'Archevêché et se trouvant à Pointe-au-Père. Six ans plus tard, en 1958, une troisième convention est signée concernant le service pastoral; elle précise que désormais l'engagement à cet effet sera renouvelé le 1^er^ janvier de chaque année.

* * *

Anticipons…

Finalement, le 12 avril 1967, Mgr **Louis Levesque**, le sixième évêque, résilie le contrat du 15 mars 1958 et la cure devient vacante. Le P. **Paul-Émile Ferland**, curé de 1957 à 1967, est remplacé par un prêtre diocésain, l'abbé **Pierre-Noël Hallé**.

247. La *Maison de la Charité* à Rimouski

La communauté des *Filles de Jésus* d'origine française mais chassée de France par des lois antireligieuses est établie à Trois-Rivières depuis 1903. Cette même année, elles répondent à une invitation de Mgr **André-Albert Blais** et s'établissent à Notre-Dame-du-Lac. L'année suivante, on les retrouve à Pointe-au-Père où elles répondent à un appel des Pères eudistes à venir y ouvrir un pensionnat pour garçons. (Revoir le Billet #45). Cette même année 1904, on les retrouve à Cap-Chat et à Ste-Adélaïde de Pabos, deux paroisses rattachées au diocèse de Rimouski jusqu'en 1922.

Comme beaucoup de communautés religieuses féminines, celle des *Filles de Jésus* a commencé sa mission dans le vaste champ de l'éducation et de la santé. Avant 1958, elles s'étaient établies dans plusieurs paroisses du diocèse : à Sayabec (1905-2013), à Ste-Blandine (1910-1919), à Notre-Dame-du-Lac (hôpital : 1941-1982), à Ste-Luce (1945-1972), à Packington (1948-1972), à Biencourt (1948-1994, à Squatec (1950-1979), à St-Eusèbe (1954-1972), à Auclair (1956-) et à St-Cléophas (1958-1992).

En 1958, en réponse à un appel de Mgr **Charles-Eugène Parent**, qui souhaitait pour Rimouski un Foyer pour personnes âgées, et en réponse aux besoins de la communauté des *Filles de Jésus* qui souhaitait avoir bien à elles une « Maison provinciale », un projet vite prend forme : celui de construire une *Maison dite de la Charité* où on retrouverait sous le même toit un hospice et le provincialat des *Filles de Jésus*. La communauté accepte alors d'assumer l'entière responsabilité de la construction de ce Foyer. À Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, un terrain boisé leur est cédé par les *Sœurs de la Charité.*

C'est ainsi que prend forme l'établissement connu sous le nom de *Maison de la Charité Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Les trois premiers étages et ses 150 lits seront réservés aux personnes âgées; le quatrième étage abritera la communauté, soit sa Maison vice-provinciale de 1958 à 1967 et sa Maison provinciale de 1967 à 1970.

À la *Maison de la Charité Notre-Dame du Sacré-Cœur*, les trois premiers pensionnaires sont accueillis en novembre 1958. Mais avec le temps, les besoins en hébergement pour personnes âgées ne cesseront d'augmenter…



« Maison de la Charité (hospice) », novembre 1961. Photographe : J.-Gérard Lacombe. BanQ, Centre d'archives de Rimouski, Fonds J.-Gérard Lacombe, P24,S3,SS3,D71.

* * *

Anticipons…

Après 1958, les *Filles de Jésus* se sont implantées un peu partout dans le diocèse : à Saint-Jean-de-la-Lande (1960-1973), à Sainte-Paule (1962-1996), à Saint-François-Xavier-de-Viger (1962-2001), à Saint-Pierre-de-Lamy (1963-2010), à Saint-Noël (1965-2016), à Cacouna (1968-1971), à Saint-Louis-du-Ha!-Ha! (1972-1975), à Matane (1972-1977) à Amqui (1977-1994), à Capucins (1982-2003) et à Saint-Elzéar (1994-2000).

En 1970, les *Filles de Jésus* vont accepter de quitter le 4e étage de la « Maison de la Charité » et de vendre l'immeuble. Celui-ci sera connu désormais sous le nom de « Foyer de Rimouski ». Son administration est alors confiée à un personnel laïque.

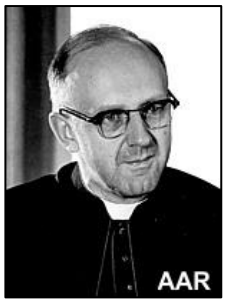
Mais qu'adviendra-t-il des *Filles de Jésus*? Elles vont demeurer dans la paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et s'y faire construire un couvent où on retrouvera leur Maison provinciale (1970-2005), puis leur Maison vice-provinciale (depuis 2005).



Maison vice-provinciale des Filles de Jésus à Rimouski (secteur de Sacré-Cœur) depuis 1970. Photographe inconnu.

248. Mgr Philippe Saintonge, 11e vicaire général

Mgr **Louis-Philippe Saintonge** est âgé de 46 ans lorsqu'il est choisi en 1959 pour être Vicaire général de Mgr **Charles-Eugène Parent**.



Mgr Philippe Saintonge

Né à Val-Brillant le 2 août 1913, **Philippe Saintonge** a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1928-1935), ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1935-1938) et à l'Université *Angelicum* de Rome (1938-1939) où il obtient un baccalauréat en théologie.

C'est à Rome en la basilique du Latran qu'il est ordonné prêtre le 8 avril 1939 par Mgr **Luigi Traglia**, évêque auxiliaire à Rome.

Pendant ses études théologiques, **Philippe Saintonge** enseigne le français en Éléments latins (1935-1936) et le latin en Méthode (1936-1937) au Petit Séminaire de Rimouski; il est aussi assistant du préfet des études, œuvrant à ce titre comme professeur suppléant (1937-1938). Après un séjour d'études écourté par le début des hostilités en Europe, il est de retour au diocèse où il devient professeur d'anglais en 3e année du cours commercial au Petit Séminaire (1939-1940).

En 1940, l'abbé Saintonge est nommé vicaire à Saint-Donat, puis en 1941 il est envoyé à l'École normale de Ste-Rose-du-Dégelé pour servir en qualité d'aumônier régional de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) et des mouvements d'Action catholique spécialisée (JAC, JOC, JÉC). On le retrouve l'année suivante (1942-1944) vicaire à Ste-Rose-du-Dégelé et professeur à l'École normale. Entre 1944 et 1948, il est envoyé à Causapscal où il sera vicaire. De 1948 à 1952, on le retrouve de nouveau à Ste-Rose-du-Dégelé principal à l'École normale.

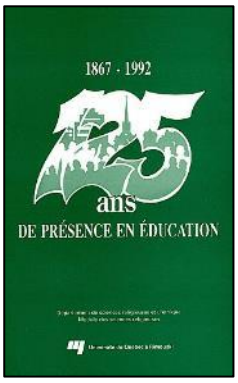
En 1952, l'abbé Saintonge est appelé à l'Archevêché par Mgr **Charles-Eugène Parent** qui lui demande d'œuvrer comme directeur diocésain de l'Action catholique; sa tâche comprendra aussi la direction et l'administration de la revue diocésaine *Le Centre Saint-Germain* (1952-1966) et de la revue sacerdotale *In corde et in labiis* (1952-1964). En vertu de sa nomination, il doit également assumer entre autres choses la responsabilité de l'association de la jeunesse canadienne (AJC).

Enfin, c'est le 2 juin 1959 que Mgr **Charles-Eugène Parent** le choisit comme Vicaire général du diocèse. À ce titre, il servira sous l'épiscopat de trois évêques : 8 ans sous Mgr Parent, 6 ans sous Mgr Levesque et quelques mois sous Mgr Ouellet. Retraité en 1973, Mgr **Philippe Saintonge** décède au Centre hospitalier régional de Rimouski le 22 octobre 1983. Ses funérailles sont célébrées à la cathédrale de Rimouski le 24 octobre et il est le même jour inhumé au cimetière de Rimouski.

En 1985, la Ville de Rimouski a voulu l'honorer en nommant l'une de ses rues *Monseigneur-Saintonge*. (En collaboration, *Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 499-500).

249. L'Institut familial, une *École de bonheur*

Avant qu'elles ne deviennent des *Instituts familiaux* aux années 1938 et suivantes, les *Écoles ménagères* des années 1923 et suivantes se développaient avec pour objectif de préparer les jeunes filles à devenir d'excellentes épouses, mères de famille et maîtresses de maison, de jeunes femmes capables d'assurer le bonheur de leur foyer et l'éducation chrétienne de leurs enfants. Pendant plusieurs années, ces jeunes filles ont vu leurs études couronnées par des diplômes officiels du Département de l'Instruction publique qui alors leur conféraient le droit d'enseigner les « matières ménagères », scolaires et post-scolaires. « C'est pour ce deuxième volet que l'on donnait le nom de « conférencières » aux diplômées de ces *Écoles ménagères »*, précise Sr **Béatrice Gaudreau**, r.s.r. dans un collectif du Département et du Module des sciences religieuses de l'UQAR publié en 1993 sous le titre *1867-1992 : 125 ans de présence en éducation* (p. 119-120).



Apparaîtront plus tard, dans les années 1950, les *Instituts familiaux* qui seront de plus haut niveau. On en comptera trois dans le diocèse : à Rimouski chez les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire (1941-1973) (revoir ici le Billet #166), à Matane chez les Sœurs du Bon-Pasteur (1951-1964) et à Trois-Pistoles chez les Sœurs de Jésus-Marie.

Ces *Instituts familiaux* avaient pour objectif de former certes une femme au foyer, une maîtresse de maison, mais en l'ouvrant sur le monde avec un esprit ouvert et une bonne culture générale. Les cours d'art ménager côtoyaient d'autres matières comme la psychologie, la littérature et l'histoire.

Dans une lettre adressée à ses prêtres le 2 février 1960, Mgr **Charles-Eugène Parent** ne tarit pas d'éloges sur

une publication du Département de l'Instruction publique. Il écrit :

Les Instituts familiaux pourraient n'être que des écoles ménagères où la future épouse apprendrait les secrets de l'art culinaire et de la couture; sous l'impulsion d'une vaillante équipe religieuse et laïque, ils sont devenus des centres de préparation totale à la vie. Cette œuvre se situe providentiellement dans la perspective du renouveau spirituel auquel tendent aujourd'hui de nombreux foyers. Certes, nous ne devons pas en avoir contre la promotion culturelle de la femme, mais nous en voudrions aisément à la culture si elle nous fabriquait en série des femmes genre « bas-bleu », capable de disserter à perte d'haleine sur les plus récents potins, mais qui se révéleraient inadaptées à leur rôle plénier de femme. Ce renouveau spirituel auquel je viens de faire allusion se présente comme la contrepartie de la crise chrétienne actuelle qui est, en partie, une crise de famille.

On ne dira jamais assez l'influence irremplaçable de la femme dans la préparation de l'avenir de nos foyers. Il est bien sûr que prenant davantage conscience de ses responsabilités et de sa vocation essentielle de se faire « donneuse de Dieu » elle contribuera, pour une large part, à rendre notre monde meilleur. Nous devons donc admirer l'œuvre des Instituts familiaux que l'on appelle aussi, à juste titre, Écoles de bonheur.

NDLR : L'expression **bas-bleu** dans le texte de M^gr^ Parent apparaît au XIX^e^ siècle pour désigner une femme de lettres. Le terme a rapidement pris une connotation péjorative, comme celui de *femmes savantes* chez Molière. Par ailleurs, l'expression est toujours au masculin; ainsi, dira-t-on d'une femme : « c'est **un** bas-bleu ».

M^gr^ l'Archevêque conclut en souhaitant que cette excellente brochure *Les Instituts familiaux du Québec* puisse connaître la plus large diffusion. (*Circulaire au clergé* no 51, le 2 février 1960, dans MLPC Vol. III, p. 172-173).

250. Un 10^e^ anniversaire : le *Service social*

Le 14 mai 1960, le *Service social du diocèse de Rimouski* célèbre un 10^e^ anniversaire de fondation. Créé le 1^er^ mars 1950, l'organisme est constitué en corporation le 26 avril sous le nom de *Secrétariat Social de l'Enfance de Rimouski.* Deux mois plus tard, il allait être reconnu institution d'assistance publique.

L'abbé **Marius Côté** (1909-1967), qui est depuis 1947 curé de Saint-Marc-du-Lac-Long, en sera le premier directeur; il le demeurera jusqu'en 1962 alors qu'on le retrouvera curé de Cabano. Natif de Val-Brillant, l'abbé Côté a fait ses études classiques au Collège Sainte-Marie de Montréal (1922-1926) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1931-1935). Il a été ordonné prêtre par M^gr^ **Georges Courchesne** le 24 juin 1935.

En 1957, l'abbé **Marcel Rioux** (1924-2000) est nommé assistant-directeur au *Secrétariat Social de l'Enfance de Rimouski*. Natif de Trois-Pistoles, il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1939-1946), ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1947-1951) et il a été ordonné prêtre par M^gr^ **Charles-Eugène Parent** le 19 mai 1951. Il poursuivra plus tard des études à l'École de service social de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval (1955-1957); il obtient alors un baccalauréat en sciences sociales et une maîtrise en service social.



L'abbé Marius Côté (assis à droite), directeur général du *Service social du diocèse de Rimouski* et l'abbé Marcel Rioux (debout à gauche), assistant-directeur. Photographe inconnu. Source : *Le Service social du diocèse de Rimouski, 10^e^ anniversaire, 1950-1960*, p. 3.

Le 17 mars 1958, l'institution deviendra *Le Service social du diocèse de Rimouski.*



Au départ, le *Secrétariat Social de l'Enfance de Rimouski* avait établi ses bureaux sur la rue Sainte-Marie, mais plus tard on le retrouvera dans cet immeuble de la rue de l'Évêché. Photographe inconnu.

NOTE : *En 1965, les abbés Marius Côté et Marcel Rioux avaient tous les deux renoncé à une partie de leur salaire non encaissé durant leur passage au Service social du diocèse de Rimouski, destinant cette somme à la création d'une fondation dont les revenus seraient employés pour le perfectionnement du personnel et l'amélioration du Service social. En 1979 (après l'intégration du Service social au Centre des services sociaux du Bas-du-Fleuve), ce fonds fut transféré à la fondation Côté-Rioux. Établi en 1973, cet organisme de charité avait été désigné ainsi en souvenir des deux donateurs. Ayant cessé ses activités en 1982, la Fondation laissa ses avoir à l'Archevêché de Rimouski. Quelques années plus tôt, les administrateurs du Conseil des œuvres du diocèse de Rimouski avaient eux aussi honoré son souvenir. Et c'est ainsi que le Conseil des œuvres devint la Fondation Marius-Côté. Le nouvel organisme fut en opération de 1975 à 1979, laissant ses actifs à l'Archevêché de Rimouski au moment de sa dissolution* (En coll., *Le Clergé de l'archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 327-328).

* * *

Anticipons…

Avec le temps, et pour un meilleur service, des bureaux ont été ouverts dans les différentes régions, à Matane d'abord en mai 1954, à Cabano ensuite en mars 1959. Dans les années qui vont suivre d'autres bureaux seront ouverts à Amqui, à Mont-Joli et à Trois-Pistoles.

Mais pendant combien de temps, ce Service social bien particulier a-t-il été offert dans le diocèse? *Pendant près de vingt ans*, répondent les auteurs N. Bélanger et N. Voisine, *cette institution a animé, encadré et supporté d'innombrables initiatives d'entraide et d'assistance sociale, veillant aussi à l'organisation de loisirs par le truchement des Œuvres des terrains de jeu (OTJ)* (*Le diocèse de Rimouski (1867-1992*), p. 256).

Enfin, pendant toutes ces années, ce Centre de services sociaux qui, au départ, s'était donné la mission de « secourir les enfants naturels et d'établir des organismes, centres et permanences appropriés », s'est fait connaître avec la même mission mais sous différentes appellations :

Secrétariat Social de l'Enfance de Rimouski	1950
Secrétariat de l'Enfance et Service Social de Rimouski	1951
Le Service Social du diocèse de Rimouski	1958
Le Centre de Consultation Sociale (Rimouski) inc.	1970
Centre de Services Sociaux de la Frégate	1973
Centre de Services Sociaux du Bas du Fleuve	1974

251. Mgr Charles-Eugène Parent au Concile

Le concile Vatican II, convoqué par le pape **Jean XXIII**, s'est ouvert à Rome le 11 octobre 1962. Mgr **Charles-Eugène Parent** s'y est rendu, mais, pour des raisons de santé, il n'a pu participer aux travaux de la seconde session qui s'est ouverte en septembre 1963.

On considère généralement ce concile œcuménique comme l'événement le plus marquant de l'histoire de l'Église catholique au XXe siècle, symbolisant son ouverture au monde moderne et à la culture contemporaine… Ce concile, on se rappellera, connut un déroulement inattendu : le programme préétabli par de sages cardinaux de la curie romaine avec des textes quasi prêts à être votés, est dès les premiers jours rejeté. Les Pères conciliaires prendront alors leur ordre du jour en main. Il devient dès lors évident qu'il faudra y mettre du temps...

De fait, le concile se déroulera en quatre sessions : **1)** du 11 octobre au 8 décembre 1962; **2)** du 29 septembre au 4 décembre 1963; **3)** du 14 septembre au 21 novembre 1964 et **4)** du 14 septembre au 8 décembre 1965.



Vatican II : Assemblée conciliaire dans la nef de la Basilique Saint-Pierre à Rome. CNS/CPP/CIRIC.

Au début de la première session, tout ne s'est certes pas déroulé comme Mgr l'Archevêque avait pu l'imaginer. Ses proches se souviendront qu'il était parti pour Rome, en pensant qu'il serait bientôt de retour, que tout serait vite réglé, que les bons Pères, cardinaux de curie, avaient bien travaillé…

252. Les Sœurs du Bon-Pasteur à Saint-Léandre

Les *Sœurs du Bon-Pasteur de Québec* sont déjà présentes à Matane depuis fort longtemps. (Revoir ici le Billet #37). Elles y sont en réalité depuis 1883.

Quelques-unes d'entre elles, entre 1962 et 1965, ont cependant prodigué leur enseignement dans les écoles primaires et secondaires de la paroisse de Saint-Léandre, à quelques kilomètres de Matane.

Dans une monographie de la paroisse, on a pu relever que des paroissiens et paroissiennes ont encore bien en mémoire les noms de six religieuses de cette congrégation qui ont oeuvré chez eux entre 1962 et 1966 : Sr Sainte-Adélaïde (1962-1965), Sr Saint-Hégésippe (1962-1965),

Sr Marie-Gracia (1963-1965), Sr Sainte-Béatrice-du-Bon-Pasteur (1963-1965), Sr Marie-Joséphine (1962) et Sr Sainte-Colette-de-la-Croix (1962).

253. La Librairie du Centre de pastorale

La Librairie du Centre de pastorale existe depuis 1964, fondée à l'initiative de Mgr **Philippe Saintonge**, vicaire général du diocèse depuis 1959. Celui-ci l'avait d'abord établie dans un immeuble qu'il avait acquis en 1962 et qui se trouvait situé tout juste en face de l'évêché. Cet immeuble abrite aujourd'hui une auberge, l'*Auberge de l'Évêché*. Il y avait longtemps déjà que Mgr **Philippe Saintonge** songeait à doter Rimouski d'une librairie spécialisée dans le livre religieux.

En 1964, écrit-il dans ses *Mémoires, une occasion surgit. Nous songions à engager une permanente pour la JOCF (Jeunesse Ouvrière Catholique Féminine). Cette jeune fille aurait du travail à l'extérieur pour ce mouvement mais aussi du temps libre. Je suis allé voir un grossiste à Montréal, spécialisé dans le livre religieux. Quelques jours plus tard, la Librairie ouvrait ses portes. Même en vendant nos volumes 10% de moins que les librairies semblables à Québec et à Montréal, nous fîmes finalement nos frais. Une couple d'années plus tard, nous engagions même une libraire suppléante pour assurer plus de service à notre petite clientèle* (*Quand le soir descend*, 1982, p. 214).

C'est à ce moment-là, vers 1966-1967 que la librairie s'installe dans l'édifice du Grand Séminaire, d'abord au sous-sol, là où se trouvait jusqu'au 30 juin 2019 la salle de documentation des services diocésains. Mais en 1973, la librairie a déménagé au premier étage, là où était autrefois le parloir des séminaristes. Elle s'y trouvait jusqu'à ce que, en 2011, on l'installe au rez-de-chaussée du 35 rue Saint-Jean Baptiste Ouest, dans une maison qui appartenait aux Ursulines et qui fut acquise par le Grand Séminaire, en grande partie grâce à du mécénat, et qui porte désormais le nom de « Maison Saintonge ».



La Librairie Le Centre de pastorale située depuis 2011 dans la « Maison Saintonge ». Photographe : Yves-Marie Mélançon.

* * *

Anticipons…

C'est lorsqu'il quitte Rimouski en 1973 pour devenir curé de Saint-Éloi que Mgr **Philippe Saintonge** fait don de sa librairie à la corporation du Grand Séminaire qui l'administre depuis ce temps. Il est intéressant que neuf ans plus tard, en 1982, celui-ci, encore dans ses *Mémoires*, se réjouit de voir que la librairie existe toujours. Elle a 18 ans. Il écrit : *Cette librairie est une œuvre qui continue de remplir la mission à laquelle elle était assignée*. Cinquante ans plus tard, on s'en réjouit encore…

254. Un coadjuteur pour Mgr C.-E. Parent

Le Délégué apostolique annonçait le 18 avril 1964 une nouvelle qui a été pour Mgr l'archevêque la source d'une grande joie : son Vicaire général des années 1951-1952, Mgr **Louis Levesque**, alors évêque de Hearst en Ontario, est nommé archevêque titulaire d'Egnazia mais surtout son coadjuteur. (Revoir le Billet #220).

Le 1er mai 1964, il écrit à ses prêtres :

[…] *Les échos venus des quatre coins du diocèse nous font voir que cette joie est partagée par le clergé et les diocésains. Nous devons, tous ensemble, rendre grâces à Dieu pour cet insigne faveur accordée à notre Église diocésaine; C'est de tout cœur que, le lendemain de cette nomination, dans l'homélie de la messe paroissiale, à la cathédrale, nous nous sommes appliqués à nous et à vous tous cette parole de l'Évangile : « Vous serez dans la peine, mais votre peine se changera en joie » (Évangile du 3e dimanche après Pâques). Il nous tardait en effet d'obtenir du Saint-Siège l'aide devenue nécessaire à cause de l'épreuve de santé que Dieu nous a envoyée, dans un diocèse où les problèmes urgents de tout ordre et le renouveau suscité par le Concile multiplient les besoins pastoraux. Cette aide, non seulement elle nous est donnée, mais elle vient à nous dans une figure dont l'amitié nous est bien chère et dont nous connaissons déjà par expérience les hautes vertus et les qualités sacerdotales* (*Circulaire au clergé* no 69, le 1er mai 1964, dans MLPC Vol. III, p. 511-514).

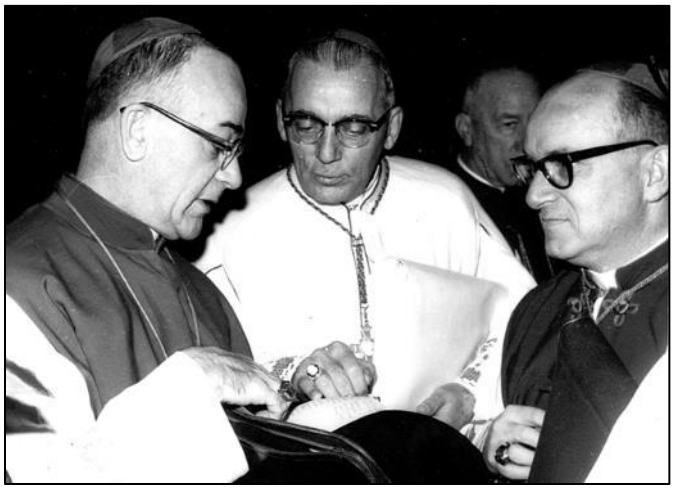
Archevêque-coadjuteur, Mgr **Louis Levesque** cumulera de 1964 à 1967 les fonctions de Vicaire général du diocèse et de professeur de théologie pastorale au Grand Séminaire.

255. Mgr Louis Levesque au Concile

Au retour de ses études en Europe et au Moyen-Orient, licencié en Écriture Sainte et détenteur d'un certificat de psychologie pédagogique, l'abbé **Louis Levesque** est nommé au Petit et au Grand séminaire (1936-1951), dont il sera le maître d'œuvre en 1942 et les années

suivantes. Le 22 mai 1951, celui-ci est nommé vicaire général de Mgr **Charles-Eugène Parent** (revoir le Billet #220), et le 18 juin 1952, évêque de Hearst (revoir le Billet #225).

En 1964, Mgr **Louis Levesque** revient donc à Rimouski comme archevêque-coadjuteur de Mgr Parent.



Mgr Louis Levesque au concile Vatican II en 1965. Photographe inconnu. AAR, Fonds du Service des communications sociales du diocèse de Rimouski.

On est à ce moment-là en pleine période conciliaire… Lui-même est profondément engagé dans Vatican II. Comme évêque de Hearst, il a participé aux trois années de préparation et aux deux premières sessions, en 1962 et en 1963.

256. La réforme en éducation au Québec

La *Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, mieux connue sous le nom de *Commission Parent*, du nom de son président Mgr **Alphonse-Marie Parent**, vice-recteur de l'Université Laval, est formée le 21 avril 1961 par le gouvernement libéral de **Jean Lesage,** nouvellement élu. Les travaux vont s'étendre sur quelques années, mais dès 1963 les premières recommandations sont publiées. On y suggère alors diverses réformes du système d'éducation, y proposant notamment :

- la disparition du ministère de la Jeunesse et du département de l'Instruction publique
- la création d'un ministère de l'Éducation,
- la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans,
- la création de collèges d'enseignement général et professionnel (cégep) qui viendront remplacer les collèges ou séminaires de l'époque dirigés pour la plupart par des prêtres diocésains ou différentes communautés religieuses,
- la formation poussée des enseignants(es),
- l'accès facilité aux universités en dehors de toute appartenance sociale.

Le *Rapport* de la *Commission Parent* (3 tomes répartis sur 5 volumes et publié en 1963, 1964, 1966) conduit à la création en 1964 du ministère de l'Éducation que dirigera M. **Paul-Gérin Lajoie**. Il conduit aussi la même année à la création du Conseil supérieur de l'éducation, et en 1967 à celle des Polyvalentes et des Cégeps.

* * *

En 1964, aux premiers jours de mai, le Petit Séminaire célèbre son centenaire et parmi les invités on retrouve M. **Paul-Gérin Lajoie**, ministre de l'Éducation, qu'on aperçoit ici en compagnie de Mgr **Charles-Eugène Parent** et de Mgr **Antoine Gagnon**, p.d., supérieur du Séminaire.



Invités au centenaire du Séminaire les 8 ou 9 mai 1964. Photographe inconnu. CEDAD, Fonds du Séminaire de Rimouski, 56A2, nº 24.

On souhaiterait bien leur poser la question de Jésus : « De quoi discutiez-vous en chemin ? » (Mc 9,33). Mais il est facile d'imaginer ici une réponse.

Dès l'automne de 1964, après la parution du tome II du *Rapport Parent*, la direction du Séminaire crée le *Comité Institut*, un comité qui rapidement deviendra le *Comité pour l'implantation d'un collège d'enseignement général et professionnel dans la région de Rimouski*. (À noter que dans le *Rapport Parent*, ce que l'on appelle aujourd'hui un *collège d'enseignement général et professionnel* était nommé tout simplement « institut »).

Enfin, parmi tous les sujets discutés à ce comité durant les prochains mois figure celui du nom à donner au nouveau collège. Et parmi les noms proposés figurent ceux de Collège Arthur-Buies, Collège de l'Estuaire, Collège Cartier, Collège *Gaudium et Spes*, Collège Georges-Potvin.

Le Comité ne parvient pas à un consensus; on opte donc pour « Cégep de Rimouski » (cf. En coll., *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres,* 2013, p. 138).

257. L'École *polyvalente* Paul-Hubert

La plus grande école secondaire de l'est du Québec est située à Rimouski; elle a ouvert ses portes en septembre 1964, y accueillant cette année-là 795 garçons et une quarantaine de filles. On a donné à cette école le nom de **Paul Hubert** (1893-1958), en mémoire de celui qui fut en 1930 choisi par le Surintendant de l'instruction publique, l'honorable **Cyrille-F. Delâge**, pour remplir la charge d'inspecteur régional des écoles, un poste nouvellement créé. La « région » alors desservie s'étendait de Rivière-du-Loup à Gaspé.



L'École Paul-Hubert de Rimouski située sur le Boulevard Arthur-Buies, près de la rue Sirois. Photographe inconnu. Source : https://www.tvanouvelles.ca

Construit selon les plans de l'architecte **Edgar Courchesne**, l'édifice original couvrait 8 645 mètres carrés (Bloc D). On y avait intégré une résidence pour les enseignants membres de la congrégation des Frères du Sacré-Cœur.

Dès son ouverture, l'école offrait les cours « général, scientifique et commercial », de même que le cours préparatoire aux études supérieures. En 1968, le bâtiment a été agrandi; on y ajoutait les blocs A, B et C couvrant, au total, plus de 28 000 mètres carrés. Les programmes de formation professionnelle ont alors été intégrés. Des ateliers ont été aménagés ainsi que des laboratoires, des gymnases et des locaux de classe.

* * *

Anticipons…

En 1970, l'École Paul-Hubert a été officiellement identifiée comme une « polyvalente » par le ministre de l'éducation de l'époque, M. **Guy Saint-Pierre**. L'élève pourrait désormais s'inscrire à des cours optionnels s'ajoutant à ses cours de base. On assiste à une croissance importante de la clientèle qui atteint son apogée en 1974-75 (près de 4000 élèves). La proportion des filles-garçons est devenue à peu près égale.

En 1975, une nouvelle aile est construite de même qu'une piscine semi-olympique, en prévision des Jeux du Québec. Deux incendies importants ont également marqué l'histoire de l'école, en 1976 (dommages de 500 000 $ dans une partie de l'aile B) et en 1980 (dommages majeurs à l'intérieur des ailes A et B). L'École dispose par ailleurs d'infrastructures imposantes, dont sept gymnases et une salle de spectacles de 634 sièges…

258. *Vers une nouvelle Église* (1964-1992)

Ce titre est emprunté à l'ouvrage que **Noël Bélanger** et **Nive Voisine** ont consacré à l'histoire de notre diocèse pour la période 1867-1992. Il coiffe plus précisément cette section où sont scrutés les épiscopats de M^gr^ **Louis Levesque** (1964-1967; 1967-1972) et de M^gr^ **Gilles Ouellet** (1973-1992). (*Le Diocèse de Rimouski (1867-1992*), p. 201-300).

Voici comment ils introduisent cette section :

Dès la Seconde Guerre mondiale (même avant, selon certains auteurs) et à l'insu parfois de la plupart des contemporains, commence l'ébranlement du Québec traditionnel, ébranlement qui prend toute son ampleur avec la Révolution tranquille des années soixante et qui se poursuivra, de différentes façons, dans les décennies suivantes. D'autre part, Jean XXIII [1958-1963] lance l'Église catholique dans un aggiornamento qui culminera avec le concile Vatican II et le pontificat de Paul VI [1963-1978]. En conséquence de ces bouleversements profonds, l'Église canadienne et nommément le diocèse de Rimouski entrent dans une période de turbulence qui dérange certaines certitudes et conduit les deux archevêques – M^grs^ Louis Levesque et Gilles Ouellet – à orienter peuple et clergé « vers une nouvelle Église » (op. cit., p. 201).

259. Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal

La fondatrice de l'*Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal,* **Marie Gérin-Lajoie** (1890-1971) est issue d'une famille de la bourgeoisie canadienne-française, très engagée dans son milieu, intellectuellement, socialement et politiquement.

Son père, **Henri Gérin-Lajoie**, est un avocat montréalais. Sa mère, **Marie Lacoste** (aussi appelée **Marie Gérin-Lajoie**) est une pionnière de la défense des droits des femmes au Québec; elle est co-fondatrice en 1907 de la *Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste* qui rassemble

des femmes francophones d'organismes professionnels et de bienfaisance. Ses tantes, **Justine** et **Thaïs Lacoste**, sont aussi d'actives réformatrices sociales. Ainsi, **Justine Lacoste-Beaubien** fonde aux côtés d'**Irma Levasseur**, première femme médecin canadienne-française, l'Hôpital Sainte-Justine pour enfants de Montréal. Journaliste, **Thaïs Lacoste-Frémont** est très engagée aussi dans le combat pour le droit de vote des femmes.

Marie Gérin-Lajoie est la première canadienne-française à décrocher au Québec un Baccalauréat ès Arts; c'était en 1911. Elle se classe même première à l'échelle provinciale devant ses collègues masculins. En 1918, elle s'exile aux États-Unis pour y poursuivre des études universitaires; elle s'inscrit à l'Université Columbia de New York en service social. De retour au pays, elle travaille auprès des familles défavorisées de Montréal et crée un département de service social au sein de l'Hôpital Sainte-Justine.



Sr. Marie Gérin-Lajoie. Archives de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal.

Dans la continuité de l'œuvre entreprise par sa mère et ses tantes, **Marie Gérin-Lajoie** souhaite améliorer les conditions de vie des femmes et des familles. C'est en 1923 qu'elle prend le voile et fonde l'*Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal*.

Axée sur l'action communautaire, le service social et la formation familiale et sociale, cette communauté religieuse s'engage à lutter contre les inégalités sociales et économiques. Au fil des ans, la communauté met sur pied de nombreux centres sociaux, terrains de jeux et maisons d'hébergement dans les paroisses défavorisées de Montréal.

Les auteurs de *Mosaïque rimouskoise, une Histoire de Rimouski*, paru en 1979 ont relevé ce fait : *Quatre religieuses de cette communauté ont travaillé à Rimouski. La première, Sœur Blanche Bellavance était originaire de notre région puisque native de Saint-Fabien. Elle a œuvré au Service social du 9 novembre 1964 au 1er décembre 1971. Une consœur, Ghislaine Lavoie, est venue partager la besogne en 1968. Les sœurs Grimard et Paradis ont également donné une collaboration généreuse au Service social de Rimouski qu'elles ont laissé le 30 juin 1976* (op. cit., p. 196).

260. La Corporation du Grand Séminaire

Est-il besoin de rappeler que c'est en 1867 que des « cours de théologie » commencent à être dispensés au *Petit Séminaire*? Ne faut-il pas voir là une ébauche de ce qui deviendra en ces lieux le *Grand Séminaire*? Faut-il aussi rappeler que c'est à compter de 1867 que le *Petit Séminaire* est administré non plus par la Fabrique de la paroisse Saint-Germain, mais par la Corporation épiscopale de Saint-Germain de Rimouski?

Enfin, ce n'est que le 4 novembre 1870 que le Séminaire est érigé canoniquement. (Revoir le Billet #20). Ce jour-là, Mgr **Jean Langevin**, crée « une institution à double composante : le *Petit Séminaire* voué à la formation de la jeunesse par les études classiques et le *Grand Séminaire* destiné à la formation des futurs prêtres par les études en théologie et en pastorale » (cf. Noël Bélanger, « Le plein épanouissement (1925-1950) » dans *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 87). On retiendra que les deux institutions ont été jumelées pendant quelque 70 ans, et qu'on les retrouvait dans les mêmes bâtiments, et ce jusqu'en 1943.

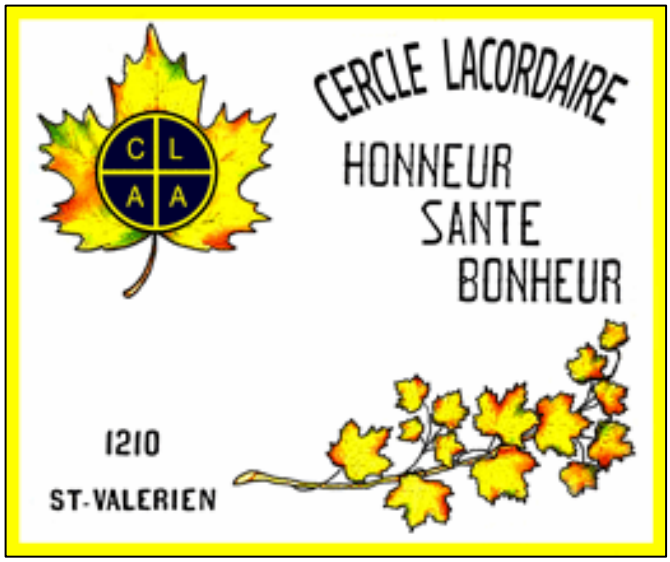
Ce n'est qu'en 1964 cependant que le *Grand Séminaire*, détaché du *Petit Séminaire*, est érigé en corporation « sous le régime de la loi de la province de Québec, 14, Geo. VI, c.76), dite Loi des évêques catholiques romains ». Les lettres patentes sont émises le 19 mai, l'institution obtenant dès lors une pleine autonomie, tant du point de vue civil que canonique. (Revoir le Billet #173).

261. La lutte contre l'alcoolisme

Dans notre diocèse, l'apostolat exercé par les cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc a 21 ans, l'âge où l'on est considéré comme adulte, note Mgr **Charles-Eugène Parent** dans la lettre qu'il adresse à ses prêtres le 19 mars 1965. Mais d'emblée il ajoute que chez nous le mouvement a plus que jamais besoin de travailler avec des forces adultes. Après avoir relevé le fait que de 1944 à 1955 le nombre de membres a monté en flèche, il relève cet autre fait qu'après avoir connu une certaine stabilité, le nombre de membres est depuis 1960 passé de 13 000 à 10 000, une diminution de 30%. Il reconnaît que pour suivre un taux d'accroissement normal, il devrait y avoir dans l'Association 40 000 membres, ceci pour que soit reconnu dans le diocèse un véritable climat de sobriété.

Un rappel : les Cercles *Lacordaire* et *Sainte-Jeanne d'Arc* sont apparus en 1911 à Falls River (Massachusetts, États-Unis). Ils regroupent des hommes et des femmes qui s'engagent à être abstinents vis-à-vis la consommation d'alcool ou encore pour aider d'autres personnes en

ce sens. En 1915, c'est à Saint-Ours-sur-Richelieu au Québec que le premier Cercle est fondé. C'est par des canadiens-français émigrés aux États-Unis, mais qui comptaient encore des membres de leur famille au pays, que les cercles ont traversé la frontière. En 1966, les deux conseils, masculin et féminin, sont alors fusionnés; l'organisme prend le nom d'*Association Lacordaire du Canada*.



Le drapeau des Cercles *Lacordaire* et *Sainte-Jeanne d'Arc* de la paroisse de Saint-Valérien. Photographe inconnu.

M^gr^ l'Archevêque termine sa lettre circulaire avec un mot d'encouragement à ses prêtres, aumôniers de cercle. Il écrit : *Les 110 cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc de notre diocèse sont entre les mains de laïcs de très bonne volonté. Ils ne peuvent ni ne veulent se passer de l'influence du prêtre, aumônier ou curé. Voilà au moins un domaine dans lequel on a encore, et sincèrement, soif de la présence du prêtre. Ils désirent qu'on leur montre, à ces responsables, comment faire leurs travaux d'étude, nécessaires à leur compréhension de leur apostolat, qu'on leur dispense l'encouragement qui les stimulera dans leur apostolat. Tant sur le plan diocésain que sur le plan local, les prêtres doivent favoriser le travail apostolique de ce groupe actif, appelé à se dévouer pour le succès de cette noble cause* (*Circulaire au clergé* no 71, le 19 mars 1965, dans MLPC Vol. III, p. 552).

262. Le CDP, ses Commissions et Comités

Le 6 avril 1965, donc entre les sessions 3 et 4 du concile, M^gr^ **Charles-Eugène Parent** écrit à ses prêtres pour les informer de ce que le concile lui demande, à lui comme à tous les autres évêques, soit d'établir dans son diocèse un Conseil de pastorale (*Circulaire au clergé* no 72, le 6 avril 1965, dans MLPC Vol. III, p. 569-573). Et pour expliquer en quoi consiste ce Conseil diocésain de pastorale (CDP), M^gr^ l'Archevêque cite ce passage de la *Semaine religieuse de Montréal*, édition du 29 décembre 1964 :

Réunissant régulièrement les responsables… (des principaux champs d'activités) le Conseil de Pastorale permettra à chacun d'eux de mieux connaître la responsabilité propre des autres, leurs soucis, leurs difficultés, leurs projets. Il permettra également de définir et d'établir des relations plus précises entre les services dont les activités se compénètrent (op. cit., p. 570).

Il est dès lors établi que dans notre diocèse des organismes déjà existants seront transformés en Offices diocésains.

Il y en aura six (6) qui viendront s'ajouter à la Chancellerie où on retrouve l'abbé **Léonard LeBel**, à la Procure où on retrouve l'abbé **René Roy** et au Secrétariat où on retrouve l'abbé **Marcel Rioux** pour former, dans l'esprit de M^gr^ l'Archevêque la première tranche d'un Conseil diocésain de Pastorale, inspiré du Concile.

À l'Office du clergé on retrouvera M^gr^ **Philippe Saintonge**, à l'Office de liturgie l'abbé **François Rioux**, à l'Office d'éducation chrétienne l'abbé **Robert Lebel**, à l'Office des religieux et religieuses l'abbé **Roger Lebel**, à l'Office du laïcat chrétien l'abbé **Léopold Boulanger** et à l'Office de la catéchèse, l'abbé **Jean-Paul Bérubé**.

M^gr^ Parent ajoute que d'ici peu de mois chacun de ces responsables d'Office se verra entouré d'une Commission diocésaine représentative, composée selon le cas de prêtres, de religieux et de religieuses, de laïcs, hommes et femmes.

Mais d'ici là, en ce début de 1965, on ne va pas chômer…

Voici ce que note enfin M^gr^ l'Archevêque : *Depuis trois mois, notre Conseil de Pastorale s'est réuni neuf fois : chaque semaine, sauf la dernière semaine complète du mois au cours de laquelle quelques membres de ce Conseil vont à la rencontre de six groupes de prêtres, dans les cinq régions de notre diocèse, celle de Rimouski comprenant deux groupes, l'un pour les prêtres du ministère paroissial et l'autre pour ceux des institutions non paroissiales* (*Circulaire au clergé* 72, le 6 avril 1965, dans MLPC Vol. III, p. 571).

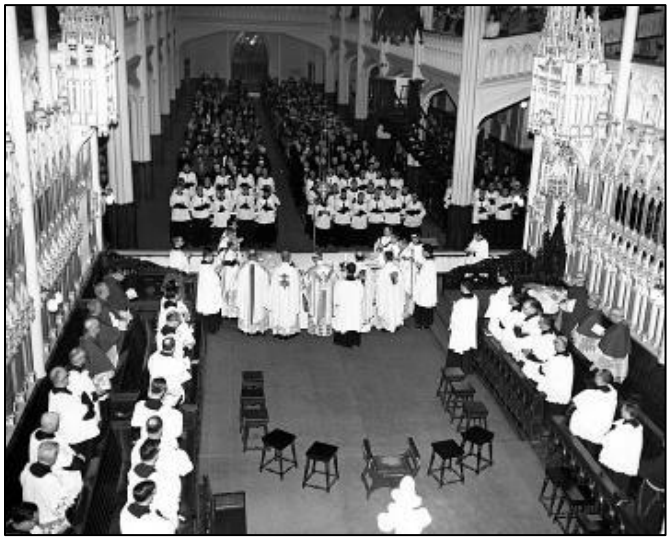
Certes, on doit comprendre qu'on est ici « en rodage », mais on peut aussi avec raison se demander si tous (et toutes) tiendront le coup. Pour sa part, en son âme et conscience, M^gr^ **Charles-Eugène Parent** a l'air de se dire : « Mission accomplie », reconnaissant « qu'au sein de ces

neuf champs d'activités se rencontrent en interdépendance les trois principaux devoirs d'un évêque : enseigner, sanctifier, gouverner » (op. cit, p. 572).



Après son rétablissement par le concile Vatican II, première concélébration eucharistique à la cathédrale en présence de M^gr Charles-Eugène Parent et des membres du Conseil diocésain de pastorale.

Photographes inconnus. AAR.



263. Des prêtres au *salaire minimum*



Dans une lettre à ses prêtres datée du 16 octobre 1965, M^gr **Char-les-Eugène Parent** les informe qu'il abroge le dernier règlement relatif aux traitements des prêtres; celui-ci avait été adopté il y a 5 ans. (Revoir le Billet #222).

Il indique que rétroactivement au 1^er septembre 1965, *vu l'augmentation du coût de la vie et la multiplication des œuvres auxquelles la charité du prêtre doit répondre*, il a décidé que tous les prêtres salariés d'une fabrique ou d'une institution ecclésiastique recevront un salaire annuel minimum de neuf cents dollars ($ 900), pour un travail à plein temps, et cela sans gradation ascendante avec le nombre d'années de prêtrise. (*Circulaire au clergé* no 74, le 16 octobre 1965, dans MLPC Vol. III, p. 615).

264. Cession de biens à l'Archevêché

Le 6 juin 1966, en prévision sans doute d'une éventuelle cession du Séminaire et de ses Écoles au ministère de l'Éducation du Québec, le Conseil d'administration du Séminaire cède à l'Archevêché pour la somme nominale d'un dollar tous ses biens qui ne sont pas directement reliés à l'enseignement dispensé au Séminaire.

Ces biens comprenaient des terrains qui n'étaient pas réservés à l'éducation, la meunerie et la boulangerie, la ferme de la rivière Hâtée, l'École moyenne d'agriculture et la caisse d'économie. L'Archevêché devait réserver ces propriétés à l'établissement de la Fondation Langevin, qui devint une corporation autonome, appelée L'Oeuvre Langevin, le 10 juin 1968. Le 30 décembre suivant, ces biens, ainsi que tous les autres réservés pour la Fondation Langevin, furent transférées par l'Archevêché de Rimouski à L'Oeuvre Langevin pour la somme d'un dollar (En coll., *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 172, note 308).

265. Une mission diocésaine au Brésil

En 1964, à l'avant-dernière session du Concile, M^gr **Louis Levesque**, alors évêque-coadjuteur, rencontre à Rome M^gr **Almeida Newton**, archevêque de Brasilia, la nouvelle capitale du Brésil entièrement construite à partir de 1957… De cette rencontre est né le projet d'une prise en charge par notre diocèse d'une paroisse de ce diocèse brésilien. Le contexte est celui d'une prise de conscience, lors du concile, que c'est toute la communauté paroissiale et surtout diocésaine qui doit être « missionnaire ».

Deux prêtres d'abord vont répondre à une invitation de M^gr **Louis Levesque** : l'abbé **Léopold D'Astous**, professeur au collège de Matane, et l'abbé **André Caron**, vicaire à Sainte-Angèle. Ils feront d'abord un stage d'apprentissage de la langue portugaise à Petrópolis durant l'été et à l'automne de 1965. Après des démarches longues et difficiles, les deux prêtres missionnaires partent pour Brasilia le 28 décembre 1965. Mais ils ne seront officiellement installés curé et collaborateur à la paroisse São José (Saint-Joseph) que le 26 juin 1966.

Entretemps, et dans le but de se refaire une santé, l'abbé **Philippe Roy** les y rejoint à Brasilia au début de 1966. Il séjourne d'abord quelques temps à Petrópolis afin de se familiariser avec la langue portugaise. Le 26 juin, il est accueilli dans la paroisse São José en même temps que ses deux confrères. Il ne les accompagnera cependant que pendant quelques mois dans leur ministère. À l'été de

1967, les abbés D'Astous et Caron reviendront dans le diocèse pendant quelques semaines respirer l'air du pays (voir *Le Centre Saint-Germain,* édition de septembre-octobre 1967, p. 184-185).

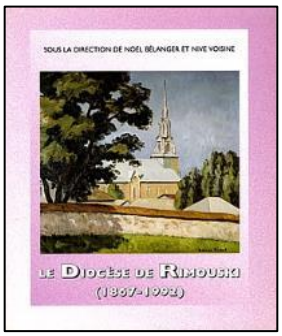
* * *

Anticipons…

Deux ans plus tard, le 20 mai 1968, après un stage d'apprentissage de la langue à Petrópolis, l'abbé **Hervé Bossé**, qui était à ce moment-là vicaire à la cathédrale, gagne la paroisse São José où il rejoint ses confrères D'Astous et Caron. Il va y demeurer jusqu'en 1973, une année qu'il passera à Ottawa, poursuivant à l'Université Saint-Paul des études en pastorale familiale. L'abbé Bossé sera de retour au Brésil en 1974, et pour une dernière année.

266. Notre Église dans la tourmente

Il nous faut reconnaître que jusqu'au milieu des années soixante, l'Église du Québec a maintenu sa position de proue dans les secteurs de l'éducation et de la santé grâce à une tradition solidement établie et à la présence active de son clergé et des communautés religieuses. Mais à partir de là, notent encore les historiens **Noël Bélanger** et **Nive Voisine**, elle se retrouve subitement dans une tourmente sans précédent (*Le diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 245).



Les effets conjugués du **Rapport Parent** [1961-1966], de la **Révolution tranquille** [1960-1966] et du concile **Vatican II** [1962-1965] la secouent tant dans sa cohésion et ses services *ad intra* que dans ses initiatives et ses missions *ad extra.*

À l'égal de toutes les Églises du Québec, l'Église rimouskoise subit le ressac de ce déferlement inédit : c'est une Église où se heurtent l'ancien et le nouveau, les sécurités traditionnelles et les efforts d'adaptations, le conventionnel ecclésiastique et l'initiative impatiente. Il lui faut préparer d'urgence une réplique appropriée à cette crise d'identité; elle doit en même temps harmoniser sa vie et son discours aux mutations culturelles qui remodèlent la société sans pour autant dénaturer le message évangélique et faire table rase de son patrimoine spirituel. Plusieurs chefs de file se regroupent alors autour de M^gr^ Louis Levesque qui a le bonheur de nous arriver d'une contrée davantage pluraliste que la nôtre (loc. cit.).

267. Le *Rapport Parent* (1961-1966)

En mars 1966, la « Commission royale d'enquête sur l'enseignement », dite Commission Parent, du nom de son président, M^gr^ **Alphonse-Marie Parent**, vice-recteur de l'Université Laval, remettait la troisième et dernière partie de son Rapport… (La 1^ère^ partie avait été présentée en avril 1963, la seconde en novembre 1964).

Rarement, sinon jamais, un rapport n'avait été aussi bien accueilli par un gouvernement, notera dix ans plus tard le P. **Richard Arès,** s.j. :

En peu de temps, nous avons assisté à la création d'un ministère et d'un Conseil supérieur de l'Éducation, avec tous les organismes nécessaires à leur fonctionnement efficace. Puis, ce fut au tour du système scolaire lui-même de recevoir, tant dans ses structures que dans son inspiration, l'impact des recommandations du Rapport Parent : les polyvalentes [revoir le Billet #257] *et les collèges d'enseignement général et professionnel* [voir plus loin le Billet #275] *firent leur apparition , les commissions scolaires se restructurèrent, les maîtres et les professeurs délaissèrent les écoles normales pour aller se former dans les universités et, à tous les niveaux, on s'efforça d'atteindre l'un des grands objectifs fixés par la Commission Parent, c'est-à-dire la démocratisation de l'enseignement* (*Le Rapport Parent, 10 ans après*, Édition Bellarmin, 1975, p. 8).

* * *

Anticipons…

En juin et en octobre 1974 se tenait à Toronto et à Montréal un important colloque sur le thème : « Le Rapport Parent, dix ans après ».



Six des auteurs des huit communications entendues à ce colloque se rattachent de très près à l'œuvre même du Rapport Parent. Tous les auteurs devaient répondre à une triple question concernant le sujet à traiter :

1) Qu'a recommandé le Rapport Parent? 2) Qu'est-ce qui s'est fait en la matière au cours des dix années écoulées? 3) Qu'est-ce qui reste à faire pour demain, soit dans le sens du Rapport, soit dans un autre sens, pour rendre plus efficace et surtout plus humain notre système scolaire? Ce volume contient leurs réponses.

268. Les Sœurs de la Charité de Saint-Louis de France

La congrégation des *Sœurs de la charité de Saint-Louis de France* a été fondée en 1803 à Vannes, une commune française située sur la côte sud de la Bretagne. La fondatrice, **Louise-Élisabeth de Lamoignon** (en religion : Mère Saint-Louis) avait mis sa congrégation sous le patronage du saint roi capétien, **Louis IX** (1214-1270), qui considérait la dignité de fils de Dieu plus élevée que la dignité royale.

Comme beaucoup de communautés religieuses françaises, les *Sœurs de la charité de Saint-Louis de France* ont dû quitter leur pays en 1902 pour échapper aux lois antireligieuses qui y sévissaient. Cette année-là, à Ste-Adélaïde de Pabos, une paroisse du diocèse de Rimouski à l'époque, le curé, M^gr^ **Francois-Xavier Bossé** (1838-1912), cherchait pour son école des religieuses enseignantes. Il rencontre donc un jour une religieuse de cette communauté, Soeur **Candide-de-Jésus** qui, lors d'un voyage en France, réussit à convaincre sa supérieure, Mère **Marie-Fidèle**, d'envoyer de ses sœurs au Canada. La réponse ne tarde pas, puisque dès l'automne de 1902, les Sœurs **Sainte-Eugénie** et **Marie des Anges** vont se retrouver à Ste-Adélaïde de Pabos. Le mois suivant, Mère **Marie-Fidèle**, ignorant les réticences de l'évêque du diocèse, M^gr^ **André-Albert Blais**, leur envoie de l'aide… Enfin, malgré leurs succès scolaires, les sœurs durent quitter la paroisse de Pabos à la fin de l'année scolaire 2002-2003.

Mais elles reviendront dans notre diocèse en 1966. La paroisse de Saint-Léandre a en effet bénéficié pendant une trentaine d'année de services multiples rendus par ces *Sœurs de la Charité de Saint-Louis de France*, soit de 1966 à 1996. Le curé de cette paroisse, l'abbé **Roland Lebel** (1919-1985) les avait recrutées et elles avaient accepté de prendre la direction de l'école paroissiale. En juillet 1966, un trio de religieuses est alors désigné pour servir à Saint-Léandre. Après trois ans de dévouement, un renfort de trois nouvelles religieuses rejoint le groupe. Le premier était constitué des Sœurs **Marie-Jeanne Boutet, Marie-Blanche Roy** et **Yvonne Mercier**; le second des Sœurs **Monique Paradis, Thérèse du St-Sacrement** et *Françoise Fortin*. Jusqu'en 1975, ces six religieuses font la joie des paroissiens et paroissiennes; elles-mêmes seront heureuses de ce qu'elles en reçoivent. Mais les années passent…

* * *

Anticipons…

De 1975 à 1983, le groupe de religieuses en service à Saint-Léandre se voit restreint, passant de six à trois : Sr **Monique Paradis** à Saint-Ulric, la paroisse voisine, Sr **Mariette Beaumont** qui enseigne à Saint-Léandre en 5^e^ et 6^e^ années du secondaire et Sr **Rolande Raby** qui assure le service domestique dans l'ancien presbytère où elles habitent.

En 1983, les Sœurs Paradis et Raby seront appelées à servir sous d'autres cieux. Sr Beaumont va demeurer seule enseignante jusqu'en 1989. Mais en 1985 Sr **Hermance Pelchat** viendra la seconder, œuvrant pendant sept ans, soit jusqu'en 1992, en pastorale auprès du curé **Elzéar Jalbert**. De 1992 à 1995, Sr **Jacqueline Paré** lui succédera.



Sr Mariette Beaumont. Archives de la congrégation.

Enfin, pour Sr **Mariette Beaumont**, l'heure de la retraite va bientôt sonner. Ce sera « Fête au village » le 4 août 1996. On ne manquera pas d'y souligner les 34 ans de service de la communauté et la vingtaine d'années de dévouement de Sr Mariette.

Les deux dernières sœurs en service quitteront le village de Saint-Léandre le 16 août 1996.

269. M^gr^ Levesque à *Chemin faisant*

En 1966, après avoir fait d'un nouvel ordonné, l'abbé **André Daris**, son secrétaire et « maître de cérémonies » avec résidence à l'archevêché, M^gr^ **Louis Levesque** lui demande de continuer de s'intéresser à ce qu'on appelait à l'époque les « techniques de diffusion ». L'abbé Daris reconnaîtra plus tard qu'il fut dès lors rassuré… Très tôt, M^gr^ l'Archevêque demandera à son secrétaire de prendre en responsabilité la préparation d'une nouvelle émission de télévision qui aurait comme titre *Chemin faisant*, ce titre faisant référence à ce passage de Lc 24,17 et à cette question de Jésus ressuscité aux disciples d'Emmaüs : *Quels sont ces propos que vous échangiez, chemin faisant?*

Le concile Vatican II venait de se terminer et M^gr^ Levesque voulait par une présence hebdomadaire au petit écran redire à tout le peuple diocésain ce que fut ce grand Concile.

Ce temps d'après-concile, écrira plus tard l'abbé André Daris, *c'est un de mes grands souvenirs; ce fut une période fabuleuse. On sentait le souffle de l'Esprit et une merveilleuse ferveur chez les laïques qui avaient hâte d'enfin s'engager. Des équipes ont été formées. Elles devaient préparer, semaine après semaine, une émission qui prendrait toutes sortes de formes, une émission où il y aurait beaucoup d'invention, de créativité. La station*

matanaise acceptait de la diffuser et le diocèse de Baie-Comeau y prit part à certaines occasions (*Une histoire racontée… Un avenir à construire,* dans *Écho Dimanche*, un encart de *l'Écho du Bas-Saint-Laurent,* 17 janvier 1993, p. 9).



M^gr l'Archevêque à la station CJBR-TV qui diffuse *Chemin faisant*. AAR, Fonds du Service des communications sociales du diocèse.

Mais ce que l'on ne savait pas au début de la production de l'émission *Chemin faisant*, c'est qu'elle allait en quelque sorte donner naissance, à compter de 1968, à ce que sera l'*Office des communications sociale*s. (Voir plus loin le Billet #283).

270. M^gr le coadjuteur en visite à Brasilia

Les circonstances lui paraissant favorables en cette fin d'année 1966, M^gr **Louis Levesque** est donc allé passer les Fêtes de Noël et de l'Épiphanie à la mission diocésaine de Brasilia. (Revoir ici le Billet #265). Au retour, celui-ci s'est exprimé en ces termes :

Il devrait être possible à notre famille diocésaine avec les années, d'étendre à deux ou trois paroisses de Brasilia les avantages du secours que nous avons commencé d'apporter, si nous savons nous limiter à ce qui nous est possible. Une autre paroisse nous attend […].

Parmi les contributions possibles à la générosité de tous et de chacun, dans notre diocèse, je continue de croire qu'on peut trouver : a) des prêtres généreux qui voudront consacrer quelques années de leur ministère à cette mission hautement sacerdotale, loin du pays, en un secteur particulier de la terre des hommes que plusieurs circonstances providentielles recommandent à notre charité fraternelle; b) trouver aussi les montants qu'il faudra pour permettre à nos prêtres de s'y rendre, de faire le stage d'études de quatre mois en langue et coutumes brésiliennes, de percevoir le salaire qu'ils percevraient s'ils étaient ici, et de revenir parmi nous leur mission terminée. Une quête annuelle dans tout le diocèse, augmentée de quelques dons particuliers, devrait permettre à tous de prendre part à notre effort collectif, et suffire à cette fin (*Le Centre Saint-Germain*, février 1967, p. 35).

* * *

Anticipons…

L'abbé **Léopold D'Astous** est resté seul à São José après le départ de ses deux confrères, **Hervé Bossé** en 1974 et **André Caron** en 1979. L'abbé D'Astous aura été curé de la paroisse de São José de 1966 à 1997, et en semi-retraite les années suivantes.

En 1994, les auteurs **Noël Bélanger** et **Nive Voisine** se rappelleront qu'il y aura bientôt 30 ans, prenait naissance ce projet missionnaire important de l'Église de Rimouski. Ils écriront :

*Comme tout rêve, celui de M^gr **Louis Levesque** s'est réalisé, mais en partie seulement. « Si, chaque année, écrivait-il en octobre 1964, pendant quatre ou cinq ans, deux prêtres de Rimouski pouvaient aller prendre charge d'une paroisse de sept à huit mille âmes, une équipe d'une dizaine de prêtres, se remplaçant si nécessaire tous les trois ans, pourrait apporter un secours inappréciable au presbyterium naissant de Brasilia ». São José reste un témoin vivant de la prise de conscience d'une nécessaire solidarité entre les Églises »* (*Le Diocèse de Rimouski (1867-1992*), p. 270).

271. Paroisses érigées sous M^gr C.-E. Parent

En seize ans, soit entre 1951 et 1967, sous l'épiscopat de M^gr **Charles-Eugène Parent**, dix-sept nouvelles paroisses ont été créées. À trois exceptions près - **Ste-Agnès** (Rimouski 1956), **Ste-Bernadette-Soubiroux** (Mont-Joli 1958) et **St-Pie X** (Rimouski 1959) -, elles ont toutes été érigées en milieu rural. Ce sont :

St-Noël (1951**)**
St-Charles-Garnier (1954)
St-Guy (1957)
St-Eugène-de-Ladrière (1962)
Ste-Rita (1962)
Grosses-Roches (1963)
Trinité-des-Monts (1963)
Esprit-Saint (1964)
St-Pierre-de-Lamy (1964)
St-Jean-de-la-Lande (1964)
St-Alexandre-des-Lacs (1965)

Pour animer pastoralement ces nouvelles paroisses, M^gr l'Archevêque a pu compter sur un bon nombre de prêtres puisqu'en seize ans d'épiscopat il aura présidé à 114 ordinations presbytérales.

272. Notre Église diocésaine centenaire

Le dimanche 15 janvier 1867, un décret du pape **Pie IX** détachait de Québec le territoire que se partageaient les trois diocèses de l'est et le vicariat apostolique du Labrador. Évidemment, il convenait de ne pas laisser passer inaperçu cet anniversaire.

Ce dimanche de janvier 1967, une messe fut donc célébrée par M^gr^ **Louis Levesque**, le coadjuteur, dans l'amphithéâtre du Centre civique puisque la cathédrale n'était pas disponible. Elle subissait alors sa cure de rajeunissement.



En 1967, le chœur de la cathédrale durant sa cure de rajeunissement. C'était après le démontage des planchers et avant le coulage d'une dalle de béton. Photo : Philippe Michaud, collection privée.

M^gr^ Levesque y prononça une homélie de circonstance et la célébration fut suivie d'un bref récital de chants folkloriques exécutés par une chorale constituée de chantres venus des paroisses environnantes et dirigée par l'abbé **Jean-Marc Gendron**.

La ville de Rimouski invitait ensuite les marguilliers d'hier et d'aujourd'hui, tous les anciens curés et vicaires, les responsables de nombreux mouvements paroissiaux à une réception tenue à l'Hôtel Saint-Louis. Ces agapes furent l'occasion de rendre hommage aux pionniers du diocèse et de la paroisse Saint-Germain. Et c'est à M^gr^ **Alphonse Fortin**, historien et professeur au Séminaire, qu'on avait demandé de clore cette fête avec une conférence sur l'histoire du diocèse.

Des 260 ans de vie de Rimouski, rappelait-t-il, *125 furent une suite d'échecs… René Lepage arrive à Rimouski en 1696 à peu près vers le même temps où s'installent Jean Côté à l'Isle-Verte et Jean Rioux à Trois-Pistoles. Mais on peuple d'abord la région entre Québec et Montréal de sorte que, après 74 ans de colonisation, Rimouski ne compte alors que 15 familles et 72 personnes. On vient dans la région mais on en repart. La vie est difficile, l'isolement pénible. De 1780 à 1800, on est témoin d'un mouvement d'immigration extraordinaire de Rivière-du-Loup en descendant. La première route qui réunit Rimouski à Trois-Pistoles est construite entre 1800 et 1810.* (*Le Centre Saint-Germain,* février 1967, p. 30-31).

273. Démission acceptée de M^gr^ C.-E. Parent

Dans une lettre adressée au pape **Paul VI** le 15 janvier 1967, M^gr^ l'Archevêque lui demande d'accepter sa démission comme archevêque de Rimouski. En voici de larges extraits :

[…] *Terrassé par la maladie en décembre 1962, je me suis efforcé de suivre exactement toutes les indications de mes médecins en vue de recouvrer assez de forces pour continuer de remplir mes fonctions d'une façon satisfaisante, même avec la collaboration éclairée et compétente d'un Coadjuteur que Vous aviez la bonté de me donner, en avril 1964, dans la personne très chère de S.E. Monseigneur Louis Levesque.* Mais je dois Vous avouer que cet allègement ne me permet pas quand même de continuer à porter les premières responsabilités, plus grandes encore après le Concile *Vatican II, dont je n'ai pu suivre les Sessions de 1963, 64 et 65. Comme l'archevêque en titre a dans la mise en place et le fonctionnement des divers organismes post-conciliaires, des responsabilités que je ne me sens plus en état d'assumer, je serais donc très reconnaissant envers Votre Sainteté si Elle daignait m'en relever.*

Au reste, poursuit-il*, j'aurai bientôt soixante-cinq ans. C'est le seuil de la vieillesse, ordinairement dans nos régions nordiques.* […]*. Pour avoir été comblé jusqu'ici de bonté et d'égards par le Saint-Siège j'ose espérer que la même bonté me vaudra d'être exaucé quand, pour le bien du diocèse de Rimouski, je sollicite de Votre Sainteté la faveur d'accepter la présente démission. J'ai bien le sentiment que cette solution servira mieux la gloire de Dieu et le bien des âmes que tout effort de ma part pour lutter contre l'impossible* […] (Lettre au Pape Paul VI, le 15 janvier 1967, dans MLPC Vol. III, p. 673-674).

La réponse à cette requête ne va pas tarder. Elle viendra un mois plus tard, soit le 18 février 1967, dans une lettre de la S. Congrégation consistoriale (op. cit., p. 675-676). Élu alors archevêque titulaire de Vassinassa, un ancien siège épiscopal à situer quelque part en Tunisie, M^gr^ l'Archevêque va donc se retirer tout en choisissant de demeurer en résidence à l'archevêché.

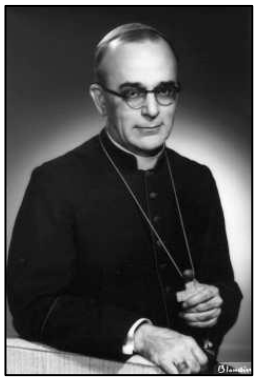
* * *

Anticipons…

Plus tard, soit le 26 novembre 1970, ayant renoncé à son siège titulaire de Vassinassa, Mgr Parent sera reconnu archevêque émérite de Rimouski. Il le demeurera jusqu'à son décès survenu le 2 juin 1982.

Chapitre 6 : Mgr Louis Levesque 1967-1973

274. Mgr Louis Levesque, archevêque en titre



Mgr Louis Levesque. Photo : Blondin Lagacé. AAR.

Les biographes de Mgr **Louis Levesque** s'accordent pour dire que celui-ci est devenu archevêque de Rimouski le 25 février 1967. Cette date correspond à l'annonce publique qu'avait faite dans une lettre à son clergé Mgr **Charles-Eugène Parent**. La nouvelle que sa démission avait été acceptée commençait à circuler.

Aujourd'hui même, peut-on lire, *vous avez appris, vous tous qui avez été mes collaborateurs depuis seize ans, que Sa Sainteté le Pape Paul VI a daigné exaucer mes humbles prières, en enlevant de mes épaules trop faibles le fardeau que Pie XII, de vénérée mémoire, y avait placé le 2 mars 1951. Une grave maladie survenue en 1962 et dont je ne me suis pas remis, tout en m'efforçant d'en arrêter le cours par un repos quasi absolu, a fait se manifester prématurément les défaillances de l'âge et m'a mis dans l'obligation de faire cette démarche que ma conscience me disait nécessaire* (*Circulaire au clergé* no 76, le 25 février 1967, dans MLPC Vol. III, p. 671).

Mgr Parent exprimait alors sa gratitude à ses plus proches collaborateurs, les remerciant pour l'aide qu'ils lui ont apportée *avec une charité qui ne s'est jamais démentie*, reconnaissait-il. *Nous avons ensemble travaillé, dans la mesure de nos forces et de nos talents, à l'œuvre commune du bien spirituel et de la prospérité de nos ouailles* (op. cit., p. 672).

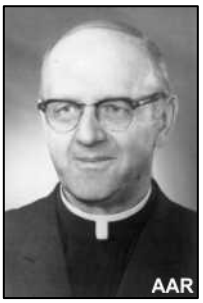
Enfin, dans ce qui suit, Mgr **Charles-Eugène Parent** confirme que son coadjuteur sera son successeur :

Vous vous livrerez désormais à cette tâche apostolique sous la direction de votre nouvel archevêque, S.E. Mgr Louis Levesque. Comment pourrais-je mieux lui exprimer toute ma reconnaissance pour les insignes services qu'il m'a rendus, ainsi qu'à tout le diocèse, à titre de Coadjuteur, depuis le 8 mai 1964, qu'en le priant d'agréer […] mes vœux ardents d'un fructueux pastorat, d'abondantes consolations au service de la grande famille spirituelle dont le Saint-Père vient de lui confier la garde (op. cit., p. 672).

275. Le choix d'un vicaire général

Dans son autobiographie rédigée au moment de sa retraite, Mgr **Philippe Saintonge** revient sur la manière dont il s'est acquitté du service rendu à Mgr **Charles-Eugène Parent** comme vicaire général de 1959 à 1967. Il écrit :

Mon immense bonne volonté de faire exactement ce qu'il désirait demeurait difficile! Nous voulions tous les deux la plus grande gloire de Dieu : lui, en se retournant vers le passé qu'il voulait conserver ; et moi, tourné vers un monde nouveau en perpétuel changement, nouvelle société que je voyais monter à l'horizon! (Quand le soir descend, p. 248.)



Mgr Philippe Saintonge

En 1967, Mgr **Philippe Saintonge** accepte l'invitation que lui fait Mgr **Louis Levesque** de servir encore quelques années comme vicaire général. Mgr Saintonge le demeurera jusqu'à la retraite de Mgr Levesque en 1973. Il acceptera de poursuivre encore quelques mois sous Mgr **Gilles Ouellet**.

276. Un quatrième Cégep au Québec

Au Québec, le 14 juillet 1967, un quatrième *Collège d'enseignement général et professionnel* est né. (Revoir le Billet #256). Et c'est celui de Rimouski, après ceux de Chicoutimi, de Jonquière et de Hull. Le 23 juillet, le Conseil d'administration du nouveau cégep se réunissait une première fois avec les membres du Comité qui, depuis trois ans, est chargé d'implanter au Québec les nouveaux cégeps. On est en plein milieu de l'été et le temps presse…

Rapidement, il nous faut trouver un directeur général. Une offre d'emploi paraît dans les journaux; elle se révèle succincte quant aux critères de sélection : « études de niveau universitaire, personne cultivée, dynamique, possédant une grande ouverture d'esprit, expérience dans l'administration, de préférence dans le domaine scolaire ». Les candidats répondent en grand nombre, mais c'est finalement l'abbé **Jean-Guy Nadeau** qui obtient le poste.

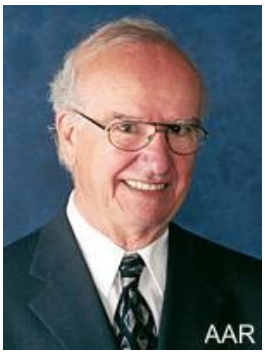
* * *

Un prêtre à la tête d'un cégep! Dans un contexte de laïcisation, en ce temps-là (comme en ces temps-ci), la situation peut sembler bizarre, mais pas pour **Jean-Guy Nadeau**. À la question que lui posait **Pascal Gagnon** le 30 janvier 2008, voici sa réponse :

Pour ma génération, la laïcisation, on la provoquait. Je n'étais pas un de ceux que ça pouvait affecter. Au contraire, c'est nous qui l'exigions. C'est bien différent de ce qui circule. Plusieurs grands noms de la Révolution tranquille sont des religieux : le frère Untel, M^gr [Alphonse-Marie] Parent, le P. [Georges-Henri] Lévesque, qui a créé la faculté des sciences sociales de l'Université Laval, d'où sont sortis les plus grands révolutionnaires… Le souvenir que je garde de cette époque-là n'en est pas un de résistance. C'était plutôt comme une sorte de Renaissance. Je ne me souviens pas avoir fait un sacrifice pour participer à ça. Le départ de [Maurice] Duplessis a été comme une libération. Quand Paul Sauvé, son successeur, est arrivé, tout le monde disait « Désormais ». C'est pour ça qu'on parle d'une révolution tranquille. L'opposition à ça était vraiment très marginale. On était fiers d'être Québécois. Cela stimulait tout l'investissement en éducation, en santé, dans le monde industriel, la nationalisation de l'électricité… Tout ça c'était dans le même courant. Tout arrivait en même temps. Ceux de ma génération, qui étaient au début de la trentaine, on se sentait partie prenante de cet éveil-là (En coll., *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 141).

* * *

Anticipons…



L'abbé Jean-Guy Nadeau

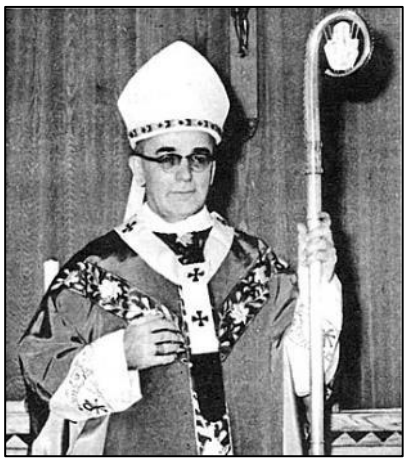
L'abbé **Jean-Guy Nadeau** (1931-2016), avant d'être le premier directeur général du Cégep de Rimouski de 1967 à 1970, avait été le premier directeur général de la Commission scolaire régional du Bas-Saint-Laurent de 1965 à 1967. Il est alors membre du conseil général et du conseil exécutif de la Fédération des cégeps du Québec (1968-1970).

Professeur au Centre d'études universitaires (1970-1973), puis de l'Université du Québec à Rimouski (1973-1983), il y est directeur du module des lettres (1970-1972), membre du conseil des études de l'Université du Québec (1971-1974), membre du Conseil supérieur de l'éducation du Québec (1971-1979), membre de la commission des études du Centre d'études universitaires du Nord-Ouest québécois (1972-1976), président du Comité d'études sur l'enseignement collégial au Québec (1972-1976) qui produit le Rapport Nadeau*; directeur du département des lettres et sciences humaines (1974-1975); président de la Commission de l'éducation des adultes du Conseil supérieur de l'éducation du Québec (1977-1978), directeur du programme de maîtrise en études littéraires (1982-1983)* (En collaboration, *Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 139).

Pendant toutes ces années, l'abbé **Jean-Guy Nadeau** est vicaire dominical à la cathédrale de Rimouski (1973-1983).

277. Le *pallium* remis à M^gr Louis Levesque

Deux semaines avant la clôture des Fêtes du centenaire, soit le 4 décembre 1967, le Délégué apostolique M^gr **Emmanuele Clarizio** était venu à Rimouski imposer le *pallium* à M^gr **Louis Levesque**, notre archevêque.



M^gr Louis Levesque.
Photographe inconnu. Source : *Le Centre Saint-Germain*, janvier 1968, p. 5.

Sur ce que signifie le *pallium*, remis de nos jours encore à tous les archevêques, voir le Billet #188.
Sur sa remise à M^gr **Courchesne**, revoir le Billet #187 et sur sa remise à M^gr **Parent,** revoir le Billet #219.

278. La cathédrale rénovée est inaugurée

On a célébré la réouverture de la cathédrale les 16 et 17 décembre 1967. Pour la revue diocésaine *Le Centre Saint-Germain*, la journaliste **Andrée Gauthier** a recueilli ici et là quelques commentaires, ceux d'abord du cardinal-archevêque de Québec et des évêques de Hauterive, de Gaspé et du Golfe Saint-Laurent. Mais d'autres aussi…

- *C'est beau, c'est sobre, c'est priant, c'est merveilleux. La cathédrale ainsi rénovée favorise le recueillement, la prière. On se sent attiré vers le Haut.* (M. le cardinal **Maurice Roy**, archevêque de Québec).

- *Les diocésains de Rimouski ont fait un acte de charité qui a créé une beauté incomparable dans la simplicité et le bon goût* (M^gr **Napoléon-Alexandre Labrie**, ex-évêque de Baie-Comeau.

• *On ne pouvait faire mieux pour marquer le centenaire du diocèse que cette restauration de la cathédrale. On ne pouvait faire mieux pour réussir une telle entreprise* (Mgr **Gérard Couturier**, évêque de Hauterive).

• *Rimouski a restauré sa cathédrale et c'est un succès. Le secret de cette réussite tient, ce me semble, en ceci : le génie architectonique moderne a su garder le cachet de l'ancien tout en servant le goût de nos contemporains pour la vérité et la simplicité* (Mgr **Jean-Marie Fortier**, évêque de Gaspé).



Le chœur de la cathédrale tel qu'il apparaissait à sa réouverture les 16 et 17 décembre 1967. Photographe inconnu. Source : *Le Centre Saint-Germain*, vol. 30, no 1, janvier 1968, page couverture.

Par ailleurs, ici et là, que de bons commentaires :

On a le souffle coupé! – On n'est plus les mêmes rendus là. – On se sent différent en mieux. – On a envie de se taire, d'adorer.

Sacré diable, ont dit deux adolescents : on va se reprendre à aller à la messe. – Qu'on ne parle plus de retourner à la sacristie d'hier. Le dépaysement est trop fort. – L'atmosphère invite à la prière, à la méditation ou tout simplement à être là. – Les lignes élégantes, maintenant dégagées, se détachent dans toute leur pureté gothique. – La voûte lumineuse nous tire vers le haut. – Comment a-t-on pu supporter si longtemps le vieillissement de la centenaire sans agir.

Me voilà pris à retourner à la messe et à aimer ça! – J'étais contre et me voilà pour à 100%. – La cathédrale est belle comme la plus belle des mariées! (*Le Centre Saint-Germain*, vol. 30, no 1, janvier 1968, p. 2).

On peut néanmoins douter que l'Office de liturgie et que le Comité d'art sacré de l'époque aient été consultés ou encore, s'ils l'ont été, que leurs conseils aient été suivis…

* * *

Anticipons…

Dans les années qui vont suivre, mais avant l'an 2000, de nettes améliorations vont être apportées à l'ensemble du chœur de la cathédrale. Comparons simplement cette photo avec la précédente.



Le chœur de la cathédrale tel qu'il apparaissait au tournant de l'an 2000, après les rénovations de l'orgue en 1979, l'ajout des vitraux du chœur en 1991, de la cathèdre, de la croix et du siège de la présidence en 2000. Photographe : Yves-Marie Mélançon, 2001.

L'autel et deux ambons de pierre noire ont vite remplacé le matériel d'appoint (1968). Plus tard, l'ambon de droite sera déplacé vers le baptistère qu'on entrevoit sur la photo en bas à gauche. Le lieu de présidence est alors passé de la gauche, derrière l'ambon, à droite où il est de toute évidence plus visible de l'assemblée. Au fond et au centre, le muret a été retiré et un espace a été aménagé pour y recevoir la chorale.

Comme on le voit en agrandissement sur la photo de la page suivante, une cathèdre (siège de l'évêque) digne de ce nom a pris place sur la gauche, adossée à la deuxième colonne du chœur. Elle est surmontée d'une sculpture représentant saint Germain, le patron du diocèse (voir le Billet #13). Enfin, pour compléter l'ensemble, la console de l'orgue, à droite, a été repoussée vers l'arrière et glissée quelque peu entre les colonnes et on a placé, également sur la deuxième colonne, la sculpture d'un Christ en croix au-dessus du siège de la présidence.



La cathèdre | Le siège du président. Photos : J.-Y. Pouliot et Y.-M. Mélançon.

279. Clôture des Fêtes du centenaire

Le 17 décembre 1967, une concélébration solennelle, présidée par le cardinal **Maurice Roy**, archevêque de Québec, clôturait les fêtes du centenaire du diocèse. Et tout cela s'est fait dans la cathédrale rénovée.

Selon une heureuse comparaison du Cardinal lui-même, nous sommes, nous, citoyens de cette vaste région du Bas du Fleuve, un peu comme les Juifs au moment de la venue du Christ, au carrefour de deux périodes importantes. Pour les Israélites, l'avènement du Seigneur marquait le passage de l'Ancien au Nouveau Testament. Pour nous, les Fêtes du centenaire nous situent à la croisée de deux siècles d'histoire. Dans les deux cas, l'événement en cause est une invitation à un regard d'espérance sur l'avenir. Et les motifs d'espoir, aujourd'hui, ne sont pas moindres… L'avenir, humainement, tout en s'appuyant sur l'acquis des dernières décennies, profitera de tout un bagage de connaissances nouvelles et d'un dynamisme tout à fait neuf. À nous d'entrer pleinement dans le jeu pour que ce siècle nouveau ne ralentisse pas la construction du Royaume en nous et autour de nous… et s'inspire de plus en plus du message d'amour et de paix que le Seigneur est venu apporter au monde. Notre engagement concret dans ce sens peut vraiment donner le ton pour les cent prochaines années (Gilles Roy, *Le Centre Saint-Germain*, janvier 1968, au verso de la page couverture).

Au seuil de son deuxième siècle, le diocèse comptait déjà 120 paroisses, totalisant 176,000 catholiques. Il en comptera un peu moins 50 ans plus tard.

280. Une *Année de la Foi* célébrée

C'est pour célébrer le XIX[e] centenaire du martyre des SS. Apôtres Pierre et Paul que le pape **Paul VI**, le 22 février 1967, décrète une « Année de la Foi », une année qui débutera le 29 juin 1967 et qui se clôturera le 29 juin 1968 par une profession de foi solennelle – le *Credo du peuple de Dieu* – qu'il prononcera le lendemain sur la place Saint-Pierre.

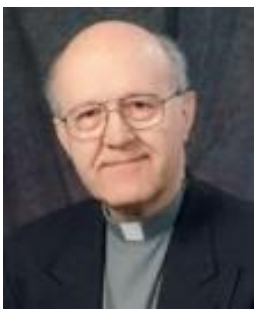
Le texte de ce Credo s'inspirait de celui du Concile de Nicée que nous récitons à plusieurs de nos Eucharisties, mais avec des compléments et des développements importants. On apprendra plus tard que le texte est largement inspiré du philosophe français **Jacques Maritain** (1882-1973), ami du théologien et du cardinal suisse **Charles Journet** (1891-1975).

Pour la célébration de ce XIX[e] centenaire du martyre des SS. Apôtres Pierre et Paul, chaque diocèse se devait de choisir l'événement qui allait le mieux cadrer avec l'objectif visé. Dans notre diocèse, on a décidé de proposer et d'organiser une vaste enquête sur la foi vécue et sur les attitudes chrétiennes des diocésains et diocésaines. L'opération sera menée par M[gr] **Philippe Saintonge**, v.g. et réalisée avec la collaboration du P. **Gérard Jolicoeur**, s.j., sociologue.

Un questionnaire avait été préparé. On y posait 40 questions. Les 10 premières visaient à déterminer quelle était la pratique religieuse du sujet répondant, les 30 autres à établir quelle était l'essentiel de leur foi et sa qualité. Sur les 30 000 copies distribuées partout en paroisse, 19 000 sont revenues complétées. De ce nombre, 13 000 ont pu être retenus pour une compilation faite par ordinateur à l'Université Laval. D'immenses tableaux-synthèse nous sont revenus, un pour chaque paroisse. Ces tableaux, reconnaissait M[gr] Saintonge, nous montraient clairement quelle était la pratique religieuse et l'état de la foi dans chaque paroisse du diocèse. Celui-ci n'avait qu'un regret, celui de ne pas avoir poursuivi plus loin l'analyse de tout ce matériel (M[gr] Philippe Saintonge, *Quand le soir descend*, p. 283).

281. Le Séminaire, une œuvre à perpétuer

Le 12 juin 1967, au moment où se mettait en branle le projet d'établissement d'un cégep à Rimouski, le chanoine **Robert Lebel**, qui était supérieur du Séminaire depuis 1965 et président du Comité provisoire pour l'implantation d'un *Collège d'enseignement général et professionnel* à Rimouski depuis 1966, publiait sur l'avenir du Séminaire le communiqué suivant :



L'abbé Robert Lebel. Photographe inconnu. Archives du diocèse de Valleyfield.

Pour mettre en valeur l'enseignement des humanités classiques dans lequel il est spécialisé, le Séminaire croit devoir engager ses ressources, l'acquis de sa tradition, dans la réforme scolaire actuelle. Il doit le faire

dans les formes qui sont les plus profitables à la population, animé qu'il est par ce principe du meilleur service à donner à la région (En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 145-146).

Quant à la corporation du Séminaire, voici ce que son conseil d'administration recommandait à l'archevêque :

1/ Que les biens de la corporation du Séminaire servent aux fins diocésaines d'éducation : […]
2/ Que la dite corporation soit reconnue comme une organisation subventionnant de ses revenus annuels les divers organismes diocésains d'éducation: […]
3/ Que les administrateurs plafonnent leurs dépenses aux revenus et qu'on ne touche pas aux biens du capital.
4/ Que soient reconnus les droits acquis des prêtres professeurs agrégés : […]
5/ Que les biens de la corporation soient administrés par un conseil composé [d'au moins sept membres].

(Note 310 : CEDAD, boîte 46A3, dossier Vente du Séminaire (1967-1968), Propositions présentées à Son Excellence Monseigneur l'Archevêque sur les responsabilités futures de La Corporation du Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, [vers 1968].

282. La Compagnie de Sainte-Ursule

C'est en 1967, et avec l'accord de M^gr^ **Louis Levesque**, que la *Compagnie de Sainte-Ursule* s'est établie dans le diocèse, bien qu'aucune de ses membres n'y ait œuvré vraiment.

C'est du moins ce que rappelait l'une d'entre elles lors du *Rassemblement des communautés religieuses, des instituts séculiers et des associations de fidèles* qui s'est tenu à Rimouski le 27 mai 2017 dans le cadre des Fêtes soulignant le 150^e^ anniversaire du diocèse. Elle identifiait alors la fondatrice : une ursuline rimouskoise, Sr **Jacqueline Morin** dite Sr Jacqueline de l'Enfant-Jésus.

La Compagnie de Sainte-Ursule est un institut séculier fondé par sainte Angèle Mérici en 1535. Même si les femmes qu'elle regroupe ne vivent pas en communauté, elles œuvrent auprès des gens dans différents milieux (missions, hôpitaux, écoles, etc.). Sans apostolat spécifique, cette Compagnie privilégie surtout l'éducation de la foi et de la virginité, le soutien à la famille, la réconciliation et la paix dans le milieu de vie par le témoignage chrétien en paroles et en actes (*L'Église canadienne*, 19 novembre 1992, p. 443).

283. L'Office des communications sociales

En avril 1968, la ferveur des premiers artisans de l'émission de télévision *Chemin faisant* aura rendu possible la création de l'*Office des communications sociales*. (Revoir le Billet #269).

Voici en quels termes l'abbé **Jean-Guy Nadeau**, dans un éditorial d'*En 4 pages*, rappelait le rôle de cet Office :

Assurer une communication aller-retour depuis l'autorité diocésaine jusqu'à la « base », faire circuler l'information entre les organismes diocésains, régionaux et paroissiaux, maintenir une ligne ouverte entre l'Église de Rimouski et les autres Églises […] *Et pour bien s'acquitter de ce rôle,* poursuivait-il, *il faut pouvoir gagner la confiance des interlocuteurs à qui on sert d'intermédiaire, il faut savoir écouter et redire fidèlement, il faut être capable d'utiliser à fond les ressources multiples qu'offrent les techniques modernes de diffusion et les différents média d'information* (*En 4 pages*, février 1974, p. 2).

L'abbé **André Daris**, qui fut ordonné prêtre en 1966, en sera le directeur-fondateur. Il aura effectué, cette année-là, un stage en réalisation télévisuelle à Radio-Canada et, en 1969, un autre à l'Université de Montréal. Directeur de l'Office des communications sociales de 1968 à 1972, lui succéderont à la direction de cet office : M^me^ **Anne-Marie Dumais** (1973-1976), MM. **Richard Jacques** (1978-1980), **Jean-Yves Leblond** (1980-1984), **Jacques-Yvon Côté** (1985-1990), et M^me^ **Francine Cabana** (1991-2003). Se sont retrouvées tour à tour adjointes à la direction : M^mes^ **Jacqueline Tremblay-Lévesqu**e, **Micheline Pelletier**, Sr **Sara Bouchard** r.s.r. et M^me^ **Anne Lavoie**.

* * *

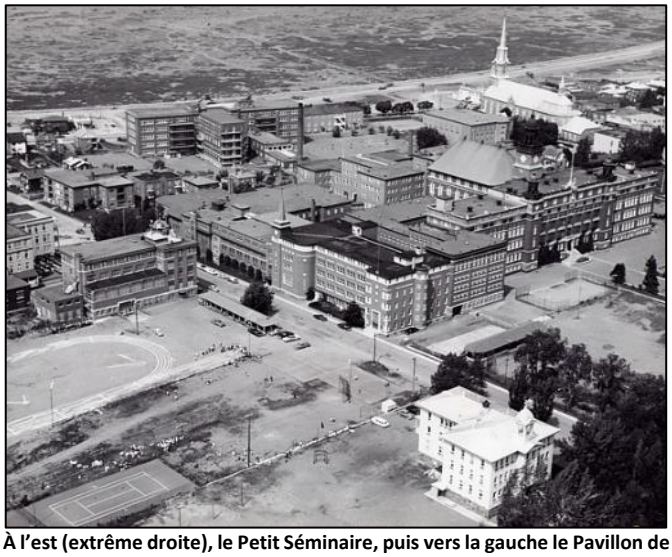
Anticipons…

En 1990, on procédera à une évaluation de ce service et à partir de là celui-ci sera connu sous le nom de *Service des communications sociales du diocèse de Rimouski*. Un document fait état des moyens qui seront dès lors privilégiés pour que les responsables puissent remplir leur mission : *communiqués de presse, messages radiophoniques ou télévisuels, bulletins de nouvelles, billets dans les journaux, conférences de presse, banque d'informations sur le diocèse, les paroisses et les institutions diocésaines, etc.*

284. Vente du Séminaire et de ses Écoles

Après avoir été un collège industriel, un collège classique et un séminaire, l'institution devient en 1968

un collège d'enseignement général et professionnel (cégep). Il s'agit là en quelque sorte d'une quatrième vie pour une école déjà plus que centenaire!



À l'est (extrême droite), le Petit Séminaire, puis vers la gauche le Pavillon de philosophie, érigé en 1958-1959, qui prend la forme d'un S, en s'appuyant du côté ouest sur l'École de commerce et du côté est sur la chapelle du Séminaire. Au centre de la photo : l'École de commerce et se profilant vers le nord : l'Institut de technologie. Photographe inconnu. AAR.

« Le 4 septembre 1968, dans les bureaux du ministère de l'Éducation à Québec, le Cégep de Rimouski se porte acquéreur du Séminaire, de l'École de commerce, de l'Institut de technologie, de leur ameublement et de tout l'équipement qui s'y trouve. La transaction, énorme pour l'époque, se chiffre à un grand total de 5 394 000 $ payables en deux modes. Tout d'abord, 800 000 $ sont payés comptant. Par la suite, « 4 594 000 $ [seront] payables au Séminaire au moyen d'une émission d'obligations Série B, souscrite par le Séminaire, [le] 1er septembre 1968, [et] portant intérêt à 5,5% » (En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 143).

Au cours d'une conférence de presse, tenue le 30 août, le chanoine **[Robert] Lebel** avait expliqué ce qui motivait la vente des immeubles du Séminaire. Et il l'avait fait en ces termes :

N'étant pas en présence d'un système public hostile à la foi, vivant dans une région où la population n'est pas assez dense pour maintenir deux institutions concurrentes de bonne qualité, alors que les effectifs de l'Église sont requis pour des tâches urgentes où ils sont irremplaçables, l'Église de Rimouski veut adapter sa mission d'éducation à la situation nouvelle (A.G. [Andrée Gauthier], « Le Séminaire devient aujourd'hui propriété de l'État québécois », *Le Progrès du Golfe*, 5 septembre 1968, p. 3).

À cette même conférence de presse du 30 août 1968, le chanoine Lebel n'a pas manqué de souligner l'apport des prêtres et des laïcs à la vie du Séminaire :

Par leur travail quasi bénévole et la diversité de leurs contributions, ils ont collaboré pendant plus de 100 ans à la vitalité et la renommée de l'institution. Il indiquait aussi que la corporation du Séminaire se devait d'assurer la sécurité des prêtres enseignants qui quittaient alors leur maison. À l'appui de cette absolue nécessité, il citait le cas du chanoine Alphonse Fortin qui, en 58 ans d'enseignement, n'avait touché que 13 000 $... (En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 143).

285. Un concile diocésain : *possible?*

Au mois de mai 1968, l'abbé **Gilles Roy**, qui était à ce moment-là professeur à l'École moyenne d'agriculture (1959-1968), aumônier diocésain de la Jeunesse rurale catholique (1962-1968) et directeur de la revue diocésaine *Le Centre Saint-Germain* (1964-1968), qui commentait dans l'édition de mai de la revue les conclusions de *l'Enquête sur la foi*, pose bien la question : *Un concile diocésain est-il possible?*

Est-il possible d'associer de quelque manière tous les membres responsables du peuple de Dieu à l'élaboration d'une pastorale renouvelée adaptée à la situation et aux exigences des chrétiens et du monde d'aujourd'hui? Est-il possible de passer d'une attitude trop exclusivement soucieuse d'attendre des consignes et des règlements à une expérience authentique de réflexion en commun, de dialogue vrai, de liberté et de responsabilité pleinement assumée, de recherche ensemble de la vérité? Accepterat-on l'épreuve de la remise en question de sa manière de penser, de sa manière d'agir à la lumière des orientations suggérées par le Concile et des besoins précisés par le Sondage d'opinion? (Éditorial, *Le Centre Saint-Germain,* mai 1968, verso de la page couverture.)

La réponse ne s'est pas faite attendre. À l'été de 1968, deux groupes de prêtres, le premier consacré surtout au ministère paroissial et le second consacré surtout à l'éducation, acceptent de vivre une session de quatre jours pour dégager, avec l'aide de deux sociologues, le P. **Gérard Jolicoeur**, s.j. et l'abbé **Norbert Lacoste** du diocèse de Montréal, les constantes et les orientations pastorales qui se dégagent des quelques 25 000 réponses fournies dans l'*Enquête sur la Foi*. (Revoir le Billet #280).

286. L'opération *Synode diocésain* (1969-1972)

Au premier de l'An 1969, dans la foulée de l'*Enquête sur la Foi* réalisée en 1967 (revoir le Billet #280), Mgr **Louis Levesque** dans son homélie lance pour tout le diocèse l'opération *Synode*. Il le fait en ces termes :

Nous entreprenons aujourd'hui même la vaste opération d'un synode diocésain, et nous commençons par lancer une pressante invitation à chaque personne, à chaque famille, aux paroisses, à nos cinq zones pastorales d'où partira le mouvement, à toutes les communautés religieuses, institutions et organisations : nous vous supplions d'abord de prier le Seigneur de nous inspirer, de nous guider.

Et puis nous allons nous préparer à faire généreusement notre part à cette fin que notre Église diocésaine, de plus en plus, soit le signe extérieur de Jésus-Christ, demeurant et agissant au milieu des hommes d'aujourd'hui.

C'est en nous éclairant les uns les autres que nous pouvons parvenir à une vision plus claire et plus dynamique de la mission de l'Église; et c'est seulement ensemble que nous pouvons découvrir comment, dans notre diocèse, on peut et on doit être fidèle à cette mission (En coll., *L'Église diocésaine de Rimouski en synode. Pistes de recherche*, Rimouski, Imprimerie Blais, 1971, p. 8-9).

Mgr l'archevêque énonçait là les deux principaux objectifs de cette opération Synode qui s'étendra sur trois ans. Nous les avons présentés en caractères gras.

287. Mais qu'est-ce donc qu'un Synode?

Le mot français « synode » vient de deux mots grecs : la préposition « sun » qui signifie : *avec, ensemble*, et le mot « odos » qui veut dire : *chemin, route*. Participer à un synode signifie donc « cheminer avec quelqu'un, faire route ensemble ».

Cette définition du mot « synode » a toutefois varié au cours des âges, mais en conservant toujours son sens premier. Dans l'antiquité, on appelait « synode » : *toute réunion de personnes à des fins culturelles, commerciales, religieuses.* Le Synode israélite était *un conseil composé de rabbins et de laïques pour délibérer sur des points déterminés, soit de doctrine, soit de pratique, relatifs au judaïsme*. Chez les protestants, le Synode désigne *l'assemblée des ministres et de conseillers laïques pour étudier les affaires de l'Église.* Ces synodes peuvent être nationaux ou provinciaux. Dans l'Église catholique, - et jusqu'au concile Vatican II -, le Synode désignait « l'assemblée dans laquelle un évêque entouré de son clergé, réglait les affaires de son diocèse ».

Le concile Vatican II a élargi la définition du pape **Jean XXIII** en associant à l'évêque et à ses prêtres tout le peuple chrétien. Par ailleurs, le Synode peut être désormais le fait d'un diocèse, de plusieurs diocèses réunis ou de tout un pays. C'est l'objectif assigné par ce pape et ce concile qu'a cherché à atteindre notre Synode diocésain.

288. Les six premiers Synodes diocésains

Un rappel : Au cours de son épiscopat (1867-1891), Mgr **Jean Langevin** a réuni trois fois en Synode l'Église diocésaine : en **1870**, en **1879** et en **1889**. Convoqué le 12 juillet 1870, le premier de ces Synodes s'est tenu dès le mois d'août, du 24 au 26. Les décisions prises ont été promulguées le 2 février suivant. Neuf ans plus tard, le 1er juillet 1879, un 2e Synode est convoqué pour le 26 août suivant. Les orientations de ce Synode sont promulguées le 30 novembre 1879. Enfin, un 3e Synode est convoqué pour le mois d'août 1889. Mais n'ayant pas eu la ratification épiscopale, les actes de ce Synode ne seront jamais promulgués.

Sous Mgr **Joseph Romuald Léonard**, le 3e évêque, un seul Synode s'est tenu, et c'est en **1926** ; sous Mgr **Georges Courchesne**, deux Synodes se sont tenus, un en **1938** et un, dix ans plus tard, en **1948**.

Enfin, c'est un 7e Synode qui, sous Mgr **Louis Levesque**, s'ouvre en **1969**. Nous serons dès lors en synode pendant trois ans, soit jusqu'en **1972**. Les orientations seront publiées l'année suivante.

289. Le *Synode* en sa première phase

Quelques semaines après l'annonce du Synode, tout le peuple chrétien est invité à s'exprimer sur l'application concrète du récent concile dans la vie de l'Église diocésaine.

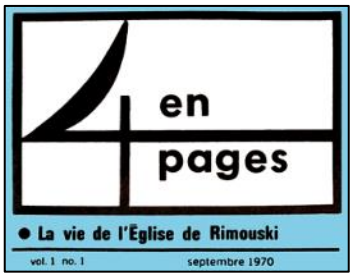
La participation du plus grand nombre est dès lors sollicitée, celle de tous ceux et de toutes celles qui reconnaissent l'importance du témoignage personnel, familial, professionnel… C'est ainsi que pendant plus de trois mois, les individus, les familles, les paroisses, les œuvres et les mouvements ont bien voulu s'exprimer, dire ce qu'ils pensaient de l'Église et de son rôle dans le monde actuel, surtout de ce qu'elle devait faire pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain. C'était ce qu'on a appelé la première phase, celle de la *consultation.*

De cette première phase, le coordonnateur du Synode, Mgr **Philippe Saintonge** v.g. retiendra ceci :

Une 1ère phase du Synode vient de s'achever. Dans l'ensemble on a raison d'en être sortis fort. Son but était de découvrir les problèmes auxquels est confrontée l'Église d'aujourd'hui, de les cerner, de les définir. Nous aurons pu souhaiter voir encore plus de chrétiens de chez nous témoigner. Déjà cependant, tout fidèle qui a participé aux rencontres de consultation a contribué à éclairer les problèmes et il s'est engagé lui-même à l'égard de son Église (En collaboration, *L'Église diocésaine de Rimouski en synode. Pistes de recherche*, Rimouski, Imprimerie Blais, 1971, p. 45).

290. Un *trait d'union : En 4 pages*

Il y a à l'*Office des communications sociales* du diocèse depuis sa création en avril 1968 toute une équipe qui multiplie ses interventions à la radio et à la télévision afin de porter à un plus grand nombre de personnes possible une information qui soit aussi la plus complète possible sur la vie de notre Église diocésaine.



En septembre 1970, on assistait au lancement d'un petit journal qu'on avait baptisé *En 4 pages* et qui allait être distribué chaque mois, et gratuitement, dans toutes les paroisses du diocèse.

Voici en quels termes Mgr l'Archevêque le présentait :

Depuis les débuts de notre synode, on a fait ressortir cette faim et cette soif d'information. L'Église de Jésus-Christ, on l'aime et on veut l'aimer de plus en plus […]. Mais cette Église […], on veut aussi la mieux connaître […], savoir ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas : il se dit, il s'écrit, il se passe tant de choses inouïes ! Ce n'est pas une curiosité malsaine que de vouloir être au courant de ses espérances et de ses projets, de ses réussites et de ses échecs, de ses tentations aussi ; quand on les voir venir, on les reconnaît plus facilement et on a plus de chances de les surmonter. Un homme averti en vaut deux […].

Réjouissons-nous ensemble de sa naissance. Souhaitons-lui pleine réussite et longue vie !

+ Louis Levesque
Archevêque de Rimouski

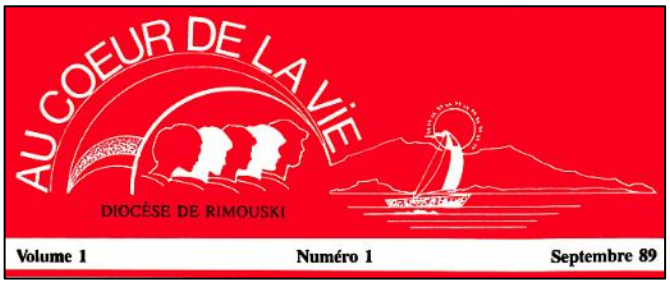
* * *

Anticipons…

En septembre 1980, le journal change de format ; il passe de 4 à 8 pages, puis à 16 pages et il revient à 8 pages en 1981.

En janvier-février 1982, sans qu'on sache trop pourquoi, *En 4 pages* change de nom et devient *Dialogue diocésain. Mais* [la publication] *a du plomb dans l'aile,* reconnaissent **Noël Bélanger** et **Nive Voisine** (*Le diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 276-280). *Déjà, depuis plus d'un an, sa parution est irrégulière. Il paraîtra pour la dernière fois en novembre 1983.*

En septembre 1989, un nouveau journal diocésain voit le jour : *Au cœur de la vie*.



On revient alors au format d'*En 4 pages*, mais sur papier glacé. L'équipe de rédaction se situe dans la ligne des prédécesseurs, rédacteurs et rédactrices d'*En 4 pages* et de *Dialogue diocésain*… Le nouveau journal va paraître quatre fois par année. Et il ne sera plus gratuit ; il faudra s'y abonner. Son tirage tourne autour de 1 500 copies.

291. Un engagement au premier éditorial

En septembre 1970, le directeur d'*En 4 pages*, l'abbé **Jean-Guy Nadeau**, signe le premier éditorial.

Celui-ci rappelle tout d'abord *qu'un diocèse n'est pas une simple unité administrative au sein d'une vaste entreprise qui aurait son siège social à Rome. C'est d'abord un regroupement de chrétiens qui, sur leur petite portion de planète, vivent ensemble, selon les conditions du milieu, leurs misères et leurs grandeurs d'hommes, dans l'espérance apportée par Jésus-Christ. Notre Église locale a ses misères et ses grandeurs propres. Elle doit aussi avoir une réponse originale à l'appel du salut, une façon bien à elle de vivre concrètement l'Évangile*.

Puis, il énonce les principes qui orienteront la politique de cette nouvelle publication :

En 4 pages ne sera pas l'organe officiel de l'autorité diocésaine : d'autres média, plus appropriés, doivent continuer d'exister pour véhiculer les directives pastorales et administratives. En 4 pages ne sera pas, non plus, un recueil de thèses de théologie dogmatique et morale : nous

laisserons à des personnes plus autorisées et à des publications moins régionales le soin de propager les grandes vérités universelles.

Nous nous cantonnerons dans la réalité diocésaine, dans une réalité bien concrète. Notre préoccupation sera celle de l'honnête citoyen moyen qui se demande, comment il peut être chrétien, aujourd'hui, dans le diocèse de Rimouski. « Aimer Dieu et son prochain comme soi-même », ça veut dire quoi, par chez-nous, en 1970?

[…] *Comme un bon hôte, l'équipe de rédaction se charge de faire les présentations, mais elle n'entend pas faire à elle seule les frais de la conversation. Les invités ont la parole. Et les invités, ce sont tous les diocésains de Rimouski* (*En 4 pages*, septembre 1970, p. 2).

292. Le *Synode* : deuxième phase

Pendant tout l'été de 1969, quelques braves bénévoles ont préparé la 2e phase, celle dite de l'*approfondissement*. Tous les documents recueillis – il y en aurait eu 25 000 – ont été classés sous treize thèmes pour que, l'automne et l'année 1970 venus, ils puissent être remis pour analyse à autant de commissions à être constituées :

-*Commission du clergé*
-*Commission des religieux*
-*Commission du laïcat*
-*Commission de la pastorale diocésaine*
-*Commission de l'organisation financière*
-*Commission de la pastorale des sacrements et liturgie*
-*Commission de l'éducation de la foi des adultes*
-*Commission de la pastorale des enfants et des adolescents*
-*Commission jeunesse*
-*Commission mariage et famille*
-*Commission responsabilité du chrétien dans le monde*
-*Commission des communications sociales*
-*Commission mission de Charité de l'Église*

Dans les *Mémoires* qu'il rédigera en 1982, Mgr **Philippe Saintonge**, vicaire général et coordonnateur de ce Synode, glissera cette note : *On a pu constater que les chrétiens d'ici sont beaucoup plus préoccupés par la Liturgie et les Sacrements que par le rôle social et caritatif de l'Église et celui de sa présence missionnaire aux réalités humaines*. (*Quand le soir descend*, p. 284-285).

* * *

À l'été de 1969, Mgr **Philippe Saintonge** se rend en Europe où il retrouve les abbés **Gilles Roy** et **Jacques Tremblay** qui étaient en séjour d'études en France, le premier à Lille, le second à Paris. Ensemble, ils auront rencontré les responsables synodaux des diocèses de Rouen et de Saint-Brieuc, en Bretagne; puis Mgr Saintonge rendit visite au Secrétariat central du Synode de Hollande, s'informant sur leurs méthodes d'investigation. L'expérience de ces assemblées d'Église aura inspiré l'organisation de ces différentes commissions qui devront dans une troisième et dernière phase stimuler la réflexion sur différents aspects de la vie de l'Église.

293. Le Centre diocésain de pastorale

En 1970, une vaste consultation est menée sur l'avenir du Grand Séminaire. Un volumineux dossier existe et est conservé aux archives du Grand Séminaire.



Le Grand Séminaire, devenu un Centre de pastorale en 1970. Photographe : Yves-Marie Mélançon, 2002.

Nous y retenons le communiqué de presse émis le 1er mai 1970 par Mgr **Louis Levesque** :

Pendant l'année scolaire 1969-70, 21 étudiants en théologie habitaient un Grand séminaire construit en 1945 pour recevoir 80 pensionnaires. Pour l'an prochain, on prévoit une inscription de 11 étudiants seulement.

Responsables d'une maison trop vaste pour une administration saine et une ambiance favorable à la vie communautaire, les directeurs de l'institution entreprirent, au cours de l'hiver dernier, une campagne d'information et de consultation pour engager les fidèles à réfléchir sur l'avenir de leur Grand Séminaire et sur la formation des futurs prêtres.

Après étude des résultats de cette consultation générale et, en accord avec son conseil épiscopal, Mgr l'Archevêque a décidé que les locaux du Grand Séminaire actuel deviendront un Centre diocésain de pastorale. Les candidats au sacerdoce habiteront, à partir de septembre, la maison actuelle du Secrétariat diocésain d'Action Catholique.

294. Des séminaristes à la *Maison blanche*

Le programme de Baccalauréat en théologie du *Grand Séminaire* et tous les cours qui lui sont rattachés sont transférés au *Centre d'études universitaires de Rimouski* (CEUR) qui vient d'être créé.

Neuf (9) de ses professeurs vont donc s'y retrouver pour y constituer le *Département des sciences religieuses*. Les candidats au sacerdoce y poursuivront donc leurs études théologiques. Quant à leur formation spirituelle et pastorale, elle demeurera sous la responsabilité du *Grand Séminaire* qui proposera alors, de 1970 à 1978, une formule nouvelle dans un édifice appelé la « Maison blanche » (l'ancien secrétariat de l'Action catholique, situé au 37, rue de l'Évêché Ouest à Rimouski). La maison existe toujours; on y trouve aujourd'hui l'Auberge de l'Évêché.



La « Maison blanche », ancien secrétariat de l'Action catholique et où se trouvait aussi la librairie Le Centre de Pastorale jusqu'en 1970. Photographe inconnu. AAR, Fonds du Service des Communications sociales du diocèse.

295. L*'Assemblée synodale* (1971-1972)

La troisième et dernière phase – la plus longue puisqu'on y consacrera un peu plus de deux ans – est celle de l'*Assemblée synodale* proprement dite. Toutes les recommandations des 13 commissions allaient devoir être analysés, puis votés par les 130 membres de l'*Assemblée*.

Cette dernière phase fut « très bien organisée », note encore dans ses *Mémoires* M^gr^ Philippe Saintonge. *Elle était dirigée par une équipe nouvelle, en grande partie, qui comptait le R.P. Réal Lebel, s.j. comme secrétaire, et de jeunes prêtres talentueux. On avait tout ce qu'il fallait pour conduire le Synode à bonne fin* (*Quand le soir descend*, p. 286).

Mais dès la première séance, il s'avéra que les prêtres allaient être les grands ténors de cette assemblée… Certes, « rien de mal à cela », note encore M^gr^ Saintonge. Mais on s'est vite aperçu que quelques-uns, sinon plusieurs, connaissaient bien mal le contenu des milliers de témoignages reçus durant la première phase. On en tenait bien peu compte.



L'*Assemblée synodale* en pleine session de cette troisième phase chez les Sœurs de Notre-Dame du St-Rosaire. À la droite de Mgr Louis Levesque, on voit Mgr Gilles Ouellet, alors évêque de Gaspé, et de l'autre côté Mgr Gérard Couturier, évêque de Hauterive (Baie-Comeau), membres de la province ecclésiastique de Rimouski, présents pour cette dernière journée clôturant le synode diocésain. Photographe : Gérard Canuel.

De nouvelles questions apparurent, et voilà que le Synode diocésain allait prendre l'allure d'un concile. Un phénomène en effet se produisit : les prêtres du ministère paroissial ne reconnurent plus le Synode du début, les problèmes que se posaient alors la communauté chrétienne. Très tôt, ils quittèrent la salle du Synode sans qu'on les revoie jusqu'à la fin (op. cit., p. 287).

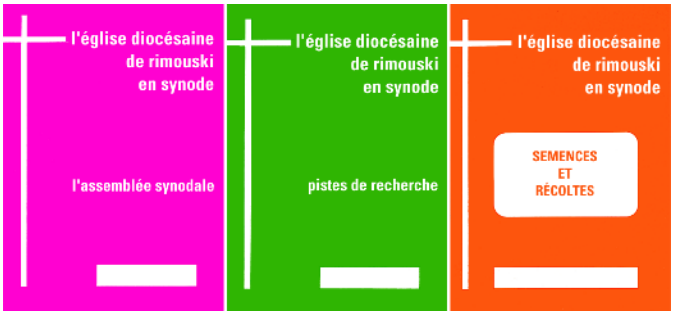
Pendant les deux premières années, du bon travail de consultation et de discussion. Tout allait bien. À la lumière de Vatican II, on travaillait à rajeunir et à mettre à point de nouvelles structures conformes à l'esprit de Vatican II. Durant la dernière étape, quelqu'un a soudainement découvert qu'il fallait aller plus loin que Vatican II ne l'avait fait. On aborda des discussions qui n'étaient pas de notre ressort. Je crois qu'on fit alors une erreur! (op. cit., p. 190).

Au bon jugement de M^gr^ Saintonge, *une autre des faiblesses du Synode fut sa durée. La troisième période, particulièrement celle des séances plénières, fut beaucoup trop longue. L'intérêt de la Communauté chrétienne n'y était plus! Sans jamais oublier que la crise d'agressivité contre l'Église était à son sommet à ce moment-là* (op. cit., p. 288).

* * *

Pendant ce synode, trois documents ont été publiés : *Le manuel des procédures de l'assemblée synodale* en mars 1971 (violet - 44 pages); un résumé des deux premières phases : *Pistes de recherche* en mars 1971 (vert - 448

pages) et pour faciliter la création des Conseils de pastorale : *Semences et Récoltes* en novembre 1972 (orange - 112 pages).



296. Le couronnement du Synode

L'objectif de la troisième et dernière phase du synode était d'envergure. Néanmoins, son point d'arrivée devrait néanmoins correspondre à cet espoir exprimé un jour par M^gr^ **Philippe Saintonge** :

(*L'Église diocésaine de Rimouski en synode*, III^e^ phase : L'Assemblée synodale, 1971, p. 6 : *À cause de Vatican II, l'Église universelle ne pourra plus être la même dans les siècles à venir; à cause de notre Synode diocésain, l'Église à Rimouski ne pourra pas non plus être la même dans les 25 années à venir : elle doit en sortir plus rayonnante et plus dynamique, c'est-à-dire plus missionnaire, plus engagée et plus sûre d'elle-même*).

* * *

Le samedi 30 septembre 1972, des délégués de toutes les paroisses du diocèse se sont retrouvés à la cathédrale pour une action de grâces qui allait marquer la fin et le couronnement de ce Synode.



Entrée à la cathédrale pour une Action de grâces de fin de Synode le 30 septembre 1972. Photographe : Gérard Canuel.

Pour M^gr^ **Louis Levesque**, ce Synode demeure sans contredit la pierre d'angle de son épiscopat. Il aura mobilisé presque toutes ses énergies entre 1969 et 1973.

Voici quelques images tirées de l'homélie prononcée ce jour-là:

Dans tous les champs de la vie diocésaine, chaque espèce d'arbre fruitier a été examinée; le lien des branches avec le tronc a été vérifié; la terre est mieux préparée; nous avons modernisé nos instruments de travail et un plus grand nombre de diocésains sait comment s'en servir, parce qu'ils ont mis tout le temps qu'il fallait, tout leur coeur et toute leur tête, au long apprentissage du travail en équipe.

L'heureuse naissance de nos conseils de pastorale, dans les paroisses et les institutions, ensuite dans les secteurs et pour l'ensemble du diocèse, en sera d'autant facilitée. De ces plus petits groupes de personnes engagées, au cœur des problèmes locaux, vont naître des initiatives concrètes, des réalisations qui feront vite tache d'huile, jusqu'aux centrales diocésaines.

Rien à craindre aussi longtemps que du tronc de l'arbre qui est le Seigneur aux branches les plus diverses que nous sommes, circulera librement la sève du même Esprit saint facteur d'unité (L'Église diocésaine de Rimouski en synode. Semences et Récoltes, Rimouski, Imprimerie Blais, 1972, p. 9).

297. Un beau Plan, mais dévastateur

En 1961, le Canada adopte une loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles (**ARDA** : **A**ménagement **R**ural et **D**éveloppement **A**gricole). Le projet vise essentiellement le Québec et ses régions.

Voulant bénéficier de cette loi fédérale, quelques jeunes leaders de la région de Rimouski, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine vont jeter les bases du **BAEQ** (**B**ureau d'**A**ménagement de l'**E**st du **Q**uébec). Celui-ci aura pour tâche d'examiner et de trouver des solutions aux problèmes d'aménagement du territoire dans le Bas-Saint-Laurent.

De 1963 à 1966, de jeunes chercheurs de toutes disciplines vont donc dresser un Plan de développement qui, en dix volumes, couvrira plusieurs secteurs de la vie économique : la forêt, l'agriculture, les pêcheries, le tourisme, l'industrie et les mines. Des objectifs spécifiques de croissance vont être assignés à chacun de ces secteurs.

C'est le 30 juin 1966 que le **BAEQ**, ayant complété son étude, dépose son Plan de développement. Il est dévastateur. On y recommande en effet de fermer au-delà de 80 villages ou paroisses, les jugeant non viables économiquement. On propose alors de relocaliser leurs habitants dans des villes souvent éloignées où ils trouveront, leur promet-on, du travail et un logement. L'offre est assortie d'une allocation couvrant le déménagement.

Le 26 mai 1968, après étude de ce Plan de développement et d'aménagement du territoire, les gouvernements, fédéral et provincial, signeront à Rimouski une Entente de coopération Canada-Québec : $ 258 millions doivent être versés de 1968 à 1976 pour revaloriser l'économie régionale. En 1971, une 2e Entente est signée où seront affectés $ 411 millions.

Enfin, en 1969, afin de voir à l'implantation et à la bonne marche des solutions préconisées par le **BAEQ**, on va créer l'**ODEQ** (**O**ffice de **D**éveloppement de l'**E**st du **Q**uébec). Et comme on tient à assurer la participation de la population tout au long du processus, on va créer le **CRD** (**C**onseil **R**égional de **D**éveloppement) qui agira comme l'organisme privilégié de consultation, de participation, d'animation et de représentation. (Source : Monique Dumais, o.s.u., *L'Église de Rimouski dans un contexte de développement régional (1963-1972)*. Thèse de doctorat. Collection Essais et recherches, Section Religion, Les Éditions Fides, 1978, p. 71-74).



298. Une menace pour plusieurs paroisses

Devant la stagnation et le déclin des secteurs de l'agriculture et de l'exploitation forestière, le gouvernement du Québec décide unilatéralement de procéder à la fermeture de près d'une centaine de petites localités et de regrouper les personnes déplacées dans les villes les plus proches. Or, ces petites localités sont toutes des paroisses ou municipalités des diocèses de Gaspé et de Rimouski.

Dans notre diocèse et pour la **région de Matane**, ce sont les paroisses de St-Jean-de-Cherbourg, Grosses Roches, St-Adelme, St-Léandre, Ste-Paule, St-René, St-Thomas-de-Cherbourg, St-Nil, St-Paulin Dalibaire et le Rang IV des Méchins. Dans **La Mitis**, ce sont les paroisses de Les-Hauteurs, de Padoue et de St-Charles-Garnier. Dans la région de **Rimouski-Neigette**, ce sont les paroisses de St-Narcisse, St-Valérien et St-Eugène-de-Ladrière. Au **Témiscouata**, ce sont les paroisses d'Auclair, d'Esprit-Saint, de Lac-des-Aigles, de la Trinité-des-Monts, de Lejeune, de Packington, de St-Elzéar, de St-Eusèbe, de St-François-Xavier-de-Viger, de St-Jean-de-la-Lande, de St-Pierre-de-Lamy, de St-Guy, de St-Médard et de St-Marcellin. Dans la région de **Trois-Pistoles**, ce sont les paroisses de Ste-Françoise, St-Paul-de-la-Croix et Ste-Rita. Dans la **Matapédia**, ce sont celles d'Albertville, de St-Alexandre-des-Lacs, de St-Cléophas, de St-Damase, de Ste-Irène, de Ste-Marguerite-Marie, de St-Noël et de St-Vianney.

Un des résultats les plus connus du Plan à l'extérieur de la région, la fermeture d'une dizaine de localités marginales est menée à bien en 1969-1971. Cette action, symbole des volontés aménagistes de l'État, allait provoquer la montée d'une résistance chez les relocalisés en puissance des paroisses marginales du plateau bas-laurentien. De fait, le Plan dans son ensemble reposait sur une tragique ambiguïté. Le réaménagement de l'espace et la rationalisation de l'agriculture impliquaient le déménagement de milliers de familles. De même, les dizaines de millions de dollars injectés dans la formation des adultes supposaient la mobilité de cette main-d'œuvre recyclée à grands frais. Ainsi le Plan, conçu à l'origine pour mettre un frein à l'exode des populations, proposait, en fait, comme mesure initiale d'assainissement structurel, d'accélérer cet exode. À compter de 1970, les aménagés se rebiffent (En collaboration, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1979, p. 703-704).

299. Le manifeste des curés en colère

Le 27 septembre 1970, un groupe de dix-neuf prêtres du diocèse signent un manifeste rédigé par l'abbé **Ernest Simard** (1920-1999) qui était à ce moment-là curé de Saint-Octave-de-Métis (1970-1971). En réaction contre la fermeture des paroisses décrétée par le **BAEQ**, celui-ci établit alors clairement leur position devant la situation économique de leurs fidèles, paroissiens et paroissiennes.



L'abbé Ernest Simard, le rédacteur du manifeste de 1970. AAR, Fonds du Service des Communications sociales du diocèse de Rimouski.

Comme chrétiens, et à titre de pasteurs d'une population qui se sent brimée, de citoyens démunis, las d'être les enfants pauvres de l'économie québécoise, nous n'avons plus le loisir de ne pas appuyer leurs justes revendications : vivre l'Évangile aujourd'hui, et l'annoncer comme une force qui libère (n'est-ce pas là que se situe notre action?) nous amène aussi à chercher de nouveaux modes pour le livrer; et bien mal avisé celui qui pourrait présumer de ces nouveaux modes et condamner à la légère, sinon accuser de

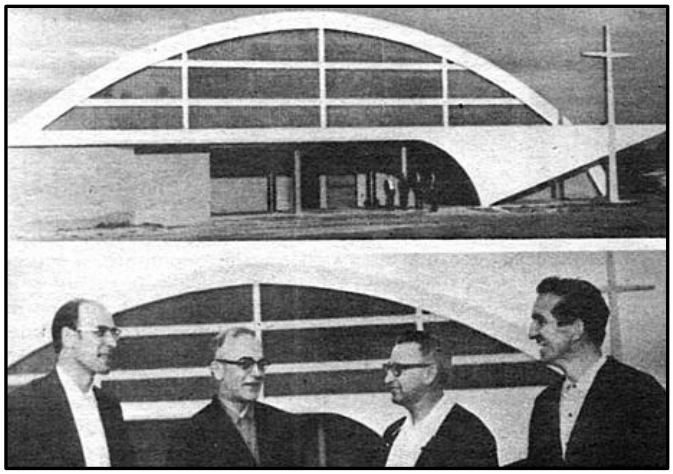
démagogie, ceux qui épaulent une population, soucieuse de vivre dans la dignité et de combattre les injustices de la justice (Extrait du Manifeste de l'Opération Dignité).

Ce manifeste est certes le coup de barre donné à l'*Opération Dignité I*. Et dans les circonstances, l'appui de Mgr **Louis Levesque** à ses prêtres ne fait pas de doute. Il reconnaît là certes une fonction de suppléance, les paroissiennes et paroissiens laïques n'étant pas prêts à ce moment-là à assumer la présidence d'un mouvement. « C'est seulement lorsque les laïques ne sont pas entendus et qu'ils demandent à des prêtres de les appuyer que ceux-ci peuvent intervenir » (N. Bélanger, N. Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 206-207).

NDLR : Assurément, le manifeste du 27 septembre 1970 demeure un grand texte qu'il faudrait peut-être relire périodiquement.

300. Un second séjour à Brasilia

En 1966-1967, à l'occasion des Fêtes de fin d'année, Mgr l'archevêque avait rendu visite à nos missionnaires de Brasilia. (Revoir les Billets #265 et #269). En octobre 1971, il effectue une seconde visite avec départ de Rome le 9 et retour à Rome le 16. Il y rencontre nos trois curés-missionnaires : les abbés Léopold, André et Hervé.



Devant l'église de Brasilia, apparaissent de gauche à droite : l'abbé Léopold D'Astous, Mgr Louis Levesque et les abbés André Caron et Hervé Bossé. Photo : *En 4 pages,* novembre 1971, p. 1.

Mgr l'Archevêque s'est exprimé longuement sur ce voyage dans l'édition de novembre 1971 d'*En 4 pages* :

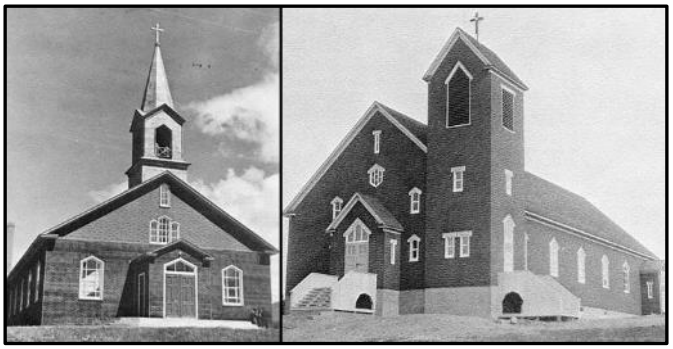
J'ai retrouvé, écrit-il, *un petit centre paroissial passablement amélioré : église, presbytère, salle de réunion… L'église et le presbytère n'étant plus à claire-voie, leurs ouvertures ne laissent plus passer autant d'oiseaux ni de maringouins. L'apparence hangar d'avion de la structure d'ensemble (de l'église) a été corrigée par l'ajout d'un mur de façade aux lignes plus « ecclésiales ». Une salle de réunion un peu plus grande et deux petites ont été aménagées près du nouveau portique. Ces locaux polyvalents rendent d'innombrables services à une vie paroissiale très active.*

Tous les adultes et les adolescents sont nés ailleurs. La vie les a transplantés. […] On m'assure que la population de la ville est actuellement de 16 ans.

Le grand nombre des 10 000 paroissiens de nos prêtres est constitué d'employés subalternes au salaire plutôt faible. Jeunes ménages, modestes gens, bien disposés pour la plupart, qui s'efforcent de se créer un milieu social dans lequel il fera bon vivre avec sa famille et ses nouveaux amis. Pour que cet ensemble disparate au point de départ puisse se fondre en un tout quelque pu homogène et chrétien, l'animation de prêtres qui sachent comprendre la situation et s'y adapter joue un rôle considérable. On recommence tous ensemble les yeux tournés vers l'avenir. En pareille conjoncture, le ferment de l'Évangile, bien placé et soigneusement cultivé, prépare, Dieu aidant, le départ vers un monde nouveau, plus fraternel, dont on a conscience d'être les pionniers.

301. Les ex-paroissiens de Saint-Paulin

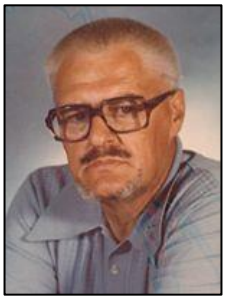
C'est à compter de 1970 que l'on commence à ressentir dans les diocèses de Gaspé et de Rimouski une vague de fermeture de paroisses. Personne n'aura oublié celle de Saint-Octave-de-l'Avenir dans le diocèse de Gaspé et celles de St-Paulin-Dalibaire et de St-Thomas-de-Cherbourg dans celui de Rimouski.



Les églises de St-Paulin-Dalibaire (photo : collection de Mme Louis Lévesque) **et de St-Thomas-de-Cherbourg** (photo : Société d'histoire et de généalogie de Matane).

* * *

L'abbé **Charles Parent** (1925-1977) est un des premiers prêtres du diocèse à qui on avait demandé d'animer deux paroisses jumelées. En 1970, il est depuis cinq ans curé de Capucins où il réside et de St-Paulin-Dalibaire qu'il dessert.



Il fallait bien, dira-t-il, *les jumeler ces paroisses, même si elles se prêtaient difficilement à une expérience du genre. C'était impossible. Les distances étaient trop grandes – une douzaine de kms –, et la topographie malaisée.*

L'abbé Charles Parent. AAR.

En 1970, interrogé à savoir combien il restait de familles à St-Paulin, l'abbé Parent répond : *il doit maintenant rester entre 30 ou 40 familles. On en vient à ne plus savoir. Il en part à toutes les semaines et sans prévenir. Ceux qui partent ont déjà un emploi et sont sûr d'un logement avant de quitter. Pour les autres, vaut mieux attendre, à cause de cette incertitude que leur offre l'avenir.*

Les paroisses de St-Paulin-Dalibaire et de St-Thomas-de-Cherbourg seront fermées et leurs fabriques dissoutes le 22 juillet 1971 (Proclamation civile : 5 février 1972. Cf. Gazette officielle de Québec, 1972, p. 1315 et 1316). En 1973, les deux églises seront démolies, les maisons auront été déménagées, démolies ou incendiées. On n'y retrouve plus aujourd'hui que les cimetières.

302. *Les Smattes*, le long métrage

Le village de St-Paulin Dalibaire sera bientôt rayé de la carte, mais pas avant qu'un cinéaste ne s'y soit arrêté pour réaliser son premier film de fiction.



Une scène du film *Les Smattes* (1972). Source : www.imdb.com

Le titre *Les Smattes* que le cinéaste **Jean-Claude Labrecque** (1938-2019) a donné à son long métrage est une référence à ces « smattes » planificateurs économiques du gouvernement du Québec. Celui-ci aura fait appel à deux grandes vedettes masculines de l'époque, les frères **Danie**l et **Donald Pilon**. Et il aura embauché la comédienne **Louise Laparé**, pour qui ce sera un premier rôle à l'écran.

Enfin, pour mémoire, voici le synopsis du film :

Deux jeunes hommes habitent à St-Paulin Dalibaire, un petit village de Gaspésie que le gouvernement a décidé de fermer. Il y a Réjean Cardinal [Daniel Pilon], *forte tête qui refuse de partir avec les autres et qui, en s'entraînant au tir sur de vieilles canettes, blesse accidentellement monsieur Beaupré, un fonctionnaire du plan d'aménagement. Il s'enfuit, entraînant avec lui Ti-Pierre Drouin* [Donald Pilon] *son ami, dont il aime la sœur Ginette* [Louise Laparé]. *Ils trouvent refuge dans une maison isolée et vivent de petits larcins et de provisions fournies en cachette par Ginette. Un jour qu'ils ont rendez-vous avec elle la police les repère et les prend en chasse. Les garçons s'enfuient, et c'est Ginette qui tombe sous les balles des poursuivants. Hospitalisée d'urgence à Matane, Ginette décède. Tout le village va à l'enterrement; le curé* [Marcel Sabourin] *fait une oraison funèbre qui est aussi celle du village, et lance un appel à tous : « Faut pas lâcher ».*

NDLR : La première du film « Les Smattes » eut lieu à Rimouski, au cinéma Auditorium, à l'angle des rues Saint-Germain et Belzile.

* * *

Anticipons…

Une trentaine d'années plus tard, le cinéaste **Jean-Claude Labrecque** retourne sur les lieux du premier tournage et réalise pour la télévision un moyen métrage : *Le grand dérangement de Saint-Paulin Dalibaire*. Il retrace pour cela d'anciens habitants et les invite à témoigner… *Nettement moins poétique*, retiendra la critique.

303. Les trois *Opérations Dignité*

En 1970, après qu'on eut déclaré « marginales » une dizaine de paroisses, qu'on les eut complètement rasées, et qu'on eut relocalisée la population dans des centres semi-urbains, les gens commencent à se mobiliser. Car ce sont bien quatre-vingt-cinq autres paroisses qui sont toujours menacées de relocalisation. Un peu partout on s'indigne… On veut bien contrer ce projet d'aménagement et on cherche des alternatives.

En septembre, une première ***Opération Dignité*** prend naissance sur les hautes terres de Matane et dans la Matapédia. Un prêtre-curé, l'abbé **Charles Banville** (1925-1984), prend alors la tête du mouvement.



En juillet 1966, au retour d'un congé d'études, celui-ci est nommé aumônier d'école secondaire avec résidence à Sayabec. À cette tâche, s'est ajoutée la même année celle de vicaire économe à la paroisse de Ste-Paule. Il en devient curé en mars 1967.

L'abbé Charles-Borromée Banville. AAR.

Une première manifestation a donc lieu le 22 septembre 1970 dans l'église de Ste-Paule où se trouvent rassemblées quelque 3 000 personnes. Ils sont là bien évidemment pour dénoncer les plans du gouvernement de fermer certaines paroisses dites « marginales » dont la leur.



L'église au cœur du village de Sainte-Paule. Photographie : Archives de la municipalité de Sainte-Paule.

La rencontre est présidée par le curé **Charles Banville**, assisté de M. **Pierre de Bané**, député fédéral de Matapédia-Matane, et de M. **Léonard Otis**, ardent défenseur de la foresterie et de la sylviculture.

* * *

Le 15 août 1971, une seconde ***Opération Dignité*** prend naissance dans l'arrière-pays rimouskois et le Témiscouata. C'est un autre prêtre-curé qui prend la tête du mouvement, l'abbé **Jean-Marc Gendron** (1930-1995).



Curé d'Esprit-Saint (1969-1976), celui-ci lance donc en 1971 l'***Opération Dignité II***. À titre de président, il se fait le défenseur de la survie du milieu rural menacé par les orientations du BAEQ. Il y laissera malheureusement sa santé et il devra quitter sa paroisse en 1976.

L'abbé Jean-Marc Gendron. AAR.

La paroisse d'Esprit-Saint a été érigée canoniquement en 1964, mais elle existait comme mission ou desserte depuis 1937. L'agriculture et l'exploitation forestière occupaient une place de premier choix dans le développement économique de la municipalité. On note une augmentation de la population jusqu'en 1950. On y dénombrait alors 205 familles, 1300 habitants et 160 cultivateurs. Mais à partir de 1960, le déclin de la population se fait malheureusement ressentir. En 1970, on y dénombre 171 familles pour quelque 700 habitants. Le nombre de cultivateurs a par ailleurs aussi diminué; on n'en comptait plus qu'une cinquantaine.





Manifestation du 15 août 1971 dans la paroisse d'Esprit-Saint le 15 août 1971. Y convergent quelque 2 000 personnes. Photo : Archives du Centre des *Opérations Dignité*.

* * *



En 1972, la troisième ***Opération Dignité*** prend naissance dans l'extrême est du Bas-Saint-Laurent, aux Méchins, et s'étend jusqu'à Cap-Chat dans le diocèse de Gaspé. C'est aussi un prêtre-curé, l'abbé **Gilles Roy** (1928-2012), qui prend la tête du mouvement.

L'abbé Gilles Roy. Photo : *Le Centre Saint-Germain*, 1968, p. 145.

Celui-ci, au retour d'un congé d'études à Lille en France, est nommé aumônier des écoles secondaires de la Commission scolaire régionale des Monts pour Matane (1969-1971), puis curé de Les Méchins (1971-1972) où il lance **l'*Opération Dignité III***.



L'église au cœur du village de Les Méchins. Photographie : Archives de la municipalité de Ste-Paule.

On s'est étonné en certains milieux que l'archevêque appuie ses prêtres dans cette croisade. Il n'y a rien d'étonnant, de préciser M^gr^ Levesque. L'Église est une grande famille qui se veut solidaire. Les prêtres n'ont pas à attendre que leur évêque agisse pour eux et lorsque leur action sociale est de nature à concourir au bien général, l'évêque n'hésite pas à les approuver. […]

M^gr^ Levesque a tenu à rappeler que le message de 1970 des évêques du Québec était encore plus explosif que celui des prêtres de Matapédia-Matane et que celui de 1969 décrivait justement ces nouveaux pouvoirs appelés à se manifester sur le plan économique et social. « Comment blâmerais-je des prêtres qui agissent dans une ligne de pensée tracée par les évêques du Québec » (*En 4 pages*, décembre 1970, p. 4).



Les trois présidents des *Opérations-Dignité* (les abbés Charles Banville, Jean-Marc Gendron et Gilles Roy) dans l'ombre des trois ministres fédéraux (Pierre-Elliott Trudeau, Jean Marchand et Gérard Pelletier). Caricature de Christian Girard parue dans le *Progrès-Écho* de Rimouski le 3 mai 1972.

Ce vaste mouvement des ***Opérations Dignité*** aura permis de susciter une prise de conscience générale envers le développement des régions, la protection de la ruralité et le respect de l'autonomie locale. En 1974, suite à cette pression populaire, le gouvernement du Québec doit donc renoncer à son plan de développement et de relocalisation.

Le discours par ailleurs évolue. Dans les instances gouvernementales, on parle maintenant « d'aménagement du potentiel agroforestier de l'Est du Québec ».

* * *

Anticipons…

C'est en **2005** qu'émerge l'idée d'associer la réalisation d'un centre d'interprétation à la restauration du presbytère d'Esprit-Saint. Et c'est le 6 juillet **2009** que ce centre de mise en valeur des ***Opérations Dignité*** voit le jour. Les visiteurs peuvent y voir un spectacle multimédia et des témoignages de personnes impliquées dans ce mouvement social. Ce Centre d'interprétation sera par la suite rebaptisé *Maison de la Culture Jean-Marc Gendron*.



À Esprit-Saint, le Centre de mise en valeur des *Opérations Dignité*. Photographie : Archives du Centre des *Opérations Dignité*.

En **2016**, et à l'occasion du 50^e^ anniversaire du plan de développement régional, le professeur **Bruno Jean** de l'UQAR publiait un livre qui retrace l'histoire encore méconnue du *Bureau de l'aménagement de l'est du Québec.* Intitulé *Le BAEQ revisité*, l'ouvrage jette un nouveau regard sur la première expérience de développement régional au Québec. L'auteur nous ramène en 1966 et il explique pourquoi, selon lui, ce plan de développement demeure unique par son ampleur et ses résultats.

304. De nouvelles structures diocésaines

Suite au Synode (1969-1973), *l'Église diocésaine se donne de nouvelles structures*, écrit **Gilles Gagné**, journaliste de Matane et conseiller à la rédaction d'*En 4 pages*. « Les premiers résultats positifs du synode auront été de provoquer la formation de conseils de pastorale tant au niveau paroissial que régional et diocésain […] ».

« Le *Conseil de pastorale paroissial* (CPP) regroupera des laïcs et des religieux, des représentants d'organismes évoluant dans le milieu et des membres de l'administration municipale. Au *Conseil régional*, on retrouvera des

représentants de chacun des dix-huit vicariats forains. L'organisme aura à suppléer à l'absence de structures dans les paroisses moins bien organisées et à stimuler la vie au niveau des CPP. Le *Conseil régional* exercera sans doute une influence décisive dans la mise sur pied du *Conseil diocésain de pastorale* (CDP). Celui-ci verra à la bonne marche des activités aux autres niveaux; il en assurera la coordination. On devrait y retrouver comme membres, l'évêque et son vicaire général, un membre du conseil d'administration du diocèse, et des représentants des offices diocésains et de chacun des *Conseils régionaux* ».

Gilles Gagné conclut son article sur cette note qui en fera sourire plus d'un ou d'une. Il écrit qu'à la dernière session du synode quelqu'un a voulu savoir si le curé aurait une voix prépondérante lorsque dans une discussion au sein du CPP survient un désaccord. « Seul l'usage pourra fournir réponse à cette question, écrit-il. Il ne fait pas de doute pour plusieurs que cette situation se présentera. Elle ne paraît cependant pas effrayer qui que ce soit » (*En 4 pages*, octobre 1972).

305. Formation des prêtres de demain

En 1978, la formation des prêtres n'est désormais plus assurée par le *Grand Séminaire de Rimouski*; elle l'est par le *Grand Séminaire de Québec* et la *Faculté de théologie* de l'Université Laval. (Revoir ici les Billets #293 et #294).

Le Grand Séminaire de Québec aménageait cette année-là dans le couvent des Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux situé au 2142 chemin Saint-Louis, dans le quartier Sillery. C'est la première fois dans sa longue histoire que le *Grand Séminaire de Québec* allait se trouver en location quelque part ; c'est aussi la première fois que les séminaristes n'ont pas leurs cours là où ils logent.



Le 6e Grand Séminaire de Québec dans le couvent des Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux, de 1978 à 1997, devenu aujourd'hui le Domaine du Château de Bordeaux, une résidence pour personnes âgées. Source : https://www.ville.quebec.qc.ca/ctoyens/patrmoine/bati/fiche.aspx?fiche=2410

L'enseignement de la théologie et des sciences religieuses va continuer néanmoins d'être dispensé au *Centre d'études universitaires de Rimouski* qui deviendra quelques années plus tard une constituante de l'Université du Québec. Il en sera ainsi jusqu'à la fermeture du *Module des sciences religieuses* et du *Département des sciences religieuses et d'éthique* en 2003.

* * *

Anticipons…

En 1997, l'immeuble des Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux sur le chemin Saint-Louis à Québec est vendu et le Grand Séminaire retourne dans le *Pavillon Jean-Olivier-Briand* du Séminaire de Québec situé sur la rue des Remparts, dans le Vieux-Québec, emplacement qu'il avait déjà occupé de 1880 à 1959.



Sous les galeries, l'entrée du Séminaire de Québec où se retrouvera le 7e Grand Séminaire interdiocésain de Québec (1997-2018). Photographie : Archives du Grand Séminaire de Québec.

En août 2018, le *Grand Séminaire de Québec* quitte le Vieux-Québec pour emménager dans la Résidence Notre-Dame-de-Recouvrance du 233, avenue Giguère, dans le secteur Vanier de Québec. Les Sœurs du Bon-Pasteur de Québec, qui en était les propriétaires, leur avait offert cette maison qu'elles avaient quittée deux mois plus tôt.

* * *

NDLR : La dernière ordination d'un prêtre dans notre diocèse remonte au 14 novembre 1999; celui-ci était âgé de 50 ans. En 2018, un séminariste d'origine haïtienne est en première année au *Grand Séminaire de Québec*. Il est toujours là en 2019.

306. Une carrière dans les communications

En 1972, l'abbé **André Daris** devait à regret quitter le diocèse pour une nouvelle expérience dans le monde de la communication.



Mais ce qui le rassurait, écrivait-il à l'époque*, c'était de constater qu'une trentaine de personnes s'activaient toujours à faire de l'Office des communications sociales de Rimouski, un des plus vivants au Québec* (*Une histoire racontée… Un avenir à construire,* dans *Écho Dimanche*, 17 janvier 1993, p. 9).

L'abbé André Daris. AAR.

En annonçant le départ d'André dans l'*En 4 pages* d'avril 1972, sous la rubrique *En 4 lignes*, on pouvait lire qu'il quittait « pour un an ». Mais il n'en reviendra que 33 ans plus tard…

Dans l'éditorial d'*En 4 pages* de février 1974, le directeur écrivait qu'en acceptant d'entrer au service des émissions religieuses de Radio-Canada en 1972, **André Daris** avait dû abandonner la direction de l'Office diocésain des communications sociales, un office qu'il avait lui-même mis sur pied en 1968 et dont il avait assuré le développement et le succès. (Revoir les Billets #269 et #283).

Nous savons que le choix a été difficile pour lui. Il s'éloigne non seulement d'une œuvre qui lui était chère, mais également de compagnons de travail dont il avait su se gagner l'amitié et la collaboration la plus enthousiaste. En lui disant notre admiration et notre gratitude pour ce qu'il a fait dans le diocèse, nous lui souhaitons une action aussi efficace dans l'immense territoire que dessert Radio-Canada (op. cit., p. 2).

Dans ce même éditorial, l'abbé **Jean-Guy Nadeau** saluait avec bonheur « une femme et une laïque » qui succédait à André à la direction de l'Office diocésain. « Voilà probablement une double première dans l'Église canadienne », écrivait-il.

Les partisans de la promotion de la femme et du laïcat vont se réjouir et féliciter l'Archevêque de sa décision. Nous sommes de ceux-là. Mais nous nous réjouissons avant tout du fait que les aptitudes et l'expérience de M^me^ Annemarie [sic] *Dumais faisaient d'elle la meilleure personne, le meilleur « homme » à choisir pour garantir le développement d'un service ecclésial de première importance* (loc. cit.).

307. Le chapelet à la radio rimouskoise

L'émission *Le chapelet en famille* a été mise en ondes dans le diocèse de Montréal le 1er octobre 1950. L'initiative en reviendrait à notre archevêque, Mgr **Georges Courchesne**. C'est lui qui aurait suggéré au nouvel archevêque de Montréal, Mgr **Paul-Émile Léger**, d'obtenir un quart d'heure de temps d'antenne dans une radio locale afin de se faire connaître des fidèles de son diocèse. (Revoir le Billet #216).



Et c'est le chanoine **Albert Valois**, du diocèse de Montréal, qui lui aurait suggéré de meubler ce temps d'antenne par la récitation du chapelet. Au départ, l'émission ne devait durer qu'un mois et préparer les fidèles à la célébration du centenaire du dogme de l'Immaculée Conception.

La réponse de l'auditoire est alors inespérée. Chaque soir, des familles entières vont s'agenouiller devant leur appareil de radio pour réciter avec leur évêque le chapelet. Un mois plus tard, soit le 9 décembre 1950, le quotidien *Le Devoir* révèle que 154 487 familles de Montréal, (soit 65% de la population totale du diocèse), se sont engagées à réciter ensemble et quotidiennement le chapelet à la radio. En l'espace de deux mois, le diffuseur, la station CKAC, reçoit plus de 1000 lettres de félicitations, dont une centaine par semaine adressée à l'archevêque. Au premier anniversaire, ce sera plus de 10 000 personnes qui se rendront à la *Place d'Armes* pour assister en direct à la diffusion de l'émission.

Enfin, c'est jusqu'en 1967, année de son départ pour le Cameroun, que le cardinal **Paul-Émile Léger** animera ce *Chapelet en famille.* À Montréal, l'émission prendra fin trois ans plus tard, en 1970.

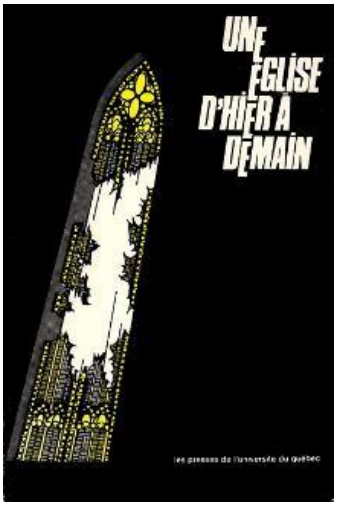
* * *

Sur ce point, notre diocèse ne sera pas en reste, puisqu'en 1950 – serait-ce avant ou après Montréal ? –, un prêtre de l'archevêché auquel s'associait un petit groupe de fidèles animait ce quart d'heure de prière diffusé tous les soirs à compter de 19 h. (Voir Sylvain Gosselin, *L'Archevêché de Rimouski. Héritage du passé, présent pour l'avenir*. 2009, p. 113). À Rimouski, l'émission prendra fin deux ans plus tard qu'à Montréal, soit en 1972.

Tenant compte du renouveau qui a caractérisé l'Église depuis Vatican II et de sa nouvelle adaptation face aux médias de communications et après maintes consultations, la direction des programmes de CJBR-Radio qui est également à renouveler sa conception de la radio, vient de prendre la décision de retirer de son horaire la période de 15 minutes consacrée à la récitation du chapelet ou à la diffusion de certaines autres émissions à caractère religieux et la diffusion de la messe dominicale (*D'une semaine à l'autre*, 24 février 1972, p. 2).

308. *Une Église d'hier à demain*

Préparé par un groupe de professeurs du Département des sciences religieuses de l'UQAR, l'ouvrage *Une Église d'hier à demain* est lancé le 15 mars 1973 au Musée régional de Rimouski. Ce lancement est présidé par M. **Alcide-C. Horth**, qui fut le premier recteur de cette constituante de l'Université du Québec. De sa présentation, nous retiendrons ces quelques mots :



La famille des sciences religieuses nous a donné en 1970 nos premiers diplômés. En 1973, elle nous donne notre premier livre. […] L'équipe qui a produit cet ouvrage a été l'une des premières équipes de chercheurs à être subventionnée par l'Université du Québec… Je crois que c'est là une politique saine, qui commence à porter ses fruits. […] La lecture de ce livre m'a procuré quelques heures de réflexion et de joie.

Pour ce qui est de son contenu, on peut conclure qu'une Église qui accepte de se regarder et de se juger avec cette lucidité peut se permettre toutes les espérances. (*En 4 pages*, avril 1973, p. 1.)

309. Paroisses érigées sous M^gr^ Levesque

Dans les années 1970 et suivantes, M^gr^ **Louis Levesque** aura appuyé le *Manifeste des curés en colère* et les *Opérations Dignité* qui visaient à contrer la fermeture de plusieurs paroisses demandé par le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (**BAEQ**). (Revoir ici les Billets #297 et #299). En dépit de cela, il a été forcé de décréter la fermeture de deux paroisses dans la région de Matane, soit celles de Saint-Paulin Dalibaire et de Saint-Thomas-de-Cherbourg fermées toutes les deux le 22 juillet 1971.

Toutefois, ces pertes auront été comblées par la création de quatre autres paroisses. Il faut d'abord compter, dans la ville de Matane, la paroisse du *Bon-Pasteur* érigée en 1967. À noter que plus tard, en 2016, cette paroisse ira rejoindre la nouvelle paroisse du *Cœur-Immaculée-de-Marie*. Autre création de paroisse, toujours dans la région de Matane, celle de *Saint-René-Goupil* érigée en 1968. Mais cette paroisse avait déjà été mission ou desserte en 1935 ; des registres avaient été ouverts l'année suivante et un prêtre était venu y résider. Enfin, bien que la paroisse de *Saint-Godard-de-Lejeune* ait eu un premier prêtre desservant en 1931, et bien qu'en 1937 elle fut érigée canoniquement en mission et que cette année-là une première chapelle y ait été construite, ce n'est que le 17 juin 1968 qu'une Fabrique avec marguilliers y a été constituée.

Il nous faut aussi relever qu'en 1971, *Saint-Fabien-sur-mer* (Notre-Dame des murailles) a été érigée en desserte.

310. Démission de M^gr^ Louis Levesque

Au début de 1973 – ce devait être en janvier ou février – M^gr^ **Philippe Saintonge** allait remettre à M^gr^ **Louis Levesque** une lettre de démission comme vicaire général. Ils en causèrent le jour même, note M^gr^ Saintonge dans ses *Mémoires*, échangeant même sur le nom d'un éventuel successeur. Mais à la fin, M^gr^ l'Archevêque lui conseille d'attendre quelque temps… (*Quand le soit descend*, p. 293-294).

Mais pourquoi donc, se demande-t-on? C'est que deux mois plus tard, M^gr^ **Louis Levesque** allait lui-même présenter sa démission à Rome, escomptant qu'elle soit acceptée avant le 27 mai 1973, le jour où il aurait ses 65 ans. M^gr^ l'Archevêque n'est pas sans avoir noté que son prédécesseur avait lui-même obtenu de retraiter à 65 ans. (Revoir le Billet #273). De fait, le 14 mai, Rome acquiescera à sa demande.

En mai 1973, prématurément et aussi par lassitude (à la surprise d'un grand nombre de ses diocésains), M^gr^ Levesque annonce donc qu'il prend sa retraite. Avec *une habilité toute byzantine, il obtient que Rome accepte finalement sa démission. À soixante-cinq ans, il considère avoir donné le meilleur de lui-même et avoir accompli son service pastoral. Peut-être veut-il engendrer (sans trop de succès dans les faits) des gestes analogues chez des confrères évêques par trop ancrés dans la pérennité de leur fonction?* (Monique Dumais et Jean Drapeau dans Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 219).

* * *

Anticipons….

Après le départ de Mgr **Louis Levesque**, Mgr **Philippe Saintonge** sera nommé vicaire capitulaire. À l'arrivée du successeur, il acceptera de nouveau d'être vicaire général, mais pour peu de temps. De fait, il ne le sera que jusqu'au 1er septembre, bien heureux alors d'aller servir comme curé à la paroisse de Saint-Éloi (1973-1974).

Une fois retraité, Mgr **Louis Levesque**, se retire à Mont-Joli et à la Maison provinciale des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire avant, plus tard, de revenir à Rimouski et d'être accueilli à la Maison mère des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire pour par la suite gagner la *Résidence Lionel-Roy* où il décédera le 12 mars 1998.

Chapitre 7
Mgr Gilles Ouellet, p.m.é.
1973-1992

311. Élection de Mgr Gilles Ouellet, p.m.é.

Le 14 mai 1973, le jour même où la démission de Mgr **Louis Levesque** est annoncée, l'évêque de Gaspé, Mgr **Gilles Ouellet**, est nommé archevêque de Rimouski. Il avait 51 ans.



Mgr Gilles Ouellet, p.m.é. Photo Blondin Lagacé. AAR.

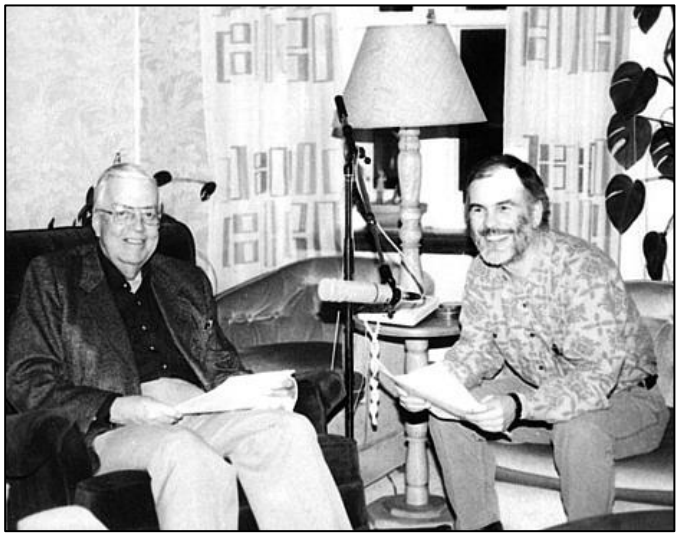
Mgr **Gilles Ouellet** n'est pas un fils du diocèse comme ses deux prédécesseurs. Il est né à Brompton-ville, en Estrie, le 14 août 1922. Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Sherbrooke (1934-1941) et ses études théologiques au Séminaire des Missions-Étrangères à Pont-Viau (1942-1947).

Admis à la Maison de probation des Missions-Étrangères à Québec le 25 août 1941, il prononçait le 9 mai 1945 à Pont-Viau son serment perpétuel d'affiliation à la Société des Missions-Étrangères. Le 30 juin 1946 à Brompton-ville, il est ordonné prêtre pour cet Institut par Mgr **Joseph-Henri Prudhomme**, ancien évêque de Prince-Albert. De l'Université Grégorienne de Rome, qu'il a fréquenté de 1942 à 1947, il obtient un doctorat en droit canonique. Enfin, en 1955, le *La Salle College* de Manille aux Philippines lui décerne un diplôme en administration ecclésiastique.

Il est donc élu le 5 octobre 1968 5e évêque de Gaspé. L'ordination épiscopale lui est conférée le 23 novembre et il prend possession de son siège épiscopal le même jour à Gaspé. Enfin, c'est le 27 avril 1973 qu'il devient archevêque de Rimouski. Il prend possession de son siège le 14 juin 1973 à l'archevêché de Rimouski et il est installé le même jour à la cathédrale par Mgr **Louis Levesque**. Un an plus tard, il sera décoré du pallium (revoir ici le Billet #188) par Mgr **Charles-Eugène Parent** en la cathédrale de Rimouski.

312. Un mandat très court à Gaspé

En 1993, année de sa première retraite, Mgr **Gilles Ouellet** choisit d'être pour ainsi dire « vicaire » à Trois-Pistoles et à Saint-Éloi. Cette année 1993 est aussi celle où il choisit non pas d'écrire ses *Mémoires*, mais de les enregistrer. Il se confie donc au micro de M. **Jean-Marc Cormier**.



Mgr Gilles Ouellet dans une série d'entrevues menées par M. Jean-Marc Cormier en 1993. Photographe inconnu.

Question : « Votre mandat au diocèse de Gaspé a été très court. Les Gaspésiens ne devaient pas être très contents de voir passer si rapidement leurs évêques! »

Réponse : *Ce fut vraiment très court; à peine quatre ans et demi. Je pense que les Gaspésiens n'étaient pas contents, effectivement. Déjà, le nonce avait été très critiqué quand, après trois ans seulement, il avait demandé à Mgr [Jean-Marie] Fortier de quitter Gaspé pour devenir archevêque de Sherbrooke. Il avait alors reçu des lettres de protestations. Je me souviens avoir écrit au nonce apostolique à ce sujet, lui rappelant que son prédécesseur m'avait demandé d'insister sur le fait que je venais à Gaspé pour y demeurer : dans le langage du terroir, je leur avais dit que « J'accrochais mon chapeau! » Par ailleurs, je n'avais aucun motif valable pour refuser la nomination que le Saint-Père me proposait. Ma lettre a dû se perdre quelque part dans un bureau et ma nomination*

fut annoncée le 14 mai 1973 (Mgr Gilles Ouellet et Jean-Marc Cormier, *La lampe et la mesure. Entretiens*, Rimouski, SRC/Éditeq, 1994, p. 151).



(**NOTE** : Extrait d'entretiens qui ont fait l'objet d'une série d'émissions radiophoniques à la Société Radio-Canada Bas-Saint-Laurent (CJBR) du 8 janvier au 30 avril 1994. Rediffusion au réseau national du 26 juin au 21 août 1994.)

La lampe et la mesure. Entretiens.

313. Célébration d'accueil de Mgr Ouellet

Le nouvel archevêque, Mgr **Gilles Ouellet**, a été accueilli à la cathédrale de Rimouski le 14 juin 1973. Voici quelques passages de son homélie :

• *Le Bon Pasteur se décrit comme celui qui donne sa vie. Donner sa vie, dans la parabole, c'est poser le geste du service par amour. Je vous ai dit que je venais à vous comme celui qui sert*. […]

• *Le Pasteur doit être au milieu de vous comme celui qui rassemble et qui invite à l'unité dans la pensée, dans la prière et dans l'action. J'essaierai d'être celui qui démolit les barrières qui nous séparent, qui amenuise les conflits, qui perce des ouvertures à la coopération et à l'entraide. J'essaierai d'être celui qui vit en état de tension pour que cesse tout ce qui nous divise et grandisse tout ce qui nous rassemble. Dans un souci de traiter tous et chacun dans l'égalité où nous sommes radicalement comme frères et enfants de Dieu, je donnerai une part privilégiée de ma sollicitude aux pauvres, aux petits… Parce que pour être vraiment égaux, ceux-ci ont besoin d'un statut privilégié*.

• *J'essaierai d'incarner, malgré ma faiblesse, ces paroles de saint Pierre à ses disciples : « Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié, non pas en faisant les seigneurs à l'égard de ceux qui vous sont échus en partage, mais en devenant les modèles du troupeau »*. (1 Pierre 4-5).

314. Un Synode diocésain en héritage

Mgr **Gilles Ouellet** arrive à Rimouski après le concile Vatican II (11 octobre 1962 - 8 décembre 1965), mais surtout après que fut tenu à Rimouski un Synode diocésain (1969-1972). Interrogé à ce sujet, Mgr Ouellet répond que lorsqu'il a été pressenti pour devenir archevêque de Rimouski, il a tout de suite téléphoné à Mgr **Louis Levesque** et tous les deux se sont donnés rendez-vous. On lui a alors remis un certain nombre de documents, ceux concernant l'histoire du diocèse mais ceux surtout concernant le Synode diocésain. Mgr Ouellet reconnaît que ces documents lui ont montré la volonté de l'Église de Rimouski de se mettre à l'heure du Concile. *Le Synode diocésain*, dira-t-il, *a été pour moi le document de base de tout mon « agir » pastoral à Rimouski depuis 19 ans* (*La lampe et la mesure*. *Entretiens*, p. 157).

À la question « Quelles étaient les grandes lignes de ce Synode? », Mgr Ouellet répond : *Je pense qu'on peut résumer le Synode de Rimouski en quelques mots-clés. Il propose une Église qui se bâtit sur la responsabilité de tous ses membres, qui se veut davantage missionnaire et qui donne aux laïcs la place qui leur revient. Pour valoriser davantage les ministères confiés à des laïcs, le synode suggérait de ne pas procéder pour le moment à la mise sur pied du diaconat pourtant recommandé par le concile Vatican II* (op. cit., p. 158). Voir plus loin le Billet #347).

Le synode voulait également qu'on rénove la liturgie et que soit instaurée une pastorale très ouverte pour les jeunes, une pastorale insistant davantage sur l'insertion dans la vie courante et le milieu plutôt que sur l'accueil des sacrements et la pratique dominicale. Le rêve de l'Église de Rimouski en synode ne s'est pas entièrement réalisé, mais son élan anime encore notre Église. Pour tout résumer, ce fut un synode au goût de l'époque, un synode d'après-concile. On peut dire que le Synode de Rimouski est cette fleur qui pour notre Église diocésaine a poussé sur le tronc du Concile (op. cit., p. 158-159).

315. Pourquoi deux vicaires généraux?

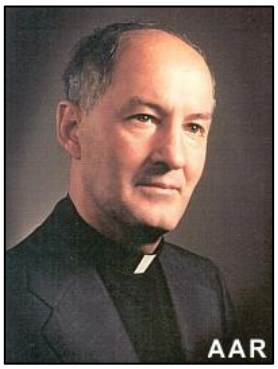
Dès son arrivée dans le diocèse, Mgr **Gilles Ouellet** procède à la nomination de deux vicaires généraux, un au clergé avec son bureau à l'évêché et un autre à la pastorale avec son bureau au Centre diocésain de pastorale (l'ancien Grand Séminaire; revoir Billet #293). Mais pourquoi? La question lui a été posée. Voici sa réponse :

Je suis arrivé à Rimouski à la fin du synode diocésain. Plusieurs prêtres s'étaient sentis laissés pour compte dans cette opération synodale. Il me paraissait bon de leur accorder une attention toute spéciale et les aider ainsi à cheminer. À cette fin, j'ai cru devoir nommer un vicaire général spécialement chargé du presbyterium, tandis qu'un autre vicaire général serait affecté à la

pastorale d'ensemble et à la direction des services diocésains. Grâce à une bonne concertation entre les deux, ça marche très bien (op. cit., p. 164).

316. Un 1er vicaire général au presbyterium

L'abbé **Marcel Morin** (1921-2003), natif de Saint-Fabien, a été ordonné prêtre à Saint-Cléophas par Mgr Charles-Eugène Parent le 8 juillet 1951.



L'abbé Marcel Morin

Après son ordination, il est d'abord nommé au Petit Séminaire où il sera professeur de philosophie de 1951 à 1955, puis de 1957 à 1962. En 1962, on le retrouve au Grand Séminaire où il sera en service jusqu'en 1969. Il est cette année-là nommé curé de la cathédrale; il le demeurera jusqu'à ce qu'en 1969 il soit choisi comme **12e vicaire général** au service du presbyterium.

* * *

Anticipons…

M. Morin assumera cette responsabilité jusqu'en 1979 alors qu'il sera nommé curé de Sainte-Odile. Après une période de repos (1983-1985), on le retrouvera supérieur (1985-1992), puis économe (1991-1992) à la *Résidence Lionel-Roy*. Il prendra sa retraite en 1992 et décédera le 5 décembre 2003. Ses funérailles seront célébrées à la cathédrale et il sera inhumé dans le cimetière de Rimouski.

317. Un 1er vicaire général à la pastorale

L'abbé **Marius Raymond** est né en 1939 à Louis-du-Ha! Ha! Il a été ordonné prêtre le 13 juin 1965 par Mgr Charles-Eugène Parent.



L'abbé Marius Raymond

Après son ordination, il est nommé vicaire à Causapscal (été 1965), puis à Sayabec (1965-1966) et à Saint-Robert-Bellarmin (1966-1969). Il devient ensuite aumônier diocésain de le Jeunesse étudiante catholique (1969-1973), puis directeur diocésain de l'Action catholique (1971-1973). Il le demeurera jusqu'en 1973 où il sera choisi comme **13e vicaire général** à la pastorale.

Il assumera cette responsabilité jusqu'en 1979, année où il amorcera à l'Université Grégorienne de Rome des études en spiritualité (1979-1981).

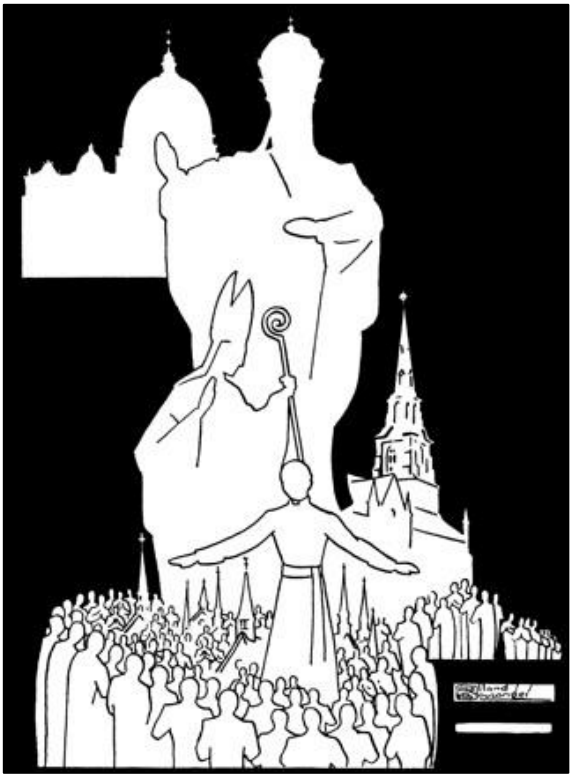
* * *

Anticipons…

De retour au pays, il est d'abord nommé curé au Très-Saint-Rédempteur de Matane (1981-1991), animateur de pastorale à l'École primaire Zénon Soucy (1990-1991), répondant diocésain du Renouveau charismatique (1986-1989), puis président de la zone pastorale de Matane (1989-1991). On le retrouve ensuite curé à Saint-Anaclet (1991-1995), puis modérateur de l'équipe pastorale de Saint-Robert-Bellarmin et de Sainte-Odile (1995-1998). Enfin, il devient curé de ces deux paroisses de 1998 à 2006, tout en étant aumônier des Chevaliers de Colomb à compter de 2001.

318. Autour de la *pyramide inversée*

L'expression « pyramide inversée » [▼] fait ici référence à une illustration qui avait cours aux années d'avant-concile et qu'on ressortait à l'occasion pour illustrer ce que représentait l'Église. Vous souvient-il?


La hiérarchie dans l'Église, telle que vue par l'artiste Rolland Boulanger. Source : *Le Centre Saint-Germain*, février 1957, p. 42.

Tout en haut de la « pyramide (▲) » on reconnaît le dôme de la basilique Saint-Pierre à Rome, puis le pape coiffé de la tiare, et l'évêque coiffé de la mitre et tenant son bâton pastoral… Puis, sur sa gauche, figurait le clocher de

la cathédrale, puis plus bas un prêtre-curé en soutane, avec derrière plusieurs petits clochers d'église… Enfin, tout en bas de la « pyramide (▲) », une foule nombreuse de fidèles paroissiens et paroissiennes…

Dans la série d'entrevues accordées en 1993 au journaliste **Jean-Marc Cormier** et publiées l'année suivante sous le titre *La lampe et la mesure*, M^gr^ **Gilles Ouellet** est revenu sur cette image de l'Église avec le pape tout en haut et les fidèles laïques tout en bas. Il répondait à cette question : « Pourriez-vous expliquer davantage cette vision que vous avez de l'Église? »

Cette vision constitue la trame de fond du Concile. Le document le plus solennel du Concile fut sans doute la constitution sur l'Église […]. Ce document […] présente l'Église comme étant le peuple de Dieu. Au service du peuple de Dieu se situent les ministères, dont le principal est celui du rassemblement qu'exercent le pape et les évêques. L'Église n'a donc plus la forme d'une pyramide formée par couches descendantes : le pape, les évêques, les prêtres et les laïcs à la base. On a, au contraire, parlé de pyramide inversée, où la primauté est donnée au peuple de Dieu et à l'intérieur de laquelle se retrouvent aussi le pape, les évêques et les prêtres. Dans la pensée conciliaire, c'est toute l'Église qui est envoyée en mission dans le monde et qui doit annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus à toutes les nations.

Cette vision d'Église change toute la perspective dans la vie d'un diocèse : l'évêque est au service du peuple de Dieu et non l'inverse. J'essaie de vivre cette vision d'Église dans ma tâche d'évêque. Cela a supposé, en moi d'abord, un changement de mentalité. Même si j'étais heureux d'accueillir le Concile, j'ai réalisé combien il était difficile de changer de perspectives. Quand on est en service d'autorité, on aime bien décider seul on aime aller vite et voir les choses se tasser pour que ça marche.

Au contraire, quand on accepte que l'Église soit peuple de Dieu, il faut aussi accepter les lenteurs de la consultation, de la participation, de la prise de décision. Ce partage de responsabilités, j'ai essayé de le faire vivre dans les lieux qu'a identifié le Concile : le conseil diocésain de pastorale [1973], le conseil presbytéral [1980] et, pour ce qui concerne la gestion des biens du patrimoine diocésain, le conseil pour les affaires économiques [1985] et le [collège] des consulteurs [1984]. Dans les paroisses, ces lieux sont le conseil de pastorale et l'assemblée de fabrique ainsi que les autres comités qui en dépendent (op. cit. p. 160-161).

319. Mais encore quelques mots-clés

En entrevue, M. **Jean-Marc Cormier** enchaîne avec une observation : « Vous avez souligné trois niveaux : conseils de pastorale, conseil de zone et conseil diocésain. Mais qu'est-ce à dire? » M^gr^ Ouellet répond :

Le principe de la pyramide inversée (▼) s'applique là aussi. On peut parler de subsidiarité. Les conseils de pastorale en paroisse alimentent le conseil de zone en vue d'assurer une meilleure concertation ente les paroisses, peut-être même en vue de mettre certains services en commun. C'est pourquoi, les membres du conseil de zone sont les délégués de chacune des paroisses de la zone. De la même façon, le conseil diocésain de pastorale est un lieu de concertation et de décision pour les zones : c'est à partir des zones qu'est formé le conseil diocésain de pastorale.

Je pense que les mots-clés dans tous ces conseils sont la prise de responsabilité, d'une part, et la concertation, d'autre part, même s'il faut accepter les lenteurs dans le but de cheminer les uns et les autres et sauvegarder ainsi l'unité.

Les conseils de pastorale sont non seulement des lieux de concertation, mais aussi des lieux d'éducation, des lieux où se forment prêtres et laïcs à la prise en charge de la communauté et d milieu. Cette éducation me paraît essentielle. Comment peut-on confier une responsabilité sans assurer la formation et offrir les outils nécessaires à l'exercice de cette responsabilité? Comment demander à quelqu'un de devenir capitaine de bateau sans lui enseigner la navigation. J'ai donc beaucoup insisté pour que la formation continue des membres des conseils de pastorale soit toujours prise en considération. Il y a encore une longue route à parcourir, mais je pense que beaucoup a déjà été fait grâce au département des sciences religieuses de l'Université du Québec à Rimouski et grâce aussi à notre service diocésain d'éducation de la foi des adultes (op. cit. p. 162-163).

320. Création des Conseils de pastorale paroissiale (CPP)

Question de **J.-M. Cormier** : « On a dit que le diocèse de Rimouski serait un des plus avancés pour la place accordée aux laïcs dans le gouvernement de l'Église. Vous avez effectivement beaucoup favorisé la création des conseils de pastorale dans les paroisses. Y en avait-il avant votre venue? »

Réponse de M^gr^ Gilles Ouellet : *J'aurais mauvaise grâce de comparer notre diocèse aux autres. L'Esprit souffle où*

il veut. Quant à la création des conseils paroissiaux de pastorale, c'est le fruit de notre synode diocésain. À mon avis, le synode avait deux recommandations de base. Il proposait la création des conseils de pastorale pour chaque paroisse, pour chaque zone, et pour tout le diocèse. Il voulait qu'à l'intérieur de ces conseils s'articule la prise en charge des communautés chrétiennes par leurs propres membres en esprit de co-responsabilité avec l'évêque et les prêtres. Ce sont les deux recommandations que j'ai essayé d'appliquer en entrant à Rimouski (op. cit., p. 162).

321. Vingt églises incendiées en 50 ans

Le 31 janvier 1974, en soirée, un incendie allumé par la foudre détruisait l'église de Notre-Dame de l'Île Verte ; elle avait 97 ans. Comme l'écrivait le chanoine **Léo Bérubé** (1906-1998), archiviste du diocèse, cet incendie n'a pas seulement causé une perte matérielle ; il a meurtri l'âme d'une communauté paroissiale (*En 4 pages*, février 1974).



L'église Notre-Dame de l'Île Verte incendiée le 31 janvier 1974. Photographe inconnu. AAR.

En 50 ans, ce sont vingt de nos églises qui ont été ainsi détruites dans un incendie :

- Saint-David (Sully) le 13 juin 1923
- Saint-Marc (Les Étroits) le 13 juin 1923
- Saint-Narcisse le 20 février 1926
- Saint-Nom-de-Marie (Sayabec) le 19 février 1929
- Saint-Edmond (Lac-au-Saumon) le 6 mai 1932
- Saint-Jérôme (Matane) le 6 décembre 1932
- Saint-Alexis le 20 mai 1937
- Assomption de N.-D. (Baie-des-Sables) le 2 nov. 1939
- Saint-Cléophas le 1er janvier 1944
- Saint Épiphane le 8 septembre 1946
- Sainte Félicité le 29 avril 1947
- Sainte Blandine le 25 janvier 1948
- Sainte-Flavie le 15 février 1948
- Saint-Elzéar le 6 mai 1950
- Saint-Cyprien le 24 janvier 1954
- Saint-Marc (Les Étroits) le 1er janvier 1956
- Saint-Jean-de-Dieu le 3 janvier 1959
- Saint-Victor le 26 février 1961
- Saint-Mathias (Cabano) le 21 mai 1972
- Notre-Dame de l'Île Verte le 31 janvier 1974.

322. Servantes du Très-Saint Sacrement

En France, c'est à Paris que le 25 mai 1858 le P. **Pierre Julien Eymard** (1811-1868) et **Marguerite Guillot**, en religion Mère Marguerite du Saint-Sacrement (1815-1885), fondent la congrégation des Servantes du Très-Saint-Sacrement, une communauté d'adoratrices contemplatives. Mais en 1900, faut-il ici rappeler, la France adopte la Loi Combes qui alors dissout les communautés religieuses acculant ces dernières à la disparition ou à l'exil. Les religieuses de cette congrégation choisiront l'exil.

Le 20 juin 1903, **Louise-Charlotte Giboin** (Sr Marie Pauline) de la Maison d'Angers et **Mary Plante** (Sr Aimée de Jésus) de la Maison de Paris, toutes deux âgées de 29 ans, s'embarquent donc sur le navire *Savoie* à destination de l'Amérique du nord. Arrivées à New York, puis à Montréal que connaissait déjà Sr Aimée de Jésus puisqu'elle était allée dans la Maison de Paris pour y faire son noviciat. Après avoir cherché refuge dans plusieurs villes du Québec, elles sont finalement accueillies à Chicoutimi. L'évêque du lieu, Mgr **Michel-Thomas Labrecque**, les autorise donc à s'établir dans sa ville épiscopale. Les deux fondatrices y viendront par train le 22 juillet; elles seront reçues dans une autre communauté religieuse, celle des Sœurs de Notre-Dame du Bon Conseil. Elles y demeureront jusqu'au 9 avril 1904; ce jour-là, elles aménageront en leur première maison, celle de M. **Jean Dominique Guay**, sur la rue Racine, et ce jusqu'à ce que le couvent actuel soit bâti; elles s'y installeront en mars 1906.



À Matane. *En 4 Pages*, juin 1981, p. 6.

Dans les années qui vont suivre, la communauté essaimera, s'établissant au Québec : à Québec même en 1920, à Sherbrooke en 1925, à Saint-Jean-sur-Richelieu en 1955 et à **Matane** en 1974.

Au Nouveau-Brunswick, elles s'établiront à Edmundston en 1948 et à Bathurst en 1960. Aux États-Unis, on les retrouvera à Waterville dans le Maine en 1947 et à Pueblo dans le Colorado en 1956. Enfin, en 1950, on les retrouvera à Melbourne en Australie et en 1964 à Manille aux Philippines.

* * *

Anticipons…

En 1981, les « petites sœurs », comme on les appelait familièrement dans la Matanie, quitteront Matane et la maison qu'elle animait au 100 rue de la Fabrique. Elles assuraient depuis bientôt sept ans une présence au cœur de la ville.

Au cours de ces années, rappelait, dans le mensuel En 4 pages Sr Ghislaine Thivierge, [Soeur du Bon-Pasteur], *sept d'entre elles ont passé, laissant le témoignage d'une vie d'intimité avec le Christ dans l'Eucharistie, d'un dépouillement profond d'elles-mêmes, d'une fraternité spirituelle qui rendait transparents leurs contacts avec les personnes qui se présentaient à leur oasis de paix, de silence, de joie. Ce climat que nos « petites sœurs » avaient réussi à créer au fil des jours à Matane, ne disparaîtra pas avec leur départ physique, nous l'espérons.*

Nous louons le Seigneur, Le remercions de nous les avoir prêtées et nous Le prions de bénir leur futur apostolat (*En 4 pages*, juin 1981, p. 6).

323. Le JAL : Saint-Juste-Auclair-Lejeune

Sans doute pour lutter contre les forces de désintégration, trois paroisses à l'ouest du diocèse, Saint-**J**uste-du-Lac, **A**uclair et **L**ejeune, formant le **JAL** et auxquelles se joindront les Lots renversés, décident de se regrouper. Le regroupement s'inscrit dans la lignée des *Opération Dignité;* en ce sens, on veut empêcher la fermeture de paroisses dans cette région du Témiscouata.

En 1974, les habitants du **JAL** forment une coopérative qui initie toute une série de projets susceptibles de créer des emplois et de stabiliser la population.

Enfin, *les trois curés de ces paroisses, des clercs de Saint-Viateur, se sont ardemment impliqués dans ce projet pour l'intégrer dans une dimension de foi et stimuler la solidarité des gens* (Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992),* p. 209).

324. Un 8e évêque originaire du diocèse

Le 12 mars 1974, nous apprenions que le pape **Paul VI** avait nommé le chanoine **Robert Lebel** au siège épiscopal d'Alinda en Turquie, pour être l'auxiliaire de Mgr **Gérard-Marie Coderre**, évêque de Saint-Jean-de-Québec. L'épiscopat lui sera conféré le 12 mai dans la cathédrale de Saint-Jean-de-Québec.

Sa nomination portait à huit le nombre d'évêques originaires de notre diocèse. Les sept autres, par ordre d'ordination épiscopale, sont les suivants :

- Mgr **Joseph-Romuald Léonard**, né à Carleton le 19 août 1876 et ordonné prêtre en 1899; choisi évêque à 43 ans.

- Mgr **Raymond-Marie Rouleau**, o.p., né à l'Isle-Verte le 6 avril 1866 et ordonné prêtre en 1892 dans l'Ordre de Saint-Dominique; choisi évêque à 57 ans.

- Mgr **Charles-Eugène Parent**, né à Trois-Pistoles le 22 avril 1902 et ordonné prêtre en 1925; choisi évêque à 42 ans.

- Mgr **Georges-Léon Pelletier**, né à Saint-Épiphane le 19 août 1904 et ordonné prêtre en 1931; choisi évêque à 39 ans.

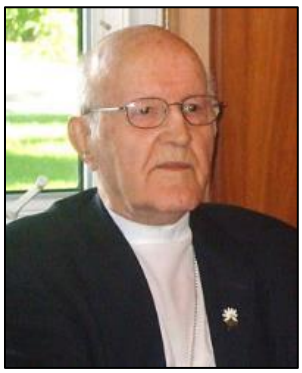
- Mgr **Louis Levesque**, né à Amqui le 27 mai 1908 et ordonné prêtre en 1932 ; choisi évêque à 44 ans.

- Mgr **Gérard Couturier**, né à Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! le 12 janvier 1913 et ordonné prêtre en 1938 ; choisi évêque à 43 ans.

- Mgr **Raymond Dumais**, né à Amqui le 4 juin 1950 et ordonné prêtre en 1976 ; choisi évêque à 44 ans.

325. Biographie de Mgr Robert Lebel

Né le 8 novembre 1924 à Trois-Pistoles, l'abbé **Robert Lebel** a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1938-1946), ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1946-1947), au Séminaire Saint-Paul d'Ottawa (1947-1950) et à l'Université Angélique de Rome (1950-1951) pour un doctorat en théologie.



Mgr Robert Lebel en 2010. Photographe inconnu. Archives du diocèse de Valleyfield.

Il avait été ordonné prêtre à Trois-Pistoles par Mgr **Georges Courchesne** le 18 juin 1950. Le 11 mars 1974, à 50 ans, il est élu évêque titulaire d'Alinda en Turquie (« une des plus riches cités du royaume antique de Carie ») et auxiliaire de Mgr **Gérard-Marie Coderre** évêque de Saint-Jean-de-Québec, puis nommé vicaire général et responsable du secteur sud de ce diocèse.

L'abbé **Robert Lebel** a été professeur de théologie et de patrologie au Grand Séminaire de Rimouski de 1951 à 1965 et de sciences religieuses au Centre d'études universitaires de Rimouski et à l'Université du Québec à Rimouski de 1969 à 1974.

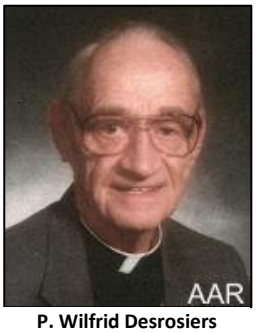
Il a été par ailleurs aussi président du comité provisoire pour l'implantation d'un collège d'enseignement général et professionnel (cégep) à Rimouski de 1966 à 1968 - revoir le Billet #281 -, membre du conseil d'administration de la Fédération des collèges classiques de 1966 à 1969 et président de la corporation du Grand Séminaire de 1968 à 1974.

À Valleyfield, Robert Lebel s'est donné comme objectif de bâtir une Église plus fervente et plus missionnaire et, dans ce but, multiplie les contacts avec ses diocésains par les journaux, les visites d'établissements, la tournée pastorale, le Synode diocésain, etc. Il favorise aussi une participation plus active des laïcs, surtout des femmes, à la vie de l'Église et s'efforce de garder un lien avec des groupes particuliers comme les divorcés-remariés et les autochtones. Il met également sur pied le diaconat permanent. (En collaboration, *Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 218).

Mgr **Robert Lebel** est décédé à Salaberry-de-Valleyfield le 25 mars 2015. Il avait 91 ans.

326. Les Pères joséphites

La congrégation des *Pères joséphites* de Baltimore aux États-Unis (aussi appelé Société de Saint-Joseph du Sacré-Cœur) a été présente d'une certaine façon dans notre diocèse entre 1975 et 2012.



P. Wilfrid Desrosiers

Le Père **Wilfrid Desrosiers** (1916-2012), natif de Sainte-Luce, était en effet membre de cette congrégation. Et c'est après avoir exercé son ministère dans plusieurs États américains, qu'au moment de sa retraite il a choisi de revenir à Rimouski et de s'y établir.

Le P. Desrosiers partage d'abord sa vie entre la Floride où il demeure durant la saison froide et Luceville où il revient chaque été jusqu'en 1988. En 1992, on le retrouve au *Domaine Charles-Eugène Parent* de Rimouski. Il y demeure jusqu'en 2003, alors qu'il va s'installer à la Résidence Lionel-Roy.

À Rimouski, on se souviendra de son zèle pour la diffusion de la Médaille miraculeuse et son engagement pour la sauvegarde du parc Lepage. Depuis 2011, et jusqu'à son décès le 8 septembre 2012 il résidait au Manoir Les Générations de Rimouski.

(Source : Sylvain Gosselin, *Père Wilfrid Desrosiers, s.s.j. (1916-2012)* dans *En Chantier,* Nº 84, décembre 2012, p. 15.)

327. Éducation permanente de la foi

Dans les années qui ont suivi le Concile Vatican II (1962-1965), le personnel clérical a très tôt ressenti le besoin d'une mise à jour de sa formation. Au début des années soixante-dix. Mgr **Philippe Saintonge**, qui était alors vicaire général, s'est vite tourné vers le Département des sciences religieuses de l'UQAR… C'est là que fut élaboré un « projet d'éducation permanente au service des prêtres » du diocèse, voire de l'archidiocèse. Des sessions de deux semaines en automne et de deux semaines au printemps ont pu être offertes et tenues. Elles étaient axées sur l'expérience des participants et animées par des spécialistes en andragogie (**Jean-Louis Lévesque**, **Gabriel Bérubé** et **Denis Viel**). Les thèmes retenus reflètent les préoccupations pastorales du moment. Voici un aperçu :

SESSIONS DE PASTORALE
PREMIÈRE SÉRIE

A-71 Communication et Parole de Dieu dans l'homélie
P-72 Entrevue en pastorale et témoignage évangélique
A-72 Pastorale familiale I
P-73 Communication et animation pastorale
A-73 Pastorale familiale II
P-74 Communication et animation liturgique
A74 Communication et engagement social
P-75 L'enseignement religieux aujourd'hui
A-75 Évangélisation et communautés chrétiennes
P-76 Bible et activités pastorales

Pendant toutes ces années, Sr **Jeannette Ruest**, r.s.r., puis Sr **Bernadette Bélanger**, o.s.u., se sont avérées de précieuses collaboratrices pour l'organisation de ces sessions et pour le recrutement des participants.

D'abord exclusivement cléricale, la clientèle des sessions de pastorale s'est modifiée progressivement, illustrant la transformation du personnel pastoral. Au terme de la première série, à peine la moitié des participants sont des prêtres, de sorte qu'on parle désormais de sessions pour les agents de pastorale. Au cours des années 1980, les prêtres y deviennent minoritaires jusqu'à n'être plus que quelques-uns dans des groupes où le nombre de femmes

est largement dominant (Jean-Yves Thériault, « Notre curé s'en va » dans Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 242).

* * *

Anticipons…

En 1988, les sessions de pastorale proprement dites sont remplacées par deux types d'activités. D'une part, un certificat en animation pastorale visant surtout la formation des laïcs; d'autre part, des sessions portant sur un point précis de la pratique pastorale, réservées aux prêtres et agentes ou agents de pastorale mandatés (op. cit, p. 241).

328. Conseil diocésain de pastorale (CDP)

En 1972, l'automne venu, M^gr^ **Louis Levesque** avait créé provisoirement un *Conseil diocésain de pastorale* (CDP) en lui donnant comme tâche principale d'assurer un suivi au Synode diocésain (revoir ici les Billets #286 et suivants : #289, #292, #296).

Ce CDP, qui sera dit provisoire, comptera 35 membres; on y retrouvera entre autres les 10 directeurs d'offices ou de services diocésains et un représentant de chacun des 18 vicariats forains du diocèse.



Première réunion du CDP provisoire tenue le 27 janvier 1973 : M^gr^ Philippe Saintonge, v.g., M^gr^ Louis Levesque, l'abbé Jean-Marc Gendron, le P. Fernand Dufour o.m.i., M^me^ Jacqueline Paquet et Sr Georgette Grand'Maison, r.s.r. AAR, Fonds du Service des Communications sociales du diocèse de Rimouski.

En 1975, après 14 réunions du CDP « provisoire », le nouvel évêque, M^gr^ **Gilles Ouelle**t peut donc faire adopter les *Constitutions et Règlements du Conseil diocésain de pastorale* et leur donner un caractère permanent.

* * *

Anticipons…

En 1985, après dix ans d'opération, une constitution renouvelée sera adoptée : « elle clarifie le fait que le CDP conseille l'évêque sur toutes les actions pastorales à entreprendre dans le diocèse. »

« L'évêque fait appel au vicaire général à la pastorale pour coordonner le travail du CDP. Dans le diocèse, ce conseil a été l'instigateur des priorités pastorales diocésaines et il est à l'origine des assises diocésaines. Ces assises, tenues chaque année au début de septembre, sont liées aux priorités et elles veulent "rendre les diocésains plus conscients de leur mission comme baptisés et les mieux outiller pour la prise en charge réelle de l'animation chrétienne de leur communauté" » (Benoît Hins, v.g.) À partir de 1987, [ces assises] deviendront le carrefour annuel des Conseils paroissiaux de pastorale (CPP). Enfin, dans le but de clarifier la ligne de communication entre les divers conseils de pastorale qui se sont multipliés au cours des ans, une révision des constitutions du CDP en septembre 1989 donne le statut de membres d'office aux personnes qui assument la présidence et la vice-présidence des zones (op. cit., p. 230-231).

329. La composition du CDP

Au départ, le *Conseil diocésain de pastorale* (CDP) était fort imposant. On y comptait 35 membres. Il y avait des *membres d'office*, des *délégués de zones* pastorales et des *membres cooptés* par les deux premiers groupes. Voici en détail :

Membres d'office

Évêque et vicaires généraux
Présidentes et présidents des zones de pastorales
Vice-présidentes et vice-présidents des zones pastorales

Délégués des zones pastorales

Chaque zone délègue 2 personnes pour compléter la représentation des catégories suivantes :
- Un religieux **ou** religieuse, membre du Conseil de zone;
- Un laïc **et** une laïque, membres du Conseil de zone.

Membres cooptés

Un certain nombre de personnes choisies par l'évêque et son conseil pour que soient représentés équitablement la communauté chrétienne et les différents secteurs de la vie diocésaine.

* * *

Anticipons…

Le 11 mai 1985, après 10 ans de fonctionnement, le CDP adopte une nouvelle *Constitution* et revoit ses *Règlements*. Il revoit en particulier sa composition, réduisant de beaucoup le nombre de ses membres. On y retrouve bien sûr les *membres d'office*, mais leur nombre est ramené à trois : l'évêque et les deux vicaires généraux. On

y retrouve aussi les *délégués des zones pastorales* : ce seront les neuf (9) prêtres qui sont vice-présidents de la zone. Une précision est apportée : un autre prêtre sera choisi si le vice-président est un laïc. Sera aussi délégué un religieux ou une religieuse qui participe à l'assemblée de zone et puis deux laïcs, une femme et un homme, qui participe aussi à l'assemblée de zone. Enfin, pour que soient représentés équitablement la communauté chrétienne et les différents secteurs de la vie diocésaine un certain nombre de personnes seront choisies par l'évêque et son Conseil.

330. La zone et le Conseil de zone

Dès 1965, M^gr^ **Louis Levesque** et son vicaire général, M^gr^ **Philippe Saintonge**, avaient voulu inculquer aux curés des paroisses l'habitude d'œuvrer ensemble dans les activités pastorales. C'est pourquoi on avait regroupé les vicariats forains en « cinq (5) zones presbytérales » qui allaient se rencontrer mensuellement. M^gr^ Saintonge allait donc une fois par mois parcourir tout le diocèse afin de présider et d'animer ces rencontres.

Cette formule sera modifiée en 1973-1974 par M^gr^ **Gilles Ouellet**. Celui-ci décide alors de créer « neuf (9) zones presbytérales », les suivantes, d'est en ouest :

- Causapscal/Saint-Alexis
- Amqui/Sayabec
- Matane
- Mitis
- Rimouski urbain
- Rimouski rural
- Trois-Pistoles
- Saint-Louis/Squatec/Cabano
- Notre-Dame/Rivière-Bleue/Dégelis

* * *

Anticipons…

À l'automne de 1981, M^gr^ [Gilles Ouellet] diffuse un document d'orientation sur la zone pastorale, précisant que la structure proposée est expérimentale et à implanter progressivement selon les possibilités des régions. L'expérience positive du CDP favorise la mise en place des conseils de zone qui admettent à leur réunion des religieux et des laïcs selon une proportion qui va toujours en s'accroissant. Leur fonctionnement prend cependant du temps à se stabiliser, car le rôle de ce niveau intermédiaire reste difficile à cerner (Jean-Yves Thériault, « Notre curé s'en va », dans Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 232).

En 1986, les *Constitutions* promulguées reconnaissent au Conseil de zone, au niveau d'un groupe de paroisses, un rôle équivalent à celui que le Conseil diocésain de pastorale (CDP) joue pour l'ensemble du diocèse. La **zone pastorale** y est définie comme « une portion territoriale du diocèse où les membres du Peuple de Dieu, chacun selon ses dons, travaillent solidairement à faire exister l'Église et à accomplir sa Mission ».

Beaucoup plus tard, en 2003, sous M^gr^ **Bertrand Blanchet**, on ne considérera plus « neuf (9) zones presbytérales »; l'ensemble des paroisses du diocèse sera redistribué pour constituer « six (6) régions pastorales » :

- Vallée de la Matapédia
- Matane
- La Mitis
- Rimouski-Neigette
- Trois-Pistoles
- Témiscouata

En date du 13 décembre 2004, la nouvelle *Constitution* et les nouveaux *Règlements* de ces six nouvelles *régions pastorales* n'avaient pas encore été produites. Et tout indique qu'elles ne l'ont pas été plus tard…

331. Le Conseil paroissial de pastorale (CPP)

Qui ne se souvient pas de la priorité pastorale de l'année 1973-1974? Elle se présentait sous le thème *Notre curé s'en v*a et s'était développée sous la conduite du vicaire général à la pastorale d'ensemble, l'abbé **Marius Raymond**.

Cette priorité annonçait une profonde réflexion sur la prise en charge des communautés chrétiennes par l'ensemble de ses membres et elle enclenchait dans chacune des paroisses la formation d'un Conseil pastoral de pastorale (CPP).



Le premier CPP de la paroisse Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski autour de son curé, l'abbé Benoît Hins. Archives de la paroisse Saint-Robert, 1991.

Selon les talents des paroissiens et au gré des curés en place, ce nouvel organisme pastoral trouve progressive-

ment sa place à côté de [l'assemblée] de fabrique qui assume davantage les tâches de gestion des biens et ressources (op. cit., p. 232-233).

* * *

Anticipons…

Le 25 mars 1987, quand il promulgue les *Constitutions et Règlements* des Conseils paroissiaux de pastorale (CPP), M^gr^ **Gilles Ouellet** montre qu'il est sensible aux difficultés de son implantation en paroisse. Il écrit :

Certes, il est parfois difficile de voir ce que l'avenir nous réserve. Mais j'ai la conviction que votre action pastorale est capitale pour l'Église de demain; car, celle-ci n'existera que si nous acceptons, aujourd'hui, de mettre nos talents et notre cœur au service d'une transition, d'un passage, d'une pâque vers une Église où tous les chrétiens se sentent responsables de la Mission et de l'espérance qui en est l'âme (op. cit., p. 233).

Avec ce document, M^gr^ **Gilles Ouellet** « accorde une reconnaissance officielle à tous les conseils pastoraux qui existent déjà dans le diocèse » et il « demande qu'ils soient constitués dans les paroisses où ils n'existent pas encore ». Désormais, de façon officielle, un groupe de personnes assume avec le curé « la responsabilité de penser, d'animer, de coordonner et d'évaluer l'action pastorale ».

En 1973, soit à la fin du mandat de M^gr^ Ouellet, la plupart des paroisses auront leur CPP, ce qui signifie qu'en moyenne une dizaine de personnes autour de leur curé collaborent à la mission pastorale de l'Église.

332. Relève aux Communications sociales

En février 1974, l'éditorialiste d'*En 4 pages*, l'abbé **Jean-Guy Nadeau**, avait eu l'occasion de préciser le rôle d'un *Office des communications sociales* dans un diocèse. (Revoir ici le Billet #283). En même temps, il n'avait surtout pas manqué d'humour en saluant M^me^ **Anne-Marie Dumais** appelée à succéder à l'abbé **André Daris**. (Revoir le Billet #306). *Ses aptitudes,* écrivait-il alors, *faisaient d'elle le meilleur « homme » à choisir pour garantir le développement d'un service ecclésial de première importance.* En octobre 1976, alors que M^me^ Dumais allait quitter le service, il écrira que *tous ceux qui ont eu l'occasion de travailler avec elle, vont regretter son départ et garder le souvenir, en particulier, de ses dons d'accueil, de créativité et d'organisation, grâce auxquels les réalisations de l'office se sont multipliées, diversifiées, et ont touché un nombre grandissant de paroisses, voire même de diocèses* (*En 4 pages*, octobre 1976, p. 2).



M^me^ Anne-Marie Dumais

M^me^ **Jacqueline Tremblay-Levesque**, qui cette année-là est appelée à lui succéder, n'est pas une nouvelle venue dans les communications. Elle fut de l'équipe de rédaction du *Centre St-Germain* et elle est une ouvrière de la première heure au secrétariat de l'*Office des communications sociales* et à la rédaction d'*En 4 pages*.

On se réjouira que par elle soient assurés la croissance et le rayonnement continus d'un service de plus en plus indispensable à la vie de l'Église diocésaine. C'est bien en effet d'un service indispensable qu'il s'agit, reconnaît ici l'abbé Nadeau. *On n'en est pas encore assez convaincu,* poursuit-il. *L'importance des communications est reconnue dans le monde de l'industrie, du commerce, de la politique. Elle n'est malheureusement pas encore complètement reconnue dans l'Église. Et pourtant, comme dans une famille, tout y est d'abord communication : entre le père et les enfants, les enfants et le père, et les enfants entre eux. Plus la famille est grande et dispersée, plus il devient impérieux de structurer solidement les relations et de mettre à profit les moyens de communication qu'a développés la technologie moderne. C'est précisément le rôle de l'Office des communications sociales au sein de la famille diocésaine. L'importance de cette fonction ecclésiale justifie les ressources qu'on y affecte.* (loc. cit.).

333. Pratique pénitentielle renouvelée

Dans ses rencontres avec M^gr^ **Gilles Ouellet** - ce qui nous donnera *La lampe et la mesure* -, **Jean-Marc Cormier** le fait s'exprimer sur la pratique pénitentielle, ce qu'il a réalisé à Gaspé et ce qu'il poursuivra à Rimouski. « Vous avez été, rappelle-t-il, un des premiers évêques à introduire dans la pratique de l'Église la dimension communautaire de la pénitence, l'absolution collective… »

Oui, d'enchaîner M^gr^ Ouellet, *ce fut pour moi un long et difficile itinéraire. À mon arrivée à Gaspé je pris bientôt conscience que la discipline pénitentielle traditionnelle était en chute libre…* […] *La démarche pénitentielle telle que je l'avais connue enfant, jeune homme et jeune prêtre, avait plafonné. Il fallait réinventer ou plutôt retrouver le sens profond de la démarche pénitentielle en tant qu'exercice fondamental et essentiel de vie chrétienne. En effet, si le chrétien ne se reconnaît pas pécheur, il n'a pas besoin de Sauveur et n'a donc aucune raison d'être disciple de Jésus. S'il se reconnaît pécheur,*

une démarche de rencontre avec Jésus, son Sauveur et son Maître, devient une nécessité. C'est ce que j'ai réalisé peu à peu en relisant [l'ouvrage du P. Th. Rey-Mermet, C.Ss.R., intitulé *Croire. Vivre la foi dans les sacrements*, Droguet et Ardant 1977, p. 331-380. La section 14 est intitulée *Célébrer la réconciliation*].



Le confessionnal de l'église Saint-Vincent de Challes-les-Eaux (France)

« *Il fallait donc retrouver le riche contenu de la démarche pénitentielle, c'est-à-dire revivre une rencontre joyeuse dans la foi avec Jésus au milieu d'une communauté chrétienne. J'ai pensé que la démarche communautaire, avec absolution collective en certaines circonstances, pouvait réaliser cet objectif. Puis j'ai lu attentivement tous les textes publiés par le pape Paul VI en la matière. J'ai consulté beaucoup, en particulier M^gr^ Louis Levesque, car je tenais à le faire en solidarité avec les autres évêques de la région. Enfin, j'ai publié un texte à ce sujet pour le temps de l'Avent 1972. Sauf erreur, je crois que le diocèse de Gaspé fut un des premiers diocèses du Québec à emprunter cette route* » (*La lampe et la mesure. Entretiens*, SRC/Éditeq, 1994, p. 146-147).

334. Priorités pastorales diocésaines

C'est dans le suivi au Synode diocésain des années 1970-1972 (revoir les Billets #286 et suivants) qu'on élabore des *priorités pastorales* pour l'ensemble du diocèse.

La première concernait le sacrement de la réconciliation. Elle faisait suite à la promulgation, le 16 juin 1972, des *Normes pastorales pour l'administration de l'absolution sacramentelle générale* par la Congrégation romaine pour la Doctrine de la Foi ; à la suite de M^gr^ **Gilles Ouellet**, alors évêque de Gaspé, M^gr^ **Louis Levesque** avait permis le recours à l'absolution sacramentelle générale à certaines conditions et à certains moments précis de l'année ; devenu archevêque de Rimouski en 1973, M^gr^ Ouellet avait maintenu l'orientation adoptée. (Revoir ci-dessus le Billet #332).

En 1975, « le mariage chrétien » devenait, à son tour, l'objet d'un projet diocésain de réflexion et d'animation. (Comme on le verra dans le tableau qui suit, ce thème sera repris en 1988-89 et en 1989-90).

Mais ce n'est qu'à partir de 1976-1977 qu'on peut parler vraiment de « priorités pastorales diocésaines » ayant pour but de stimuler et de soutenir la prise en charge d'une orientation pastorale par le plus grand nombre possible d'intervenants à tous les nouveaux de la vie chrétienne (Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 259).

Voici la liste des priorités pastorales établie pour les années 1976 à 1993 :

Les thèmes de 1976 à1993

1976-78	(Axe **Fraternité**) : Vers la prise en charge des communautés chrétiennes par ses membres
1978-79	(Axe **Foi**) : Quelqu'un nommé Jésus
1979-80	(Axe **Engagement**) : Être chrétien, ça engage!
1980-81	(Axe **Célébration**) : Au cœur de nos jours, fêtons Jésus
1981-82	La famille
1982-83	Des familles vivantes en Jésus
1983-84	**Ensemble, ouvrons nos portes au Rédempteur**



Le lancement de la priorité pastorale diocésaine de 1983-1984 : Ensemble, ouvrons nos portes au Rédempteur. Photographe inconnu. AAR, Fonds du Service des Communications sociales du diocèse de Rimouski.

1984-85	Soyons témoins de Jésus
1985-86	Une place pour tout le monde
1986-87	De la parole aux actes
1987-88	Une Église au cœur de la vie
1988-89	Le mariage chrétien
1989-90	Le mariage chrétien (le suivi)
1990-91	Évangélisation (Gerbe de vie, Gerbe de prière)
1991-92	Évangélisation (Gerbe de vie, Gerbe de prière)
1992-93	Évangélisation (Gerbe de vie, Gerbe de prière)

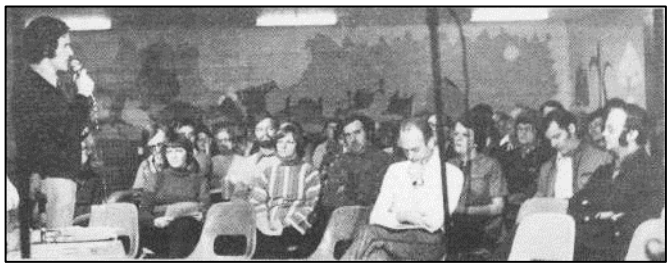
335. Un huitième clocher à Rimouski !

C'est là le titre d'un article du journaliste **Claude Morin** paru en mars 1977 dans le mensuel *En 4 pages.* D'emblée, celui-ci rappelle qu'en 1976 tout un secteur de Rimouski était en plein développement. Il s'agit de ce quartier situé au sud du boulevard Arthur-Buies et à l'ouest de la rue Eudore-Couture qui touche à la fois aux paroisses de Saint-Pie-X et de Saint-Robert.



Tout un secteur du sud-ouest de Rimouski en développement : les Terrasses Arthur-Buies. Photographe inconnu. Source : *En 4 pages*, mars 1977, p. 1.

« Pour un administrateur, c'eût été l'endroit idéal pour songer d'abord à l'implantation d'un, deux ou trois magasins et pourquoi pas, à la construction d'un autre centre d'achat! » Mais non, il aura fallu qu'un jeune prêtre vienne un jour s'établir dans le quartier avec l'intention de l'animer pastoralement, pour qu'on assiste à la mise sur pied d'un authentique « comité de citoyens ».



Aux années 1976-1977, une assemblée du *Comité de citoyens* des Terrasses Arthur-Buies. Photographe inconnu. Source : *En 4 pages*, mars 1977, p 1.

Dès lors, « on intensifiera les démarches auprès des autorités en vue d'être reconnu comme une entité bien définie, une paroisse, dans un territoire bien délimité, un quartier, en éliminant toutefois la possibilité de construire une église et un presbytère ».

L'église et le presbytère, note ici Claude Morin, *ne sont pas essentiels pour que naisse ne communauté chrétienne et pour qu'ensuite elle soit gardée bien vivante. On note qu'actuellement, deux objectifs sous-tendent l'action et la réflexion pastorale en ce milieu : celui d'abord de permettre à des gens venus de partout, transplantés en ce lieu, de se rencontrer, de se mieux connaître, d'arriver à partager une vie plus humaine, plus fraternelle, et partant peut-être aussi plus chrétienne; celui ensuite de travailler ensemble à discerner les besoins les plus immédiats du milieu en matière d'organisation, de loisirs, de services communs et à les combler. En réalité, la pastorale n'implique-t-elle pas tous ces éléments? Inséré dans un milieu où ces gens se regroupent pour partager des inquiétudes, des interrogations, pour accueillir des nouveaux venus, pour organiser des loisirs d'adultes ou de jeunes, pour célébrer l'eucharistie le dimanche, pour communiquer, le pasteur ne fait-il pas là œuvre de Jésus-Christ?* (*En 4 pages*, mars 1977, p. 1).

336. Un constat : une v*ision d'avenir…*

Dans le même numéro d'*En 4 pages*, l'abbé **Jean-Guy Nadeau** v.g., commentait :

[…] *Un des aspects les plus originaux de cette expérience, c'est la façon dont l'Église y a pris part, et la place que l'Église occupera, semble-t-il, au sein de cette nouvelle communauté humaine.*

Il s'agit avant tout d'un projet de citoyens. Le prêtre qui s'y est trouvé mêlé, dès l'origine, est un citoyen du quartier au même titre que les autres. La dimension religieuse n'y est pas absente, mais ce n'est pas elle qui a présidé à la naissance de cette communauté, et ce n'est pas elle, non plus, qui va maintenant l'encadrer, la structurer ou l'animer. Autrement dit, l'Église est invitée dans le quartier, et elle est sans doute la bienvenue, mais le service de pastorale sera un service parmi d'autres. L'Église est invitée comme servante dans une maison qui ne lui appartient plus.

La sécularisation du monde se poursuit. Le Pape avait autrefois ses États pontificaux. L'Église avait naguère ses collèges, ses hôpitaux, ses hospices, ses centres de loisirs, ses syndicats, ses journaux. Elle est de plus en plus dépossédée, de moins en moins propriétaire.

L'Église d'aujourd'hui n'a pu toujours son toit bien à elle; elle doit compter sur l'hospitalité des autres. Comme Jésus en son temps. Sur le plan humain, c'est là une situation inconfortable et une chute déplorable d'influence, Aux yeux de Dieu, c'est peut-être la condition d'exercice d'un authentique pouvoir de régénération spirituelle. Et c'est avec les yeux de Dieu, n'est-ce pas, qu'il faut s'efforcer de regarder l'avenir de l'Église.

337. Les 4 axes de la pastorale

Ces années-là (1976-1981), on échangeait couramment autour des quatre axes de la pastorale que nous comparions aux quatre roues d'une roulotte, *essentielles*

et indispensables, pour que la roulotte puisse exister comme roulotte.



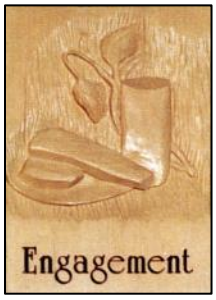
(Médaillons : église Bon-Pasteur de Matane. Voir aussi le Billet #529.)



On insistait alors sur la **FOI**, en se disant que la paroisse est une communauté chrétienne authentique, quand ses membres tous ensemble accueillent Dieu et son amour et qu'ils essaient de développer leur connaissance du Dieu de Jésus Christ, quand tous ensemble ils sont capables d'éclairer leur foi, de raviver leur espérance, d'intensifier leur amour.



On parlait de **FRATERNITÉ**, reconnaissant qu'une communauté chrétienne est formée de personnes qui se connaissent, s'estiment et se donnent entre elles des signes concrets d'entraide et de charité.



On insistait sur l'**ENGAGEMENT**, en se disant que, dans une communauté chrétienne authentique, les membres, au nom de leur foi et à cause de Jésus, se doivent de prendre des engagements précis qui favorisent le développement de leur milieu. Tous et chacun ont à vivre le partage, la justice, l'entraide, la solidarité.



On parlait enfin de la **CÉLÉBRATION** comme d'un temps d'alliance et de reconnaissance où la communauté chrétienne se retrouvait en un lieu pour y célébrer le salut qui vient du Christ. Ces quatre axes, disait-on enfin, s'appellent l'un l'autre et s'enrichissent mutuellement.

338. Vers la glorification d'Élisabeth Turgeon

Au Chapitre général de 1979, les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire ont eu à formuler le charisme de leur fondatrice, **Marie Élisabeth Turgeon** (1840-1881) et celui de son œuvre qui remonte au 14 septembre 1874, entendu que c'est elle qui, débarquée à Rimouski le 3 avril 1875, lui donne son orientation spécifique (voir : https://soeursdusaintrosaire.org/elisabeth/fondatrice.php).

Énoncé de son charisme personnel

> *Appelée par Dieu à manifester l'amour de tendresse et de sollicitude de Jésus et de Marie, sa Mère, Élisabeth Turgeon fonde un Institut religieux voué à l'instruction et à l'éducation chrétienne des enfants dans les petites Écoles.*

Énoncé du charisme de la congrégation

> *Appelées par Dieu à manifester l'amour de tendresse et de sollicitude de Jésus et de Marie, sa mère, les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, en fidélité à Élisabeth Turgeon, leur fondatrice, se vouent à l'éducation chrétienne en priorité chez les jeunes.*

On peut reconnaître qu'à partir de ce Chapitre général de 1979 les démarches pour la glorification de la fondatrice s'amorcent, puis s'accélèrent... Dans un premier temps, elles aboutissent à la nomination d'une des sœurs qui acceptera d'être « postulatrice ». Puis, assez rapidement, viendra l'ouverture officielle de la Cause avec l'institution d'une *Commission* dite *historique*.

* * *

Dix ans plus tard, soit le 10 novembre 1989, Sr **Béatrice Gaudreau**, alors supérieure générale, et son Conseil procèdent à la nomination de Sr **Rita Bérubé** comme « postulatrice » de la Cause. Dès le lendemain, cette nomination est approuvée par M^gr^ **Gilles Ouellet,** p.m.é., notre archevêque. Et quelques mois plus tard, soit le 19 septembre 1990, Sr **Rita Bérubé** prie M^gr^ l'Archevêque d'ouvrir officiellement la Cause de **Mère Marie Élisabeth**.

Ce pas décisif étant franchi, les travaux purent s'engager avec l'*examen des écrits* de la fondatrice, l'obtention du *Nihil obstat* de Rome et la formation d'une *Commission* dite *historique* (voir plus loin les Billets #357, #359, 374-376, 394, 483, 506 et 516).

339. De la *roulotte* au t*riporteur*

Un jour, en reprenant les enseignements de Mgr **Albert Rouet**, ex-évêque du diocèse de Poitiers, en France, nous nous sommes entendus sur une possible réponse à la question : *Que faut-il pour qu'il y ait Église en un lieu?* C'était tout simple *: Pour qu'il y ait Église en un lieu, **il faut qu'en ce lieu la foi soit enseignée, la prière soit assurée, la charité soit exercée.***

Ce faisant, nous venions d'identifier trois charges ou trois responsabilités qui allaient se révéler essentielles et complémentaires dans la poursuite de l'unique Mission du Christ en son Église. Plus encore, nous venions de reconnaître que si l'une de ces trois charges ou responsabilités ne pouvaient plus être assurées en un lieu, ce pourrait être un signe qu'il n'y avait plus d'Église en ce lieu.

Dans les années qui ont suivi, autant dans les orientations qui allaient être dégagées que dans les plans d'action pastorale qui allaient être tracés, nous avons toujours retrouvé ces trois volets de l'unique Mission du Christ en son Église. Nous les avons retrouvés comme éléments structurants de toute l'action pastorale, aussi bien dans les Services diocésains qu'au sein de chaque communauté locale.

• Première charge ou responsabilité, reconnaissions-nous : *Annonce de la Parole et Éducation de la foi*, ce qui correspond bien au traditionnel axe **FOI**.

• Deuxième charge ou responsabilité, affirmions-nous : *Vie fraternelle et prière liturgique,* ce qui regroupe ici les axes traditionnels **FRATERNITÉ** et **CÉLÉBRATION**.

• Enfin, troisième charge ou responsabilité, disions-nous: *Engagement au nom de l'Évangile,* ce qui traduit bien aussi l'axe traditionnel **ENGAGEMENT**.

En passant ainsi de 4 axes à 3 volets, **fallait-il que nous renoncions à l'image de la roulotte** avec ses 4 roues, jugées *essentielles et indispensables* pour qu'elle puisse exister comme roulotte? Pas vraiment… Alors pourquoi ne pas en créer une nouvelle? Et choisir celle du **triporteur** ou du **tricycle** avec leurs trois roues (René DesRosiers, « De la roulotte aux trois roues », dans *En Chantier*, 15 décembre 2005, p. 7).





340. Un 2e vicaire général au presbyterium

L'abbé **Raynald Deschênes** (1929-1983) est ordonné prêtre le 8 mai 1955 par Mgr **Charles-Eugène Parent**. L'ordination eut lieu dans la paroisse de Price où il est né le 27 septembre 1929. Il est décédé subitement à l'archevêché le 25 juillet 1983 et ses funérailles ont été célébrées à la cathédrale le 28 juillet, suivies de l'inhumation au cimetière de Price.



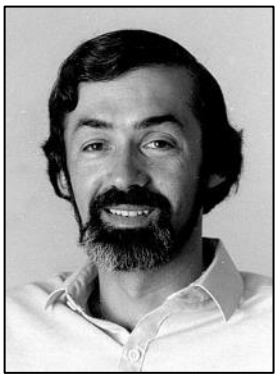
L'abbé Raynald Deschênes. AAR.

Après son ordination, celui-ci est nommé au Petit Séminaire où il sera tour à tour régent, professeur de latin, de diction, de français (1955-1968). En 1969, après un séjour d'études à Paris, il entre au Centre d'études universitaires où il s'intègre au Département des sciences humaines et où il enseigne dans les programmes de Lettres.

En 1973, il quitte l'UQAR, fait un bref séjour à l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, puis revient à Rimouski. Après une période de repos à l'archevêché, il est nommé curé de Saint-Moïse (1974-1978), Par la suite, on le retrouve curé de Sainte-Odile-sur-Rimouski (1978-1979). En 1979, il devient le **14e vicaire général** de Mgr **Gilles Ouellet** (1979-1983), soit le 2e au service du presbyterium. Il succède alors à l'abbé **Marcel Morin** (revoir le Billet #316).

341. Un 2e vicaire général à la pastorale

L'abbé **Benoît Hins**, né à Sainte-Odile-sur-Rimouski le 25 février 1940, a été ordonné prêtre dans sa paroisse natale le 26 juin 1965 par Mgr **Louis Levesque**.



L'abbé Benoît Hins. AAR.

Après son ordination, il est d'abord nommé vicaire à Saint-Jean-de-Dieu (1965), puis à Saint-Pie-X (1966-1972) et à Causapscal quelques mois : d'avril à juillet 1974. Il est ensuite nommé animateur de pastorale à la polyvalente d'Amqui (1975-1977).

Nommé curé de Nazareth (1977-1979), il devint ensuite le **15e vicaire général** de Mgr **Gilles Ouellet** (1979-1985), soit le 2e au service de la pastorale, succédant ainsi à

l'abbé **Marius Raymond** (revoir le Billet #317). À cela s'est ajouté la direction de l'Office diocésain de l'éducation chrétienne (1979-1985) et la présidence de la corporation du Grand Séminaire (1979-1985).

342. Le Conseil presbytéral (CPR)

Le *Conseil presbytéral* de Rimouski (CPR), créé le 11 juin 1980, a une préhistoire complexe. Suivons ici une recherche de M. **Jean-Yves Thériault** :

« Le 24 octobre 1966, 68 réunions après sa création par M^gr^ Louis Levesque en janvier 1965, le Conseil diocésain de pastorale (CDP) change de nom et devient le Conseil presbytéral diocésain (CPD). En gardant une numérotation suivie pour ses procès-verbaux, l'organisme change plusieurs fois de nom : Réunion des préposés aux Offices diocésains (avril 1968); Conseil presbytéral augmenté (pour 6 réunions); Réunion des Directeurs des Offices diocésains (février 1969); Conseil épiscopal provisoire (novembre 1969). Le 15 mai 1972, cet organisme se saborde et ses fonctions sont reprises, d'une part par le Conseil diocésain de pastorale (CDP), d'autre part par un organisme appelé Réunion des présidents de zones presbytérales. Ce dernier regroupement fonctionne du 29 janvier 1974 au 22 janvier 1980, moment où il est remplacé par le Conseil du presbyterium (CPR) » (Jean-Yves Thériault, « Notre curé s'en va », dans Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 234).

« Selon le vœu de Vatican II, le CPR assiste l'évêque dans sa mission spécifique de gouvernement à la tête de son diocèse. Animé par le vicaire général au presbyterium, cet organisme cherche à définir son rôle par rapport au CDP. Les constitutions provisoires de 1980 sont révisées en juin 1986 et encore amendés en mai 1989. L'article 2 définit ainsi le rôle du CPR : aider efficacement l'évêque dans le gouvernement pastoral du diocèse; voir à ce que tout le presbyterium soit effectivement et de mieux en mieux au service du peuple de Dieu; travailler en collaboration avec le Conseil diocésain de pastorale. Le CPR comprend de 15 à 20 prêtres élus, nommés ou membres de droit (l'évêque et les vicaires généraux). Pour les actes importants de gouvernement pastoral et d'administration, l'évêque se doit de le consulter » (op. cit., p. 234).

343. Les *nouveaux ministères*

En juin 1979, un rapport sur les nouveaux ministères avait été présenté au *Conseil diocésain de pastorale* (CDP). Un comité de personnes laïques avait alors été invité à prendre le relais et à poursuivre la réflexion. Ce comité serait présidé par M^me^ **Renée Tremblay** de Causapscal; c'est elle qui fera rapport au *Conseil diocésain de pastorale* (CDP) le 22 novembre 1980.



Comité de réflexion sur les nouveaux ministères. De gauche à droite : M. Joseph Deschênes de Causapscal, M^me^ Armandine Carrier, agente de pastorale de Sainte-Marguerite, M^me^ Renée Tremblay, présidente du comité, M^me^ Marcelle Deschênes et M. Jean-Baptiste Tremblay. Ces trois dernières personnes sont de Causapscal. Photo : *En 4 Pages*, décembre 1980 / janvier 1981, p. 5.

Le rapport de M^me^ **René Tremblay** soulignait l'importance de la coresponsabilité dans notre Église et présentait le *Conseil paroissial de pastorale* (CPP) comme un instrument privilégié pour vivre cette coresponsabilité.

Certes, le ministre ordonné restera toujours le ministre du Christ qui continue d'enseigner, de gouverner et de sanctifier son Église. Les ministères laïques se définiront comme des services que les personnes laïques se rendront entre elles. Ce sont des ministères dans l'Église. Pour que certains services soient reconnus et qualifiés de ministères, cinq critères de base ont été reconnus :

1- Un service précis
2- Un service d'importance vitale
3- Un service comprenant une vraie responsabilité
4- Un service reconnu par l'Église locale
5- Un service comportant une certaine durée

De ces services ou ministères essentiels dans l'Église, le Comité en proposera six :

a) Le ministère des sacrements
b) Le ministère de la famille
c) Le ministère des travailleurs
d) Le ministère des personnes âgées
e) Le ministère des malades
f) Le ministère du partage

Évidemment, le comité ne veut pas ajouter de nouvelles structures à celles qui existent déjà. Tous ces services sont la raison d'être des *Conseils paroissiaux de pastorale* (CPP) – revoir ici le Billet #331 – qui sont un instrument privilégié pour vivre cette coresponsabilité dans une communauté chrétienne. Seule l'équipe de pastorale, avec son chef, le prêtre, peut assurer l'unité de pensée, l'unité de parole et l'unité d'action des ministères (*En 4 pages*, décembre 1980 / janvier 1981, p. 5).

344. Sœurs de Saint-Paul de Chartres

La communauté des Sœurs de Saint-Paul de Chartres, établie en Gaspésie depuis 1930, s'est retrouvée en service dans une paroisse de notre diocèse, soit celle de Saint-Alexis-de-Matapédia, entre 1980 et 1989.

C'est le 25 janvier 1932 que la communauté des Sœurs de Saint-Paul de Chartres a procédé à l'ouverture de son noviciat à Sainte-Anne-des-Monts. L'évêque de Gaspé, M^gr^ **François-Xavier Ross**, l'avait érigé canoniquement par un décret du 12 mars 1932, lui-même autorisé par un rescrit de la Sacrée Congrégation des Religieux daté du 16 décembre 1931.



Arrivée des Sœurs de Saint-Paul de Chartres sur le quai de Sainte-Anne-des-Monts. Photo vraisemblablement prise vers 1920-1930. Musée de la Gaspésie. Collection Abbé Grenier. P288/116.

Un document de 1932 explique l'établissement d'un noviciat à Sainte-Anne-des-Monts :

Notre noviciat se fonde en Gaspésie :

1° Parce que la population particulièrement neuve et bien conservée de la péninsule offrira toujours les meilleures chances de recrutement religieux ;

2° Parce que le nombre des noviciats établis dans cette région est encore très restreint. Les vocations qui surgissent sont donc moins attirées vers des communautés différentes ;

3° Parce que les archevêques et évêques des grands centres de la province de Québec [n'ont pu] accueillir les Sœurs de Saint-Paul en 1930 ;

4° Parce que l'honneur et la reconnaissance s'opposent à ce que la Communauté oublie l'accueil paternel et généreux reçu de la part de M. le curé Veilleux, à Sainte-Anne, et de M^gr^ Ross, évêque de Gaspé ;

5° Parce que les autorités civiles et politiques canadiennes se plaignent du trop grand nombre de communautés et de leur accaparement matériel dans les grandes villes… (http://www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=1003)

345. Les trois *ordres* franciscains

Sous l'épiscopat de M^gr^ **Gilles Ouellet**, entre 1980 et 1993, et plus tard sous l'épiscopat de M^gr^ **Pierre-André Fournier**, en 2014-2015, des Pères franciscains vont œuvrer dans notre diocèse.

La « famille franciscaine » est constituée de trois ordres fondés au XIII^e^ siècle par **Saint-François d'Assise** (1182-1226). Le premier ordre est celui des Frères. En France, il comprend trois branches : les *frères mineurs (o.f.m.)* ou franciscains, les *capucins (o.f.m. cap.)* (revoir le Billet #171) et les *conventuels (o.f.m. conv.)*. Ces derniers, réapparus en France en 1949, sont majoritaires en d'autres pays, notamment en Pologne (saint **Maximilien Kolbe** était un conventuel). Le deuxième ordre est celui des clarisses contemplatives. Dans le troisième ordre (appelé jadis tiers ordre), il y a les « réguliers » (obéissant à une « règle ») et les séculiers (vivant dans le « siècle »). En France, les « réguliers » sont exclusivement des congrégations féminines apostoliques, nées pour la plupart au XIX^e^ siècle. (Cf. Claire Lesegrétain, *La Croix* du 7 juillet 2017.)

* * *

Les *Récollets* en Gaspésie

Au Canada, les premiers missionnaires franciscains (qu'on appelait à l'époque les « Récollets ») débarquent à Québec presqu'en même temps que Samuel de Champlain, mais ils seront vite expulsés de la colonie par les frères Kirke en 1629. Quarante-et-un an plus tard, en 1670, les Récollets reviendront en Nouvelle-France et deviendront alors l'un des premiers groupes religieux à s'installer en Gaspésie. À compter de ce jour et pour toute la durée du régime français, les Récollets occuperont quasi exclusivement tout le champ de l'apostolat.

En 1670, fraîchement débarqués à Québec, les Récollets sont invités par **Pierre Denys de la Ronde** à venir s'installer sur ses terres à Percé. Les P. **Hilarion Guénin** et **Exuper Dethune** seront les premiers à répondre à son invitation; ils débarqueront à Percé au printemps de 1672. Trois ans plus tard, en 1675, le supérieur des Récollets qui est à Québec leur enverra le P. **Chrétien Le Clercq**; celui-ci sera chargé expressément de l'évangélisation des Micmacs de la région.

Pendant que les trois missionnaires exercent leur ministère à Percé, il y en a toujours un qui se rend auprès des

Micmacs de Ristigouche (Atholville), Nipissiguit (Bathurst) et Miramichi. Les bases de la mission chrétienne y sont posées en 1677. En 1705, le responsable de la mission de Ristigouche est le P. **Michel Bruslé**. Celui-ci poursuivra sa mission pendant dix-sept ans, responsable d'un territoire qui s'étend occasionnellement jusqu'à Rimouski. Le nom de ce dernier apparaît en effet dans la liste des prêtres et religieux qui ont desservi Rimouski de 1701 à 1829 (cf. *Mosaïque rimouskoise*, p. 758).

(Sur les Récollets, voir Mario Mimeault, Ph. D. Histoire. *Les missions des Récollets en Gaspésie*, Gaspé, 12 juillet 2002. http://encyclobec.ca/).

346. Décès et funérailles de Mgr C.-E. Parent

Le 13 avril 1964, alors qu'il était malade depuis déjà un moment, Mgr **Charles-Eugène Parent** avait obtenu l'aide d'un évêque coadjuteur, Mgr **Louis Levesque**. (Revoir le Billet #254.)

Démissionnaire le 15 janvier 1967, on lui confirmera l'acceptation de sa démission le 18 février suivant. Une semaine plus tard, le 25 février, il remet donc sa charge épiscopale à son successeur. Élu alors archevêque titulaire de Vassinassa (quelque part en Tunisie), il se retire à l'Archevêché. (Revoir le Billet #273.)

Après avoir renoncé à son siège de Vassinassa, Mgr **Charles-Eugène Parent** devient le 26 novembre 1970 archevêque émérite de Rimouski. En 1969, il avait célébré son jubilé d'argent épiscopal et en 1975 ses 50 ans de prêtrise.

Mgr **Charles-Eugène Parent** est décédé subitement le 2 juin 1982 à l'Archevêché. Il avait 80 ans.



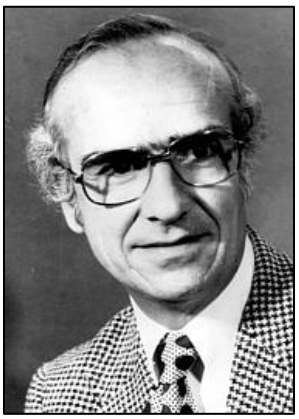
Mgr Charles-Eugène Parent en chapelle ardente dans le grand Salon de l'Archevêché. Photographe inconnu. AAR, Fonds de l'Archevêché de Rimouski.

Ses funérailles ont été célébrées à la cathédrale le 7 juin et il fut inhumé le même jour dans le lot de l'Archevêché au cimetière de Rimouski.

Sous son épiscopat (1951-1967, Mgr **Charles-Eugène Parent** aura procédé pour le diocèse à 114 ordinations sacerdotales, et 14 paroisses ont été érigées canoniquement.

347. Un 3e vicaire général au presbyterium

En 1983, l'abbé **Jean-Guy Nadeau** (1931-2016) est choisi comme **16e vicaire général** de Mgr **Gilles Ouellet**, le 3e au service du presbyterium (1983-1991); il succède à l'abbé **Raynald Deschênes** décédé subitement le 28 juillet (revoir le Billet #337).



L'abbé Jean-Guy Nadeau. Photo : Roland Morin.

Natif de Saint-Hubert, M. Nadeau est ordonné prêtre à Notre-Dame-du-Lac le 13 juin 1954 par Mgr **Charles-Eugène Parent**. Il est ensuite nommé au Petit Séminaire où il sera tour à tour régent et professeur de littérature (1954-1965). Il est durant cette période chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université Laval.

En 1965, il devient le premier directeur général de la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent (1965-1967), puis deux ans plus tard, le premier directeur général du Collège d'enseignement général et professionnel (Cégep) de Rimouski (1967-1970). Enfin, de 1970 à 1983, il est professeur au Département des lettres de l'UQAR (voir aussi le Billet #493).

348. Le Collège des consulteurs (1984)

Dans notre diocèse, le *Collège des consulteurs* que préside Mgr l'Archevêque a été constitué en 1984. C'est un organisme consultatif qui émane du *Conseil presbytéral* (revoir le Billet #339).

C'est là une instance nouvelle introduite par le code de droit canonique de 1983 (article 502). Il est composé d'un groupe de prêtres désignés par l'évêque et choisi parmi les membres élus du *Conseil presbytéral*. Ils seront au moins cinq, mais pas plus de douze.

La principale fonction de ce Conseil est d'assurer le plus rapidement possible la continuité du gouvernement dans

l'Église locale, par l'élection de l'administrateur diocésain, en cas de vacance du siège épiscopal. Ce collège peut et parfois doit être consulté par l'évêque avant certaines décisions importantes, comme la création d'une nouvelle paroisse ou la suppression d'une plus ancienne…

Au début de 2020, en faisaient partie les prêtres suivants : MM. **Guy Lagacé**, v.g., **Benoît Caron**, **Marc-André Lavoie**, **Arthur Leclerc**, **Yves-Marie Mélançon**, v.é., **Yves Pelletier** et **Rodrigo Hernán Zuluaga López.** (Source : *Annuaire diocésain 2020*, Archidiocèse de Rimouski, p. 18).

349. Le rassemblement de Pentecôte

Lorsqu'à l'automne de 1983, il fut question d'organiser un grand rassemblement pour la Pentecôte de 1984, les premières réactions ont été de dire : « Pourquoi? ». *Oui, pourquoi déplacer tant de gens à Rimouski?* écrira plus tard le vicaire général à la pastorale, l'abbé **Benoît Hins** :

Le temps des manifestations de masse était passé, le temps du triomphalisme également; l'Église de Rimouski n'allait-elle pas encore une fois donner une impression de puissance? Et puis, on en est venu à dire « Pourquoi pas? » Des gens des neuf zones du diocèse à qui on avait parlé du projet, manifestaient leur enthousiasme. Beaucoup de gens faisaient le lien avec les congrès eucharistiques d'autrefois auxquels ils avaient participé [(Revoir ici les Billets #203, #204, #235 et #242]*; ils trouvaient important de se retrouver de nouveau en une foule immense pour « sentir » leur même appartenance à une même Église qu'ils aimaient. Toute l'année, de partout, sont arrivées des collaborations : un même projet unissait tout le diocèse!* (*Une histoire racontée… Un avenir à construire*, dans Supplément 125e : *Écho Dimanche [Le Progrès-Écho]*, p. 10).

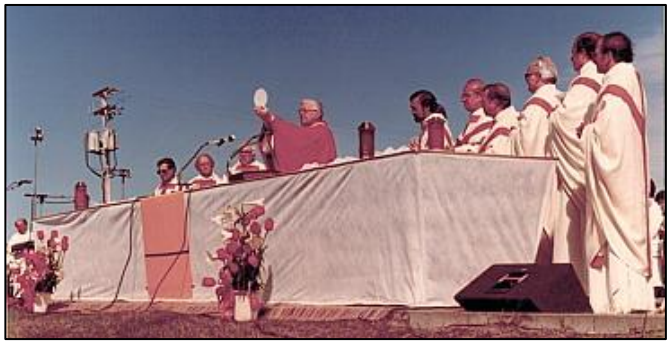
Au matin du dimanche 10 juin 1984, dans la plupart des paroisses du diocèse on a « jeûné de messe » afin de permettre aux pasteurs et à tous ceux et celles qui le souhaitaient de faire route vers Rimouski. C'est en procession que de quelques paroisses de Rimouski on s'est approché du colisée où, à l'extérieur, Mgr **Gilles Ouellet** allait présider cette Eucharistie de Pentecôte.



Thème : ENSEMBLE CÉLÉBRONS NOTRE FOI AU RÉDEMPTEUR



La presse de l'époque avait estimé la foule à quelque 16 000 fidèles. « Ce jour-là, embelli par une température idéale, fait partie, je crois, des trésors de notre famille diocésaine », conclut le vicaire général à la pastorale. (Benoît Hins, loc. cit.).



Les trois photos : Jean-Yves Pouliot. AAR, Fonds Benoît Hins.

350. Conseil pour les affaires économiques (1985)

Le *Conseil pour les affaires économiques* est une appellation nouvelle pour une structure qui existait déjà sous le nom de *Conseil d'administration* dans le Code de droit canonique de 1917.

Le rôle que lui attribue le nouveau Code de droit canonique de 1983 est à peu près le même. Ce Conseil a notamment pour rôle de « définir les directives générales pour l'administration des finances et des biens matériels du diocèse par l'économat, d'établir le budget annuel, d'en approuver les comptes et de contrôler les finances » (*L'organisation d'un diocèse*, dans *Théo, Nouvelle encyclopédie catholique*, Paris, Droguet-Ardant et Fayard, 1989, p. 990).

Selon le nouveau code de 1983, dans chaque diocèse, c'est l'évêque qui choisit les membres. Ce peut être des clercs ou des laïcs; ils ne sont pas nombreux – au moins trois -, mais ils doivent être compétents.

Au début de 2020, faisaient partie de ce Conseil les membres suivants : MM. **Michel Lavoie**, économe diocésain, **Marc Dubé** d'Amqui, **Beaudoin Gagnon** de Saint-Simon, **Yves Lavoie** et **Marcel Sinclair**, tous les deux étant de Rimouski (*Annuaire diocésain 2020*, p. 21).

351. Un 3e vicaire général à la pastorale

En 1985, l'abbé **Gabriel Bérubé** est nommé par Mgr **Gilles Ouellet** vicaire général à la pastorale d'ensemble du diocèse (1985-1992); il succède à l'abbé **Benoît Hins** (revoir le Billet #338).



L'abbé Gabriel Bérubé. AAR.

M. Bérubé est né à Saint-Épiphane le 25 août 1933. Il a été ordonné prêtre dans sa paroisse natale, le 8 juin 1958 par Mgr **Charles-Eugène Parent**. Au terme de ses études théologiques au Séminaire Saint-Paul d'Ottawa (1954-1958), il est nommé régent et professeur au Petit Séminaire de Rimouski (1958-1959).

Au retour d'études doctorales en philosophie à l'Université Angélique de Rome (1959-1961), il devient professeur de philosophie (1961-1967) et directeur du département de philosophie (1965-1967) au Séminaire, puis professeur de philosophie (1967-1970) et directeur du département de philosophie (1967-1969) au Cégep de Rimouski.

Après des études en éducation des adultes à l'Université de Boston (maîtrise en éducation et scolarité de doctorat : 1970-1973), il devient à l'UQAR d'abord conseiller pédagogique et directeur du bureau de recherche et développement (1973-1975), puis vice-recteur à l`enseignement et à la recherche (1975-1985).

* * *

Anticipons…

Après une année de repos (1992-1993), il accepte de devenir curé de Trois-Pistoles et de Saint-Éloi (1993-2003). Retraité, il décède à Rimouski le 1er novembre 2019.

352. La *Famille Myriam Beth'léem*

La *Famille Myriam*, aussi appelée *Famille Myriam Beth'léem*, est une communauté religieuse mixte fondée par sœur **Jeanne Bizier** en septembre 1978 pour répondre aux orientations du concile Vatican II. La Maison mère est alors située à Baie-Comeau.

La fondatrice, **Jeanne Bizier**, est originaire de la Beauce, au Québec, où elle vécut jusqu'à l'âge de 16 ans. Puis, répondant à un appel à une vie consacrée, elle entre chez les Servantes du Saint-Cœur-de-Marie; elle y demeure une quarantaine d'années. Le 7 juillet 1978, elle est accueillie par Mgr **Jean-Guy Couture** dans le diocèse de Baie-Comeau où, le 13 janvier 1979, elle prononce des vœux définitifs comme *petite sœur de Myriam*.



Quelques membres d'une des Familles Myriam entourant leur fondatrice, Sœur Jeanne Bizier. Photo : *Au cœur de la vie*, septembre 1988.

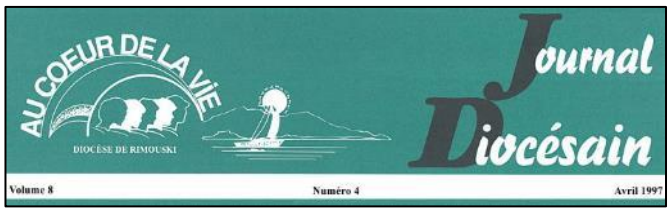
En 1988, vers la mi-octobre, la toute jeune communauté s'établit dans notre diocèse, et plus précisément au domaine *Camp Cartier* dans la Vallée de la Matapédia.

Il y avait déjà plusieurs années que Mgr **Gilles Ouellet** les invitait à venir s'établir dans le diocèse et à y prendre racine.

353. *Au coeur de la vie* voit le jour

Le mensuel d'information diocésaine *En 4 pages* avait cessé de paraître en 1983, après avoir connu sans doute bien des difficultés, ce que laissent entrevoir un changement de nom – pour celui de *Dialogue diocésain* - un changement de format et une variation dans le nombre de pages publiées, tantôt 8, tantôt 16… (Revoir ici le Billet #290).

Un entracte de plus de cinq ans s'en est donc suivi, avant qu'une nouvelle équipe ne soit constituée pour lancer un nouveau journal : ***Au cœur de la vie.***



Se suivront à la direction du journal : MM. **Jacques-Yvon Côté** (1989-1990), **Jean-François Mélançon**

(1991-1993), **Béatrix Morin** (1993-1995) et **Réjean Levesque** (1995-2003).

Une édition spéciale paraît d'abord en septembre 1988, mais le véritable premier numéro (vol. 1, nº 1) ne paraîtra qu'un an plus tard, en septembre 1989. Par la suite, *Au cœur de la vie* ne paraîtra que quatre ou six fois par année. Son tirage tourne autour de 1 500 copies. Il ne sera plus distribué qu'aux seuls abonnés. Enfin, un dernier numéro paraîtra en juin 2003.

354. Nos paroisses ont-elles un avenir?

Dans le premier numéro du journal *Au cœur de la vie*, le vicaire général, M. **Jean-Guy Nadeau,** signe un article sous ce titre : *Nos paroisses ont-elles un avenir?* Il reconnaît que suite aux dernières nominations cinq nouvelles paroisses se sont retrouvées sans curé résidant. En 25 ans, le nombre de prêtres disponibles a été réduit de moitié. En 1964, rappelait-il, *il y avait 160 prêtres à plein temps dans le ministère paroissial; il n'y en a plus que 81 aujourd'hui. Et 38 curés ont présentement plus de 60 ans, 18 ont dépassé 65 ans…*

Ce qui a changé aussi en 25 ans, écrit-il encore*, c'est le nombre d'habitants dans chacune de nos paroisses. Entre 1964 et 1989, le nombre de paroisses qui ont moins de 500 habitants est passé de 2 à 33. En 1989, 70 de nos 118 paroisses ont alors moins de 1 000 habitants.*

Et si l'on ne calcule que les personnes sur qui les communautés chrétiennes peuvent compter pour vivre, la diminution est encore plus marquée, étant donnée la baisse que la pratique religieuse a connue pendant ce temps-là. Voilà pour le côté sombre de l'évolution! (*Au Cœur de la vie*, Septembre 1989, p. 1).

355. Le côté *lumière* maintenant!

Mais il y a bien aussi un côté « lumière », reconnaît l'abbé **Jean-Guy Nadeau** dans son éditorial : c'est *l'apparition de nouveaux ministères et la participation de plus en plus compétente et active des laïques à la gestion et à l'animation des communautés paroissiales.*

Les agents de pastorale mandatée par l'évêque pour le service des communautés paroissiales n'existaient pas il y a seulement 16 ans. Ils sont aujourd'hui 32, sans compter celles ou ceux que les paroisses engagent à temps partiel pour l'animation pastorale dans les écoles primaires. De plus en plus de personnes, des laïques surtout, se forment en théologie et en pastorale pour éventuellement servir comme agents de pastorale.

La coresponsabilité prêtres/laïques devient une réalité de plus en plus vécue. Par la force des choses, mais aussi par une prise de conscience plus vive de la responsabilité ecclésiale des baptisés, les paroissiens prennent sur eux la gestion et l'animation de la communauté chrétienne. L'administration des biens et des finances de la fabrique est de plus en plus entièrement assumée par les marguillers. Quarante conseils de fabrique sont, par exemple, actuellement présidés par des laïques (16 femmes, 28 hommes). Des conseils de pastorale ont été créés dans toutes les paroisses et deviennent progressivement les lieux de planification et de décision de l'activité pastorale. Partout des comités de parents ont pris charge de la préparation sacramentelle des enfants (loc. cit.).

356. Coalition urgence rurale

Vingt ans après les trois *Opérations-Dignité* (revoir ici le Billet #303), la région du Bas-Saint-Laurent est toujours dans une grande détresse. Un autre mouvement de solidarité voit donc le jour sous le nom de *Coalition urgence rurale*. Ses origines remontent à l'automne de 1988, à la suite d'un colloque organisé par le GRIDEQ (Groupe de recherche interdisciplinaire de l'Est du Québec) de l'UQAR. Ce colloque avait pour thème : *Les villages ruraux menacés : le pari du développement*. La situation d'affaiblissement des paroisses rurales paraît évidente; un comité est alors mis sur pied pour mobiliser la population.



Quelque 1 800 personnes entassées dans la cathédrale de Rimouski le 10 juin 1990 lors du rassemblement de la Coalition Urgence rurale. *Relations*, 579 (avril 1992), p. 71.

L'événement le plus marquant de la *Coalition urgence rurale* a été un vaste rassemblement dans la cathédrale le 10 juin 1990, alors qu'on rendait public le *Manifeste des ruraux.*

Mgr **Gilles Ouellet** a participé à cet événement et lui a donné un appui on ne peut plus clair :

Fidèle à l'Évangile qui nous invite à nous mettre au service de nos frères et sœurs, fidèle aussi à une longue tradition d'engagement au service du milieu, l'Église de Rimouski et chacune de ses communautés paroissiales se veulent solidaires de votre démarche, d'autant plus solidaires qu'il s'agit pour elles d'un enjeu de société et de justice sociale (Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 209).

Voici un extrait du *Manifeste des ruraux du Bas-Saint-Laurent* lu à la cathédrale ce jour-là :

La chronique d'une mort annoncée s'est trompée. Nous, citoyens en milieu rural du Bas-Saint-Laurent, refusons de périr. Nous croyons que nos petites paroisses ont encore un avenir.

• Nous refusons de laisser nos localités se vider maison après maison.

• Nous refusons de considérer comme normal et inéluctable l'exil de nos jeunes vers les grands centres.

• Nous refusons d'accepter que nos dernières familles dans la force de l'âge soient elles aussi contraintes à faire leurs valises.

• Nous refusons de courir à note perte sans lever la voix.

• Nous refusons de disparaître dans le silence et l'anonymat d'un pays qui n'aurait de véritable avenir à offrir qu'aux régions centrales et urbaines. […]

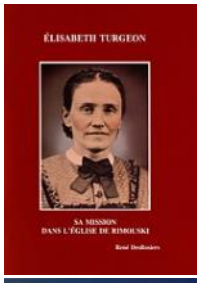
En foi de quoi, nous, soussignés, individus ou organismes du Bas-Saint-Laurent, formons la Coalition Urgence rurale et témoignons de notre engagement dans l'affirmation de notre réalité et dans la prise en main, une fois pour toutes, de notre destinée.

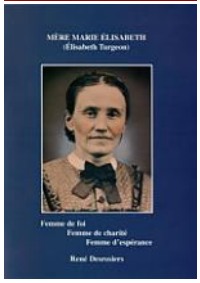
357. *Examen des écrits* d'Élisabeth Turgeon

Le 19 septembre 1990, chez les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, la postulatrice, Sr **Rita Bérubé**, prie Mgr l'Archevêque, Mgr **Gilles Ouellet** d'ouvrir officiellement la cause de canonisation de leur fondatrice, **Élisabeth Turgeon**. (Revoir ici les Billets #338 et #357).

Le décret d'ouverture de l'enquête canonique est signé le 15 novembre 1990. Ce pas décisif étant franchi, les travaux purent s'engager immédiatement avec l'examen des écrits de la Servante de Dieu…

À cet effet, le 28 janvier 1991, Mgr **Gilles Ouellet** charge deux théologiens, les abbés **René DesRosiers** de l'Université du Québec à Rimouski et **Jean-Louis Cazelais** du Grand Séminaire de Montréal d'étudier le contenu théologique, spirituel et pastoral des écrits d'**Élisabeth Turgeon**.





Les avis produits le 15 mars 1991 donneront lieu à deux publications :

- *Élisabeth Turgeon. Sa mission dans l'Église de Rimouski,* Les publications R.S.R., 1994, 36 p.
- *Élisabeth Turgeon. Femme de foi, Femme de charité, Femme d'espérance,* Les publications R.S.R., 1997, 41 p.

L'étude, demandée le 28 janvier 1991, est terminée dans les délais prévus, de telle sorte qu'une requête pu être adressée à Rome dès le 19 septembre 1991 en vue de l'obtention du *nihil obstat*. Celui-ci fut transmis à Mgr **Gilles Ouellet** le 9 décembre suivant. La postulatrice, Sr **Rita Bérubé**, pouvait donc entreprendre les démarches pour qu'une *Commission* dite *historique* puisse être instituée et amorcer ses travaux. (Voir le Billet #359).

Référence : Sur les rapports produits par MM. Cazelais et DesRosiers, voit la POSITIO, pp. 713-721.

358. Une production vidéo avec Mgr Ouellet

Le 18 novembre 1991, Mgr l'Archevêque participait dans le grand salon de l'Archevêché à une activité pour le moins originale. À une douzaine de jeunes de 3e et 4e années fréquentant l'école *l'Annonciation* de Nazareth, Mgr Ouellet racontait l'histoire de la Nativité de Jésus. Le tout était capté sur vidéo par l'équipe de Cogeco Câble de Rimouski. L'émission d'une durée de 45 minutes allait être présentée sur le canal communautaire à l'occasion des Fêtes de fin d'année



Mgr Ouellet et la douzaine de jeunes de l'école L'Annonciation de Nazareth participant à l'enregistrement. Photo : Service des communications sociales du diocèse de Rimouski. Source : *Au cœur de la vie*, décembre 1991, p. 6.

L'émission elle-même se présentait en deux parties, une première basée sur le récit de la Nativité de Jésus qu'on retrouve dans l'Évangile de Luc (2, 1-14). M^gr Ouellet y ajoutait une note plus personnelle qui favorisait les échanges avec ses jeunes invités. Dans la seconde partie, cherchant une application, Monseigneur racontait une histoire de réfugiés du Salvador arrivés au Québec la veille de Noël. Curieusement, la femme était enceinte et ne trouvait pas d'endroit où se loger…

Une question sans doute se profilait : « Saurions-nous, en 1991, reconnaître Jésus s'il venait frapper à notre porte? » (Anne Lavoie, *Au cœur de la vie,* décembre 1991).

359. La *Commission historique* est établie

Le 17 août 1991, M^gr **Gilles Ouellet**, en réponse à une demande de la postulatrice, Sr **Rita Bérubé**, établit une *Commission*, dite *historique*, formée de spécialistes, historiens et archivistes. Il lui donne le mandat suivant :

a) Vérifier si tous les documents attribués à la Servante de Dieu ont été bien recueillis.

b) Évaluer la valeur de ces documents et porter jugement sur leur authenticité.

c) Exprimer un jugement de valeur sur la personnalité de Sœur Élisabeth Turgeon d'après ce qui ressort des documents soumis à la Commission.

Puis, M^gr l'Archevêque identifie qui seront les membres de cette Commission :



Les sept membres de la *Commission historique.* ARSR.

Apparaissent sur cette photo, de gauche à droite :

• Sr **Jeanne Desjardins** r.s.r., auteure et archiviste de la communauté,
• M. **Sylvain Gosselin**, archiviste de l'Archidiocèse,
• P. **Benoît-M. Lacroix**, o.p., historien et médiéviste, président de la Commission,
• M. **René DesRosiers**, ptre, professeur de théologie à l'Université du Québec à Rimouski,
• M^me **Giselle Huot**, historienne et auteur d'*Un rêve inouï… des milliers de jeunes*, biographe de Mère Marie-Élisabeth,
• M. **Noël Bélanger**, ptre, historien et professeur à l'Université du Québec à Rimouski,
• Sr **Cécile Girard** r.s.r., responsable de l'enseignement moral et religieux catholique au ministère de l'éducation.

En instituant la *Commission* historique, M^gr l'Archevêque avait précisé qu'elle aurait à se doter d'un *Comité de recherche* et qu'elle en désignerait elle-même les membres en les choisissant à l'intérieur et à l'extérieur de la *Commission*. Ce fut fait lors d'une séance préliminaire de travail tenue le 27 septembre 1991. Deux membres sont alors choisis dans la *Commission* : MM. **Noël Bélanger** et **Sylvain Gosselin** et deux autres sont choisis en dehors de la *Commission* : Sr **Thérèse Picard** et Sr **Louise Martin**. La première sera secrétaire, la seconde documentaliste-recherchiste.

Ce jour-là, le *Comité de recherche* reçoit le mandat de « rechercher tous les écrits inédits de la Servante de Dieu, ainsi que tous les documents relatifs à la Cause elle-même et/ou à son contexte historique. Il doit aussi s'informer, de façon précise, de la nature et de l'état des documents déjà recueillis, s'assurer de leur authenticité, explorer les dépôts d'archives non encore visités et présenter des rapports occasionnels à la *Commission* sur l'état de ses travaux. »

Dix autres séances suivront : en **1991** le 11 novembre, en **1992** les 10 janvier, 27 mai et 8 octobre, en **1993** les 9 mars, 26 mai, 22 septembre et 10 novembre, le 15 décembre, en **1994** le 20 janvier. (Voir plus loin le Billet #374 : Rapport de la *Commission historique*).

360. L'*Institut séculier Notre-Dame*

En septembre 1991, on célébrait dans le diocèse les 25 ans d'une présence active de *l'Institut séculier Notre-Dame*.

Le 26 août 1966, M^me **Gabrielle Fontaine** de Sherbrooke et M^me **Églantine Rochefort** du Lac-Saint-Jean arrivaient à Rimouski pour y travailler. Toutes les deux répondaient à une invitation de M^gr **Louis Levesque** qui avait connu cet Institut alors qu'il était évêque de Hearst en Ontario (1952-1964). M^me **Gabrielle Fontaine** avait été recrutée pour être secrétaire de M^gr l'archevêque la première année et pour être les années suivantes au service de la comptabilité de l'archevêché. M^me **Églantine Rochefort**,

quant à elle, venait à Rimouski pour y enseigner à l'école de Sainte-Odile, ce qu'elle fit jusqu'en 1970, pour ensuite œuvrer à l'école Saint-Robert (Pavillon Dubé).

Cette année-là, l'*Institut séculier Notre-Dame* comptait 34 membres répartis dans trois diocèses du Québec, soit ceux de Chicoutimi, de Montréal et de Rimouski. C'est du diocèse de Chicoutimi, le diocèse fondateur, qu'origine le plus grand nombre de ses membres. Durant les premières années, deux dames de notre diocèse ont joint le groupe : M^me^ **Marielle Saint-Laurent** qui fut tout d'abord enseignante, puis plus tard responsable de la *Librairie du Centre de pastorale*, et M^me^ **Monique Laforest**, qui fut au départ enseignante à la polyvalente d'Amqui.



Dans l'ordre habituel : Mmes Églantine Rochefort, Marielle St-Laurent, Monique Laforest et Gabrielle Fontaine. Photographe : Anne Lavoie. Source : *Au cœur de la vie*, octobre 1991, p. 4.

Dans cet Institut séculier, l'engagement des membres est axé sur les béatitudes. Il s'agit, expliquait M^me^ Saint-Laurent, d'incarner dans notre vie la béatitude qui nous rejoint le plus. C'est une attitude intérieure que nous devons réaliser par des gestes concrets. Notre engagement s'incarne au fil de la vie ; il est en lien avec la mission collective du groupe qui en est une de libération, libération sous toutes ses formes au niveau individuel ou au niveau collectif.

361. Le diaconat permanent

En conférence de presse, le 11 mai 1992, M^gr^ **Gilles Ouellet** et l'abbé **Jacques Tremblay**, théologien et à ce moment-là professeur à l'UQAR, annonçaient pour notre diocèse l'instauration du diaconat permanent.

Déjà l'*Institut de pastorale* du diocèse avait conçu avec *le Comité diocésain du ministère diaconal* un programme adapté de **Formation Théologique et Pastorale** (FTP). C'est un programme qui correspondait aux besoins de notre Église. Certes, il n'a pas son équivalent dans les universités, puisqu'il est de trente-six (36) crédits, mais c'est sous cette forme qu'il a été reconnu par l'*Institut de pastorale des Dominicains* à Montréal. Enfin, ce programme visait autant la formation des diacres permanents que celle de nos agentes et agents de pastorale mandatés.



M^gr^ l'archevêque et M. Jacques Tremblay en conférence de presse dans le grand salon de l'archevêché. Photo tirée d'*Au cœur de la vie,* mai 1992, p. 1.

Suite à cette conférence de presse, trois rencontres d'information ont été tenues en régions afin d'informer l'ensemble des fidèles sur le sens de cette vocation. Au terme de cette tournée, neuf candidats se sont montrés intéressés.

Voici donc ce que, dans notre diocèse, on demandera au futur diacre permanent :

- *susciter dans son milieu une recherche et un approfondissement de la foi ; être témoin du service de la Parole de Dieu ; provoquer des rencontres sur l'engagement à cause de sa foi…*

- *collaborer à la préparation et à la célébration des sacrements : le baptême, le mariage, le sacrement des malades, etc…*

- *assurer une présence active à ceux et celles qui souffrent, qui sont marginalisés dans la société, dans l'Église ; avoir le souci d'organiser une charité concrète, effective… ; prévoir le service des plus pauvres ; avoir une présence active dans l'engagement pour la justice, le partage des biens à différentes instances de la société…* (*Au cœur de la vie*, mai 1992, p. 1).

* * *

Anticipons…

Dans l'*Annuaire diocésain* de 2020 du diocèse figurent les noms de 14 diacres permanents. L'aîné est âgé de 87 ans et le cadet de 58 ans. Les premières ordinations ont eu lieu en 1995 ; les plus récentes l'ont été en 2012.

362. Un 4e vicaire général à la pastorale

En 1992, Mgr **Gilles Ouellet** choisit l'abbé **Raynald Brilant** comme vicaire général au *presbyterium*, celui-ci succédant à l'abbé **Jean-Guy Nadeau** (revoir le Billet #347).



L'abbé Raynald Brillant. AAR.

M. **Raynald Brillant** est né à Saint-Fabien le 14 février 1935. Il a été ordonné prêtre au Petit Séminaire de Rimouski le 14 juin 1959 par Mgr **Charles-Eugène Parent**. Après son ordination, il se voit confier à l'évêché la tâche de secrétaire particulier de Mgr Parent et de maître des cérémonies (1959-1961).

À son retour d'études à l'*Université Angélique* de Rome (1961-1962) où il obtient une licence en théologie et à l'Institut *Lumen Vitae* de Bruxelles où il obtient un certificat en catéchèse et pastorale (1962-1963), il enseigne la théologie dogmatique et la pédagogie catéchistique au Grand Séminaire (1963-1968). En 1968, il est confirmé dans sa tâche de directeur à l'Office diocésain de catéchèse, tout en étant nommé dès l'année suivante directeur de l'Office d'éducation chrétienne (1969-1974).

Entre 1974 et 1980, à Montréal, il œuvre comme secrétaire général de l'Assemblée des évêques du Québec. À la fin de son mandat, il prend un congé sabbatique à l'Institut catholique de Paris (1980-1981). À son retour, l'abbé Brillant est nommé curé de Saint-Pie-X (1981-1990) où il devient président de la zone urbaine de Rimouski (1986-1988). Il est par la suite nommé curé de Saint-Ulric et de Saint-Léandre (1990-1991), puis président de la zone pastorale de Matane (1991-1992).

* * *

Anticipons…

L'abbé Brillant sera vicaire général au *presbyterium* de 1992 à 2001. Après quelques mois de congé, il acceptera d'être modérateur de l'équipe pastorale du secteur de la Terre à la Mer, regroupant les paroisses de Cacouna, L'Isle-Verte, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (petite île Verte), Saint-Arsène, Saint-Modeste et Saint-Paul-de-la Croix, auxquelles s'ajoutera la paroisse de Saint-Épiphane en 2004.

M. Brillant quitte son ministère paroissial en 2006 pour devenir membre de l'équipe d'animation pastorale du monastère des Ursulines de Rimouski de 2006 à 2017. Durant cette période, il est aussi répondant diocésain pour le Congrès eucharistique international de Québec de 2006 à 2008, responsable du Comité diocésain des ministères confiés aux laïcs, de 2006 à 2009, membre du Comité diocésain du ministère diaconal à titre de responsable de la formation des futurs diacres de 2008 à 2012. Il vient s'établir à l'archevêché de Rimouski en 2006; c'est là qu'il prend sa retraite en 2017.

363. 125e anniversaire du diocèse

Notre diocèse a commémoré les 125 premières années de son histoire du 19 janvier 1992 au 17 janvier 1993. Et il l'a fait en se donnant d'abord un logo et puis un thème : **125 ans, une histoire à célébrer. Un avenir à construire**. Quant aux célébrations, elles furent modestes, populaires et surtout décentralisées; elles se sont déroulées aussi bien dans les zones pastorales que dans la ville épiscopale.

Description du logo : C'est ***Une histoire à célébrer***, celle du diocèse de Rimouski. La représentation d'un livre ouvert illustre 125 ans d'implication du clergé, tant au coeur de l'éducation que dans le milieu. Il est constitué de neuf pages symbolisant les neuf zones du diocèse réunies sous l'égide de l'évêque, représenté par la crosse surplombant les feuillets flamboyants, le tout reposant sur une banderole couleur d'espérance : ***Un avenir à construire***.

• 125 ans : Une histoire à célébrer

Notre Église vit des temps difficiles.

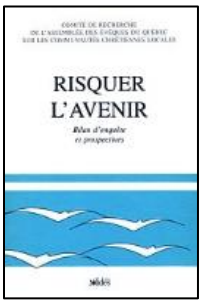
La population est stagnante et vieillissante et les paroisses rapetissent (71 sur 117 ont moins de 1000 habitants et 33, moins de 500). Le clergé est moins nombreux (304 en 1962, 151 en 1992), âgé (moyenne d'âge de 64,1 ans) et fatigué; les communautés religieuses d'hommes et de femmes ne se renouvellent pas davantage. Les fidèles ne cessent de déserter leur Église et certaines tranches de la population ne sont guère atteintes par le message évangélique (Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, 1994, p. 302).

Ces statistiques sont de 1992… Voyons où nous en serons en 2017, soit vingt-cinq ans plus tard.

Ces dernières années, un certain nombre de paroisses ont été fusionnées ou sont disparues. Si on en comptait 117 en 1992, elles ne sont plus que 97 en 2017. Il y en a 34 où on dénombre plus de 1000 catholiques et 63 où ils sont moins que 500, et ils ne sont pas toutes et tous pratiquants Quant aux prêtres en service paroissial, ils sont aussi moins nombreux. On n'en comptait plus que 151 en 1992. En 2017, ils étaient 21 et en 2020 ils ne sont plus que 17.

• 125 ans : Un avenir à construire

C'est sur ce noyau dur, et sur les projets de renouveau qui se multiplient, que le diocèse espère réaliser la seconde partie de son slogan des fêtes du 125e : un avenir à construire. Mais nul ne peut dire aujourd'hui quel sera cet avenir (op. cit., p. 303).



Cette année-là, l'Assemblée des Évêques catholiques du Québec (AECQ) avait publié, sous le titre *Risquer l'avenir*, son rapport sur une enquête que pendant trois ans elle avait menée sur le vécu de nos communautés chrétiennes, une enquête qui avait impliqué 38 communautés du Québec dont 4 de notre diocèse.

En suivi, et en référence au thème des Fêtes du 125e, *Un avenir à construire*, Mgr l'Archevêque écrit qu'un retour dans le passé pourrait nous inviter à « risquer le passé », à essayer de revenir à nos paroisses d'antan… Mais non, bien au contraire!

***« RISQUER L'AVENIR »**, tout en réaffirmant l'importance du vécu communautaire, offre aux diocèses du Québec un nouveau projet ecclésial pour rebâtir leurs communautés chrétiennes dans le contexte d'une société éclatée, pluraliste et sécularisée. Il y a vingt ans, le rapport Dumont avait tracé des voies nouvelles pour l'Église au Québec; « Risquer l'avenir » détermine, lui aussi, un itinéraire pour les années à venir.*

***« RISQUER L'AVENIR »** tombe à point pour notre Église qui, en son 125e anniversaire, rêve « d'un avenir à construire ». Il s'inscrit dans les efforts que nous avons déployés à la suite du Synode de 1972 pour valoriser la dimension communautaire de nos paroisses et nous invite à poursuivre notre marche vers une Église de participation, de coresponsabilité, de fraternité. Une Église-communion.* (*Au cœur de la vie*, novembre 1992, p. 6).

364. Paroisses érigées sous Mgr Ouellet

Sous l'épiscopat de Mgr **Gilles Ouellet**, trois paroisses seulement ont été érigées canoniquement ; ce sont celles de Saint-Juste-du-Lac, de Saint-Elzéar et de Lots-Renversés.

La paroisse de **Saint-Juste-du-Lac** est ici la plus ancienne ; des registres y ont été ouverts en 1923 et un prêtre est venu y résider en 1924. Cette paroisse a été érigée canoniquement en 1976.

La paroisse de **Saint-Elzéar** existait comme mission ou desserte depuis 1909. Des registres y ont été ouverts en 1932 et un prêtre-curé y résidait déjà cette année-là. La paroisse a été érigée canoniquement en 1978.

Enfin, la dernière paroisse à avoir été érigée canoniquement, celle de **Lots renversés**, l'a été en 1983. Un prêtre y résidait depuis 1947.

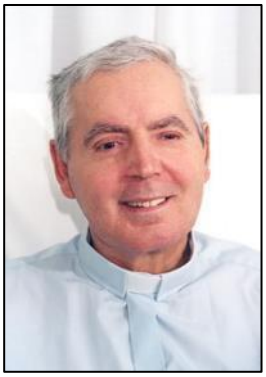
365. Quelques événements marquants

Un jour quelqu'un a demandé à Mgr **Gilles Ouellet** quels étaient les événements les plus marquants de ses dernières dix-neuf années passées à Rimouski comme archevêque. La question l'avait d'abord laissé sans voix… Mais plus tard, en décembre 1992, il écrira dans la publication diocésaine *Au cœur de la vie*, en page 3 :

• *Comme se lève l'aurore, lentement m'est venu à la mémoire le souvenir de certains grands rassemblements, tels celui du Jubilé de 1984 ou des fêtes du 125e anniversaire du diocèse au Colisée le 7 juin dernier. Puis j'ai pensé à la manifestation de Matane en 1973 et au rassemblement d'Urgence rurale à la cathédrale le 10 juin 1989. Puis des moments de grande tension ou de grande épreuve ont habité mes souvenirs.* […]

• *J'ai certainement été « marqué » par mes visites occasionnelles à l'abbé **Léonard Parent*** [1920-1996], *ce confrère frappé de sclérose, au lit depuis plus de quarante ans. Ou encore par ces milliers de personnes de l'âge d'or visitées à domicile durant mes visites pastorales !*

* * *



L'abbé Léonard Parent. AAR.

[Très tôt, après avoir été ordonné prêtre le 30 juin 1946 par son frère Mgr **Charles-Eugène Parent**, l'abbé **Léonard Parent** commence à avoir des ennuis de santé. Après des moments de repos et de nombreuses visites dans les hôpitaux, il apprend qu'il souffre d'une grave maladie : la sclérose en plaques.

À partir de 1973, confiné à sa chambre d'hôpital par une paralysie et une cécité qui s'aggravent, l'abbé Parent continue d'accueillir à Rimouski, pendant 23 ans, parents, amis, confrères et bien d'autres gens qui venaient solliciter de lui prières et réconfort.]

* * *

Mgr **Gilles Ouellet** poursuit :

- *Ému par leur générosité et leur amour pour l'Église, combien j'ai été « marqué » par tous ces bénévoles rencontrés au fil des années œuvrant au sein des conseils de pastorale, des assemblées de fabrique, des comités d'initiation sacramentelle, des services aux plus démunis, des associations et groupes divers, etc.*

- *Je porte aussi en mon cœur et en ma mémoire la « marque » de ce dimanche du 9 novembre 1975 où j'ai accompagné pour la première fois une équipe de religieuses prenant charge de la paroisse de Saint-André-de-Restigouche, prémisse d'une prise en charge faite dans plusieurs paroisses par la suite.* […]

- *Oui! Ils sont millions les « événements les plus marquants » de mon service pastoral à Rimouski. Inventaire fait, au terme de ma route, je réalise que j'ai reçu immensément plus que je n'ai donné* (*Au cœur de la vie*, décembre 1992, p. 3).

366. Éducation permanente de la foi

En réponse à une question que lui posait en entrevue M. **Jean-Marc Cormier**, Mgr **Gilles Ouellet** reconnaissait que très tôt le diocèse avait porté le dossier de l'éducation permanente de la foi (*La lampe et la mesure. Entretiens*, 1994, p. 170-171).

Il est illusoire, soutenait-il, *de vouloir confier des responsabilités à quelqu'un sans lui donner les instruments pour les assumer convenablement. Aussi, dès le début des années 1980, nous avons établi un service diocésain d'éducation de la foi des adultes, comprenant une initiation en théologie pastorale et en Écriture Sainte. À cela s'est ajoutée la formation à certains services communautaires comme la liturgie, la célébration de la Parole en l'absence du prêtre.*

Dans ce contexte, Mgr Ouellet n'a pas manqué de rappeler que le Département et le Module des sciences religieuses de l'UQAR avait apporté au diocèse un concours très précieux en offrant un programme de certificat en animation pastorale, soit paroissiale, soit scolaire ou hospitalière.

Ce département a été et demeure pour notre Église un lieu privilégié de recherche et de ressourcement. Il nous rend de précieux services. En maintes occasions, les professeurs du département ont apporté à notre conseil presbytéral et à notre conseil diocésain de pastorale une réflexion approfondie sur certains enjeux majeurs dans la vie de notre diocèse nous permettant de mieux éclairer nos décisions.

367. Démission de Mgr Gilles Ouellet, p.m.é.

En octobre 1992, Mgr **Gilles Ouellet** présente à Rome sa démission comme archevêque de Rimouski. Il est sitôt nommé administrateur apostolique jusqu'à l'arrivée de son successeur, Mgr **Bertrand Blanchet**.

Dans ses *Mémoires*, enregistrées après dix-neuf ans de service pastoral dans le diocèse, Mgr Ouellet dit encore rêver d'une Église à laquelle rêvaient les membres du Synode diocésain terminé peu de temps avant son arrivée à Rimouski. (Revoir ici les Billets #286 et #314).

Au moment où je quitte le service de l'Église de Rimouski, […] *je rêve encore d'une Église à laquelle rêvaient les membres du Synode diocésain qui venait de se terminer quelques mois avant mon arrivée. Je rêve d'un Église formée de communautés chrétiennes vivantes et accueillantes, signes d'Évangile dans le milieu pluraliste où nous vivons, un peu à la manière des communautés chrétiennes du début de l'Église.*

Je rêve de petites communautés de base accueillantes à la Parole de Dieu, ferventes dans la prière, fraternelles dans le partage et solidaires des pauvres et des démunis.

Au sein de ces communautés et à leur service se situeront évêque, prêtres, diacres, laïcs, religieux et religieuses en esprit de service dans la complémentarité des tâches. C'est par ce service, qu'elles porteront autour d'elles le message d'amour du Seigneur, au point que ceux et celles qui les verront rediront ce que les juifs disaient de la communauté des Apôtres : « Voyez comme ils s'aiment ». (*La lampe et la mesure. Entretiens*, 1994, p. 230).

Chapitre 8 :
Mgr Bertrand Blanchet
1992-2007

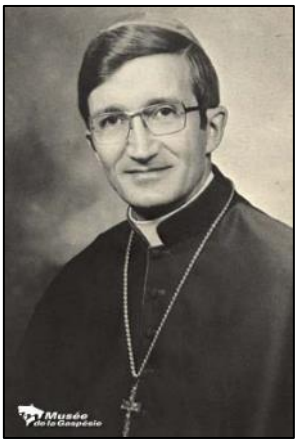
368. Élection de Mgr Bertrand Blanchet

La démission de Mgr **Gilles Ouellet** comme archevêque de Rimouski avait été acceptée à Rome le 16 octobre 1992; il allait être remplacé par Mgr **Bertrand Blanchet**, évêque de Gaspé depuis 1973.

Mgr **Bertrand Blanchet** est originaire de Saint-Thomas de Montmagny où il est né le 19 septembre 1932, fils

d'Alberta Nicole et de Louis Blanchet. Il a fait ses études classiques au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière de 1944 à 1952, ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec de 1952 à 1956 où il obtient une licence en théologie. De 1956 à 1959, il est surveillant et professeur de grec au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière avant de retourner à l'Université Laval où il obtient d'abord un baccalauréat en biologie (1959-1962) puis une maîtrise en sciences forestières (1962-1965). Plus tard, il obtiendra un doctorat en sciences forestières (1975).

Pendant toutes ces années, soit de 1964 à 1969, il est professeur de biologie au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière puis de 1969 à 1973 professeur de biologie et de sciences naturelles Cégep de La Pocatière.



Élu évêque de Gaspé le 26 octobre 1973, M^gr **Bertrand Blanchet** est ordonné à l'épiscopat le 8 décembre suivant par M. le cardinal **Maurice Roy**, archevêque de Québec.

Élu archevêque de Rimouski le 16 octobre 1992, il est reçu à la cathédrale le 2 février 1993.

M^gr Bertrand Blanchet (1973). Musée de la Gaspésie, Fonds Ludger Trépanier, P28/1/89. Fonds d'archives : P218 Fonds Bertrand Blanchet.

369. Le *pallium* pour M^gr Blanchet

La remise du *pallium* à nos archevêques s'est toujours faite avec une certaine solennité. (Sur ce que signifie ce *pallium* remis encore de nos jours à tous les archevêques, revoir le Billet #188).

Pour M^gr **Georges Courchesne**, le cardinal-archevêque de Québec, M^gr **Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve**, s'était déplacé vers la cathédrale de Rimouski pour le lui remettre le 28 avril 1946 (revoir les Billets #187 et #188).

Pour M^gr **Charles-Eugène Parent**, le Délégué apostolique M^gr **Ildebrando Antoniutti** s'était aussi déplacé vers Rimouski pour le lui remettre le 21 septembre 1951 (revoir le Billet #219).

Pour M^gr **Louis Levesque**, il en fut de même; le Délégué apostolique M^gr **Emmanuele Clarizio** est venu à Rimouski pour le lui remettre le 4 décembre 1967 (revoir le Billet #277).

Mais pour M^gr **Gilles Ouellet**, ce fut différent… Celui-ci avait pris possession de son siège épiscopal le 14 juin 1973, mais ce n'est qu'*un an plus tard*, et en toute simplicité, qu'il fut décoré du *pallium* à la cathédrale par un ancien archevêque retraité depuis six ans, M^gr **Charles-Eugène Parent** (revoir le Billet #311).

Enfin, pour M^gr **Bertrand Blanchet**, ce fut plus simple encore. Six mois après avoir été intronisé à la cathédrale, celui-ci s'est rendu lui-même à Ottawa chercher ce *pallium* chez le Nonce apostolique. À vrai dire, il s'y rendait déjà pour une autre affaire... Le Nonce apostolique du Canada, M^gr **Carlos Curis**, lui a alors remis cet insigne à la chapelle du Séminaire Saint-Paul d'Ottawa le 30 août 1993.

370. Une personnalité à découvrir

En avril 1993, dans une édition spéciale *d'Au cœur de la vie*, on affichait à la une un texte qu'affectionnait tout particulièrement le nouvel évêque, M^gr **Bertrand Blanchet**. Il est de **Rabindranath Tagore** (1861-1941), un écrivain indien, auteur de poèmes d'inspiration mystique :



J'étais allé mendiant de porte en porte sur le chemin du village, lorsque ton chariot d'or apparut au loin, pareil à un rêve splendide, et j'admirais quel était le Roi de tous les rois.

Mes espoirs exaltèrent et je pensais : « C'est fini des jours mauvais ». Et déjà je me tenais dans l'attente d'aumônes spontanées et de richesses éparpillées partout dans la poussière.

Le chariot s'arrêta où je me tenais. Ton regard tomba sur moi et tu descendis avec un sourire. Je sentis que la chance de ma vie était enfin venue. Soudain alors tu tendis la main droite et dis : « Qu'as-tu à me donner? »

Ah! Quel jeu royal était-ce là : tendre la main au mendiant pour mendier? J'étais confus et demeurai perplexe. Enfin, de ma besace, je tirai lentement un tout petit grain de blé et je te le donnai.

Mais comme fut grande ma surprise lorsqu'à la fin du jour, vidant mon sac à terre, je trouvai un tout petit grain d'or parmi le tas de pauvres grains. Je pleurai amèrement alors et de pensai : « Que n'ai-je eu le cœur de donner mon tout? »

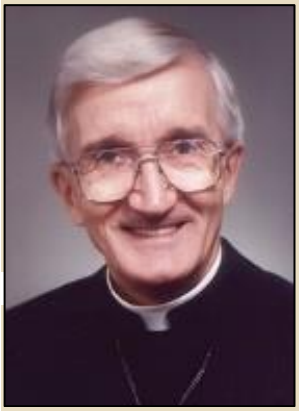
Source : *Au cœur de la vie*, avril 1993, p. 1.

371. Propos recueillis en entrevue

Question : *Avec la connaissance que vous avez du milieu et avec l'expérience que vous avez déjà de votre rôle de pasteur, pouvez-vous nous préciser vos priorités?*

Réponse de Mgr Bertrand Blanchet :

J'aimerais être une sorte de serviteur de la vie. J'ai une tâche de responsabilité, d'autorité, mais, au fond, je suis au service des gens, comme le Christ… Comme évêque, comment je peux vraiment être au service du monde d'aujourd'hui, au service des communautés chrétiennes d'une façon spéciale, parce que c'est là que la vie bat, c'est là que se pose la majeure partie des problèmes?



Mgr Bertrand Blanchet. AAR.

Nous, nous avons dans la majorité des cas, surtout dans les milieux ruraux, des communautés humaines bien identifiées où les gens se connaissent, vivent ensemble des temps C'est le tissu le plus riche pour passer le message évangélique.

Une communauté chrétienne devrait pouvoir se former plus facilement quand la communauté humaine a déjà son réseau de solidarité, je dirais même son réseau de signification.

Quand je disais « une sorte de serviteur de la vie », c'est que, pour moi, la religion, c'est un peu cela. Si on regarde l'Évangile, on n'a jamais senti que Jésus cherchait à imposer des contraintes. Au contraire, il libérait les gens par l'intérieur et, à partir de là, parfois. Il contestait les institutions parce que justement elles étaient devenues un système de domination. Elles opprimaient les gens. J'aimerais que cette image de religion, parce que c'est la seule authentique, passe à travers le message, le type de présence que je voudrais avoir (Au cœur de la vie, avril 1993, p. 2).

372. Septième évêque de Gaspé

Au soir du 19 décembre 1993, quelle ne fut pas la surprise de l'abbé **Raymond Dumais** de recevoir un appel téléphonique du Nonce apostolique lui demandant de venir le rencontrer à Ottawa dans les plus brefs délais. Lui-même joueur de tour à ses heures, M. Dumais se croyait victime d'une blague d'un de ses collègues. Aussi voulut-il, avant de se mettre en route pour Ottawa, passer un coup de fil à Mgr **Bertrand Blanchet**.

Et c'est là qu'il apprend qu'il est pressenti pour devenir le prochain évêque de Gaspé. Sa première réaction aura été de dire qu'il y avait là pour lui trop de défis à relever. Mais Mgr **Bertrand Blanchet** de lui répondre que, si ce sont là ses seules raisons pour refuser, ce ne sont pas de bonnes raisons…

Raymond contacte donc le Nonce pour lui dire : *Si vous croyez que je suis vraiment appelé à ça, alors j'accepte*. La nomination de **Raymond Dumais** comme 7e évêque de Gaspé est annoncée le 26 décembre 1993.

À ce moment-là, Raymond venait de compléter ses études doctorales en Écriture sainte au Collège universitaire des Dominicains à Ottawa et il se préparait à enseigner au semestre d'hiver au Département des sciences religieuses de l'Université du Québec à Rimouski.



L'abbé Raymond Dumais, au temps où il allait être chargé de cours à l'Université du Québec à Rimouski. Photographe inconnu. Source : *Au cœur de la vie*, juin 1994, p. 6.

Mais en octobre 1993, à l'instar d'une soixantaine d'autres théologiens et théologiennes du Québec, Raymond co-signe une Lettre ouverte adressée aux évêques catholiques du Québec suite à la parution de l'encyclique *Veritatis Splendor* du pape **Jean-Paul II**. Comme à plusieurs, cette lettre lui était apparue comme un appel au dialogue, comme le prélude à un échange sur des questions fondamentales touchant l'enseignement moral de l'Église.

« L'informateur catholique, un journal mensuel d'extrême droite et son directeur, Paul Bouchard, se scandalisèrent de la nomination au siège épiscopal de Gaspé d'un des signataires d'une telle lettre. Et des protestations parvinrent à Rome entraînant le retard de l'expédition des bulles papales nécessaires à la prise de possession de son diocèse par l'abbé Dumais. Le pasteur mis en cause est convoqué

à Rome pour s'expliquer. L'affaire provoque dans l'Église du pays un émoi considérable et entraîne une remarquable manifestation de solidarité de la part des confrères de Dumais, prêtres et évêques » (Paul Joncas et al., *Les 75 ans du diocèse de Gaspé. 1922-1997*. Gaspé, Fondation du diocèse de Gaspé, 1998, p. 140).

Nous sommes en janvier 1994 et pendant de longues semaines la réponse de Rome se fait attendre. Le temps passe… Et Raymond croit de moins en moins que sa nomination sera confirmée. Tous ses amis cependant l'encouragent. Personne ne souhaitait qu'il démissionne. Rome finit par s'exprimer, confirmant sa nomination. Et l'ordination eut lieu à Gaspé le 20 mai 1994 dans le Centre sportif où se retrouvaient, apogée du mouvement de solidarité que l'affaire avait suscité, plus de 2 300 personnes du diocèse et d'ailleurs au Québec en plus de ses 32 confrères-évêques venus des quatre coins du pays.

Quelques-uns des évêques présents à l'ordination épiscopale de M^gr^ Dumais :



Photo 1, de gauche à droite : M^gr^ Marcel Gervais. archevêque d'Ottawa, M. le cardinal Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal, M^gr^ Vital Massé, évêque auxiliaire de Saint-Jérôme, M^gr^ Roch Pedneault, évêque auxiliaire de Chicoutimi, M^gr^ Roger Ébacher, archevêque de Gatineau-Hull, M^gr^ Jean-Guy Hamelin, évêque de Rouyn-Noranda. Collection privée.



Photo 2, de gauche à droite : M^gr^ André Gaumond, archevêque de Sherbrooke, M^gr^ Raymond St-Gelais, évêque de Nicolet, M^gr^ Louis-de-Gonzague Langevin, évêque de Saint-Hyacinthe, M^gr^ Jean Gratton, évêque de Mont-Laurier, M^gr^ Robert Lebel, évêque de Valleyfield, M^gr^ Gérard Dionne, évêque-émérite d'Edmunston, M^gr^ André Richard, évêque de Bathurst. Collection privée. Source des deux photos : Paul Joncas et al., op. cit., p. 141.

373. Une perte importante de revenus

L'entrée en vigueur, le 1^er^janvier 1994, du nouveau *Code civil* du Québec ne s'est pas fait sans heurt chez nous, comme partout ailleurs au Québec.

En devenant le seul organisme désormais habilité à émettre les certificats de naissance, l'État québécois fera perdre aux paroisses une source importante de revenus. En effet, pouvait-on lire dans l'édition de juin 1994 du journal *Au cœur de la vie* que c'est un peu plus de 150 000 $ par année que perdraient nos 117 paroisses. On estimait que, pour la plupart des paroisses, les pertes avoisineraient annuellement les 2 000 $. Certes, les paroisses les plus populeuses allaient perdre davantage. On donnait comme exemple la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli qui perdrait tout près de 4 000 $, alors que le manque à gagner de la paroisse Saint-Germain de Rimouski avoisinerait les 7 000 $.



Comment allait-on se tirer d'affaire ?

Pour pallier à ces pertes financières, d'aucuns songeaient à tenir un bingo hebdomadaire, d'autres encore envisageaient d'organiser une loterie annuelle... Et voilà !

374. Rapport de la *Commission historique*

Le 8 février 1994, la *Commission historique*, instituée en 1991 dans la Cause de **Mère Marie Élisabeth**, remet au nouvel archevêque, M^gr^ **Bertrand Blanchet** le *Dossier historique*. (Revoir le Billet #355).



De gauche à droite : M^gr^ Bertrand Blanchet, MM. les abbés Noël Bélanger et René DesRosiers, M. Sylvain Gosselin et la postulatrice, Sr Rita Bérubé. Photographe inconnu. ARSR.

Le *Dossier historique* remis au nouvel archevêque de Rimouski est complet. Ce sont 3 136 pages présentées sous la forme de treize cahiers, les suivants :

Les titres du *Dossier historique*

1/ Lettres de la Servante de Dieu (1875-1881)
2/ Lettres adressées à la Servante de Dieu (1876-1881)
3/ Lettres où l'on parle de la Servante de Dieu (1871-1973)
4/ Documents relatifs à la Servante de Dieu (1840-1881) et Écrits de la Servante de Dieu ou attribués à la Servante de Dieu (1875-1881)
5/ Témoignage *ex videntibus* (1881-1959 et Extraits de la *Chronique* (1874-1881)
6/ Témoignages *ex auditu a videntibus* (1884-1992)
7/ Témoignages de renommée de sainteté (1904-1991) et Expressions de faveurs obtenues (1905-1992)
8/ *Chronique* des RSR (1874-1881) et Extraits de la *Chronique* (1882-1979)
9/ Écrits, imprimés ou manuscrits, où il est fait mention de la Servante de Dieu (1912-1991).
10/ L'œuvre de la Servante de Dieu. L'Institut (1872-1985)
11/ L'œuvre de la Servante de Dieu. Les écoles de paroisses (1880-1881)
12/ Les restes mortels de la Servante de Dieu (1881-1959)
13/ Historique de la Cause (1941-1991)

Une copie de ce *Dossier* a donc été déposée aux Archives diocésaines et une autre a été expédiée à Rome. La lettre qui accompagnait ce dépôt recommandait « la poursuite des démarches auprès du Saint-Siège, afin que la Fondatrice des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire soit bientôt proposée à l'imitation et à la vénération du Peuple de Dieu ».

Mais tout n'était pas pour autant terminé… Un important ouvrage restait à produire : la POSITIO sur les vertus et la renommée de sainteté de la Servante de Dieu (voir le Billet #394).

375. Chez les RSR, le *procès canonique*

Le *procès canonique* sur les vertus et la renommée de **Mère Marie Élisabeth** leur fondatrice, s'est tenue à la maison mère des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire à Rimouski du 7 au 9 mars 1994.



Maison mère des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Photo : Yves-Marie Mélançon.

L'événement avait donné lieu à une intense préparation qui atteignit son point culminant le dimanche 6 mars, à la cathédrale. Une messe à 17 h fut concélébrée, présidée par M^gr^ **Bertrand Blanchet**. Dans son homélie, celui-ci « rappela que l'appel à la sainteté est lancé à toute personne et que c'est à cet appel qu'avait déjà répondu, de façon héroïque la Fondatrice, **Marie Élisabeth Turgeon**. La preuve devait néanmoins en être faite pour qu'elle soit béatifiée par l'Église, d'où la nécessité de tenir un *procès* dit *canonique*. Tous furent invités à une fervente supplication pour le succès de cet événement. »

Le lendemain, M^gr^ **Bertrand Blanchet**, son chancelier l'abbé **André Desjardins**, M^gr^ **Gilles Ouellet**, le juge-instructeur, le P. **William H. Woestman**, O.M.I., promoteur de la Justice, les sœurs **Rita Bérubé**, postulatrice, **Thérèse Bard**, notaire, **Thérèse Picard**, **Noëlla Proulx**, **Laurence Otis** et **Hermance Gagnon**, vice-notaires, **Louise Cormier** et **Cécile Pelletier**, copistes, se retrouvaient à la salle de communauté de la maison mère.

M^gr^ Blanchet y assermenta les officiels du Tribunal, puis dix-neuf témoins ont été entendus, soit 4 prêtres, 6 religieuses de la communauté et 8 laïcs.

La liste des témoins au procès canonique

Le P. **Benoît Lacroix** o.p., président de la Commission historique, Sr **Lumina Arsenault**, r.s.r., Sr **Bérangère Provost** r.s.r., **René DesRosiers** ptre et membre de la Commission historique, M. **Michel Boucher**, Sr **Berthe Rossignol** r.s.r., **Noël Bélanger** ptre et membre de la Commission historique, Sr **Marthe Saint-Pierre** r.s.r., M^me^ **Lise Blouin**, M^me^ **Linda Cormier**, M. **Sylvain Gosselin**, membre de la Commission historique, M^me^ **Gabrielle Caron**, Sr **Maureen Bellerose** r.s.r., M. **Louis-N, Ménard**, Sr **Cécile Girard** r.s.r., membre de la Commission historique, M. **Jean-Louis Cazelais**, ptre et sulpicien de Montréal, M. **Germain Lamontagne**, curé de Beaumont et M^me^ **Johanne Bernier**.

Durant ces trois jours, le Tribunal tint neuf sessions sans compter la session de fermeture. Cette dernière eut lieu le 9 mars en soirée à la chapelle de la communauté et s'est tenue sous la présidence de M^gr^ **Gilles Ouellet**. Quelque 400 personnes s'y trouvaient alors réunies. Après un témoignage du P. **William H. Woestman**, promoteur de la Justice, M^gr^ Ouellet déclara officiellement close l'enquête diocésaine, instruite depuis le 15 novembre 1990. Il confia ensuite à la postulatrice, Sr **Rita Bérubé**, le soin de faire parvenir tous les documents à qui de droit, à Rome et à l'Archidiocèse.

Référence : Pour un compte-rendu du procès canonique tenu du 11 novembre 1991 au 20 janvier 1994, voir la POSITIO, pp. 722-742.

376. Enquête sur guérison alléguée

Lors du *procès canonique* qui s'est tenu du 7 au 9 mars 1994, parmi les témoins entendus, se trouvait M. **Michel Boucher**, originaire de Trois-Pistoles où il est né le 29 mars 1955. Il y demeurait encore en 1994 et y travaillait comme commis dans une épicerie.



M. Michel Boucher de Trois-Pistoles dans son milieu de travail. Photo : Hugues Albert. Source : Infodimanche.com, 17 octobre 2014. Courtoisie.

Son témoignage est celui d'un citoyen qui, en janvier 1991, apprend qu'il est atteint d'un cancer d'une forme un peu rare : un neuroblastome qui se situe au niveau de la moelle osseuse. Le pronostic est par ailleurs très mauvais ; ses médecins ne lui donnent plus à vivre qu'entre deux mois et un an.

Dans un texte qu'il avait écrit et déposé lors du procès, M. Boucher affirmait que « c'est en parlant avec un infirmier de l'hôpital, le diacre **Denys Thibault** de Saint-Simon, que celui-ci me fit une suggestion : pourquoi pas prier **Mère Élisabeth Turgeon**. C'est ainsi qu'il me dit qu'elle devait faire des miracles pour être canonisée […]. Et je lui ai répondu : « Pourquoi pas moi ? ».

« Avec son aide et celle de Dieu, on peut réussir. Par la suite il m'a apporté une image d'Élisabeth pour moi, Donia et les enfants. Élisabeth était maintenant entrée dans nos vies, elle faisait maintenant partie de notre famille. À chaque fois je l'invoquais, elle me suivait partout où j'allais, même sous mon oreiller, elle était présente en chacun de nous, par sa force nous gardions tous notre espoir. Sa force était tellement présente en moi que des décisions très difficiles m'étaient offertes et je n'avais aucune crainte. Car on m'offrait une chimio qui pouvait me tuer ou me prolonger. J'ai donc décidé de prendre le risque. Mes traitements de chimio débutèrent le 19 décembre 1991. Chaque traitement était difficile et son aide spirituel m'aidait à passer au travers » (sic).

Au mois de février 1992, un examen permit de constater une nette amélioration. Les médecins en étaient tous très étonnés. Pour eux, il s'avérait quasi impossible d'obtenir un tel résultat. Mère Élisabeth, de conclure M. Boucher, avait déjà fait son œuvre. De mois en mois, sa santé allait s'améliorant, si bien qu'en juillet 1992 on a pu lui annoncer une complète rémission.

Référence : Sur le témoignage de M. Boucher et sur les 17 autres témoignages entendus au procès, voir la POSITIO, pp. 447-518.

* * *

Anticipons…

2013. Le 28 novembre, à Rome, les médecins d'office se prononcent positivement sur le dossier « guérison » qui leur avait été présenté.

2014. Le 17 septembre, toujours à Rome, le pape **François** promulgue le décret relatif au miracle opéré par **Mère Marie Élisabeth**.

2015. À Rimouski, béatification de **Mère Marie Élisabeth** par le légat du pape, le cardinal **Angelo Amado** S.D.B. (Voir le Billet #516)

Pour plus de détails, voir le site Web :
https://soeursdusaintrosaire.org/elisabeth/beatification.php

377. La formation *Grandir dans la Foi*

Au printemps de 1994, ce sont trois groupes totalisant près de 90 personnes dans trois régions pastorales du diocèse qui ont reçu une attestation diocésaine après avoir suivi et complété trois années de formation dans le cadre du programme « Grandir dans la foi ».

Ce programme a été conçu par le personnel du Service diocésain d'éducation de la foi des adultes qu'animait à ce moment-là le Fr. **René Albert** s.c. Il vise essentiellement à aider les fidèles des paroisses à cheminer dans leur foi tout en se formant à une prise en charge de l'animation de leurs communautés, tout cela dans un esprit de coresponsabilité.



Le groupe *Grandir dans la foi* de La Matapédia. Photographe inconnu. Source : *Au cœur de la vie*, septembre 1994, p. 6



Le groupe *Grandir dans la foi* de La Mitis. Loc. cit.



Le groupe *Grandir dans la foi* de Rimouski. Loc. cit.

378. Fusion chez les Frères du Sacré-Cœur

Nous sommes en juin 1994. La communauté des Frères du Sacré-Cœur, établie à Rimouski depuis 1921, - revoir le Billet #94 - est en pleine période de réflexion et de réorganisation. Depuis février, il n'y a plus qu'une seule administration, et elle se trouve à Rimouski. La nouvelle province dite du *Saint-Laurent* voit le jour, fusionnant alors le Bas-Saint-Laurent et le nord du Nouveau-Brunswick avec la région de Québec-Portneuf-Charlevoix.

« Cette période de revitalisation et de réorganisation était devenue nécessaire pour faire face au vieillissement de la communauté ». C'est ce que reconnaissait le supérieur provincial, le Frère **Gaston Lavoie**, dans une entrevue accordée à **Alexandre Gagné** du journal diocésain *Au cœur de la vie*. Il rappelait alors que l'âge moyen des 117 religieux que comptait alors la nouvelle province du Saint-Laurent est d'environ 68 ans. « Un phénomène comparable aux autres communautés et congrégations de la région » faut-il encore préciser.

Bien qu'il n'y ait plus qu'une vingtaine de religieux qui occupent la Maison provinciale de la rue Saint-Jean-Baptiste à Rimouski, il n'est pas question pour le moment d'effectuer quelque modification que ce soit à ce niveau. Pour les prochaines années, on compte sur le retour de mission de plusieurs Frères missionnaires pour redonner un souffle nouveau à la communauté locale (*Au coeur de la vie*, juin 1994, p. 7).

* * *

Anticipons…

En 2010, les Frères du Sacré-Cœur mettront en vente leur propriété du 325 de la rue Saint-Jean-Baptiste Est à Rimouski.

Le *Groupe Drapeau* de Rimouski en fait l'acquisition cette année-là et la communauté en loue une partie pour y loger quelques Frères dont ceux qui poursuivront l'œuvre de *L'Arrimage*, ce centre de réhabilitation pour alcooliques et toxicomanes inauguré en 1991. Les terrains situés de part et d'autre de ce qu'ils ont appelé *l'Allée des grands Ormes* seront bientôt occupés par une série de condos mis en vente ou en location.



***L'Allée des grands Ormes* au moment de la vente**. Photo : Immeubles Drapeau. Source : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/562805/projet-logements-rimouski. Courtoisie.



Quelques appartements en copropriété sur *L'Allée des grands Ormes*. Photographe : Mathieu Roussy. Source : http://proulxsavard.com/realisations/allee-grands-ormes/. Courtoisie.

En 2017, les Frères ne seront plus que 14 à Rimouski, soit 11 dans la « Maison provinciale » et 3 au *Village des Sources* à Sainte-Blandine.

En 2019, le nombre de Frères ne justifiant plus vraiment la location d'espace dans la grande maison, la décision sera prise de quitter Rimouski. Le plus grand nombre de Frères se retrouvera donc sous d'autres cieux, trois seront cependant demeurés au Village des Sources et quelques-uns auront trouvé une autre communauté religieuse pouvant leur assurer gîte et couvert.

379. Manque de prêtres un peu partout ?

Au Québec, il y a déjà plus de 25 ans, on entendait dire ici et là qu'il y avait un manque de prêtres un peu partout…



L'abbé Claude Pigeon. AAR.

Le journal *Au cœur de la vie* dans son édition de septembre 1994 avait interrogé à ce sujet le plus jeune prêtre ordonné de notre diocèse, l'abbé **Claude Pigeon.** Celui-ci avait été ordonné le 31 juillet 1994 à Squatec, sa paroisse natale.

En réponse à une question qu'on lui posait, celui-ci soutenait que la diminution du nombre de prêtres n'était absolument pas un problème. Tout ce que nous avons à faire, reconnaissait-il, c'est organiser la pastorale différemment.

« Les laïcs doivent s'engager, s'impliquer afin que la vie de la communauté chrétienne soit aussi dynamique et vivante qu'auparavant. Le travail du prêtre en est davantage un d'accompagnement et de soutien face aux gens de sa communauté. Le manque de prêtres a, selon M. Pigeon, un côté positif puisque les laïcs peuvent, par leur application plus soutenue, aller jusqu'au bout de leur mission de baptisés » (*Au cœur de la vie*, septembre 1994, p. 4).

Et l'interviewer de conclure : « Somme toute, le constat que fait M. Pigeon est une forme d'appel à la population afin de les inciter à faire en sorte que leur vie paroissiale soit enrichissante. Les gens de la communauté doivent prendre leur place dans l'organisation de la vie sociale et religieuse » (loc. cit.).

380. Programme de maîtrise en théologie

Au Département de sciences religieuses et d'éthique de l'UQAR, on en parlait depuis longtemps et plusieurs des diplômés de premier cycle en théologie le réclamaient…

Au printemps de 1993, un sondage avait été effectué auprès d'anciennes et anciens diplômés du Module afin de vérifier leur intérêt pour un programme de Maîtrise en théologie dispensé à Rimouski.

Ce programme serait celui de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) : une maîtrise de type professionnel (sans mémoire, mais avec rapport de stage) conduisant à un grade de Maître en théologie (M. Th.). Ce programme est de 45 crédits, soit 27 crédits de scolarité et 18 crédits de stage. Offert uniquement à temps partiel, il se développerait sur quatre ou cinq ans. Toutes les activités se dérouleraient à Rimouski et elles seraient dispensées par des professeures ou professeurs de l'UQTR et de l'UQAR. (*Bulletin de nouvelles* du Module des sciences religieuses, N° 31, mai 1993).

À l'automne de 1994, le Protocole d'entente sur l'offre en commandite du programme de Maîtrise en théologie de l'UQTR est signé. S'y sont inscrits dix-neuf personnes, soit 11 femmes et 8 hommes engagés pour la plupart dans un service pastoral.

* * *

Anticipons…

Les premières personnes à obtenir le diplôme tant convoité apparaîtront cinq ans plus tard; ils seront de la collation des grades du 30 octobre 1999.



Photo prise à la collation des grades du 30 octobre 1999. De gauche à droite : Arthur Leclerc, curé de Sayabec, Saint-Cléophas et Val-Brillant, Pauline Sirois, professeure à l'École Langevin de Rimouski et Denys Thibault, diacre permanent de Saint-Simon et infirmier au Centre hospitalier régional de Rimouski. Photographe inconnu. Source : *Au cœur de la vie*, décembre 1999, p. 4.

Voici les noms des premiers diplômés avec les titres donnés à leur rapport de stage : **Arthur Leclerc**, *Le secteur pastoral;* **Damien Saint-Amand**, *Une session de ressourcement pour des parents au village des sources;* **Pauline Sirois**, *Pastorale scolaire au secondaire : Formation d'un groupe d'entraide;* **Denys Thibault**, *Un service d'accompagnement de malades à domicile axé sur les valeurs « présence » et « réconfort »;* **France Ouellet**, *Service d'accompagnement des malades à domicile.*

381. Un service de santé personnalisé

Le 23 octobre 1995, M^gr^ **Bertrand Blanchet** procédait à la bénédiction des locaux du tout nouveau *Centre de santé* aménagé à la Résidence Lionel-Roy située au 85 de la rue Saint-Jean-Baptiste à Rimouski.

Plusieurs prêtres étaient présents, de même que le personnel de la Résidence, les responsables du *Centre de santé* et quelques religieuses, Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé qui, depuis 25 ans, œuvrent à la Résidence. Ce tout nouveau Centre bénéficiera des soins attentifs de 4 infirmières et de 2 préposés. Une infirmière sera présente le jour et une autre le soir ; la nuit la garde sera assurée par une ou un préposé. Ces personnes vont se relayer aux 7 jours.



Photographe inconnu. Source : *Au cœur de la vie*, décembre 1995, p. 7.

C'est en apposant une croix au mur du *Centre de santé* que M^gr^ l'Archevêque a procédé à la bénédiction des lieux.

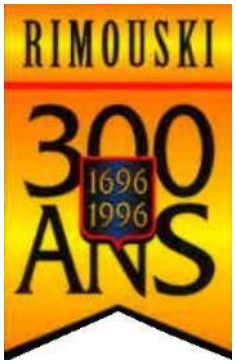
Pince-sans-rire, l'abbé **Yves-Marie Dionne** a d'abord salué le personnel et les quelques invités : *Mesdames et Monsieur du Centre de santé, vous avez devant vous une partie de vos clients actuels et futurs ; les uns sont encore en pleine forme, dans la vie active du ministère, d'autres connaissent un peu d'usure et se sont retirés dans la vie contemplative.*

Ce sont tous les prêtres du diocèse, et non seulement ceux qui habitent à la Résidence, qui pourront compter sur ce *Service de santé* des plus modernes et sur un personnel compétent et dévoué. On pourra y recevoir quatre personnes à la fois ; chacune pourra y vivre une convalescence sécuritaire lorsque des soins rapprochés seront nécessaires ou lorsque la mobilité sera plus difficile. Les locaux comprennent une chambre à deux lits et deux chambres à un lit, en plus d'une salle d'examen et d'une salle de traitement où on retrouve un bain à ultrasons permettant d'assurer les meilleurs soins possibles lorsque la mobilité est plus difficile.

Pour ce qui est du financement de ce projet, le Conseil d'administration de l'Œuvre Langevin a résolu de dédier les revenus des legs testamentaires reçus ces dernières années et ceux des années à venir, au soutien de ce service pour tous les prêtres du diocèse. (*Au cœur de la vie*, décembre 1995, p. 7.)

382. Le tricentenaire de Rimouski (1696-1996)

L'année 1696, qui nous amenait à célébrer du 4 au 14 juillet 1996 le tricentenaire de Rimouski, correspond à celle de l'arrivée de **René Lepage**, qui était de Saint-François sur l'Île d'Orléans. C'est à lui que le Conseil souverain de la Nouvelle-France avait concédé la Seigneurie de Rimouski.



Au cours de ces Fêtes, on ne manquera pas de rappeler la vie héroïque de ce premier seigneur résidant et de son épouse **Madeleine Gagnon**. Avec eux, en 1696, s'était établi son censitaire, **Pierre Laurent** dit **Saint-Laurent,** qui était de Sainte-Famille, Île-d'Orléans.

(Sur Rimouski et ses premiers habitants, revoir ici les Billets #4 et #5).

Le couple Lepage-Gagnon a élevé 16 enfants, soit huit filles et huit garçons dont un, Louis, qui, prêtre, aura été vicaire général de **M^gr^ de Saint-Vallier**. Des huit filles, trois seront religieuses, l'une chez les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, les deux autres chez les Ursulines ou les Hospitalières.

Quant à **Germain Lepage**, le père de René, il aura présidé durant une trentaine d'années les cérémonies religieuses à l'église les dimanches et jours de fête, tout en faisant le catéchisme aux enfants. C'est à se demander s'il ne fut pas le précurseur de nos agentes et agents de pastorale...

383. La *roulotte* de la famille

En 1997, les responsables du *Service diocésain de pastorale familiale* ont eu cette idée de parcourir le diocèse dans le but d'entrer en contact avec des familles. Aussi se sont-ils procuré une *tente-roulotte* afin de pouvoir parcourir le diocèse et de s'arrêter ici ou là dans un Centre commercial un jour ou deux.



Les objectifs poursuivis par les responsables du Service diocésain sont nombreux… On les avait ainsi formulés : *valoriser la famille avec ses différences; promouvoir les valeurs familiales; faire connaître les services locaux et diocésains mis à la disposition des familles dans chaque*

milieu; offrir un service d'écoute; accueillir les besoins de chacun des milieux (*Au cœur de la vie*, avril 1997, p. 1).

En cette année 197, les responsables du Service de pastorale familiale ont pris la route le 14 février, installant leur *tente-roulotte* au Centre d'achat de Trois-Pistoles. On les retrouvera au Centre commercial de Causapscal les 18 et 19 avril, puis au Carrefour de Rimouski les 15-16-17 mai et au Centre commercial de Cabano les 30 et 31 mai.



Au centre commercial *Le Carrefour* de Rimouski, Denis Drapeau et Lise Saint-Pierre sont prêts à recevoir les familles et à échanger avec elles. Photographe inconnu. Source : collection Micheline Morin.

384. Les Prémontrés de Saint-Constant

L'Ordre des Chanoines Réguliers de Prémontré (appelé couramment *prémontrés*) est fondé en France en 1120 par saint **Norbert de Xanten** (1075?-1134).



Son but était de rassembler des compagnons avec lesquels il pourrait vivre l'Évangile à la manière de la première communauté de Jérusalem, mettant tout en commun, étant assidus à la prière et annonçant la Bonne Nouvelle aux gens des environs. En 1130, soit dix ans après la fondation, on y dénombrait déjà 500 frères et plus de 1 000 religieuses.

Vitrail de Jean-Baptiste Capronnier (†1891), église catholique St Stephen, Skipton, diocèse de Leeds, Angleterre. Photo : Fr. Lawrence Lew, o.p. Source : https://www.flickr.com/photos/paullew/2554450586/

À la Révolution française de 1789, la plupart des abbayes du pays vont disparaître… Les *Prémontrés*, comme tous les autres ordres religieux, doivent quitter leurs abbayes. Leurs biens sont confisqués et vendus comme « biens nationaux ». Certains de leurs membres vont dès lors s'exiler, d'autres pourront se retrouver dans des paroisses.

En 1858, les premières restaurations d'abbayes ont lieu dans au moins deux régions de France, les Bouches-du-Rhône et le Calvados. Quant aux *Prémontrés*, ce ne sera qu'en 1921 qu'ils seront de retour dans les abbayes.

Au Canada, il n'y a qu'une seule communauté de *Prémontrés*, et elle est au Québec, à Saint-Constant en Montérégie. En 1949, envoyé par une abbaye belge, un groupe de Chanoines Prémontrés arrive donc au Québec et s'installe à Saint-Bernard-de-Lacolle. Mais depuis 1968, la communauté a pris racine à Saint-Constant.

En 2019, « le groupe est constitué de 8 frères et prêtres. La prière communautaire rythme leur journée. Quatre fois par jour, ils se rassemblent dans leur petite église pour prier, faisant monter leur louange vers Dieu. Ils ont aussi à cœur d'intercéder pour les besoins des hommes et des femmes d'aujourd'hui. Leur église est d'ailleurs ouverte à tous ceux et celles qui veulent se joindre à leur temps de prière. Leur liturgie est simple et dépouillée, mais empreinte d'authenticité et d'intériorité. Par ailleurs, les Prémontrés ont à cœur de se rendre disponibles et d'apporter leur contribution pour les gens de la région. Trois prêtres offrent de l'accompagnement spirituel personnalisé et du support psychologique individuel aux personnes qui en ont besoin. Un des prêtres anime des groupes de pastorale pour ados et un groupe de cheminement spirituel pour jeunes adultes dans la vingtaine. De la formation chrétienne et des cours sur divers sujets sont offerts régulièrement. Les Prémontrés ont aussi un rayonnement à l'extérieur du monastère. Un confrère s'engage auprès de handicapés mentaux adultes. Un autre enseigne l'exégèse biblique au Grand Séminaire de Montréal; d'autres collaborent dans le domaine de la pastorale paroissiale et auprès des bénéficiaires de centres d'accueil. L'un d'entre nous anime une émission biblique hebdomadaire à Radio Ville-Marie » (Michel Proulx, o. praem., prieur, http://www.premontre.ca/premontres/saint_constant/monastere_st_constant.html).

Parmi les noms cités par le prieur, le P. **Michel Proulx,** sur une des pages consacrées à la communauté de Saint-Constant, figure celui du P. **Pierre Beaudry**. Celui-ci est en service dans notre diocèse depuis 1997. Il sera, jusqu'en 1999, administrateur paroissial de Les Hauteurs et de Saint-Charles-Garnier. Il a pris une part active à la reconstruction de l'église incendiée de Les Hauteurs en 1998. De 1999 à 2004, il sera curé de Saint-Gabriel, Les Hauteurs, Saint-Marcellin et Saint-Charles-Garnier. Après une année de repos (2004-2005) et deux années à l'extérieur du diocèse (2006-2008), il revient au diocèse,

acceptant d'être curé de Sainte-Jeanne-d'Arc et de La Rédemption de 2008 à 2011. Il est depuis 2011 administrateur paroissial de ces deux paroisses.

385. Note sur une visite pastorale (1994-1997)

Au printemps de 1997, M^gr^ **Bertrand Blanchet** venait de compléter une visite pastorale du diocèse qui aura duré trois ans. Le 29 avril, il rencontrait à l'archevêché la presse locale et lui faisait rapport. M^me^ **Andrée Gauthier** du journal *L'Information* de Mont-Joli, bénévole au journal diocésain *Au cœur de la vie*, était là présente.

Voici ce qu'elle en a retenu : En vingt ans, de 1976 à 1996, seulement huit prêtres ont été ordonné, ce qui porte à 144 leur nombre : 18 ont moins de 50 ans, 55 ont plus de 70 ans. À eux s'ajoutent 2 prêtres membres d'Institut séculiers, 30 religieux prêtres relevant de cinq communautés et 4 diacres permanents. *Et il ne s'agit pas là d'une situation passagère*, retient-elle.

« Mais la prise en charge par les laïcs de responsabilités considérables dans l'Église diocésaine, sous les formes les plus diverses, réjouit l'Archevêque de Rimouski, M^gr^ **Bertrand Blanchet**, au terme de sa visite épiscopale dans les 118 communautés paroissiales. » (*Au cœur de la vie*, mai 1997, p. 5).

386. Le projet d'une École de pastorale

C'était déjà dans l'air! À l'UQAR le glas sonnerait bientôt pour le Département de sciences religieuses et d'éthique et pour son Module de sciences religieuses… Les professeurs qui, l'un derrière l'autre, accéderont à la retraite ne seront jamais remplacés. Le dernier à laisser la clé sous le paillasson le fera le 28 février 2003.

C'est dans ce contexte que le 5 mai 1997 le Conseil du presbytérium décidait de confier à l'abbé **Pascal Parent** la responsabilité de constituer une équipe de travail et de préparer pour le printemps 1998 un rapport sur quatre points précis. Il en fut informé le 26 mai et il acceptait cette responsabilité dès juin 1997.

Le comité s'est donc rapidement constitué et mis au travail. En faisaient partie : MM. **Jacques Ferland**, **René Albert**, **René DesRosiers**, **Marc-André Lavoie**, **Michel Santerre** et son épouse **Irène Parent.** Voici leur mandat :

1) Dresser d'abord un inventaire des besoins du diocèse dans les dix prochaines années en formation et en perfectionnement de personnel spécialisé dans le domaine des sciences religieuses et dans celui plus particulier de la théologie et de la pratique pastorale.

2) Identifier les ressources humaines dont on dispose dans le milieu et qui pourraient être mises à contribution.

3) Préciser la structure ou le cadre organisationnel dans lequel ces différentes ressources humaines pourraient convenablement évoluer.

4) Évaluer ce qu'il en coûterait au diocèse advenant le fait qu'il ait un jour à pourvoir à ses propres besoins en formation et perfectionnement de personnel.

Il s'agissait donc de considérer l'hypothèse où cesserait la collaboration actuelle entre le diocèse et l'université dans le domaine de la formation théologique et pastorale. Quelle serait alors l'alternative pour le diocèse? Enfin, comme le rappelait M. Parent, ce genre de recherche s'appelle en jargon universitaire « *une étude d'opportunité et de faisabilité* », le mot *faisabilité* étant un anglicisme qui dit pourtant bien ce qu'il signifie.

* * *

Le comité déposera son Rapport le 24 mars 1998. Il sera présenté au Conseil presbytéral le mois suivant. Les personnes intéressées trouveront une copie de ce rapport aux Archives de l'Institut.

387. Des presbytères et des églises bradés

Jusqu'ici – nous sommes en 1997 –, les assemblées de fabrique ont fait preuve d'imagination pour solutionner le problème financier que suscite le maintien en état des églises et des presbytères du diocèse.

Déjà, 46 paroisses ne sont plus propriétaire de leur presbytère; elles n'offrent plus le gite à leur curé qui est devenu maintenant itinérant. Quant aux bureaux de la fabrique, ils ont été le plus souvent transférés soit à l'arrière de l'église, soit au sous-sol. Enfin, quelques églises sont tombées déjà sous le pic des démolisseurs; c'est le cas des églises de Saint-Jean-de-Cherbourg et des Capucins. D'autres ont été mises en vente, avec ou sans succès, mais étant le plus souvent cédées à un prix dérisoire.

Dans son Rapport sur sa visite pastorale des trois années 1994-1997, M^gr^ l'Archevêque s'exprime très clairement sur ce sujet : il propose qu'un comité constitué de paroissiens et de paroissiennes se penche sur la vocation des édifices religieux en tenant compte de leur valeur patrimoniale et en fonction des ressources financières et des besoins pastoraux de leurs paroisses. Enfin, celui-ci

prend soin de préciser que la décision relèvera exclusivement des paroisses et non du diocèse. (Conférence de presse du 29 avril 1997).

* * *

Anticipons…

Dans les années qui vont suivre, la plupart des presbytères vont être mis en vente et trouveront vite preneur. Dans un certain nombre de paroisses, le presbytère sera échangé contre un bâtiment appartenant à la municipalité. C'est le cas, par exemple, des paroisses du Bic et de Dégelis. Enfin, d'autres presbytères seront transformés en résidences pour personnes âgées.

La plus récente vente est celle du presbytère de Saint-Fabien. Elle s'est concrétisée à la fin de 2019.



Le presbytère de Saint-Fabien. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Quant aux églises, surtout dans les plus petites paroisses, il semble qu'on a pu assez facilement en offrir une partie en location, si bien qu'on y trouve maintenant quelques salons funéraires et plusieurs bureaux de poste… Mais dans les plus grosses paroisses, celle de Sainte-Agnès à Rimouski et celle de Saint-Jérôme à Matane cherchent toujours preneur.

388. Une nuit de Pâques à Rimouski

Il fut un temps où les nuits pascales à Rimouski étaient célébrées d'une façon particulière. On y incorporait au petit matin la cueillette et la bénédiction de l'eau de Pâques. Chez les plus anciens, on se souviendra de ces nuits animées par l'abbé **Eugène Ruest** (1932-1995), dans les paroisses de Saint-Robert, du Bic et de Sainte-Agnès où il a été curé. Dans les années qui vont suivre, ces célébrations se sont poursuivies encore pendant quelques années.

Voici le texte d'un billet de **Raphaël Thériault**, paru dans l'édition de mai 1998 du journal diocésain *Au cœur de la vie*. Il rend compte de l'événement :

Temps de lumière en cette nuit de Pâques…

Je n'en croyais pas mes yeux lorsque je me suis pointé avec des amis sur le stationnement de l'église de Sainte-Odile le 12 avril à 3 heures du matin. Une centaine de personnes, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, venues de toutes les paroisses de la ville et même de l'extérieur – j'ai ici une bonne pensée pour des amis de Grand-Métis ! – s'étaient rassemblées à cette heure insolite pour aller puiser de l'eau de Pâques. Les scouts chargés de distribuer l'eau qui ne s'altère pas sur le terrain de la ferme des Saint-Pierre dans le 2e rang de Rimouski ne devaient pas s'attendre à pareille affluence. Et, croyez-moi, c'était beau à voir !

Car le rassemblement, que dis-je, la fête, s'est poursuivie à 4h30 à l'église avec la bénédiction du feu à l'extérieur, puis par la célébration de la Vigile pascale au cours de laquelle la petite Mélina s'est vue accueillir au sein de la famille des enfants de Dieu. Tous et toutes ont ensuite eu la chance de fraterniser en s'attablant autour d'un petit déjeuner préparé par des bénévoles. Exemple touchant de générosité et de solidarité.

L'eau et le feu constituent des symboles de vie encore très forts, avait déjà affirmé le curé Claude Pigeon. Ces symboles tirés de la nature et de la tradition ont en effet su rassembler des gens de tous les horizons. Force nous est donc de constater que les chrétiens, lorsqu'on leur propose des projets à la fois marqués par la simplicité, l'originalité et le dépassement, prennent encore plaisir à se retrouver et à célébrer ensemble un Dieu qui n'est pas très exigeant sur la forme.

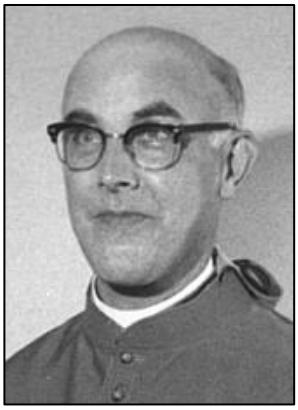


À Sainte-Odile cette année-là, la quête de l'eau de Pâques constitue pour plusieurs fidèles une expérience exaltante. Photographe inconnu. *Au cœur de la vie*, mai 1998, p. 7.

389. les derniers chanoines du diocèse

Le Chapitre cathédral de Rimouski a été érigé par Mgr **Jean Langevin** le 8 décembre 1877. Le décès des abbés **Léo** [Léon] **Bérubé** et **Léonard** [Louis Éléonore] **Lebel** en 1998 aura sonné le glas pour le Chapitre cathédral de Rimouski. L'Église diocésaine leur aura rendu hommage dans l'édition de mars 1998 du journal diocésain *Au cœur de la vie*.

* * *



L'abbé Léo Bérubé. AAR.

L'abbé Bérubé est né à Saint-Damase le 6 septembre 1906. Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1922-1929) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1929-1933). Il a été ordonné prêtre le 29 juin 1933 à la cathédrale de Rimouski par Mgr **Georges Courchesne.** Il a été chanoine titulaire du chapitre cathédral de Rimouski en 1960 et il en a été le secrétaire de 1967 à 1998.

Alors qu'il était curé de Sainte-Odile depuis 1953, Mgr **Charles-Eugène Paren**t l'a amené à l'évêché en 1956 où, pendant 34 ans et jusqu'à sa retraite en 1990, son intérêt pour l'histoire et sa compétence sont mis au service des archives et de l'histoire de l'Église de Rimouski comme historiographe et vice-archiviste du diocèse.

* * *



L'abbé Léonard Lebel. AAR.

L'abbé Lebel est né à Saint-Arsène le 14 janvier 1914. Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1927-1935) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1935-1939). Il a été ordonné prêtre le 29 juin 1939 à Saint-Arsène par Mgr **Georges Courchesne.**

Il s'est spécialisé plus tard à Rome où il obtient une licence en droit canonique de l'Université Angélique (1948-1950). Chanoine titulaire depuis 1952, pénitencier et secrétaire depuis 1953, l'abbé **Léonard Lebel** aura été le dernier chanoine survivant du Chapitre cathédral de Rimouski, érigé par Mgr **Jean Langevin** le 8 décembre 1877.

390. Décès de Mgr Louis Levesque

Mgr **Louis Levesque** est né le 27 mai 1908 à Amqui dans la Vallée de la Matapédia. Il est décédé le 12 mars 1998 à la résidence Lionel-Roy de Rimouski, à l'âge de 89 ans et 9 mois.

Un bref rappel : le 22 mai 1951, Mgr **Charles-Eugène Parent** le choisit comme vicaire général (revoir le Billet #220). L'année suivante, c'est le pape **Pie XII** qui le choisit comme évêque de Hearst (revoir le Billet #225). Il revient à Rimouski en 1964 comme archevêque-coadjuteur de Mgr Parent (revoir le Billet #254). À la résignation de ce dernier, Mgr **Louis Levesque** devient donc, le 25 février 1967, archevêque de Rimouski (revoir le Billet #274).

On se souviendra de Mgr Levesque comme de celui qui a lancé le Synode diocésain de 1969, dans une sorte de suivi à donner au concile Vatican II. (Revoir le Billet #286). « Au moment où la société québécoise et ses institutions vivaient de profonds changements, il a su poser des gestes concrets qui ont aidé notre Église à s'adapter sans difficulté à cette évolution » (Yves Sénéchal, *Au coeur de la vie*, mai 1998, p. 1).



Funérailles de Mgr Louis Levesque à la cathédrale le 16 mars 1998. Photographe inconnu. *Au coeur de la vie*, mai 1998, p. 1.

Les funérailles de Mgr **Louis Levesque** ont été célébrées à la cathédrale de Rimouski, présidées par Mgr **Bertrand Blanchet** et concélébrées par plusieurs évêques et de très nombreux prêtres. Plusieurs centaines de diocésaines et de diocésains s'étaient aussi déplacés pour lui rendre un dernier hommage. L'inhumation s'est faite dans le lot des évêques au cimetière de Rimouski.

391. Une *École de pastorale* bien en vue

En avril 1998, le comité chargé de dresser un inventaire des besoins du diocèse pour les dix prochaines années en formation et perfectionnement de son personnel

remettait son rapport au *Conseil du presbyterium.* (Revoir le Billet #386). Le rapport déposé fut très bien reçu…

Il s'écoulera alors quelques mois…

Et en mars 1999, M. **Raynald Brillant** v.g. livrera cette information que le diocèse mettra sur pied, dès septembre de cette année, une *École de formation et de perfectionnement en pastorale.* Son premier directeur sera M. **Rodrigue Bélanger**, nouvellement retraité du Département des sciences religieuses et d'éthique de l'UQAR. Il entrera en fonction le 1er avril suivant. Une précision est par ailleurs ajoutée : l'École dépendra directement de l'évêque et se distinguera ainsi de tous les autres Services diocésains.

Par ailleurs, M. **Raynald Brillant** v.g. écrira :

Plusieurs raisons motivent notre Église diocésaine à s'engager dans ce projet. Les nouvelles orientations pastorales font une place de plus en plus grande aux laïcs dans les équipes responsables de la vie pastorale des secteurs et des paroisses. Notre diocèse doit, de toute évidence, s'impliquer davantage dans le recrutement, la formation et le perfectionnement des futurs agents et agentes de pastorale. Il lui revient, en ce moment, de tout mettre en oeuvre pour que les différents milieux, paroisses, écoles et centres hospitaliers aient dans les années qui viennent des agents de pastorale bien formés, et qu'ils bénéficient ainsi du service pastoral auquel ils sont en droit de s'attendre. (*Au cœur de la vie*, mars 1999, p. 8).

Dans cet article, le vicaire général n'a pas manqué de rappeler que « nous avons reçu, dans le passé, une contribution tout à fait remarquable du Département des sciences religieuses et d'éthique de l'UQAR pour la formation des personnes engagées en pastorale. Il n'est pas question d'arrêter cette collaboration. Nous comptons toujours sur le département pour assurer la formation créditée qui sera donnée aux agents et agentes de pastorale » (loc. cit.).

Cette École, faut-il ici rappeler, dépendra directement de l'Évêque et ainsi se distinguera de tous les autres Services diocésains existants.

* * *

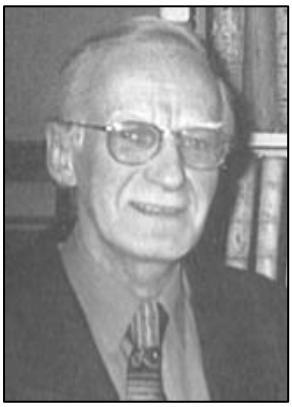
Anticipons…

L'École s'installera dans les locaux du Centre diocésain de pastorale. Il y aura un bureau pour le directeur et un bureau pour une secrétaire. Plus tard s'ajouteront des espaces-bibliothèques.

En 2001, M. **Jacques Ferland,** qui était à ce moment-là à l'emploi du diocèse comme responsable de la pastorale, succède à M. **Rodrigue Bélanger**. **En janvier 2003**, M. **Raymond Dumais** est embauché comme agent de recherche (revoir ici le Billet #372). **En août 2003**, l'y rejoindra comme directeur de l'École, M. **René DesRosiers**, retraité depuis février du Département des sciences religieuses et d'éthique de l'UQAR.

392. Brève note sur la devise de l'École

Au printemps de 1999, à son ouverture, l'*École de formation et de perfectionnement en pastorale* a adopté cette formule pour en faire sa devise : « *Pour que la Bonne Nouvelle reste bonne et nouvell*e ».



Le premier directeur de l'*École de formation et de perfectionnement en pastorale*, M. **Rodrigue Bélanger**, s'est exprimé déjà sur le choix de cette formule. Dans l'édition de juin-juillet 2001 de la publication diocésaine *Au cœur de la vie*, en page 7, il écrivait :

Rodrigue Bélanger. Photographe inconnu. Loc. cit.

L'Évangile est cette Bonne Nouvelle qui a traversé 2000 ans d'histoire : bonne parce qu'elle porte la victoire de la vie sur la mort, méritée dans la résurrection du Christ ; nouvelle parce qu'elle a su se renouveler génération après génération dans l'étude et la prière pour donner un son nouveau à l'oreille de chaque époque.

L'Évangile n'est donc pas un recueil d'archives mortes : c'est une semence dont les fruits ont nourri aussi bien saint Paul, saint Augustin et sainte Thérèse d'Avila dans les siècles passés qu'Élisabeth Turgeon et Jean XXIII plus près de nous. Prédication, enseignement, prière et témoignage au cœur de la vie, voilà la mission séculaire de l'Église pour que la semence murisse en expériences toujours nouvelles de foi, de charité et d'espérance au milieu des nations.

Il ajoutait, avec pertinence :

Très tôt, l'Église a vu la nécessité de se donner des lieux d'enseignement pour approfondir le message évangélique et l'adapter aux cultures diverses où elle s'implantait. Ainsi sont nées dès le second siècle des écoles de catéchèse, plus tard des écoles affiliées aux cathédrales et enfin, au 12e siècle, les universités. On a bien raison de dire encore de nos jours que l'université est la fille de l'Église. Cette vérité historique garde une bonne mesure de son sens jusque dans notre diocèse (loc. cit.).

393. Le 25e anniversaire du Renouveau

Ce sont les 29 et 30 mai 1998 dans l'église de Sainte-Agnès et sous le thème « *Je t'invite à raviver le don que Dieu a déposé en toi par l'imposition des mains* » (2 Tm 1,6) que s'est déroulé dans notre diocèse la célébration du 25e anniversaire du *Renouveau Charismatique*.



Photographe inconnu. Source : *Au cœur de la vie*, juin 1998, p. 6.

Dès le vendredi soir, écrivait Sr **Monique Anctil** dans la publication *Au cœur de la vie*, les cœurs étaient prêts pour la fête. Plus de 200 personnes se sont en effet rassemblées pour vivre une soirée de prière avec Eucharistie animée par le P. **Guy Jalbert**, o.m.i.,

Le lendemain, ce sont plus de 500 personnes qui ont répondu à l'invitation des responsables du Renouveau. La fête allait commencer par l'accueil des différentes régions identifiées par un drapeau à l'effigie des sept dons de l'Esprit. Après un premier temps de prière, l'abbé **Paul-Émile Vignola**, répondant diocésain, ouvre cette journée d'action de grâce et livre un message pastoral plein d'émotion. Puis, Sr **Monique Anctil** r.s.r., répondante diocésaine, retrace l'histoire du *Renouveau Charismatique* dans notre Église de Rimouski. La journée s'est terminée par une Eucharistie présidée par Mgr l'Archevêque. Celui-ci, après avoir rappelé l'œuvre merveilleuse de l'Esprit Saint dans nos vies et dans l'Église, a conclu ainsi son homélie :

Depuis 25 ans, votre mouvement a effectivement contribué au renouveau de la Parole de Dieu et au renouveau de la prière, surtout la prière du cœur. Les membres de ces groupes y ont puisé un souffle intérieur qu'ils ont traduit en engagements multiples dans nos communautés chrétiennes […]. L'année consacrée à l'Esprit Saint ne consiste pas d'abord à ajouter d'autres activités ou d'autres projets à une vie personnelle ou communautaire déjà suffisamment chargée. Elle est plutôt invitation à une nouvelle prise de conscience, un nouvel accueil du don par excellence reçu à notre baptême : « l'hôte très doux de nos âmes », la source jaillissante d'eau vive où s'abreuve quotidiennement notre Église. Le mouvement du Renouveau nous aide à faire cette constante découverte. Je l'en remercie sincèrement tout en lui souhaitant un heureux anniversaire (loc. cit.).

394. *Vertus* attestées d'Élisabeth Turgeon

En 1994, un grand ouvrage-synthèse sur *les vertus et la renommée de sainteté de Marie Élisabeth Turgeon* restait donc à écrire… Et c'était la POSITIO !

L'objectif était de présenter dans cet ouvrage des preuves de la renommée de sainteté de Mère **Élisabeth Turgeon**. Ce fut fait sous la direction de Sr **Rita Bérubé** avec la collaboration de l'abbé **Noël Bélanger**, et des sœurs **Thérèse Picard**, **Thérèse Bard, Marthe Saint-Pierre**, r.s.r.,



Copie du texte apparaissant en couverture : CONGRÉGATION DES CAUSES DES SAINTS. Prot 1821 - Rimouski. BÉATIFICATION ET CANONISATION DE LA SERVANTE DE DIEU MARIE ÉLISABETH TURGEON Mère Marie Élisabeth (1840-1881) FONDATRICE DE LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE NOTRE-DAME DU SAINT-ROSAIRE (à l'origine : Sœurs des Petites-Écoles) – POSITIO SUR LES VERTUS ET LA RENOMMÉE DE SAINTETÉ. Rome 1998. Photo : Yves-Marie Mélançon, AAR.

Une fois complété, le texte de la POSITIO a été envoyé à Rome et présenté à la Congrégation des Causes des Saints. Le P. **Daniel Ols**, o.p., rapporteur, en a fait une étude approfondie pour finalement conclure ceci le 25 août 1998 :

Il me semble que cette position, qui ne présente pas de difficultés, expose aussi objectivement que possible les vertus exceptionnelles de Marie Élisabeth Turgeon et qu'elle permettra aux consulteurs, historiens et théologiens, de même qu'aux prélats et cardinaux, de porter leur jugement sur la renommée de sainteté et l'héroïcité des vertus de la servante de Dieu. (P. Daniel Ols, o.p., POSITIO, p. xii).

CONTENU DE LA POSITIO (1998)

Sigles et abréviations utilisés dans la Positio	v-vi
Présentation du rapporteur	**vi-xii**
Introduction générale	1-22
Biographie documentée	23-339
Itinéraire spirituel	341-440

Sommaire du procès	441-521
Renommée de sainteté	523-613
Sources historiques fondamentales	615-742
Sommaire des vertus	743-834
Bibliographie : sources manuscrites et imprimées	835-850
Index alphabétique des noms propres	851-863
Table des matières	865-879
Photographies et illustrations	I-XV

* * *

Anticipons…

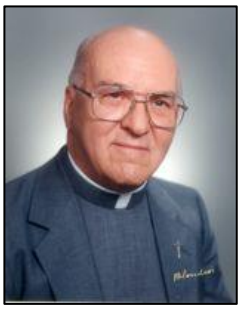
Le 20 avril 1999, la POSITIO, dans sa forme définitive, est donc envoyée à Rome et déposée à la Congrégation des Causes des Saints.

Deux ans plus tard, soit le 27 novembre 2001, six *historiens* ont à répondre à un certain nombre de questions concernant la POSITIO. Onze ans plus tard, soit en 2012, ce sont neuf *théologiens* qui ont à étudier la POSITIO et à porter un jugement sur la renommée de sainteté et l'héroïcité des vertus de la servante de Dieu.

Leurs réponses à ces questions ont été positives, peut-on lire sur le site Internet de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Et on s'en réjouit!

395. L'abbé Ernest Simard *in memoriam*

Nombreux sont ceux et celles qui se souviendront de l'abbé **Ernest Simard**. Celui-ci, né à Saint-Luc-de-Matane le 22 mars 1920, est décédé le 26 janvier 1999 au Centre hospitalier régional de Rimouski. Il avait été ordonné prêtre le 29 juin 1946 par M^gr^ **Charles-Eugène Parent.**



L'abbé Ernest Simard.
Photo Blondin, AAR.

L'abbé Simard a fait ses études classiques au Petit Séminaire (1935-1942) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1942-1946). Tout en étant régent (1946-1950) et professeur (1946-1953) au Petit Séminaire, un ministère qu'il interrompt pour prendre une année d'études (1950-1951), il a poursuivi des études supérieures en lettres et en bibliothéconomie à l'Université Laval (étés 1948-1951 et année universitaire 1951-1952) où il obtient des diplômes en lettres et en bibliothéconomie ; études en sociologie à l'Université Grégorienne de Rome (1958-1960) et en lettres françaises à L'Institut catholique de Paris (étés 1959-1960) ; études en toxicologie à l'Université de Sherbrooke (étés 1967-1968) et en pastorale à l'Institut de pastorale des Dominicains à Montréal (1968-1969) pour l'obtention d'un baccalauréat en théologie pastorale ; études en droit canonique à l'Université Saint-Paul d'Ottawa (1983-1985), au terme desquelles il obtient le grade de licencié et maître en droit canonique (grade civil) (En coll., *Le clergé de l'archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 507).

Au-delà de cette impressionnante feuille de route, l'abbé **Ernest Simard** n'a pas hésité à s'engager dans le débat social. Il s'est farouchement opposé à la fermeture des paroisses décrétée par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, le BAEQ. Il a participé aux grands mouvements populaires qui ont marqué la Gaspésie et tout le Bas-Saint-Laurent. (Revoir ici les Billets #297 et #298). L'abbé Simard a notamment rédigé *Le Manifeste des curés en colère*, ce document publié avec éclat alors que nous étions en pleine *crise d'octobre*. (Revoir ici le Billet #299).

Un dernier legs à sa hauteur

L'abbé Ernest Simard a, toute sa vie, pris fait et cause pour ses concitoyens dans leurs luttes pour le droit à vivre dignement chez eux. Fidèle jusqu'à la fin à ses convictions, il travaillait à la mise sur pied d'une Fondation destinée à venir en aide aux enfants démunis de la région. Son dernier projet est en voie de se concrétiser. […]. L'abbé Ernest Simard, par l'entremise de la Fondation qui perpétue son nom, poursuivra donc son œuvre. Il était de cette race de personnage qui marque sa génération et inspire les suivantes (Yves Sénéchal, *Au cœur de la vie*, février 1999, p. 3).

NDLR : Vérification faite, ce projet d'une *Fondation Ernest-Simard* a pu, suite à son décès, se concrétiser. Voir : http://fondationernestsimard.com/

396. En mémoire de l'abbé Robert Michaud

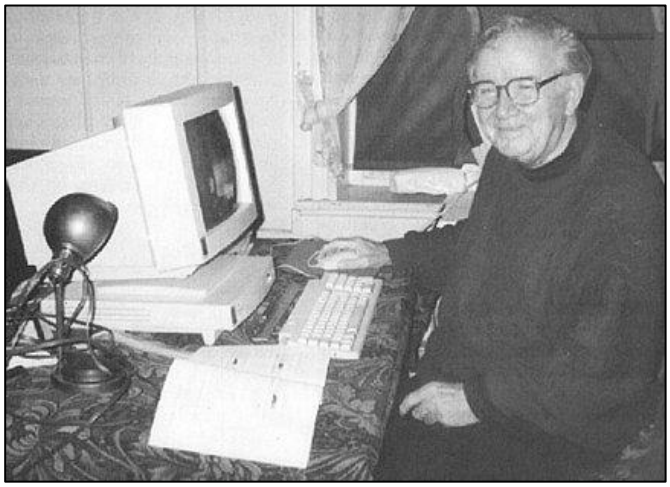
Au tournant de l'an 2000, un prêtre du diocèse est honoré. L'abbé **Robert Michaud** est fait membre de l'Ordre du Canada, recevant ainsi la plus haute distinction du pays. Dans la brève note de présentation qui a été diffusée, on a voulu rappeler que M. Michaud fut « une source d'inspiration pour les jeunes de la région de Rimouski qui s'intéressent aux études religieuses », enfin que « plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en langues étrangères et sont utilisés dans les universités à travers le monde ». La cérémonie eut lieu à Rideau Hall le 16 novembre 2000. M. Michaud s'y est donc rendu ; il a reçu sa décoration des mains de Madame **Adrienne Clarkson**, Gouverneur général du Canada,

L'abbé Michaud, né à L'Isle-Verte le 29 octobre 1916, est décédé à Rimouski le 6 juin 2011 à Rimouski. Il a fait

ses études classiques au Petit Séminaire de Sherbrooke (1930-1938), ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1938-1942). Ordonné prêtre le 29 juin 1942 à la cathédrale de Rimouski par Mgr **Georges Courchesne**, il poursuit ses études à la Catholic University of America de Washington, D.C. (1943-1944) où il obtient une licence en théologie. Il complète sa formation à l'Institut biblique pontifical de Rome (1947-1948) où il obtient une licence en Écriture sainte. De 1942 à 1968, M. Michaud est rattaché au Petit Séminaire de Rimouski. Au Grand Séminaire, il est professeur d'Écriture sainte (1945-1969) avant d'enseigner la même matière au Centre d'études universitaires de Rimouski (1969-1973) et à l'Université du Québec à Rimouski (1973-1998).

Au cours de sa longue carrière, l'abbé Michaud a publié une dizaine de volumes sur l'Ancien Testament, dont cinq ont été traduits en italien, en espagnol ou en portugais.

Dans la collection « Lire la Bible » des Éditions du Cerf sont parus : No 42 : *Les Patriarches. Histoire et théologie* (1975) ; No 45 : *L'histoire de Joseph le Makirite* (1976) ; No 49 : *Moïse. Histoire et théologi*e (1988). No 57 : *De l'entrée en Canaan à l'exil à Babylone* (1982). No 65 : *La littérature de sagesse. Histoire et théologie*, I, *Proverbes et Job* (1984). No 77 : *Qohélet et l'hellénisme. La littérature de sagesse. Histoire et théologie*, II, (1987). No 82 ; *Ben Sira et le judaïsme. La littérature de sagesse. Histoire et théologie*, III, (1988). *Les Psaumes*, une adaptation de l'œuvre de **Gianfranco Ravasi**, I, II et III, Éd. Paulines (Montréal) et Médiaspaul (Paris), 1993.



On peut lire en page 4 de l'édition de novembre 1994 d'*Au cœur de la vie* que, depuis 1993, M. Robert Michaud écrit tous ses livres à l'aide de son « nouvel ordinateur » ! Photo: Mario Bélanger, Service des communications, UQAR. Courtoisie.

M. Michaud a aussi publié sept autres livres traitant sur un point ou sur un autre d'histoire régionale : *L'Isle-Verte vue du large* (1978/1995) avec la collaboration de **Gérard Fillion** ; *La mousse de mer : de l'Isle-Verte à la Baie des Chaleurs* (1985) ; *Ramsar. Pour l'amour de la mer (1989)* ; *La cour de circuit de l'Isle-Verte : histoire et procès* (1998) ; *Guide patrimonial de L'Isle-Verte* (1998) *Zostera marina. Une plante porte-malheur à L'Isle-Verte* (2002).

* * *

Anticipons…

Le 10 juin 2011, à l'occasion des funérailles de l'abbé **Robert Michaud** célébrées à l'Isle-Verte, « Mgr **Pierre-André Fournier** a évoqué dans son homélie le prêtre, le professeur, l'écrivain passionné et captivant. D'entrée de jeu, il a rappelé une phrase que le défunt se plaisait à répéter à ses proches : *Si nous voulons faire plus que tout le monde, nous ne pouvons pas vivre comme tout le monde.* Pour nous, chrétiens, ce précepte sonne comme une exigence absolue à laquelle il faut sans cesse répondre » (Sylvain Gosselin, *En Chantier*, No 75, octobre 2011, p. 15).

397. La maison patrimoniale *Louis-Bertrand*

En 2005, l'abbé **Robert Michaud** et son frère **Pierre**, prêtre du diocèse de Baie-Comeau, cèdent à l'UQAR leur demeure ancestrale de l'Isle-Verte, avec son contenu. Désignée lieu historique national (1999) et classée monument historique (2001), la « Maison Louis-Bertrand » constitue un lieu de mémoire et d'histoire exceptionnelle.

D'inspiration néoclassique, cette prestigieuse demeure rappelle le passé glorieux de L'Isle-Verte, qui a été un centre industriel important au XIXe siècle. Située au cœur du village, cette maison a été construite en 1853 pour **Louis Bertrand**, le dernier seigneur de L'Isle-Verte, qui fut aussi député, maire, lieutenant-colonel de milice et marchand de bois. Avec l'aide de son fils **Charles**, il contribue au développement de la région au XIXe siècle, d'abord dans l'exportation du bois vers l'Angleterre, puis dans une fonderie et dans des moulins. La famille Bertrand faisait partie de l'élite régionale.



La Maison Louis-Bertrand située au 168 de la rue Saint-Jean-Baptiste à L'Isle-Verte. Photographe : Louis-René Thuot, UQAR. Courtoisie.

Pendant quatre générations, les familles Michaud et Bertrand ont préservé l'héritage de cette maison. C'est là que les parents de l'abbé Robert, **Aimée Bertrand** et **Eugène Michaud**, ont élevé leur famille. Les derniers propriétaires en auront été l'abbé Robert et son frère Pierre.

De nos jours, cette maison est classée « monument historique » par le gouvernement du Québec et « lieu historique » par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. D'une valeur estimée à 600 000 $, cette maison a été léguée à l'Université du Québec à Rimouski en 2005. L'UQAR en a assuré la restauration les années suivantes.

Dans un article intitulé « La Maison Louis-Bertrand, laboratoire d'histoire et d'archéologie », publié dans la revue *L'Estuaire* (édition de juin 2006) trois professeurs faisaient état des possibilités qu'offre la Maison pour la recherche et l'enseignement. On y soulignait qu'un premier projet était déjà en action, comportant des recherches bibliographiques, la réalisation d'un inventaire de la collection et des fouilles archéologiques sommaires.

398. Écho à une manifestation matapédienne

Vingt ans se sont écoulés depuis le premier *Ralliement populaire de la Matapédia*. C'était en 1981… On revendiquait alors l'implantation d'une papeterie afin de contrer l'appauvrissement généralisé du territoire. Or, voici que vingt ans plus tard, en 2001, l'organisme renaît de ses cendres. La Vallée fondait beaucoup d'espoir dans ce second *Ralliement* tenu dans l'église de Causapscal.



Vue d'ensemble de la manifestation du printemps 2001, église de Causapscal. Photo : André Roy. Source : *Au cœur de la vie*, juillet-août 2001, p. 4.

Cette année-là, l'abbé **Marc-André Blaquière** assumait la responsabilité de modérateur du secteur qui regroupe les paroisses d'Albertville, de Causapscal, du Lac-au-Saumon, de Saint-Alexandre-des-Lacs, de Sainte-Florence et de Sainte-Marguerite-Marie. Il était donc présent à cette manifestation et il en a rendu compte dans le journal diocésain *Au cœur de la vie*, édition de juin-juillet 2001, p. 4 :

Les co-présidents que sont MM. Philippe Marquis et Jacques Parent, ont proposé un plan en trois volets : 1) Mesures transitoires dans le dossier des fermetures d'usines de sciage prévues ; 2) Relance de l'industrie forestière par l'implantation d'usine de 2e ou 3e transformation ; 3) Création d'une zone prioritaire d'investissement avec un projet majeur dans un secteur non traditionnel.



Mais ce qui a le plus nourri son cœur de pasteur qui voit ses communautés s'effriter, reconnaît Marc-André, c'est de voir beaucoup de jeunes ce jour-là rassemblés. Quelques-uns sont même venus lire la copie des lettres qu'ils ont adressées au Premier Ministre du Québec.

L'abbé Marc-André Blaquière. AAR.

Enfin, il a été touché par le témoignage de foi de quelques intervenants qui n'ont pas eu peur de nommer Dieu en lien avec la relance de la Vallée. Dans de telles rencontres, il est vrai, on use souvent du vocabulaire religieux, mais il n'est pas toujours de bon aloi. Mgr **Bertrand Blanchet** était présent. Il a su nous stimuler, écrit-il, en nous rappelant comment le saumon de nos rivières savait faire preuve de ténacité en montant à sa source à « contre-courant ».

399. Un *Chantier diocésain* pour 2001-2002

Voici que le 28 mai 2001, cette année-là jour de Pentecôte, Mgr l'Archevêque nous annonce qu'un vaste Chantier s'ouvre et qu'il débutera avec le Carrefour du 29 septembre 2001 pour se terminer avec le Carrefour d'octobre 2002. *La première Pentecôte*, rappelait-il, *a été une fête du souffle et du feu.*

Luc nous dit que la maison où étaient rassemblés les disciples de Jésus fut ébranlée par un grand vent. Près de vingt siècles plus tard, ce grand vent souffle encore sur la surface de la terre. Ne le devinons-nous pas dans ce souffle intérieur qui anime tant de baptisé(e)s? […].

Du feu apparut aussi et se posa sur chaque disciple. Près de vingt siècles plus tard, le feu court encore. Comment ne pas le voir au coeur de tant de fidèles? Tantôt chaleur intime envahissant toute l'existence, tantôt « patiente braise dans la cendre, à tout moment prête à surprendre le moindre souffle et à sauter comme un éclair vif et joyeux... » (Hymne de la Prière des heures). […]

C'est dans cet esprit que nos conseils diocésains ont choisi la fête de la Pentecôte pour l'annonce officielle de

notre Chantier diocésain. Nous désirons en effet que cette vaste entreprise soit avant tout celle de l'Esprit-Saint. N'est-ce pas Lui qui est à la fois notre maître intérieur et l'âme de notre Église?

Nous nous mettrons donc à son écoute afin de discerner ce qu'Il nous dit au coeur des situations inédites et souvent problématiques que nous vivons présentement. Puisse-t-Il nous suggérer de nouvelles manières d'attiser la flamme de sa présence, là où elle vacille et s'attiédit. Peut-être nous aidera-t-Il à libérer l'énergie de son amour là où elle paraît enfouie, comme sous autant de couches géologiques, sous le matérialisme, l'activisme ou l'égoïsme. Nous Lui demanderons tout spécialement de trouver les voies qui nous permettront de transmettre notre héritage de foi, d'assurer la vitalité de nos communautés chrétiennes et la présence de notre Église dans notre milieu. […]

Notre Chantier diocésain visera avant tout à garder vivants le souffle et la flamme de la première Pentecôte. Or ce qui est vivant est appelé à d'incessants renouveaux. N'est-ce pas de l'Esprit-Saint qu'Il est dit : « Voici que je fais du neuf, ne le voyez-vous pas? » Croyons à la promesse de cette nouveauté pour notre Église diocésaine, aujourd'hui et demain. J'invite déjà les communautés chrétiennes à prier à cette intention (*D'une semaine à l'autre*, vol. 36, N° 8, 28 mai 2001, p. 1-2).

400. Un 19e vicaire général (2001-2010)

En 2001, Mgr **Bertrand Blanchet** choisit l'abbé **Gérald Roy** comme vicaire général, celui-ci succédant à l'abbé **Raynald Brillant** (revoir le Billet #362).



L'abbé Gérald Roy.
Photo : Studio Gil. AAR.

L'abbé Roy est né à Saint-Arsène le 23 décembre 1941. Après des études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1956-1962) et des études philosophiques au Séminaire de philosophie de Montréal, il obtient un Baccalauréat en philosophie (1962-1964).

Suite à des études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski, il obtient un Baccalauréat en théologie (1964-1968). L'abbé Roy est ordonné prêtre dans sa paroisse natale le 2 juin 1968 par Mgr **Louis Levesque**. Après son ordination, il est nommé vicaire à Price (juin-août 1968), puis à Trois-Pistoles (1968-1974), tout en étant animateur de pastorale à l'école secondaire de Saint-Jean-de-Dieu (1972-1973), puis curé de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs sur l'île Verte (1973-1974) où il préside à la reconstruction de l'église incendiée le 31 janvier 1974. (Revoir ici le Billet #321).

Il se rend ensuite dans la Matapédia où il devient curé de Sainte-Marguerite-Marie et animateur de pastorale à la polyvalente de Causapscal (1974-1980). Il est durant cette période conseiller en éducation chrétienne à la Commission scolaire de la Vallée de la Matapédia (1977-1987) et président de la zone presbytérale de Causapscal-Sant-Alexis (1979-1980).

De 1980 à 1987, il est responsable du secteur d'Amqui où il est plus précisément curé de la paroisse d'Amqui. Il coordonne la reconstruction de l'église paroissiale après l'incendie de 1984.



AVANT **PENDANT LE FEU**
L'Église incendiée d'Amqui le 4 août 1984. Photos : AAR et Gérald Roy.

Les années suivantes, s'ajouteront à ses responsabilités les paroisses de Sainte-Irène (1980-1986), de Saint-Vianney (1983-1987) et de Saint-Tharsicius (1984-1987). Durant cette période, on le retrouve aussi remplaçant au Centre hospitalier d'Amqui (1980-1987) et président de la zone pastorale d'Amqui-Sayabec (1982-1985).

Après deux ans d'études pastorales (1987-1989) à l'Université Saint-Paul d'Ottawa, il est nommé curé à Pointe-au-Père (1989-1996) et chargé de cours à l'UQAR (1989-2001), président de la zone urbaine de Rimouski (1995-1997), animateur spirituel du Mouvement des Cursillos pour les diocèses de Rimouski et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1996-1999), responsable diocésain de la pastorale sociale (1996-2003), membre de l'équipe diocésaine de la pastorale familiale (1996-1999), et curé de Saint-Pie-X de Rimouski (1999-2001).

En 2001, il est donc choisi comme vicaire général. Il accepte et il demeurera en sera jusqu'en 2010. De 2001 à 2010, il sera président du conseil d'administration de l'Oeuvre Langevin. Enfin, durant son mandat, M. Roy acceptera d'être modérateur de la charge pastorale de Sainte-Blandine (2005-2010), puis curé de Saint-Narcisse (2008-2010).

(En collaboration. *Le clergé de l'archidiocèse de Rimouski*, Archevêché de Rimouski, 2004, p. 160-161).

* * *

Anticipons…

En 2010, l'abbé **Gérald Roy** acceptera d'être modérateur de l'équipe pastorale de la cathédrale Saint-Germain; Cette année-là, tout en maintenant son service pastoral à la cathédrale, il acceptera d'être recteur du sanctuaire de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père (2016-2017).

En 2017, il acceptera d'être le répondant diocésain pour la pastorale de la santé auprès du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

401. La *petite Thérèse* nous rend visite

Vous souvenez-vous du passage parmi nous de la « petite Thérèse », mieux connue sous les appellations de sainte Thérèse de Lisieux ou sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Cette religieuse carmélite est française, née à Alençon dans l'Orne le 2 janvier 1873 et elle est décédée à Lisieux le 30 septembre 1897.



Accueil à la cathédrale, par Mgr Bertrand Blanchet, du reliquaire de sainte Thérèse de Lisieux le 4 décembre 2001. Photographe : Blondin Lagacé. AAR.

Voici ce qu'écrivait l'abbé **Gérald Roy**, v.g. dans le journal diocésain *Au cœur de la vie*, janvier 2002, p. 4 :

Qui aurait pensé qu'en 2001 quelques ossements dans un reliquaire, si beau soit-il, aurait déplacé autant de monde et déclenché un tel mouvement de piété? Elle nous a joliment touchés, questionnés, Thérèse Martin! Bien plus que quelques os, le reliquaire nous a révélé une présence, celle d'une vivante avec laquelle nous avons communié au Christ par le cœur.

Thérèse de Lisieux, même après un siècle, est plus que jamais un témoin, témoin d'une foi à transporter les montagnes. Ses humbles écrits nous ont fait connaître une chrétienne passionnée d'amour pour son Dieu et son prochain. Nous avons tous saisi que nous pouvons tous devenir saintes et saints, à condition de demeurer « petits » et de nous abandonner à l'œuvre de Dieu.

Nous avons vu des frères et des sœurs de tous âges, en grand nombre, qui ont soif de spiritualité, d'authenticité, de simplicité. Nous avons vu la souffrance du peuple. Nous avons aussi compris que nous avons besoin de vivre notre foi avec notre intelligence, mais aussi avec notre corps et notre cœur.

Tes ossements nous ont quittés, Thérèse, mais toi tu es restée. Je gagerais que tu nous réserves encore des surprises… Quelques tendresses du Seigneur pour soigner nos cœurs endoloris, pour épandre la paix sur notre terre ? Pourquoi pas!

Merci « petite Thérèse »! Ta présence parmi nous, juste avant Noël, nous a conduits avec Jésus vers une renaissance spirituelle.

402. Publication de *Paroisses et ministère*

En cette première année du *Chantier diocésain* où la question de l'avenir de nos communautés paroissiales a été réfléchie, le journal *Au cœur de la vie* a publié une entrevue réalisée avec un prêtre de la jeune génération, suite à la publication de *Paroisses et ministère. Métamorphoses du paysage paroissial et avenir de la mission* (Médiaspaul 2001).

À une question posée à l'abbé **Claude Pigeon**, auteur du chapitre *Faire paroisse en contexte rural : l'exemple du diocèse de Rimouski* (p. 295-386), il répond :

Au cours des derniers siècles, la paroisse a occupé beaucoup d'espace dans la vie de l'Église ; elle a aussi eu plusieurs vies. Chez nous en particulier, la paroisse s'identifiait au village, au quartier, mais il n'en va plus de même aujourd'hui. La mobilité des gens, un contexte social et culturel en mutation, de nouveaux acteurs pastoraux, des aspirations légitimes à exercer de véritables

responsabilités de la part des baptisés, la diminution rapide du nombre des prêtres et leur vieillissement, la mise en place de secteurs pastoraux, tout cela contribue à poser la question des paroisses et des ministères dans un contexte inédit. La réalité paroissiale chez nous ne meurt pas, elle est au seuil d'une vie nouvelle. Cela mérite à la fois réflexion et balises.

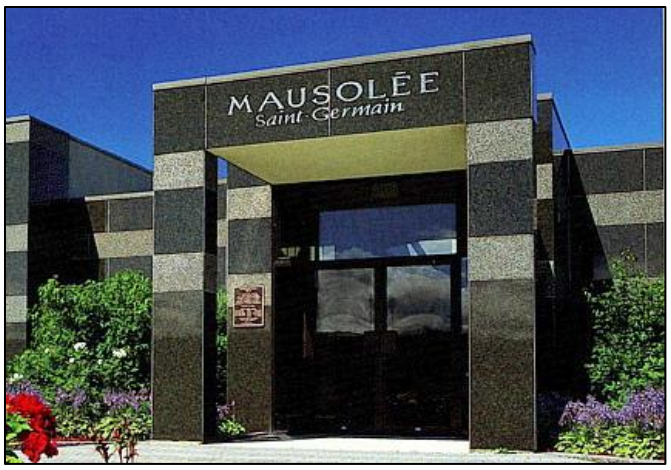


Beaucoup de choses ont changé dans notre diocèse depuis trente ans, et tous ces changements ne sont pas seulement le résultat d'une fatalité ; on a fait des choix, pris des décisions, certaines portes ont été ouvertes, d'autres ont été fermées. Malgré une première impression de stabilité, voire d'immobilité, les paroisses ont toujours été en état de changement, d'évolution. Personne n'oserait dire que la paroisse bien installée de 1950, avec ses associations de piété, sa ligue du Sacré-Cœur ou ses Enfants de Marie était la même qu'en 1867 où il fallait voir à tout, y compris trouver une institutrice pour les enfants du primaire.

Autrement dit, l'histoire nous enseigne que si la paroisse a été une institution en tension vers l'avenir dans un monde où les changements rapides sont devenus la norme. La capacité d'adaptation, même si ce terme est un peu piégé, est une condition essentielle pour faire Église aujourd'hui. Je dis que le terme « adaptation » est piégé car l'Église ne fait pas que s'adapter au monde actuel, elle a pour mission de le transformer (*Au cœur de la vie*, juin-juillet 2002, p. 4).

403. Le Mausolée du cimetière rimouskois

Le 9 juin 2002, M^gr^ **Bertrand Blanchet** procédait au cimetière de Rimouski à la bénédiction de la seconde phase (2001) du *Mausolée Saint-Germain*. C'est donc qu'il y eut antérieurement une première phase en 1994.



Entrée du Mausolée (Phase I, 1994). Photographe : Michel Laverdière. Source : Corporation du Cimetière de Rimouski, *À l'aube du souvenir… Histoire et patrimoine du Cimetière du Rimouski,* 2005, p. 79. Courtoisie.

En novembre 1994, on avait pu aussi assister à la bénédiction du « luxueux » *Mausolée Saint-Germain* comme se plaisait à le rappeler l'abbé **Eugène Ruest** (1932-1995), qui était à ce moment-là président de la Corporation du cimetière Saint-Germain. Les plus optimistes estimaient qu'il fallait compter dix ans pour que tous les espaces soient occupés. Or, cinq ans plus tard, en 1999, sous la présidence de M. **Raymond Dubé** (1941-2020), la plupart des enfeus avait trouvé preneur ; on se devait de prévoir de nouveaux emplacements pour y recevoir des urnes.



Intérieur du Mausolée (Phase II, 2001). Photographe inconnu. Source : site Internet des Jardins Commémoratifs Saint-Germain. Courtoisie.

Dans une édition d'*Au cœur de la vie* (août-septembre 2002, p. 7), M. Dubé fait observer que les démarches et

les discussions entourant la phase II du Mausolée furent moins ardues que pour la phase I. Les institutions financières, plus réceptives, ont été heureuses de collaborer à cet agrandissement. La conjoncture économique était aussi plus favorable, alors qu'en 1994 les taux hypothécaires s'établissaient à 15%. La phase II du Mausolée aura nécessité un investissement de 287 000 $; on aura ajouté 68 enfeus et 2000 emplacements pour des urnes.

* * *

Anticipons…

Les travaux de construction du ***Mausolée Saint-Germain*** ont été effectués en cinq phases; les deux premières ont donc eu lieu en 1994 et en 2001, puis suivront en 2005 une phase III et en 2012 une phase IV.

La phase V – certes la plus importante à ce jour – vient d'être complétée en 2019. À l'ensemble s'est ajouté un vaste espace de 10 000 pieds carrés. En plus des enfeus et des columbariums, celui-ci a deux salles d'exposition de 1000 pieds carrés chacune, une grande chapelle, une salle de réception et deux bureaux d'accueil ou de rencontre de familles. L'agrandissement aura nécessité des travaux de près de 2 M $. Enfin, cette phase V aura permis l'accueil en location d'un nouveau partenaire, la *Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent*.

Le directeur des *Jardins commémoratifs*, M. **Gino Cloutier**, précise que l'objectif de l'entente était de donner aux familles la possibilité de tout faire sur un même site, dans un contexte de croissance du nombre des décès : « *La Coopérative a des secteurs d'activités complémentaires aux nôtres. Donc avec ce projet, les gens reçoivent les condoléances, font la cérémonie, la réception, et l'inhumation au même endroit. Nous n'avions pas les salles d'exposition et la thanatopraxie, ils vont les offrir en partenariat avec nous et nous on a des services qu'ils n'avaient pas, comme l'inhumation* ».

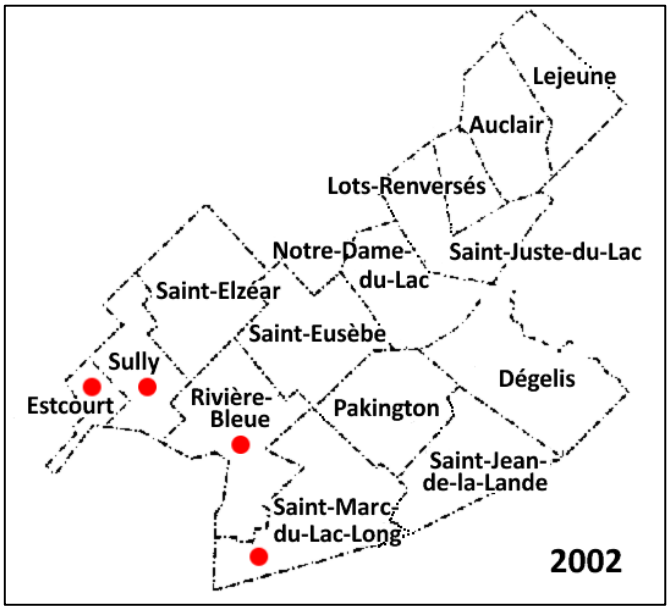
C'est au cours de ces années que les cimetières des paroisses environnantes ont été regroupés, ceux de Sacré-Cœur, de Nazareth, de Sainte-Odile et de Pointe-au-Père ralliant celui de Saint-Germain de Rimouski.

404. Transfert de paroisses au diocèse voisin

En septembre 2001, suite à une demande faite conjointement par M^gr^ **Bertrand Blanchet** et par M^gr^ **Clément Fecteau**, évêque du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le Saint-Siège a émis un décret modifiant les limites de ces deux diocèses par le transfert de quatre paroisses.

Voici la traduction française du décret émis par la Congrégation pour les Évêques le 1^er^ juillet 2002 :

Par décision de M^gr^ Bertrand Blanchet, délégué par le Nonce Apostolique au Canada, M^gr^ Luigi Ventura, pour la mise en application du décret, ce dernier entre officiellement en vigueur le 1er septembre 2002 : c'est à compter de cette date que les quatre paroisses du Témiscouata visées par ce transfert sont pleinement et définitivement séparées de l'archidiocèse de Rimouski pour être perpétuellement rattachées au diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.



La zone « Notre-Dame—Rivière-Bleue—Dégelis » telle qu'elle se présentait avant le 1^er^ septembre 2002. Points rouges : les quatre paroisses qui seront transférées après cette date. Source : *Annuaire* diocésain 2002. AAR.

Ces quatre paroisses sont celles de Saint-David d'Estcourt (**Sully**), Marie-Médiatrice (**Estcourt**), Saint-Joseph-de-la-**Rivière-Bleue** et **Saint-Marc-du-Lac-Long**. Elles sont toutes situées à l'ouest de notre diocèse, dans la région du Témiscouata.

405. Lancement de l'année pastorale 2003-2004

Il fut un temps où les « années pastorales » étaient lancées avec éclats ou lancées plus simplement…

En 2003-2004, on avait choisi la formule des « Carrefours régionaux ». L'évêque, M^me^ **Wendy Paradis**, directrice à la pastorale d'ensemble et responsable du Service des communautés chrétiennes, Sr **Gabrielle Côté**, r.s.r., du Service de formation à la vie chrétienne, M. **Jacques Ferland** du volet Service de la présence dans le milieu, souhaitent rencontrer davantage de fidèles intéressés à s'informer un peu plus avant de s'engager.

À cette rencontre, les trois responsables de chacun de ces volets livreront leur plan d'action pour l'année qui vient et présenteront des moyens concrets de réaliser certaines recommandations. *Cette nouvelle formule, reconnaissait M^me^ Paradis, nous donne d'être plus près de vos réalités et de mieux répondre à vos besoins, de réduire la distance à parcourir pour les participantes et participants et d'ouvrir à une plus grande participation. C'est ensemble que nous assurerons un lendemain au Chantier diocésain*. (Revoir ici le Billet #399… *C'est ensemble que nous prendrons le « nouveau départ ». Bienvenue à tous !*

Cette année-là, des *Carrefours régionaux* se sont tenus dans la région du Témiscouata (à l'église de Cabano), dans la région de Trois-Pistoles (à l'auditorium de la Polyvalente), dans la région de Matane (à l'église du Très-Saint-Rédempteur), dans la région de La Mitis (à la Polyvalente de Mont-Joli), dans la vallée de la Matapédia (à la Polyvalente d'Amqui), et dans la région de Rimouski-Neigette (à l'Université du Québec).

406. Nouvelle revue diocésaine: *En Chantier*

Cinq ans se sont écoulés entre le dernier numéro du journal diocésain *Au coeur de la vie* et le premier numéro de la nouvelle revue *En chantier* lancée le 15 octobre 2003.



Le vicaire général, l'abbé **Gérald Roy** en a pris l'initiative. En première page du premier numéro, il écrit :

Dans l'Ancien Testament, « Qohélet rappelle avec sagesse qu'il y a un temps pour tout dans la vie : « Un temps pour enfanter et un temps pour mourir. Le Nouveau Testament, faisant allusion à la résurrection, pourrait ajouter qu'il y a un temps pour renaître. Les publications *D'une semaine à l'autre…* et *Au Cœur de la vie* sont nées et ont porté beaucoup de fruits grâce à Dieu, ainsi qu'au talent et à la générosité de nombreux artisans et artisanes. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Elles cèdent maintenant la place à un nouveau-né, ***En Chantier***, qui prend la relève et concentre ses énergies dans une seule revue mensuelle qui paraîtra dix fois par année. »

407. Institut de pastorale de l'Archidiocèse

L'*Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski* existe depuis 1998, mais n'est connu sous ce nom que depuis le 27 mai 2005, date de son enregistrement auprès du Registraire des entreprises du Québec.

En 2005, l'Institut est donc constitué « *personne morale* » au sens de la Loi sur les compagnies, Partie III (L.R.Q., chap. C-38, art. 218). Ses objectifs s'énoncent ainsi :

> « Sous réserve de la Loi sur l'enseignement privé et des Règlements adoptés sous son autorité :
>
> 1) Organiser et assurer des activités de formation et de perfectionnement dans le domaine de la théologie, des sciences religieuses et de l'animation pastorale;
>
> 2) Conclure et signer des ententes avec d'autres organismes de formation, tels des instituts, des universités, etc. »

Un *Conseil d'administration* assure sa gestion et un *Conseil des études* établit ses orientations. Dans la poursuite d'objectifs particuliers, la direction peut créer tous les comités dont elle a besoin, qu'ils soient permanents ou provisoires.

Jusqu'en 2017, le *Conseil d'administration* est formé des trois personnes qui identifiées comme « premiers administrateurs » dans les Lettres patentes du Registraire des entreprises. Ce sont **René DesRosiers**, directeur, **Michel Lavoie**, économe diocésain et **Wendy Paradis**, responsable diocésaine de l'accompagnement des communautés chrétiennes.

Le *Conseil des études* regroupe un ensemble de personnes, représentatives d'instances pastorales reconnues et intéressées à divers titres à la formation et au perfectionnement du personnel diocésain dans le domaine de la théologie, des sciences religieuses ou de l'animation pastorale. Ce Conseil a la responsabilité première d'aider la direction à établir les objectifs de l'Institution et à définir ses orientations. Il a la responsabilité d'approuver ses programmes de formation et l'ensemble de ses activités de perfectionnement.

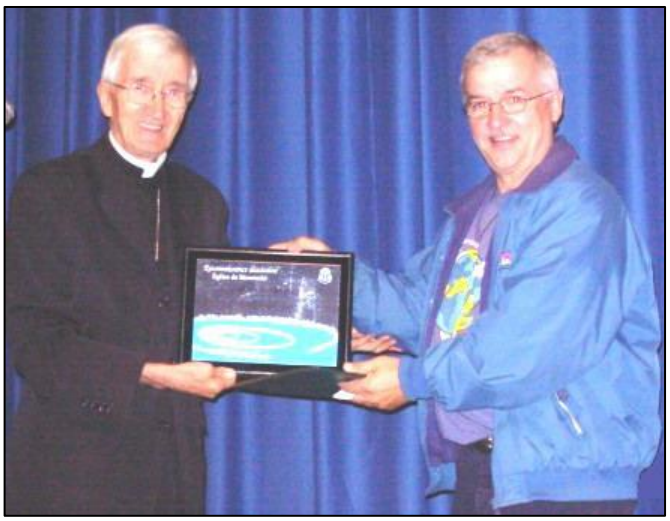
* * *

Anticipons…

À l'automne de 2019, changement de structure : l'Institut se convertit en un organisme sans but lucratif (OSBL).

408. Le *Village des sources* honoré

Au nom de toute l'Église de Rimouski, lors du Carrefour diocésain de l'automne 2006, M^gr^ **Bertrand Blanchet** rend à l'Équipe d'animation du *Village des sources* un hommage bien particulier, celui de la *Reconnaissance diocésaine*.



Le Fr. Jean-Guy Gendron, de la communauté des Frères du Sacré-Cœur, recevant ici l'hommage rendu par Mgr Blanchet. Photographe inconnu. Source : *En chantier*, Nº 32, 15 novembre 2006, p. 5.

Voici un extrait de cet hommage rendu le 14 octobre 2006 :

Du projet initial d'un centre jeunesse à la Corporation du Village des Sources avec son allée de grands pins rouges nous conduisant au Village, une belle histoire s'est écrite. Cette histoire a été initiée avec une confiance et un abandon qui n'ont pu se vivre que dans la foi. Avec la certitude de l'appel entendu, ces religieux éducateurs, inspirés du charisme de leur fondateur le père André Coindre, se sont lancés dans l'aventure, entraînant avec eux des laïcs tout aussi préoccupés de l'avenir des jeunes et désireux de leur offrir un lieu unique. Des appuis au projet ont fusé de partout et de nombreuses personnes, dont des jeunes, se sont impliquées bénévolement, physiquement et financièrement dans la construction du Village situé à Sainte-Blandine. Depuis, plus de 23000 jeunes ont foulé cet endroit de rêve et ils ont trouvé les sources nécessaires pour poursuivre leur croissance humaine et spirituelle (Mgr Bertrand Blanchet, *En Chantier*, Nº 32, 15 novembre 2006, p. 5).

Le premier *Village des Sources* est né à Rimouski en 1995. Situé en pleine nature, c'est un lieu de ressourcement et d'animation… On vise à promouvoir chez les jeunes l'accueil, le partage et l'engagement. Au fil des ans, l'oeuvre a inspiré ailleurs au Canada et même en France d'autres personnes sensibles aux besoins des jeunes… C'est ainsi que cinq nouveaux *Villages* ont depuis vu le jour au Canada, sur l'Île-du-Prince-Édouard (*l'Étoile filante*), au Nouveau-Brunswick (à Shediac et à Edmunston) et au Lac Sunday (Centre du Québec). On retrouve aussi depuis quelques années un *Village des sources* en France, en Bretagne. Tous ces Villages, portés dans le monde par le village-mère de Rimouski, forment aujourd'hui la Filiation des Villages.



Vue aérienne du *Village des sources* de Rimouski, au Bas-Saint-Laurent. Photographe : Gilles Fillion. Source : site Internet du Village des Sources.

409. Coup d'œil sur les statistiques de 2007

Que peuvent nous apprendre les statistiques diocésaines disponibles sur le site internet du diocèse ? Combien, par exemple, étions-nous en 1992, à l'arrivée de Mgr **Bertrand Blanchet** ? Combien sommes-nous en 2007, l'année de son départ ? Évidemment, ces deux années ne sont que des points de repères. Que sur 15 ans la population croisse ou décroisse, Mgr l'Archevêque n'y serait pour rien évidemment. Ces deux années ne sont ici que des points de repère.

En 1992, le diocèse avait une population de 160 717 habitants répartis comme suit : 155 195 catholiques et 5 522 non catholiques. On a procédé cette année-là à 318 mariages et à 2 013 baptêmes. Le nombre de sépultures s'élevait à 1 490 personnes.

En 2007, le diocèse avait une population de 147 541 habitants répartis comme suit : 144 002 catholiques et 3 539 non catholiques. On a procédé cette année-là à 148 mariages et à 1 330 baptêmes. Le nombre de sépultures s'élevait à 1 434 personnes.

Observons donc une baisse dans la population et chez le nombre de catholiques notamment. Mais là où la baisse est la plus forte, c'est dans le nombre de mariages et de baptêmes célébrés.

* * *

Anticipons…

En 2017, soit dix ans plus tard, la population de catholiques n'était plus que de 146 306 habitants répartis comme suit : 141 797 catholiques et 4 509 non catholiques. On a procédé cette année-là à seulement 88 mariages (forte baisse) et à 907 baptêmes. Le nombre de funérailles célébrées est de 994 pour 1 708 sépultures.

410. Autour de trois nouvelles paroisses

Le 25 janvier 2006, le *Comité des réaménagements pastoraux* rendait publique son Rapport sur *l'Avenir communautaire de la vie chrétienne à Rimouski*. L'une des principales recommandations visait la création d'ici janvier 2008 de trois nouvelles paroisses, la première regroupant les communautés de Pointe-au-Père, St-Anaclet, St-Yves et Ste-Agnès, la seconde celles de St-Germain, Nazareth et Sacré-Cœur, la troisième celles de St-Pie X, St-Robert et Ste-Odile. (**Recommandation 7**).

À compter de l'automne 2006, dix paroisses de Rimouski seraient animées par une seule équipe de huit personnes, majoritairement laïques. On y retrouverait trois prêtres dont un qui serait nommé modérateur, quatre agents ou agentes de pastorale dont un qui serait affecté à plein temps à la pastorale des 15-30 ans et un adjoint administratif au prêtre-modérateur. Cet adjoint (ou adjointe) aurait, sur l'ensemble du territoire urbain, la responsabilité de la comptabilité, de la gestion du personnel et de l'entretien des terrains et bâtiments, sans préjudice aux responsabilités des assemblée de fabrique. Au sein de l'équipe, la répartition des tâches se ferait en fonction des trois volets de la Mission pastorale — revoir ici les Billets #337 et #339 —, ce qui permettrait à tous les membres d'œuvrer au niveau des trois paroisses éventuelles. Au sein de l'équipe, la fonction des prêtres ne serait donc pas restreinte à la célébration des sacrements. Le développement de chacun des volets de la Mission serait en effet assuré par un prêtre ou par une ou un agent de pastorale. (**Recommandation 9**).

En plus d'une « équipe d'animation pastorale » de secteur, le Comité recommande la création d'une « équipe de ressourcement spirituel » pour toute la région urbaine. Voir plus loin la présentation du groupe rimouskois RESPIR. Cette équipe serait composée d'un prêtre (qui n'est pas membre de l'équipe d'animation pastorale), de religieux et de religieuses de diverses congrégations et de laïcs recrutés dans divers groupes d'âge. Elle aurait pour tâches « de proposer des activités de ressourcement spirituel » et « de préparer des équipes de laïcs pour le témoignage et la prédication » (**Recommandation 5**).

(NDLR : il est à noter que ces trois recommandations n'ont pas toutes été mises en œuvre telles quelles, d'où l'utilisation du conditionnel dans notre texte)

Enfin, qu'adviendra-t-il du sanctuaire de Pointe-au-Père dédié à Sainte-Anne ? Sa vocation sera maintenue, toutes les personnes ayant répondu à la consultation le souhaitant (**Recommandation 6**). Les activités du sanctuaire seront cependant confiées à un comité spécial, distinct de l'équipe d'animation régionale. Cette équipe devra cependant préciser les termes de sa collaboration avec le comité spécial formé au sein de la communauté de Pointe-au-Père (René DesRosiers, « L'avenir communautaire de la vie chrétienne à Rimouski », dans *En Chantier*, N° 25, 15 février 2006, p. 5).

411. Renouvellement de mandat à l'*Institut*

Le 11 juillet 2006, M^gr^ **Bertrand Blanchet** renouvelait pour trois ans le mandat du directeur de l'*Institut de pastorale.* Dans sa lettre, il lui rappelait ceci :

> *Vous connaissez très bien les circonstances qui nous ont conduits à la mise sur pied de cet Institut : fermeture du Département de sciences religieuses de l'UQAR, besoins nouveaux en formation à la vie chrétienne, spécialement des jeunes de niveau scolaire, responsabilités nouvelles attribuées aux laïques pour la mise en œuvre de notre Chantier diocésain ou pour la présidence des funérailles, nécessité d'une formation permanente de tout notre personnel pastoral, nouveaux défis d'une présence évangélique de l'Église dans notre milieu, etc. L'Institut répond présentement, de façon très dynamique, à ces divers besoins, en concertation avec les Services diocésains qui sont également appelés à pourvoir une formation et un accompagnement sur le terrain. Puisse-t-il poursuivre sur cette heureuse lancée et avec le même souci pastoral* (*Le Petit journal de l'Institut*, N° 31, septembre 2006, p. 1).

M^gr^ Blanchet reconnaissait par ailleurs l'importance de l'*Institut* pour l'archidiocèse et le rôle qu'il est appelé à jouer dans notre Église. C'est une institution, soulignait-il, qui est *indispensable au nouveau départ de notre Église diocésain.*

412. La bibliothèque du Grand Séminaire

En 2005, on inaugurait à *l'Université du Québec à Rimouski* une Chaire de recherche du Canada en *Histoire littéraire*. C'est M. **Claude La Charité**, professeur au Département des lettres, qui en est le titulaire.

Dans ce contexte, et pour les besoins de cette Chaire, l'UQAR a conclu une entente avec la corporation du Grand Séminaire concernant les collections patrimoniales de sa bibliothèque. En vertu de cette entente, le Grand Séminaire accepte de déposer à la bibliothèque de cette Chaire une partie importante de sa collection patrimoniale, soit près de 30 000 volumes et tout son fonds de livres anciens. Ainsi, tous les livres qui étaient depuis les années 1970 conservés à la bibliothèque de l'UQAR et tous les livres qui étaient encore conservés au Grand Séminaire y ont été transférés. Dans cette entente, qui sera signé le 8 novembre 2007, le Grand Séminaire ne renonce aucunement à son droit de propriété. Il est bon de le préciser.

Dans ce contexte aussi, la bibliothèque de l'UQAR rendait à la corporation du Grand Séminaire ses collections anciennes de périodiques, spécialisés en études bibliques, théologiques et pastorales, enrichies des acquisitions faites par l'UQAR après 1970. Tous ces périodiques sont maintenant accessibles. Le Grand Séminaire les a mis à la disposition de l'*Institut de pastorale* qui verra à poursuivre les abonnements aux collections jugées les plus pertinentes à son développement.

413. Ressourcement spirituel de Rimouski

Le groupe RESPIR (**Re**ssourcement **spi**rituel de **R**imouski) est l'organisme visé par le *Comité des réaménagements pastoraux de Rimouski* dans son rapport sur *l'Avenir communautaire de la vie chrétienne à Rimouski*. (Revoir le Billet 410 et la **Recommandation 5** : *que l'Évêque suscite la création d'une équipe de ressourcement spirituel pour la région pastorale de Rimouski.*)

La courbe vers le haut est comme
deux bras élevés en offrande.

Les lignes courbées vers le bas
nomment notre organisme,
Ressourcement spirituel
de Rimouski
et rappellent la terre,
lieu où se déroule l'histoire
de notre vie.

Entre les lignes courbes,
RESPIR,
comme un diaphragme
qui expire et inspire,
évoque la foi vécue
dans tout notre être,
corps et esprit :
foi incarnée.

En novembre 2007, une équipe est donc constituée et, sous la coordination de l'abbé **Réal Pelletier,** se met au travail pour réaliser ce projet. Le groupe dit s'intéresser à toute personne en quête de sens et soucieuse d'approfondir son cheminement spirituel. Au départ, on les retrouvera dans un local attenant à l'église de Saint-Pie-X. Il s'agit de l'ancien presbytère.



***RESPIR*, lieu d'écoute et de recherche spirituelle, qui était situé, à l'origine et jusqu'en 2018, au 21, 4e Rue ouest, à Rimouski.** Photographe inconnu. Archives de RESPIR.

Gravite donc autour de RESPIR un certain nombre de personnes – laïcs, religieux et prêtres – de compétences diversifiées, mais partageant une même préoccupation : le ressourcement spirituel. Cette équipe de base est appuyée par de nombreux bénévoles et soutenue par des partenaires individuels et institutionnels. Elle poursuit, somme toute, trois objectifs :

1) *Proposer des activités et ou susciter la formation de groupe de ressourcement spirituel, de diverses intensités, sur des questions pertinentes aux diverses saisons de la vie, s'adressant à des groupes spécifiques d'âge ou de milieux de vie,* **2)** *Proposer aux personnes « en recherche de sens » un accompagnement qui leur permette de jeter un regard neuf sur leur vie spirituelle,* **3)** *Contribuer par diverses initiatives au dialogue entre la FOI et les CULTURES* (https://respir.ca/propos/index.php).

* * *

Anticipons…

Logé au départ dans le presbytère de Saint-Pie-X, le groupe RESPIR se retrouve depuis 2018 au Grand Séminaire ou Centre de pastorale.

414. En quête de ressources presbytérales

Si on n'y prend garde, écrivait Mgr **Bertrand Blanchet**, *on pourrait croire que l'Église universelle éprouve partout les mêmes difficultés que nous* (extrait d'un article intitulé « Des prêtres colombiens » paru dans le magazine *Agir* de mai 2007, une publication des clubs Carrefour 50 + du Québec, section Bas-Saint-Laurent) :

C'est surtout l'Église des pays industrialisés qui est affectée présentement par la diminution de la pratique dominicale et la raréfaction des vocations religieuses et sacerdotales. Des pays traditionnellement catholiques comme la Pologne, l'Irlande et l'Espagne commencent à vivre les contrecoups de la mentalité moderne. Comme

s'ils allaient affronter à leur tour une certaine déchristianisation.

Par contre, dans certains pays de l'Europe de l'Est, de l'Afrique et de l'Inde, l'Église paraît florissante. De même, l'Amérique latine voit augmenter peu à peu le nombre de vocations sacerdotales et religieuses.

Dans cet article, Mgr Blanchet raconte qu'en début d'année 2007, il avait rencontré à Montréal Mgr **Alberto Giraldo Jaramillo**, p.s.s., l'archevêque de Medellin en Colombie, Medellin étant la plus grande ville colombienne après Bogota. Ce diocèse compte en effet 2,6 millions de catholiques et présentement plus de 300 séminaristes y étudient la philosophie et la théologie en vue d'être ordonné prêtre.



Mgr **Alberto Giraldo Jaramillo.** Source : https://es.wikipedia.org/wiki/Alberto_Giraldo_Jaramillo

Mgr Blanchet avait donc exposé à cet évêque d'Amérique du Sud la situation de son diocèse, en lui demandant s'il ne pourrait pas lui apporter une aide…

Puis, les choses se sont précipitées. Deux prêtres colombiens ont offert leur service. Tous les deux sont en fin de trentaine et ont déjà une expérience pastorale à l'étranger, l'un en France, l'autre à Cuba… Du 26 février au 3 mars 2007, Mgr **Bertrand Blanchet** s'est donc rendu en Colombie, son objectif étant d'y rencontrer les deux prêtres intéressés. Il a donc pu prendre connaissance de la façon dont ils exercent leur ministère pastoral, les informer de ce que nos diocèses vivent ici et, s'il y a lieu au terme, de préciser l'entente à conclure entre leur diocèse et le nôtre.

Les cinq jours de Mgr Blanchet à Medellin auront été pour lui particulièrement instructifs et intéressants. À son retour, il écrit :

Même si le milieu géographique et culturel diffère beaucoup du nôtre, il m'a rappelé ce que l'Église du Québec vivait au temps de mon propre séjour au Grand Séminaire, il y a plus de cinquante ans. L'Église de Colombie pourra-t-elle garder la vitalité qui la caractérise présentement? (Loc. cit.).

415. Accueil de deux prêtres colombiens

Les deux prêtres colombiens rencontrés par Mgr **Bertrand Blanchet** à Medellin, **Rodrigo Hernán Zuluaga López** et **Luis Guillermo Orozco Sanchez** sont arrivés chez nous le 21 mai 2007. En attendant d'entrer en fonction au début d'août, ils pourront se familiariser avec notre langue, notre culture, notre diocèse, notre milieu.



L'abbé Luis Guillermo Orozco Sanchez. AAR.

Luis Guillermo a 37 ans. Il est né le 28 novembre 1969 à Itaqui-Antioquia (Colombie). Il est prêtre depuis le 21 novembre 1998. Après son ordination, il a été vicaire dans la paroisse Notre-Dame de l'Assomption à Copacabana (1998-2000), puis curé des paroisses Notre-Dame du Mont-Carmel à Copacabana (2000-2002) et Notre-Dame de la Macarena à Medellin (2002-2003). Il séjourne en France, dans le diocèse de Troyes, entre 2003 et 2006. À son retour en Colombie, il devient professeur en sciences de l'éducation dans des universités de la capitale.



L'abbé Rodrigo Hernán Zuluaga López. AAR.

Rodrigo Hernan a 30 ans. Il est né le 18 septembre 1976 à Yarumal-Antioquia (Colombie). Il est ordonné prêtre le 24 novembre 2001 après des études de philosophie (1994-1997) et de théologie (1997-2001) au Grand Séminaire de Medellin. Après son ordination, il a été vicaire dans une paroisse de la capitale, Notre-Dame des Douleurs (2002-2003), avant d'être missionnaire à Cuba comme formateur au Grand Séminaire des vocations tardives (2003-2005). En 2005, il entreprend des études de licence en éducation religieuse qu'il vient de compléter avant son arrivée chez-nous.

416. La mission des prêtres colombiens

Au mois d'août 2007, **Luis Guillermo** est nommé curé des paroisses du secteur *La Croisée* : Amqui, Lac-Humqui, Sainte-Irène-de-Matapédia, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Tharsicius et Saint-Vianney. Son premier mandat est de 6 ans. Mais après un an, soit le 15 septembre 2008, **Luis Guillermo** quitte le pays.

Trois mois seulement après son stage d'immersion en français, en août 2008, **Rodrigo Hernán** est nommé membre de l'équipe pastorale *in solidum* du secteur Terre à la Mer : Cacouna, L'Isle-Verte, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Saint-Arsène, Saint-Épiphane, Saint-Modeste et Saint-Paul-de-la-Croix. Ce premier mandat est de 3 ans.

Mais après un an seulement, **Rodrigo Hernán** est nommé curé des paroisses du secteur La Croisée : Amqui, Lac-Humqui, Sainte-Irène-de-Matapédia, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Tharsicius et Saint-Vianney pour 6 ans.

417. Un portrait personnel de Rodrigo López

En 2017, **Rodrigo** Hernán Zuluaga **López** était depuis dix ans « missionnaire » en ce pays et depuis quelques mois seulement modérateur de l'équipe pastorale de la paroisse Saint-Germain de Rimouski. La direction de la revue diocésaine *En Chantier* lui avait demandé de se présenter, de nous tracer un peu son portrait, C'est ce qu'il a fait. En voici de larges extraits :

Ma famille, une Église domestique



L'abbé Rodrigo López. AAR.

Quant à moi, je suis le deuxième d'une famille qui compte trois enfants; c'est là que j'ai reçu ce cadeau de la foi. C'est précisément dans cette « Église domestique » que j'ai pu connaître Jésus et que j'ai su que Dieu m'aimait.

Je ne peux pas dire que j'ai découvert ma vocation durant mon enfance, mais dans le fond de mon cœur, je peux affirmer que Dieu a toujours posé son regard miséricordieux sur moi. À l'âge de 13 ans, ma famille a déménagé dans la ville de Medellín, la capitale; c'est là que j'ai poursuivi mes études. Comme tout adolescent, j'avais des projets, entre autres celui de devenir un bon médecin et de fonder une famille. Toutefois, le Seigneur a tout fait pour me montrer le chemin que je devais suivre. J'ai alors commencé à réfléchir plus profondément sur ce que je voulais faire dans la vie. Puis, le Seigneur m'a donné une famille universelle. Tout en cheminant dans la foi, j'ai appris qu'être prêtre c'est plus qu'exercer une profession; c'est un style de vie. C'est une vocation; et l'Église ne finit pas aux frontières de Medellín (*En Chantier*, Nº 120, mai 2017, p. 5).

418. Formation en accompagnement spirituel



Le 6 août 2007, une entente de service a été conclue entre l'**Institut de pastorale de l'Archidiocèse** et le Centre d'accompagnement de la recherche spirituelle **Le Pèlerin**, de Montréal.



De gauche à droite : René DesRosiers, directeur de l'Institut, Stéfan Thériault, directeur du Centre Le Pèlerin, le P. Raymond Gourde, c.s.c. et Michel Lavoie, membre du Conseil s'administration de l'Institut. Photographe inconnu. Source : *En Chantier*, Nº 40, septembre 2007, p. 18.

Cette entente va permettre aux personnes inscrites au programme de *Formation en accompagnement spirituel* (FAS) d'obtenir au terme de leurs études, un diplôme universitaire de premier cycle, soit un Certificat en accompagnement psychospirituel. Ce diplôme leur sera décerné par **l'Institut de pastorale des Dominicains** de Montréal.

* * *

Anticipons…

Cinq ans plus tard, soit le 9 novembre 2012, la Collation des grades de l'*Institut* se tenait au sous-sol de l'église de Sainte-Agnès, en présence de M^gr^ **Pierre-André Fournier**, de M. **Daniel Cadrin** o.p., directeur de l'Institut de pastorale des Dominicains à Montréal et de M. **Stéfan Thériault**, directeur du Centre d'accompagnement spirituel *Le Pèlerin* de Montréal.

Ce programme aura donné ses fruits :



Première rangée de gauche à droite: Françoise Massé o.s.u., superviseure, M. Viens, L. Roussel, A. Pichette, F. Carrière, R.-A. D'Amours, Diane Foley o.s.u. superviseure. 2e rangée: G. Asselin, A. Morin, C. Caron-Beaulieu, D. St-Pierre, V. Beaulieu. 3e rangée: D. Quimper, D. Brunet, H. Bourque, C. Robichaud, P. Simard. 4e rangée: J.-P. Landry, S. Thériault. René DesRosiers, Daniel Cadrin, René Albert s.c., superviseur. Photo : Jacques Tremblay. Source : *En Chantier*, Nº 85, janvier 2013, p. 6.

Pour notre diocèse, dix personnes ont complété le programme. Ce sont **Viviane Beaulieu** de Dégelis, **Paule Simard** de Matane, **Danielle Saint-Pierre** de Saint-Eusèbe, **Hubert Bourque** de Matapédia, **Andrée Morin** d'Amqui, **Francine Carrière** de Rimouski, **Carmelle Caron-Beaulieu** de Saint-Mathieu-de-Rioux, **Rose-Aline D'Amours** de Rimouski (secteur Pointe-au-Père), **Anne Pichette** de Saint-Marcellin et **Lise Roussel** de Rimouski (Secteur Le Bic).

Pour les diocèses de Baie-Comeau, de Gaspé et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, trois personnes ont aussi complété le programme. Ce sont : **Marielle Viens** de Baie-Comeau, **Chantal Robichaud** de Bonaventure et **Jean-Pierre Landry** de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

419. Le diocèse de Baie-Comeau s'agrandit

L'archidiocèse de Rimouski est constitué des diocèses de Rimouski, de Gaspé et de Baie-Comeau. Vers la fin de l'été 2007, le diocèse de Baie-Comeau voyait son territoire élargi, suite au démantèlement du diocèse de Labrador-City-Schefferville qui couvrait le Labrador, le Nunavik et la Basse-Côte-Nord. Le Nunavik était auparavant annexé au diocèse d'Amos et le Labrador au diocèse de St. George's à Terre-Neuve.

En intégrant la Basse-Côte-Nord et Schefferville, le diocèse de Baie-Comeau couvre dorénavant toute la région de la Côte-Nord, de Tadoussac à Blanc-Sablon d'ouest en est, et de Schefferville à l'Île d'Anticosti du nord au sud.

Les communautés chrétiennes qui intègrent le diocèse de Baie-Comeau sont : Chevery, Sacré-Cœur de La Romaine, Marie-Reine-des-Indiens de La Romaine, Tête-à-la-Baleine, La Tabatière, Pakua Shipi, Saint-Augustin, Rivière-Saint-Paul, Middle Bay, Lourdes-de-Blanc-Sablon et Matimekosh (Schefferville). Ces communautés regroupent environ 4 000 catholiques sur une population de 6 000 habitants.

Avec cette intégration, le diocèse de Baie-Comeau réunit désormais 90 000 catholiques répartis dans 55 paroisses, dessertes et missions. Il peut compter sur un personnel pastoral d'une soixantaine de personnes, ainsi que sur un grand nombre de paroissiennes et paroissiens engagés dans leur milieu (René DesRosiers, « Le Carnet du mois », dans *En Chantier*, N° 41, octobre 2007, p. 16).

420. 75 bougies pour M^gr^ Bertrand Blanchet

M^gr^ **Bertrand Blanchet** a eu 75 ans le 19 septembre 2007. Pour lui l'heure de la retraite aura bientôt sonnée.



Originaire du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il compte bien y retourner, et revenir au Collège, son Alma Mater. *La retraite,* confiait-il à la presse locale, *sera pour moi comme une autre façon de vivre. Je vais prendre du temps pour méditer, écouter de la musique et rendre service. Je pense aussi refaire un voyage en Terre Sainte et remarcher sur les pas de Jésus*.

(*En Chantier*, N° 41, octobre 2007, p. 5. Photographe inconnu).

Il est déjà prévu au *Code de droit canonique* qu'un évêque diocésain, quand il a accompli ses 75 ans, doit présenter sa démission au Souverain Pontife (canon 401). C'est ce que M^gr^ **Bertrand Blanchet**, huitième évêque et cinquième archevêque de Rimouski, a fait le 19 septembre 2007, le jour même de son anniversaire de naissance. Le pape **Benoît XVI**, ayant accepté sa démission, lui désignera sous peu un successeur.

421. Le vol des outardes en automne

Septembre 2007. *Bientôt nous reverrons des vols d'outardes sillonner le ciel. Pour peu qu'on s'attarde à les regarder, ils laissent rarement indifférents.*

Dans un billet de la revue *En Chantier* (N° 40, septembre 2007, p. 3), M^gr^ **Bertrand Blanchet** évoquait ce retour prochain des outardes…



L'économie d'énergie résultant de leur formation en V est bien connue. Quant à leurs cris répétés, ils nous semblent – du moins d'un point de vue humain – des expressions d'encouragement à l'intention de celle qui dirige le peloton. Puisque celle-ci supporte un surcroît de fatigue, serait-ce une invitation à ne pas perdre courage ? ou une confirmation que la route empruntée est la bonne ? Comment savoir ce qui se passe dans le cerveau de ce bel animal quand il accepte la responsabilité d'orienter ses congénères…

[…] *Après un certain temps, celle qui occupe la position de pilote laisse la direction à une autre puis rentre dans le rang. On peut penser qu'à son tour, elle lance ses propres cris d'encouragement à l'intention de celle qui a pris la relève.*

Mgr l'Archevêque poursuit alors sa réflexion :

De même, le changement d'évêque dans un diocèse n'a qu'une importance relative. Ce qui est essentiel, c'est que la mission continue : la mission de notre Église diocésaine, la mission de nos communautés chrétiennes, la mission de chaque disciple de Jésus. […]. *Dans cet esprit, j'invite tous les conseils, comités et organismes, à poursuivre le vol pendant la prochaine année, même pendant le changement de pilote. Nous commençons la dernière année du plan d'action de notre Chantier diocésain.* (Revoir ici le Billet #399). *C'est le moment, par exemple :*

■ *de consolider l'action des responsables de volet et de les aider à travailler de manière concertée ;*

■ *de soutenir, former les catéchètes et, autant que possible, d'impliquer les parents des jeunes ;*

■ *de voir à ce que la catéchèse contribue au renouveau de la communauté et que la communauté contribue au renouveau de la catéchèse.*

À la réflexion, notre mission s'apparente à celle des outardes : transmettre la vie (loc. cit.).

422. Leurs trois dernières eucharisties

Dans la ville épiscopale, les églises paroissiales de Nazareth (1939), de Sainte-Odile (1939) et de Saint-Yves (1937) ont été fermées au culte le 2 janvier 2008. Voici trois témoignages recueillis auprès de personnes qui ont participé à la dernière eucharistie dominicale célébrée dans leur église paroissiale le 1er janvier 2008 :

NAZARETH : Espoir tout de même


Photo : Yves-Marie Mélançon, 2002.

***Q**uel choc ce fut pour les paroissiens et paroissiennes d'apprendre que la nouvelle année marquerait la fin d'un service qu'ils s'étaient donné il y a plus d'un demi- siècle. C'est un grand deuil pour nos personnes âgées qui ont eu à vivre les transformations de l'Église après le Concile; elles s'y étaient bien adaptées. Mais demain elles prieront chez eux, dans leur chaise berceuse. Quant aux jeunes, ils avaient déjà quitté, suivant le mouvement de la vie. Eux croyaient qu'une église dans une paroisse, c'était acquis. À l'occasion, ils y revenaient comme un marin qui revient au phare. Après un deuil, si grand soit-il, il y a toujours une renaissance. On devrait pouvoir compter sur le renouveau de la catéchèse et le travail des catéchètes. Peut-être que le meilleur est à venir... (**Lucette Isabelle**).*

SAINTE-ODILE : Avec foi et espérance


Photo : Yves-Marie Mélançon, 2002.

***C**'est le cœur rempli d'émotions, mais avec foi et espérance, que la communauté de Sainte-Odile a vécu sa dernière messe à l'église. On est entré en procession avec quelques souvenirs (photo du curé fondateur, monographie du 50e, branche de lilas avec ses bourgeons, tableau des jeunes de la dernière confirmation, panier de créations de chez nous, gerbe d'orge et cierges d'autel) ; Mme **Rachel Saint-Pierre** en dégagea la valeur symbolique, incitant l'assemblée à entrevoir la suite de son histoire un peu comme le lilas toujours prêt à drageonner.* […] *Cette dernière messe fut à l'image de ce que nous sommes. Notre histoire en est une de coopération. C'est toujours ensemble qu'un projet est pensé, articulé, ajusté, réalisé et fêté. Le vin de l'amitié servi à la fin de la célébration l'évoqua. Nous avons pu une dernière fois occuper l'espace qui nous a si souvent rassemblés. Moment unique! On se laissait imprégner de l'odeur du lieu saint ; on évoquait divers souvenirs. Certains voudront peut-être un jour retrouver leur banc de famille, et qui sait, le reconquérir, le racheter... (Sr **Léona Deschamps** r.s.r., **Monique Lemieux**, **Rachel Saint-Pierre**).*

SAINT-YVES : Le bon côté des choses


Première église-chapelle en 1938.
Photographe inconnu. AAR.


L'église construite en 1960.
Photo : Yves-Marie Mélançon, 2002.

***A**u cœur de notre paroisse se dresse une église, vaste grand bâtiment dont l'âme s'est envolée lorsque, le 1er janvier, on l'a fermée à toutes activités religieuses. Ce lieu de rassemblement n'existe plus. La communauté de Saint-Yves doit faire face à de grands changements dans ses habitudes de vie.* […] *Autre temps autres mœurs, direz-vous. Mais il est difficile d'accepter cette situation, sans éprouver une grande tristesse et sans se questionner face à cet état de fait. Pour les personnes âgées*

qui se sont rapprochées de leur église pour pouvoir mieux participer aux célébrations, ce sont des sentiments d'impuissance et d'inquiétude qui les envahissent. Pour celles et ceux qui participaient régulièrement aux offices et qui faisaient partie de différents comités, le deuil est aussi difficile à faire. Nous formions une grande famille, on se connaissait depuis longtemps, des liens s'étaient tissés entre nous. C'est comme si nous vivions une déportation... Les personnes qui s'occupent du volet Formation à la vie chrétienne vivent une certaine inquiétude par rapport à leurs locaux de catéchèse. Plus de 215 jeunes avec leurs parents sont en formation actuellement. Mais enfin, il faut voir aussi le bon côté des choses, les comités ne seront plus en triple. Les ressources humaines seront ainsi mieux réparties. Ces changements nous amènent à nous dépasser. (**Antonine Michaud**).

(*En Chantier*, N° 45, 15 février 2008, p. 15).

423. Une prière et quelques invocations

Voici, pour mémoire, le texte d'une prière rédigée dans une des paroisses visées dans le démembrement souhaité. Elle demeure anonyme, mais elle a été largement diffusée.

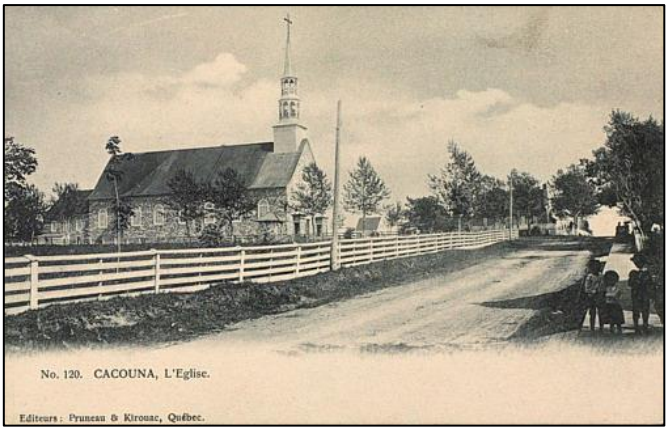
***D**ieu notre Père, tu sais que nous sommes à un tournant de notre vie communautaire. Nous voulons être fidèles à l'enseignement de ton Fils et adapter notre engagement aux besoins de notre temps. Nos difficultés matérielles nous obligent à reconsidérer l'usage des temples que nous avons reçus de nos ancêtres dans la foi.*

*Nous te demandons de nous envoyer ton Esprit pour qu'il nous assiste dans notre discernement et nous guide dans nos choix. Que ceux-ci se fassent dans le respect de la mission que Jésus nous a confiée, le souci de l'unité et de la paix. Que l'espérance et la foi nous aident à nous tourner vers l'avenir avec confiance et à développer avec enthousiasme une communauté chrétienne vivante et témoin de ton amour pour nous. Nous te le demandons pat Jésus Christ notre Seigneur. **Amen** !*

Suivent une série d'invocations aux saints patrons et patronnes de ces communautés : à Notre-Dame du Sacré-Cœur et de l'Annonciation, à saint Germain, à sainte Agnès et à saint Yves, à sainte Anne, à saint Pie X, à sainte Odile et à saint Robert.

424. Valeur patrimoniale de nos églises

Une entente est intervenue le 23 avril 2008 entre la ministre de la Culture, M^me^ **Christine St-Pierre,** et M^gr^ **Bertrand Blanchet**. Cette entente concerne 16 églises et 2 édifices religieux qui ont une valeur « *patrimoniale* » mais dont la réaffectation à d'autres fins pourrait être un jour envisagée. Rappelons ici qu'en 2004 le *Conseil du patrimoine religieux* procédait à l'évaluation de tous les édifices religieux auxquels on a reconnu une valeur *patrimoniale*. Ces valeurs sont soit **incontournables** (cote **A**), soit **exceptionnelles** (cote **B**), soit **supérieures** (cote **C**). Pour notre diocèse, une seule église a été jugée de valeur **incontournable**, celle de Cacouna, construite en 1841.



Église de la paroisse Saint-Georges de Cacouna construite en 1841. Photo : Pruneau & Kirouac, [entre 1905 et 1910]. Source : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2248186



Intérieur de l'église de la paroisse Saint-Georges de Cacouna. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Dans le cadre de cette entente, ont été par ailleurs jugés **exceptionnels** : l'Archevêché (1903), l'Oratoire St-Joseph de Lac-au-Saumon (1921), les églises de l'Isle-Verte (1846), Bic (1891), St-Fabien (1854), Ste-Luce (1838), Matane (St-Jérôme, 1933) et Trois-Pistoles (1882). Neuf autres églises ont été reconnues de valeur **supérieure**, soit celles de Ste-Angèle-de-Mérici (1908), St-Arsène (1864), St-Clément (1896), St-Damase (1917), Causapscal (1909), St-Hubert (1900), Matapédia (1909), Val-Brillant (1914) et St-Simon (1831).

L'entente vise principalement la mise en place de mécanismes d'information auprès de la population, advenant la fermeture d'une paroisse détentrice d'une église qualifiée de *patrimoniale*. Son objectif est d'associer la société civile à la recherche de nouveaux usages pour ces bâtiments. La ministre **Christine St-Pierre** le reconnaît : *Par cette entente, nous nous donnons les moyens d'explorer toutes les solutions qui nous permettraient d'assurer la conservation des églises jugées excédentaires, et ce, dans le plus grand respect des paroissiens et de la population en général*. Mgr **Bertrand Blanchet** le reconnaît aussi : *Dans le contexte actuel où certaines églises deviendront excédentaires, cette entente favorisera la conservation de celles qui sont reconnues pour leur valeur patrimoniale élevée, en concertation avec les partenaires du milieu* » (*En Chantier*, No 48, 15 mai 2008, p. 7).

425. Une Fête diocésaine de reconnaissance

Ces derniers mois, les Sœurs Servantes de Jésus-Marie n'étaient plus que neuf au monastère de Nazareth. C'est peu, puisqu'elles ont déjà été trente-deux. Le 8 septembre, en la fête de la Nativité de la Vierge Marie, elles quittaient donc définitivement le diocèse et rentraient à Gatineau où se trouve aujourd'hui leur maison mère.

Plus tôt, soit le 14 juin, un grand nombre de diocésaines et de diocésains avaient eu l'occasion de les rencontrer à la cathédrale, puis au cours d'un repas servi au sous-sol de l'église de Sainte-Agnès. En réponse aux hommages rendus à la communauté, Sr *Marie-du-Bon-Pasteur*, leur Mère-servante générale, qui était venue de Gatineau s'est adressée d'abord à l'assemblée. Et puis, en terminant, à Mgr l'Archevêque.

En témoignage d'affection et de reconnaissance, en témoignage aussi de notre communion dans la prière et comme un encouragement à découvrir cette voie nouvelle, nous voulons vous offrir, cher Monseigneur, notre précieux ostensoir. Puisse Jésus y être adoré encore longtemps. Nous confions ce souhait de nos cœurs à Notre-Dame du Saint-Sacrement. Et j'invite maintenant Sr Louisette Raymond et Sr Angéline Laplante à venir vous le présenter (En Chantier, N° 58, septembre 2009, p. 11).

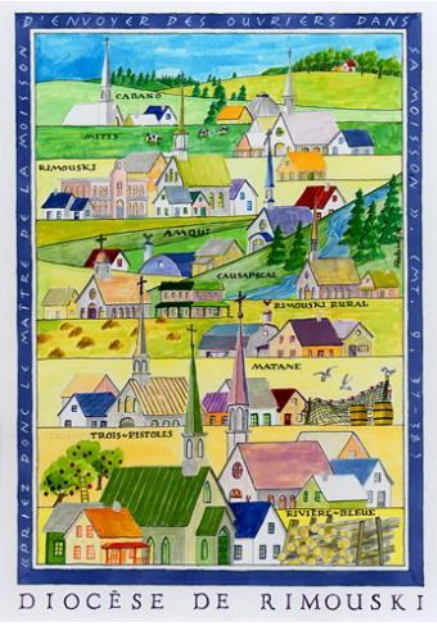


Sr Angéline Laplante et Sr Louisette Raymond, originaire de Nazareth et sœur de l'abbé Florent Raymond, remettent à Mgr Fournier leur précieux ostensoir. Photo : Blondin Lagacé.

Sur l'histoire de cette communauté religieuse et sur sa venue dans notre diocèse, revoir ici le Billet #65 et l'article paru dans *En Chantier*, N° 58, septembre 2009, p. 7-9 et 11.

426. Quoi faire de nos églises paroissiales?

Le journal *Le Rimouskois* rapportait dans son édition du 2 juillet 2008 ces propos du maire de Saint-Anaclet, M. **Francis Saint-Pierre : «** *Si la communauté ne s'implique pas, notre église fermera ses portes d'ici peu* ». Celui-ci déplorait le fait que seulement 15% des paroissiens et paroissiennes de sa municipalité acquittaient annuellement leurs frais de capitation. Il lançait alors comme un cri du coeur! […]



Dessin de François Delaney. AAR.

Une rapide analyse des bilans des fabriques pour 2008 nous démontre que pour une paroisse l'équilibre budgétaire est difficile à prévoir, mais plus encore difficile à réaliser. Dans le tableau suivant, on peut observer qu'au début de 2008, 23 paroisses prévoyaient un déficit totalisant 170 968 $. La réalité est qu'à la fin de 2008, 55 paroisses ont enregistré un déficit totalisant 732 576 $.

À cela, il faut ajouter que 9 fabriques ont évité l'an dernier un déficit parce qu'elles ont vendu des immeubles (ou terrains) pour un montant de 375 709 $. Sans ces ventes, le déficit aurait été de 1 108 285 $.

Comme on peut le voir aussi dans le tableau, pour la présente année 2009, 24 fabriques ont adopté des budgets déficitaires totalisant 330 182 $. Si, comme on le dit, la tendance se maintient, et si l'écart entre les déficits prévus et les déficits réalisés en 2008 devait se révéler le même en 2009, nous sommes en droit de nous interroger sérieusement sur ce que nous réservent les états financiers qui seront déposés en janvier 2010. […]

Nombre de fabriques par région		Nombre de fabriques avec leur déficit prévu **prévu** pour 2008	Nombre de fabriques avec leur déficit prévu **réel** pour 2008
La Mitis	**19**	3 pour 21 623$	11 pour 67 046$
Matane	**16**	4 pour 44 561$	9 pour 42 916$
Rimouski-Neigette	**8**	1 pour 27 060$	5 pour 342 125$
Le Témiscouata	**21**	4 pour 17 666$	11 pour 60 084$
Trois-Pistoles	**18**	4 pour 38 220$	14 pour 112 215$
La Matapédia	**23**	7 pour 21 838$	14 pour 108 190$
TOTAL	**105**	**23 pour 170 968$**	**55 pour 732 576$**

En Chantier N^{0} 57, juin 2009, p.7-9. Texte de Gilles Lebel et Gaston Bergeron, Sainte-Flavie, et de Gilles Chiasson, Rimouski.

427. 49^{e} Congrès eucharistique international

En 2008, du 15 au 22 juin, se tient à Québec le 49^{e} Congrès eucharistique international. Dans tous les diocèses et à l'étranger on s'y prépare du mieux qu'on peut…

Mais se peut-il que d'aucuns, craignant les embouteillages ou quoi d'autre, se décident au dernier moment ? Voici ce qu'on pouvait lire dans la revue diocésaine *En Chantier*, édition du 15 juin : *Au 1er juin, il n'y avait que 47 personnes du diocèse inscrites à toutes les activités…*

Elles sont de toutes les régions du diocèse : de Rimouski-Neigette (22), de Trois-Pistoles (10), du Témiscouata (6), de Matane (4), de la Vallée de la Matapédia (3) et de la Mitis (2). Dix-neuf (19) de nos cent quatre paroisses y seront représentées.

Au groupe se sont jointes deux personnes de Montréal qui ont voulu vivre l'événement en compagnie de gens de chez nous. On retrouve parmi tous ces pèlerins 29 laïques, 11 religieuses et 2 religieux, 6 prêtres et 1 évêque. D'autres personnes, en provenance de toutes les régions, les y joindront au dernier jour pour la messe de clôture. (En Chantier, N^{o} 49, 15 juin 2008, p. 18).



Messe de clôture sur les Plaines d'Abraham le 22 juin 2008. Photographe : Mathieu Sauvé, Église Catholique de Québec (ECDQ).

Une cinquantaine de personnes en provenance de toutes les régions du diocèse ont participé du 15 au 22 juin au 49^{e} Congrès Eucharistique International qui s'est tenu à Québec sous le thème : L'Eucharistie, don de Dieu pour la vie du monde. *Toute la semaine, nous avons pu suivre des catéchèses, entendre des témoignages, participer à différents ateliers. Le dimanche 22, dans une dizaine d'autobus, des pèlerins, en provenance aussi de toutes les régions du diocèse, nous ont rejoints sur les Plaines d'Abraham pour la messe de clôture. C'est à cette occasion que nous avons pu voir sur des écrans géants le pape Benoît XVI et entendre son homélie.* (Chantal Blouin, *En Chantier*, N^{o} 50, septembre 2008, p. 6).

428. Hommages à M^{gr} Bertrand Blanchet

La revue *En Chantier*, dans son édition N^{o} 48 du 15 mai 2008, a voulu, dans un dossier préparé par l'abbé **Nive Voisine,** rendre hommage à M^{gr} **Bertrand Blanchet**, le remercier pour ces seize années de pastorat exercé au milieu de nous. En voici de larges extraits et quelques-unes des photos publiées:

La gloire d'un évêque est de veiller
à ce que le patrimoine des pauvres soit opulent.
(Saint Jérôme)

« Dans notre monde où la pauvreté n'est pas que manque d'argent ou de biens essentiels, mais tout aussi bien désespérance devant la vie ou atrophie morale et spirituelle, on ne se surprendra pas de voir M^{gr} Blanchet suivre les traces de ses prédécesseurs qui, de M^{gr} Jean Langevin à M^{gr} Gilles Ouellet en passant par M^{gr} Georges Courchesne, se sont impliqués dans le développement régional. On le voit donc sans étonnement donner régulièrement son appui à tous les organismes qui travaillent au bien-être de la population, de Centraide à Pro-Jeune-Est en passant par Moisson Rimouski-Neigette (je ne peux les nommer tous). Il préside leurs campagnes de financement comme il invite ses diocésains à les soutenir. »



Mgr Blanchet, appuyant le Parlement populaire du Bas-Saint-Laurent et la Loi contre l'appauvrissement (Hôtel-de-ville de Rimouski, 1994).

« D'autre part, Mgr Blanchet se fait le héraut de la solidarité humaine, d'abord régionale sans doute, mais les yeux fixés vers des horizons plus larges. Porte-parole de « *Sortons le Québec de l'appauvrissement* » en 1994, il livre ce qui est la base de ses convictions sociales : « *La solidarité humaine reste l'ultime mesure des vrais progrès de notre société* ». Cette solidarité, si essentielle dans notre région, il va la prêcher sur toutes les tribunes où, par sa présence et sa parole, il épaule les initiatives des gens d'ici. Il ne se contente pas de mots d'encouragement, mais il fait des suggestions concrètes, présente des mémoires aux commissions d'enquête, participe à des colloques ou séminaires universitaires. Un leitmotiv me semble traverser toutes ses interventions : ne pas baisser les bras. » […]

« Sa formation scientifique permet à Mgr Blanchet d'intervenir avec autorité dans les problèmes socio-économiques. Elle en fait surtout le grand spécialiste de la bioéthique au sein de l'épiscopat canadien. S'il fait partie de multiples commissions et organismes de la Conférence des évêques catholiques du Canada ou de l'Assemblée des évêques du Québec (d'où ses nombreuses absences du diocèse), il est régulièrement appelé à donner son avis (par le moyen de conférences, colloques, séminaires, comités, rapports…) sur le respect de la vie, l'euthanasie et le suicide assisté, l'avortement, le clonage, etc. «



Mgr Blanchet en conférence à l'ancien Hôtel Normandie de Rimouski.

« Ses auditeurs sont tout autant des universitaires que des gens ordinaires. Il leur explique la doctrine catholique avec clarté et nuance avec toujours le respect des opinions contraires. Ces interventions donnent naissance à des textes de grande qualité qui mériteraient une plus large diffusion, même si on peut en consulter quelques-uns sur le site Internet du diocèse (http://www.dioceserimouski.com). »

« Cet intellectuel de haut niveau sait aussi discourir sur des sujets moins pointus comme « *Religions et vertus civiques* » ou « *La beauté* ». Amateur de musique, il trouve le moyen d'assister à des concerts avec les gens. Comme il se détend en pratiquant des sports : le ski (même une partie de la Grande traversée de la Gaspésie « *pour célébrer la beauté du monde* ») et les patins à roues alignées. Mais il va sans dire que ses préoccupations sont d'abord et avant tout pastorales. » […]



Mgr Blanchet en compagnie de M. Jean-Pierre Langlais de Rimouski lors de la Grande traversée de la Gaspésie. (Gaspé, février 2004). Photographe inconnu.

« Chaque année, les journées sacerdotales lui permettent de réfléchir avec ses prêtres sur les aspects de leur vie sacerdotale et de leur livrer un message d'espoir. Pour mieux connaître son diocèse, il met un soin particulier aux visites pastorales où il prend le pouls des communautés et échange avec les gens. »



Mgr et une partie de son presbyterium lors d'une Assemblée des prêtres tenue cette année-là à la Rivière-Hâtée. Photographe inconnu.

« À l'automne de chaque année, un Carrefour diocésain réunit des centaines de gens venus des quatre coins du diocèse pour le lancement de l'année pastorale. »

« Pendant ce temps, Mgr Blanchet privilégie toujours la création de secteurs paroissiaux et il complète l'administration diocésaine en établissant, entre autres, la Commission diocésaine des tarifs et des traitements. Plus importante, à mon avis, est en 1998 la création de *l'École de formation et de perfectionnement en pastorale* (depuis 2005 *l'Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski*) où se donne un enseignement solide de plus en plus large et où il accepte un éminent spécialiste que certains de ses collègues ne portent pas dans leur coeur. »

« Cependant, cette pastorale, qui peut devenir ronronnante, n'arrête pas la désertion des églises et n'attire pas la jeune génération. D'autre part, le tournant en éducation pose de nouveaux défis. Au début du troisième millénaire, le temps est venu de créer une nouvelle dynamique. Au lieu d'un synode dont les décisions doivent passer sous les fourches caudines du conservatisme romain, on choisit la formule d'un Chantier diocésain « *dans un esprit de synodalité* » davantage soustrait au carcan canonique. »

« En 2001-2002, la population diocésaine est consultée lors d'audiences d'une Commission qui fait le tour de toutes les régions ; à signaler que Mgr Blanchet assiste aux rencontres. De cet immense travail de consultation et de réflexion va sortir, le 12 juin 2002, un important document intitulé sobrement *Rapport et recommandations* que les diocésains devront s'approprier avant d'en voter les résolutions au Carrefour de 2002. »



Mgr Blanchet reçoit du président, M. Guy Lagacé, le Rapport et les recommandations de la Commission du Chantier diocésain (12 juin 2002). À droite, M. Jean-Yves Thériault, secrétaire de la Commission. AAR.

« En 2003, Mgr Blanchet publie les nouvelles orientations pastorales sous le titre de *Pour un avenir qui nous tient à coeur. Un nouveau départ*. En gros, on donne la priorité à la communauté locale (même si le secteur demeure toujours en place) et, dans chaque paroisse, aux trois volets de la mission: la vitalité de la communauté, la formation à la vie chrétienne, la présence de l'Église dans le milieu. Trois services diocésains sont créés à cet effet. Mais surtout un souffle nouveau doit animer toute la pastorale. »

« Aux yeux de Mgr Blanchet, le Chantier diocésain avec ses conséquences est l'événement le plus important de son épiscopat. Même s'il inaugure un travail de longue haleine, les premiers fruits apparaissent déjà, comme la participation plus active des laïcs qui « *ont transformé des façons de faire et de vivre en Église* » (Wendy Paradis) et les grands progrès faits en formation chrétienne des jeunes (hors de l'école!). Mgr Blanchet lui-même a bien exposé le premier bilan de l'expérience dans ses *Réflexions sur une visite pastorale* (2006-2007) qui est comme son testament au moment de son départ. Deux mots clés reviennent souvent dans son texte : défi, fragilité. Ce qui confirme que tout n'est pas gagné et que son successeur aura lui aussi une belle tâche à affronter. » […]

« **CONCLUSION.** Mgr Bertrand Blanchet est une des heureuses exceptions au sein d'un épiscopat québécois et canadien plutôt pâlot. Son départ obligé, alors qu'il est encore en pleine forme physique et intellectuelle, n'en est que plus affligeant puisqu'il nous prive prématurément de sa compétence et de son dynamisme. Puissent ses collègues ne pas l'oublier dans sa retraite de La Pocatière (que nous lui souhaitons très heureuse) et ne pas se priver de ses talents et de sa science. » (Nive Voisine, « Monseigneur Bertrand Blanchet Archevêque de Rimouski 1992-2008 », dans *En Chantier*, No 48, 15 mai 2008, p. 9-12.)

429. Merci! Un mot simple et chargé de sens

Un mot tout simple, mais chargé de sens, que ce mot « **Merci!** » qu'on retrouvait à la une de l'édition du 15 mai 2008 d'*En Chantier*, notre revue diocésaine. Ce mot « **Merci!** », nous allons le retrouver en tête du dernier Billet que signe Mgr **Bertrand Blanchet** dans l'édition du 15 juin. En voici de larges extraits :

« Nous avons fait route ensemble pendant plus de quinze ans. Le coup d'envoi a été donné le 2 février 1993, par une très belle célébration à la cathédrale. Des représentants de la plupart des paroisses du diocèse et presque tous les évêques du Québec étaient présents. Peut-on concevoir meilleure façon d'accueillir quelqu'un et de le confirmer dans sa mission? **Merci!** »

« J'ai été secondé dans ma tâche par des collaborateurs immédiats dont la fidélité et le dévouement se sont avérés sans faille. D'abord comme vicaires généraux, les abbés **Raynald Brillant** et **Gérald Roy**; à la direction de la pastorale, **Jacques Ferland** et **Wendy Paradis**; à la responsabilité d'économe, **Michel Plante** et **Michel Lavoie**. Je ne crois pas avoir pris de décision importante sans que nous l'ayons pesée ensemble. Je leur dois un merci très sincère ainsi qu'aux membres de la chancellerie et des services diocésains. »

« À plusieurs reprises, j'ai rappelé la définition de la coresponsabilité proposée par **Henri Bourgeois**. C'est ce qui se passe, dit-il, quand chacun aide l'autre à assumer sa responsabilité propre tout en étant aidé par les autres à assumer la sienne. J'espère avoir aidé certaines personnes à le faire; je suis nettement plus certain que beaucoup, les confrères prêtres en particulier, m'ont aidé à exercer la mienne. Parmi les fruits de cette collaboration, je note la création de notre Institut de pastorale et de l'infirmerie de

la Résidence Lionel-Roy, le réaménagement pastoral de la ville de Rimouski et surtout notre Chantier diocésain. »

« De fait, ce Chantier a sans doute représenté un moment exemplaire de notre vie ecclésiale. Ensemble, nous avons tenté de discerner ce que l'Esprit Saint dit aujourd'hui à notre Église. Toutes les personnes qui le désiraient ont pu s'exprimer devant la commission. Celle-ci a formulé des propositions, à la fois audacieuses et réalistes, qui ont été votées à une forte majorité. Aujourd'hui, la plupart d'entre elles ont pris racine, même si leurs pousses sont encore fragiles. Comment ne pas vous remercier pour cette belle expérience d'Église que j'ai eu la joie de vivre avec vous! » […]

« Au temps de son épiscopat à Marseille, le cardinal Etchegary a écrit : « J'avance comme un âne… » Il évoquait ainsi l'animal qui avait porté Jésus lors de son entrée à Jérusalem. Cet âne était bien peu conscient du prix du fardeau qu'il portait. Il a tout simplement fait son devoir. De même, je suis convaincu d'avoir prononcé quantité de paroles et posé nombre de gestes qui me dépassaient largement. Mais j'oublie quelque peu mes pauvretés à la pensée que c'est ensemble que nous avons fait route, en portant le précieux fardeau d'une certaine présence de Jésus-Christ dans notre Église et dans notre monde. Merci! » (M^gr Bertrand Blanchet, « MERCI ! », dans *En Chantier*, N^o 49, 15 juin 2008, p. 3.)

430. Retour à Rimouski de la *petite Thérèse*

On se souviendra. Le reliquaire de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a été accueilli une première fois à la cathédrale le 4 décembre 2001. (Revoir ici le Billet #401). Elle est revenue dans son reliquaire une deuxième fois à la cathédrale le 18 septembre 2008.



Accueil à la cathédrale du reliquaire de sainte Thérèse de Lisieux le 18 septembre 2008. Photo : André Daris. Source : *En Chantier*, N^o 51, p. 14.

Voici quelques-uns des témoignages recueillis ce jour-là autour du reliquaire à la cathédrale :

■ *Sainte Thérèse, c'est ma grande amie depuis longtemps. J'avais l'impression aujourd'hui qu'elle était avec nous.*

■ *C'est une chance unique que nous avons aujourd'hui. Nous avons vénéré les reliques d'une sainte populaire, qui est proche de nous.*

■ *Je suis étudiante à Rimouski, originaire de l'île de la Réunion. Quand le reliquaire a été accueilli chez nous, je suis allé vénérer les reliques. J'ai voulu aujourd'hui revenir parce que j'aime sainte Thérèse. Elle est toute simple, remplie d'amour et elle a tout donné.*

■ *Sainte Thérèse, c'est la bonté même; c'est l'amour gratuit et la miséricorde.*

■ *Sainte Thérèse, c'est la pauvreté du Cœur. Elle est celle qui a un lien d'enfance avec le Seigneur. Voilà pourquoi elle nous rejoint tant. Elle savait s'abandonner.*
(*En Chantier*, N^o 51, octobre-novembre 2008, p. 14).

431. Les sœurs de Saint-François d'Assise

Des religieuses de la communauté des *Sœurs de Saint-François d'Assise* ont résidé dans la paroisse de Saint-Honoré, soit de 2008 à 2013 (*Annuaire diocésain*, 2010-2013).

Selon les informations qu'on a pu recueillir, la congrégation serait née le 8 décembre 2004 de la fusion de ces 7 autres congrégations franciscaines : 1) Franciscaines de la Miséricorde de Reinacker (1827), 2) Sœurs de saint François d'Assise de Saint-Philibert-de-Grand-Lieu (1842), 3) Petites sœurs de Jésus Franciscaines de Saint-Sorlin (1847), 4) Franciscaines de Seillon (1867), 5) Franciscaines de Notre-Dame de Pitié de Perrou (1868), 6) Franciscaines de Notre-Dame de Pitié de Deauville (1877), 7) Sœurs de saint François d'Assise de Montpellier (1973). Cette dernière congrégation est elle-même issue d'une union de neuf autres instituts.

Les *Sœurs de Saint-François d'Assise* œuvrent en Europe (France, Italie, Espagne) et en Afrique (Burkina-Faso, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Maroc et Togo), mais sont aussi présentes au Canada. Leur maison générale est située à Montpellier, en France. Prioritairement, les sœurs se consacrent à la jeunesse.

Chapitre 9 :
Mgr Pierre-André Fournier
2008-2015

432. Biographie de Mgr Pierre-André Fournier



Mgr P.-A. Fournier. AAR.

Mgr **Pierre-André Fournier** était évêque auxiliaire du cardinal **Marc Ouellet,** dans le diocèse de Québec, depuis le 10 avril 2005 lorsque, le 3 juillet 2008, il est appelé à devenir archevêque de Rimouski.

Mgr Fournier est né le 8 juin 1943 à Plessisville, au Québec. Il est le troisième des neuf enfants de **Jeannette Marquis** et de **Joseph-Eudore Fournier**, industriel.

Il a fait ses études primaires au Collège Saint-Édouard que dirigeaient les Frères de l'Instruction chrétienne et ses études classiques au Collège de Lévis. Entré au Grand Séminaire de Québec en 1963, il obtient en 1967 une licence en théologie de l'Université Laval. Ordonné prêtre le 10 juin 1967 par le cardinal **Maurice Roy**, il poursuit des études en anglais aux États-Unis, après quoi il obtient une maîtrise en pastorale scolaire à l'Université de Sherbrooke.

Dans le diocèse de Québec, il occupe successivement les postes de vicaire à Saint-Jérôme de l'Auvergne, d'animateur de pastorale à la commission scolaire régionale Jean-Talon et à la polyvalente de Charlesbourg. Il est aussi président de deux régions pastorales et animateur diocésain de pastorale auprès des jeunes travailleurs chrétiens (J.O.C.). En 1983, l'Archevêque de Québec le nomme curé de la paroisse Saint-Roch, un poste qu'il occupera jusqu'en 1995.

Par ailleurs, pendant six ans, soit de 1987 à 1993, Mgr **Pierre-André Fournier** est membre du comité des affaires sociales de l'Assemblée des Évêques du Québec (AECQ). De 1995 à 1997, il est administrateur paroissial de Saint-Pascal-de-Maizerets, jusqu'au moment où il accepte la responsabilité pastorale des paroisses de Notre-Dame-de-Foy, Saint-Denys, Sainte-Geneviève et Saint-Mathieu, de 1998 à 2003. Au mois d'août 2003, le cardinal **Marc Ouellet** le nomme directeur diocésain de la pastorale et vicaire épiscopal aux affaires pastorales.

C'est le poste qu'il occupe lorsque, le 10 avril 2005, il est choisi pour être évêque auxiliaire de Québec.

433. Le blason de Mgr Pierre-André Fournier



Symbolisme
des emblèmes héraldiques
de Mgr **Pierre-André Fournier**

La croix centrale aux formes dépouillées représente une croix faite de deux morceaux d'écorce offerte par un pauvre à Mgr Fournier alors qu'il était curé à la paroisse Saint-Roch de Québec. La croix est une source d'espérance et sa couleur blanche est un symbole de lumière. Elle repose sur un fond vert qui évoque la nature de la région des Bois-Francs, d'où est originaire Mgr Fournier.

Dans le haut de l'écu, l'étoile d'or sur fond d'azur représente Marie, mère de l'Église. Mgr Fournier est prêtre associé de la communauté de *Madonna House*. L'étoile rappelle également que Mgr Fournier a été nommé évêque par **Jean-Paul II**, dont la devise était *Totus tuus*.

Les blés d'or symbolisent le pain de l'Eucharistie et l'année eucharistique 2004-2005, pendant laquelle eut lieu l'ordination épiscopale de Mgr Fournier. Les blés font aussi allusion au nom de famille Fournier, qui vient de *four*, et qui désignait anciennement les *faiseurs de pain* (*En Chantier*, Nº 50, septembre 2008, p. 3).

434. Investiture de Mgr Pierre-André Fournier

Le ministère pastoral de Mgr **Pierre-André Fournier** a été inauguré le 28 septembre 2008 en présence du Nonce Apostolique au Canada, S. Exc. Mgr **Luigi Ventura**, de MM. les cardinaux **Marc Ouellet**, de Québec et **Jean-Claude Turcotte**, de Montréal, de Mgr **Ibrahim, Ibrahim**, éparque des Grecs-Melchites catholiques du Canada, de très nombreux archevêques, évêques, prêtres

et diacres, de membres de sa famille, de ses amis de Québec et d'une foule de fidèles venus de toutes les régions pastorales. Nous rappelons ici l'événement, illustré de photos de M. **Blondin Lagacé** (*En Chantier*, N° 51, octobre-novembre 2008, p. 7-10) :

Petit lexique 1 : Nonce apostolique



Mgr Luigi Ventura

■ Le **Nonce Apostolique** est dans un pays un ambassadeur extraordinaire du Saint-Siège. Il possède de droit le titre honorifique de « *Doyen du corps diplomatique* ». À Ottawa, où il résidait, Mgr **Luigi Ventura** a été en poste de 2001 à 2008. C'est le 2 octobre 2001 qu'il présentait ses lettres de créance à la Gouverneure générale, Son Excellence Madame **Adrienne Clarkson**.

Tous les invités avaient déjà pris place dans la nef et le chœur de la cathédrale lorsque Mgr Fournier a fait son entrée solennelle. « *C'était comme dans un mariage* », dira-t-il plus tard. Mais avant, il aura été accueilli aux portes de l'église par le prêtre modérateur de l'équipe pastorale de Saint-Germain, l'abbé **Arthur Leclerc**. Celui-ci lui a alors présenté la croix à baiser et le bénitier pour qu'il se signe et qu'il asperge d'eau bénite celles et ceux qui étaient là pour l'accueillir. Les portes de la cathédrale se sont ensuite ouvertes et Mgr Fournier est entré, entouré d'enfants d'une famille amie de Québec, celle de Mme **Louise Brissette**, qui est mère adoptive d'une trentaine d'enfants souffrant d'un handicap.

C'est sur un air de **Jean-Sébastien Bach**, interprété à l'orgue par Mme **Josée April** et au violoncelle par Mme **Mariette Gendron-Bouchard** que Mgr Fournier s'est avancé, traversant l'assemblée et gagnant rapidement le chœur de la cathédrale.



Gabrielle, Sara et Mme Louise Brissette de la famille «*Les Enfants d'Amour*». Photo : Blondin Lagacé. Courtoisie.

Mgr **Bertrand Blanchet**, maintenant archevêque émérite de Rimouski, et S. Exc. Mgr **Luigi Ventura**, ambassadeur du souverain pontife au Canada, étaient là pour le recevoir. Tous les deux l'ont salué longuement, lui exprimant leur joie de pouvoir l'accueillir à Rimouski comme 9e évêque et 6e archevêque du diocèse.

Petit lexique 2 : Archevêque et Archevêque émérite

■ Généralement, le mot *archevêque* désigne l'évêque qui est à la tête d'un regroupement de diocèses. Dans le cas présent, les diocèses regroupés sont ceux de Gaspé, de Baie-Comeau et de Rimouski. Il n'y a pas d'ordination spécifique pour les archevêques qui, selon le droit romain, sont des évêques. C'est dans une célébration solennelle, comme celle que nous avons vécue, qu'on inaugure le ministère pastoral d'un archevêque.

■ À la cérémonie d'accueil, Mgr **Gilles Ouellet** et Mgr **Bertrand Blanchet**, les deux prédécesseurs de Mgr Fournier, ont été présentés comme archevêques *émérites* de Rimouski. Ce terme est utilisé dans l'Église pour désigner l'évêque ou l'archevêque dont la démission de ses fonctions a été acceptée par le souverain pontife et qui est à la retraite.

Accueil et investiture

Le Nonce Apostolique, S. Exc., Mgr **Luigi Ventura**, remet à Mgr Fournier les « *Bulles* »… Il s'agit de la Lettre apostolique signée de la main même du pape **Benoît XVI** qui le nomme officiellement archevêque de Rimouski. Mgr Fournier invite alors un des membres présents du *Collège des consulteurs*, l'abbé **Réal Pelletier**, à en prendre connaissance et à en constater l'authenticité. Puis, lecture en est faite devant l'assemblée par le chancelier du diocèse, l'abbé **Yves-Marie Mélançon**.



Mgr Pierre-André Fournier présentant à l'assemblée la Lettre Apostolique de Benoît XVI. Photo : Blondin Lagacé. Courtoisie.

Le Nonce Apostolique, M^gr **Luigi Ventura**, et M^gr **Bertrand Blanchet** conduisent ensuite M^gr Fournier à son siège d'archevêque, la cathèdre. On lui remet ensuite le bâton pastoral, un symbole de sa responsabilité d'évêque auprès du peuple qui lui est confié.

Petit lexique 3 :
Bulle, Cathèdre et Bâton pastoral

■ On donne le nom de *bulle* à tout document officiel qui, dans sa forme la plus solennelle, émane du souverain pontife. La *bulle* tient son nom du sceau de forme circulaire (*bulla*) qui l'authentifie. Ce sceau, généralement de cire rouge, porte en effigie, d'un côté, les têtes des Apôtres Pierre et Paul séparées par une croix, de l'autre, le nom du pontife régnant.

■ Au cours de la célébration, M^gr **Pierre-André Fournier** a été conduit à la *cathèdre* par le Nonce Apostolique, M^gr **Luigi Ventura**, et par son prédécesseur, M^gr **Bertrand Blanchet**, archevêque émérite. Les mots *cathèdre* et *cathédrale* sont de même origine. Ils proviennent du mot latin *cathedra*, qui signifie *siège*. Dans un diocèse, la *cathédrale* est l'église de l'évêque; elle abrite la *cathèdre*, qui est le siège de l'évêque, le symbole de son autorité apostolique.

■ Debout à la *cathèdre*, M^gr **Pierre-André Fournier** a reçu des mains du Nonce Apostolique, M^gr **Luigi Ventura**, le *bâton pastoral*. Ce *bâton* est, avec la *mitre*, l'*anneau pastoral* et la *croix pectorale*, un des signes distinctifs de l'évêque. Il rappelle celui du berger, sa houlette. Il est pour l'évêque le symbole de la vigilance pastorale qu'il doit exercer sur la portion du peuple de Dieu qui lui a été confiée.



À la cathèdre, entre MM. les cardinaux Ouellet et Turcotte, M^gr Pierre-André Fournier. Photo : Blondin Lagacé. Courtoisie.

Ce rite d'investiture s'est terminé avec l'accolade fraternelle et les félicitations des vingt-quatre cardinaux et évêques présents, des membres du *Collège des consulteurs*, de quelques membres du *Conseil presbytéral* (CPR) et du *Conseil diocésain de pastorale* (CDP).

Ce sont là des gestes que les fidèles ont pu reprendre plus tard à la réception qui s'est tenue au sous-sol de l'église de Sainte-Agnès.



Debout à la cathèdre, M^gr Fournier s'apprête à recevoir accolades et félicitations. Photo : Blondin Lagacé. Courtoisie.

Présentation des régions

Après l'homélie et avant que ne se termine la liturgie de la Parole, on a voulu présenter à M^gr Fournier les six grandes régions pastorales du diocèse et proposer à l'assemblée quelques intentions de prière.
Douze personnes, en provenance des régions de *Matane*, de la *Vallée de la Matapédia*, de *La Mitis*, du *Témiscouata*, de *Trois-Pistoles* et de *Rimouski-Neigette* sont venues à l'ambon dresser un portrait détaillé de leur région, indiquant pour chacune le nombre de paroisses qui s'y trouvaient, comment elles étaient regroupées, et par combien de prêtres, diacres animateurs de pastorale et agentes ou agents de pastorale mandatés elles étaient desservies. On indiquait aussi, pour chaque région, comment le service de santé et de services sociaux était assuré pastoralement.

À la fin, l'abbé **Gérald Roy** qui a, depuis plusieurs années, quadrillé ce vaste territoire, est venu remettre à M^gr Fournier un tableau représentant la carte du diocèse qu'on venait de dessiner. M^me **Wendy Paradis**, directrice de la pastorale d'ensemble du diocèse, a saisi le moment pour rassurer M^gr Fournier : *Notre territoire est vaste, Monseigneur, mais vous verrez, en le parcourant, vous y rencontrerez des gens d'exception qui seront bien heureux de vous accueillir*.

Avant de clore cette partie de la célébration, le nouvel archevêque s'est adressé à l'assemblée pour leur annoncer le choix qu'il avait fait de son vicaire général. Il a reconduit pour un an le mandat de l'abbé **Gérald Roy**, qui fut jusqu'ici et depuis 2001, celui de M^gr **Bertrand Blanchet**. Un autre des collaborateurs de M^gr Blanchet depuis 1994 a aussi été confirmé dans ses fonctions. Il s'agit de

l'abbé **Yves-Marie Mélançon**, chancelier qu'il a nommé vicaire épiscopal aux affaires de la chancellerie.

Eucharistie

Ce sont quelques membres du personnel des Services diocésains qui ont ensuite apporté les offrandes à l'autel. À l'offertoire, nous avons écouté un *Adagio* de **Jean-Sébastien Bach** joué à l'orgue par M^me^ **Josée April** et au saxophone par M. **Benoît Plourde**. Le Nonce Apostolique, tous les cardinaux, les évêques, archevêques et prêtres présents ont ensuite entouré M^gr^ Fournier à l'autel pour la prière eucharistique.



M^gr^ Ventura, M. le cardinal Ouellet, M^gr^ Fournier, M. le cardinal Turcotte, M^gr^ Blanchet. Photo : Blondin Lagacé. Courtoisie.

À la fin de la célébration, tout juste avant la bénédiction et le renvoi, quelques personnes ont été invitées à prendre la parole : M. le cardinal **Marc Ouellet**, archevêque de Québec et primat de l'Église canadienne, au nom de la Conférence des Évêques catholiques du Canada (CECC), M^gr^ **Martin Veillette**, évêque de Trois-Rivières et président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ), l'abbé **Gérard Beaulieu**, l'aîné des prêtres œuvrant en paroisse, curé depuis 1994 des paroisses regroupées de Saint-Octave-de-Métis et de Padoue et depuis 1998 de Price et de Métis-sur-Mer (autrefois Les Boules), Sr **Gisèle Chouinard**, supérieure générale de la Congrégation des Servantes de Notre-Dame, Reine du clergé et représentante des Supérieures majeures, M^me^ **Lili Gauthier**, animatrice de pastorale au Cégep de Rimouski et M. **David-Emmanuel Hatier**, étudiant en psychologie, natif du Bic et représentant des jeunes au Conseil diocésain de pastorale (CDP).

L'assemblée s'est dissoute vers 17 h après un chant à la Vierge, le *Magnificat*, et la bénédiction solennelle du nouvel archevêque. On s'est tous retrouvés ensuite à la réception tenue à l'église de Sainte-Agnès. (*En Chantier*, N^o^ 51, octobre-novembre 2008).

435. Un doctorat d'honneur pour M^gr^ Bertrand Blanchet

Le 26 octobre 2008, le *Collège universitaire dominicain* d'Ottawa remettait un doctorat d'honneur dans chacune de ces disciplines, soit la philosophie, la théologie et la pastorale, à trois personnalités dont on voudra souligner l'apport à la vie de l'Église et de la société. En théologie, ce doctorat a été décerné à M^gr^ **Bertrand Blanchet**, archevêque émérite de Rimouski. En appui à sa demande, le président et régent des études du Collège écrivait :

Vous nous honoreriez en acceptant qu'un doctorat honoris causa vous soit décerné en reconnaissance pour l'exigence de réflexion et de rigueur intellectuelle que vous avez toujours manifestée, en particulier lors de vos interventions publiques et de votre participation à des débats portant souvent sur des questions difficiles et liées à l'évolution de notre société. Vous avez su témoigner d'une parole croyante courageuse, compétente, respectueuse et respectée dans tous les milieux. Au moment où vous vous apprêtez à prendre votre retraite, il nous paraît signifiant qu'un tel apport soit souligné et nous serions heureux d'y contribuer. Ces réalisations que nous admirons ne peuvent qu'inspirer des jeunes dans une société où l'option chrétienne est devenue plus difficile à vivre. M. **Gabor Csepregi** ajoutait : *Il nous plaît en même temps de souligner les liens que vous avez su maintenir avec le Collège, en particulier la collaboration étroite que vous avez encouragée entre votre Institut diocésain de pastorale et notre propre Institut…*



M^gr^ Bertrand Blanchet reçoit du P. Yvon Pomerleau, chancelier du Collège universitaire dominicain, un doctorat honoris causa. Photo : Conférence des évêques catholiques du Canada. Courtoisie. Source : https://www.cccb.ca/

En réponse à cette aimable invitation, M^gr^ Blanchet écrivait :

Il me faut bien reconnaître que je suis touché par votre proposition. Elle m'est adressée par une institution dont les membres, depuis Dominique et Albert le Grand, continuent la tradition de réflexion intellectuelle qui a enrichi l'Église et rayonné dans la société. Un coup d'œil rapide sur mes propres souvenirs me fait prendre cons-

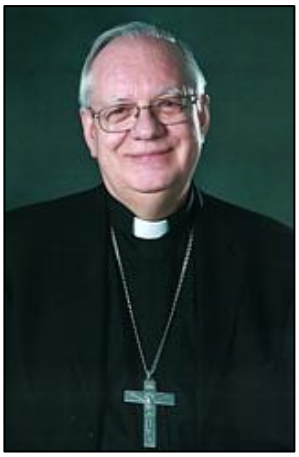
*cience de tout ce que je dois à divers théologiens dominicains, à partir d['**Antonin-G.]Sertillanges** dont, encore collégien, je lisais avidement « La vie intellectuelle » jusqu'à **Vincent Cosmao** qui m'a beaucoup inspiré dans ma pastorale sociale en milieu rural. Vraiment, être associé, ne serait-ce que périphériquement, à une aussi prestigieuse famille constitue un grand honneur.*

Plus loin, il ajoutait :

Un passage de votre lettre me rejoint particulièrement. Vous suggérez que mes réalisations pourraient « inspirer des jeunes dans une société où l'option chrétienne est devenue plus difficile à vivre ». Est-ce un effet de l'âge, mon désir d'aider les jeunes d'aujourd'hui s'avère plus vif que jamais. À mon humble manière, je me sens responsable de la transmission d'un héritage de convictions et de valeurs, voire d'un art de vivre (*Le Petit journal de l'Institut*, Nº 52, octobre 2008, p. 1).

436. Bienvenue à Mgr Jean-Pierre Blais

Le 11 décembre 2008, Mgr **Jean-Pierre Blais**, évêque auxiliaire de Québec, est nommé évêque de Baie-Comeau, succédant à Mgr **Pierre Morissette**, nommé depuis juin évêque de Saint-Jérôme.



Mgr Jean-Pierre Blais. Photo : Pierre Larue. Archives du diocèse de Baie-Comeau.

Né le 21 mai 1949 à Saint-Anselme au Québec, Mgr Blais a été ordonné prêtre en 1974 et évêque en 1995. En plus d'avoir exercé un ministère pastoral en milieu paroissial, il a travaillé pendant quelques années en milieu scolaire. Pendant huit ans, il a aussi assumé la direction de l'*Office de catéchèse du Québec* (OCQ). Il a amorcé son ministère pastoral à la cathédrale de Baie-Comeau le 11 mars 2009.

Ce diocèse compte alors 41 prêtres diocésains, 11 prêtres religieux, 8 diacres permanents, 62 religieux et religieuses, et 24 agentes ou agents de pastorale laïcs au service d'une population de plus de 86 800 catholiques répartis dans 56 paroisses et missions.

437. À l'Institut, second mandat renouvelé

Le 19 juin 2006, Mgr **Pierre-André Fournier** renouvelait pour trois ans le mandat du directeur de l'*Institut*, M. **René DesRosiers**. Dans sa lettre de nomination, Mgr Fournier rappelait ceci :

Les raisons qui ont été à l'origine de la fondation de l'Institut de pastorale valent encore, d'autant plus que les besoins de notre Église diocésaine se sont accrus suite à la mise en œuvre du Chantier diocésain. L'évaluation de ce Chantier lance aussi de nouveaux défis. Une belle fécondité vient du fait que les sessions de formation et les engagements de l'Institut se font en concertation avec la direction diocésaine de la pastorale et les membres des Services diocésains. Les résultats d'évaluation des participants et participantes des sessions offertes par l'Institut démontrent un excellent degré de satisfaction et je vous en félicite.

Mgr Fournier concluait sur une note plus personnelle :

Votre grande générosité alliée à un professionnalisme de qualité et une rectitude éclairée donnent à nos communautés chrétiennes un soutien fort apprécié. […] *Que l'Esprit continue de vous guider dans toutes vos activités éducatrices de la foi* (*Le Petit journal de l'Institut*, Nº 61, septembre 2009, p. 1).

438. Funérailles de Mgr Gilles Ouellet, p.m.é.

Les funérailles de Mgr Ouellet, archevêque émérite, ont été célébrées à la cathédrale le 20 août 2009.



Exposition dans le grand salon de l'archevêché. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.



L'arrivée à la cathédrale pour les funérailles. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Il me semble que la façade de la cathédrale me rappellera toujours cette journée d'adieu. Il arrive que des lieux s'immortalisent dans notre mémoire, ils rappellent des événements. Je reverrai les vieilles pierres et les gens sur le parvis dans le souvenir de leur ancien évêque, par un soleil radieux de fin d'après-midi. Le vent était absent, pour une fois, des fleurs tout autour, l'été dans tous ses dons. Du clocher, des sons, presque de fête, d'un carillon qui n'avait rien d'un glas, devaient s'entendre certainement jusqu'à l'île…, et même la dépasser. Était-ce la voix de ce vieux pasteur nous disant merci et nous invitant « à avancer au large » ? J'aime bien le penser. (**Jacques Ferland)**.



Après les funérailles à la sortie de la cathédrale. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

M^gr Ouellet était un homme de large vision, capable de porter un regard de bonté sur toute personne. Je l'ai beaucoup admiré et aisément approché. Son décès a fait croître en moi un profond sentiment de reconnaissance. Son arrivée à Rimouski, en 1973, a coïncidé avec ma nomination comme supérieure générale de notre Congrégation. Pendant six ans, j'ai bénéficié de son appui et de ses aimables attentions. Ma gratitude grandit quand je revois ce que M^gr Ouellet a fait pour la cause de Marie Élisabeth Turgeon depuis 1989 : l'approbation de ma nomination comme postulatrice diocésaine; l'accueil de la supplique, présentée au nom de la congrégation, d'introduire cette cause dans le diocèse de Rimouski, et tous les actes posés, selon les directives de la Congrégation des causes des saints et par la Commission historique qu'il a créée, pour la conduire jusqu'au procès sur les vertus et sur la renommée de sainteté de la Servante de Dieu. Après sa démission, il a bien voulu agir, au nom de M^gr Bertrand Blanchet, son successeur, comme Juge-Instructeur du Tribunal, établi pour entendre les dépositions des témoins et fermer cette première enquête diocésaine. Oui, merci à vous, M^gr Ouellet, pour toutes ces démarches et pour l'intérêt que vous n'avez cessé de montrer à la cause de canonisation de notre fondatrice. Que votre prière ne lui manque pas au ciel ! (**Rita Bérubé, r.s.r.)**



Au cimetière, près de son prédécesseur, M^gr Louis Levesque. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

(Source : *En Chantier*, no 58, septembre 2009, p. 1-5.)

439. L'héritage de M^gr Gilles Ouellet p.m.é.

Dans son édition d'octobre-novembre 2009, la revue *En Chantier* publiait un texte de l'abbé **Nive Voisine** rendant hommage à M^gr **Gilles Ouellet**. On lui avait demandé de s'exprimer sur ce que nous a légué le 7^e évêque et 4^e archevêque de Rimouski. En voici de larges extraits:

L'évêque conciliaire

Devenu évêque de Gaspé en 1968 seulement, M^gr Ouellet n'a pas participé directement au concile, même s'il a assisté à la deuxième session et contribué au schéma sur l'activité missionnaire de l'Église. Il ne s'est pas moins imprégné de la pensée des Pères du concile et il a inauguré son épiscopat sous le signe de « l'effervescence conciliaire ». […]

Tout conduisait alors à une rupture entre une Église pyramidale et descendante du haut vers le bas et une Église rassemblement du Peuple de Dieu, qui se bâtit sur la responsabilité de tous ses membres, donne aux laïcs la place qui leur revient et où le prêtre devient « partenaire » dans une tâche collective d'évangélisation. (Revoir ici le Billet #318). *Homme d'action plus qu'intellectuel, M^gr Ouellet a préconisé des aménagements pastoraux visant à assurer la participation des laïcs. De nouvelles structures permettaient idéalement la concertation et la coresponsabilité, le meilleur exemple étant les conseils de pastorale pour chaque paroisse, chaque zone de pastorale et pour tout le diocèse. D'autres mesures ont suivi qui ont suscité, c'est normal, des craintes et des critiques : certains curés ont cru être dépouillés de leur identité et des laïcs ont eu l'impression de « jouer au curé »* (*En Chantier*, N^o 59, octobre-novembre 2009, p. 8-9).

En 1984, dans un message aux prêtres intitulé *Prendre la route d'Emmaüs*, Mgr Ouellet a fait une critique sévère de ses premières démarches : *Moi-même, dit-il, j'ai pensé que tout se règlerait par des aménagements pastoraux, c'est-à-dire qu'en aménageant bien toutes les pièces les unes par rapport aux autres, tout irait bien* ». Il invitait alors à une réflexion pour un « *esprit nouveau,* […] *une mentalité de coresponsabilité*. Désormais, cette coresponsabilité a constitué la trame de fond de la pastorale et le leitmotiv des projets. Ce qui exigeait « *un changement radical (des) mentalités* », oeuvre de longue haleine, presque toujours à recommencer, dont Mgr Ouellet a martelé la nécessité jusqu'à son départ. […]

L'évêque engagé



Mgr Ouellet a saisi toutes les occasions pour manifester sa solidarité avec ses diocésains, surtout les plus démunis. Il est arrivé peu après la prise de position des « *curés en colère* » du 27 septembre 1970 contre certaines politiques – surtout la fermeture de plusieurs paroisses dites marginales – préconisées par le Plan d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) et l'Office de développement de l'Est du Québec (ODEQ). (Revoir ici le Billet #299). Il a immédiatement fait sienne leur principale revendication :

« *Comme chrétiens, et à titre de pasteurs d'une population qui se sent brimée, de citoyens démunis, las d'être les enfants pauvres de l'économie québécoise, nous n'avons plus le loisir de ne pas appuyer leurs justes revendications: vivre l'Évangile aujourd'hui et l'annoncer comme une force qui libère (n'est-ce pas là notre action?) nous amène aussi à chercher de nouveaux modes pour le livrer* […] ».

Avant même de prendre possession de son siège, il a participé le 6 juin 1993, à Matane, à une grande manifestation d'appui aux trois Opérations-Dignité. Ce premier acte public a été suivi de maintes prises de position à caractère social : entre plusieurs autres, le regroupement du JAL (les paroisses de Saint-Juste-du-Lac, Auclair et Lejeune), le projet de papeterie dans la vallée de la Matapédia, la Coalition Urgence-Rurale, la restructuration de Radio-Canada, la fermeture du bureau de poste de Saint-Clément et surtout le rassemblement du 10 mai 1990 dans la cathédrale de Rimouski pour lancer le *Manifeste des ruraux du Bas-Saint-Laurent*. C'est à cette occasion qu'il définit la position de l'Église de Rimouski d'avant, d'alors et du futur : « *Fidèle à l'Évangile qui nous invite à nous mettre au service de nos frères et de nos sœurs, fidèle aussi à une longue tradition d'engagement au service du milieu, l'Église de Rimouski et chacune de ses communautés paroissiales se veulent solidaires de votre démarche, d'autant plus solidaires qu'il s'agit pour elles d'un enjeu de société et de justice sociale* ».

Dans la ligne de cette manifestation, il écrit et fait lire au Théâtre du Bic, en mars 1991, un texte intitulé *Espérer contre toute espérance...* qui se termine par ces mots :

« *Aujourd'hui, je comprends mieux que l'église est le lieu de la Parole, l'Évangile n'est-il pas Parole, Bonne Nouvelle, prise de parole au nom des petits et des faibles ?* »

Une aube monte à l'horizon de nos espérances.
Voici venir « un jour à rompre les silences ».

Ces mots sonnent comme un testament et un message d'espérance pour ses diocésains. (Il faut lire ce magnifique texte de Mgr Ouellet dans le livre *La lampe et la mesure*, p. 219-224).

Enfin, communicateur hors pair, Mgr Ouellet a considéré de son devoir social d'accepter toutes les invitations de rencontrer des groupes, de s'entretenir avec les gens et les journalistes, d'utiliser les médias pour transmettre le message de l'Évangile. Il était tout particulièrement à l'aise avec les jeunes qu'il rencontrait régulièrement et avec qui il s'entretenait avec la bonhomie d'un grand-père. […]

440. Réception du *pallium* à Rome

Chaque année, en la fête des saints Pierre et Paul, le pape invite à Rome tous les évêques qu'il a nommés archevêque au cours de l'année. Et là, dans une célébration eucharistique à la basilique Saint-Pierre, il leur remet un signe distinctif, le *pallium*. (Revoir ici les Billets #188 et #369). En juin 2009, ils étaient 34. Mgr **Pierre-André Fournier** avait répondu à l'invitation du Saint-Père. Il s'y est rendu avec des membres de sa famille, des amis et quelques diocésains et diocésaines.



Le pape Benoît XVI félicite Mgr Pierre-André Fournier après lui avoir remis le pallium lors de la messe à la basilique Saint-Pierre, au Vatican, le 29 juin 2009. Photo : Catholic News Service / L'Osservatore Romano. Courtoisie.

Au début de la célébration, tous les nouveaux archevêques ont été présentés au pape. C'est après la liturgie de la Parole que celui-ci a procédé à la bénédiction des *palliums*. Ces insignes, faut-il rappeler, ont été tissés avec la laine des agneaux que le pape a lui-même bénis le 21 janvier, fête de sainte Agnès. On les avait depuis conservés tout près du tombeau de saint-Pierre. C'est de là qu'on les a apportés. Vint ensuite ce serment prononcé ensemble par tous les archevêques: *Moi, archevêque de… , je serai toujours fidèle et obéissant au bienheureux apôtre Pierre, à la sainte et apostolique Église de Rome, à toi, souverain pontife, et à tes légitimes successeurs*.

Dans son homélie, le pape a voulu rappeler le sens de ce *pallium* sur les épaules des archevêques. Il a pour cela évoqué cette page d'évangile où on voit Jésus confier à Pierre le soin de paître tous les agneaux de son troupeau (Jn 21,15-18). Il a rappelé cette autre page d'évangile où on voit Jésus, en tant que Bon Pasteur, prendre sur ses épaules la brebis égarée pour la ramener au bercail (Lc 15,3-7).

Le pallium

Le *pallium* désignait à l'origine un manteau que portaient les dignitaires romains.



Mgr Pierre-André Fournier

De nos jours, il n'est plus qu'une mince bande de laine blanche ornée de six croix de soie noire, qui entoure le cou, dont une des extrémités pend sur la poitrine, l'autre, dans le dos. Il est fixé à la chasuble par trois épingles d'or ornées de pierres précieuses.

Vers le Ve siècle, le pape le concédait en signe d'honneur à certains évêques. Mais de nos jours, il est le signe distinctif des archevêques. Le pape le leur confère le 29 juin, l'année de leur nomination. C'est là un insigne personnel, faut-il ici rappeler. Au décès de l'archevêque, on le place sous sa tête, dans son cercueil.

NOTE : Depuis 2015, ce n'est plus le pape qui impose le pallium sur le nouvel archevêque métropolitain, mais c'est le nonce apostolique qui le fait dans la cathédrale de l'archevêque. Les nouveaux archevêques continueront cependant de se rendre le 29 juin à Rome pour assister à la basilique Saint-Pierre à la bénédiction des nouveaux palliums et pour le recevoir en privé des mains du pape.

441. Mgr Fournier et *Développement et Paix*

Monseigneur Fournier a toujours été très impliqué dans *Développement et Paix*. Il a toujours été une source d'inspiration et de motivation pour ses membres.



Mgr Fournier au milieu de jeunes africains. AAR. Photographe inconnu.

Un jour, il a poussé son engagement jusqu'à prendre part à une mission en Zambie et au Burundi; c'était en 2009, du 23 au 31 août.

Mgr Fournier participait régulièrement aux réunions du conseil diocésain de *Développement et Paix*. Il assistait aux rencontres de formation sur les campagnes d'action et de carême de partage. Il se rendait disponible pour échanger avec les partenaires étrangers de passage chez nous. Pour lui, quelqu'un qui militait au sein de *Développement et Paix* représentait une force vive au sein de l'Église et des communautés paroissiales. Sa devise aussi en témoigne : *Heureux les pauvres!* Mgr Fournier a toujours su donner forme et vie aux valeurs évangéliques, à l'enseignement social de l'Église. Il a toujours eu une option préférentielle en faveur des pauvres. Sa devise en fait foi. (Revoir ici le Billet #433).

442. Une *Maison* de soins de fin de vie

En 2009, la *Maison Marie-Élisabeth* est érigée sur la 2e Rue à Rimouski, près de la rue Hupé, et sur un terrain généreusement offert par la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Le nom donné à

cette Maison se veut un hommage à la fondatrice de la congrégation.



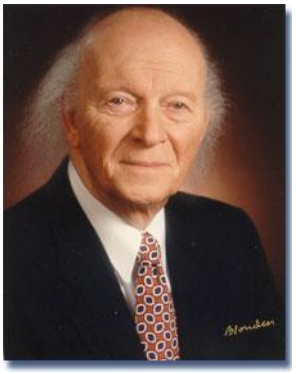
La *Maison Marie-Élisabeth* située au 76 de la 2e Rue Est, entre les rues Hupé et Belzile à Rimouski. Photo : Yves-Marie Mélançon.



Cour intérieure de La *Maison Marie-Élisabeth*. Photo : https://maisonmarieelisabeth.ca. Courtoisie.

Depuis qu'elle a été inaugurée le 8 mars 2010, on reconnaît que c'est la collectivité de la MRC de Rimouski-Neigette qui dispose maintenant d'une maison de soins palliatifs.

* * *



Lors de l'inauguration de cette maison, on n'a pas manqué de souligner les engagements de M. **Omer Brazeau** (1922-2005), humaniste sensible à l'amélioration de la qualité de vie de ses concitoyens et concitoyennes touchés par le cancer.

Photo : Blondin Lagacé. Courtoisie.

M. Brazeau a été de 1989 à 2001 président de l'*Association du cancer de l'Est-du-Québec* (ACEQ). À ce titre, il aura été le catalyseur dans le projet d'implanter à Rimouski un centre de traitement du cancer avec un service d'accueil approprié pour les personnes de l'Est du Québec en attente de traitement. En juillet 1995, on inaugurera sur la rue Saint-Louis et sur le site du premier Institut de marine (revoir ici le Billet #176) une hôtellerie qu'on appellera *Hôtellerie Omer-Brazeau*.



L'*Hôtellerie Omer-Brazeau,* située à l'angle des rues Saint-Louis et Sainte-Marie à Rimouski. Photo : ACEQ. Courtoisie

* * *

En avril 2002, M. **Omer Brazeau** réunissait à Rimouski un groupe de personnes du milieu et fondait l'*Association des Soins Palliatifs de l'Est-du-Québec* (ASPEQ). Cette association à but non lucratif se donnait comme mandat d'implanter une maison de services et de soins palliatifs de fin de vie à Rimouski. À partir de 2004, l'ASPEQ a donc mené des activités de sensibilisation et de financement qui lui ont permis de faire la promotion de son projet et de recueillir des fonds. Son objectif était d'amasser les 4 millions nécessaires à l'actualisation du projet.

Depuis, la *Maison Marie-Élisabeth* offre gratuitement à la population les soins palliatifs, les soutiens physique, psychologique, affectif et spirituel à des malades comme aussi à leurs proches qui le désirent. On ne compte plus les personnes qu'on a accueillies et qui jusqu'ici y ont vécu les derniers moments de leur vie dans une atmosphère sereine et réconfortante.

Pour y assurer tous les services, la *Maison* peut aujourd'hui compter sur 48 employés - infirmiers, infirmières, auxiliaires, préposés – et sur 212 personnes bénévoles spécialement formées pour ce type d'accueil. Au départ, on disposait de six lits de service, mais un septième a été ajouté en février 2013.

* * *

Anticipons…

Le 8 mars 2010, la *Maison Marie-Élisabeth* recevait donc son tout premier patient… Après dix ans, soit le 8 mars 2020, la Maison aura accueilli 1193 personnes en fin de vie et leurs familles.

443. La mission de la *Maison Marie-Élisabeth*

La mission de la *Maison Marie-Élisabeth* consiste à accompagner dans la dignité les personnes qu'elle accueille, à soulager leurs douleurs physique et morale en

leur offrant, ainsi qu'à leurs proches, l'ambiance chaleureuse et réconfortante d'une maison familiale.



La *Maison Marie-Élisabeth* : une vue sur les jardins de la cour intérieure. Photo: ASPEQ. Courtoisie. Source : *En Chantier*, Nº 88, mai 2013, p. 1.

La Maison cherche avant tout à améliorer la qualité de vie de la personne en phase terminale. Celle-ci est assurée d'un contexte et d'une atmosphère qui lui permettent de mourir paisiblement. Ses proches ont la possibilité de vivre avec elle les derniers moments de sa vie.

Le personnel de la Maison offre gratuitement à la personne accueillie les soins palliatifs, le soutien aux plans physique, psychologique, affectif et spirituel, et aux proches qui le désirent, un support professionnel pendant cette période difficile. Les membres de la famille de la personne accueillie, les aidants naturels, les bénévoles, les médecins, infirmières et infirmiers et autres professionnels de la santé forment une équipe qui s'assure que chaque patient vit ses derniers jours dans la dignité et le confort, entouré des personnes qui l'aiment. Le malade et ses proches sont tenus informés des différentes décisions entourant les soins palliatifs, de façon à pouvoir y participer selon leur désir. Nous croyons essentiel que, en toute dignité, la personne en fin de vie puisse vivre sa mort à sa façon et choisir les services disponibles qui lui conviennent. (*En Chantier* Nº 88, mai 2013, p. 9).

444. Qu'entend-on par *soins palliatifs*?

Les soins palliatifs donnés à la *Maison Marie-Élisabeth* de Rimouski constituent une structure de services et de soins adaptés aux personnes en fin de vie. Ils sont offerts dans un lieu approprié et dans le but de soulager la souffrance, d'assurer un confort qui améliore la qualité de vie de la personne, dans le respect de sa dignité et de celle de ses proches.

Plus précisément, les soins palliatifs de fin de vie visent :

- à atténuer la douleur et les symptômes de malaise;
- à intégrer aux soins physiques les services psychologiques, culturels et spirituels, dans le respect des choix de la personne;
- à protéger la vie, sans accélérer ni retarder la mort et à considérer celle-ci comme un processus naturel et inéluctable;
- à offrir à la personne les possibilités de vivre dignement et aussi activement que possible jusqu'à la mort;
- à offrir aux proches de la personne un appui qui les aide à composer avec la maladie et les soutient pendant la période de deuil (*En Chantier*, Nº 88, mai 2013, p. 10).

445. Un accompagnement plein de sens

Voici le témoignage d'un bénévole à la Maison de soins palliatifs de Rimouski… « Je suis bénévole à la *Maison Marie-Élisabeth* depuis son ouverture il y a trois ans », écrit l'abbé **Guy Lagacé**.

[…] *Je suis souvent demandé pour donner l'onction des malades aux personnes qui s'apprêtent à vivre leur dernier passage. Je crois avoir vécu ce grand sacrement quelques centaines de fois dans cette maison considérée comme un havre de paix. À chaque fois, […] je vis cet événement sacramentel comme une rencontre qui vient nous rejoindre au plus profond de nous-mêmes : la personne malade, les membres de la famille et moi-même. Ce rite apporte une dimension d'espérance pour toutes les personnes présentes. Cela nous dépasse parce que nous sommes en présence d'un Mystère : les regards changent, une paix s'installe et une prière émerge de ce silence. Ce rite sacramentel crée des liens de cohésion forte entre la personne malade et les autres personnes présentes. Je dirais qu'il apporte une lumière particulière sur l'événement que nous vivons et l'angoisse se dissipe petit à petit. Le rite de l'onction apporte du sens ; il ouvre sur l'Autre.*

En accompagnant la personne malade et la famille, je vis cela comme un cadeau que Dieu nous offre. Quand je trace une croix sur le front et sur les mains avec l'huile sainte, il se vit quelque chose d'inexplicable. Quand je prononce les paroles du rite : « Le Seigneur te manifeste sa tendresse et son amour. Qu'il t'accompagne, qu'il te soutienne, qu'il te libère de tout mal et qu'il t'accueille », je suis témoin d'un changement profond chez les personnes présentes. Dans ce moment vécu dans la foi, je crois que le Seigneur se fait discret par ce simple geste, mais tellement agissant !

Un très beau rite que celui-là et qu'il m'est donné de vivre en Église avec des personnes malades et d'autres qui accompagnent un des leurs dans la dernière étape de sa vie ! À mon sens, c'est un sacrement trop peu connu pour la richesse qu'il signifie (*En Chantier* Nº 88, mai 2013, p. 10).

446. Un 20e vicaire général (2010-2018)

En 2010, Mgr **Pierre-André Fournier** choisit l'abbé **Benoit Hins** comme 20e vicaire général du diocèse. Il succède à l'abbé **Gérald Roy** qui le fut de 2001 à 2010. (Revoir le Billet #400).

L'abbé **Benoît Hins** avait été déjà vicaire général, soit de 1979 à 1985 sous l'épiscopat de Mgr **Gilles Ouellet** (1973-1992). Il était alors affecté à la pastorale. (Revoir ici le Billet #341).



L'abbé Benoît Hins. AAR.

L'abbé Hins a fait des études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1953-1960) et à l'Université du Sacré-Cœur de Bathurst au Nouveau Brunswick (1960-1961). Ses études théologiques, il les a faites au Grand Séminaire de Rimouski (1961-1965) où il obtient un baccalauréat en théologie.

En 1985-1986, il a bénéficié d'une année sabbatique où il a fréquenté l'Institut catholique de Paris et le Centre Sèvres. À son retour d'études, l'abbé Hins est nommé curé de Saint-Robert (1986-1995), ensuite de Saint-Fabien (1995-2000), puis modérateur de l'équipe pastorale du secteur formé des paroisses de Saint-Eugène-de-la-Ladrière, Le Bic, Saint-Fabien, Saint-Fabien-sur-Mer et Saint-Valérien (2000-2012), ce secteur étant connu depuis sous le nom de Pic-Champlain. C'est tout en demeurant modérateur de ce secteur qu'il accepte en 2010 de devenir vicaire général à temps partiel de Mgr **Pierre-André Fournier**. Ce n'est qu'en 2012 qu'il quittera ses paroisses pour assumer à temps plein la fonction de vicaire général. (En collaboration. *Le clergé de l'archidiocèse de Rimouski*, Archevêché de Rimouski, 2004, p. 109-110).

* * *

Anticipons…

En 2015, Mgr **Pierre-André Fournier** étant décédé le 10 janvier, le *Collège des consulteurs* se rencontre le 14 pour choisir celui qui sera le nouvel *administrateur du diocèse*. L'abbé **Benoît Hins** est dès lors choisi, et il entre en fonction sur-le-champ. Quelques mois plus tard, soit le 10 juin, le *Collège des consulteurs* se rencontre à nouveau; il accueille cette fois le nouvel évêque qui est déjà connu, Mgr **Denis Grondin**. Celui-ci est donc venu de Québec afin de prendre canoniquement possession de son diocèse. La tâche d'*administrateu*r intérimaire de l'abbé Hins se terminant, celui-ci est sitôt reconduit dans sa fonction de vicaire général. L'annonce en sera faite le 14 juin, jour de l'inauguration du ministère pastoral de Mgr Grondin.

Le mandat du vicaire général sera de deux ans, mais au terme, soit le 31 août 2017, celui-ci sera prolongé d'une autre année. Il prendrait donc fin le 31 août 2018.

Mais trois mois avant l'échéance, soit le 17 mai 2018, l'abbé Hins doit laisser sa fonction de vicaire général. Il accepte alors celles de vicaire épiscopal pour le clergé et de responsable du comité des prêtres *fidei donum*. Le 29 mars 2019, il quitte sa fonction de vicaire épiscopal pour le clergé et, le 21 octobre, celle de responsable du comité des prêtres *fidei donum*.

447. *Madonna House* établi chez nous

C'est en réponse à une invitation de Mgr **Pierre-André Fournier** qu'une nouvelle communauté religieuse – *Madonna House* – s'implantait dans notre diocèse.

Madonna House (traduisons ici : *Maison de la Madone*) est une communauté de consacrés, hommes et femmes, prêtres et laïcs. À ce jour, on y compte quelque 200 membres, anglophones et francophones, répartis dans vingt-deux fondations : au Canada, aux États-Unis, dans les Antilles, en Angleterre, en France, en Belgique, au Brésil et en Afrique. Certaines de ces fondations servent les besoins matériels de la population locale, d'autres sont des maisons d'accueil et d'écoute. Le Centre de formation est en Ontario, près du petit village de Combermere; il est situé à environ 300 km au nord-est de Toronto et à 140 km à l'ouest d'Ottawa.

Au Québec, la communauté a ouvert une première maison le 24 novembre 2010, et c'est à Rimouski. Des deux premiers membres à venir s'y établir, l'une est originaire des États-Unis, **Jeanne Guillemette**, l'autre de Belgique, **Jocko d'Ursel**. À leur arrivée, elles se sont établies dans une maison du quartier Saint-Robert, mais on les retrouvera, dès juin 2011, dans le quartier Saint-Germain, au 39 de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest.



La « Maison Saintonge », édifice où se retrouve depuis juin 2011 la communauté Madonna House. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Dans une lettre du 14 décembre 2010 adressée à leurs amies et amis, **Jeanne Guillemette** et **Jocko d'Ursel** écrivaient :



Photo : Wikipédia

Nous sommes venues à Rimouski pour établir notre première fondation dans la Belle Province. C'était un rêve de notre fondatrice, ***Catherine de Hueck Doherty*** [1896-1985]*, depuis très longtemps, un rêve qui se réalise cette année où nous commémorons le 25e anniversaire de son décès. Nous imaginons son sourire approbateur du ciel!*

Elle serait peut-être bien d'accord aussi que notre début ici soit humble, simple, pauvre. Nous commençons à deux dans une petite maison louée jusqu'à la fin mai, deux pèlerines à l'écoute de Dieu… C'est à Lui de dire ce qu'il veut de nous, où il nous veut, comment il veut que nous montrions son visage.

Nous tâchons donc d'avoir les yeux, les oreilles et le coeur grand ouverts pour discerner le dessein de Dieu. Pour l'instant, le mandat de notre nouvelle fondation se résume en deux mots : présence et prière (*En Chantier*, Nº 72, mai 2011, p. 7-9).

448. Vente de la Résidence Lionel-Roy

Fondée en 1923 par le Séminaire diocésain avec le concours du Ministère provincial d'agriculture, l'*École moyenne d'agriculture* ouvre ses portes le 16 septembre 1926. Mgr **Joseph-Romuald Léonard** procède à sa bénédiction le 23 septembre. (Revoir ici le Billet #98).

Avec la réforme scolaire des années soixante, l'École perd sa vocation ; l'enseignement de l'agriculture est alors intégré au système public. En 1968, après la cession du Séminaire et de ses Écoles à l'État québécois, l'immeuble qui abritait l'*École moyenne d'agriculture* est demeuré la propriété de l'Oeuvre Langevin qui venait d'être créée. (Revoir ici le Billet #284).

En 1970, l'édifice est alors réaménagé de façon à pouvoir y accueillir les prêtres du Séminaire et autres prêtres retraités du diocèse. On y aménagera une infirmerie et on y assurera un service de jour et de nuit. (Revoir ici le Billet #381). Cette même année, on donnera à l'édifice le nom de *Résidence Lionel-Roy*.

* * *



La « Résidence Lionel-Roy » (1990-2011), située à l'angle des rues Saint-Jean-Baptiste Ouest et Saint-Louis. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Une quarantaine d'années plus tard, soit entre 2009 et 2010, le Conseil d'administration de l'Oeuvre Langevin en vient à la conclusion que, raisonnablement, il n'est plus possible d'offrir aux prêtres le service de Résidence et d'y maintenir l'ensemble des services de santé. On dispose en effet de 32 appartements, mais il n'y en qu'une vingtaine d'occupés. Différents scénarios sont dès lors envisagés. Mais d'abord, et d'ici le 30 juin 2011, les 21 prêtres qui étaient en résidence seront relocalisés en des endroits qui convenaient, soit à leur désir, soit à leur degré d'autonomie. Ainsi, six (6) d'entre eux se retrouveront au Grand Séminaire, six (6) dans l'ancien monastère des Sœurs Servantes de Jésus-Marie à Nazareth, quatre (4) à l'archevêché, quatre (4) à la Maison mère des Sœurs de Notre-Dame, Reine du clergé à Lac-au-Saumon et un (1) au Manoir *Les Générations* de Rimouski.

Pour ce qui est des bureaux de l'Oeuvre Langevin, on les retrouvera dès le 15 août 2011 au 39 de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, dans la nouvelle « Maison Saintonge », propriété du Grand Séminaire (voir la photographie du Billet #447).

* * *

En 2011, à la mi-juillet, une offre de location-achat du *Centre hospitalier régional de Rimouski* est déposée, une offre qu'on étudiera avec beaucoup d'attentionne et qu'on ne laissera passer… voudra pas lasser passer. Le 21 juillet, un communiqué est émis pour diffusion immédiate : « L'Oeuvre Langevin accepte l'offre du CSSS de Rimouski-Neigette pour l'achat éventuel de la résidence Lionel-Roy ». Cette offre prévoit que le CSSS, qui chapeaute l'Hôpital, le CLSC et le Foyer (CHSLD), louera d'abord pour 6 mois (ou un an) l'établissement, le temps de laisser le processus d'achat se poursuivre avec le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS).

Le 10 août, le CSSS prend donc possession de la Résidence. Des travaux de réaménagement suivent qui

permettront à la Direction des ressources financières de l'Hôpital et à son Service d'approvisionnement de s'y établir. Et rapidement. Par la suite, devraient les y rejoindre la Direction des ressources financières et informationnelles de l'Hôpital et l'ensemble des Services techniques et de la logistique immobilière.

* * *

Anticipons…

La suite nous apprendra que le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) n'a pas autorisé l'achat par l'Hôpital de la Résidence Lionel-Roy. La location pour deux ans (plutôt que pour six mois ou un an), soit d'août 2011 à août 2013, sera néanmoins proposée et acceptée.

Pendant ce temps, le promoteur de la Société immobilière GP Inc. se présentera… Avec une proposition d'achat qui sera acceptée. Mais que fera-t-il du bâtiment? Nous sommes au début des années 2020 et nous ne savons pas encore. Il a, dans un premier temps, fait disparaître les garages, puis il a aménagé ans le parc et tout autour de l'immeuble de vastes espaces de stationnement qu'il a su par la suite louer au personnel du CSSS. Mais rien d'autre n'est apparu depuis, sauf peut-être les contreplaqués apposés l'an dernier aux portes et fenêtres de l'immeuble après que des loustics de jour ou de nuit se soient glissés à l'intérieur… Aucun arbre n'aurait cependant été sacrifié!

449. Mais qui était donc Lionel Roy?

Né à Saint-Michel-de-Bellechasse le 6 avril 1886, fils de **Rose-de-Lima Moreau** et d'**Arsène Roy**, cultivateur, l'abbé **Lionel Roy** est ordonné prêtre à la basilique de Québec le 30 mai 1909 par M^gr^ **Louis-Nazaire Bégin**, archevêque de Québec.



L'abbé Lionel Roy. AAR.

Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1899-1905), ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1905-1906) et au Grand Séminaire de Québec (1906-1909). Il détenait une licence en philosophie et un doctorat en théologie, avec aussi des études spécialisées à l'École biblique de Jérusalem (1922-1923). Durant sa première année de théologie, l'abbé Roy est professeur de Quatrième latine et maître de salle chez les étudiants externes au Séminaire de Rimouski.

Après on ordination, l'abbé Roy est d'abord nommé vicaire à Trois-Pistoles (1909-1910), avant de revenir au Petit Séminaire où il enseigne pendant une quinzaine d'années (1910-1925), mis à part l'année 1922-1923 où il fréquente l'École biblique de Jérusalem.

Après avoir été directeur spirituel au Petit Séminaire (1925-1928), l'abbé Roy est nommé curé à la cathédrale de Rimouski (1928-1932). Devenu supérieur du Séminaire, il reprend l'enseignement de l'Écriture sainte pendant quelques années (1933-1936). Durant cette période (1928-1948), il accepte d'être pour le diocèse chancelier du Tribunal ecclésiastique. Démissionnaire pour des raisons de santé, il quitte le Séminaire pour devenir aumônier à l'Hôpital de Rimouski (1941-1942). Après un an, il revient au Séminaire pour une année de repos (1942-1943), avant d'accepter d'être curé de Cacouna (1943-1946).

Retraité à Rimouski, il s'installe d'abord au Petit Séminaire (1946-1950), puis au Grand Séminaire (1950-1951), et à nouveau au Petit Séminaire (1951-1970), qui est devenu dans l'intervalle le Cégep. En 1970, à l'ouverture de la Résidence qui portera son nom, il s'y établit. Et il y décède le 12 octobre. Ses funérailles sont célébrées le 15 à la cathédrale et il est inhumé le jour même dans le cimetière du Séminaire.

450. Le cimetière du Boisé du Séminaire

Les prêtres du Séminaire manifestèrent, dès 1922, leur désir d'avoir leur propre cimetière. La plupart des communautés religieuses féminines du diocèse avaient déjà le leur depuis quelques années. Celui des prêtres a pris forme dès 1922 dans le boisé Langevin (communément appelé le *Bocage*) sur la propriété du Séminaire.



Cimetière du Séminaire (non daté), situé dans le Bocage. Photographe inconnu. CEDAD, boîte 55 A1 no. 233.

Pour le situer, disons que le terrain choisi et clôturé mesurait 75 pieds sur 50 et qu'il se trouvait au sud-est de l'*École d'agriculture*. On y accédait par la rue Saint-Jean-Baptiste.



Bénédiction du cimetière du Séminaire, le 27 septembre 1923. Photographe inconnu. CEDAD, boîte 25 B1 no. 63.

On y aurait inhumé un premier prêtre en 1924, soit l'abbé **Léon D'Auteuil**. Curé de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, celui-ci aurait démissionné le 10 septembre 1917 et se serait retiré au Petit Séminaire pour y décéder le 22 février 1924. Il pourrait être le premier prêtre à être inhumé dans le cimetière du Séminaire.

Dans ce cimetière, on accepterait aussi à l'occasion d'y inhumer d'anciens employés (?), des bienfaitrices ou bienfaiteurs du Séminaire - notamment **Héléna D'Anjou** (1887-1961) qui demeurait juste en face du Séminaire, à l'actuel 71 rue de l'Évêché.

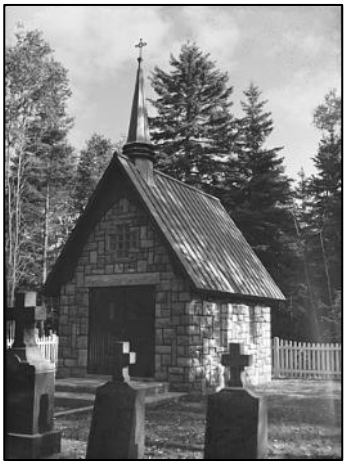


Zéphirin Verreault. AAR. *Album des anciens du Séminaire de Rimouski*, Impr. Gilbert, 1940, p. 390.

Se retrouverait aussi dans ce cimetière un ancien élève dont on reconnaissait la piété et une conduite irréprochable, **Zéphirin Verreault** (1871-1891), natif de Baie-des-Sables. Il serait entré au Séminaire tardivement, en 1887 à l'âge de 16 ans. Inhumés d'abord dans le 3e cimetière de Rimouski, ses restes seront plus tard, après 1946, transférés dans le cimetière du Séminaire. Aujourd'hui, et depuis 1985, ils reposent dans l'espace des *Jardins commémoratifs Saint-Germain* réservé aux prêtres du diocèse.

* * *

En 1949, c'est à l'abbé **Raoul Roy** (1907-1994), professeur au Petit Séminaire depuis 1923, qu'on s'est adressé pour qu'il conçoive non seulement les plans de la chapelle du cimetière mais, exerçant ses talents de *tailleur de pierres*, qu'il en assure aussi la réalisation.



La Chapelle du cimetière du Séminaire (1949-1985) situé dans Le Bocage, un boisé à l'arrière de l'École moyenne d'agriculture. Photographe inconnu. CEDAD.

* * *

En 1985, au mois d'octobre, tous les corps qui reposaient dans le cimetière du Séminaire ont été exhumés, puis inhumés dans le cimetière Saint-Germain (renommé aujourd'hui *Jardins commémoratifs Saint-Germain*). Le terrain du bocage fut par la suite nivelé et vendu pour y permette un développement résidentiel, ce qui va du coup entraîner la démolition de la chapelle…



On retrouve sur ce monument des Jardins commémoratifs Saint-Germain les 56 noms des défunts relocalisés. Un 57e sera ajouté plus tard, celui d'André Drolet, *ermite* (1924-2011). Photographe : Yves-Marie Mélançon.

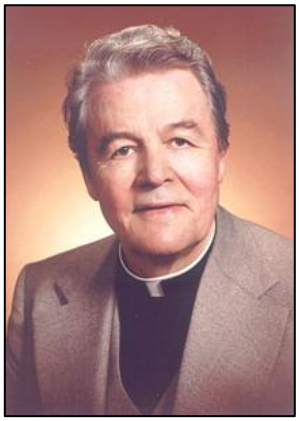
À l'avant du monument ci-dessus, sont les stèles des défunts relocalisés. Un espace a été prévu pour qu'on puisse procéder à d'autres inhumations de prêtres…



Stèles des prêtres inhumés après 1985. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

451. L'abbé Raoul Roy (1907-1994)

Né à Saint-Fabien le 22 août 1907, l'abbé **Raoul Roy** est le fils de **Charles Roy** dit Lauzon et de **Wilhelmine Mercier**. À 16 ans, il entreprend au Petit Séminaire des études classiques (1923-1931), qui seront suivies d'études théologiques au Grand Séminaire (1931-1935). Il est ordonné prêtre à la cathédrale de Rimouski le 24 juin 1935 par M^gr^ **Georges Courchesne**.



L'abbé Raoul Roy. AAR.

Durant ses études théologiques, **Raoul Roy** est professeur de français et d'histoire au Petit Séminaire. Il y demeure après son ordination comme professeur de solfège, de dessin, de catéchisme; il y est de 1935 à 1950 maître de salle et maître de chapelle. On le retrouve aussi de 1937 à 1939 directeur des séances dramatiques et musicales qui se donnent à la salle des Fêtes du Séminaire.

Somme toute, il aura oeuvré au Petit Séminaire pendant 27 ans, soit de 1923 à 1950. En 1950, après qu'il eut complété la construction de la petite chapelle de pierre du cimetière (Billet #450) , l'abbé **Raoul Roy** est nommé **desservant** de la paroisse de Saint-Charles-Garnier. Il en deviendra le **premier curé** en 1954. Certes, il y avait bien là une chapelle, mais en 1953-1954 l'abbé Roy entreprendra d'en construire une autre, plus grande et toute en pierres des champs qui auront été recueillies ici et là sur les terres des premiers défricheurs.



La 2^e^ église de Saint-Charles-Garnier, toute en pierres celle-là. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

* * *

En 1958, l'abbé **Raoul Roy** est nommé d'abord **desservant** d'une nouvelle paroisse de la ville de Rimouski que M^gr^ **Charles-Eugène Parent** vient de créer et de placer sous le patronage du pape saint Pie X (1835-1914). Ce dernier avait été béatifié le 3 juin 1951, puis canonisé le 29 mai 1954. L'abbé Roy sera nommé **curé** l'année suivante, en 1959. Une maison de la 4^e^ Rue sera convertie en un presbytère et le service religieux sera assuré dans une école voisine.

Ce n'est qu'en 1964, devant l'expansion démographique du secteur et l'exiguïté de la première chapelle-école que la décision est prise de construire une nouvelle église avec son presbytère intégré. Les plans sont confiés aux architectes rimouskois **Firmin Lepage** et **Gaston Martin**. Les travaux débutent le 6 mai 1964.



L'église Saint-Pie-X, dans la nouvelle paroisse de *La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon* depuis 2018. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

La façade de l'église, avec le prolongement du presbytère, mesure au-delà de 61 mètres (200 pi). Les murs de l'est et de l'ouest, les autels, les ambons et les fonts baptismaux sont en pierre de granit provenant de différentes carrières du Québec tandis que les murs latéraux sont en stuc blanc.



Nef de l'église Saint-Pie-X avec sur la gauche les fonts baptismaux et sur la droite l'orgue Casavant, opus 3065, 1969. Photo : Yves-Marie Mélançon.

La voûte, aux formes ondulées, est faite de cèdre provenant de la Colombie-Britannique; elle repose sur une couronne de fenêtres qui permet à la lumière de pénétrer à l'intérieur avec profusion. Les dalles du chœur sont en

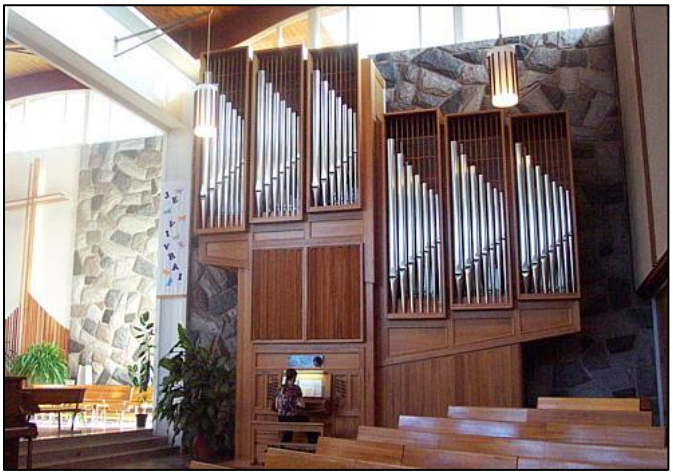
ardoise provenant du Vermont. L'ameublement est fabriqué en cerisier noir américain et le campanile est érigé en béton précontraint. Les cloches d'un poids de 5 590 livres ont été coulées à Orléans en France, et bénites le 31 mars 1968. L'église sera consacrée le 20 novembre 1983.



Les cierges de la consécration et le baptistère. Photo : Yves-Marie Mélançon.

L'orgue à traction mécanique

L'orgue de l'église Saint-Pie-X, acquis en 1969, est un instrument à traction mécanique d'inspiration française, construit par la maison Casavant Frères de Saint-Hyacinthe. Il est de 21 jeux répartis sur deux claviers et un pédalier, pour un total de 1464 tuyaux. Le buffet, en cerisier noir américain a été conçu par **Jean-Claude Gauthier**, dessinateur artistique de la maison Casavant.



L'organiste Josée April à l'orgue. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

L'abbé **Antoine Bouchard** du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière est intervenu dans ce projet à titre de consultant. En plus d'avoir convaincu la Fabrique d'acquérir un orgue à traction mécanique, il a établi la composition sonore de l'instrument, principalement en collaboration avec **Lawrence Phelps**, directeur artistique de la maison Casavant et l'organiste **Bernard Lagacé**. L'orgue a été inauguré le 20 décembre 1969 par l'abbé **Antoine Bouchard**. Voici en quels termes il s'est exprimé sur cette acquisition :

Si cet orgue est beau à voir et à entendre, il est bien agréable à toucher. L'harmonisation, faite sur place par M. Paul Proulx, est des plus heureuses. Elle a d'ailleurs été facilitée par le fait que l'acoustique de l'église est une véritable merveille [...]. Quant à la mécanique, elle est, à ma connaissance, la mieux réussie à ce jour par Casavant : ce n'est pas peu dire. Cet orgue se prête bien par la qualité et la variété de ses timbres, comme aussi par la précision et la souplesse de sa mécanique, à l'interprétation de tout le répertoire, ou presque (Raoul Roy, *Le grand chemin*, Rimouski, 1982, p. 93).

* * *

En 1970, l'abbé **Raoul Roy** est nommé curé de la paroisse Sainte-Cécile du Bic; il y demeure jusqu'en 1976. Retraité cette année-là, il s'établit à Rimouski, à la Résidence Lionel-Roy, et s'emploi presque aussitôt à la rédaction de ses Mémoires (1977-1982), dont le manuscrit, demeuré inédit, s'intitule *Le grand chemin*.

L'abbé **Raoul Roy** est décédé au Centre hospitalier régional de Rimouski (CHRR) le 29 septembre 1994. Ses funérailles sont célébrées à Saint-Pie-X le 3 octobre et son corps inhumé dans l'ancien cimetière du Bic.

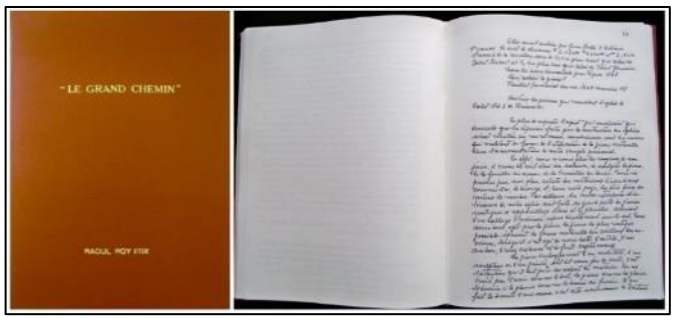
NOTES

1) Le 1er septembre 2007, la paroisse de Saint-Pie-X est dissoute et annexée à la paroisse de Saint-Germain. L'église est alors devenue un des lieux de culte de la paroisse agrandie de Saint-Germain.

2) Le 19 avril 2018, les limites de la paroisse Saint-Germain ont été réduites par la création d'une nouvelle paroisse à Rimouski, celle de La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon. L'église de Saint-Pie-X fait donc maintenant partie de cette dernière paroisse.

452. *Mémoires* inédites de l'abbé Raoul Roy

Retraité en 1976 à la *Résidence Lionel-Roy*, l'abbé **Raoul Roy** s'emploie presque aussitôt à la rédaction de ses Mémoires (1977-1982). L'ouvrage demeurera cependant manuscrit, mais ne sera tiré qu'à 17 exemplaires; quelques-uns seulement seront reliés. Son amour des pierres s'y révèle en plusieurs pages… Il ne se dément pas : de la chapelle funéraire de 1949-50, à l'église de Saint-Charles-Garnier en 1953-54 et à celle de Saint-Pie-X en 1964-65.

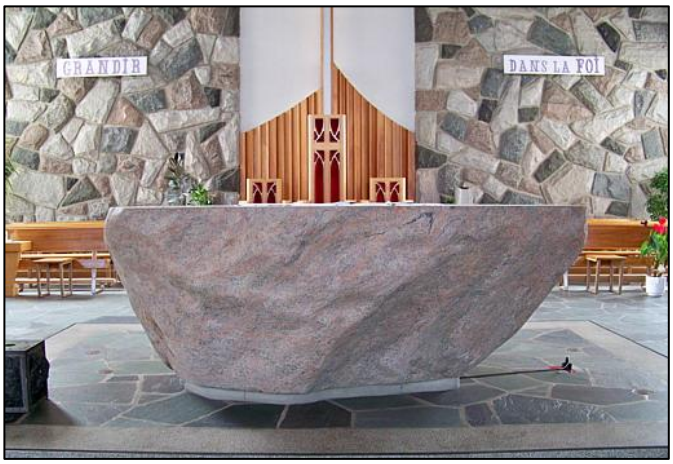


***LE GRAND CHEMIN*. Mémoires manuscrites de l'abbé Raoul Roy.**

Les pierres qui meublent l'église Saint-Pie-X – dont le maître-autel, l'autel latéral, l'ambon et la crédence – ont chacune leur propre histoire.

La pierre d'achoppement d'un architecte, d'un sculpteur ou d'un peintre, soit dit sans jeu de mots, c'est l'attention qu'il doit porter au respect du matériau. On ne traite pas l'acier comme le bois, la pierre comme la glaise, le dessin à la plume comme le dessin au fusain. Ce qui fait la beauté d'une œuvre, c'est cette soumission de l'artiste à la nature de la matière dont elle est constituée. Ce qui conditionne la réussite en éducation, c'est le respect du caractère de l'enfant et de sa personnalité. On ne traite pas un garçon comme une fille. Dans l'emploi de la pierre, il faut presque toujours faire rustique, sinon fruste, même si on la sculpte, car c'est un matériau à la tête dure qui ne se laisse pas façonner comme la cire même sous le dur tranchant des ciseaux. Cela fait original, du peu vu et toujours moins dispendieux. De plus, la province de Québec a des entrailles de granit généreuses et encore inexploitées (*Le grand chemin*, p. 83-84).

Le maître-autel



Le maître-autel. Photographe : Yves-Marie Mélançon

J'ai levé le nez sur bien des pierres avant d'en retenir une, espérant et redoutant en même temps d'en retrouver une autre plus belle une fois l'élue travaillée et mise en place. Si c'est cela l'angoisse des amoureux qui veulent bâtir un foyer, quelle aventure obsédante!

Il faut aussi que je vous dise que je suis allé au terrain de golf du Bic, en compagnie de monsieur Gonzague Proulx, président de la compagnie d'Équipement de Rimouski, en chercher une très belle, je dis de texture, non de forme. Elle était unique, un peu petite pour l'autel principal, mais d'une texture que je n'ai jamais vue. J'ai reculé un peu lâchement, je dirais aujourd'hui. Il faut, en effet, un courage peu commun pour passer outre à certaines traditions et innover en ce domaine. Elle m'avait parue de forme trop hardie.

Enfin, une des premières que j'avais remarquée et qui me semblait de texture un peu fine fut choisie à cause de ses formes superbes et de son accès facile. Heureusement, qu'une fois polie, elle se révéla très belle. J'avais eu la prudence de me faire approuver par nos architectes M.M. Firmin Lepage et Gaston Martin. Elle était sise dans une petite anse de Sainte-Flavie, à l'ouest de la Pointe aux Snelles. Ce fut un jeu d'enfant que de la monter à bord d'un fardier malgré son poids d'environ quinze tonnes, car ce que nous voyons de notre maître-autel n'en constitue qu'une petite moitié. À cause de sa grosseur, les machines de Saint-Gérard n'ont pu la scier au complet et il fallut en tailler une partie et la traiter au chalumeau afin de lui donner son éclat naturel. C'est ce côté qui fait face au peuple (*Le grand chemin*, p. 86-87).

L'autel latéral



L'autel latéral et le tabernacle. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AAR.

L'autel latéral, lui, a une toute autre histoire. J'avais remarqué, aux Méchins, deux pierres voisines. Après une longue hésitation, j'ai choisi celle qui présentait une texture unique, même si sa forme était moins heureuse. Transportée à Saint-Gérard pour la faire travailler, on ne put, à cause de la pyrite de fer qui lui aurait donné une

teinte de rouille, la passer au chalumeau. Il fallut renoncer à en faire l'autel latéral (*Le grand chemin*, p. 87).



[Elle a été conservée et placée dans l'angle nord-est du parterre de l'église. Elle affiche le nom de la paroisse et l'année de son érection canonique.]

Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Quant à l'autel latéral actuel, c'est l'autre pierre des Méchins que j'avais délaissée et que j'avais choisi pourtant en premier lieu deux ans auparavant. Je demandai à Monsieur Lucien Bérubé, qui demeure en face de notre église et qui exploite une carrière sur la côte nord, de la tailler. Il la transporta à ses frais, d'abord à son usine où je me rendis pour veiller à sa coupe, puis à Saint-Marc des Carrières, pour la faire polir et décaper. Elle n'a subi aucune altération dans ses formes (*Le grand chemin*, p. 87).

L'ambon et la crédence



L'ambon et la crédence. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Les pierres de l'ambon et de la crédence ont été trouvées dans le quai du chalet de Monsieur Bertrand Ross, à Sainte-Luce. L'ambon fut taillé à Saint-Gérard, mais il fut usiné de nouveau chez Benoît Martin de la Pointe-au-Père. On lui a enlevé quelques éclats à l'arrière et il a été passé au chalumeau. C'est à l'usine de M. Martin aussi que fut taillée et décapée la crédence (*Le grand chemin*, p. 87).

453. La revue *En Chantier* honorée

En 2011, les 27 et 28 octobre, l'*Association Canadienne des Périodiques catholiques* (ACPC), qui regroupe une soixantaine de publications parmi lesquelles se retrouve la revue diocésaine ***En Chantier***, tenait à Loretteville son congrès annuel. Et comme chaque année, au premier soir, lors d'un banquet, plusieurs prix sont remis à différentes personnes qui se sont exprimées au cours de l'année écoulée dans des publications qui sont membres de l'Association. C'est ainsi que cette année-là, dans la catégorie « Essai », un prix a été remis à l'abbé **André Daris**, qui est membre du comité de rédaction de notre revue diocésaine.



L'abbé André Daris, à droite, reçoit son prix de M. Jérôme Martineau, à gauche. Photographie : courtoisie de M. François Gloutnay.

En lui remettant son prix, on a voulu souligner l'excellence de son article intitulé « Une grand-messe planétaire » publié en décembre 2010. (On pourra le relire dans *En Chantier*, N° 68, décembre 2010, p. 6.)

454. *Une grand-messe planétaire*

NOTE : Si le jury de l'*Association Canadienne des Périodiques Catholiques* a retenu ce texte, c'est parce qu'il aborde un sujet profondément humain : celui de la libération des mineurs chiliens et du retentissement mondial de cet événement vécu le 12 octobre 2010. Leur libération fut célébrée partout sur la planète, via les moyens de communication de masse. Le texte rend compte de l'événement comme d'une grande célébration eucharistique – un moment d'action de grâce planétaire. Nous le reproduisons ici intégralement.

« L'ancien réalisateur du *Jour du Seigneur* que je suis a été impressionné par la surprenante cote d'écoute de cette grand-messe télévisée du 12 octobre 2010 : 33 mineurs chiliens allaient revenir à la vie sous le regard émerveillé d'un milliard de téléspectateurs.

« En début de soirée, ce 12 octobre, j'ai ouvert mon téléviseur et syntonisé un réseau d'information. Je voulais savoir ce qui allait se passer au Chili. Je me sentais inquiet du sort de ces mineurs, retenus prisonniers dans un espace réduit au fond d'une galerie noire et sans accès. J'étais loin d'imaginer que j'allais participer à une grande liturgie, une inhabituelle et immense messe.

Comme une belle grand-messe

« Pendant des heures qui me sont apparues interminables, nous avons été invités à vivre une véritable *préparation pénitentielle.* Comme une sorte d'Avent ou de Carême, ces temps d'attente qui précèdent la venue d'un salut. Et je comprenais qu'il s'agissait d'un temps qui était nécessaire. Il ne fallait pas rater l'instant où se produirait le miracle. J'ai donc pris le soin de me préparer intérieurement, espérant au-delà de toute espérance et priant avec tout le monde qui se trouvait là ou devant leur écran.

« C'est à ce moment que la *Parole* s'est manifestée. Tous avaient besoin de parler, d'expliquer ce qui se passait, de raconter l'histoire de ces hommes qui allaient dans un moment revenir à la vie. Le président du pays y est même allé de son *homélie,* nous invitant à la patience, louant le courage de ces hommes et de tous ceux qui allaient participer à leur sauvetage, préparant les téléspectateurs du monde entier à l'*action de grâce*.

« Les commentateurs de la télévision hésitaient à dire qu'il y avait sur place un réel climat de prière, mais on voyait des hommes et des femmes s'agenouiller et faire le signe de la croix. À observer l'attitude recueillie de plusieurs, on comprenait qu'ils priaient.

« Puis, on a vu le premier des rescapés entrer dans la minuscule nacelle et le câble qui la retenait commencer à s'en rouler…Mais le *moment-sommet* est arrivé lorsqu'on a ouvert la nacelle et qu'on a vu le rescapé émerger de la mort. Il arrivait sur terre comme une fleur qui naît à la vie.

« Moi, j'ai trouvé que cela préfigurait le mystère pascal. Ils étaient tous comptés pour morts, ils étaient tous retenus enfermés dans les entrailles de la terre, et ils allaient bientôt tous renaître, ressusciter.



Osman Araya et son épouse Angelica. Photo : Hugo Infante. Source : http://archive.boston.com/bigpicture/2010/10/rescued_from_a_chilean_mine.html

« Quand j'ai vu apparaître le premier survivant, quand j'ai vu qu'on le dépouillait de son cocon, j'ai pleuré. Et quand j'ai senti le bonheur qui inondait son petit garçon et son épouse, j'ai pleuré aussi. D'émotion évidemment. Nous assistions là à une véritable *communion,* à une explosion *d'action de grâce*. Exactement comme ce devrait être à la messe. Tous s'embrassaient, d'autres plus exubérants dansaient. Quelqu'un là-bas, en cours de célébration, a même ajouté qu'ils n'étaient pas trente-trois dans la galerie souterraine, mais que Dieu aussi était là! C'était impossible de ne pas y croire!

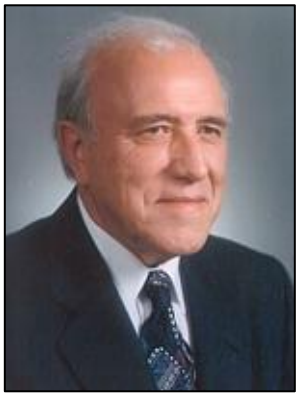
De grandes et inhabituelles liturgies

« Il nous arrive souvent de regretter que nos églises se vident et que nos populations désertent nos messes dominicales. Et on a raison de le regretter. Mais que dire de ces *grand-messes planétaires* que la télévision nous présente à l'occasion d'importants événements qui rassemblent des foules? Pensons seulement aux grandes célébrations d'ouverture et de fermeture des Jeux Olympiques, pensons à la toute récente célébration honorant le saint frère André au stade olympique, pensons à tous nos rituels de fins d'année, pensons à tous ces hommages rendus à de grands disparus de notre monde ou de notre pays.

« Ma soirée du 12 octobre 2010 : une grand-messe comme j'en ai rarement vécue… Une grande et inhabituelle liturgie, et pour une fois, parce que nous avions toutes les raisons de vraiment rendre grâce! » ■ (André Daris, « Une grand-messe planétaire », dans *En Chantier*, N^{o} 68, décembre 2010, p. 6.)

455. Décès de l'abbé Pascal Parent

L'abbé **Pascal Parent** est décédé le 19 décembre 2011 à l'âge de 88 ans et 7 mois. Ses funérailles ont été célébrées à la cathédrale le 28 décembre, présidées par M^{gr} **Pierre-André Fournier**. Son corps fut inhumé aux Jardins commémoratifs St-Germain, secteur Sacré-Cœur.



L'abbé Pascal Parent. AAR.

L'abbé Parent est né le 7 mai 1923 à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, près de Rimouski à l'époque; il est le fils de **Joseph-Eugène Parent**, cultivateur, et d'**Anna-Marie Michaud**, institutrice. Après des études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1937-1945) et des études théologiques aux Grands Séminaires de Rimouski (1945-1946) et de Québec (1946-1949), il est ordonné prêtre par M^{gr} **Georges Courchesne** le 11 juin 1949.

Après son ordination, **Pascal Parent** demeure en fonction au Petit Séminaire de 1949 à 1966 où il est professeur, directeur des élèves (1957-1959), directeur des études et directeur des élèves au pavillon de philosophie (1959-1964), assistant-supérieur (1963- 1966), directeur des études du cours collégial (1964 1966). Il est aussi professeur de théologie au Grand Séminaire de Rimouski (1956-1961, 1967-1969) et de philosophie à l 'École normale Tanguay (1968-1969).

De 1970 à 1973, il est directeur des études au Centre d'études universitaires de Rimouski (1970-1973), puis de 1973 à 1975 vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'Université du Québec à Rimouski. Il quitte l'UQAR en 1975, acceptant de devenir curé à Sainte-Bernadette-Soubirous de Mont-Joli (1975-1977). En 1977, il accepte de revenir à l'UQAR comme recteur et il le demeure jusqu'en 1982. Cette année-là, il devient curé de Sainte-Blandine; il le demeure jusqu'en 1994, acceptant alors de devenir aumônier des Ursulines de Rimouski (1994-2006). Il se retire à la Résidence Lionel-Roy en 2007, puis à L'Ancien Monastère de Rimouski en 2011.

* * *

Un legs reçu par la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski suite au décès de l'abbé Pascal Parent aura permis à la Fondation de l'UQAR de créer le Fonds de dotation Pascal-Parent. Ce Fonds sera entièrement dédié à la distinction Pascal-Parent qui est remise chaque année à une personne, professeur ou chargé de cours pour souligner l'excellence de son travail universitaire. En créant ce Fonds, l'Université souhaite perpétuer la mémoire de ce prêtre du diocèse qui fut secrétaire du Comité provisoire du Centre d'études universitaires de Rimouski (1964-1969), puis directeur des études (CEUR 1970-1973), puis vice-recteur (UQAR 1973-1975) et recteur (1977-1982) (*En Chantier,* N° 84, décembre 2012, p. 12).

456. Sauvegarde du patrimoine religieux

Pour 2012, ce sont près de 16,5 M$ qui seront attribués au *Conseil du patrimoine religieux du Québec* dont la mission est justement de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois. Dans le Bas-Saint-Laurent, ce sont cinq bâtiments, soit trois églises, deux résidences et un orgue qui se partageront une enveloppe de 879 759 $.

● Dans la région pastorale des Basques, l'église de **Saint-Clément** - valeur patrimoniale : **supérieure (C)** - pour la restauration de sa cheminée et de ses portes. Subvention : 107 589 $. Apport du milieu : 46 109 $.

● Aussi dans les Basques, l'église de **Saint-Simon** - valeur patrimoniale : **supérieure (C)** - pour la restauration de la ferblanterie et de ses fenêtres. Subvention : 106 085 $. Apport du milieu : 45 465 $.

● Dans la région de Rimouski-Neigette, l'église de **Sainte-Cécile du Bic** - valeur patrimoniale : **exceptionnelle (B)** - pour la restauration de la maçonnerie et l'installation d'un système de gicleurs. Subvention : 437 500 $. Apport du milieu : 187 500 $.

● Dans Rimouski-Neigette, l'**Archevêché** de Rimouski pour la réfection de son système de gicleurs. Subvention : 44 800$. Apport du milieu : 19 200 $.

● Dans Rimouski-Neigette, le presbytère de **Sainte-Luce** pour la restauration de la maçonnerie, des portes et des fenêtres, la peinture de la toiture et des galeries. Subvention: 145 600 $. Apport du milieu : 62 400 $.

● Dans la Vallée de la Matapédia, l'orgue de l'église de **Val-Brillant**, qui est de 1913 (op. 505 de Casavant Frères), pour sa restauration. Subvention : 38 185 $. Apport du milieu : 16 366 $.

* * *

Depuis 1995, ce sont près de 380 M$ dont 122 M$ en provenance du milieu qui ont été investis pour préserver les biens les plus significatifs du patrimoine religieux québécois. (*En Chantier*, No 77, janvier 2012, p. 12.)

457. La *Bibliothèque Gilles-Vigneault*

On se souviendra qu'à Rimouski, il y a plus de 40 ans, la chapelle du Séminaire était devenue la bibliothèque du Cégep. Le 20 septembre 2011, on inaugurait dans le même espace, la nouvelle bibliothèque déjà nommée *Bibliothèque Gilles-Vigneault* depuis 2004.



La Bibliothèque Gilles-Vigneault du Cégep de Rimouski. Photo : Proulx Savard Architectes, http://proulxsavard.com/realisations/bibliotheque-cegep-de-rimouski/. Courtoisie.



Dénomination de la bibliothèque en 2004.
Source : http://lescegeps.com. Courtoisie.

Voici en quels termes, lors de l'inauguration, celui-ci s'est exprimé :

La bibliothèque va retrouver son atmosphère sacrée en nous permettant de revoir la voûte et en réallumant les vitraux qui sont pour moi, avec le soleil du matin ou de fin d'après-midi, les plus luxueux des luminaires.

Il ajoutait : *Une bibliothèque, c'est un lieu secret et en même temps c'est un lieu sacré. C'est une belle succession d'événements que de voir une chapelle devenir une bibliothèque, parce que dans les deux cas, on a l'espèce de règle et de tradition du silence. Le silence est un lieu sacré, un lieu secret, où les mots se parent, se préparent et parfois aussi se réparent. La chapelle était un lieu de recueillement. Dans le mot recueillement, il y a le mot cueillir, se recueillir, c'est-à-dire se cueillir de nouveau, aller chercher au fond de soi qui on est, ce qu'on est, ce qu'on a, et ce qu'on veut devenir. Une bibliothèque est un lieu de ce genre. C'est un lieu aussi pour se recueillir.*

Faudrait-il s'étonner que, dans un partenariat établi entre une paroisse et une municipalité, une église puisse un jour partager sa nef avec une bibliothèque, si en plus on peut lui conserver sa vocation première, qui est d'être d'abord un lieu de culte ? Ne devrait-on pas plutôt s'en réjouir ? (*En Chantier*, N° 77, janvier 2012, p. 13.)

458. Première lettre pastorale de Mgr Pierre-André Fournier

On a voulu donner à l'édition d'*En Chantier* de février-mars 2012 une très large diffusion. C'est pourquoi on a doublé le tirage habituel et produit un tiré à part des huit pages centrales où se retrouve la première lettre pastorale de Mgr **Pierre-André Fournier**. Elle est intitulée *L'heure est venue* et elle est assortie de trois annexes.

Une première, préparée par M. **Gabriel Bérubé,** porte un *Regard sur la situation actuelle* de notre Église. Il y fait état de la répartition et de l'âge moyen du personnel pastoral engagé auprès des communautés et relève quelques-unes des questions soulevées lors des forums qu'il a animés l'automne et l'hiver derniers [2010-2011].

Une deuxième, préparée par Mme **Wendy Paradis**, directrice à la pastorale d'ensemble, et M. **Guy Lagacé**, chargé de recherche pour le Bureau de l'Archevêque, présente dans le détail le *Projet pastoral de revitalisation des communautés paroissiales* qu'ils ont préparé et qu'ils animent depuis plus de deux ans maintenant.

Enfin, une troisième, préparée par M. **René DesRosiers,** fait le point sur ces assemblées de fidèles tenues en paroisse depuis bientôt deux ans et où se retrouvent MM. **Michel Lavoie**, économe diocésain, et **Jacques Tremblay**, vicaire épiscopal à l'administration diocésaine. On y discute surtout de l'avenir des églises, l'examen de la situation financière d'une Fabrique servant le plus souvent de bougie d'allumage. Bonne lecture!

459. Le *Parc du Bic* et le *Cap-à-l'Orignal*

Quand on se questionne sur les origines du *Parc national du Bic*, on découvre qu'il a été créé dans le but « de protéger et de mettre en valeur le littoral sud de l'estuaire du Saint-Laurent ».

Au début du siècle et encore aux années 1950 et suivantes, les lieux étaient occupés en toutes saisons par quelques familles de chez-nous – les Dumas, les Michaud, les Rioux et les Doucet - qui y exploitaient leurs terres, y faisaient l'élevage de quelques animaux de ferme, pratiquaient la coupe du bois, s'adonnaient à la chasse aux phoques et à la pêche au filet ou à la fascine. Avec les années, les lieux sont devenus de plus en plus populaires auprès même d'anglophones, américains et canadiens, qui s'étaient fait construire de belles et confortables résidences secondaires.

Ce n'est qu'en **1977** que le gouvernement du Québec adopte sa Loi qui va permettre en **1984** la création officielle du *Parc national du Bic* géré par la Société des établissements de plein air du Québec, la SÉPAC. En **1988**, un certain nombre d'activités sont proposées dont la thématique est « Un paysage hérité de la mer ». Quatre ans plus tard, en **1992**, le Parc inaugure un « Centre de découverte et de services» avec une exposition permanente sur le parc. En **2014**, afin de rejoindre un plus grand nombre possible de visiteurs, ce Centre sera relocalisé à la ferme Rioux, située au cœur même du Parc.

* * *

L'ancienne colonie de vacances du Cap-à-l'Orignal, fréquenté surtout par des jeunes du diocèse, faut-il ici le rappeler, se trouve dans le *Parc national du Bic*.



À une certaine époque, une des entrées de la colonie de vacances du Cap-à-l'Orignal, portail érigé par des scouts en 1997. Source : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/587485/relance-cap-orignal, 2012. Courtoisie.



L'abbé L.-Georges Lamontagne. AAR.

Ce camp de vacances estivales est apparu en **1948** et pendant 40 ans il fut animé par un prêtre du diocèse, l'abbé **Louis-Georges Lamontagne** (1918-1995).

(Sur l'origine de cette colonie de vacances et sur son fondateur, revoir ici les Billets #193 et #194).

La colonie de vacances du Cap-à-l'Orignal connut un véritable essor à l'été de **1950**, au lendemain du grand feu de Rimouski. Les enfants s'y sont retrouvés nombreux alors que leurs parents s'attelaient à la corvée de reconstruction. (Revoir ici le Billet #205).



La colonie de vacances du Cap-à-l'Orignal. Photographe : Armand Dubé, *Le Progrès-Écho*, 30 mars 2014. Courtoisie.

460. La chapelle du *Cap-à-l'Orignal*

En **1958**, soit dix ans après l'implantation de la « colonie de vacances » au « Cap-à-l'Orignal », une chapelle a été construite. Le 27 juillet, M^gr^ **Charles-Eugène Parent** procédait à sa bénédiction.

D'une architecture sobre, cette chapelle, comme on peut le voir, épouse la forme d'une tente, avec ses poutrelles de toit qui, de part et d'autre, sont bien ancrées au sol.



La chapelle de la « colonie de vacances », une œuvre de l'architecte Gaston Martin (lui-même un ancien campeur). Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Son clocher est surmonté de la croix des scouts, ce qui se voulait un rappel que bien qu'ouverte aux résidents d'été du « Cap-à-l'Orignal », la chapelle avait été construite surtout pour répondre aux besoins de la « colonie ».

Voici ce qu'en 1958 le journaliste **Jean-Paul Légaré** écrivait dans *L'Écho du Bas-Saint-Laurent* :

Le grand mérite de cette colonie est d'occuper sainement nos jeunes enfants, de les mettre en communion avec les beautés de la nature et de compléter ainsi la formation qu'ils peuvent recevoir dans la famille et à l'école. Nous nous faisions ces réflexions à la suite d'une visite effectuée ces jours derniers à la colonie de vacances du Cap-à-l'Orignal, en compagnie de confrères journalistes. En effet, nous avons éprouvé un plaisir peu ordinaire à voir la colonie du Cap pendant quelques heures. Quel décor merveilleux entoure le campement! Quel bel esprit règne parmi cette centaine de jeunes admirablement bien guidés par quelques prêtres et un certain nombre de moniteurs!

* * *

Le « Camp **Louis-Georges Lamontagne »** – c'est ainsi qu'on l'avait renommé en **1987** – avait vu le jour en **1948**. On allait donc en **1998** célébrer son 50^e^ anniversaire.



En **1997**, on s'y préparait donc déjà… Et ce qui allait naître, c'est un album que tout simplement on intitulerait *L'Aventure fantastique. Le camp Cap-à-l'Orignal. 50 ans… Déjà !* En avant-dernière page, on rêvait déjà d'un centenaire… Mais on en était bien loin! S'y rendrait-on?

461. Le *Camp Louis-Georges Lamontagne* n'est plus…

En **2012**, la « colonie de vacances du Cap-à-l'Orignal », déjà rebaptisée « Espace Cap-à-l'Orignal », éprouve des problèmes financiers et plus encore manque d'une relève. En février, à quelques mois de l'ouverture d'une 64e saison, la direction n'a toujours pas embauché son personnel et le directeur général, qui était en poste depuis plusieurs années, a déjà quitté l'organisation. Pour un deuxième été, on n'ouvrira donc pas… On n'ouvrira donc plus.

* * *

Anticipons…

Le *Camp Louis-Georges Lamontagne* se trouvait donc en plein cœur du *Parc national du Bic*.



Une vue du Parc national du Bic. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Or, une loi québécoise, adoptée il y a quelques années, stipule que dès **2008** les enclaves situées dans les limites de parcs nationaux relèveront désormais de la *Société québécoise des équipements de plein air*, la SÉPAC. Sachant par ailleurs que le bail de la « colonie de vacances » venait à échéance en **2018**, on comprend que bien peu d'investisseurs se soient avancés pour soutenir l'organisme, surtout que le parc immobilier de la « colonie » avait grand besoin de rénovations. En **2013**, dans son édition du 11 août, l'hebdomadaire rimouskois *Progrès-Écho* nous apprend donc que le *Camp Louis-Georges Lamontagne* n'est plus. Le *ministère du Développement durable, de l'Environnement et des parcs* (MDDP) avait mis fin à son bail… Ce sont certaines clauses de ce bail qui, n'ayant pu être respectées ces dernières années, ont conduit à son annulation. On avait bien tenté de relancer le projet, mais toujours sans succès. Du coup, déjà propriétaire du terrain, le MDDP est devenu propriétaire des installations. Il est encore trop tôt cependant pour savoir ce qu'on en fera, quelle nouvelle vocation on lui donnera… (*En Chantier*, No 90, septembre 2013, p. 13-14). Fermée définitivement en 2016, ses bâtiments vétustes ayant été démolis par la SÉPAC la même année, la colonie aura accueilli plus de 60 000 jeunes durant son histoire.

462. Le « *Tombolo* » du *Parc national du Bic*

Vous avez bien lu *: tombolo.* Mais qu'est-ce à dire? Le *Petit Larousse* nous apprend ceci : « flèche littorale […] formant un isthme à l'intérieur duquel subsistent des lagunes ». Cette flèche peut être « simple, double ou triple ». C'est donc un espace, cet espace entre fleuve et montagne qu'occupait le *Camp Louis-Georges Lamontagne*.

Mais en retrouvant ici le mot « *tombolo* », d'anciens campeurs de la défunte « colonie » se souviendront que toutes les fins de semaine se tenait au camp une *tombola* que le même *Petit Larousse* définit comme une « loterie ». Le dimanche, les campeurs ne manquaient pas d'y inviter leurs parents et amis visiteurs. Sans doute contribuait-on ainsi à la vie ou même à la survie de la « colonie ».

* * *

Inauguré à l'été de **2018**, le nouveau *Tombolo* du *Parc national du Bic* peut offrir différents espaces de séjour, du plus modeste où on y trouve ce qu'on y apporte au plus élaboré qui offre une parfaite aisance :



Un des espaces-camping au Parc du Bic. Photo : Quebecvacances.com.



Un des petits chalets EXP (Élime) ouvert sur l'extérieur. Photo : Sepaq.com.

À son offre de séjour, le nouveau *Tombolo* du *Parc national du Bic* intègre aussi de nouveaux bâtiments de type utilitaire : un abri-cuisine et un « coin-salon » extérieur… S'y retrouvent aussi des aires de rassemblement, des aires de détente, de pique-nique et de feux de camp…

* * *

Un espace commémoratif a aussi été aménagé; il est relié à l'ancienne chapelle qu'on aura démolie… Cette chapelle avait été construite et inaugurée en 1958. (Revoir ici le Billet #460). Mais ces dernières années, la chapelle avait certes beaucoup souffert d'un manque d'entretien.



Un espace commémoratif : le clocher de la chapelle du Cap-à-l'Orignal a été préservé. Photo : Radio-Canada / Laurence Gallant, 2018. Courtoisie.

463. La Pointe-Santerre en d'autres mains

Nous sommes en 2012. Le terrain et les bâtiments situés sur la Pointe-Santerre (Rivière-Hâtée, secteur du Bic), seraient sur le point de passer en d'autres mains. (Revoir ici le Billet #168 : L*'Oeuvre de vacances* du Séminaire).

On y conserverait toutefois le bâtiment qui se trouve à l'entrée du site, qui était la maison du fermier et qui avait été rénovée il y a quelques années. La voici donc comme elle apparaît aujourd'hui :



Villa-la-Neuve : La maison de la Rivière-Hâtée, propriété de l'Oeuvre Langevin. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

*La famille de l'abbé **Eustache Santerre**, qui en était propriétaire depuis 1889, avait cédé cette propriété au Séminaire de Rimouski le 15 juillet 1937, aux fins et avec l'espoir d'y instaurer un lieu de villégiature pour les séminaristes et les écoliers. En vendant pour la somme nominale d'un dollar les biens du Séminaire qui n'étaient pas directement reliés à l'enseignement, la propriété passa du Séminaire à l'Archevêché le 6 juin 1966.*

L'Archevêché devait réserver cette propriété à l'établissement de la Fondation Langevin, qui devint une corporation autonome sous le nom d'Oeuvre Langevin le 10 juin 1968. C'est au cours de la même année (le 30 décembre) que la propriété de la pointe à Santerre, ainsi que tous les autres biens réservés pour la Fondation Langevin, furent transférés par 1'Archevêché à l'Oeuvre Langevin pour la somme d'un dollar.

*Le 22 février, le président du conseil d'administration de l'Oeuvre Langevin, M. **Jacques Tremblay**, v.é., confiait à un hebdomadaire rimouskois que le promoteur-acheteur était de la région et qu'une vocation humanitaire et récréo-touristique allait être donnée au site (En Chantier* N° 79, avril 2012, p, 13).

464. Les *Sœurs Maristes* à Dégelis

Des religieuses de la communauté des *Sœurs Maristes* résident dans la paroisse de Dégelis au Témiscouata, près des frontières du Québec avec le Nouveau Brunswick. Elles y seraient depuis 2012.

On reconnaît comme date de fondation de cette congrégation celle du 8 septembre 1823 à Cerdon, une commune française du département de l'Ain en région Auvergne-Rhône-Alpes en France. Ce jour-là, avec le consentement de l'évêque de Bellay, M^gr^ **Alexandre Devie**, **Jeanne-Marie Chavoin** et une de ses amies, **Marie Jotillon,** amorcent une vie religieuse commune. Le recrutement va bien puisque 15 mois plus tard, soit le 8 décembre 1824, les neuf premières sœurs célèbrent leur prise d'habit avec **Jeanne-Marie Chavoin** comme supérieure générale. Six mois plus tard, en juin 1825, les sœurs quittent Cerdon pour Belley, à l'invitation de l'évêque, M^gr^ **Alexandre Devie**, qui leur vend la maison de campagne de l'évêché, qui deviendra alors la première maison-mère de la congrégation.



Les sœurs Maristes se consacrent à l'enseignement, mais aussi à d'autres activités sociales, pastorales et caritatives. La demande est forte. Le nouvel institut va se développer rapidement; en 1858, on ouvre une première maison à l'étranger, en Angleterre.

Sr Jeanne-Marie Chavoin. Archives Maristes.

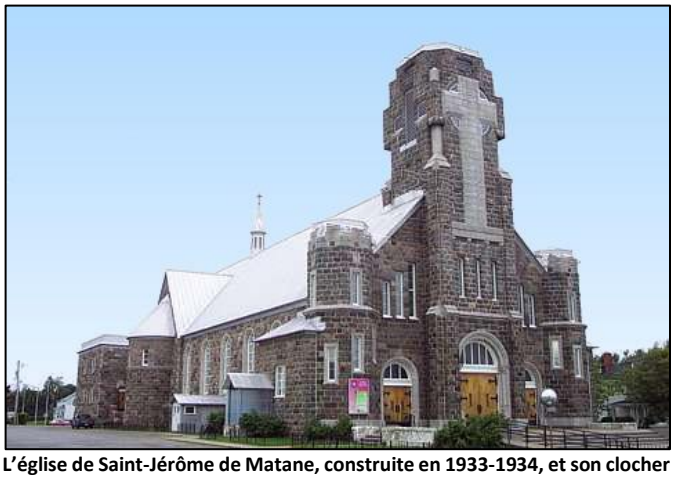
Et puis d'autres maisons seront ouvertes en Europe (Irlande, Italie, Ukraine), en Asie (Philippines), en Afrique (Sénégal, Gambie), en Océanie (Australie, Fidji, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée) et dans les Amériques du nord et du sud (au sud : Brésil, Mexique, Venezuela, États-Unis; au nord : le Canada).

Le 17 mars 1947, trois sœurs – **Marguerite Cyr**, **Joséphine Thériault**, **Géraldine Violette** – viendront de France et s'établiront au Nouveau Brunswick, prenant la direction d'une nouvelle école à St-Léonard-Parent. Trois autres fondations suivront dans le Madawaska : à la Rivière-Verte en 1948, à Ste-Anne en 1949 et au Mont Ste-Marie en 1952.

465. Un nouveau clocher pour l'église de St-Jérôme

Avant d'être érigée en paroisse sous le nom de Saint-Jérôme-de-Matane, ce qui fut fait le 16 mars **1861**, Matane existait déjà comme mission depuis **1790**. Des registres y étaient tenus depuis **1812**. Une première chapelle y avait été érigée en **1822**, une première église en **1858**. Endommagée par la foudre en **1871**, cette première église est démolie en **1886**. Une deuxième église est construite l'année suivante, qu'on restaurera puis agrandira en **1906** ; celle-ci sera détruite dans un incendie le 6 décembre **1932**.

La construction de l'église actuelle s'est effectuée de 1933 à 1934. Le revêtement est en pierre de granite avec des éléments qui sont en pierre calcaire. C'est ce bâtiment qui, il y a quelques années, fut l'objet d'une restauration évaluée à plus de 1 250 000 $.



L'église de Saint-Jérôme de Matane, construite en 1933-1934, et son clocher d'origine. Photo : Jean-François Mélançon, 2002.

Afin de ne pas dépasser les coûts prévus, une importante modification avait dû être apportée à la structure de l'édifice. Ainsi, le clocher n'a pu être refait à l'image de l'ancien et avec les pierres d'origine. Un nouveau clocher a donc été redessiné par les architectes *Proulx et Savard* de Rimouski. D'une hauteur de quelque 60 pieds, il été recouvert de tôles d'acier galvanisé. Sur les quatre faces, au niveau des cloches, des grilles-volets ont été apposées. Sur ces grilles, en façade, une immense croix de métal a été appliquée; elle apparaît comme un rappel de la croix originale.



L'église de Saint-Jérôme de Matane comme elle apparaît depuis 2012 avec son nouveau clocher. Photographe inconnu. *En Chantier* N° 80, pages 12-13.

Construit à Rimouski en quatre sections, le nouveau clocher a été assemblé à Matane sur le parvis de l'église de la mi-avril à la mi-mai 2012. Hissé ensuite à l'aide d'une grue, il a trouvé sa place pour le 24 juin.

* * *

Anticipons…

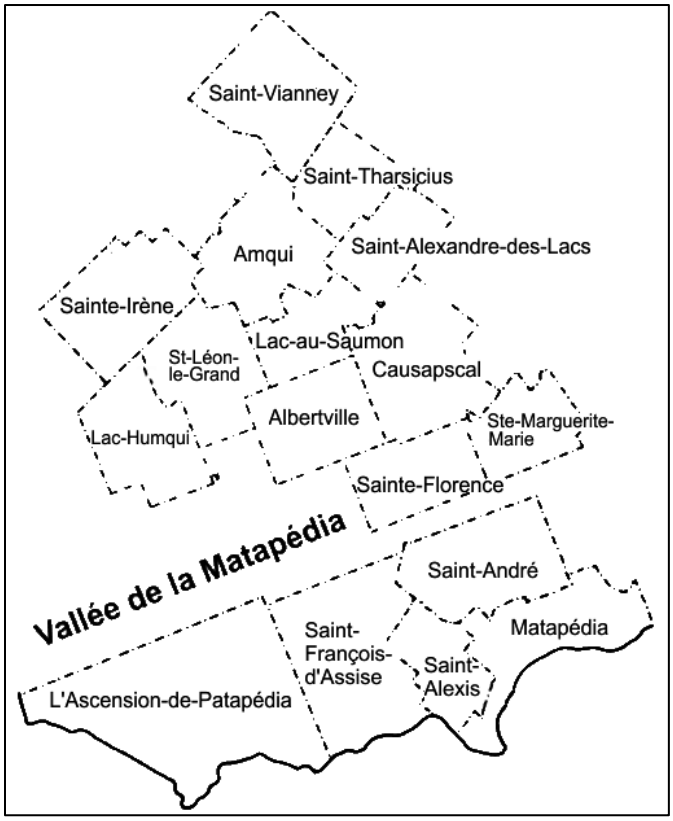
En 2019, et peut-être déjà en 2018, on pouvait lire en grosses lettres sur les portes d'entrée de l'église l'inscription : ***À VENDRE***.

466. Les 17 paroisses regroupées de la Vallée

C'est avec ces trois mots - *confiance*, *espérance* et *ouverture* - que la nouvelle Équipe locale d'animation pastorale (ÉLAP), responsable des trois secteurs *Avignon*, *La Croisée* et *L'Avenir* dans la Vallée de la Matapédia, s'est exprimée lors d'une rencontre d'équipe tenue en août dernier, en présence du vicaire général et de la directrice à la pastorale d'ensemble, M^me^ **Wendy Paradis**.

Le 20 juillet, notre archevêque avait nommé l'abbé Rodrigo Hernán Zuluaga López, modérateur, l'abbé Pedro Pablo Agudelo Gutiérrez et deux agentes de pastorale, M^mes^ Aliette Lavoie et Michèle Lévesque. C'est cette équipe qui relèvera le défi que nous imposent les réaménagements pastoraux. Monseigneur leur confie donc conjointement l'exercice de la charge pastorale des dix-sept

(17) paroisses de trois secteurs dans la région pastorale de la Vallée de la Matapédia. À cette équipe se joint un prêtre collaborateur, l'abbé Diego Andrés Molina Henao (Wendy Paradis, *En Chantier* Nº 82, p. 4).



Les dix-sept paroisses regroupées de la Vallée.

Mme Wendy Paradis, directrice à la pastorale d'ensemble poursuit : *Mgr Fournier est ici bien conscient que cette situation, par ailleurs complexe, est tout à fait nouvelle pour notre diocèse et impose qu'un soutien particulier soit apporté à l'équipe pastorale, aux assemblées de fabrique et à tous les baptisés qui auront à relever le défi. C'est pourquoi il leur assure sa propre collaboration ainsi que l'appui ferme du vicaire général, du vicaire épiscopal à l'administration, de l'économe diocésain, de la directrice à la Pastorale d'ensemble et des membres des Services diocésains.*

Une nouvelle page s'écrit…

C'est là une nouvelle page de notre histoire qui s'écrit concernant les regroupements de paroisses. De 3, de 5, de 6, de 7 paroisses, nous sommes passés maintenant à 17. Et dans quelques années nous passerons à 21, à 22, à 23. C'est bientôt toute une région pastorale qu'animera une seule et même équipe pastorale. Ce sont là des passages qui exigent beaucoup de tout le monde et qui appellent à des dépassements et à des conversions pour que la Mission première puisse se réaliser dans chacune de nos communautés. La prière sera notre support et le don de nos charismes sera les fondations pour une plus grande prise en charge (loc. cit.).

467. Un avenir pour la *Grande Maison* de Sainte-Luce

La *Grande Maison* des Clercs de Saint-Viateur de Sainte-Luce avait été construite en 1950 et inaugurée en 1955 pour servir de juvénat aux Clercs de Saint-Viateur. (Revoir ici le Billet #233). Cette *Grande Maison* aura cependant très peu servi comme juvénat. Des clercs en auront assuré la garde durant une assez longue période. Mais en 2004, on l'aura fermée définitivement, puis mise en vente.



La *Grande Maison* des Clercs de Saint-Viateur à Sainte-Luce, vue côté nord.
Photographe : Yves-Marie Mélançon, 2003.

Son acquéreur, un résident de Montréal, M. **Vladimir Budker**, se manifestait en 2012, en fin d'automne. Il a voulu faire de cette *Grande Maison* une résidence privée qui accueillerait des personnes âgées avec des problèmes cognitifs, comme la maladie d'Alzheimer. On devait pouvoir y accueillir quelque 75 personnes au printemps de 2013. Ces personnes, âgées et malades, on devrait pouvoir les garder jusqu'à la fin de leur vie puisqu'on comptait y offrir aussi des soins palliatifs. C'est du moins ce que confiait au journal *Le Courrier du Fleuve* la directrice générale qui venait d'être embauchée, Mme **Johanne Carignan**. Celle-ci comptait bien donner à cette nouvelle résidence un visage humain… « Je suis, disait-elle, une personne qui vient du réseau de la santé où j'ai œuvré pendant 25 ans. Pour moi, c'est important d'être à la hauteur des établissements publics et même davantage. Je vais insister sur une approche personnalisée » (*En Chantier* Nº 86, février-mars 2013, p. 12-13).

* * *

Anticipons…

En 2020, voici ce qu'on peut lire sur Internet à propos de *La Grande Maison* : c'est une résidence privée qui se spécialise pour les personnes âgées présentant des problèmes cognitifs et autres types de démences. Elle dispose de 75 places sur trois unités de soins. Elle offre aussi la possibilité d'hébergement pour conjoints et quelques lits de convalescence supplémentaires en privé afin d'accommoder une clientèle en perte d'autonomie plus légère et temporaire (voir : https://grandemaison.ca/).

468. Une formation théologique pour assurer l'avenir

Les communautés chrétiennes et les services spécialisés (hospitalier, catéchétique, etc.) auront toujours besoin de leaders formés pour assurer l'animation de la vie pastorale et spirituelle dans le milieu.

À l'automne de 2012, afin de répondre à ce besoin, l'*Institut de pastorale* du diocèse disposait d'un programme de formation théologique et pastorale (FTP), accrédité par l'*Institut de pastorale des Dominicains* de Montréal. Au terme de ses études, l'étudiante ou l'étudiant reçoit un diplôme universitaire de certificat que lui décerne le *Collège dominicain de théologie et de philosophie* d'Ottawa.

Une relance de ce programme a été faite au début de 2012. On se réjouissait alors du nombre de nouvelles admissions : 1 pour notre diocèse, 8 pour le diocèse de Gaspé. Ces nouvelles admissions s'ajoutaient à celles qu'on avait déjà, soit une pour le diocèse de Bathurst, deux pour le diocèse de Rimouski et 4 pour le diocèse de Gaspé. (*En Chantier* N° 83, octobre-novembre 2012, p. 13).

* * *

Anticipons…

En juin 2018, l'*Institut de pastorale*, sans que son Conseil d'administration et que son Conseil des études n'aient eu à se prononcer, quitte l'édifice du Grand Séminaire au centre-ville pour se retrouver dans un réduit situé au 2e étage de ce que fut autrefois le presbytère de Saint-Yves…



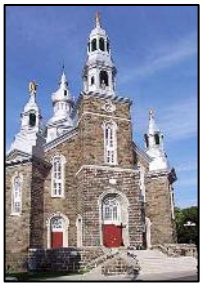
L'ancien presbytère de Saint-Yves situé au 549 de la rue Saint-Germain Est.
Photographe : Yves-Marie Mélançon.

C'était sans compter que l'*Institut* allait laisser derrière lui ses salles de cours polyvalentes et fonctionnelles, ses salles de réunion, ses chambres pour professeurs, conférencières et conférenciers invités, et surtout, ce qui apparaîtra inconcevable à plusieurs, plus de la moitié de sa bibliothèque.

469. Pour nos églises dites *patrimoniales*

Le *Conseil du patrimoine religieux* du Québec a pour mission de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur de notre patrimoine religieux. Dans son édition N° 82 de septembre 2012, la revue *En Chantier* relevait le fait que pour tout le Québec le *ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine* du Québec avait, cette année-là, annoncé une aide financière de 14 M$ pour l'ensemble du Québec.

Pour notre diocèse, bénéficieront de subventions les églises de **Trois-Pistoles**, de **Matane**, de **Saint-Clément**, de **Saint-Damase** et de **Saint-Simon**. Ces subventions totalisent 677 179 $, le coût des travaux étant estimé à 967 399 $.



● Pour l'église **Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles**, qui est classée « Exceptionnelle B », la fabrique reçoit 288 330 $ pour restaurer la toiture du dôme central. C'est une 8e subvention depuis 1998-1999.

(Photos : Yves-Marie et Jean-François Mélançon.)



● Pour la restauration de la maçonnerie du clocher de l'église de **Saint-Jérôme de Matane**, qui est classée « Exceptionnelle B », la fabrique reçoit 15 918 $. C'est une 5e subvention depuis 1998-1999.



● Pour restaurer les corniches du clocher de son église, qui est classée « Supérieure C », la fabrique de **Saint-Clément** reçoit 77 531 $, une 4e subvention depuis 1998-1999.



● Pour la restauration de la toiture de son église qui est classée « Supérieure C », la fabrique de **Saint-Damase** reçoit 260 400 $. C'est une première subvention.



● Enfin, la fabrique de **Saint-Simon** reçoit 35 000 $ pour restaurer les portes de son église qui est classée «Supérieure C ». C'est pour cette paroisse une 6e subvention depuis 2001-2003.

Ces subventions, est-il besoin de le rappeler, couvrent un maximum de 70% du coût total des travaux effectués. Les propriétaires des bâtiments ont à compléter le financement en investissant 30% des coûts (Michel Lavoie, président de la Table régionale du Bas-Saint-Laurent, « Nos églises, lieux de culte, de foi et d'histoire », dans *En Chantier* No 82, p. 11).

470. Collation des grades à l'Institut de pastorale de l'Archidiocèse

Pour cette année 2012, la Collation des grades de l'*Institut de pastorale* s'est tenue le 9 novembre au sous-sol de l'église de Sainte-Agnès, en présence de Mgr **Pierre-André Fournier**, notre archevêque, de M. **Daniel Cadrin** o.p., directeur de l'*Institut de pastorale des Dominicains* à Montréal et de M. **Stéfan Thériault**, directeur du Centre d'accompagnement spirituel *Le Pèlerin* de Montréal.

UNE MOISSON ABONDANTE



ILS SONT TOUS LÀ : 1re rangée de gauche à droite : Françoise Massé o.s.u., superviseure, Marielle Viens, Lise Roussel, Anne Pichette, Francine Carrière, Rose-Aline D'Amours, Diane Foley o.s.u., superviseure. 2e rangée : Gaétane Asselin, Andrée Morin, Carmelle Caron-Beaulieu, Danielle St-Pierre, Viviane Beaulieu. 3e rangée : Denis Quimper, Diane Brunet, Hubert Bourque, Chantal Robichaud, Paule Simard. 4e rangée : Jean-Pierre Landry, Stéfan Thériault, René DesRosiers, Daniel Cadrin, René Albert s.c., superviseur. Photo: Jacques Tremblay.

FORMATION EN ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL

Le programme de *Formation en accompagnement spirituel* (FAS), lancé à l'automne 2007, s'est terminé au semestre d'hiver 2012. Et il aura donné ses fruits : Pour notre diocèse, dix personnes ont complété le programme et pour les diocèses de Baie-Comeau, de Gaspé et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, trois personnes ont fait de même.



Stéfan Thériault

UN MOT DE M. STÉFAN THÉRIAULT

S'adressant plus particulièrement aux étudiantes et étudiants de son programme en reprenant l'Évangile du jour — Jésus qui, en chassant les vendeurs du temple, invite à faire de la maison de Dieu une maison de prière (Jn 2, 13-22) — M. Thériault a rappelé que le chemin parcouru durant cette formation avait été pour chacun et chacune un chemin exigeant :

Vous avez osé l'emprunter, leur dit-il, *et vous êtes allés jusqu'au bout… Vous êtes entrés chez vous et vous y avez confronté les « vendeurs », bousculant les « tables », car il y en a beaucoup aussi en nous : table de nos culpabilités et de nos toutes-puissances, table de nos relations blessées, table de nos identités adoptées pour se faire aimer, table de nos fausses images de Dieu… Et vous avez laissé le Christ entrer chez vous pour que votre demeure devienne vraiment la sienne, une maison de vie, de prière, d'amour. Le chemin que vous avez parcouru à travers cette formation, ajouté à l'art de l'accompagnement que vous avez pratiqué, vous a rendus aptes à accompagner l'autre dans la visite de sa demeure, avec ce que cela signifie de combats et de renoncements mais aussi de joie et de résurrection. Vous connaissez maintenant ce chemin… Je vous souhaite d'être des accompagnateurs et des accompagnatrices de Dieu, des artisans de résurrection au coeur de la vie de chaque personne rencontrée.*

FORMATION THÉOLOGIQUE ET PASTORALE

Le programme de *Formation théologique et pastorale* (FTP), lancé à l'automne 2005, aura donné encore cette année de bons fruits. Félicitations à Mmes **Gaétane Asselin et Diane Brunet**, agentes de pastorale mandatées au Très-Saint-Rédempteur de Matane et à M. **Denis Quimper**, animateur de pastorale au Centre de détention de Rimouski.



Daniel Cadrin

UN MOT DE M. DANIEL CADRIN

S'adressant aux étudiantes et étudiants, à leurs professeurs et à leurs parents et amis, M. Cadrin a tenu à rappeler que nous sommes tous et toutes engagés ensemble dans une aventure ecclésiale, à la fois intellectuelle, pastorale et spirituelle, celle de la formation. *Cette aventure*, disait-il, *est passionnante: elle stimule notre désir de comprendre, elle développe notre capacité d'entrer en relation, elle nous prépare à mieux servir nos sœurs et frères de tout milieu.*

Mais aussi, en ce temps de passage et d'espérance, elle est importante et même essentielle pour que le présent de l'Église soit dynamique et pour que son avenir soit vivant

et rayonnant, comme le Corps du Christ. Les défis sont nombreux et prenants: l'évangélisation, depuis la première annonce jusqu'à l'approfondissement, la construction de communautés fraternelles et responsables, la présence engagée dans les enjeux de notre société, la célébration joyeuse et adaptée des mystères de notre foi.

Nous ne pouvons avancer seuls sur ces chemins, a-t-il enfin rappelé. *Nous avons besoin les uns des autres, entre Montréal et Rimouski, pour que nos ressources et nos dons s'unissent et portent fruit. Aussi, nous nous réjouissons de ce partenariat entre nos deux institutions*. (Source : *En Chantier* N° 85, janvier 2013, p. 6-7).

471. Un texte de Jean de la Croix retrouvé

Ce texte de **Jean de la Croix** (1542-1591) a été retrouvé dans l'ordinateur de **Raymond Dumais**, agent de recherche à l'*Institut de pastorale* de janvier 2003 jusqu'à son décès le 19 octobre 2012. (Revoir ici le Billet #372).

UN GRAND AMOUR M'ATTEND

Un grand amour m'attend…
Ce qui se passera de l'autre côté
quand tout pour moi
aura basculé dans l'éternité…
Je ne le sais pas!
Je crois, je crois seulement
qu'un grand amour m'attend.
Je sais pourtant qu'alors, pauvre et dépouillé,
je laisserai Dieu peser le poids de ma vie,
mais ne pensez pas que je désespère…
Non, je crois, je crois tellement
qu'un grand amour m'attend.
Si je meurs, ne pleurez pas,
c'est un amour qui me prend paisiblement.
Si j'ai peur… et pourquoi pas?
rappelez-moi souvent, simplement,
qu'un grand amour m'attend.
Mon Rédempteur va m'ouvrir la porte,
de la joie, de sa lumière.
Oui, Père, voici que je viens vers toi.
Comme un enfant, je viens me jeter dans ton amour,
ton amour qui m'attend. ■

En complément, voici un bref extrait de l'homélie prononcée par l'abbé **Gérald Roy**, modérateur de l'équipe pastorale de la cathédrale Saint-Germain (2010-2016), aux funérailles de **Raymond Dumais** célébrées à la cathédrale le 26 octobre 2012 :

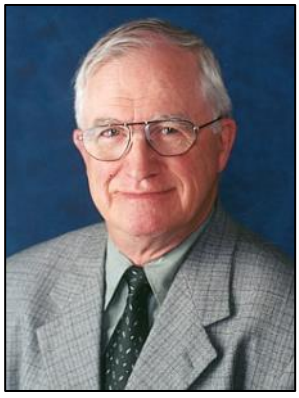
Raymond a cheminé à travers ses expériences de vie en suivant le chemin de l'amour. Un amour qu'il a vécu dans la vérité en s'inspirant de la voie des béatitudes. C'est le deuxième cadeau qu'il nous offre après en avoir fait l'expérience. Expérience d'une vie simple, humble et authentique, la voie du respect des personnes, de l'attention aux autres, de l'accueil, de la paix, de la compassion envers ceux et celles qui pleurent. Une vie où la charité avait une grande place et lui faisait poser parfois des gestes étonnants de générosité. Raymond était sensible à l'injustice, qu'il ne craignait pas de combattre mais toujours avec respect et patience. Et il savait aussi pardonner. Chez lui, l'amour avait raison de tout. (Gérald Roy, « Jérôme n'est plus… », dans *En Chantier* N° 84, décembre 2012, p. 5).

472. À Rimouski *Accueil-Maternité* en fête!

Le 28 octobre 2012, on célébrait au sanctuaire de Pointe-au-Père le 25e anniversaire de l'organisme rimouskois *Accueil-Maternité.* Et on l'a fait avec un regroupement de personnes qui au cours de ces 25 ans ont fréquenté la Maison.

L'organisme *Accueil-Maternité* a donc vu le jour à Rimouski en 1987. L'Assemblée des évêques du Québec avait en 1986 publié une lettre sur le respect de la vie dans laquelle on invitait les fidèles à mettre sur pied des ressources pour aider les femmes enceintes à poursuivre leur grossesse plutôt que de recourir à un avortement.

Ce message des évêques avait été étudié par les membres de la Zone pastorale urbaine de Rimouski à leur réunion de décembre 1986. C'est à ce moment-là qu'ils conçurent le projet d'ouvrir à Rimouski une Maison d'accueil pour les femmes enceintes et les jeunes mamans.


L'abbé Euclide Ouellet. AAR

Ils confièrent à l'abbé **Euclide Ouellet** la tâche de former un comité qui étudierait la faisabilité du projet en consultant des membres de la communauté et des représentantes ou représentants des services sociaux du milieu. En 1987, l'abbé Ouellet était curé de Pointe-au-Père (1983-1989).

Né à Saint-Ulric le 21 février 1932, il avait fait à Rimouski des études classiques au Petit Séminaire (1945-1952) et

des études théologiques au Grand Séminaire (1952-1956). Il fut ordonné prêtre par Mgr **Charles-Eugène Parent** le 20 mai 1956 à Baie-des-Sables.

Après son ordination, l'abbé **Euclide Ouellet** est d'abord attaché au Petit Séminaire comme régent ou maître de salle (1956-1958) et professeur (1956-1958, 1960-1965). Entre 1958 et 1960, il étudie à l'Université Laval où il obtient une licence ès lettres. En 1965, il se rend en France où à Strasbourg il fréquente l'Institut de catéchèse et obtient un certificat d'études supérieures en catéchèse. De retour à Rimouski, on le retrouve au tout nouveau Cégep d'abord comme administrateur et directeur des services aux étudiants (1967-1971), puis comme professeur (1972-1973). C'est alors qu'en 1971-1972 il poursuit à l'université de Boston aux États-Unis des études en vue d'une maîtrise en administration scolaire (1971-1972).

En 1973, on le retrouvera curé de la cathédrale, puis de Pointe-au-Père (1983-1989) et de Saint-Pie-X (1990-1998). (En collaboration, *Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 140-141).

* * *

L'assemblée de fondation d'*Accueil-Maternité* s'est tenue le 28 avril 1987. On y célébrait donc en cette année 2012 un 25e anniversaire.

473. Fermer la cathédrale? Pas question…

La question avait sans doute été posée à Mgr **Pierre-André Fournier**, suite à l'alerte lancée en novembre 2012 dans un hebdomadaire de Rimouski, pour que *Radio Ville-Marie* inscrive sa réponse dans *Proximo*, son bulletin d'information. On pouvait en effet y lire que l'archevêque de Rimouski, Mgr **Pierre-André Fournier**, se voulait plutôt rassurant à ce propos : *pas question donc de fermer la cathédrale*…

Cependant, pouvait-on lire un peu plus loin dans cette édition du 2 novembre : *Cette décision n'est pas un absolu ; l'avenir de l'ensemble des églises du territoire de l'archidiocèse demeure une question ouverte pour les prochaines années.* La cathédrale nécessite actuellement des travaux d'une ampleur d'un demi-million de dollars. *Et nous sommes en campagne de financement*, devait alors rappeler Mgr l'Archevêque. Nous n'étions alors qu'en novembre 2012. Et dans un tout autre contexte… (Voir plus loin le Billet #500).

474. S'avoir s'adapter à une nouvelle réalité

Mgr l'archevêque **Pierre-André Fournier** faisait la une de l'hebdomadaire rimouskois *L'Avantage d*ans sa première édition de la nouvelle année 2013. Interrogé par Mme **Thérèse Martin**, il répondait à quelques questions sur l'avenir du diocèse et de ses 104 paroisses.

Elle lui rappelait que l'an dernier, à peu près à la même époque, il annonçait déjà pour 2012 un renouveau. Mais aujourd'hui en 2013 il reconnaît que la situation évolue plus vite encore que ce qu'il avait imaginé. Il donnait pour exemple la région de la Vallée de la Matapédia où ne se retrouvent maintenant, pour l'animation de 17 paroisses, que trois prêtres et deux agentes de pastorale. (Revoir ici le Billet #466).

Des situations comme celle-là, avouait Mgr Fournier, *demandent aux communautés chrétiennes beaucoup d'ajustements. Pour nous, c'est bien évidemment un dépouillement, mais qui annonce déjà un renouveau.*

À l'aube de la nouvelle année, Mgr Fournier se montre encore plein d'espérance. *Nous vivons*, disait-il, *une importante période de transformations. Il ne faut pas paniquer, mais vivre cela dans l'espérance*. Pour 2013, écrivait encore la journaliste **Thérèse Martin,** *Mgr Fournier fait le vœu que chacun fasse sa part pour aider les autres et se soucie des personnes plus pauvres, des personnes âgées ou qui vivent avec un handicap*. Enfin, celui-ci souhaite *que Rimouski continue d'être la « ville du bonheur » mais qu'elle se souvienne aussi qu'elle a besoin des municipalités qui l'entourent*. (*En Chantier* No 86, février-mars 2013, p. 11-12).

475. Le 50e anniversaire de Vatican II

En vue d'un article qu'il préparait sur le 50e anniversaire de l'ouverture du concile Vatican II (1962-1965), le journaliste-pigiste **Claude Morin** avait réuni pour en discuter Sœurs **Ida Côté** r.s.r. et **Monique Dumais** o.s.u., Mgr l'Archevêque et l'abbé **Jean Drapeau**.



Table ronde autour du concile Vatican II : s'y retrouvent Mgr Pierre-André Fournier, Sr Ida Côté r.s.r., Sr Monique Dumais o.s.u. et l'abbé Jean Drapeau. Photo : Claude Morin, *En Chantier* No 87, p. 9. Courtoisie.

Son article est paru dans *Le Devoir*, édition du 23 décembre 2012. Il avait accepté de le reformuler pour les lecteurs et lectrices d'*En Chantier*. (Revoir N° 87, avril 2013, p. 9-10).

L'Église et la famille humaine

Le tout dernier document conciliaire: *L'Église dans le monde de ce temps* a suscité beaucoup d'espoir, selon Sr **Ida Côté**. La condition humaine dans le monde, la dignité de la personne humaine, le rôle de l'Église et la sauvegarde de la paix y sont explicités. Elle précise : *Le Concile déclare son intention de s'adresser à toute l'humanité et de mettre l'Église au service de l'humain, en les éclairant de la Lumière de l'Évangile.* Pour M^gr^ **Pierre-André Fournier**, *la dignité humaine constitue certes un autre héritage fondamental de Vatican II. À la fois, la dignité du baptisé mais aussi la dignité de tout être humain.* Sr **Monique Dumais** apprécie tout particulièrement l'équation : *Verbe incarné et Solidarité humaine*, présente dans la constitution *Gaudium et Spes. On y parle de dignité de l'intelligence, de dignité de la conscience morale et de la grandeur de la liberté; ce sont des mots révolutionnaires*, observe-t-elle. Le théologien **Jean Drapeau** estime que l'Église dans le monde d'aujourd'hui est confrontée à un monde aride et difficile. *Un monde laïc, individualiste, pluraliste. Un chrétien dans ce monde contemporain se retrouve un peu comme les premiers chrétiens vis-à-vis le monde païen,* conclut-il.

NOTE : Ce qu'on observe au passage, c'est que ces quatre membres de la table-ronde sont décédés en moins de cinq ans : M^gr^ Fournier le 10 janvier 2015, M. Drapeau le 22 février 2016, Sr Dumais le 16 septembre 2017 et Sr Côté le 28 novembre 2019. *Requiescant in pace!*

476. Deux papes et une image pour l'histoire



Première rencontre du pape François, nouvellement élu, et du pape Benoît XVI, évêque émérite de Rome. (© Servizio Fotografico Vaticano. Tous droits réservés.)

Cette *image*, c'est celle où, à Castel Gandolfo le 23 mars 2013, deux papes se sont une première fois rencontrés : **Benoît XVI** (Joseph Aloisius Ratzinger), né à Marktl en Allemagne le 16 avril 1927, élu pape de l'Église catholique le 19 avril 2005 jusqu'à sa renonciation le 28 février 2013, et **François** (Jorge Mario Bergoglio), né à Buenos Aires en Argentine le 17 décembre 1936, élu pape de l'Église catholique le 13 mars 2013.

M^gr^ **Pierre-André Fournier** était à ce moment-là président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ) et membre de cette Assemblée. C'est à ce titre que, le 15 mars, il écrivait au Saint-Père :

*Vos quelques mots, vos gestes et votre sourire nous ont profondément touchés. Nous avons prié avec vous pour l'évêque émérite de Rome, notre cher **Benoît XVI**, et nous avons prié pour vous, avec toute l'Église, alors que vous vous incliniez devant Dieu dans un geste magnifique d'humilité et de simplicité. C'est avec une émotion à peine contenue que, spontanément, nous avons entonné le Magnificat après ces minutes mémorables.*

Plus tard, scrutant le texte de la dernière audience publique du pape **Benoît XVI**, M^gr^ l'Archevêque écrira :

▪ Le *Seigneur nous a donné de nombreux jours de soleil ou une brise légère, des jours de pêche abondante, mais aussi des moments de tempête et de grand vent, comme dans toute l'histoire de l'Église. Et le Seigneur semblait dormir.*

▪ *Je ne retourne pas à la vie privée, à une vie de voyages, de rencontres, de réceptions, de conférences… Je n'abandonne pas la croix, mais je reste d'une façon nouvelle auprès du Seigneur crucifié.* (*En Chantier* N° 87, avril 2013, p. 13).

477. Le *Domaine Floravie* de la *Pointe-à-Santerre*

Le projet de M. **Donald Lebel** qui, en 2012, avait acquis de l'Oeuvre Langevin la *Pointe-à-Santerre* dans le secteur du Bic, se concrétise petit à petit. (Revoir ici les Billets #168 et #463). Au cours de l'été 2013, sur ce vaste terrain de quelque 43 hectares rebaptisé *Domaine Floravie*, dont 13 hectares se trouvent situés en bordure de mer, cinq petits chalets « mobiles » sont apparus afin d'accueillir leurs premiers estivants.



Un de ces petits chalets montés sur roues du *Domaine Floravie* de la Pointe-à-Santerre. Photo : courtoisie.

Ces petits chalets de dimension 10' x 20' (3 x 6 m) sont tout en bois. Et ils sont écologiques à 100%, nous dit-on. Isolés à la laine de chanvre, ils sont alimentés en électricité par un panneau solaire situé sur le toit. Ils sont approvi-

sionnés en eau par un réservoir de 60 gallons (273 litres) dont on peut, au jour le jour, mesurer la consommation. Le chauffe-eau, de même que la cuisinière et le système de chauffage fonctionnent au gaz propane; la toilette est à compost. Depuis, d'autres petits chalets ont été ajoutés ici et là selon la demande.

Le *Domaine Floravie* dispose également d'un centre communautaire (il s'agit de l'ancien grand chalet) où se trouvent deux salles de réunion, une au rez-de-chaussée et une autre à l'étage. Quelques chambres, qui existaient déjà, sont réaménagées, avec une salle comprenant une buanderie et des douches. Enfin, c'est dans le vieux chalet que se trouve aménagée la « réception ». Le *Domaine Floravie* a son site Internet; il peut être visité à cette adresse : https://domainefloravie.com/.



Vue générale du *Domaine Floravie*. Photo : courtoisie.

478. Mgr Denis Grondin en visite à Rimouski

Peu de gens savaient que Mgr **Denis Grondin**, un des évêques auxiliaires de Québec, était né à Rimouski et qu'il avait été baptisé à la cathédrale. C'était en **1954**. Peu de temps après, cependant, sa famille quittait la région.



Photo du neveu (Mgr Grondin) et de l'oncle (Gabriel Langlois) prise en 2017, lors de l'Assemblée annuelle des prêtres. Photographe : Louis Viens. AAR.

Le 21 juillet 2013, deux ans avant qu'il ne soit choisi pour devenir le 10e évêque et le 7e archevêque de Rimouski, Mgr **Denis Grondin** était de passage à Rimouski où il a présidé le dimanche à la cathédrale l'eucharistie dominicale. Ce fut pour lui l'occasion de retrouvailles avec des membres de sa famille, du côté de sa mère : son parrain, M. **Bernard Langlois**, figure bien connue des rimouskois, et son oncle qui l'avait baptisé, l'abbé **Gabriel Langlois**, prêtre du diocèse de Rimouski décédé en 2018. (Revoir ici le Billet #158).

479. Les *Religieuses de Jésus-Marie* à Trois-Pistoles depuis 150 ans

Fondée en 1818 à Lyon en France par **Claudine Thévenet**, la Congrégation des *Religieuses de Jésus-Marie* (R.J.M.) oeuvre aujourd'hui dans 28 pays dont le Pérou, l'Inde et le Pakistan. En **2013**, elle comptait encore quelque 1800 religieuses dans le monde. La Congrégation a été en service dans notre diocèse dès **1863**, soit quatre ans avant que celui-ci ne soit créé.

La fondatrice, Claudine Thévenet

Claudine Thévenet, que le pape **Jean-Paul II** a béatifiée le 4 octobre 1981 et canonisée le 31 mars 1993, est née à Lyon en France le 30 mars 1774 dans une famille où les valeurs évangéliques tenaient la première place.



Par Robinsonraju, CC BY-SA 3.0, https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=15589957

Elle a 41 ans lorsqu'un jour, à la fin de 1815, le Père **André Coindre**, qui l'aide et la dirige dans sa recherche de la volonté de Dieu sur elle, trouve deux jeunes orphelines dans l'embrasure du portail d'une église; il les recueille et tout naturellement les confie à Claudine…

Le 31 juillet 1818, pour **Claudine Thévenet** l'appel du Seigneur devient clair : former une communauté dont le but serait l'éducation chrétienne des jeunes de tout milieu. *Dieu vous a choisie*, lui dira le Père **André Coindre** (1787-1826). Celui-ci, faut-il ici rappeler, a fondé en 1821 l'Institut des *Frères du Sacré-Cœur*. (Revoir le Billet #94). On reconnaît par ailleurs au Père Coindre la fondation de nombreux collèges, lycées et instituts.

Arrivée au Canada des *Religieuses de Jésus-Marie*

En **1855**, Mgr **Ignace Bourget** (1799-1885) est évêque de Montréal depuis 1840; il démissionne en 1876. Durant son épiscopat, il multiplie les efforts pour faire venir de

France des religieuses éducatrices. Il se rend donc lui-même à Lyon-Fourvière, chez les *Religieuses de Jésus-Marie*. Sa demande est alors bien accueillie, si bien que dès décembre cette année-là huit religieuses, toutes françaises, arrivent à Pointe-de-Lévy (Lauzon) pour y enseigner aux jeunes filles de la rive sud de Québec. Elles y ouvrent alors un premier pensionnat.

Mais c'est plus tard, en **1863**, qu'un premier groupe de quatre *Religieuses de Jésus-Marie* viendra s'établir à Trois-Pistoles.

Le premier couvent des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*

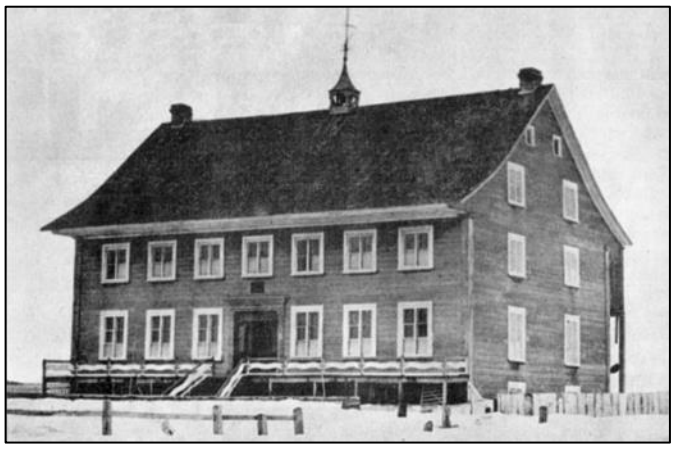
En **1858**, l'abbé **Léon Roy**, le 6e curé de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges, lance l'idée d'une fondation à Trois-Pistoles d'un couvent pour l'éducation des jeunes filles.



L'abbé Léon Roy

Né à Saint-Gervais dans le comté de Bellechasse le 6 juillet 1818, **Léon Roy** est ordonné prêtre le 23 septembre 1843, puis nommé vicaire à Saint-Roch de Québec où il demeurera jusqu'en 1849.

Il a donc 32 ans lorsqu'en **1850** il est nommé curé de Trois-Pistoles. Il va y demeurer pendant 16 ans, soit jusqu'en **1866**. Par la suite, on le retrouvera curé de Saint-André-de-Kamouraska (1866-1867) puis de Lotbinière (1867-1868). Il décède à 60 ans, le 2 octobre 1878.



Premier couvent de Trois-Pistoles occupé de 1858 à 1863 par les *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* et de 1863 à 1889 par la *Congrégation des Sœurs de Jésus-Marie*. Source : Archives de la congrégation.

C'est le curé **Léon Roy** qui a fait bâtir à ses frais cette vaste maison tout en bois sur un terrain appartenant à l'archevêché de Québec. Cette maison servira de *couvent-école* sur deux périodes : avec les *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* de 1858 à 1863 et avec la *Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie* de 1863 à 1889.

Et c'est avec l'accord de Mgr **Pierre-Flavien Turgeon** (1787-1867), son archevêque (1850-1867), que le curé **Léon Roy** s'est adressé aux *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame,* demandant à leur supérieure d'envoyer de ses sœurs à Trois-Pistoles pour y enseigner aux jeunes filles de sa paroisse. La réponse ne va pas tarder et trois religieuses se présenteront à la rentrée d'automne 1858 : sœurs **Saint-Alexis-de-Saint-Joseph** (Marie-Marguerite Beaubien), qui sera la supérieure, sœurs **Saint-Narcisse** (Claire-Hermine Trottier de Beaubien) et sœur **Sainte-Marie-du-Calvaire** (Marie-Sophie-Mathilde Chef dit Vadeboncoeur).

Pour une première année, on y accueillera une quinzaine de pensionnaires à temps complet et une quinzaine d'autres élèves en quart de pension. Une vingtaine d'autres jeunes filles s'ajoutera au groupe en cours d'année.

Arrivée à Trois-Pistoles des *Religieuses de Jésus-Marie*

En **1863**, un groupe de quatre religieuses de la *Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie* prend la route de Trois-Pistoles… (Revoir ici le Billet #21). Elles viendront y prendre la direction du pensionnat et de l'école pour filles; ce sont **Mère Saint-Nizier**, première supérieure (1863-1868), **Mère Saint-Honoré**, **Mère Sainte-Catherine** et **Soeur Saint-Philippe**. Ces religieuses ont toutes moins de 40 ans.

Mgr **Charles-François Baillargeon** (1798-1870) de Québec avait donc obtenu pour elles un des couvents des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* qui avaient eu le choix de céder celui de Kamouraska, celui de Trois-Pistoles ou celui de Rimouski. Elles auront choisi de céder celui de Trois-Pistoles où elles œuvraient depuis **1858**. La *Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie* va donc en **1863** s'installer dans le *couvent-école*.

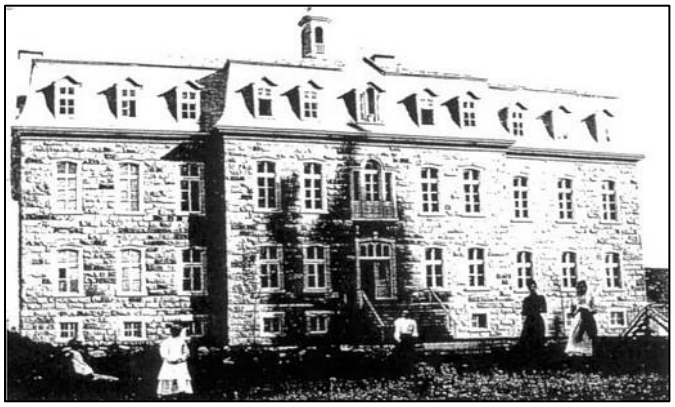
* * *

Mais pourquoi donc la *Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie* vient-elle s'établir à Trois-Pistoles? Les annales du couvent nous apprennent que c'est à cause du climat. Les jeunes religieuses françaises souffrent en effet beaucoup de la rigueur de nos hivers. Plusieurs même vont en mourir. En quatre ans, au couvent de Pointe-de-Lévy (Lauzon), onze religieuses décèdent surtout à cause du climat, des intempéries et du froid. Pour conserver ou rétablir leur santé, la meilleure solution semble bien avoir été de se rapprocher de la mer, de l'eau salée et de l'air salin.

* * *

Dès septembre **1863**, les *Religieuses de Jésus-Marie* prennent donc le relais des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*, ouvrent le *couvent-école* et y tiennent leur première classe. Comme beaucoup d'autres congrégations religieuses, elles étaient venues au Québec pour y enseigner le français, les mathématiques, le dessin, la musique et tous les genres de travaux à l'aiguille, préparant ainsi les jeunes filles à devenir de bonnes mères de famille et des institutrices pour toutes les paroisses environnantes.

Le couvent d'origine, qui avait été construit en **1858**, devint vite trop petit. En **1889**, on décide donc d'en construire un plus grand, tout en pierre des champs celui-là, comme l'église qui est située tout près.



Deuxième couvent de Trois-Pistoles érigé en 1889-1890. Source : Archives de la congrégation.

* * *

Et c'est au jeune vicaire, l'abbé **Joseph-Édouard Ouellet**, qu'on fera appel en premier lorsque le moment sera venu d'approcher du chantier les pierres qu'on aura amassées sur les terres de quelques paroissiens. Ce sera alors fait par des chevaux et sur des traînes en bois.



L'abbé J.-Édouard Ouellet. AAR.

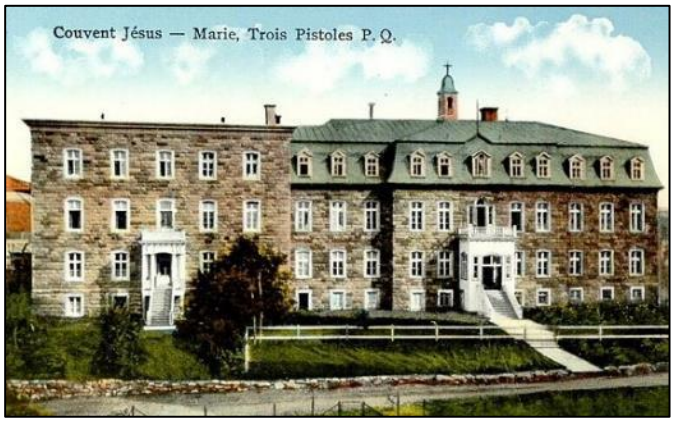
Né à Saint-Arsène le 12 mars 1862, l'abbé **Joseph-Édouard Ouellet** a été ordonné prêtre par M^{gr} **Jean Langevin** le 5 juin 1887. Il est d'abord nommé vicaire à Grande-Rivière le 21 juin 1887 pour quelques mois, puis du 28 septembre 1887 au 26 août 1891 vicaire à Trois-Pistoles.

Que d'honneur donc pour M. le vicaire qui n'a que 27 ans et qui n'est dans la paroisse que depuis deux ans! Pour la suite on fera appel à quelques notables. La deuxième charrette sera conduite par Monsieur **Louis-Philippe Pelletier**, « avocat devenu plus tard député ». La troisième le fut par le Dr **Joseph Langlais**, « médecin décoré de hautes distinctions médicales et religieuses », la quatrième par Monsieur **Alphonse Pelletier**, « affable négociant connu de tous » et la cinquième par Monsieur **Napoléon Rioux**, « zélé citoyen et député » (Robert Létourneau, *Des p`tites histoires de Trois-Pistoles*, SHGTP, 2011, p. 382-383).

Les *Religieuses de Jésus-Marie* ces dernières années

En **1910,** les *Religieuses de Jésus-Marie* acceptent que leur école devienne une *École d'enseignement ménager*. « Former de bonnes chrétiennes, d'édifiantes mères de famille, d'excellentes maîtresses d'écoles » sera leur souci premier.

Au début des années 1940, on procède à l'agrandissement du deuxième couvent-école construit en 1889-1890, agrandi une première fois en 1923-1924.



Troisième couvent de Trois-Pistoles agrandi dans les années 1940. Photographe : G.A. Gagnon, Photo – BanQ-Québec, *Collection Magella Bureau,* P547,S1,SS1,SSS1,D696,P46R (carte postale).

En **1942**, Le Conseil de l'Instruction publique autorise la *Congrégation* à tenir à Trois-Pistoles une *École ménagère régionale.*

En **1945**, *l'Institut familial* voit enfin le jour. Les indéniables bienfaits de ces Instituts les auront vite qualifiées d'*Écoles de bonheur*. Mais vingt-deux ans plus tard, le Ministre de l'Éducation décidera de les abolir. Des remaniements suivront et le 15 juin **1967** tous les élèves de la *Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie* quitteront le couvent pour *l'École polyvalente.*

En **1951**, trois religieuses vont s'établir à Rivière-Trois-Pistoles pour y dispenser l'enseignement primaire. Elles y demeureront jusqu'en **1966**.

En **1969**, le couvent des *Sœurs de Jésus-Marie* est bientôt transformé en une résidence pour personnes âgées. On se donne une nouvelle vocation en fondant le 27 septembre le *Centre d'accueil Jésus-Marie.* Les religieuses sauront

L'administrer jusqu'en **2011**. Cette année-là, l'homme d'affaires **Daniel Lessard**, déjà propriétaire de la *Villa des Basques*, en fait l'acquisition. On y logeait déjà une cinquantaine de personnes, mais après quelques transformations on pourra en accueillir bien davantage. Les religieuses auront été pendant plusieurs années l'âme de cette maison, mais ces dernières années, elles n'étaient plus que quatre et elles habitaient juste en face dans le vieux presbytère. Il y avait là Sr **Gaétane Dumas**, Sr **Claude Paulin**, Sr **Jeannine Savoie**, une acadienne qui était à Trois-Pistoles depuis près de 26 ans, et Sr **Gabrielle Haché**, une acadienne aussi qui était agente de pastorale dans le secteur de Trois-Pistoles qui regroupe alors six paroisses.

En **1993**, le 20 mars, le pape **Jean-Paul II** béatifie Sr **Dina Bélanger** (Mère Sainte-Cécile de Rome de la *Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie*), une jeune religieuse musicienne décédée à Sillery (Québec) à l'âge de 33 ans, après de brèves années d'enseignement du piano.

* * *

C'est donc en **2013** que la *Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie* célèbre son 150e anniversaire. Le journal mensuel *L'Horizon* a présenté cette année-là un très beau reportage dans son édition de septembre. Voir aussi : *En Chantier* N° 91, p. 6-8.

En **1933**, l'Université Western de l'Ontario loue les salles du couvent pour y loger pendant l'été le personnel enseignant, ses étudiants et étudiantes.

En **2017**, les religieuses quittent Trois-Pistoles et le diocèse après y avoir œuvré pendant 154 ans.

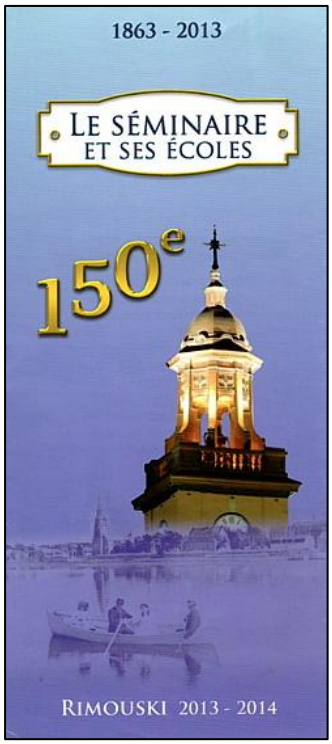
480. Le 150e du Séminaire et de ses écoles

L'année 2013 marque aussi le 150e anniversaire de fondation du Séminaire et de ses écoles (1863-1913).

Revoir ici le Billet #16 : « en **1863**, à l'instigation de l'abbé **Georges Potvin**, malgré les objections du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le **collège industriel** va se transformer en un **collège classique**. On commence en effet cette année-là d'y enseigner le latin ». On s'entend donc sur le point de départ : l'année **1863**.



[…] *En tant que partenaire principal, le Cégep de Rimouski sera votre hôte privilégié, non seulement à l'ouverture officielle prévue le samedi 12 octobre, mais à l'occasion des nombreuses autres activités qui se tiendront en ses murs.*



Le calendrier d'activités commémore la vision, l'engagement indéfectible et le courage des pionniers-bâtisseurs de ces institutions en éducation. Il traduit également la richesse et la pérennité des œuvres du Séminaire et de ses écoles. D'abord dédié aux anciens et anciennes du Séminaire et de ses écoles, il s'adresse tout autant aux résidents de la région de l'Est-du-Québec, et même de tout le Québec, qui ont encouragé et soutenu ses œuvres.

Pour le comité directeur
***Gaétan Garon**, président*

Corporation du Séminaire de Rimouski, feuillet publié à l'occasion du 150e.

* * *

On s'était entendu aussi pour anticiper la célébration du 150e anniversaire de toutes les écoles générées par le Séminaire. Nous les identifions ici avec leur date officielle de fondation : l'*École d'agriculture* (1926), l'*École des arts et métiers* (1936) qui est devenue en 1947 l'*École technique* et en 1957 l'*Institut de technologie*, l'*Institut maritime* (1943), l'*École de commerce* (1948) et l'*École normale Tanguay* (1958).

NOTES :

■ Saviez-vous qu'après toutes ces années, le Séminaire de Rimouski est toujours bien vivant et qu'il a son site Internet? Voir : https://seminaireetecoles.wordpress.com ou son blogue : http://www.seminairerimouski.com/

■ Enfin, sur l'histoire de cette fondation, revoir les notes historiques de l'abbé **Nive Voisine** parues dans l'édition d'*En Chantier* N° 94, février-mars 2014, p. 8-10.

481. Aujourd'hui : le Cégep de Rimouski

Le *Collège d'enseignement général et professionnel* de Rimouski (Cégep), faut-il rappeler, a été constitué en 1967 (revoir le Billet #276). Avec le temps, se sont ajoutés en 1974 l'*Institut maritime du Québec* (revoir le Billet #176), et en 1995 le *Centre matapédien d'études collégiales* dont la gestion est de nos jours partagée avec le Cégep de Matane.



Le Cégep de Rimouski aujourd'hui. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

L'institution comporte deux services de formation continue : l'un relève du Cégep de Rimouski et l'autre de l'Institut maritime du Québec. À ce dernier centre s'ajoute le Centre de formation aux mesures d'urgence situé à Saint-Romuald.

De plus, le Cégep de Rimouski compte deux centres collégiaux de transfert technologique, le Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers (SEREX) et Innovation maritime.

À l'enseignement régulier, il accueille annuellement près de 3000 étudiantes et étudiants dans une trentaine de programmes qui, comme autrefois, constituent une étape préalable à la poursuite d'études universitaires ou se veulent en appui à des secteurs clés de la région, tels la santé, la construction, les infrastructures et les systèmes, les télécommunications, l'informatique, l'administration et les arts. Il offre aussi plus d'une quinzaine de programmes sanctionnés par une attestation d'études collégiales de même que de la formation sur mesure.

Véritable levier socioéconomique, le Cégep de Rimouski a diplômé plus de 35 000 étudiantes et étudiants de 1967 à 2013. (Julie Gasse et Kurt Vignola, feuillet promotionnel à l'occasion du 150e : *Parcours thématique et historique au Cégep de Rimouski*, octobre 2013.

482. La tournée pastorale de Mgr Albert Rouet

Lorsque M. **Raymond Dumais**, agent de recherche à l'*Institut de pastorale*, nous a quittés en octobre 2012, il avait pratiquement complété la planification de la tournée de Mgr **Albert Rouet**, archevêque émérite de Poitiers en France. Celui-ci est donc passé par Rimouski, Ste-Anne-des-Monts et Baie-Comeau en septembre 2013.

À ce périple s'étaient ajoutées les étapes de Montréal à *l'Institut de pastorale des Dominicains* (26-30 août), d'Ottawa au *Collège dominicain de philosophie et de théologie* (12 septembre) et du diocèse de Gatineau (13 septembre).



Accueil par Mgr Pierre-André Fournier, à l'Institut de pastorale, de Mgr Albert Rouet en septembre 2013. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

* * *

Suite à cette visite, nous avions recueilli ici et là dans l'archidiocèse ces quelques témoignages pour la revue *En Chantier* (No 91, octobre-novembre 2013, p. 10-11) :

1/ À Rimouski, une session de deux jours était prévue les 3 et 4 septembre sur de *Nouveaux modèles ecclésiaux* (PRP-158-13). Voici en quels termes on avait explicité le contenu de cette session :

Nous sommes aujourd'hui en recherche de nouvelles façons de faire Église… C'est là un fait. Cette session va donc présenter une expérience particulière, avec son contexte et ses fondements, ses pratiques et ses perspectives, qui peuvent offrir souffle et pistes. Plusieurs aspects seront regardés : la réalité sociologique et les mentalités, le sens de la communion et celui de la mission, le rôle des ministres, les échanges vitaux entre les membres, etc. On y fera référence aux Écritures; on y retrouvera bien sûr des exposés et du travail de groupes. (*Le Petit Journal de l'Institut* No 101, septembre 2013).

En conférence le 5 septembre, le thème suivant a été développé: *Annoncer l'Évangile face à la sécularisation.*



Escale à Rimouski. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Voici quelques notes d'évaluation relevées au terme de la session sur les *Nouveaux modèles ecclésiaux*:

● Deux jours de session réussis avec une assemblée diversifiée et intéressée. Une occasion de vérifier avec d'autres nos perceptions.
● Très satisfaite… Ça me stimule dans le renouvellement de notre Église. Il y a de l'espérance! Puisse cette session donner du fruit, concrètement dans notre Église.
● J'ai aimé l'assemblée avec la présence de différents ministères, la présence aussi de personnes venues d'autres diocèses. Cela m'a émerveillée.
● Intéressante session. Donne de l'élan. Mais maintenant, on fait quoi avec ça? Comment traduire tout cela en action, en vie qui s'enracine et qui grandit?
● Heureux d'entendre que dans une ÉLAP tous les postes sont électifs… que c'est la communauté qui, dans un vote, les élit… Ce n'est pas M. le curé qui les choisit. Heureux aussi d'apprendre qu'il y a des mandats… qu'après un premier de 3 ans, la communauté peut en accorder un deuxième, mais pas nécessairement. Elle peut juger qu'après un premier c'est assez…
●Il faut, il me semble, décider d'un bon moyen d'intégrer cette session si riche. Merci à l'Institut.

L'action pastorale
Comment, au terme d'une telle session, traduire ce que nous avons reçu en action pastorale? Très concrètement c'est le « pis après ? » que j'appelle. L'intégration des sessions que nous recevons demeure un défi constant, tout va tellement vite. Nous savons très bien que nous pouvons cueillir des fruits uniquement en position d'arrêt, l'arbre ou le plant ne peut nous suivre… alors prenons le temps. (Wendy Paradis : *En Chantier* N° 91, octobre-novembre 2013, p. 4).

2/ Le 6 septembre, M^gr^ Rouet fait route vers Sainte-Anne-des-Monts où des activités seront tenues en après-midi (rencontre presbytérale avec célébration en soirée des anniversaires d'ordination). Le 7, avec tout le personnel engagé en pastorale réflexion autour du thème : *Vers un nouveau visage d'Église*. En soirée, conférence *grand public* sous le thème *Comment entrevoir l'Église de demain?*



Escale à Sainte-Anne-des-Monts de M^gr^ Albert Rouet. Photo : *Bulletin diocésain de l'Église de Gaspé*, Vol. 48, N° 6, octobre 2013, p. 6. Courtoisie.

Voici quelques passages d'un texte à paraître dans le bulletin diocésain de Gaspé. Il est de M. André Philippe, agent de pastorale à Carleton :

Nous avons rencontré [en M^gr^ Rouet] *un théologien solide qui est bien enraciné dans un vécu concret, qui est un bon connaisseur de la Bible, qui est un pasteur proche et amical et qui est surtout un communicateur hors pair.*

[M^gr^ Rouet] *est aussi un homme créatif qui, dans le sillage du concile Vatican II, continue de défendre une certaine vision de l'Église, centrée sur le Ressuscité, ouverte sur le monde, soucieuse des plus faibles et confiante en son peuple.*

[…] *De façon chaleureuse et bien animée, il nous a partagé simplement sa longue expérience pastorale qu'il nous serait profitable de continuer de découvrir plus longuement et de façon plus détaillée dans ses livres. Citons :* Un nouveau visage d'Église *(Bayard 2005) qui raconte l'expérience particulière du diocèse de Poitiers et* L'Étonnement de croire *(Novalis 2013), une oeuvre dense mais cependant lumineuse sur le fait complexe de croire aujourd'hui.*

La visite de M^gr^ Rouet a été comme un bref rayon de soleil, comme un souffle d'air frais sur notre route de pèlerin, dans l'aujourd'hui de Dieu. Merci aux responsables du diocèse de l'avoir invité.

3/ Le 8 septembre, M^gr^ Rouet est attendu à Baie-Comeau où il rencontre le lendemain l'équipe diocésaine d'animation pastorale et livre en soirée une conférence sur le thème : *La foi, ce n'est pas ce que vous croyez*. Le 10, il participe au lancement de l'année pastorale sous le thème : *Nouvelle évangélisation : acte 3* avec pour sous-thème *Vers un nouveau visage d'Église au service d'un monde nouveau.*

Voici quelques passages d'un texte paru dans le *Bulletin du diocèse de Baie-Comeau* (Vol. 46, N° 5, septembre-octobre 2013, p. 1-2) intitulé « Prospecteur de Dieu ». Il est de l'abbé Jimmy Delalin, conseiller théologique au diocèse :

Face aux nombreux changements significatifs qui affectent nos sociétés (crise économique, individualisme, mondialisation, sécularisation, répartition des richesses…), comment l'Église peut-elle se situer de manière pertinente et crédible dans sa mission ? Ce sujet fut traité avec passion, simplicité et réalisme pastoral par M^gr^ Rouet.

En prélude à notre rassemblement diocésain, M^gr^ Rouet nous invitait à agir en dépendance des multiples courants mondiaux qui nous traversent : « La mondialisation nous oblige à devenir autre ». Nous avons saisi que nos difficultés ecclésiales dépassaient le périmètre de nos seules

actions. Assurément, les acteurs pastoraux ont parfois le sentiment d'être responsables des échecs et des difficultés en pastorale. Aux dires de M^gr^ Rouet, il n'en n'est rien : « Les mots succès et échec ne sont pas dans l'Évangile. Dieu passe par des circuits autres que les podiums. Cela pousse à l'heure où Dieu le veut ! » Nous sommes repartis dans nos milieux dynamisés, remplis d'espérance et confiants d'écrire pour notre Église diocésaine de nouveaux actes d'apôtres !



Escale à Baie-Comeau de M^gr^ Albert Rouet. Photo : *Bulletin du diocèse de Baie-Comeau*, op. cit., p. 4. Courtoisie.

483. Mère Marie-Élisabeth reconnue *vénérable*

Un rappel : à Rome **en 2002** six (6) historiens, et dix ans plus tard, **en 2012**, neuf (9) théologiens, après une étude de la POSITIO, ont eu à porter un jugement sur *les vertus et la renommée de sainteté de Marie Élisabeth Turgeon.* (Revoir le Billet #394). Tous ont souligné la *vénérabilité* de la fondatrice. Ce fut une première grande joie dans la congrégation et pour la postulatrice, Sr **Rita Bérubé**, de même que pour le Comité de rédaction de la POSITIO et pour tous les membres de la *Commission historique.*

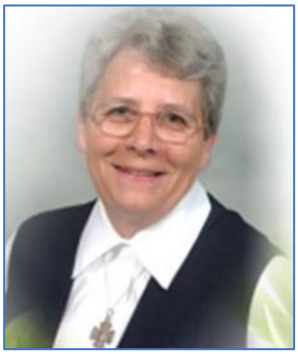
En 2013, à Rome toujours, des cardinaux et des évêques ont eu à réaliser la même étude… Et le 1^er^ octobre, tous en étaient venus à une même conclusion ; ils reconnaissaient la renommée de sainteté et l'héroïcité des vertus de la servante de Dieu. Il ne manquait plus que la signature du pape **François**, et ce sera fait le 11 octobre. La postulatrice, Sr **Rita Bérubé,** en avait été informée deux jours plus tôt par le postulateur, le P. **Roger Laberge,** r.s.v.

Depuis, écrivait-elle, *toutes les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire et la grande famille diocésaine s'en réjouissent, car désormais, une femme de chez nous peut être proposée en modèle à tous les chrétiens et chrétiennes de notre temps… C'est avec bonheur, confiance et fierté, que nous reconnaissons aujourd'hui VÉNÉRABLE notre Mère : Marie Élisabeth Turgeon* (*En Chantier* N^o^ 92, décembre 2013, p. 5-6).

(Pour un suivi de toute la démarche vers la béatification de *Mère Marie-Élisabeth Turgeon,* revoir les Billets #338, #357, #359, #374-376, #394, #483, #506 et #516).

484. En mémoire de Sr Gisèle Chouinard, s.r.c.

Au moment de son décès survenu le 18 octobre 2013, Sr **Gisèle Chouinard,** de la Congrégation des Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé, œuvrait auprès des prêtres âgés du diocèse.



Elle y exerçait un ministère bien particulier qu'elle était à inventer, et elle se disait bien heureuse.

Trois semaines avant qu'elle ne décède, l'abbé **André Daris** la recevait en entrevue. Le lendemain, c'eut été trop tard!

Sr Gisèle Chouinard, s.r.c. ASRC.

Entrevue du 30 septembre 2013

Il y a eu, rappelait-elle, trois grands bonheurs dans ma vie ... Tout d'abord celui d'avoir connu Jésus, de l'avoir aimé, de l'avoir accueilli dans sa Parole. (Ça vient aussi de la foi de mes parents et du milieu dans lequel j'ai grandi). Ensuite, ce fut de connaître la communauté qui m'a accueillie, qui m'a fait grandir. Pour moi, la vie fraternelle, communautaire, c'est un trésor ... Enfin, il y a eu la « mission », que j'ai découverte petit à petit, comme chrétienne et comme sœur du Clergé. Je trouve que c'est tellement grand notre mission auprès des prêtres, auprès des personnes ordonnées. Cela m'a toujours attirée, j'ai toujours trouvé cela merveilleux.

Vos tâches de religieuses?

Dans les presbytères ce fut la femme à tout faire, mais je m'engageais aussi dans la paroisse, dans les différents comités, en liturgie. J'ai même travaillé à l'accueil et au secrétariat. Ensuite j'ai été assistante-générale dans ma congrégation. J'ai travaillé pour la communauté, et c'était pour que mes consœurs soient heureuses dans leur mission, pour que mieux formées elles puissent donner le plus longtemps possible. Ce fut la même chose quand on m'a élue comme supérieure générale ...

Après deux mandats, quelque chose m'a été présenté sur un plateau d'argent: j'ai reçu la mission d'œuvrer auprès des prêtres âgés. Ce fut un cadeau extraordinaire, j'en ai remercié le Seigneur tous les jours. Malheureusement, ce

fut trop court... J'avais commencé par me dire que c'était une trop grande mission, et je me demandais si j'en étais capable. Tout était à bâtir, cela n'avait pas encore été fait. II y a eu une première année pour m'apprivoiser, ensuite j'ai commencé « à entrer dedans ». J'ai aimé ça! C'est quelque chose « d'entrer dans la terre sacrée » des personnes. J'aimais les prêtres, chacun dans ce qu'il était. J'avais même des idées pour intensifier une présence auprès d'eux, avec des équipes de laïcs, par exemple, mais je n'ai pas eu le temps. (*En Chantier* N° 92, décembre 2013, p. 8-9).

L'hommage du 30 juin

À l'occasion de son 50e anniversaire de vie religieuse, Mgr l'Archevêque lui a offert les insignes de la Croix de Saint-Germain du Mérite diocésain. (Revoir ici le Billet #153).



La Croix de Saint-Germain

Ces 50 ans de service auprès des prêtres et de votre communauté, rappelait-il, vous les avez vécus d'une façon exemplaire dans l'esprit de vos fondateurs, l'abbé Alexandre Bouillon et sœur Marie-Anne Ouellet. (Revoir ici les Billets #125 et #126). *Partenaire des ministres ordonnés, vous vous êtes donnée sans relâche dans un grand amour de l'Église, répondant aux divers appels du Seigneur. Votre sérénité, votre vie profonde de prière, votre attention charitable envers tous sont remarquables. Nous sommes aussi sensibles à votre état de santé et nous vous assurons de nos prières* (Mgr Pierre-André Fournier).

485. Les religions dans l'espace public

La revue *En Chantier* (2003-2017) était membre de l'*Association canadienne des périodiques catholiques* (ACPC). L'organisme tenait les 24 et 25 octobre 2013 à Trois-Rivières son assemblée générale annuelle. Et comme on le faisait chaque année, on procédait à une remise de prix.

Cette année-là, Mgr **Bertrand Blanchet**, archevêque émérite du diocèse, s'était vu remettre un prix pour l'ensemble de ses chroniques publiées dans *Prions en Église*. Dans sa lettre d'acceptation et dans ses remerciements, Monseigneur avait glissé ces quelques mots sur la place des religions dans l'espace public :


Photo : diocesedemontreal.org

Vous vivez au quotidien le défi de l'existence de publications catholiques dans une société et une culture qui refoulent le phénomène religieux dans la sphère privée. Le débat sur la Charte des valeurs québécoises n'est qu'une expression supplémentaire de ce phénomène. Il nous faut donc mesurer les enjeux d'une laïcité, ouverte ou fermée, dans une société de plus en plus pluraliste. Je souhaiterais, pour ma part, que nous puissions vivre le pluralisme comme une valeur. Car, à mon sens, une vision positive du pluralisme promeut l'affirmation de ses convictions et valeurs dans le respect de celles des autres. Il ne se contente pas de la recherche de leur plus petit commun dénominateur. Il n'entraîne pas la réduction au silence d'une majorité ou d'une minorité. Idéalement, il mène à un dialogue où, grâce à une écoute active de l'autre, les partenaires s'enrichissent mutuellement.

Dans cette perspective, ajoute-t-il, *les périodiques catholiques jouent un rôle de premier plan. Leur seule existence donne déjà une visibilité publique au fait religieux. Surtout, ils peuvent relever le défi d'un authentique pluralisme : affirmer les convictions et valeurs évangéliques dans le respect des autres croyances ou de l'incroyance* (Mgr Bertrand Blanchet dans *En Chantier* N° 92, décembre 2013, p. 12; voir aussi : http://amecodias.ca/vivre-le-pluralisme-comme-une-valeur/).

486. *Ma cathédrale, j'en prends soin…*

Nous sommes en octobre-novembre 2013, mais déjà nous pouvons lire dans la revue diocésaine *En Chantier* que la Fabrique de Saint-Germain avait décidé de lancer une souscription sous le thème : « Ma cathédrale, j'en prends soin ».

Non, ce n'est pas un papillon qui virevoltait au-dessus de nos têtes l'autre jour alors que nous étions assis dans le chœur de la cathédrale… Ce n'était qu'une écaillure de peinture qui venait de se détacher du plafond.

Quelques jours plus tard, on nous annonçait que l'Assemblée de fabrique de Saint-Germain avait eu récemment une bien mauvaise surprise : un ingénieur qui avait

examiné la toiture s'était aperçu qu'elle était en bien mauvais état. L'eau qui s'y infiltre cause des dommages importants à la structure. Il est donc urgent d'intervenir. Cet automne, on s'emploiera à colmater les fissures et à assurer une meilleure ventilation pour ne pas que les dégâts s'aggravent. Mais à plus long terme, il faudra faire davantage. D'ici 5 ans, c'est toute la toiture qu'il faudra refaire, ce sont aussi les contours des portes et fenêtres qu'il faudra réparer. Et tout cela représente un déboursé de quelque 1,5 million $.

On comprend que, compte tenu de l'ampleur des travaux, l'Assemblée de fabrique a décidé de former un comité de financement qui verra à l'organisation et à la tenue d'une importante collecte de fonds. C'est l'homme d'affaires rimouskois, M. ***Raynald Lavoie****, du Club Papetier, qui a accepté de relever ce défi*. La campagne *« Ma cathédrale, j'en prends soin »* était donc lancée (*En Chantier* Nº 91, octobre-novembre 2013, p. 13).

487. Quel avenir pour nos églises ?

En 2013, à la mi-décembre, Mgr **Pierre-André Fournier** s'adressait à tous ceux et celles qui auraient à présider soit une eucharistie soit une célébration de la Parole au premier jour de l'an. Il leur rappelait que le 28 novembre s'était tenue à Rimouski une importante session sur l'ensemble de nos églises paroissiales, sur leur nombre et sur leur avenir. On y avait retenu que l'ensemble de nos fabriques serait amené bientôt à se poser la question.

Devant ce fait, rappelait alors Mgr l'Archevêque, *on m'a recommandé de ne pas tarder à sensibiliser l'ensemble des paroisses à cette situation problématique*. C'est donc ce que Mgr l'Archevêque avait choisi de faire dans une lettre lue dans toutes les églises en début d'année. Nous en retenons quelques passages :

En novembre dernier, les prêtres responsables de paroisses et les membres du Conseil pour les affaires économiques ont vécu une session dont le titre est à lui seul tout un programme : ***Quel avenir pour nos églises?*** *Ils ont alors pris connaissance de l'état de chacune des églises du diocèse et de l'ensemble des chiffres compilés par l'économe diocésain*. […]

Plusieurs des cent trois fabriques ont terminé l'année 2013 avec des déficits et les prévisions pour l'année qui vient ne sont guère encourageantes. À tel point que des paroisses se demandent comment elles vont pouvoir garder leur église ouverte au culte et y faire les réparations nécessaires. […]

Une chose est claire, c'est à la communauté que revient le choix du présent et de l'avenir de l'église paroissiale. La démarche se fait en concertation avec le diocèse qui accompagne la paroisse dans son choix : garder l'église ouverte au culte, vivre un partenariat avec la municipalité ou d'autres organismes, la vendre ou la céder. Pour les six régions pastorales du diocèse, des rencontres d'information sont prévues pour les membres des conseils de fabrique et les présidents ou présidentes. […]

Tout ce qui concerne nos églises me tient beaucoup à cœur, mais la réalité nous demande d'aborder de front leur futur. J'invite donc toutes les paroisses, en 2014, à se demander si le temple dont elles ont hérité des ancêtres convient toujours aux besoins spirituels et pastoraux de la communauté actuelle. À se demander également, si la réponse est négative, quelles alternatives trouver pour répondre à ses besoins.

Aucune solution valable ne sera trouvée si cette recherche ne se fait pas dans la prière et la méditation de la Parole de Dieu. À la manière de Marie que nous célébrons en ce 1er janvier comme mère de Dieu, sachons ouvrir notre cœur à l'Esprit Saint pour que nos décisions soient éclairées et permettent à nos communautés de grandir. (*En Chantier* Nº 94, février-mars 2014, p. 13).

488. Un des *Repères* : « Demain, la veille »

Quand tous les prêtres qui sont en service pastoral se rencontrent, comme c'est arrivé le 28 novembre 2013 pour une session sur le thème *Qu'allons-nous faire de nos églises ?*, de quoi pensez-vous qu'ils évitent de parler ?

De leur âge bien sûr… Et de leur retraite évidemment ! Pourquoi? Parce qu'ils sont bien conscients que dans cinq ou six ans on ne comptera plus autour de l'évêque qu'une douzaine de prêtres qui assureront une bonne partie du service dans les six grandes régions pastorales du diocèse. Plus que douze… Comme les Douze de l'Évangile ! Douze apôtres que l'évêque enverra comme en mission pour différents services, celui de l'Eucharistie du dimanche principalement. Tout cela, bien sûr, on le sait. Et nous nous y préparons en concentrant dès à présent toutes nos énergies sur la communauté chrétienne, qui demeure première forcément. *Pour qu'il y ait Église en un lieu, faut-il ici rappeler, il faut qu'en ce lieu la foi soit enseignée, la prière soit assurée, la charité soit exercée* (Mgr **Albert Rouet** *dixit*).

C'est sans doute aussi à cela qu'on pense quand on demande à l'*Institut de pastorale* de préparer par ses programmes de formation et de perfectionnement les leaders pastoraux de demain, quand on lui demande aussi d'initier des paroissiens et des paroissiennes à la présidence des assemblées dominicales ou à celle des funérailles célébrées à l'église. Et c'est à cela sans doute aussi qu'on pense quand on lui demande, comme on vient de le faire,

de préparer celles et ceux qui demain seront mandatés pour être en un lieu donné ministres extraordinaires du baptême.

Que répondrez-vous si demain on vous interpelle ? (René DesRosiers, « Repères », dans *En Chantier* Nº 93, janvier 2014, p. 2).

489. Rimouski, la ville aux six clochers

En 2014, dans sa lettre du premier de l'An (Billet #486), Mgr **Pierre-André Fournier** invitait les diocésaines et diocésains à examiner lucidement la situation de leur église et à voir si elle répond, encore et toujours, aux besoins spirituels de leur communauté.

C'est dans ce contexte qu'à Rimouski l'Assemblée de Fabrique de la paroisse Saint-Germain a confié à un comité indépendant le mandat d'étudier en profondeur la question et de formuler des recommandations afin d'assurer la poursuite de la mission évangélique de la paroisse.



Rimouski, la ville aux six clochers, un dessin de Cristian Girard. Courtoisie.

Ont fait partie de ce *Comité aviseur* : Mmes **Denise Dumais** et **Françoise Soucy**, MM. **Bruno Jean**, **Louis Khalil**, **Arthur Leclerc**, ptre, **Jean-Claude Lepage**, **Michel Ringuet**, **Jacques Couture**, qui sera secrétaire, **Richard Rioux**, coordonnateur, et **René Roy**, président de l'Assemblée de Fabrique. On a par ailleurs confié à un évaluateur, expert indépendant, M. **Michel Thériault**, le mandat d'évaluer le coût d'entretien et de réparations à court, moyen et long terme des six églises encore opérationnelles à Rimouski, soit celles de la cathédrale, de Sacré-Cœur, de St-Robert, de St-Pie-X, de Ste-Agnès et de Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père. Enfin, compte tenu de l'importance des travaux à effectuer à la cathédrale, deux autres mandats d'évaluation ont été confiés, l'un à la firme Dessau, le 28 avril 2014, l'autre aux architectes Proulx et Savard le 30 juin 2014.

* * *

Entre janvier et octobre 2014, le « comité aviseur » s'est réuni à dix reprises. Il a produit un rapport qu'il a intitulé *Pour assurer la poursuite de la MISSION de la paroisse Saint-Germain. Rapport du Comité aviseur*. Celui-ci a été présenté à l'assemblée de fabrique le 8 novembre et rendu public le 29 novembre. On le retrouvera ici, avec ses deux annexes, à cette date et vers le bas de cette page Web :
http://www.dioceserimouski.com/riki/cathedrale.html

Conclusion

Il apparaît au comité que la seule voie possible pour équilibrer le budget de la Fabrique consiste en la vente d'une partie de ses actifs (biens meubles, terrains, édifices). À noter que la Loi sur les fabriques donne toute autorité à la Fabrique St-Germain de procéder en ce sens. […]

Par ailleurs, la Fabrique ne peut pas se transformer en un organisme de protection du patrimoine bâti. Si une église est considérée comme patrimoniale, si elle devient un bien identifié dans l'héritage collectif d'une communauté élargie qui englobe tous les citoyens plutôt que le nombre limité des fidèles pratiquants, c'est à cette communauté élargie de prendre, si elle le souhaite, la responsabilité de conserver ce patrimoine et d'en assurer l'entretien. Par contre, la Fabrique ne peut, en toute logique, conserver la propriété et l'usage exclusif d'un bâtiment tout en demandant à une communauté élargie d'en assurer la préservation en prétendant qu'il s'agit d'un bien patrimonial (Rapport du Comité aviseur, op. cit. p. 14).

490. Recommandations concernant la cathédrale

Le 8 novembre 2014, le *Comité aviseur* de la paroisse Saint-Germain complétait donc son rapport et formulait 14 recommandations. Deux concernaient plus particulièrement la cathédrale :

- *Considérant l'ampleur des travaux de réparations à effectuer sur ce bâtiment;*
- *Considérant les sommes très importantes requises pour procéder à ces réparations;*
- *Considérant l'urgence d'agir devant les dangers d'accident et la détérioration rapide d'éléments structuraux du bâtiment;*
- *Considérant le peu de moyens financiers de la Fabrique et le manque de réserve au budget pour l'entretien et les réparations;*

• Considérant l'impossibilité pour la Fabrique de procéder, à elle seule, à une levée de fonds qui permettrait de procéder aux réparations et d'assurer par la suite un entretien adéquat du bâtiment;
• Considérant que la Cathédrale est l'église diocésaine ;
• Considérant que la Cathédrale est un bâtiment patrimonial emblématique de Rimouski; […]

Recommandation 5

***5-** Que la Fabrique effectue, dans les plus brefs délais, une démarche auprès de l'Évêché et de la Ville de Rimouski afin de les informer :*
1- qu'elle n'est plus en mesure d'assurer l'entretien du bâtiment ;
2- qu'elle devra cesser d'utiliser la Cathédrale pour le culte et pour toute autre forme d'usage (concerts, réunions, etc.) à compter du 6 avril 2015 (après Pâques);
3- qu'elle leur demande de prendre le leadership de la prise de décision en vue du maintien de cet édifice patrimonial et de la recherche des moyens nécessaires à ce maintien.

Recommandation 6

***6-** Que la Fabrique procède à la sécurisation du site, en utilisant le capital récolté lors de la campagne dédiée à la réparation. (Par exemple : délimitation d'une ceinture de circulation interdite au pourtour du bâtiment, réparations pour prévenir la chute possible de matériaux à l'extérieur du bâtiment et réparations de certains plafonds à l'intérieur).*

(Rapport du Comité aviseur présenté à quelque 400 personnes le 24 novembre 2014. Op. cit., p. 15.)



Vue arrière de la cathédrale, avec le nouveau chevet et la sacristie ajoutés en 1902-1903. Photo : Jean-Yves Pouliot, 2007. AARP. (Chevet : en architecture, partie d'une église qui se trouve à la tête de la nef, au-delà du sanctuaire.)

Le Comité aviseur aura d'abord fait de la cathédrale « un cas particulier », compte tenu de son piteux « état de santé ». Les coûts d'entretien préventif et correctif ont été en effet évalués à quelque 2 M $ pour les deux prochaines années et à 4,5 M $ pour les cinq prochaines années. Pour le comité, le salut de ce bâtiment qu'il juge « patrimonial » ne peut être la seule responsabilité de la fabrique; il incomberait à toute la communauté rimouskoise (René DesRosiers, « Qu'adviendra-t-il de Rimouski, la ville aux six clochers? » dans *En Chantier* N° 101, p. 14).

491. Recommandations pour les cinq autres églises…

Il y avait dans le rapport du *Comité aviseur* quatre autres recommandations prenant en compte l'existence des cinq autres églises de la vaste paroisse Saint-Germain :

Saint-Robert et Saint-Pie-X

Pour ces deux églises, le *Comité aviseur* recommande le maintien des activités régulières. Il autorise en conséquence toutes dépenses d'entretien. ; on pourra donc procéder aux réparations requises.

Dans le choix de ces églises, on a sans doute voulu tenir compte du fait que l'an dernier ces deux églises construites entre 1945 et 1975 ont été reconnues par le Conseil du patrimoine religieux du Québec comme ayant une valeur patrimoniale (Cf. *En Chantier* N° 93, p. 7).

Ces deux églises pourraient être admissibles à des subventions advenant un déblocage de budgets additionnels pour toutes les églises construites durant cette période (*En Chantier* N° 101, p. 14).

Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et Sainte-Agnès

Pour ce qui est de ces églises, le *Comité* recommande leur mise en vente et prévoit même leur fermeture à cette date, soit le 6 avril 2015 (après Pâques).

Le Comité aviseur recommande la mise en vente « dans les meilleurs délais » des églises de Sacré-Cœur et de Sainte-Agnès. Pour le comité, ces deux églises pourraient présenter un certain intérêt pour d'éventuels investisseurs, considérant en particulier la valeur des terrains où elles sont situées (*En Chantier* N° 101, p. 14).

* * *

Anticipons…

Nous sommes en juillet 2020… L'église est toujours là, bien entretenue… Et le presbytère est habité, occupé par un prêtre *fidei donum*, modérateur de l'équipe pastorale de la nouvelle paroisse dite de *La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon*. Par ailleurs, l'église s'est depuis enrichie d'un orgue, celui de Sainte-Agnès, qu'elle aurait payé 30 000 $.

Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père

Le *Comité aviseur* a une certaine réserve pour l'église de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père du fait que c'est un lieu de pèlerinage diocésain, qui est très fréquenté en juillet.

> *Pour le Comité aviseur, la Fabrique devrait effectuer une démarche auprès de l'Archevêché afin de voir si elle peut contribuer à son financement. Sur ce point, une réponse est souhaitée avant le 31 mars [2015]. L'Assemblée de fabrique pourrait alors accepter, soit d'y « maintenir les activités de culte pour un temps à déterminer en fonction de l'évolution de la pratique religieuse », soit de « procéder à la fermeture de l'église à compter de l'automne* [2015] » (*En Chantier* Nº 101, p. 14).

* * *

Anticipons…

Nous sommes en juillet 2020… L'église est toujours là. Et depuis, tous les ans, des pèlerinages s'y sont tenues, sauf bien sûr cette année, celle de la pandémie.

492. Sept églises classées *patrimoniales*

Le *Conseil du patrimoine religieux du Québec* (CPRQ) avait été mandaté par le *ministère de la Culture et des Communications* pour poursuivre l'évaluation patrimoniale et la « hiérarchisation » des lieux de culte construits au Québec entre 1945 et 1975. Déjà, faut-il rappeler, le travail avait été complété jusqu'en 1945. C'est donc une autre étape qui allait être franchie en 2013 et qui couvre les années d'après-guerre.

C'est durant cette période qu'ont été construites plusieurs de nos églises. Pensons seulement à celles de Saint-Pie-X à Rimouski et du Très-Saint-Rédempteur à Matane, deux églises construites dans les années 1960. Ce sont pour la plupart des églises d'architecture moderne; elles se caractérisent notamment par l'utilisation de matériaux nouveaux et de techniques de construction novatrices. Ce qu'on observe encore, c'est que, durant cette période, une attention toute particulière est portée à l'art, aux œuvres d'art qu'on intègre harmonieusement à l'architecture. La collaboration entre les artistes, les artisans et les architectes prend alors une orientation nouvelle… (Cf. Conseil du patrimoine religieux du Québec, Bulletin d'information, Vol. 13, No 1, Printemps 2013).

Dans notre région, le Bas-Saint-Laurent, la très grande majorité des églises qui ont été construites entre 1945 et 1975 l'ont été dans notre diocèse ; il y en a 29 sur les 34 que compte la région. Elles sont toutes de tradition catholique, à l'exception d'une qui est de tradition évangélique : *l'Église la Bible parle,* située à Mont-Joli dans l'église de notre ancienne paroisse Sainte-Bernadette-Soubiroux.

●La première église, celle qui est vraiment en tête de peloton, est celle de **St-Pie X**, une église construite en 1964-1965 selon les plans des architectes rimouskois **Gaston Martin** et **Firmin Lepage**. Elle est la seule de tout le Bas-Saint-Laurent à avoir été évaluée **AAA** et jugée **A (incontournable).**
●La 2e église visée est celle du **Très-St-Rédempteur** de Matane construite en 1969-1970 selon les plans de **Germain Chabot**. Elle a été jugée **B (exceptionnelle).**
●La 3e est celle de **St-Charles-Garnier** qui a été construite en 1952-1954 selon les plans de M. **Paul Béland** et du curé **Raoul Roy**. Jugée **B (exceptionnelle).**
●Vient ensuite l'église de **St-Mathias** de Témiscouata-sur-le-Lac (Cabano), construite en 1973 selon les plans des architectes **Labelle, Marchand, Geoffroy**. Elle a été jugée **C (Supérieure).**
●En 5e position, l'église de **St-Robert-Bellarmin** construite en 1963 selon les plans de l'architecte rimouskois **Albert Leclerc**. Jugée aussi **C (Supérieure).**
●En 6e position, l'église de **Ste-Flavie** construite en 1948-1949 selon les plans de l'architecte **Albert Leclerc**. Jugée elle aussi **C (Supérieure).**
●Enfin, ferme la marche : l'église de **St-Jean-de-Dieu** construite en 1959-1961 selon les plans de l'architecte **Albert Leclerc.** Jugée également **C (Supérieure).**

* * *

Quoi tirer de ce palmarès?

Jusqu'ici, on pouvait sans doute dire que les lieux de culte classés A, B ou C (Incontournables, Exceptionnelles ou Supérieures), s'ils avaient besoin d'une restauration ou d'une rénovation majeure, pouvaient bénéficier d'une aide gouvernementale pouvant aller jusqu'à 70% des coûts. Mais rien ne nous est dit encore sur le renouvellement ou non de cette mesure. Quoi qu'il en soit, il nous faudra au moins assumer les 30%. Et 30% d'un million, cela fera toujours 300 000 $ (René DesRosiers, « Évaluation patrimoniale des églises du diocèse (1945-1975) », dans *En Chantier* Nº 93, janvier 2014, p.7-8).

493. Devoir de mémoire et de reconnaissance

Le 8 mars 2014, l'*Université du Québec* était fière d'octroyer sous l'égide de l'UQAR un doctorat *honoris causa* à l'abbé **Jean-Guy Nadeau** (1931-2016), pour sa contribution remarquable à l'essor de notre système d'éducation au Québec.



M. Nadeau reçoit son doctorat des mains du secrétaire général de l'Université du Québec, M. André G. Roy, et du recteur de l'UQAR, M. Jean-Pierre Ouellet. Photo : Thérèse Martin. Courtoisie UQAR.

Nous retiendrons ici de larges extraits de l'allocution du recteur, M. **Jean-Pierre Ouellet** :

*L'UQAR désire aujourd'hui rendre hommage à l'un des artisans de la première heure de ce grand bouleversement de notre système d'éducation. Dans la turbulence de la Révolution tranquille, **Jean-Guy Nadeau**, un véritable bâtisseur, a fait preuve d'une clairvoyance indispensable à la concrétisation des conclusions du Rapport Parent pour notre région. Il a réussi à harmonieusement mettre en place deux grandes institutions scolaires bas-laurentiennes : la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent et le Cégep de Rimouski. Celles-ci ont ensuite joué un rôle capital dans la démocratisation et la mise en place du système d'éducation de notre région.* […]

*En **1964**, [M. Nadeau] est appelé à présider le Comité de planification de l'enseignement secondaire dans la région de Rimouski-Métis. Il accepte par la suite, en janvier **1965**, le poste de premier directeur général de la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent. La communication et l'information auprès de la population appelée à profiter de cette nouvelle structure constituent alors son premier défi de gestionnaire.* […]

*Ce premier mandat à la tête de la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent se termine en **1967,** lorsque Monsieur Nadeau accepte une autre mission que lui confie le ministère de l'Éducation. En effet, au cours des années suivantes, il mettra ses talents de rassembleur au service des travaux préparatoires à l'implantation des premiers cégeps au Québec. Toujours partant pour s'investir là où il peut aider et dédié à la promotion de l'accessibilité d'une formation de qualité en région, il devient le premier directeur général du Cégep de Rimouski. Sa vaste culture, son dynamisme communicatif, sa grande ouverture d'esprit et son expérience dans l'administration scolaire en font le candidat idéal pour ce poste.* […]

*Autre besoin, autre défi! En **1973**, le Conseil supérieur de l'éducation reçoit le mandat d'évaluer l'enseignement collégial dispensé au Québec. C'est donc tout naturellement qu'il se tourne vers cet homme d'expérience et de grande valeur pour présider un comité spécial chargé de faire une première évaluation de l'enseignement collégial au Québec. Après deux ans de consultation, de recherche et de réflexion, le 21 juillet **1975,** le Conseil supérieur remet au ministre son rapport : Le Collège, Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial. Monsieur Nadeau a ainsi piloté une étude exhaustive sur les collèges québécois, sur les résultats atteints à ce jour, sur les défis à relever et sur les orientations à retenir pour son développement ultérieur tant sur le plan administratif que pédagogique. Ce rapport est désormais connu sous le nom de Rapport Nadeau.* […]

Toujours disponible, vous avez oeuvré de façon remarquable à l'essor de notre système d'éducation et vous représentez bien le modèle de citoyen qui, par ses réalisations professionnelles et ses engagements, contribue au mieux-être de notre société. Le rappeler publiquement nous apparaît un devoir de mémoire et de reconnaissance. […] **J.-P. O.**

NOTE : On trouvera de larges extraits de l'allocution du récipiendaire et copie des témoignages rendus ce jour-là dans *En Chantier* N° 95, avril 2014, p. 5-7.

494. 40 ans d'épiscopat pour Mgr Robert Lebel

C'est le 11 mars 1974 que Mgr **Robert Lebel**, qui est originaire de Trois-Pistoles où il a été ordonné prêtre le 18 juin 1950 - revoir ici les Billets #325 - est élu évêque auxiliaire de Mgr **Gérard-Marie Coderre** dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec (aujourd'hui Saint-Jean-Longueuil). Il y a de cela 40 ans! On a souligné cet anniversaire le 2 mai 2014 dans une eucharistie célébrée à la basilique-cathédrale Sainte-Cécile de Salaberry-de-Valleyfield, eucharistie que présidait Mgr **Noël Simard**, l'évêque de Valleyfield.

À Saint-Jean-Longueuil, Mgr Lebel ne sera demeuré que deux ans, puisque le 26 mars 1976 il sera transféré au

siège de Valleyfield dont il devient le 6e évêque. Il y demeurera jusqu'au moment de sa retraite en 2000. Il est décédé le 25 mai 2015.



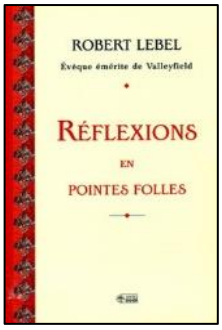
Mgr Robert Lebel, hospitalisé, tient à s'adresser aux convives lors du Souper-bénéfice des Œuvres de l'Évêque, le 29 avril 2015, au Centre communautaire de l'Île Perrot. Source : www.youtube.com.

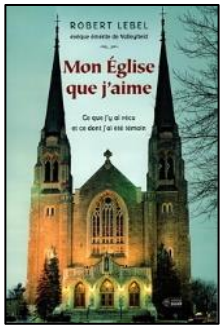
Dans sa notice biographique parue dans *Le clergé de l'archidiocèse de Rimouski* paru en 2004, on peut lire qu'à Valleyfield Mgr Lebel *s'est donné comme objectif de bâtir une Église plus communautaire, plus fervente et plus missionnaire et, dans ce but, multiplie les contacts avec ses diocésains et diocésaines par les journaux, les visites d'établissements, la tournée pastorale, le Synode du diocèse, etc. Il favorise aussi une participation plus active des laïcs, surtout des femmes, à la vie de l'Église et s'efforce de garder un lien avec des groupes particuliers comme les divorcés-remariés et les autochtones. Il met également sur pied le diaconat permanent* (p. 218).

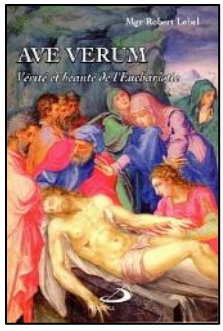
* * *

Professeur au Centre d'études universitaires de Rimouski (CEUR), puis à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de 1969 à 1974, Mgr **Robert Lebel** a publié dans le collectif *Une Église d'hier à demain : exploration et essais* (Montréal, 1973) un chapitre intitulé « Le leadership des prêtres dans l'Église de Rimouski » (p. 77-109. Revoir ici le Billet #308). Durant ces années passées à Rimouski, Mgr Lebel a aussi publié un billet hebdomadaire dans le *Progrès-Écho*. Il a été pendant plusieurs années rédacteur de la revue diocésaine *Le Centre Saint-Germain,* soit de 1951 à 1963.

Plus tard, à Valleyfield, il ajoutera quelques volumes à ses publications. Mentionnons : *Réflexions en pointes folles* (2001), *Mon Église que j'aime. Ce que j'y ai vécu et ce dont j'ai été témoin* (2004), *Ave Verum, Vérité et beauté de l'Eucharistie* (2007).







La rédaction du bulletin *En Chantier* s'est souvenue et ce jour-là lui a rendu hommage. (Voir *En Chantier* Nº 96, p. 13-14).

495. Classement de biens patrimoniaux

Le 14 novembre 2013, le ministre de la Culture et des Communications du Québec, M. **Maka Kotto** informait la fabrique de L'Isle-Verte de son intention de procéder au classement d'un ensemble de ses biens comme « immeuble patrimonial » et « objets patrimoniaux ».





1/ L'ensemble comprend l'**église**, construite de 1846 à 1855 selon des plans attribués à M. **Charles-Philippe-Ferdinand Baillargé**, modifiés par la suite selon les plans de M. **David Ouellet**. Cette église, peut-on lire encore dans le document, *constitue un ensemble harmonieux qui est représentatif de l'architecture religieuse québécoise du milieu du XIXe siècle.*

La décoration intérieure de l'église, conçue par l'abbé **Georges Bouillon** et M. **Thomas Raymond**, a été réalisée de 1914 à 1917. *Il s'agit de l'un des intérieurs d'influence néogothique les plus achevés parmi ceux réalisés à la même période au Québec*, peut-on lire aussi dans la lettre du ministre.

Photos : Yves-Marie Mélançon (église) et Jean-Yves Pouliot (nef).

2/ L'ensemble comprend aussi *le décor intérieur de cet immeuble incluant notamment la voûte, le retable et les stalles du chœur, le maître-autel, les autels latéraux, la table de communion, la chaire, les bancs de la nef, les quatre confessionnaux, le banc du constable, le chemin de croix et l'orgue de la Compagnie d'orgues canadiennes Ltée*.

3/ À cela s'ajoute une partie du **terrain de l'église**… Cette parcelle de terrain présente un intérêt patrimonial pour sa valeur archéologique, reconnaît-on. La zone visée correspond à un ancien presbytère, à une ancienne dépendance et à l'ancienne place de l'église.

4/ S'ajoute aussi le **tableau**, intitulé *La Décollation de saint Jean-Baptiste*, qui surmonte le maître-autel et qui se trouve intégré dans le retable. *Ce tableau présente un intérêt patrimonial pour ses valeurs artistique et historique. Exécutée par le peintre italien* ***Pietro Gagliardi*** *[1809-1890], cette oeuvre est représentative des tableaux religieux conçus en Italie au XIX^e^ siècle.*



Montage photo : Yves-Marie Mélançon

NOTE : Ce tableau avait été offert à la paroisse en 1871 par M. **Louis Bertrand**, « notable et marchand de L'Isle-Verte ». Celui-ci est le père de l'abbé **Robert Michaud** (1916-2011). Revoir ici les Billets #396 et #397.

5/ Enfin, **un calice et sa patène** conçus par des orfèvres du XVIII^e^ siècle, soit **Jean-François Landron** de Québec et **Guillaume III Loir** de Paris. *Ces objets*, précise-t-on, *présentent un intérêt patrimonial pour leurs valeurs historiques et artistiques [...] ils se démarquent par la qualité de leur réalisation.*

* * *

Dans une lettre qu'il adressait le 23 décembre 2013 à M. **Louis Landry**, directeur intérimaire à Rimouski des bureaux du ministère de la Culture et des Communications, le président de l'Assemblée de fabrique de L'Isle-Verte, M. **Daniel Gauthier**, demandait tout simplement au Ministre de ne pas donner suite à son avis d'intention. Il rappelait l'ampleur des travaux de restauration du bâtiment qui s'élève à plus de 2 millions $, l'incapacité pour la Fabrique et le milieu de L'Isle-Verte de s'engager dans une telle aventure, enfin l'impossibilité d'obtenir une autorisation du diocèse pour entreprendre de tels travaux.

Enfin, bien qu'il y ait opposition dans le milieu, le (ou la) ministre responsable de la Culture et des Communications pourrait néanmoins procéder au classement de ces biens dits patrimoniaux. (*En Chantier* N^o^ 95, avril 2014, p. 11-12).

* * *

Anticipons…

C'est ce qui se produira le 17 novembre 2015, sous le gouvernement libéral de M. **Philippe Couillard**. La ministre de la Culture et des Communications, M^me^ **Hélène David**, fait part à M^gr^ l'Archevêque de sa décision de classer, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, l'église de L'Isle-Verte ainsi que les biens mobiliers que sont le tableau de **Pietro Gagliardi**, le calice et la patène de **Jean-François Landron** et de **Guillaume III Loir**.

NOTE : pour plus de détails et référence, voir ce lien : http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=96650&type=bien#.XzAFuzV7mhc

496. La dévotion à la bonne sainte Anne

Faut-il ici rappeler que Pointe-au-Père est ainsi nommée en mémoire du Père **Henri Nouvel**, jésuite; celui-ci y serait débarqué le 7 décembre 1663. Faut-il aussi rappeler que le culte voué à sainte Anne était très populaire chez les marins bretons qui mettaient sous sa protection leurs périlleuses aventures. On comprend dès lors pourquoi ce culte fut accueilli très tôt et avec ferveur en notre pays. (Revoir le Billet #246). De fait, les pèlerinages au sanctuaire de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père seraient l'oeuvre de M^gr^ **Jean Langevin**, le premier évêque (1867-1891).

Il semble que celui-ci y songea dès son arrivée à Rimouski en 1867. Constatant la dévotion de cette population de marins à sainte Anne, il songea à y établir un sanctuaire. Québec avait son sanctuaire à Sainte-Anne-de-Beaupré. Rimouski pouvait avoir le sien à Pointe-au-Père. Suite à une assemblée tenue à Pointe-au-Père, le 30 janvier 1873, à la requête de 162 personnes demandant la construction d'une chapelle en l'honneur de sainte

Anne, M^gr Langevin émit, le 8 février 1873, un décret pour la construction d'une chapelle en bois, de 75 pieds sur 40, destinée à être recouverte de briques. Les travaux commencèrent au printemps de 1873 et la chapelle fut bénie le 26 juillet 1874. Le pèlerinage à sainte Anne se trouvait établi (En coll., *Une lumière sur la côte : Pointe-au-Père, 1882-1982*, Éd. Corporation des fêtes du centenaire, 1982, p. 108-109). (Revoir la photo du Billet #246.)







Vitrail et statue de sainte Anne avec la Vierge Marie (église actuelle). En haut de la page, un agrandissement de la première chapelle en bois, inaugurée en 1873 et recouverte de briques en 1882-1883, qui figure en médaillon au sommet et au centre du vitrail. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

C'est en 1882 que la paroisse de Pointe-au-Père a été érigée canoniquement, le 30 mars, et civilement, le 10 octobre. Le premier curé fut l'abbé **Majorique Bolduc.**



L'abbé Majorique Bolduc vers 1888.

Celui-ci est né le 20 novembre 1842 à Saint-Victor de Beauce. Il a fait ses études classiques (1860-1865) au collège de Sainte-Anne de La Pocatière et ses études théologiques (1867-1871) au Grand Séminaire de Rimouski où il fut ordonné prêtre par M^gr **Jean Langevin** le 23 décembre 1871.

En 1881, pour le récompenser de ses nombreuses conversions opérées en Gaspésie, le pape **Léon XIII** (1878-1903) l'avait nommé Missionnaire apostolique. Il a représenté le diocèse au jubilé pontifical de **Léon XIII** en 1903. Le 22 septembre 1881, M^gr **Langevin** le nommait à Pointe-au-Père « chapelain du pèlerinage », puis quelques mois plus tard, le 13 mars 1882, curé de Pointe-au-Père. Il le sera jusqu'en 1888. Il y a bâti ou fait bâtir une église et un presbytère.

* * *

De fait, l'église de Pointe-au-Père n'a jamais été mise en vente… Revoir ici le Billet #491.



L'église actuelle de Pointe-au-Père. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Le 26 juillet 2014, on y a célébré le 140^e anniversaire de la bénédiction et de l'inauguration de la première chapelle. De nos jours encore, on continue donc d'y venir de partout pour y vivre des moments intenses de recueillement, de réflexion et de prières.

Cette année-là, on a pour l'animation de la neuvaine fait appel à un prêtre de Bathurst, le P. **Serge Comeau**. En le présentant, l'abbé **Jacques Côté**, qui terminait cette année-là un long mandat comme curé de Pointe-au-Père et recteur du sanctuaire, reconnaissait que le jeune P. Comeau saurait « amener tous les pèlerins à tellement reconnaître les signes de la présence tendre et vigilante de Dieu au coeur de notre monde et de notre vie que nous ne pourrons que nous exclamer : *Croire…, c'est demeurer en Lui*.» C'est en ces termes que l'abbé Côté explicitait le thème développé tout au long des activités que proposait la neuvaine.

* * *

Anticipons…

L'abbé **Jacques Côté** aura été de 2002 à 2014 curé de Pointe-au-Père et recteur du sanctuaire; il ne se sera ab-

senté que pour une courte période, en 2006-2007, remplacé alors par les abbés **Arthur Leclerc** comme modérateur et **André Daris** comme recteur. En 2014, le poste demeuré vacant, est comblé par le modérateur de St-Germain, l'abbé **Gérald Roy**. En 2016, celui-ci, remplacé à la cure de St-Germain par l'abbé **Rodrigo Hernan Zuluaga Lopez**, est demeuré recteur du sanctuaire jusqu'en 2017. Le poste est ensuite demeuré vacant jusqu'en 2018 avec la nomination du diacre permanent **Michel Santerre**, le recteur actuel.

497. Sainte Marie de l'Incarnation (1599-1672)

La Bonne nouvelle du 3 avril 2014 annonçant la canonisation par le pape **Jean-Paul II** de **Marie de l'Incarnation** revêt un caractère particulier en raison de la présence des Ursulines dans notre diocèse depuis 1906. (Revoir ici les Billets #51 à #55).

Avec les années, les Ursulines de Rimouski vont engendrer dans l'archidiocèse d'autres fondations : à **Gaspé** en 1924, et à **Matane** (*École Zénon-Soucy* et *Pensionnat de Matane*) en 1950. Dans notre diocèse, elles prendront charge de quelques écoles publiques : à **Saint-Léon-le-Grand** en 1952 et à **Rimouski** en 1955 *l'École Brisson* (devenue plus tard l'*École Mgr-Blais*), l'*École Jessop* (devenue plus tard l'*École Mgr-Léonard*) et en 1961 l'*École Sainte-Agnès*.

Au port de Dieppe, lorsque le 4 mai 1639, **Marie Guyard** dite **Marie de l'Incarnation** (1599-1672), s'embarque pour la Nouvelle-France, elle est à la veille de célébrer ses 40 ans, ce qu'elle aura le 28 octobre…



Ce fusain, réalisé en France un peu avant qu'elle ne quitte la ville de Tours, la représente à cet âge.

Lettre de Marie de l'Incarnation à sa supérieure

En 1639, **Marie de l'Incarnation** avait quitté le port de Dieppe le 4 mai pour arriver à Québec le 1er août. Durant la traversée, le 20 mai, elle écrit à sa supérieure, **Françoise de Saint-Bernard** :

Depuis notre embarquement nous avons tâché tous les jours de nous disposer à mourir tant à cause des ennemis que des tourmentes de la mer qui ont été très grands. Nos cœurs néanmoins n'ont point été troublés par le trouble des éléments parce que Celui, à la providence duquel nous nous sommes abandonnés, nous fait oublier nous-mêmes et toutes choses. On ne peut expliquer ni concevoir le repos qu'on ressent quand on s'est donné une bonne fois à Dieu (Marie de l'Incarnation, Lettre Nº XXXIX).

Lettre de Marie de l'Incarnation à son fils Claude

Mon bon et très cher fils, voilà qu'on va lever l'ancre. Je ne peux pas vous dilater mon coeur selon mon souhait. Je suis extrêmement fatiguée de la quantité de lettres que j'ai écrites. Je crois qu'il y en a plus de deux cents : il faut faire tout cela dans le temps que les vaisseaux sont ici… (Marie de l'Incarnation, Lettre Nº LXXXVI).

Un portrait de sa mère que nous a laissé Dom Claude Martin

Elle était d'une belle taille […], d'un port grave et majestueux, mais qui ne ressentait point le faste, étant modéré par une douceur humble et modeste. Elle était assez belle de visage en sa jeunesse […] et même en sa vieillesse l'on y remarquait encore une proportion des parties qui faisait assez voir ce qu'elle avait été autrefois. Cette beauté néanmoins n'avait rien de mou, mais l'on remarquait sur son visage le caractère du grand courage qu'elle a fait paraître dans les occasions pour tout entreprendre et tout souffrir pour la gloire de Dieu et le bien des âmes. Son courage était accompagné de force, étant d'un bon tempérament et d'une constitution de corps forte et vigoureuse […]. Elle était d'une humeur agréable, et quoique la présence continuelle de Dieu lui imprimait un sentiment de gravité et de retenue […], on ne pouvait voir néanmoins une personne plus commode et avenante. (Dom Claude Martin, *La Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France*, Paris, 1677).

* * *

Dans la communauté rimouskoise, on avait choisi de faire mémoire de sainte **Marie de l'Incarnation** les 25, 26 et 27 octobre, la date du 28 correspondant à sa date d'anniversaire de naissance.

Nous avons aussi fait mémoire du 375e anniversaire de son arrivée en terre d'Amérique. Elle avait en effet quitté Tours en France le 4 mai 1639 et, après la périlleuse traversée de l'Atlantique qu'on imagine, elle débarquait à Québec trois mois plus tard, soit le 1er août.



Le samedi 25 octobre 2004, sur les lieux du premier monastère de 1906, à l'Université du Québec : Sœurs Monique Dumais, Blandine Proulx, Gisèle Dubé et Cécile Dionne. Photo : O.S.U. courtoisie.

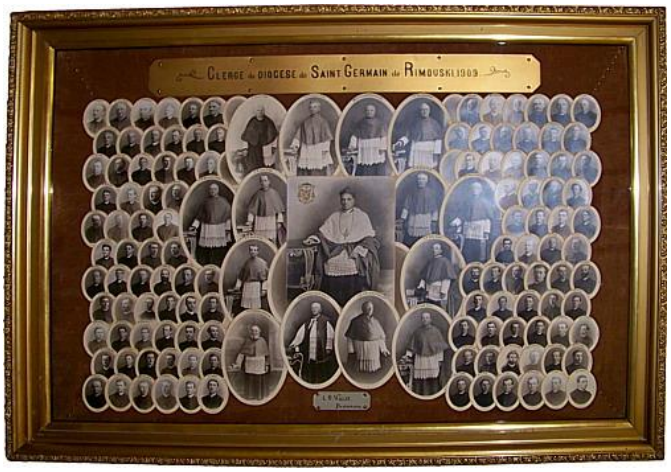
Rappelons ici le programme de ces célébrations : **le samedi 25** à l'UQAR, une table ronde en avant-midi et une conférence de M. **Raymond Brodeur** du *Centre d'Études sur Marie de l'Incarnation* (CÉMI) de Québec en après-midi; **le dimanche 26** à la cathédrale une Eucharistie à 10 h 30 et un récital d'orgue suivi d'une conférence à 14 h ; on a pu y entendre M^me^ **Josée April** et Sr **Louise Gosselin**, ursuline et supérieure générale de Québec; **le lundi 27** de 14 h à 16 h quelques témoignages ont été livrés à la Résidence des Ursulines au 207 A, rue Notre-Dame Est. (*En Chantier* N^o^ 101, janvier 2015, p. 7-9).

498. Mise en valeur du patrimoine religieux

Le *Conseil du patrimoine religieux du Québec* a dévoilé en début d'automne 2014 le contenu de son enveloppe budgétaire pour 2014-2015. Cette année-là, 45 projets ont été retenus pour l'ensemble du Québec.

Ce sont, pour une très large part - 9 107 746 $ - des projets qui visent la restauration d'« édifices patrimoniaux » à caractère religieux. Il y en a 41. Ce qu'on observe, c'est que dans cette catégorie de projets, il ne s'en trouve aucun pour un édifice religieux et patrimonial situé dans notre diocèse. Par ailleurs, un montant de 422 254 $ devrait permettre la réalisation de 4 projets de restauration de « biens mobiliers » et d'« œuvres d'art » reconnus comme ayant « une grande valeur patrimoniale ».

Or, cette année-là, il s'en est trouvé un dans notre diocèse. Il vise la restauration de la « mosaïque photographique du clergé du diocèse de Rimouski ». C'est là une oeuvre qui a été réalisée en 1909 et qui est depuis conservée à l'archevêché. Pour la restaurer, on aura bénéficié d'une subvention de 1 989 $.



Mosaïque réalisée en 1909, aujourd'hui restaurée et exposée à l'Archevêché de Rimouski. Photographe : Yves-Marie Mélançon, 2020.

499. Un chemin de mémoire pour les R.S.R.

Le 18 novembre 2014, une cinquantaine de religieuses de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire à Rimouski et quelques amis et amies qui s'étaient joints à elles ont commémoré un moment important de leur histoire : la « montée » du vieux couvent vers le couvent neuf…



Rassemblées devant le Musée régional où leur fondatrice a résidé et enseigné, quelques Sœurs, ce 18 novembre 2014, s'apprêtent à refaire le trajet de 1907. Photo : Claude Morin, courtoisie.

L'événement s'était déroulé le 18 novembre 1907. Le « vieux couvent » dont il est question existe toujours. C'était à l'origine la première église de pierre de Rimouski; c'est aujourd'hui le *Musée régional de Rimouski*. La communauté y a habité à deux reprises, soit du 20 octobre 1876 au 13 avril 1881 et du 20 avril 1883 au 18 novembre 1907. Cette année-là, s'achevait sur le « coteau » la construction du « couvent neuf », qui correspond à la section centrale-nord du couvent actuel.

Le 2 octobre 1907, on y avait déjà déménagé l'autel et les bancs de la chapelle; le 6, l'aumônier, M. le chanoine **Louis-Philippe Romuald Sylvain** y avait célébré une première messe. Ce n'est que le 18 novembre qu'on allait quitter définitivement les lieux, chacune des sœurs, soit 32 professes, 14 novices et 8 postulantes, faisant le trajet à pied, emportant avec elles divers objets.

L'hebdomadaire *L'Avantage* nous a rapporté une anecdote qui a ponctué cette « montée » de novembre 1907. Soeur Marie de Sainte-Cédulie (**Marie-Joséphine Leblond**) était alors chargée de transporter l'un des bras du grand crucifix du noviciat. Mais une fois parvenue à destination, elle a constaté que le pouce de la statue du Christ en croix avait disparu. La maîtresse des novices lui a alors demandé de défaire son chemin, de retourner vers le vieux couvent en essayant de retrouver le morceau manquant. Les prières de la maîtresse des novices ont été exaucées puisque la sœur a retrouvé le petit pouce qui émergeait de la neige qui ce jour-là tombait à gros flocons.

En novembre 2014, arrivées sur le « coteau », en entrant à la Maison mère, les religieuses ont posé les mêmes gestes que jadis : rassemblement à la chapelle, salut du Saint-Sacrement, chant du Magnificat… On s'est par la suite dirigés vers le réfectoire au chant du traditionnel *Ecce quam bonum*. Traditionnel aussi fut le souper qui suivit, servi à la lueur des lampes à l'huile avec le même menu qu'il y a 107 ans : morue salée, grillades de lard, pommes de terre en robe des champs, oignons frits et tartes à la farlouche! Heureux anniversaire!

500 La cathédrale, sa valeur *patrimoniale*

En janvier 2015, on pouvait lire dans le N° 101 d'*En Chantier* un point de vue sur l'avenir de la cathédrale, celui de M. **Pascal Gagnon**, président de la *Société rimouskoise du patrimoine* (SRP). Nous le reprenions de l'hebdomadaire *L'Avantage*, édition du 19 novembre, ce que nous refaisons aujourd'hui :

S'il y avait une seule bonne raison de la sauver, estimait-il, *c'est bien parce qu'elle a contribué largement à faire de la ville de Rimouski ce qu'elle est devenue*. L'architecte qui l'a conçue est un des plus célèbres de l'époque, **Victor Bourgeau**; il est reconnu mondialement. C'est lui qui a conçu les plans de la cathédrale de Trois-Rivières et ceux de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde à Montréal. La cathédrale de Rimouski, d'un style néo-gothique inspiré du Moyen Âge, est un élément central de son oeuvre. *La valeur de la cathédrale de Rimouski*, reconnaît encore M. Gagnon, *est aujourd'hui inestimable*.

Mais que pourrait-elle devenir?

Un immeuble qui soit plus polyvalent sans doute… et qui puisse servir à d'autres fins que la seule pratique cultuelle… Oui, mais quoi?

501. La cathédrale *temporairement* fermée

C'est le jeudi 27 novembre 2014, après consultation des architectes et ingénieurs qui ont préparé le « carnet de santé » de la cathédrale et pour des raisons de sécurité que M^gr^ **Pierre-André Fournier** et l'assemblée de Fabrique de la paroisse Saint-Germain ont pris la décision de fermer *temporairement* la cathédrale, ceci à compter de minuit le vendredi 28 novembre 2014. Du communiqué diffusé le lendemain, on peut relever les éléments suivants :

■ *Compte tenu des travaux en vue de la protection du public, dans le clocher, sur les contreforts et sur une partie des murs extérieurs;*

■ *Compte tenu de l'état de la voute intérieure et des effets de l'humidité sur l'air ambiant;*

■ *Compte tenu des règlements incontournables de la Régie du bâtiment, de la CSST et de la Mutuelle des Fabriques de Québec [qui assure de bâtiment],*

■ *À regret, Monseigneur l'archevêque, en concertation avec le Conseil de Fabrique, se voit dans l'obligation de demander la fermeture à l'usage publique de la cathédrale et de la salle Saint-Germain pour une période indéterminée, tant que les travaux de réparation permanente ne seront pas exécutés.*

Cette mesure, précise le communiqué, est rendue nécessaire en fonction d'une saine gestion de la sécurité du public mais ne présume pas des décisions au sujet de l'avenir de la cathédrale. Le presbytère de la cathédrale continuera d'être le centre administratif de la Fabrique et d'accueillir les paroissiens et paroissiennes pour les services habituels.

* * *

Anticipons…

Le temps passe… Six ans se sont écoulés depuis ce communiqué diffusé au premier dimanche de l'Avent 2014. Et nous sommes à la fin de juillet 2020.

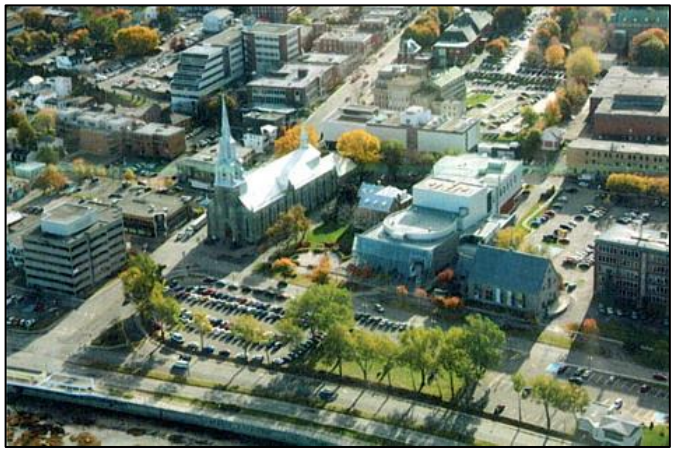
Nous venons de traverser quatre longs mois de confinement, suite à une épidémie qui s'est répandue progressivement depuis la Chine et sur tous les continents. Cette pandémie a un nom que nous retiendrons: « coronavirus » ou COVID-19. Du jamais vu… Et du coup ce sont tous les lieux de culte et par conséquent toutes nos églises qui, du jour au lendemain de ce 12 mars 2020, se sont retrouvées fermées. Il y a de cela plus de vingt semaines, mais depuis peu le « déconfinement » est commencé, mais il n'a pas encore atteint, nous fait-on observer, les bars, les croisières et les lieux de culte… Pour les lieux de culte, ce sera le 9 août.

Que de contraintes! Ce sont toutes nos églises qui doivent encore demeurées fermées. Ce sont toutes les célébrations, sans distinction, qui sont suspendues, les fidèles étant invités à suivre la messe à la télévision ou sur Internet. En paroisse, toutes les réunions d'associations ou de comités sont suspendues. Toutes les démarches de d'enseignement catéchétique sont interrompues; elles ne reprendront que lorsque les écoles ouvriront de nouveau, pensait-on. Mais non… Il en est de même pour les démarches catéchuménales, les préparations au baptême, à la première communion, à la confirmation, au mariage, etc. (Voir *Le Relais*, No 775 du 19 mars 2020).

Enfin, notons que durant ce trimestre plus personne ne semble s'intéresser à l'avenir de la cathédrale… Pas un mot, mais est-ce pour le mieux?

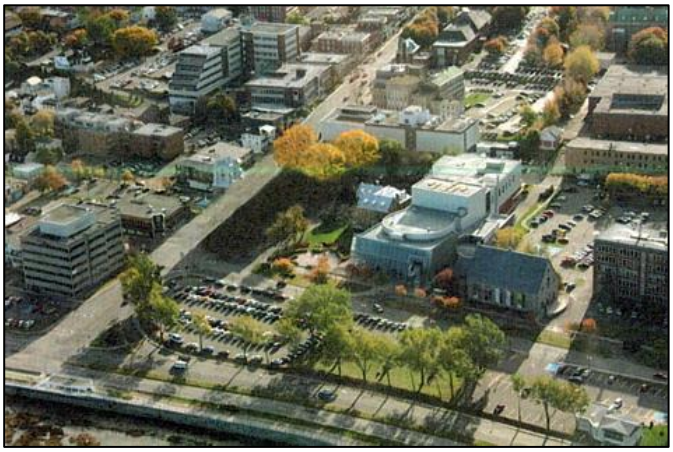
502. La cathédrale : *peut-on imaginer?*

Voici deux photos, une première avec, bien en vue, à l'angle des rues Saint-Germain et de la Cathédrale, l'édifice cathédrale :



Une cathédrale restaurée, pourraient se réjouir certains, certaines. Photo : Courtoisie C. Pilon, agenceq.com.

Et une autre, imaginée sans la cathédrale…



Un bel espace récupéré, pourraient dire certains, certaines. Photo : Courtoisie C. Pilon, agenceq.com.

Gardons donc en mémoire ces deux photos… La deuxième avait fait la une *d'En Chantier*, édition N° 101 de janvier 2015 avec cette légende :

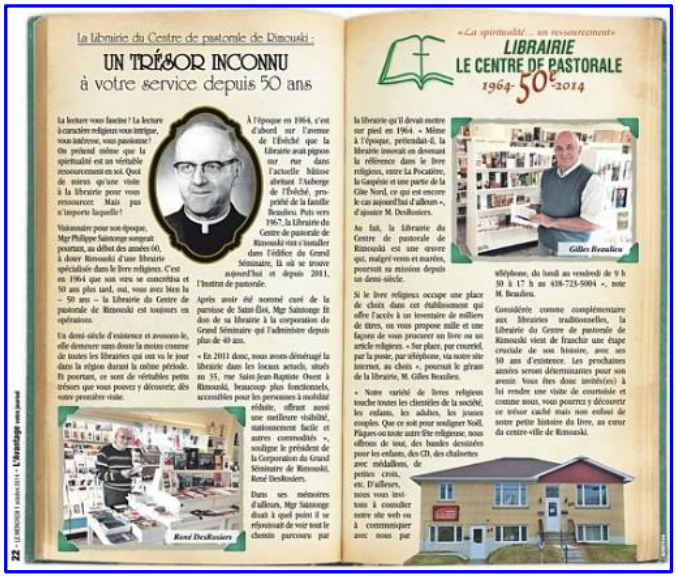
Cette fermeture ne préjuge en rien de l'avenir de la cathédrale […]. Toutefois, la fermeture de la cathédrale durera jusqu'à ce que soit complété sa restauration ou son changement de vocation… (**Gérald Roy**, ptre-modérateur de l'équipe pastorale de Saint-Germain).

503. La Librairie célèbre ses 50 ans

Nous étions au début des années 1960… M^gr^ **Philippe Saintonge**, qui fut vicaire général du diocèse de 1959 à 1973 sous les épiscopats de M^gr^ **Charles-Eugène Parent** (1951-1967) et de M^gr^ **Louis Levesque** (1967-1973), songeait depuis déjà quelque temps à doter Rimouski d'une librairie spécialisée dans le domaine des sciences religieuses et de l'action pastorale. (Revoir ici le Billet #253).

Mais ce n'est qu'en **1964** qu'il a pu réaliser son rêve, installant « sa » librairie dans un édifice situé tout juste en face de l'archevêché et qui appartenait à l'Action catholique. C'est dans cet édifice que se retrouve aujourd'hui l'*Auberge de l'Évêché*, propriété de la famille Beaulieu. Plus tard, dans les années **1970**, M^gr^ Saintonge fera don de sa librairie à la corporation du Grand Séminaire. Depuis 2011, elle est située dans la Maison-Saintonge, au 35 de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, à Rimouski.

Le journal rimouskois *L'Avantage* a fait écho à ce 50^e^ anniversaire dans son édition du 1^er^ octobre 2014, p. 22. On avait titré : *La Librairie du Centre de pastorale, un trésor inconnu à votre service depuis 50 ans.* Longue vie!



La librairie du Centre de pastorale de Rimouski :

UN TRÉSOR INCONNU
à votre service depuis 50 ans

«La spiritualité… un ressourcement»

LIBRAIRIE
LE CENTRE DE PASTORALE
1964-50e-2014

L'Avantage votre journal. Courtoisie. Cliquez l'image pour la pleine page : lien à http://www.dioceserimouski.com/sd/150/2014-10-01_avantage.pdf

504. Dernier carnet de santé de Mgr Fournier

Un mois dans la vie de Mgr **Pierre-André Fournier**, son dernier parmi nous. Et voici, pour mémoire, ce qu'on aurait trouvé dans son carnet de santé :

09 décembre : Mgr Fournier ne se sentait pas bien depuis quelques temps. Interpellé par un médecin-cardiologue, il le rencontre ce soir-là pour un «tapis roulant». À ces premiers examens, un premier verdict : on lui recommande de laisser là sa voiture et de se faire raccompagner pour rentrer à l'Archevêché.

11 décembre : En après-midi, Mgr Fournier quitte Rimouski pour Québec où il doit être hospitalisé le lendemain. Quelqu'un d'ici l'accompagne.

12 décembre : En matinée, Mgr Fournier est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec pour des examens plus approfondis.

16 décembre : Dans la journée, Mgr Fournier est transféré à l'Hôpital Laval de Québec où il doit être opéré le lendemain.

17 décembre : En après-midi, Mgr Fournier est opéré. Il subit quatre pontages coronariens et on lui remplace une petite partie de l'aorte. Le médecin qui a pratiqué l'intervention a dit à sa famille que tout s'était bien déroulé. Il va demeurer encore quelque temps à l'unité de soins intensifs avant de regagner sa chambre d'hôpital.

26 décembre : Mgr Fournier est ramené en salle d'opération. On lui implante alors un stimulateur cardiaque.

29 décembre : De sa chambre d'hôpital, Mgr Fournier adresse à tous ses diocésains et diocésaines son message du Nouvel An 2015 (En Chantier No 102, p. 3).



Mgr Pierre-André Fournier dans le grand salon de l'Archevêché. Photographe : Thérèse Martin. Courtoisie.

01 janvier : En après-midi, par transport adapté, Mgr Fournier est transféré de l'Hôpital Laval de Québec au Centre hospitalier régional de Rimouski. Celui qui le ramène à Rimouski nous écrit ceci : *C'est moi qui ai ramené Mgr Fournier à Rimouski… Comme j'avais souvenir d'avoir rencontré Pierre-André au début des années '70, nous avons refait connaissance pendant le trajet. Ce fut une belle rencontre. Il se disait reposé et peu fatigué en arrivant à Rimouski*.

05 janvier : Le soir, Mgr Fournier reçoit son congé de l'hôpital et rentre chez lui en convalescence. Comme son état demande un suivi constant de la part de son cardiologue, il est jugé préférable pour lui de demeurer encore quelque temps à Rimouski.

10 janvier : Vers 11h15, Mgr Fournier se rend saluer les diacres du diocèse et leurs épouses qui se trouvent rassemblés dans le grand salon de l'Archevêché. C'est là qu'il s'effondre. Son décès est constaté à 12 h 35 à l'Hôpital Régional de Rimouski.

505. Message du Jour de l'An 2015

C'est dans sa chambre à l'Hôpital Laval de Québec que Mgr **Pierre-André Fournier** avait mis la dernière main au message qu'il adressera le premier de l'An à tous ses diocésains et diocésaines. Dans sa lettre, il fait d'abord un lien avec son message de l'an dernier. (Revoir ici le Billet #487).

Je m'étais adressé à vous le 1er janvier de l'an dernier pour demander à chaque communauté chrétienne du diocèse de regarder en 2014 ce qu'elle voulait faire de son église. Beaucoup de paroisses ont fait l'exercice et je les en félicite. [Revoir ici le Billet #473]. *Je demande aux autres, en 2015, de regarder attentivement cette question. Ces temps-ci, on parle beaucoup des églises de Rimouski et de la fermeture de la cathédrale Saint-Germain, mais la sauvegarde et l'entretien des églises posent encore problème en divers endroits du diocèse. Vous me permettrez de partager avec vous une de mes convictions profondes : nous avons besoin de temples mais lorsqu'on ne peut plus en assumer l'entretien, il faut regarder d'autres voies. Il faut savoir s'adapter. La solution d'établir un partenariat avec la municipalité, prise en plusieurs endroits, me semble encore à encourager* (*En Chantier*, No 102, février-mars 2015, p. 3).

Il voit à l'horizon de cette nouvelle année se profiler cet événement majeur que sera la béatification **d'Élisabeth Turgeon**. Il écrit : « Que cette béatification se déroule en 2015, au coeur de l'*Année de la vie consacrée* décrétée par le pape **François**, est, je crois, un clin d'œil de l'Esprit Saint.

Mgr l'Archevêque dit aussi avoir voulu que toute notre action pastorale prenne cette année le « virage famille ». Il écrit :

Parmi les valeurs à privilégier pour l'année 2015, on retrouvera donc en tout premier lieu la famille dans son sens élargi, comprenant notamment les oncles et les tantes, les cousins, les cousines, les grands-parents… La famille est notre source d'espérance et cette valeur est aussi celle du pape ***François.*** *J'en ai la conviction, ce sont les familles qui portent le message de l'Évangile de génération en génération, qui sont missionnaires en transmettant la foi. J'invite donc cette année toutes les communautés chrétiennes à être inventives et à proposer diverses activités destinées à resserrer le tissu familial et à le valoriser* […] (loc. cit.).

Quant à moi, conclut-il, *vous savez que j'ai subi une opération majeure au coeur* […]. *Pour l'instant, je suis toujours hospitalisé à Québec pour récupérer mes forces. Dès que les médecins me le permettront, je commencerai ma convalescence dans une maison spécialisée, ici, à Québec. Une convalescence qui sera assez longue puisque je ne pourrai reprendre le travail qu'à Pâques. Je sais que vous me portez tous et toutes dans vos prières et dans votre affection et que beaucoup d'entre vous m'ont fait parvenir des vœux de prompt rétablissement. Je vous en remercie infiniment. Soyez assurés que toutes ces marques d'attention me touchent beaucoup et vont me permettre de retrouver la santé le plus vite possible* […] (loc. cit.). Suit sa signature :

Votre père évêque
+ Pierre-André Fournier

506. Un pas de plus vers la béatification

Dans son Message du Jour de l'An 2015, Mgr **Pierre-André Fournier** n'a pas manqué de rappeler qu'en avril prochain se déroulera chez nous un événement majeur, soit la béatification d'**Élisabeth Turgeon**, la fondatrice des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire (voir le Billet #516).

Non seulement, écrit-il, *la congrégation et le diocèse sont concernés par cet événement mais aussi toute l'Église du Québec, du Canada et même l'Église entière. Je vous invite à préparer dans la prière cette journée spéciale et à y participer en grand nombre. Que cette béatification soit l'occasion de souligner le rôle essentiel qu'ont joué* ***Élisabeth Turgeon*** *et sa communauté dans le développement de l'éducation chez nous* (loc. cit.).

Mgr l'Archevêque n'a pas manqué non plus de situer l'événement dans le cadre de cette *Année de la vie consacrée* décrétée pour 2015

Que cette béatification se déroule en 2015, au coeur de l'Année de la vie consacrée décrétée par le pape ***François****, est, je crois, un clin d'œil de l'Esprit Saint. Élisabeth, une femme de chez nous préoccupée par le sort des jeunes qui n'avaient pas accès à l'instruction, nous invite à découvrir la place de ces femmes et de ces hommes qui donnent leur vie au Seigneur et au bien-être de leurs frères et sœurs. Une invitation également à prier le maître de la moisson de continuer d'appeler des femmes et des hommes, jeunes et moins jeunes, pour être dans notre monde des témoins de l'Absolu par le don de leur vie* (loc. cit.).

507. *Marie qui défait des nœuds*

Ce titre est celui du dernier Billet de Mgr l'Archevêque paru dans l'édition de janvier 2015 d'*En Chantier* No 101, p. 3. En voici un bref aperçu :

« Un jour, quelqu'un m'a parlé de sa dévotion à *Marie qui défait des nœuds*. Quels pouvaient être ces nœuds? Une brouille dans le ménage ou la famille, une mésentente dans le milieu de travail, de l'angoisse ou une grande peine… Depuis la fermeture de notre cathédrale le 29 novembre dernier, j'implore de plus en plus souvent *Marie qui défait des nœuds*. »



Retable de l'église Saint-Pierre de Perlach, Augsbourg, Allemagne, par le peintre Johann Melchior Georg Schmidtner en 1700.

La cathédrale de tout un peuple

« La cathédrale a joué un rôle important dans l'histoire de Rimouski et pour toute la région. M**. Kurt Vignola**, professeur d'histoire au Cégep de Rimouski, le rappelait l'autre jour à la radio. Il a parlé de «l'identité de notre ville portée par cet édifice». Sa construction débute en 1854 et oriente alors plusieurs autres développements. Mais que dire encore de l'attachement qu'on peut avoir à ces lieux où tant d'événements significatifs pour nos familles ont été célébrés ou s'y sont déroulés? Une cathédrale est un peu comme la maison familiale de tout un diocèse. Quoi faire donc lorsqu'une Assemblée de fabrique ne peut plus assurer les coûts d'entretien et de réparations qui s'élèvent dans ce cas-ci à plus de 5 M $? Que faire lorsque tout le Bas-Saint-Laurent traverse, au plan économique, une passe aussi difficile? »

« Or voilà que j'apprends sur Internet que le pape **François** a lui-même une grande dévotion à *Marie qui défait les nœuds*… L'invocation à Marie sous ce vocable serait en effet la deuxième plus populaire en Argentine. […] ».

508. Vigile de prière à Saint-Roch, Québec

M^gr **Pierre-André Fournier** a été pendant une douzaine d'années, soit de 1983 à 1995, curé de la paroisse Saint-Roch à Québec. De ses paroissiens et paroissiennes s'en sont souvenus et ils ont convié les leurs à une Vigile de prière qui s'est tenue à l'église le mercredi 14 janvier 2015. M^gr **Bertrand Blanchet**, aujourd'hui retraité à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, y représentait notre diocèse. Il est intervenu dans l'assemblée et nous a laissé son texte. En voici de larges extraits :

*Considérant que je suis maintenant membre du presbyterium [du diocèse de Rimouski], j'ai répondu avec empressement à cette demande [que me faisait l'abbé **Benoît Hins**]. J'y vois l'occasion d'y exprimer ma très vive reconnaissance à l'endroit de l'archidiocèse de Québec. En se privant des services d'un prêtre, d'un évêque en plein exercice d'un ministère très apprécié, l'Église de Québec posait un geste de communion ecclésiale parmi les plus beaux qui soient : un geste que l'on pourrait presque qualifier de maternel, de l'ordre du don de soi, car c'est l'Église de Québec qui a donné naissance à celle de Rimouski, il y aura bientôt 150 ans, en 2017.*



Mgr Bertrand Blanchet, à l'absoute lors des funérailles célébrées le dimanche 18 janvier en l'église Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Vous devinez bien que le départ subit de M^gr Pierre-André a créé une vague de tristesse et un sentiment de grand vide dans l'Église de Rimouski. Pour ma part, j'ai eu l'occasion de le voir à l'oeuvre à quelques reprises. J'ai pu apprécier des qualités que vous connaissez bien : sa proximité des personnes, son respect inconditionnel de tous, sa spiritualité profonde et sa charité des plus actives. Particulièrement à l'égard des personnes humbles et démunies.

Nous pourrions nous demander pourquoi Dieu rappelle à Lui des personnes qui accomplissent un travail de cette importance et de cette qualité. À cet égard, je rappellerais l'affirmation d'un médecin à qui un journaliste avait demandé, un jour, lors d'un débat sur l'euthanasie : « Pour vous, docteur, c'est quoi une belle mort? » Il a répondu : « Une belle mort, c'est quand une personne a accompli ce qu'elle avait à accomplir et qu'elle est devenue qui elle était appelée à être. »

M^gr Pierre-André avait sans doute accompli la mission que le Seigneur lui avait confiée, il était sans doute devenu celui qu'il était appelé à être. Il était devenu, me disait une amie qui l'a bien connu : un grand parmi les humbles. Il a bien illustré et actualisé plusieurs des plus belles pages de l'Évangile. […].



Exposition de M^gr Fournier au grand salon de l'Archevêché. Photo : Jean-Yves Pouliot. Courtoisie.

509. Funérailles de M^gr Pierre-André Fournier

Les funérailles de M^gr **Pierre-André Fournier**, 9^e évêque et 6^e archevêque de Rimouski, ont été célébrées à l'église de Saint-Robert-Bellarmin le dimanche 18 janvier, présidées par son éminence M. le cardinal **Gérald Cyprien Lacroix**, archevêque de Québec.

À l'église, plus de mille personnes ont pu y participer et des dizaines de milliers d'autres ont pu s'y joindre grâce à la webtélé de l'Église catholique de Québec (www.ecdq.tv).



Un aperçu de la foule rassemblée dans la nef de l'église de Saint-Robert. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Nous faisons ici écho à quelques témoignages rendus au cours de la célébration.



L'abbé Benoît Hins, nouvellement élu administrateur de l'archidiocèse. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Après la salutation et les mots de bienvenue de M. le cardinal Gérald Cyprien, l'abbé Benoît Hins est invité à présenter quelques messages de condoléances : ceux du pape François, de M^gr^ Luigi Bonazzi, nonce apostolique au Canada, de M. Le cardinal Marc Ouellet, préfet de la Congrégation pour les évêques, et de M. Philippe Couillard, premier ministre du Québec :

Message de condoléances du pape François

*Apprenant avec grande peine le décès subit de S.E. M^gr^* ***Pierre-André Fournier****, Archevêque de Rimouski et Président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, Sa Sainteté le* ***Pape François*** *tient à vous exprimer ses vives condoléances, ainsi qu'à la famille du défunt et à la communauté chrétienne si durement éprouvée dont il a été le pasteur fidèle et zélé. Demandant au Père de qui vient toute miséricorde, d'accueillir dans la paix et dans la lumière de son Royaume l'Évêque défunt, qui a servi de toutes ses forces l'Église locale non seulement au niveau diocésain mais aussi à travers des responsabilités au niveau régional, le Saint-Père prie pour tous ceux qu'affecte cette brusque disparition et, de grand cœur, il vous envoie la Bénédiction apostolique ainsi qu'aux Évêques du Canada, à la famille du défunt, et à toutes les personnes qui participeront aux obsèques.*

Message du nonce apostolique au Canada, M^gr^ Luigi Bonazzi

*J'aurais beaucoup aimé être avec vous en ce moment où votre famille diocésaine vit un événement intime et douloureux – mais aussi joyeux -, le décès soudain de votre bien-aimé Père et Pasteur, S. E. M^gr^* ***Pierre-André Fournier****. Malheureusement je suis absent du Canada.* […] *Vous vivez un moment douloureux, mais aussi joyeux. En fait, [si j'étais avec vous]. je vous aurais d'abord invité à remercier le Seigneur pour le don de ce pasteur que fut M^gr^ Pierre-André, si près de Dieu et en même temps si près de ses fidèles. Sa figure nous remplit de joie et sa mémoire est pour nous tous une certitude de bénédiction. Oui, que pourrait-il faire maintenant dans le ciel, votre bien-aimé Archevêque, si ce n'est de veiller sur vous et de vous bénir?*

[…] *Je pense que si vous offrez [au Seigneur] votre Pasteur bien-aimé, le Seigneur se sentira engagé à vous restituer et à vous envoyer dès que possible un nouveau saint et sage Archevêque. Ainsi soit-il!*



Un aperçu du chœur de l'Église. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

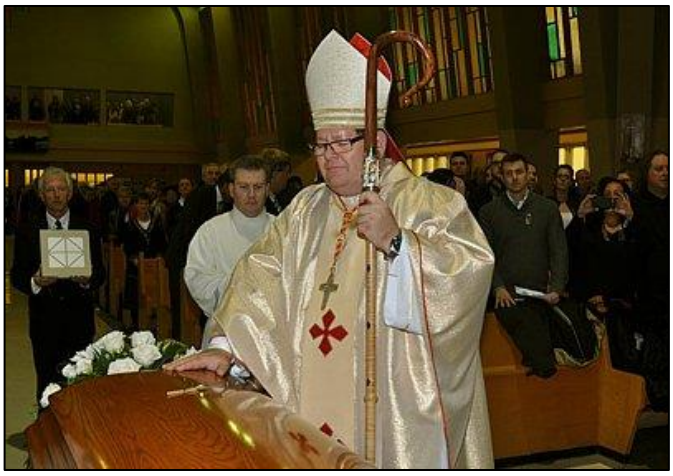
Message du cardinal Marc Ouellet, Préfet de la Congrégation pour les Évêques

Aux Évêques du Québec et du Canada, à tous les fidèles de Rimouski, à la foule d'amis que Pierre-André a laissés partout où il a servi comme prêtre et comme évêque, aux membres de sa nombreuse famille humaine et spirituelle, à tous les pauvres qu'il a tant aimés, j'offre mes sincères condoléances avec la promesse d'un fidèle souvenir dans la prière et l'amitié qui perdurent au-delà de la mort. Que la consolation de l'Esprit Saint nous habite et nous aide à poursuivre notre route avec courage et confiance, persévérant dans la foi et l'action de grâce pour le beau témoignage chrétien de notre ami Pierre-André.

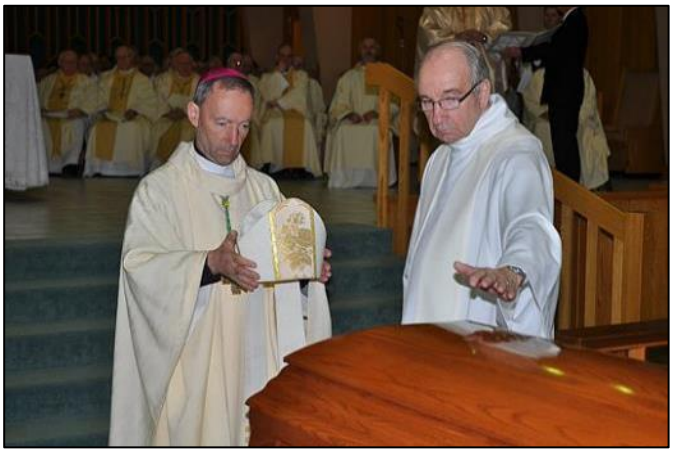
Message de M. Philippe Couillard, premier ministre du Québec

Permettez-moi de joindre ma voix à celles qui viennent de toutes parts rendre hommage à la personne d'exception qu'était l'archevêque de Rimouski. Je tiens à saluer la mémoire d'un grand serviteur de l'Église, aimé et reconnu comme étant un homme du peuple humble et généreux, qui plaçait la foi au niveau du coeur, là où les générations se rejoignent. Le souvenir de monseigneur ***Pierre-André Fournier*** *aura toujours, pour ceux qui ont eu le privilège de le connaître, un parfum d'humanité, de paix et d'espoir.*

*À vous, Monsieur l'Abbé [**Benoît Hins**], à la famille de monseigneur **Pierre-André Fournier**, aux résidents de l'archevêché, aux membres de l'Église catholique et à la communauté rimouskoise, j'adresse le témoignage de ma profonde sympathie.* [À la plume et de sa main, le premier ministre a ajouté :] *J'ai eu l'occasion de rencontrer et de converser avec M^gr^ Fournier… Il nous manquera.*



M. le cardinal Gérald Cyprien Lacroix, archevêque de Québec. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.



Confrère d'ordination épiscopale, M^gr^ Gilles Lemay dépose sur le cercueil la mitre de M^gr^ Fournier. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

* * *

Mme Wendy Paradis, membre du Bureau de l'Archevêque, a été invitée, par la suite, à rendre hommage à M^gr^ Fournier :



*Hier comme aujourd'hui, tous et toutes se réclament d'être l'ami de M^gr^ **Pierre-André Fournier**. À juste titre, son regard d'amour posé sur nous, nous rendait uniques et importants à ses yeux. Ce regard perçant nous permettait même d'entrevoir le regard bienveillant de Dieu sur nous.*

Ainsi, nous avons goûté au regard d'un père, d'un frère, toujours accompagné d'une parole ajustée, une parole d'humour, une parole d'espérance, une parole d'Évangile. Ce même regard, il l'a posé sur chacune des communautés chrétiennes de notre diocèse, si petite soit-elle. Sa foi et son espérance en chacune d'elles lui ont permis de dire avec confiance qu'elle est première. Première, car il voyait la communauté chrétienne comme le centre de rayonnement de la vie du Christ où chaque baptisé est à son service en mettant à contribution ses dons et ses charismes.

Il a misé sur la vitalité de chacune d'elles, car il croyait à une réelle prise en charge par des personnes appelées à veiller sur la vie de l'ensemble de la communauté. À l'heure où la situation de l'Église nous fait croire que nous devons chercher des critères de fermeture de paroisses, son espérance ouvre sur des critères de vitalité d'où la naissance de notre Projet pastoral de revitalisation. Conscient de l'étendue de notre diocèse et soucieux d'une présence de proximité, M^gr^ Fournier a voulu redonner la responsabilité aux communautés afin qu'elles prennent elles-mêmes les décisions pour assurer leur avenir.

Jusqu'à la toute dernière minute, il a demandé encore que chaque communauté chrétienne regarde ce qu'elle veut faire de son église et il a exprimé ses convictions profondes : nous avons besoin de temples mais lorsqu'on ne peut plus en assumer l'entretien, il faut regarder d'autres voies. Il faut savoir s'adapter. *Il nous a invités à maintes reprises à faire Église autrement. Aujourd'hui son départ laisse un grand vide. Faire Église autrement sera pour nous, de nous rappeler comment M^gr^ **Pierre-André Fournier** a vécu parmi nous. Il a fait le choix de vivre avec les siens comme dans une famille; il s'est fait proche, il a écouté, il a rassuré, il a fait confiance, il a prié et surtout il a aimé.*

Je veux le remercier pour la place qu'il a faite aux femmes de manière générale et particulièrement, dans des lieux importants de décisions. Personnellement, j'ai encore de la difficulté à l'enfermer dans des mots car sa présence auprès de nous devenait une expérience de bonté.

En terminant, je veux le remercier personnellement pour sa confiance et son amitié sincère. Pierre-André, repose en paix!

* * *

MM. Roger et Marcel Fournier, au nom de leur famille, ont aussi tenu à rendre hommage à leur frère. On retrouvera leur témoignage et quelques autres dans la revue *En Chantier* N^o^ 102, février-mars 2015, p. 10-13.

510. Mon archevêque… En toute simplicité

Plusieurs témoignages ont été reçus au cours des jours qui ont suivi le décès de Mgr **Pierre-André Fournier**. Nous retenons celui de M. **Nestor Turcotte** publié dans *En Chantier* Nº 102 de février-mars 2015, et repris dans *Le Petit Journal de l'Institut* Nº 116 de février 2015.



Nestor Turcotte

L'*homme était forgé, coulé dans une simplicité remarquable. C'était son terreau; c'était sa terre nourricière; c'était son jardin coutumier. Il n'aimait pas les grandeurs. Il ne pouvait vivre qu'avec les petits, les pauvres, les humiliés, les rejetés, les abandonnés. Il était de la terre de chez nous, celle que l'on défriche dans le temps obscur qui passe. Il connaissait la vie sous toutes ses coutures; la vie où s'allonge la traversée humaine, avec ses tempêtes, ses temps de combat, avec les bourrasques qui menacent de tout emporter. Son coeur était grand, ouvert, accueillant. Il vivait, du matin au soir, avec l'Infini qui l'habitait. La mort est venue le chercher comme il a vécu : en bénissant le monde, en souriant malgré l'épreuve, malgré la dernière maladie fatale.*

Il est maintenant dans l'Éternité de Dieu qu'il a su si bien servir lors de ses années terrestres. Dépouillé de lui-même, acceptant chacun à sa place dans l'Église dont il était le « veilleur ». Il apportait soutien, encouragement, paroles pour le moment présent, réconfort pour poursuivre la route du lendemain. Sa voix était cousue de silences; sa parole laissait échapper la tendresse; ses gestes embrassaient les lieux qu'ils fréquentaient, ses bras tendus ensoleillaient l'atmosphère d'une douce luminosité dont il avait le secret. Sa sagesse infiltrait des propos qui dissimulaient une profondeur sans égale. On aurait dit un sage qui disait ce qui devait être dit. Un sage qui laissait à ses auditeurs le soin de poursuivre le chemin amorcé par une interrogation, une insinuation, une fenêtre ouverte où les battants laissaient entrer son lot de vérité.

Lumière dans nos nuits, phare dans nos moments d'inquiétude, il regardait l'avenir avec tendresse, accueillant le mystère dont il avait la garde, partageant tout son être avec ceux qu'il côtoyait et avec qui il avait plaisir à travailler. Ses lettres, ses coups de téléphone me sont restés gravés dans mon imaginaire. On aurait dit un père qui devinait l'inquiétude de son interlocuteur. Un père qui attend, qui souhaite la réussite, le coup de grâce, la joie de voir surmonter. Il écoutait; il tendait la main; il souriait face à l'incompréhensible. Il vivait d'espérance comme tous les prophètes qui n'en ont pas le titre.

Il rejoint le Dieu d'Amour en bénissant les siens. Il trace une dernière croix sur ceux qu'il aime et s'en détache pour accueillir la Lumière éternelle. Il ne pouvait pas penser que ce dernier geste le ferait entrer dans le mystère de Résurrection du Christ en Gloire. ***Sainte Catherine de Sienne*** *dit que la vie est un pont : traverse cette vie mais n'y fais pas ta demeure. Notre frère a fini sa traversée. Avec tout son être, Dieu l'éternise à jamais.* ■

Nestor Turcotte, Matane

511. Avant Pâques, avant l'été, à l'automne?

Suite au décès de Mgr **Pierre-André Fournier**, l'abbé **Benoît Hins**, qui était doyen du Collège des consulteurs, a réuni dès le 14 janvier les membres de ce Collège afin de procéder, selon les normes du droit, à l'élection d'un administrateur diocésain *sede vacante*. Or c'est lui qui, au premier tour, a été élu *administrateur diocésain*. Et il est immédiatement entré en fonction.

En avril 2015, alors qu'un peu tout le monde – prêtres et laïcs – cherchait la perle rare, le nouvel *administrateur diocésain*, alignait dans un article d'*En Chantie*r un certain nombre de qualités qui devraient se retrouver chez le futur archevêque. Mais à quoi donc rêvait-il?

Je rêve d'*un évêque qui soit un pasteur qui saura nous aimer tels que nous sommes*, là où nous sommes rendus, avec nos forces et nos faiblesses. Un peu comme Mgr Fournier qui, en arrivant à Rimouski en 2008, est littéralement tombé en amour avec la région, ses gens, ses paysages.

Je rêve d'*un évêque qui saura nous accompagner*. Parfois, il pourra marcher devant nous pour nous conduire; à un autre moment, il sera au milieu de nous pour nous appuyer dans nos combats; parfois encore, il se tiendra en arrière pour s'assurer que tout le monde suit et que personne ne soit abandonné.

Je rêve d'*un évêque qui saura nous guider dans notre mission.* Un genre de prophète quoi, un prophète qui entrevoit déjà ce qui n'est pas là et qui nous permettra de prendre les décisions nécessaires pour préparer l'avenir.

Mais est-ce que cet homme existe? Dire non serait douter de l'Esprit Saint et pécher contre l'espérance, cette vertu dont Mgr Fournier s'est fait le champion (Benoît Hins, « Qui sera-t-il ? », dans *En Chantier* Nº 103, p. 3).

512. Le *Centre écoresponsable* de Saint-Valérien

Nous sommes en 2015 et quelques mois se sont écoulés depuis que dans le secteur pastoral du Pic Champlain la municipalité de Saint-Valérien qui compte 925 habitants soit devenue propriétaire de l'église paroissiale. De fait, c'est le 22 septembre 2013 que l'église a été désacralisée et c'est le 18 janvier 2014 que la Fabrique propriétaire en a fait « don » à la municipalité.



L'église de St-Valérien construite en 1939. Photo : Jean-Yves Pouliot, AARP.

La paroisse de Saint-Valérien avait été érigée le 4 avril 1885 sous l'épiscopat de M^gr^ **Jean Langevin**, le premier évêque. Elle l'aura été civilement le 19 juin 1885. Et c'est en 1886 qu'on y a construit une première église, puis en 1939 qu'on y a construit celle-ci au revêtement de pierres.



Intérieur de l'église – le chœur - avant le réaménagement intérieur. Photo : Jean-Yves Pouliot, AARP.

Voici ce qu'on pouvait lire en 2015 dans la revue diocésaine *En Chantie*r d'avril :

Sa nouvelle « vocation communautaire » se trouvant de fait confirmée, on pourra s'engager dans la réalisation de travaux dont les coûts pourraient voisiner les 2 millions $. L'église, de par cette nouvelle « vocation communautaire », est devenue accessible à des subventions gouvernementales. Un hebdomadaire rimouskois relatait ces faits dans son édition du 4 février 2015. Par ailleurs, grâce à une entente conclue entre la Fabrique et la Municipalité une activité proprement cultuelle pourra s'y dérouler dans le chœur et dans une partie de la nef actuelle. Et il est entendu que cet espace cultuel sera maintenu tant et aussi longtemps que la Fabrique le souhaitera.

Si des travaux d'envergure doivent être entrepris, ce n'est pas que l'église a souffert d'un mauvais entretien. Non, c'est tout simplement que la municipalité doit rendre le bâtiment conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Ces travaux toucheront le sous-sol où se tiennent déjà un bon nombre d'activités communautaires. À l'étage (et au jubé fort probablement), des travaux seront aussi réalisés dans le but d'y aménager une grande salle multifonctionnelle où pourront se tenir un bon nombre d'activités culturelles et communautaires (*En Chantier* N^o^ 103, avril 2015, p. 12-13).

* * *

C'est à des projets de ce type que pensait le regretté M^gr^ **Pierre-André Fournier** quand, dans son Message du Jour de l'An 2015, il écrivait :

Ces temps-ci, on parle beaucoup des églises de Rimouski et de la fermeture de la cathédrale mais la sauvegarde et l'entretien des églises posent encore problème en divers endroits du diocèse. Vous me permettrez de vous partager une de mes convictions profondes : nous avons besoin de temples mais lorsqu'on ne peut plus en assumer l'entretien, il faut regarder d'autres voies. Il faut savoir s'adapter. La solution d'établir un partenariat avec la municipalité, prise en plusieurs endroits, me semble encore à encourager. (Revoir ici le Billet #505).

* * *

Anticipons…

C'est donc au début de 2014 que la Fabrique de Saint-Valérien a fait « don » de son église à la municipalité. Les travaux de transformation n'ont débuté qu'en 2017 et l'inauguration s'est faite en septembre 2018. Il leur en aura coûté quelque 2,6 millions de dollars.

En 2020, l'hebdomadaire *L'Avantage* dans son édition du 29 juillet, en page 4, nous apprend dans que le projet de transformation de l'église de Saint-Valérien en un « centre communautaire écoresponsable » a reçu de grands honneurs à l'échelle provinciale. Félicitations!



La nef de l'église de Saint-Valérien réaménagée en centre communautaire écoresponsable. Photo *: L'Avantage*. Courtoisie.

Vérification faite, feu l'abbé **Albert Ouellet** (1889-1942), curé de 1933 à 1942, y repose toujours au sous-sol de l'église dans un caveau de ciment. *Requiescat in pace*…

513. Lieux de culte en mutation au Québec

Au Québec, la situation des lieux de culte en mutation se détériore rapidement. Alors que les fermetures, mises en vente et démolitions se multiplient, près de 200 édifices n'ont pas trouvé de nouvelle fonction pour assurer leur avenir. Au 6 novembre 2014, 72 cas de changement d'usage avaient été recensés pour l'année en cours. C'est ce que révélaient les derniers résultats de l'enquête du *Conseil du patrimoine religieux du Québec* (CPRQ). Amorcée il y a quatre ans, cette enquête vise à documenter les cas de lieux de culte en mutation, c'est-à-dire fermés, vendus, transformés ou démolis. C'est à partir du corpus des 2 751 édifices inventoriés en 2003 que s'effectue cette recherche. Pour plus de détails, consultez le site du CPRQ : *www.patrimoine-religieux.qc.ca/* (*En Chantier* Nº 103, avril 2015, p. 13).

514. Projet innovateur pour Lac-au-Saumon

La Fabrique de Lac-au-Saumon était depuis plusieurs mois en discussion sur l'avenir de son église. De son côté, la municipalité s'interrogeait sur l'avenir de son *Centre de loisirs* qui nécessitait des travaux d'envergure. Le projet d'une transformation de l'église en un Centre multifonctionnel est venu répondre à ce double enjeu.

Projet de transformation

Au rez-de-chaussée, un mur amovible va d'abord séparer le chœur de la nef de façon à ce qu'une sacristie et un espace pour le culte soient conservés. Des messes, des mariages, des baptêmes, des funérailles pourront donc s'y tenir comme maintenant. Entre le chœur et la nef qui deviendra un vaste espace communautaire, une scène sera aménagée. À l'entrée, de part et d'autre d'une allée centrale, seront aménagés des salles de toilette, puis d'un côté un vestiaire et une cuisine, et de l'autre un guichet, un bar et des espaces de rangement.



L'église Saint-Edmond de Lac-au-Saumon. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Au sous-sol, des modifications seront apportées aux salles de toilette, au système de chauffage et d'aération.

Enfin, un ascenseur reliera les deux niveaux de plancher. À l'extérieur, la toiture sera repeinte et le parvis refait (René DesRosiers, « Un beau et bon projet ! », dans *En Chantier* Nº 120, mai 2017, p. 10).

Comment donc tout cela se fera-t-il ?

La Fabrique a d'abord cédé son église à la municipalité. Puis la municipalité a conçu son projet qui est évalué à 1 805 000 $. Mais d'où proviendront les fonds?

Gouvernement du Québec PIQM-Volet 5.1 (65% du projet)	1 173 250 $
Gouvernement du Canada PIC 150	500 000 $
TECQ 2014-2018 [1]	41,500 $
Participation de la municipalité	90 250 $

(Dans la municipalité, un **Comité** dit **Objectif 100 000** $ a été mis sur pied. Différentes activités de financement ont été réalisées.)

[1] **NOTE**: « Selon la règle du cumul, la municipalité peut augmenter le nombre des subventions gouvernementales à 95% du projet. Donc, la municipalité assignera le montant provenant de la taxe du Québec sur le carburant (TECQ 2014-2018) pour augmenter le montant d'aide gouvernemental à son maximum tel que permis » (Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation).



Hier, la nef de l'église de Lac-au-Saumon. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.



Aujourd'hui, la nef de l'église de Lac-au-Saumon. Photo : courtoisie. Source : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1084483/lac-au-saumon-inaugure-son-nouveau-centre-multifonctionnel

515. L'orgue de la cathédrale, bien patrimonial

Lors d'une rencontre qui s'est tenue à Saint-Pie-X le 26 mars 2015, M. **Gérard Mercure** avait émis une opinion sur l'orgue de la cathédrale, déplorant le fait qu'on n'accorde pas suffisamment d'importance aux grandes orgues comme élément patrimonial et comme bien culturel à sauvegarder. Il exprimait alors son point de vue non seulement sur l'orgue de la cathédrale mais aussi sur les autres orgues rimouskois.

L'orgue de Saint-Germain

L'orgue de la cathédrale de Rimouski est certes le plus imposant à l'est de Québec. Mais son importance va bien au-delà de ses 4 000 tuyaux et de ses quatre claviers. Cet orgue acquis par la fabrique de Saint-Germain en 1921 allait donner aux offices religieux de son époque toute leur magnificence. Il reflétait toutefois l'esthétique du temps, alors influencée par la facture romantique américaine qui recherchait les sonorités de l'orchestre. La restauration de 1979 de cet orgue Casavant par le facteur Guilbault-Thérien allait mettre en valeur son caractère symphonique dans la tradition française héritée du XIX^e^ siècle, et cela, par un long travail technique de réharmonisation. À sa fonction première d'orgue liturgique, s'ajoutait celle de grand orgue de concert. Des organistes de renom, tant européens que québécois, y ont interprété les grandes œuvres écrites pour l'orgue (*En Chantier* N^o^ 109, janvier 2016, p. 10).



L'orgue de Saint-Germain avec, au-dessus, les vitraux d'Olivier Ferland, maître-verrier. Photo : André Daris. Courtoisie.

Cet instrument fait incontestablement partie du patrimoine religieux et culturel de Rimouski. Décider de l'avenir de la cathédrale, ce n'est pas seulement décider du sort d'un édifice, mais aussi de l'avenir d'un instrument de grande valeur qui en fait partie intégrante. Tous les efforts doivent être entrepris pour le conserver et lui redonner ses fidèles et son public (loc. cit.).

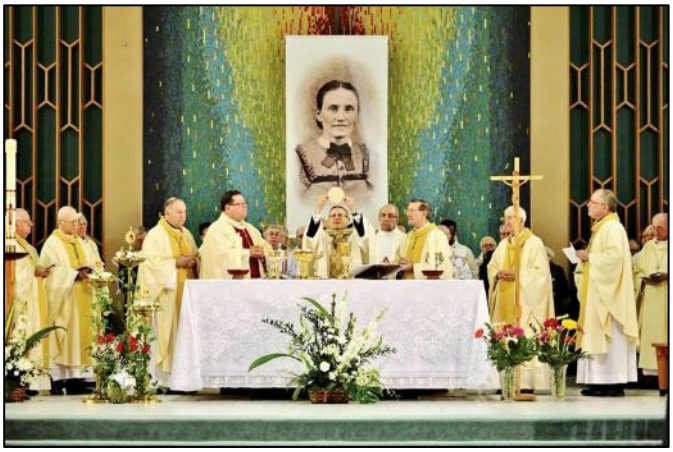


La console de l'orgue sur plate-forme mobile. Photo : Yves-Marie Mélançon.

NOTE : Sur les orgues de l'église-cathédrale, revoir ici le Billet #86. Voir aussi : Gérard Mercure, « L'orgue de la cathédrale : un vibrant témoin de la vie religieuse et culturelle de Rimouski », dans *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits*, Les Éditions de l'Estuaire, 2017, p. 181-198.

516. Béatification de la *vénérable* Élisabeth

Ici et là, depuis des mois, dans tous les secteurs pastoraux du diocèse, on se prépare spirituellement à participer le **dimanche 26 avril 2015** à la cérémonie de béatification de la Vénérable **Élisabeth Turgeon**, la fondatrice de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. La célébration aura lieu à l'église de Saint-Robert-Bellarmin et elle sera retransmise sur écran géant au sous-sol de l'église et à la chapelle de la maison mère.



Messe de béatification à Rimouski, le 26 avril 2015. Au centre, le cardinal Angelo Amato, entouré à sa droite du cardinal Gérald Cyprien Lacroix de Québec, et à sa gauche du nonce apostolique au Canada, Mgr Luigi Bonazzi. Derrière la croix : Mgr Bertrand Blanchet, archevêque émérite de Rimouski. Photographe inconnu.

C'est dans le cadre d'une Eucharistie présidée par le cardinal **Angelo Amato**, représentant le pape **François**, que se déploieront tous les rites entourant cette béatification.

• Au début de la célébration, c'est au nom du regretté M^gr^ **Pierre-André Fournier** que le cardinal-archevêque de Québec, M^gr^ **Gérald Cyprien Lacroix** exprime la demande qui avait été faite auprès du pape **François** de la part du diocèse et de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire : *L'Église de Saint-Germain de Rimouski avec les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire demande humblement au Souverain Pontife de bien vouloir inscrire au nombre des Bienheureux la Servante de Dieu* ***Élisabeth Turgeon****.*

• Au nom du pape **François**, son représentant, le cardinal **Angelo Amato** fait ensuite lecture de la Lettre Apostolique par laquelle le Saint Père inscrit la Vénérable Servante de Dieu dans la liste des Bienheureux et Bienheureuses. Le postulateur, le P. **Roger Laberge**, r.s.v., qui a suivi la cause à Rome, fait lecture de la version française de cette lettre :

Nous, accueillant le désir de notre Frère, des Révérendes Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire et de beaucoup de fidèles, après avoir eu l'avis de la Congrégation des Causes des Saints, avec notre Autorité Apostolique concédons que la Vénérable Servante de Dieu Élisabeth Turgeon, fondatrice des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, apôtre de la jeunesse, témoin de la charité du Christ, soit désormais appelée Bienheureuse et qu'on puisse célébrer sa fête, dans les lieux et selon les règles établies par le Droit, chaque année le 17 août.

• Le cardinal-archevêque de Québec, M^gr^ **Gérald Cyprien Lacroix** adresse ensuite au représentant du pape **François**, le cardinal **Angelo Amato**, les remerciements du diocèse et de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire :

Éminence, l'Église de Dieu qui est à Rimouski et les Religieuses et Laïcs associés disséminés de par le monde sont dans la joie et l'allégresse. Ils font monter leur chant d'action de grâce au Seigneur, source de toute sainteté qui, à travers le successeur des apôtres, nous donne comme modèle une religieuse et évangélisatrice : la Bienheureuse Élisabeth Turgeon.

• Enfin, en signe de communion avec le Saint Père, le cardinal **Gérald Cyprien Lacroix**, la supérieure générale des R.S.R., Sr **Gabrielle Côté**, le postulateur, le *P.* ***Roger Laberge,*** *r.s.v.*, échangent ensuite un geste de Paix avec le cardinal **Angelo Amato**, qui leur remet une copie de la lettre apostolique.

(Pour l'ensemble de la démarche conduisant à la béatification, revoir les Billets #338, #357, #359, #374-376, #394, #483 et #506.)

* * *

NOTE : C'est à l'écart, derrière une colonne et dans un coin de la sacristie improvisée au sous-sol de l'église de Saint-Robert-Bellarmin, qu'avant la célébration M^gr^ Grondin aurait été approché et où il aurait accepté de devenir le 10^e^ évêque et le 7^e^ archevêque de Rimouski.

517. De nos parents à nos enfants, la cathédrale

Les lieux sont aussi des liens.
Et ils sont notre mémoire.
(**Philippe Besson**)

Nous étions plus de 200 personnes, à peu près tous et toutes du même âge (!), à répondre à l'invitation du comité *Cathédrale 1862* et de son président, M. **Louis Khalil**. La réunion, qui s'est tenue le mardi soir 28 avril dans l'église de Saint-Pie-X en était une d'information sur un projet de « restauration » de la cathédrale.

Le comité *Cathédrale 1862* est ainsi nommé en référence à la date d'inauguration de la nouvelle église, soit cinq ans avant que Rimouski ne soit érigé en diocèse. Ce comité n'est pour le moment constitué que de quatre personnes. Outre son président, s'y retrouvent Madame

Chantal Pilon de *G. Communications Marketing*, M. **Benoît Proulx**, architecte, et l'abbé **Gérald Roy** modérateur de l'équipe pastorale de Saint-Germain. D'autres personnes viendront plus tard se joindre à eux.

Premières étapes franchies

Il aura fallu d'abord obtenir l'accord de la Corporation épiscopale et de la Fabrique Saint-Germain sur deux points. Or, voilà qui est fait. Ces deux instances ont accepté de faire don de l'édifice à un organisme à but non lucratif (OBNL), qui est à constituer. Toutes les deux ont accepté aussi d'en changer la vocation, ce qui veut dire que la cathédrale ne sera plus vraiment une « cathédrale », même si on y retrouvera encore un « espace cultuel ». Sur ce point, on pourrait peut-être se demander pourquoi, si tant est qu'on reconnaît qu'il y a déjà trop d'« espaces cultuels » à Rimouski. Une autre église devra sans doute être identifiée bientôt comme cathédrale épiscopale.

À la demande du comité *Cathédrale 1862*, la Fabrique a par ailleurs accepté de vendre (à valeur marchande) à la Ville de Rimouski les « parcelles de terrain » qu'elle possède en face de la cathédrale sur la place des Anciens combattants et que le produit de cette vente, jusqu'à concurrence de 1 M $, soit investi dans la campagne de financement du projet « sauvegarde de la cathédrale ».



Photo : G. Communications Marketing. Courtoisie.

Deuxième étape à franchir

Par ailleurs, une démarche doit être entreprise auprès du Ministère de la Culture et des Communications (MCC), et plus précisément auprès du Conseil du patrimoine du Québec – organisme distinct du Conseil du patrimoine religieux du Québec – pour que le bâtiment soit classé « immeuble patrimonial », au même titre que la *Maison Gauvreau* et que la *Maison Lamontagne*, ce qui la rendrait éligible à une aide financière possible de l'État… Un mandat a en ce sens été donné à la Société rimouskoise du patrimoine (SRP); le dépôt de son rapport est attendu pour la fin de l'été et la réponse du Conseil du patrimoine d'ici un an. La Fabrique a par ailleurs accepté de défrayer les coûts de cette démarche.

Un troisième partenaire

Le comité *Cathédrale 1862* a identifié un troisième partenaire, soit la Ville de Rimouski. Celle-ci accepte de se rendre propriétaire des terrains de la Fabrique situés en face de l'église, sur la *Place des Anciens Combattants*. Elle accepte aussi de défrayer les coûts d'une consultation publique dans le but de valider l'acceptabilité des citoyennes et des citoyens face au financement du projet proposé. Enfin, celle-ci accepte de prendre en charge l'entretien à long terme de la cathédrale, une fois celle-ci « restaurée ». (René DesRosiers, *En Chantier* Nº 105, p. 5).

518. Défendre l'intérieur de la cathédrale

Le président et le vice-président de la *Société rimouskoise du patrimoine* (SRP), MM. **Pascal Gagnon** et **Michel Saint-Pierre**, se sont portés récemment à la défense de l'« intérieur de la cathédrale ».

C'est ce que rapportait l'hebdomadaire *L'Avantage* dans son édition du 22 avril 2015, en page 21. MM. Gagnon et Saint-Pierre ont voulu corriger une fausse perception. Pour eux, la transformation intérieure réalisée à la fin des années 1960 n'a pas été une erreur historique. Aussi serait-il faux de prétendre que cet intérieur n'a pas de valeur patrimoniale. Bien au contraire, soutenaient-ils, les travaux qui ont été réalisés en 1967 auront permis de redonner à la cathédrale le style qu'elle aurait dû avoir au départ.

La valeur de cet intérieur tient à plusieurs choses, rappelait M. Saint-Pierre : *L'architecture gothique en est une de verticalité. Il y a des grandes colonnes élancées, des voûtes surcroisées, de la lumière, de l'espace… À un moment donné, on a voulu orner les églises et on y a ajouté des éléments qui n'avaient aucun rapport avec le style néo-gothique.*

Les plus anciennes et les plus anciens témoins de ces années d'avant 1960 se souviendront des deux jubés à l'arrière dont celui de l'orgue, du jubé qu'il y avait à l'avant tout autour du chœur et des jubés qui longeaient les murs de part et d'autre de la nef…(Voir les photos au Billet #262). On avait voulu agrandir par en-dedans. Tout ce qu'on y a ajouté n'avait aucun rapport avec le style néo-gothique qu'on a voulu retrouver en 1967.



Intérieur de la cathédrale au début des années 1970, après la transformation de 1967 et l'ajout du mobilier liturgique en granit noir en 1968. Photographe : Blondin Lagacé. Courtoisie.

Enfin, à la *Société rimouskoise du patrimoine* (SRP) on croit que le cachet intérieur de la cathédrale est si significatif qu'il pourrait même lui permettre de devenir un bâtiment patrimonial dûment reconnu.

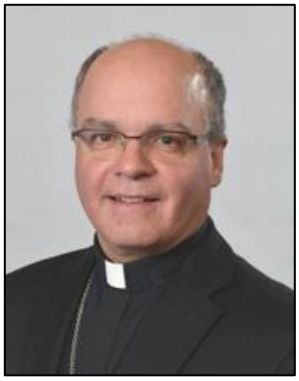
Chapitre 9 :
Mgr Denis Grondin
2015ss

519. Une biographie de Mgr Denis Grondin

Monseigneur **Denis Grondin** est né le 23 octobre 1954, à Rimouski. Il est le troisième des sept enfants nés du mariage de **Marthe Langlois** et de **Bernard Grondin**. Il a grandi à Québec, dans la paroisse Saint-Yves. Il fait ses études secondaires au Séminaire St-François, et au Séminaire St-Augustin. Il poursuit ses études collégiales au Petit Séminaire de Québec en Sciences de la santé et complète un premier cycle d'études universitaires en médecine.

Après une année de discernement, il entreprend ses études théologiques à l'Université Laval. Il débute un cheminement avec la Communauté du Chemin néocatéchuménal et discerne un appel au sacerdoce.

Ici, écoutons-le :



Mgr Denis Grondin. AAR.

Moi, j'ai résisté longtemps à l'appel et mis du temps à l'identifier clairement. Mais Dieu reste fidèle : il nous interpelle, nous propose un chemin de vie. Un peu selon ma devise épiscopale : Laissez-vous réconcilier avec Dieu. Cette devise, je l'ai reçue dans le cadre d'une journée de solitude à Madonna House en Ontario et elle m'a poursuivi tout au long de mon cheminement. Pour le Seigneur, nos faiblesses, nos distances ne sont jamais un obstacle. Il y a aussi la dimension communautaire : faire communauté en Église, un défi constant mais la source de tant d'enrichissement (d'après une entrevue publiée dans *Pastorale Québec*, janvier-février 2012, p. 8, et rapportée dans *En Chantier* Nº 105, juin 2015, p. 3).

Après une expérience pastorale en milieu scolaire à Sainte-Croix de Lotbinière et au Patro Saint-Vincent-de-Paul, Mgr Grondin entre au Grand Séminaire de Québec. Il est ordonné prêtre le 21 mai 1989 par M. le cardinal **Louis-Albert Vachon**.

Il exerce son ministère comme vicaire dans diverses régions du diocèse de Québec. Dans la région de Charlevoix, il a été curé dans les paroisses de Notre-Dame-des-Monts, Sacré-Cœur de Jésus de Pointe-au-Pic, de Saint-Aimé-des-Lacs, de Saint Étienne de La Malbaie, de Saint Fidèle, de Saint Firmin de Baie Sainte-Catherine, de Saint-Irénée, de Saint Philippe de Clermont, de Saint-Siméon et de Sainte-Agnès ainsi qu'animateur de pastorale en milieu de la santé jusqu'à son élection comme évêque titulaire de Campli et auxiliaire à Québec, le 12 décembre 2011.

520. Le blason de Mgr Denis Grondin



Symbolisme des emblèmes héraldiques de Mgr Denis Grondin

● L'**étoile** représente Marie, « celle qui a cru en l'accomplissement de ce qui lui a été dit de la part du Seigneur! » (Lc 1, 45) et qui nous précède dans la Gloire. Comme au jour de la Pentecôte, elle est aujourd'hui l' « Étoile de l'Évangélisation » (Paul VI, *Evangelii nuntiand*i, 82).

● Le **feu** représente l'Esprit-Saint, « don de la promesse et protagoniste de la mission » (Jean-Paul II, *Redemptoris missio*, 21-30).

● Le **parchemin** représente les Écritures, Ancien et Nouveau Testaments, qui ont pour centre le mystère pascal du Christ (Lc 24, 27), révélation complète et définitive de l'Amour de Dieu (He 1, 1-2). « À la base de toute spiritualité chrétienne authentique et vivante, se trouve la Parole de Dieu annoncée, écoutée, célébrée et méditée dans l'Église » (Benoît XVI, *Verbum Domini*, 121).

● L'**eau vive** représente le baptême et, dans son prolongement, tout l'itinéraire de conversion à travers l'enseignement des apôtres, la prière, les sacrements et la vie fraternelle dans la communauté chrétienne (Ac 2, 41-42). Elle évoque aussi le fleuve Saint-Laurent, porte d'entrée des premiers évangélisateurs en Nouvelle-France, et la ville de Rimouski, lieu d'origine de l'évêque.

● La **palme** représente le témoignage du chrétien par sa vie et sa parole et la victoire définitive des élus dans la Jérusalem céleste (Ap 7, 9). La palme évoque aussi le martyre de saint Denis, premier évêque de Paris et saint patron de l'évêque.

● La **double croix** (croix de Lorraine) et quatre rangées de glands marquent le fait qu'il s'agit d'un archevêque.

521. Inauguration du ministère pastoral de M^gr^ Grondin

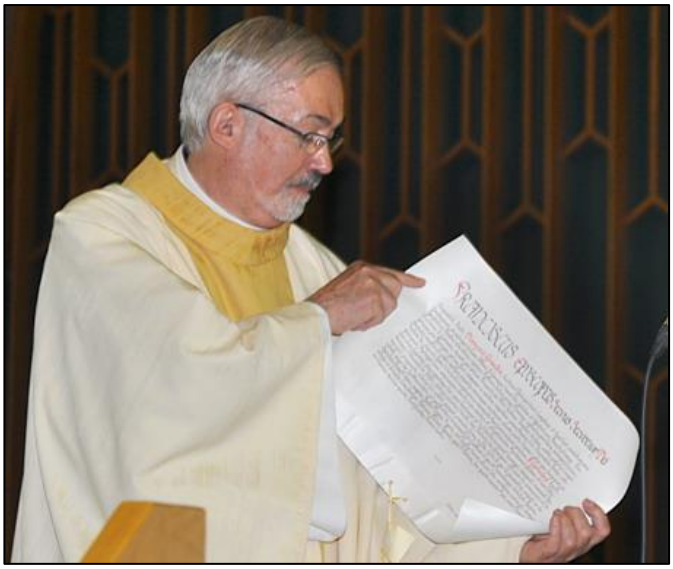
Pour être évêque titulaire de Campli (en Italie) et auxiliaire à Québec, l'abbé **Denis Grondin**, le 25 février 2012, avait été ordonné par le cardinal **Gérald Cyprien Lacroix**, archevêque de Québec le 25 février 2012. La célébration avait eu lieu à la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.

C'est le 4 mai 2015 que M^gr^ **Denis Grondin** fut promu archevêque de Rimouski. Et c'est dans l'église de Saint-Robert-Bellarmin qu'il a été officiellement accueilli le dimanche 14 juin 2015 et c'est en présence d'une foule nombreuse que son ministère pastoral fut inauguré.



Accueil par l'abbé Gérald Roy, curé, de M^gr^ Denis Grondin à l'église de Saint-Robert-Bellarmin. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

De cette célébration, nous retiendrons quelques photos et trois textes : la lettre du Pape **François** le désignant archevêque de Rimouski, la note du Nonce apostolique, M^gr^ **Luigi Bonazzi**, le présentant aux fidèles réunis et le texte de l'homélie prononcée par le nouvel archevêque.



L'abbé Benoît Hins, administrateur de l'archidiocèse, présentant la lettre du pape François. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

1) Lettre du Pape François nommant M^gr^ Denis Grondin archevêque de Rimouski

François évêque, serviteur des serviteurs de Dieu

Au Vénérable Frère Denis Grondin, jusqu'à présent Évêque titulaire de Campli et auxiliaire de l'Archidiocèse de Québec, transféré au Siège métropolitain de Saint-Germain de Rimouski, salut et Bénédiction Apostolique.

Cliquez pour une description

Désireux en vertu de Notre ministère Apostolique de Pasteur Suprême de tout le troupeau du Seigneur de pourvoir à l'Église métropolitaine de Saint-Germain, vacante de par le décès de son regretté Pasteur Pierre-André Fournier, de vénérée mémoire, ayant reçu l'avis de la Congrégation pour les évêques, Nous pensons bien d'en confier la direction à toi, Vénérable Frère, qui as démontré des qualités d'intelligence et de coeur et qui as acquis une grande expérience dans la vie ecclésiale. Ainsi, par Notre pouvoir suprême, après t'avoir libéré du lien avec l'Église titulaire de Campli et de la charge d'Auxiliaire du diocèse ci-dessus mentionné, Nous te constituons Archevêque Métropolitain de Saint-Germain, avec tous les droits et obligations. Nous

te chargeons de faire connaître la présente Lettre au clergé et au peuple, que Nous exhortons à t'accueillir volontiers et à rester unis à toi.

Enfin, Vénérable Frère, suivant les traces du Christ Bon Pasteur, tu assumeras cette charge épiscopale de manière à ce que, par ton exemple, les fidèles qui te sont confiés continuent à grandir dans une foi solide, dans une joyeuse espérance, et surtout dans une charité ardente, laquelle est la loi fondamentale de la perfection humaine (cf. *Gaudium et Spes*, 38) et la reine de toutes les vertus. Que les dons de l'Esprit Saint, sous la protection de la Bienheureuse Vierge Marie, soient toujours avec toi et avec cette très chère communauté ecclésiale dans la bien-aimée Nation canadienne.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le quatre mai de l'an du Seigneur 2015, troisième de Notre Pontificat. ■

Franciscus

2) Présentation du Nonce apostolique, S.E. Mgr Luigi Bonazzi

Chers frères et sœurs,

Nous sommes réunis pour célébrer l'inauguration du ministère pastoral du nouvel Archevêque de Rimouski, S. Exc. M^gr^ Denis Grondin que, par le Saint-Père, la Providence divine a choisi comme successeur de votre cher et regretté M^gr^ Pierre-André Fournier.



M^gr^ Luigi Bonazzi, nonce apostolique au Canada. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

En fait, ce n'est pas M^gr^ Grondin qui nous a convoqués aujourd'hui. Au fond, en ce moment même, nous sommes appelés et interpellés par le Seigneur de l'Alliance, par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, par Dieu qui est Amour et qui, parce qu'il est Amour, est le Dieu des surprises. Oui, précisément parce que Dieu est Amour – et que l'amour est toujours nouveau et créateur – Dieu est le Dieu des surprises. Surprises voulues ou permises par Celui qui est Amour, surprises qui transmettent l'Amour et veulent susciter en nous une réponse d'amour.

Au cours de son voyage aux Philippines le 18 janvier dernier, le Pape **François** s'est adressé ainsi aux jeunes en soulignant cet aspect particulier du mystère de Dieu : *L'amour est toujours une surprise parce qu'il suppose un dialogue à deux. Entre celui qui aime et celui qui est aimé. Et nous disons de Dieu qu'il est le Dieu des surprises parce que lui il nous a aimés le premier et qu'il nous attend avec une surprise. Dieu nous surprend… Laissons-nous surprendre par Dieu !*

Une surprise, une surprise mystérieuse a certes été pour vous, le 10 janvier dernier, la mort subite et imprévue de M^gr^ Fournier, décédé à l'âge de 71 ans et 7 mois à l'Hôpital régional de Rimouski. Nous avons offert au Seigneur sa belle âme.

Quelque temps avant sa mort, vous avez tous accueilli avec joie la surprise de la béatification de Mère Élisabeth Turgeon, fondatrice des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, que nous avons célébrée dans l'allégresse le 26 avril dernier.

Surprise – une grande surprise – a aussi été pour M^gr^ Grondin la nouvelle de sa nomination comme Archevêque de Rimouski, dans cette église de Saint-Robert-Bellarmin, quelques minutes avant le début de la célébration de béatification de Mère Turgeon. Derrière le don de votre nouveau Pasteur, il y a donc aussi la Bienheureuse Élisabeth Turgeon.

Aujourd'hui, alors que débute le ministère épiscopal de M^gr^ Grondin parmi vous, le Seigneur vous donne un nouveau signe de son amour. L'Évêque, en effet, est toujours et avant tout un don d'en-haut. En réalité, dans la personne de l'Évêque se manifeste de manière visible la volonté du Seigneur de demeurer au milieu de son peuple comme le Bon Pasteur. C'est ce qu'enseigne le Concile

Vatican II: *En la personne des évêques assistés des prêtres, c'est le Seigneur Jésus Christ, Pontife suprême, qui est présent au milieu des croyants* (LG, 21).

Je vous invite donc tous, prêtres, religieux et religieuses, diacres permanents et vous fidèles laïcs, à collaborer avec M^gr^ Grondin, de manière à écrire une nouvelle page, belle et digne d'être racontée aux futures générations, de la vie de votre Archidiocèse.

Je suis conscient, et M^gr^ Grondin et vous tous en êtes aussi conscients, de grands défis pastoraux et de nombreux problèmes que vous devez affronter, entre autres

celui de la Cathédrale. Rappelez-vous qu'en s'ouvrant au Seigneur et en œuvrant avec le Dieu des surprises, l'impossible devient possible (cf. Mc 10, 27). Il faut surtout se rappeler ou retrouver le don de la foi, une foi sans conditions ni hésitations, sans subterfuges ni échappatoires, une foi vécue dans son intégralité comme un don, comme un cadeau précieux qui fait vivre. Je vous invite à demander cette foi, et à la vivre avec une ardeur renouvelée jour après jour, en union avec votre Pasteur. Oui, marchez ensemble, travaillez ensemble, et s'il le faut, souffrez ensemble, sachant bien que, lorsque nous sommes unis, le Seigneur est au milieu de nous (cf. Mt 18, 20), et qu'avec lui on peut faire de grandes choses.

Je souhaite et je prie que, de Rimouski, puisse retentir pour toute l'Église au Canada, pour tout le Canada, le cantique de Marie, expérimenté par vous chaque jour : *Le Seigneur a fait pour nous des merveilles. Saint est son nom* (Lc 1, 49). ■



Mgr Grondin reconduit à son siège. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

3) Homélie de Mgr Denis Grondin, 10e évêque et 7e archevêque de Rimouski

En parcourant la route vers Rimouski lors de mon déménagement mardi dernier, me revenait cette Parole du Seigneur : *Avance au large*. On peut désirer pour les vacances « prendre le large », aller au bord de l'océan. Au fond, il y a en nous cet appel à ne pas rapetisser notre existence dans un coeur à l'étroit, dans des mains repliées, en des attitudes figées par la peur, prisonnières de la routine de conditionnements ou de notre passé. « Prendre le large » pourrait signifier fuir mais aujourd'hui pour moi, avec vous dans la foi, c'est s'ouvrir.

« Prendre le large », c'est découvrir la liberté de l'Esprit à laquelle Dieu le Père nous convoque, comme fils de Dieu et peuple de Dieu, en ce dimanche ordinaire qui devient extraordinaire et qui l'est comme chaque dimanche. Pourquoi? Car la liturgie d'épousailles de l'Évêque avec le peuple qui lui est confié rappelle cette noce dominicale qui fait et refait l'Église de sorte que *désormais, on n'est plus des étrangers ni des gens de passage mais nous sommes appelés ensemble à être la Maison de Dieu…* au coeur du monde, le signe du rivage de la vie nouvelle, de la vie éternelle déjà commencée, plus forte que le péché et la mort.

Au centre de la prédication de Jésus se trouve le Royaume. *Cherchez d'abord le Règne de Dieu et sa justice,* voilà la direction de notre recherche de bonheur comme baptisé, fils et fille de Dieu. En paraboles et par son action, Jésus essaie de nous faire saisir la joie de cette rencontre avec Lui, Lui le Royaume en personne.

La Parole de ce jour sur le Règne de Dieu nous invite à en contempler deux aspects pour notre mission commune :

1. La croissance du Règne de Dieu dépend d'abord du Seigneur, de son amour gratuit, jour et nuit, travail patient et efficace de sa miséricorde, de sa grâce. Dieu prend l'initiative : Tout ne dépend pas de nous dans la vie pour le succès, la fécondité, la beauté à long terme. Accepter de devenir l'argile qui se laisse travailler, c'est la base de notre relation de foi : *Seigneur, tu es Dieu, je ne suis pas Dieu; apprends-moi à me laisser former, transformer, convertir, ajuster par l'intérieur, jour et nuit, comme fils-disciple-missionnaire.*

« Prendre le large », c'est donc accepter au coeur des événements de Lui faire confiance dans nos eaux profondes, zones de décisions ou zones de turbulence, pour être illuminés par sa Parole et pour renaître, mûrir et vivre pleinement : *Je vous donnerai un coeur nouveau…* (*cf.* Histoire de l'enfant serein au coeur de la tempête : c'est mon père le capitaine).

Ces derniers mois, la grâce vous a travaillés dans cette nuit comme peuple de Dieu en faisant le deuil d'un bon Pasteur, le bien-aimé Mgr Fournier. Le Seigneur vous a consolés comme le jour avec la force du témoignage et sous la lumière de la bienheureuse Marie-Élisabeth Turgeon. De mon côté, il m'a fait ressentir des vagues de crainte avec un peu d'insomnie par cet appel à le suivre au large et à vous servir comme votre premier pasteur. (Ma mère a dit : *Pourquoi Archevêque, Évêque, ce n'est pas assez?*) Qui suis-je? Prends pitié Seigneur. Nous avons tous eu besoin de plonger dans la confiance en son travail alors que les défis nous dépassent et qu'ils nous entraînent à grandir dans la foi et la fidélité (je n'ai jamais été déçu par le Seigneur). Continuons de faire confiance à son oeuvre qui est bonne, jour et nuit, et à vivre cette dépendance amoureuse. Avec vous en ce jour de joie, je demande cette grâce d'être petit devant Dieu et devant vous, entre ses mains : *Heureux les cœurs pauvres*. À

moins que vous deveniez comme des enfants, vous ne goûterez pas le Règne de Dieu, sa force, sa paix : petits mais certains de son travail victorieux dans les nuits et les jours… un travail surprenant car « il fait reverdir l'arbre sec et relève l'arbre renversé ».

2. Comme la graine de moutarde, le Règne de Dieu se joue au quotidien des semailles de patience, de bonté, de justice, de santé, de cohérence et de miséricorde, « fruits de l'Esprit qui ne font pas de bruit » (Daneels). Dans le quotidien de notre travail, de nos relations familiales, par des gestes coutumiers, il veut faire un grand arbre où pourront se reposer toutes sortes d'oiseaux. Venez à moi par la communauté, vous trouverez de l'espérance et de la charité concrète qui repose et guérit.

Le grand arbre nous parle de communauté

Comme communauté vivante, l'Église est appelée à offrir la Paix à toute l'humanité; comme je le disais, être la Maison de Dieu pour le monde où chacun se sent chez lui, accueilli, pardonné, reconnu.

Il y a 60 ans, j'ai été baptisé ici et j'en suis fier mais pendant les 57 ans, le Seigneur a permis que je goûte la dimension familiale ecclésiale de ma foi : Appartenir à Jésus, c'est faire corps, marcher avec d'autres, s'entraider dans cette marche par le témoignage mutuel, s'interpeller par le partage de la Parole de Dieu et de nos vies, s'offrir dans l'Eucharistie et se laisser pétrir un coeur missionnaire, aimant comme Dieu, pardonnant, réconcilié et ouvert à aider le plus souffrant, à l'abriter.

Depuis les apôtres et avec leurs successeurs, l'Église n'a rien perdu de sa pertinence si l'on saisit bien sa mission de s'approcher, d'accompagner notre monde. École de communion, elle libère la vocation de communion de chacun (hôpital de campagne) et suscite le déploiement de tous les charismes pour qu'à tous les niveaux (politique, social, économique et familial), *toute personne et tout l'homme retrouve sa dignité dans un monde nouveau* (Jean-Paul II).

Comme le grain de moutarde, le oui de Mère Élisabeth a produit un grand arbre pour assurer l'éducation… et l'on sait comment ses six années ici ont produit jusqu'à aujourd'hui.

Que votre oui et le mien conjugués au oui audacieux et pascal de Jésus créent le renouvellement du grand arbre de foi, de charité, de présence de Dieu dans ce beau diocèse que j'apprends à connaître et qui m'a ouvert à la vie, et que déjà j'aime et remercie.

Je termine en parlant de ce geste, le premier posé parmi vous: *on m'a présenté la croix et je l'ai embrassée*. C'est cet amour qui structure notre identité amoureuse selon le plan du Seigneur. À chaque célébration, on vient recevoir cet amour qui garde jeune et en chemin. Par lui, notre histoire sainte va se sceller dans le don joyeux. Je veux donner ma vie comme lui pour vous, être serviteur comme vous, mais aussi avec vous (odeur des brebis – odeur d'Océanic). Je veux aussi la recevoir cette vie amoureuse, être confirmé dans les directions que l'Esprit veut souffler ici et les décisions de vie qu'on aura à prendre.



M^gr Grondin baisant la croix à son entrée à l'église. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

En faisant le ménage, j'ai trouvé un formulaire intitulé *Certificat en cas d'inaptitude*. Je n'ai pas toutes les aptitudes, expériences ou compétences, vous le saisirez vite. Mes aptitudes doivent être soumises à l'aptitude première d'écouter l'Esprit Saint, de discerner avec vous les voies du Seigneur et de les prendre.

Ainsi, comme dit le psaume de ce jour : *Le juste grandira comme un palmier. Vieillissant, il fructifie encore, il garde sa sève et sa verdeur…* Amen. ■

522. Le relais d'un évêque au suivant

L'abbé **Benoît Hins**, *administrateur diocésain* jusqu'à la venue du successeur de M^gr Fournier, a réuni le 15 juin 2015 les membres du *Conseil du presbyterium* (CPR), ceux du *Conseil diocésain de pastorale* (CDP) et le personnel des Services diocésains. Sans préjuger des conclusions de cette journée, il a bien voulu aligner un certain nombre de points qui devront être abordés si on veut tracer un portrait réaliste du diocèse.

Un portrait réaliste du diocèse

Il nous faudra d'abord prendre en compte les personnes… J'entends par là tous ceux et celles (prêtres, agentes et agents de pastorale) à qui sont confiés différents ministères. Actuellement, la moyenne d'âge de ces

permanents est élevée; des paroisses ont même de la difficulté à les rétribuer. Il y a aussi celles et ceux qui acceptent des responsabilités dans leur communauté (responsable d'un des volets de la mission, marguillier, président d'assemblée de fabrique). Dans bien des cas, le renouvellement est difficile. Qui sera là pour prendre leur succession?

Il y a ensuite nos cent trois (103) paroisses qui se retrouvent de plus en plus aux prises avec des problèmes financiers énormes. Pour l'année 2014, près des deux tiers des paroisses ont produit un rapport financier déficitaire. Que faire de nos temples qui grugent la plus grande partie du budget annuel des fabriques et que dire des énergies que doivent déployer les responsables? Quelle politique diocésaine devrons-nous adopter pour faire face à cette situation?

Il faudra aussi se pencher sur la situation géographique, sociale et économique de nos paroisses. Nous avons un diocèse qui est majoritairement rural, qui compte beaucoup de municipalités à faible population et qu'on reconnaît « dévitalisées ». Comment les soutenir dans leur désir de vivre et de prospérer?

De nouvelles avenues à ouvrir

Si nous voulons bien nous faire connaître de notre futur évêque, nous avons aussi à lui montrer tout le chemin que nous avons parcouru ces dernières années, à partir de l'opération Chantier qui nous a conduits à la mise en place des trois volets de la mission et du projet pastoral de revitalisation. En relatant cette histoire, il ne faudra pas oublier d'identifier toutes les ressources dont le diocèse dispose pour remplir sa mission : communautés religieuses, laïcs engagés, agentes et agents de pastorale mandatés, membres du presbyterium, diacres permanents, personnel des Services diocésains, centres de spiritualité et d'accompagnement spirituel, Institut de pastorale diocésain. Quelles nouvelles avenues ouvrir encore en pastorale?

Pour nourrir notre réflexion et pour ne pas céder au pessimisme, j'entends encore M^gr^ Fournier nous convier à l'espérance et à la confiance face aux défis que notre Église doit relever. Comment garder ce souffle d'espérance? Comment en témoigner auprès de notre futur évêque?

Refonder sur Jésus et sa Bonne Nouvelle

Je termine en vous partageant un rêve. Le rêve que notre nouvel évêque, à son arrivée, nous trouvera enthousiastes et prêts à reprendre la route avec lui pour poursuivre le travail accompli jusqu'ici. Avec bientôt sur notre chemin les orientations qui nous permettront de célébrer en 2017 le 150^e^ anniversaire de fondation du diocèse. Toute une série d'événements susceptibles d'être pour nous l'occasion de refonder le diocèse sur Jésus et sa Bonne Nouvelle (*En Chantier* N^o^ 104, mai 2015, p. 3).

523. Formation en accompagnement spirituel

Depuis longtemps, dans notre diocèse et à l'*Institut de pastorale*, on souhaitait pouvoir offrir à celles et ceux qui en exprimaient le désir une formation en accompagnement spirituel… Or ce fut possible une première fois entre 2015 et 2017, une deuxième entre 2017 et 2019. L'*Institut* avait pu alors dispenser le programme de *Formation en accompagnement spirituel* du *Centre de spiritualité Manrèse* de Québec. Le programme allait être cependant contingenté, limité à douze (12) personnes.

Conçu *à l'intention de celles et ceux qui désirent développer leurs aptitudes à aider d'autres personnes dans leur recherche spirituelle, que ce soit dans le cadre de leurs tâches pastorales ou au coeur de leur engagement communautaire*, ce programme allait être dispensé sur deux ans, soit sur sept (7) vendredis-samedis (3 en automne; 4 en hiver), l'objectif étant d'arriver à former des gens qui soient compétents dans le domaine de l'accompagnement spirituel.

* * *

Anticipons…

… avec la photo de la promotion 2017-2019.



Première rangée de gauche à droite : Wendy Paradis, formatrice, Gaétane Guillemette professeure, Johanne Caillouette (St-Arsène), Suzanne Bernier, formatrice. Deuxième rangée : André Valade (Amqui), Nathalie Bukassa et Michel Bokwala (Grande Rivière/diocèse de Gaspé), Claire Bérubé (St-Arsène), Juliette Robichaud (Ste-Flavie). Photo : Gaétane Guillemette.

524. Restructuration des Services diocésains

Au diocèse, le poste de *Directrice ou directeur à la pastorale d'ensemble*, qui était vacant depuis le

mois d'août 2015 suite au départ de Sr **Chantal Blouin** s.r.c. élue au Conseil général de sa communauté, venait d'être comblé. Parce qu'il veut exercer son leadership pastoral dans la communion, M^gr^ Grondin a choisi de s'entourer d'un **Comité exécutif** constitué de trois personnes. On nous les présentait dans le n^o^ 107 d'*En Chantier*, édition d'octobre-novembre 2015. S'y retrouveront :



M. l'abbé **Guy Lagacé**, nommé « coordonnateur de la Pastorale d'ensemble, chargé de la recherche et des orientations de la Pastorale d'ensemble, et coordonnateur du comité exécutif ».



M. **Charles Lacroix**, nommé « responsable de l'équipe des Services diocésains ».



M^me^ **Wendy Paradis**, confirmée dans sa fonction de « responsable de l'accompagnement des communautés chrétiennes ».

Une première rencontre du Comité exécutif aura permis de dégager les grands objectifs pastoraux qui guideront le travail que nous aurons à réaliser durant les prochaines années. Ces objectifs veulent poursuivre la mission qui est confiée à tous les baptisés de nos communautés chrétiennes. Ils s'inspirent de la Parole de Dieu et de l'Exhortation Evangelii gaudium du pape ***François****. Ils s'inscrivent dans le prolongement des grandes avancées de notre Chantier diocésain tenu au début des années 2000 et de son évaluation faite en 2008. Certes, des changements sont à prévoir mais ils seront réfléchis et proposés dans un esprit missionnaire* (Guy Lagacé, « Un nouveau modèle au Service de la pastorale d'ensemble », dans *En Chantier* N^o^ 107, octobre-novembre 2015, p. 4).

Voici quelques-uns de leurs objectifs :

■ **Proposer clairement aux communautés chrétiennes une vision d'avenir pour les prochaines années, eu égard au nouveau contexte culturel, sociologique et religieux, toujours en pleine évolution;**

■ **Décrire un modèle nouveau d'une paroisse en conversion missionnaire et proposer des pistes d'action concrètes qui facilitent sa croissance;**

■ **Présenter des outils qui faciliteront l'évaluation de la vie pastorale de la communauté paroissiale;**

■ **Prioriser l'accompagnement des communautés paroissiales et redonner du souffle aux équipes pastorales mandatées et aux équipes locales d'animation pastorale;**

■ **Amener les communautés chrétiennes à discerner qu'elles sont appelées à entrer dans un processus nouveau qui pose nécessairement la question : « Voulez-vous embarquer ? ».**

Ces objectifs peuvent apparaître au premier regard comme difficiles à atteindre. En effet, ils peuvent sembler irréalistes si on les regarde avec le modèle que nous avons connu et qui est toujours là. Ce que nous annonçons ici rencontre le défi d'évangéliser dans un monde qui appelle constamment des changements dans notre façon de faire et de proposer la Parole de Dieu. Les choses ne sont plus ce qu'elles étaient; nous osons croire que la nostalgie et la tristesse n'ont plus leur place dans l'annonce joyeuse de l'Évangile. D'aucuns pensent qu'il est trop tard pour que la vie reprenne dans nos communautés. Nous croyons au contraire qu'il est toujours possible de découvrir ensemble qu'il y a de la braise sous la cendre. C'est dans cette espérance que le Comité exécutif a accepté de répondre à l'appel de notre évêque qui s'inscrit dans la continuité (loc. cit.).

525. Sérieux coup de pouce pour la cathédrale

Le 30 septembre 2015, interrogé sur les ondes de Radio-Canada suite à la publication d'une information dans l'hebdomadaire *L'Avantage*, le responsable de l'Ordre des Chevaliers de Colomb pour notre diocèse, M. **Jean-Guy Dionne** de Mont-Joli, signalait que l'organisme pourrait donner un sérieux coup de pouce si on

s'engageait dans un projet de restauration de la cathédrale.

Il n'a pas manqué de préciser cependant que c'était à une condition : que le bâtiment restauré demeure essentiellement un lieu de culte. Il appartiendrait au diocèse – comprenons ici à l'évêque – de monter un dossier qu'il présenterait au « national »; le rôle des Chevaliers de Colomb serait de l'accompagner dans cette démarche.

Rappelons que l'Ordre des Chevaliers de Colomb compte quelque 100 000 membres au Québec où le mouvement est né il y a quelque 120 ans.

Ils sont 1,75 million dans le monde et 6000 dans notre diocèse. La sauvegarde du patrimoine religieux figurerait en bonne place dans la liste de leurs œuvres et réalisations.

526. Le *pallium* remis à Mgr Denis Grondin

Sur ce qu'est le *pallium* et sur sa signification, revoir le Billet #188. Mais tout d'abord rappelons qu'à deux exceptions près, la remise de cet insigne à nos archevêques s'est toujours faite avec une certaine solennité ; revoir le Billet #369.

• Le Cardinal-archevêque de Québec, Mgr **Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve**, vint à Rimouski le 28 avril 1946 pour le remettre à Mgr **Georges Courchesne**, soit deux mois après sa nomination (Billets #187 et #188).

• Le Délégué apostolique, Mgr **Ildebrando Antoniutti**, s'est déplacé vers Rimouski pour le remettre à Mgr **Charles-Eugène Parent** le 21 septembre 1951, plus de six mois après sa nomination (Billet #219).

• Il en fut de même pour Mgr **Louis Levesque**. Le Délégué apostolique, Mgr **Emmanuele Clarizio** est venu à Rimouski le 4 décembre 1967 pour le remettre à Mgr **Louis Levesque**, près de dix mois après sa nomination. (Billet #277).

• Pour Mgr **Gilles Ouellet**, ce fut différent… Il avait pris possession de son siège épiscopal le 14 juin 1973, mais ce n'est qu'un an plus tard et en toute simplicité qu'à la cathédrale il fut décoré du *pallium* par un ancien archevêque qui était depuis six ans retraité, Mgr **Charles-Eugène Parent**. (Billet #311).

• Pour Mgr **Bertrand Blanchet**, ce fut plus simple encore… Six mois après avoir été intronisé à la cathédrale, celui-ci s'est rendu lui-même à Ottawa chercher ce *pallium* chez le Nonce apostolique… À vrai dire, il s'y rendait déjà pour une autre affaire. Le 30 août 1993, soit dix mois après sa nomination, le Nonce apostolique, Mgr **Carlos Curis**, lui remettait l'insigne dans la chapelle du Séminaire Saint-Paul (Billet #369).

• Pour Mgr **Pierre-André Fournier**, c'était en juin 2009. Et cette année-là, comme 33 autres évêques, il a répondu à une invitation de **Benoît XVI** et s'était rendu à Rome avec des membres de sa famille, des amis et quelques-uns de ses diocésains et diocésaines. Revoir ici le Billet #440.

* * *

Pour Mgr **Denis Grondin**, c'est au sanctuaire dédié à Sainte-Anne-de-Beaupré, là où il avait été ordonné évêque, que le 25 octobre 2015 l'insigne du *pallium* lui a été remis. L'événement s'est déroulé sous la présidence du Nonce apostolique, Mgr **Luigi Bonazzi**, avec le concours des évêques suffragants: Mgr **Jean-Pierre Blais**, évêque du diocèse de Baie-Comeau, et de Mgr **Jean Gagnon**, évêque du diocèse de Gaspé.



Mgr l'Archevêque, signant sa *profession de foi* et son *serment de fidélité*. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Nous retiendrons ces deux moments de la célébration : la *profession de foi* et la *remise du pallium* :

La profession de foi :

En début de célébration, le représentant du pape a été témoin de la *profession de foi* de Mgr Grondin et de son *serment de fidélité*. Le formulaire de profession de foi est assez semblable à celui que signent les prêtres et autres agentes et agents de pastorale mandatés. Nous reproduisons ici quelques éléments de ce serment de fidélité :

*- Moi, **Denis Grondin**, nommé par le pape **François** archevêque de Rimouski serai toujours fidèle à l'Église catholique et au pontife romain, son pasteur suprême, vicaire du Christ, successeur du bienheureux apôtre Pierre dans la primauté, et tête du collège des évêques.* […]

- Je veillerai avec grand soin à exercer la charge apostolique confiée aux évêques, à savoir instruire le peuple

de Dieu, le sanctifier et le gouverner, dans la communion hiérarchique avec la tête et les membres du collège épiscopal.

- Je garderai l'unité de l'Église universelle, et je m'appliquerai avec zèle à ce que le dépôt de la foi transmis par les apôtres soit conservé pur et intègre et que les vérités qu'on doit professer et appliquer aux mœurs, proposées par le magistère de l'Église, soient à tous transmises et illustrées. À ceux qui s'égarent, je manifesterai vraiment un coeur paternel dans la foi et je déploierai tous les efforts pour qu'ils parviennent à la plénitude de la vérité catholique. […]

- En remplissant le mandat qui m'est confié, j'accompagnerai d'un amour particulier tous les prêtres et les diacres, collaborateurs providentiels de l'ordre épiscopal, ainsi que les religieuses et les religieuses participant les uns et les autres de l'unique mission. Je manifesterai aussi une très grande sollicitude à la promotion des vocations sacrées, pour pourvoir convenablement aux nécessités spirituelles dans l'Église tout entière.

- Je reconnaîtrai et favoriserai la dignité des Laïcs et leur rôle spécifique dans la mission de l'Église. Je veillerai en outre avec un zèle particulier à soutenir les œuvres missionnaires pour l'évangélisation des peuples. […]

- Que Dieu me vienne en aide et ce saint Évangile de Dieu que je touche de mes mains.

La remise du pallium :

C'est au début de la célébration, après le mot d'accueil, que l'archevêque s'approche et s'agenouille devant le représentant du pape.

Celui-ci lui impose alors le *pallium* en disant :

À la gloire de Dieu le Tout-Puissant
et à la louange de la Bienheureuse Vierge Marie
et des bienheureux apôtres Pierre et Paul,
au nom du Pontife romain, le pape François,
et de la Sainte Église Romaine,
en l'honneur de ce siège de Rimouski qui vous a été confié,
comme signe de l'autorité de Métropolitain,
nous vous remettons le pallium
pris auprès du tombeau de saint Pierre,
afin que vous l'utilisiez dans toute l'étendue de votre Province ecclésiastique.

Que ce pallium soit pour vous symbole de l'unité
et signe de la communion avec le Siège Apostolique;
qu'il soit lien de la charité
et le stimulant de votre force d'âme,



M^gr l'Archevêque et son pallium.
Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

afin qu'au jour de la venue
et de la révélation de notre grand Dieu
et du Prince des pasteurs, Jésus-Christ,
vous puissiez obtenir,
avec le peuple qui vous est confié,
le vêtement de l'immortalité et de la gloire.
Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.
Amen.

527. Qu'advient-il de la cathédrale fermée?

Le *Comité Cathédrale 1862*, qui a été formé en février 2015 et que préside M. **Louis Khalil**, a tenu un point de presse le lundi 23 novembre 2015 à la Salle Raoul-Roy de l'église Saint-Pie-X. Son objectif, faut-il ici le rappeler, est de sauvegarder le bâtiment comme un témoin historique majeur de l'édification de Rimouski, et de le faire à travers une nouvelle vocation de services à la communauté.

On a tout d'abord présenté les quinze membres du comité, puis on a fait le point sur l'avancement des travaux. On a rappelé ensuite qu'en juin dernier la fabrique de la paroisse St-Germain avait confié à la ***Société rimouskoise du patrimoine*** *(SRP) la rédaction d'un mémoire demandant le classement de la cathédrale comme « immeuble patrimonial », à l'instar de la Maison Lamontagne et de la Maison Gauvreau, classées il y a plusieurs années. Au début de novembre, leur mémoire, qui compte quelque 400 pages, a été présenté à la ministre de la Culture et des Communications du Québec, M^me Hélène David. Sa réponse devrait être connue d'ici un an.*

Une autre information a été donnée ce soir-là : ***Les Architectes Proulx et Savard*** *de Rimouski ont accepté le mandat de réaliser trois études concernant 1/la restauration de l'enveloppe extérieure du bâtiment, 2/le changement de vocation ou d'usage de la cathédrale et 3/l'aménagement des locaux envisagés pour la* ***Coopérative Paradis****. Leur rapport, qui devrait présenter aussi l'évaluation des coûts des travaux, devrait être déposé au premier trimestre de 2016.*

Enfin, le projet de sauvegarde de la cathédrale a été inscrit à une campagne de socio-financement dans le cadre du programme « Ce lieu m'importe » de la ***Fiducie nationale du Canada****, cela dans le but d'assurer au projet un rayonnement à l'échelle nationale* (René DesRosiers, « Un écho des régions », dans *En Chantier* N^o 109, janvier 2017, p. 13).

528. Toujours à vendre : l'église de Sainte-Agnès

C'est au cours d'une assemblée qui s'est tenue à l'église de Saint-Pie-X le jeudi 19 novembre 2015 que Mgr **Denis Grondin** a fait part de sa décision concernant le sort réservé aux églises de la paroisse Saint-Germain.

Au départ, faut-il ici rappeler, il y en avait 8, sans compter la cathédrale… On en a d'abord fermé trois le 2 janvier 2008, soit celles de **Nazareth**, de **Sainte-Odile** et de **Saint-Yves**. (Revoir ici le Billet #422). Les deux premières, avec le temps, se sont transformées en édifices à logement, l'église de **Sainte-Odile** d'abord, celle de **Nazareth** beaucoup plus tard. **Saint-Yves** cependant connut un autre sort :

Le premier acquéreur qui voulut transformer l'église en une résidence pour personnes convalescentes connut bien des difficultés, financières notamment. Son projet finit par avorter… C'est alors que la Ville de Rimouski a mis l'église en vente pour non-paiement de taxes. La personne qui l'a acquise en 2013 lui aura fait subir une transformation extrême. L'édifice deviendra trois ans plus tard, moyennant un investissement majeur, *La Maison de mon Père*, un centre combinant des espaces commerciaux et communautaires.

En 2015, il reste donc dans la paroisse Saint-Germain 5 églises, soit celles de **Sacré-Cœur**, de **Saint-Robert**, de **Saint-Pie X**, de **Sainte-Agnès** et de **Pointe-au-Père**. Mais il y en aurait eu encore trop… La question dès lors se posait : sur quels critères faut-il se baser pour en fermer une, deux ou trois? Relevons ici ce que disait Mgr l'Archevêque à Saint-Pie-X le 19 novembre 2015:

J'en arrive aujourd'hui à la décision suivante qui n'est pas parfaite, mais qui contribuera, je l'espère, à un certain équilibre de l'administration de la paroisse à moyen terme. Sans la fermer au culte jusqu'à ce qu'elle soit cédée, et ce, non avant juin 2016, nous mettrons alors en vente l'église de ***Sainte-Agnès*** (*En Chantier* Nº109, janvier 2016, p. 14.)

Puis, il ajoutait, comme si on lui avait suggéré d'en fermer plus d'une : *L'église de* ***Sacré-Cœur****, à cause de sa position géographique, demeurera ouverte car elle est la seule dans l'ouest de la ville... Cela étant dit*, de conclure Mgr l'Archevêque, *l'avenir d'aucune église n'est garanti*. D'ici deux ans [soit d'ici 2017], tenant compte de l'évolution des communautés, on réévaluera la situation des églises, le sort de la cathédrale étant alors mieux connu. (Cf. *En Chantier* Nº109, janvier 2016, p. 14.)

* * *

Anticipons…

Au moment où en 2020 nous écrivons ces lignes, l'église de **Sainte-Agnès**, fermée depuis 2016, n'a pas encore trouvé preneur. Elle a cependant pu vendre son orgue à la Fabrique de *La-Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon* pour son église de **Sacré-Cœur** qu'on ne ferme plus *puisqu'elle est la seule dans l'ouest de la ville...*

Quant au presbytère de **Sacré-Cœur** et quant aux terrains qui lui sont adjacents, s'ils ont été mis en vente, ils n'ont pas trouvé preneur, puisque le responsable-curé de la nouvelle paroisse - *La-Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon* – l'habite désormais. Ce qu'on a pu aussi observer, c'est qu'on y a fait ces derniers mois d'importants travaux d'entretien : les galeries ont été refaites et les boiseries extérieures ont été repeintes.

Quant au presbytère de **Saint-Pie-X**, il a été depuis réaménagé – modestement, puisqu'il s'agit d'un bâtiment classé. Enfin, on a pu y aménager des bureaux pour la fabrique de la nouvelle paroisse, ce qui a libéré le presbytère de **Saint-Germain** dont le sort, dit-on, pourrait être lié à celui de la cathédrale.

529. Bradées ou pas, les sculptures de Sainte-Agnès

En 1972, l'abbé **Marcel Rioux** (1924-2000) reçoit une première responsabilité paroissiale en devenant curé de **Sainte-Agnès**. Soutenu par un vicaire dominical généreux, l'abbé **Jacques Tremblay**, il s'acquittera fort bien de l'administration financière de cette paroisse en venant à bout d'une lourde dette. Lui succédera pour la période 1980-1988 l'abbé **Louis Viens**. Celui-ci, pendant toute la durée de son mandat, pourra compter sur les services du même vicaire dominical.



L'abbé Louis Viens. Photographe : Blondin Lagacé. AAR.

Né à Amqui le 23 décembre 1939, l'abbé **Louis Viens** a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1954-1956), à l'école secondaire d'Amqui (1956-1958), puis au Collège Notre-Dame de Prince-Albert en Saskatchewan (1958-1959), au Grand Séminaire de Saint-Boniface au Manitoba (1963-1964) et au Collège Saint-Jean-Vianney de Montréal (1964-1965). Plus tard, en perfectionnement, il fréquentera le Centre Sèvres de Paris (1988-1989) et l'Institut de pastorale des Dominicains de Montréal (2002-2003).

* * *

Voici une photo de ce à quoi pouvait ressembler le chœur de l'église en 1980, au tout début du ministère paroissial de l'abbé **Louis Viens** :



Un aperçu du chœur de l'église de Sainte-Agnès au début du ministère de l'abbé Viens. Photographe inconnu. AAR.

Les trois tableaux au fond du chœur avaient été offerts par l'épouse de l'Honorable **Jules-A. Brillant**, M^me^ **Agnès Villeneuve**. Son prénom avait été donné à la paroisse; le couple avait déjà offert le terrain. La paroisse avait donc pu être ouverte le 28 octobre 1956 sous l'épiscopat de M^gr^ **Charles-Eugène Parent** (1951-1967). Un premier curé avait alors été nommé, l'abbé **Alcide Côté** (1911-2003). La construction d'une église n'allait pas tarder. La première pelletée de terre a été levée le 27 mai 1957 et l'église a pu être inaugurée, puis bénite le 13 juin 1958.

Mais depuis la fin des années 1970, surtout depuis juin 1981, le Conseil de Fabrique songeait à rénover le chœur de l'église. La détérioration des tableaux représentant de gauche à droite l'apparition du Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie, sainte Agnès, la patronne de la paroisse et l'apparition de la Vierge à sainte Bernadette aura entraîné leur disparition. Sous les pasteurs **Louis Viens** (1980-1988) et **Eugène Ruest** (1988-1995), le chœur allait donc prendre un nouveau visage avec une première série de sculptures de **Clermont Gagnon** de Saint-Jean-Port-Joli.



Clermont Gagnon, 1985 : sous l'autel en chêne massif, sculptée dans du bois de tilleul, la Cène du Seigneur. Photographe : Jean-Yves Pouliot, 2005. AARP.



Le chœur en 2005. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.



Clermont Gagnon, 1986. Situé au centre du chœur : le Christ ressuscité, en gloire sur la Croix. Photographe : Jean-Yves Pouliot, 2005. AARP.



Clermont Gagnon, 1987. À l'entrée du chœur, à droite : la Vierge Marie. À la droite de la Croix centrale : sainte Agnès. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Le 13 décembre 1987, au jour de clôture des Fêtes du 30^e^ anniversaire de la paroisse, M^gr^ **Gilles Ouellet** procède à la consécration de l'église. C'est l'occasion d'accueillir de nouvelles sculptures de M. **Clermont Gagnon** dont une présentation des quatre axes de la pastorale : Foi, Fraternité, Célébration et Engagement. (Revoir ici le Billet #337).



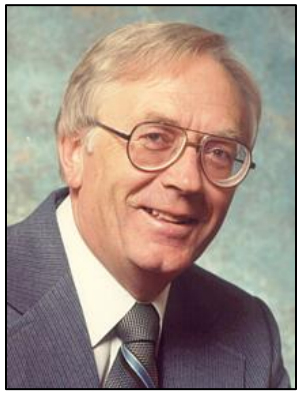
Les 4 axes, à gauche et à droite des trois sculptures du chœur: Foi, Fraternité, Célébration, Engagement. Sculptures sur bois appliquées sur plaque de cuivre.



Vue intérieure de l'église de Sainte-Agnès. Photo : Jean-Yves Pouliot, 2005.

* * *

Après avoir été curé de Saint-Robert-Bellarmin (1973-1979) et de Sainte-Cécile du Bic (1979-1988), l'abbé **Eugène Ruest** devient curé de Sainte-Agnès (1988-1995).



L'abbé Eugène Ruest. AAR.

Né à Les Hauteurs le 14 mars 1932, l'abbé **Eugène Ruest** a fait ses études classiques au Juniorat de Chambly-Bassin (1945-1946) et au Petit Séminaire de Rimouski (1946-1953), ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1953-1957) où il obtient un baccalauréat en théologie. Il complète sa formation avec des études en animation et pédagogie à l'Université Laval de Québec (3 étés) et des études en pédagogie et catéchèse en 1966-1968 à cette même université pour l'obtention d'une licence dans ces deux disciplines.

Dans toutes ses années de ministère, l'abbé ***Eugène Ruest*** *garde le souci de rendre la liturgie vivante; il est aussi impliqué socialement, en particulier auprès des jeunes. Parfait exemple de son implication, son travail auprès du Séminaire Saint-Germain de Rimouski, une corporation qui demeure profondément attachée à la cause des jeunes. Au sein de son conseil d'administration, il est président à deux reprises (1974-1982), (1984-1985), puis secrétaire-trésorier (1991-1994). Durant cette période, il assure également la présidence du Régime de retraite des prêtres du diocèse de Rimouski (1974-1982), (1984-1985), tout en étant secrétaire trésorier 1990-1995). La maladie vient mettre un terme à cet engagement et à sa présence à la cure de Sainte-Agnès de Rimouski, le forçant à prendre une retraite prématurée à sa résidence de Sainte-Luce en 1995* (En collaboration, *Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 496).

Au début de son ministère, l'abbé Ruest a acquis quelques autres sculptures de **Clermont Gagnon,** dont les suivantes :



1990. À la gauche de la Croix centrale : le Sacré-Cœur. À l'entrée du chœur, à gauche : saint Joseph artisan. Photographies : Yves-Marie Mélançon, 2020.



Entre les lettres grecques alpha et oméga, autour la chaire, la sculpture d'un agneau, l'*Agnus Dei*. Photographe : Jean-Yves Pouliot, 2005. AARP.

Hospitalisé le 4 novembre 1994, l'abbé Eugène Ruest sera, six jours plus tard, transféré dans un hôpital de Québec où, le 16 novembre, il sera opéré pour une tumeur maligne et infiltrante au cerveau. Sans qu'un retour fut possible à la paroisse, il décédera le 8 juillet 1995. Ses funérailles seront célébrées à Sainte-Agnès le 11 juillet.

530. Faire des *disciples-missionnaires*

Du premier message du Jour de l'An 2016 de M^gr^ **Denis Grondin** (*En Chantier* N^o^ 110, février-mars 2016, p. 5), nous retiendrons ce passage orienté vers la célébration en 2017 du 150^e^ anniversaire de fondation du diocèse :

Le « demain » de notre Église diocésaine, c'est déjà 2017 où sera souligné le 150^e^ anniversaire de sa fondation. C'est en effet en 1867 que le pape ***Pie IX*** *demandait à M^gr^* ***Jean Langevin*** *d'aller établir à Rimouski les bases d'un nouveau diocèse. Comment voulons-nous célébrer cet anniversaire? Je vous invite à vous le demander et à me le dire. Je rêve que cette année jubilaire soit un peu comme une refondation du diocèse. Un moment de pause où nous regarderons sans doute le passé avec admiration envers les bâtisseurs de la foi, mais surtout où nous prendrons le temps de nous dire les passages que notre Église diocésaine doit faire pour être plus conforme à la mission que Jésus lui a confiée* ***: faire des disciples-missionnaires****. Que l'on soit conscient du trésor que chacun porte et de l'appel à participer avec nos charismes à la prise en charge des pôles de la vie chrétienne: formation des adultes, vie fraternelle, engagement social de notre foi, célébrations adaptées aux familles. Le vieillissement du clergé, toujours généreux et envers qui nous devons être reconnaissants, nous invite à implorer une nouvelle ardeur évangélique capable d'éveiller chacun à sa vocation* (Cf. *Le Relais* N^o^ 575 du 18 décembre 2016, p. 2).

531. Vers un *tournant missionnaire*

Dans une note pastorale publiée dans la revue diocésaine *En Chantier* (N^o^ 110, février-mars 2016, p. 4), le coordonnateur à la pastorale d'ensemble, l'abbé **Guy Lagacé,** revient sur le premier message du Jour de l'An 2016 de Mgr Grondin (Billet #530). En voici de larges extraits :



L'abbé Guy Lagacé

Depuis son élection, le pape ***François*** *nous étonne, tant par ses attitudes pastorales que par ses interventions orales ou écrites. […] Ce qui ressort de son Exhortation apostolique La Joie de l'Évangile, c'est de faire en sorte que tous les baptisés, devenus disciples de Jésus, se sentent responsables de l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui; en d'autres mots, c'est qu'ils deviennent des disciples missionnaires. […].*

S'engager dans le tournant

[…]. Prendre le « tournant missionnaire », au sens où l'entend le pape ***François,*** *exige au moins trois « conversions » qu'il me faudra bien un jour expliciter. Pour le moment, je les nomme : a) conversion face au sens que prend la mission qui nous est confiée, b) conversion face à une communion différente entre les communautés, c) conversion dans l'animation des structures paroissiales et de l'organisation.*

« S'engager dans le tournant missionnaire », c'est aussi saisir que Jésus Christ et son message ne sont pas d'abord une question de quoi faire ou comment dire, mais d'abord et avant tout une question d'être : pour quoi vivre et avec qui. C'est une affaire de témoignage, un témoignage-qui-dure, par son caractère visible et concret. Il me semble que le témoignage est le seul langage qui, ajouté à la parole, soit crédible dans le monde médiatique actuel. Nous aimons les témoins authentiques qui nous rejoignent, quelle que soit la sphère d'activité vécue. Notre monde actuel exige l'adoption d'une méthode efficace d'évangélisation, le témoignage-qui-dure. […].

La pensée actuelle du pape ***François*** *rejoint le Document final de la* V^e^ Conférence générale de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes *(2008). Il s'en inspire. Je me permets d'en citer deux paragraphes qui rejoignent ici ma pensée sur le « tournant missionnaire ».*

● *La conversion pastorale exige que les communautés ecclésiales soient des communautés de disciples missionnaires autour de Jésus Christ, Maître et Pasteur. De là naît l'attitude d'ouverture, de dialogue et disponibilité nécessaire à la promotion de la coresponsabilité et de la participation effective de tous les fidèles à la vie des communautés chrétiennes. Aujourd'hui plus que jamais le témoignage de la communion ecclésiale et la sainteté sont une urgence pastorale. La programmation pastorale doit s'inspirer du commandement nouveau de l'amour (cf. Jn, 13, 35).* [V^e^ Conférence générale…, § 368.]

● *La conversion pastorale de nos communautés exige de passer d'une pastorale de simple conservation à une pastorale vraiment missionnaire. Ce qui permettra que « l'unique programme de l'Évangile continue de s'introduire dans l'histoire de chaque communauté ecclésiale ». Avec une nouvelle ardeur missionnaire, faisant que l'Église se manifeste comme une mère qui*

vient à la rencontre, une maison accueillante, une école permanente de communion missionnaire. [Ve Conférence générale de l'épiscopat latino-américain…, § 370.]

Nous y reviendrons, écrit l'abbé Lagacé. *Pour le moment, reconnaissons que c'est là tout un programme. Mais alors quel programme! Quel beau défi à relever!*

532. Restauration du patrimoine religieux

Le **18 février 2016**, le *Conseil du patrimoine religieux du Québec* (CPRQ) ouvrait un nouveau chapitre dans ce vaste chantier qu'est celui de la restauration du patrimoine religieux du Québec.

Dans la foulée d'une nouvelle entente de partenariat signée avec le ministère de la Culture et des Communications, le CPRQ s'est vu en effet accorder un budget de 10 M$ pour l'année 2015-2016. Cette somme permettra la réalisation de 59 projets de restauration, mais elle ne couvrira qu'une partie seulement des coûts. De ces 59 projets, 51 touchent la restauration d'édifices, 7 la restauration d'œuvres d'art et 1 la restauration d'un orgue…

Aucun de ces projets ne vise cependant des églises, des œuvres d'art ou même un orgue de notre diocèse. Pourquoi donc? N'aurions-nous alors rien sollicité?

533. En mémoire de J.-Léonard Parent

L'artiste-peintre **J.-Léonard Parent** est né à Trois-Pistoles le 19 avril 1927. Il est décédé à Rimouski le 24 février 2016.



Le peintre J.-Léonard Parent, dit Basque depuis 1958, devant son atelier. Photographie *: Ici Radio-Canada*, 2012. Courtoisie.

Celui-ci fut d'abord professeur de théologie au Grand Séminaire de Rimouski (1952-1954 et 1955-1959), puis vicaire à Sayabec (janvier-octobre 1960), à Causapscal (1960-1963) et à Trois-Pistoles (1963-1966). Il reprend ensuite l'enseignement au Grand Séminaire de Rimouski (1966-1969), puis au Centre d'études universitaires de Rimouski (1969-1972). Il peint depuis 1958.

Au tournant des années 2000, il tenait une chronique dans un hebdomadaire : le *Progrès-Écho-Dimanche*. Dans une liasse de vieux papiers tout jaunis, nous avons retrouvés de ces textes que nous avions aimés et voulu conserver. M. Parent savait aussi bien écrire. Pour mémoire, nous avons déjà partagé un de ses textes avec les lecteurs et lectrices d'*En Chantier* (No 111, avril 2016, p. 4) :

Il y a les petits bonheurs

Passant à pas lents devant ma fenêtre, une perdrix se pavane comme une reine. Une neige folâtre d'avril descend paresseusement devant le rideau de sapins. À la radio, un impromptu de Schubert. Juchées sur leur branche, des mésanges meunières broient leurs graines de tournesol. Une telle ambiance, c'est un vrai bonheur avec juste ce qu'il faut de mélancolie.

Dans la vie ordinaire des femmes et des hommes ordinaires, il y a une myriade de petits bonheurs; des petits bonheurs pour tous, pour ainsi dire. Oublions la villa sur la Côte d'Azur. Oublions les vacances sous les palmiers, les croisières dans les îles grecques, la résidence secondaire à Paris, la Mercédès et la Jaguar, le voilier en bois de tek, la résidence somptueuse sur le site unique. Oublions ces grandes gâteries qui sont l'apanage de quelques privilégiés. Il s'agit dans ce propos des bonheurs qui ne coûtent rien ou presque rien.

Ils sont nombreux les privilèges de la vie. Ce peut être ces moments de confiance absolue de votre enfant qui présente sa petite main à votre grande main pour traverser la rue. Dieu sait que l'enfant aimé est une source intarissable de bonheurs, de même qu'une vie familiale harmonieuse. Le petit bonheur pourrait être la simple contemplation d'un grand champ totalement empourpré d'épilobes en pleine floraison. Ce pourrait être le parfum des fleurs du lilas ou du tilleul au hasard d'une balade en ville sur une rue secondaire. Ce pourrait être le gazouillis cristallin du ruisseau qui sertit de diamants son lit caillouteux.

Des bonheurs, il y en a à la tonne : la chaleur et les bruits de la maison; la télévision qui permet de voir et d'entendre les artistes que l'on aime; les repas entre amis; la voix au téléphone d'un parent qui habite au loin; une sortie au restaurant quand le budget le permet; une promenade au bord du fleuve pour regarder les grands hérons et les canetons noirs qui glissent sur l'eau derrière leurs parents; le petit potager qu'on cultive amoureusement; les fleurs sur le bord de la fenêtre… Faites votre liste; il y en a pour tous les goûts.

Si, au quotidien, on a beaucoup de ces petits bonheurs, on peut dire qu'on est heureux et que la vie en santé est un cadeau qu'on souhaite éternel. ■



Basque : *La neige*, 1968, huile sur toile, 101,5 x 71 cm. Collection particulière.

534. Le Chemin de croix de Saint-Yves

Nous avons voulu garder en mémoire ce texte de **J-Léonard Parent** qui, le 5 mars 1998, répondait à une question sur le *Chemin de croix* de l'église de Saint-Yves et sur son auteur, le céramiste **Pierre-Paul Riou :**

*Le Chemin de Croix de l'église de Saint-Yves est une œuvre en céramique exécutée par **Pierre-Paul Riou** à partir de dessins de **Basque**. Riou, décédé depuis plusieurs années, était un artiste bien connu dans la région et dans le milieu des arts au Québec. Il a même exposé à Paris. Fortement lié au groupe automatiste de Borduas dans les années 50, il a subi aussi les influences de peintre français comme **André Masson**. L'originalité de son travail est surtout évidente dans ses œuvres sur papier et ses céramiques qui se démarquent par la qualité du dessin et la sensibilité des textures.*

La paroisse de Saint-Yves, par son curé Chouinard, avait commandé une grande murale décorative en céramique pour sa nouvelle église. C'est Riou qui exécute la murale qui s'élève au-dessus de l'autel principal.

Souhaitant doter le temple d'un chemin de croix comme c'était la coutume, on décida d'opter à nouveau pour la céramique qui « s'accorderait » mieux avec la murale. On me demanda alors de collaborer avec Riou pour l'exécution de cette commande. Comme céramiste, Riou était résolument abstrait, voire non-figuratif. Je pensais qu'une station de chemin de croix est avant tout une icône, une image qui ouvre une fenêtre sur une histoire réelle et concrète qui se prolonge ensuite dans le mystère de la foi.

*On s'est donc entendu pour un dessin très dépouillé pour qu'il soit facilement transférable sur des tuiles de céramique. Nous avions l'exemple d'un chemin de croix du peintre Lecoutey au Grand Séminaire qui fut exécuté par **Gaétan Beaudin**.*

Nous voulions garder la simplicité de Lecoutey sans le côté austère et dépouillé de celui-ci et donner la chance à Riou d'exploiter la transparence et la séduction de ses glaçures. Le talent de Riou en céramique – et il était grand – c'était ses glaçures.

Riou se préoccupa de mettre en évidence le dessin et préserva, avec un soin particulier, le côté spontané, vivace, naturel du geste. Il agrémenta les surfaces d'une glaçure discrètement colorée dont les transparences chatoyantes adoucissent les images à prime abord austères. Quant à l'ensemble des stations, il prend une valeur décorative qui s'accorde très bien avec l'harmonie générale de l'intérieur de l'église.

Basque



Six des stations de l'église de Saint-Yves. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

535. Accueil de familles missionnaires

Mgr **Denis Grondin** était à Rome le 18 mars 2016 où il assistait à l'envoi en mission par le pape **François** de 250 familles du *Chemin néocatéchuménal* dans 57 pays dits « déchristianisés ». Certaines iront en Chine, en Sibérie, en Norvège, aux Indes mais il y en a aussi qui viendront en Amérique du nord… Et cette année il y en a qui viendront à Rimouski.

En mission *ad gentes, ailleurs* au loin

On était habitué, écrit Mgr l'Archevêque, *à voir partir pour des pays lointains des religieuses et des religieux de congrégations missionnaires catholiques. Qui ne connaît pas en effet des membres de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, ou des Filles de Jésus, ou des Ursulines de l'Union canadienne, ou des Frères du Sacré-Cœur qui ont vécu leur apostolat « ad gentes », c'est-à-dire ailleurs, au loin. Or, la mission d'évangéliser s'exerce aussi ici aujourd'hui, et l'on ne vit plus en terre de chrétienté unanime.*

Rien de mieux qu'un jeune témoin de sa foi pour interpeller un autre jeune. Rien de mieux qu'une famille chrétienne pour aider des familles à développer le trésor de la foi au coeur de la première Église, l'Église domestique, là où se transmettent de façon prioritaire l'amour, les valeurs de don de soi et une relation vivante avec Jésus, le Seigneur de miséricorde, au quotidien (Mgr Denis Grondin, « Dans la foi, tout quitter pour nous aider », dans *En Chantier* No 112, mai 2016, p. 3).

C'est dans ce contexte, de préciser Mgr l'Archevêque, que quatre familles se sont engagées à tout quitter dans la foi pour nous aider dès l'automne : deux du Québec, les **Landry** et les **Tremblay**, une d'Égypte, les **Matta**, et une du Brésil, les **Pesoa**. Quatre couples, avec dix-huit de leurs enfants, avec aussi trois jeunes adultes.

* * *

Anticipons…

À notre connaissance, dans les mois ou les années qui vont suivre, seules les familles originaires du Québec pourront donner suite à leur projet et viendront s'établir à Rimouski.

536. Proposition du *Comité cathédrale 1862*

La cathédrale,
un témoin historique majeur
des origines rimouskoises

Le 6 avril 2016, le comité ***Cathédrale 1862*** livrait à la presse le rapport qu'il avait reçu de la firme d'architecte *Proulx et Savard*, réalisé en collaboration avec les ingénieurs de la firme *Stantec*, sur l'évaluation des coûts de sauvegarde et de changement de vocation de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski.

En voici les grandes lignes, telles que rapportées par *En Chantier* No 112, mai 2016, p. 9-11 :

Le temps file… Et la cathédrale de Rimouski, qui est fermée depuis seize mois, n'en continue pas moins de figurer dans la colonne des dépenses au budget de la Fabrique Saint-Germain, car il faut bien assurer à ce bâtiment un minimum de chauffage et d'entretien. On a donc jusqu'ici, et pour la maintenir fermée, dépensé quelque 200 000 $. Ainsi va la vie!

1/ Une restauration du bâtiment

[…] Enfin, a-t-on vraiment le choix? Il nous faut vraiment trouver à cette église une nouvelle vocation. Savez-vous combien il nous en coûterait pour la démolir? Quelqu'un m'a dit : « plus d'un million ». Et je le crois. Avec cet objectif, je ne voudrais pas avoir à organiser la campagne de financement pour amasser ce million…

2/ En quête d'une nouvelle vocation

Si on tient compte maintenant des travaux visant à transformer l'intérieur du bâtiment de façon à lui donner une nouvelle vocation, il aura fallu bien sûr procéder à une nouvelle évaluation des coûts. Car il faut ici penser installer un nouveau réseau électrique à la grandeur du bâtiment, de nouveaux systèmes de ventilation, de plomberie, de chauffage et de protection contre les incendies. Il faut aussi penser à ce qu'on appelle la « mise aux normes » du bâtiment, compte tenu justement de son changement de vocation. Enfin, il nous faut prendre en compte que trois étages pourraient s'élever au-dessus du plancher de la nef. Et voilà qui du coup remonte la barre, situant maintenant l'estimé des coûts entre 8,3 M $ et 14,1 M $. […]

Ajoutons que ce faisant la valeur patrimoniale du bâtiment se trouverait néanmoins sauvegardée. En effet, dans son évaluation, le comité ***Cathédrale 1862*** *a tenu compte du rapport de 400 pages présenté l'automne dernier au ministère de la* ***Culture et des Communications*** *du Québec. Le comité* ***Cathédrale 1862*** *a tenu compte aussi des recommandations de plusieurs autres partenaires dont la* ***Société rimouskoise du patrimoine.***

3/ Un réaménagement intérieur

Dans son rapport, la firme d'architectes Proulx et Savard dit souhaiter mettre en valeur le bâtiment, évoquer le souvenir de ce qu'il a été depuis ses origines. C'est ainsi qu'on a voulu, par exemple, préserver le chœur (son volume), l'orgue acquis en 1921 et qui, avec ses quatre claviers et ses 4000 tuyaux, est certes le plus imposant à l'est de Québec. (Revoir ici la présentation qu'en faisait M. **Gérard Mercure** dans *En Chantier* No109, janvier 2016, p. 10-11.)



L'orgue Casavant de la cathédrale avec ses trompettes en chamade. Photographe : Yves-Marie Mélançon. Voir aussi le Billet #629.

On a tenu aussi à préserver les vitraux – autant ceux d'origine situés de part et d'autre du transept que les plus récents, là-haut perchés et disposés tout autour du chœur. Ces vitraux sont l'oeuvre d'Olivier Ferland; ils ont été réalisés en 1991 et acquis, grâce à un mécène anonyme, par un des curés, l'abbé Rosaire Dionne (1983-1992).



Six des neuf vitraux du chœur. Photos : Yves-Marie Mélançon. Voir : http://www.dioceserimouski.com/egl/cath/cath-vitrail.html#vitrailch

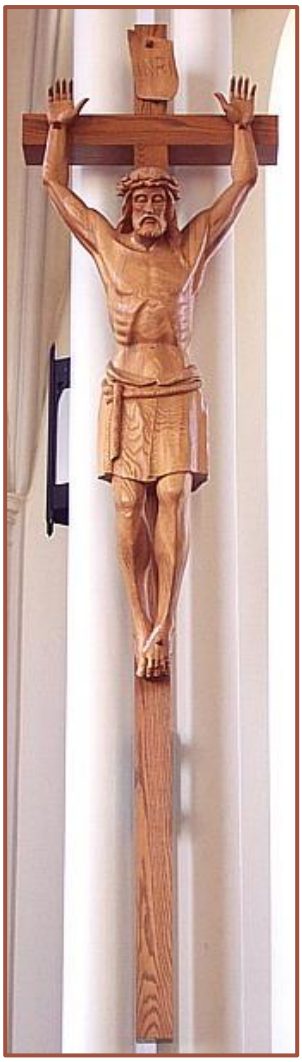
On dit souhaiter préserver l'ornementation du chœur. Sans doute peut-on penser aux cierges de la consécration de l'église avec référence aux quatre évangélistes : Matthieu, Marc, Luc et Jean. Mais on doit bien aussi penser aux sculptures de M. Jacques Bourgault, le fils de Médard de Saint-Jean-Port-Joli, son ***Saint-Germain*** *[voir Billet #13 et la cathèdre à la fin du Billet #278] réalisé en 1990 et son* ***Christ en croix*** *réalisé en 2000 et acquis par un des curés, l'abbé Laval Gauvin (1997-2006).* ⇨

Enfin, pour tout le réaménagement intérieur de la nef, on a voulu répondre aux besoins spécifiques de la Coopérative de solidarité Paradis avec l'aménagement de salles de projection et d'exposition, d'un espace scénique, de bureaux pour les membres de la coopérative et d'une salle multifonctionnelle d'environ 300 places qui sera accessible à toute la population. L'ensemble dc tous ces travaux est évalué à 5,3 M $, ce qui porte donc le coût total du projet à 19,5 M $.

4/ Pour une avancée du projet

Au dossier de demande de classement présenté l'automne dernier au ***ministère de la Culture et des Communications*** dans le but de préserver la valeur patrimoniale de la cathédrale moyennant le financement dc certains travaux, le comité **Cathédrale 1862** ajoutait donc le 6 avril dernier ce 2e volet qu'appuyait un plan de réaménagement avec un aperçu des coûts.

À compter de maintenant, le comité ***Cathédrale 1862*** *pourra donc s'activer autour de nouveaux objectifs.*



Le Christ en croix, une œuvre de Jacques Bourgault de Saint-Jean-Port-Joli. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

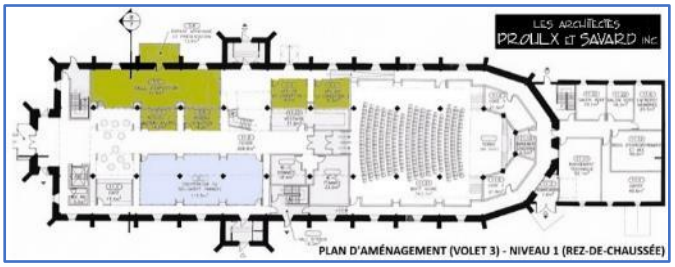
D'une part, en tenant compte du fait que la ***Coopérative de solidarité Paradis*** *peut compter déjà sur une subvention de 6,6 M $, il cherchera à faire passer cette contribution du gouvernement provincial à 7,5 M $. D'autre part, en tenant compte aussi du fait que la* ***Coopérative*** *peut compter déjà sur une autre subvention de 1,5 M $, le comité* ***Cathédrale 1862*** *pourra à son tour se tourner vers le gouvernement fédéral avec l'espoir de voir sa contribution financière majorée, rejoignant celle du gouvernement provincial, qui est de 7,5 M $. Enfin, le comité* ***Cathédrale 1862*** *essayera de faire passer à 2,5 M $ la contribution des partenaires du milieu qui est à ce jour de 890 000 $. Puis, il organisera en fin de course une campagne de financement, espérant pouvoir y récolter les 2 M $ manquants.*

5/ La Coopérative de solidarité Paradis

Même si la Fabrique Saint-Germain cédait pour 1 $ la cathédrale à un promoteur indépendant et sérieux, celui-ci aurait à débourser d'abord entre 8,3 et 14,1 M $ pour seulement restaurer le bâtiment. Ensuite il aurait à défrayer le coût des améliorations qu'il voudrait lui apporter en regard de ses propres objectifs. Et tout cela, avec peu ou même pas de subventions. C'était donc là une option bien peu probable. C'est pourquoi on n'a pas investigué davantage de ce côté.

Après plus d'un an de travail et après avoir évalué toutes les possibilités, le comité ***Cathédrale 1862*** *aura donc retenu que le seul moyen de sauver la cathédrale consistait en un changement de vocation et passait à travers ce projet dit du* ***Complexe culturel Cathédrale-Paradis.***

La ***Coopérative de solidarité Paradis*** *est un organisme sans but lucratif ayant pour objet le développement et la valorisation de la pratique artistique en région. « Il contribue à la richesse culturelle rimouskoise et participe à sa vitalité », pouvait-on lire dans les documents de présentation du projet. La coopérative est très active dans le milieu. En dix ans, de 2005 à 2015, elle a proposé plus de 2000 activités et accueilli plus de 80 000 visiteurs. Le projet vise donc à rassembler dans un complexe multiculturel et multidisciplinaire plusieurs de ses organismes-membres, parmi lesquels on retrouve le Festi-Jazz, le Carrousel international du film de Rimouski, la Corporation des concerts aux Îles du Bic, Paraloeil et le Centre d'art Caravansérail…* (Cf. René DesRosiers, « La cathédrale, un témoin historique majeur des origines rimouskoises », dans *En Chantier* Nº 112, mai 2016, p. 9-11).



Le plan proposé incluant la Coopérative de Solidarité Paradis

537. Questions-Réponses sur l'avenir de la cathédrale

Toutes les semaines, l'hebdomadaire *L'Avantage* sonde son public lecteur avec une question posée sur son site Web (www.lavantage.qc.ca).

1/ Le 6 avril 2016, on posait la question : *Faut-il convaincre le diocèse de Rimouski de rétablir les rites religieux dans la cathédrale?* On publiait le résultat la semaine suivante. Les 271 personnes qui se sont exprimées l'ont fait dans les proportions suivantes : 177 personnes (66%) ont répondu OUI, *il faut convaincre le diocèse de rétablir les rites religieux dans la cathédrale;* 94 personnes ont répondu NON (34%). Par ailleurs, l'hebdomadaire faisait état dans ses pages d'une lettre d'un des membres de l'assemblée de Fabrique qui, sortant des rangs, déplorait les décisions prises jusqu'ici par ses pairs et par les autorités de l'Archevêché.

Fermer la cathédrale, écrivait-il, *est un message défaitiste qui risque de conforter dans l'inconscient collectif l'idée que la foi n'a plus d'avenir. On peut comprendre que l'intérêt se soit un peu émoussé chez un clergé fatigué par les dernières décennies que l'Église vient de traverser. Mais c'est une raison de plus pour ne pas lui laisser prendre des décisions irrémédiables*.

Le 12 avril 2016, *L'Avantage* publiait la réaction du président de l'assemblée de Fabrique à la sortie de son collègue dissident : *Ce n'est pas parce que l'église est fermée depuis 18 mois par mesure de sécurité, étant donné son état de délabrement, qu'il n'y aura plus de rites religieux dans celle-ci. Il y en aura d'autres, à condition qu'on donne toutes les chances possibles au projet retenu de se réaliser.* Le projet, sans doute faut-il ici le rappeler, inclut l'aménagement d'une salle multifonctionnelle dans le prolongement de la nef. (*En Chantier* Nº 112, mai 2016, p. 13.)

2/ Le 20 avril 2016, l'hebdomadaire *L'Avantage* sondait de nouveau son public lecteur sur l'avenir de la cathédrale. On posait cette fois la question : *Allez-vous appuyer le comité de citoyens qui veut rétablir l'usage religieux de la cathédrale en priorité?* La semaine suivante, on publiait le résultat : Elles sont 385 les personnes qui ont répondu à l'appel; elles se sont exprimées dans les proportions suivantes : 42% (162 personnes) ont répondu NON; 58% (223 personnes) ont répondu OUI, donnant ainsi leur appui au comité qui voudrait en priorité rétablir l'usage religieux de la cathédrale. (*En Chantier* Nº 113, juin 2016, p. 12.)

3/ Le 25 mai 2016, l'hebdomadaire *L'Avantage* sondait pour la troisième fois son public lecteur sur l'avenir de la cathédrale Cette fois-ci, on posait la question : *Allez-vous appuyer le Comité 2016 qui veut conserver la cathédrale en la rétablissant dans sa fonction première, celle d'être une église, ou le Comité 1862 qui veut la sauver en y installant la coopérative artistique Paradis?* Le résultat a été publié **le 1er juin**. Sur les 423 personnes qui se sont exprimées, il y en a 228 (54%) qui ont donné leur appui au *Comité 2016* et 195 (46%) qui l'ont donné au *Comité 1862* (46%). (*En Chantier* Nº 114, septembre 2016, p. 13.)

4/ Le 27 juillet 2016, l'hebdomadaire *L'Avantage* proposait un quatrième sondage en formulant la question en ces termes :

Le dossier de la sauvegarde de la cathédrale est dans une impasse. Quelle est la solution? On donnait quatre choix de réponse : *1) Une implication de la Ville, en argent ou*

en ressource; 2) Une implication financière du diocèse et de ses différents fonds; 3) La démolition; 4) Les pleins pouvoirs remis au Comité Cathédrale 2016 et le retrait de la Fabrique du dossier.

Dans l'édition du **3 août 2016**, on a pu prendre note du résultat : sur les 194 répondants : 38% sont pour une implication du diocèse et de ses fonds, 37% sont pour que la Fabrique se retire du dossier et que les pleins pouvoirs soient remis au Comité Cathédrale 2016, 18% sont pour la démolition et 7% souhaitent une implication de la Ville de Rimouski… (*En Chantier* Nº 114, septembre 2016, p. 13).

538. Proposition du *Comité cathédrale 2016*

Un tout nouveau comité s'est formé suite à la publication le 6 avril 2016 du rapport que le comité ***Cathédrale 1862*** avait reçu de la firme *Proulx et Savard*, réalisé en collaboration avec les ingénieurs de la firme *Stantec*, sur l'évaluation des coûts de sauvegarde et de changement de vocation de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski. (*En Chantier* Nº 113, juin 2016, p. 12.)

Ce tout nouveau comité s'est présenté en conférence de presse le 19 avril, se faisant connaître sous le nom de comité ***Cathédrale 2016***. Le lundi 2 mai, ce tout nouveau comité rencontrait Mgr l'Archevêque, entouré de son comité exécutif et de représentants de la Fabrique Saint-Germain. On a voulu surtout les sensibiliser au fait qu'il y avait urgence d'intervenir et de procéder à des travaux majeurs de restauration du bâtiment. Tout pourrait se faire rapidement, estime-t-on, si bien qu'on pourrait participer à des messes de Noël les 24 et 25 décembre 2017.

Le comité ***Cathédrale 2016*** s'est donné essentiellement deux objectifs:

1/ *Sauvegarder la cathédrale de Rimouski dans son intégralité, témoin historique majeur de notre région, et d'y effectuer les travaux de restauration permettant d'y retrouver sa fonction principale : un lieu de culte.*

2/ *Analyser certaines modifications mineures à l'intérieur du bâtiment et ajout de fonctions additionnelles permettant des revenus complémentaires assurant ainsi la pérennité des revenus du bâtiment.*

Pour le comité ***Cathédrale 2016***, il en coûterait 2,5 M $ pour une réfection complète de la toiture et de la pierre de maçonnerie de la cathédrale. « Si on pouvait aller chercher un prêt temporaire de 2,5 M $ qu'endosseraient des partenaires locaux, le projet serait réalisable », estimait le président du comité, M. **Jacques Landry**. C'est là ce que rapportait l'hebdomadaire *L'Avantage* dans son édition du 4 mai 2016. « Certains de nos partenaires, soulignait-il, sont même prêts à œuvrer dans ce projet avec conviction et non pas en escomptant un retour sur leur investissement. » Enfin, il affirmait avoir en main une analyse des travaux à effectuer, voire même des soumissions de deux entreprises.

Dans un communiqué de presse émis ce jour-là en après-midi, Mgr **Denis Grondin** a tenu à remercier les membres de ce comité *Cathédrale 2016* pour « l'intérêt qu'ils prenaient pour la sauvegarde et l'avenir de cet édifice emblématique du centre-ville rimouskois ». Il a souhaité que les deux comités puissent se rencontrer et voir les possibilités de collaborer ensemble. Enfin, Mgr Grondin a dit souhaiter que la population de Rimouski soit mieux informée des projets qui sont sur la table et de leur faisabilité, tout cela dans le but de sauver le bâtiment et de le mettre en valeur. « Il a aussi exprimé le désir que ce soit finalement un projet mobilisateur qui rallie toutes les bonnes volontés et qui aille dans le sens du tournant missionnaire que veut prendre le diocèse ». Enfin, il n'a pas caché son espoir de voir ce dossier réglé avant les vacances estivales ou, tout au moins, à temps pour commencer les Fêtes entourant le 150e anniversaire du diocèse en 2017.

539. Une église-musée presque donnée

L'avis du *Conseil presbytéra*l est requis pour la réduction d'une église à un usage profane en vue de son aliénation. Le consentement du *Collège des consulteurs* est aussi requis pour une aliénation (un don, une vente ou une session) dont la valeur est supérieure à 518 847$. Ces deux avis ont été donnés le 22 février **2016**. L'avis du *Conseil pour les affaires économiques* avait été donné plus tôt, soit le 20 octobre **2015**. (*En Chantier*, Nº 111, avril 2016, p. 14.)



L'église-musée de la paroisse du Bon-Pasteur de Matane. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Ainsi donc, l'église du **Bon-Pasteur** de Matane, ainsi nommée par Mgr **Charles-Eugène Parent** en hommage et reconnaissance aux sœurs du Bon-Pasteur qui ont été

présentes et en service à Matane depuis 1983, sera définitivement fermée en juin **2016**. Mais ce qu'on retiendra ici, c'est que la Fabrique, qui ne peut plus assumer ses frais annuels d'entretien, en fera don à la *Société d'histoire et de généalogie de Matane* pour 1$. La Ville de Matane acquittera la facture d'électricité, qui est de 10 000$ par année, et elle assurera le déneigement du stationnement. L'entente conclue est de dix ans.

La paroisse du **Bon-Pasteur** de Matane avait été une desserte dès 1961; une première messe y avait été célébrée cette année-là le 3 décembre. Mais la paroisse ne sera cependant érigée que le 10 avril 1967, d'une part civilement et d'autre part canoniquement sous l'épiscopat de M^gr^ **Louis Levesque**.

À l'animation de cette jeune communauté paroissiale, les premiers curés seront MM. **Roland Labrie** (1967-1969), **Charles-Aimé Langlois** (1969-1974), **Jean-Marie Ratté** (1974-1976). Les travaux de construction de l'église ne débuteront que le 12 juillet 1978. C'est l'abbé **Louis Viens**, curé de 1976 à 1980, qui présidera à sa construction (1978-1979). Il y célébrera une première messe le 14 février 1979. Quelques mois plus tard, soit le 26 août 1979, M^gr^ **Gilles Ouellet** procédera à sa bénédiction. Et quelques années plus tard, M^gr^ **Bertrand Blanchet** procédera à sa consécration. Enfin, succéderont à l'abbé Viens les abbés **Ghislain Gendron** (1980-1986), **Georges Ouellet** (1986-1992) et **Rosaire Dionne** (1992-2005).



L'abbé Rosaire Dionne en 2008.

Rosaire Dionne, jumeau de Germain, est né le 13 juin 1929 à Saint-Mathieu. Il fut baptisé le même jour à Saint-Simon. C'est à Rimouski qu'il a fait ses études classiques au Petit Séminaire (1944-1953) et ses études théologiques au Grand Séminaire (1953-1957).

Entre 1958 et 1962, l'abbé **Rosaire Dionne** a suivi des cours d'été à l'Université Laval en vue de l'obtention d'un baccalauréat en pédagogie et d'un Brevet A d'enseignement. En 1967-1968, il poursuit à l'Université Laval des études spéciales en vue d'obtenir une licence en philosophie et un diplôme de l'École normale supérieure. En 1968-1969, il poursuit à l'Université Saint-Paul d'Ottawa des études qui le conduiront à une maîtrise en théologie.

En 2005, l'abbé Dionne s'est retiré à Saint-Mathieu. Il est décédé à la *Maison Marie-Élisabeth* de Rimouski le 19 janvier 2011 à l'âge de 81 ans et 8 mois.

540. *Donnée* avec sa « galerie d'art »

Un cultivateur de Saint-Jean-Port-Joli disait de son église paroissiale qu'elle était une *galerie d'art*… Puis il ajoutait : *on n'était pas assez riche pour s'acheter de beaux tableaux, mais on se mettait en groupe pour se payer des [sculptures] … Et on venait les voir le dimanche*. Le curé ne parlait pas de cette manière, mais c'est ce que ça voulait dire.

Certes, ils n'étaient pas riches ces fidèles de **Bon-Pasteur** de Matane, mais, comme à Saint-Jean-Port-Joli, ils ont pu se donner les moyens de prier sur de la beauté.

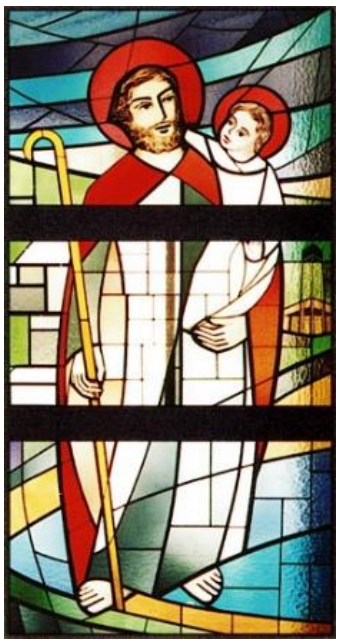
En janvier 1992, alors qu'on célébrait la fête de la Sainte-Famille de Jésus, Marie et Joseph, vint à l'esprit du nouveau curé, l'abbé **Rosaire Dionne**, ce texte de **Jean Martucci** paru dans *Le Devoir* du 23 décembre 1978. C'est un texte qu'il avait conservé, il y avait de cela 14 ans, et qu'il retrouvait :

Joseph contrarié

Quelque chose ne va pas, dit Joseph.
Ma femme devenue plus importante que moi!
Un enfant qui me détrône!
Des marginaux qu'on intègre!
Des incroyants qu'on traite en égaux!
C'est un peu trop…

Et Joseph, l'air plus malin que résigné, les yeux brillants d'espoir, se dit sans inquiétude :
Il se passe ici quelque chose comme une révolution!

Or, il n'y avait pas de représentation de saint Joseph dans son église. Et c'est là, reconnaissait-il, que l'idée du vitrail est née :



Saint Joseph, vitrail d'Olivier Ferland. Photo : Michel Ouellet.

Cette œuvre, dédiée aux pionniers de la paroisse du Bon-Pasteur a été bénie le **22 août 1993** au cœur d'une fête paroissiale qui s'y tenait chaque année.

Maître-verrier, **Olivier Ferland** (1928-2017) autrefois de l'École des Beaux-Arts de Québec, a travaillé à la création de vitraux dans plusieurs églises dont celle du Saint-Sacrement à Québec où il a collaboré avec **Marius Plamondon** (1914-1976).

LES VITRAUX D'OLIVIER FERLAND



Olivier Ferland en 1976 (1928-2017), maître-verrier, disciple de Marius Plamondon (1914-1976). Photographe inconnu.

CHEMIN DE CROIX
La Croix et les Mains

Dans leur conception du *Chemin de la croix*, les maîtres-verriers **Olivier Ferland** et **Guy Cauffré** ont utilisé dans chacune des 14 stations la symbolique des mains. Nous reproduisons ici la 3e station :



Troisième station : Première chute. Photographe : Michel Ouellet.

Mgr **Bertrand Blanchet** a procédé à la bénédiction de cette œuvre d'art le **22 mai 1994**. On voit, à la lecture de son texte ci-dessous, qu'il a beaucoup apprécié. Nous ne citerons qu'un bref passage sur la thématique des mains, mais on retrouvera le texte complet dans la brochure *Bon-Pasteur de Matane : son église et sa décoration* (janvier 1995, p. 10-11).

Dans ce chemin de croix, nous voyons bien que les mains de Jésus ont été impliquées dans l'une ou l'autre des stations.

On voit la condamnation : les mains sont liées à la manière d'un condamné à mort. Les mains ont dû aussi intervenir pour porter la croix, Quand Jésus tombe pour la première, deuxième et troisième fois, il est sans doute tombé sur ses mains. C'est avec ses mains qu'il s'est relevé. Quand on voit la 4e station (Jésus rencontre sa mère), celles aussi des femmes qui viennent saluer Jésus (8e station), ce sont d'autres mains qui viennent à la rencontre de celles de Jésus lui-même : des mains qui indiquent la volonté de communier, d'être proche de cette douleur.

Arrive le moment du dépouillement (10e station); vous savez que la robe de Jésus c'était une robe sans couture, on a dû la passer par-dessus ses mains pour qu'elle soit enlevée. Au crucifiement (11e station) les mains sont percées de clous; les mains suspendent le corps sur la croix. Les mains inertes après la mort. L'avant-dernière station montre les mains d'un corps qui porte des blessures. Finalement au tombeau les mains font presque deviner l'apparition de la vie nouvelle : la résurrection.



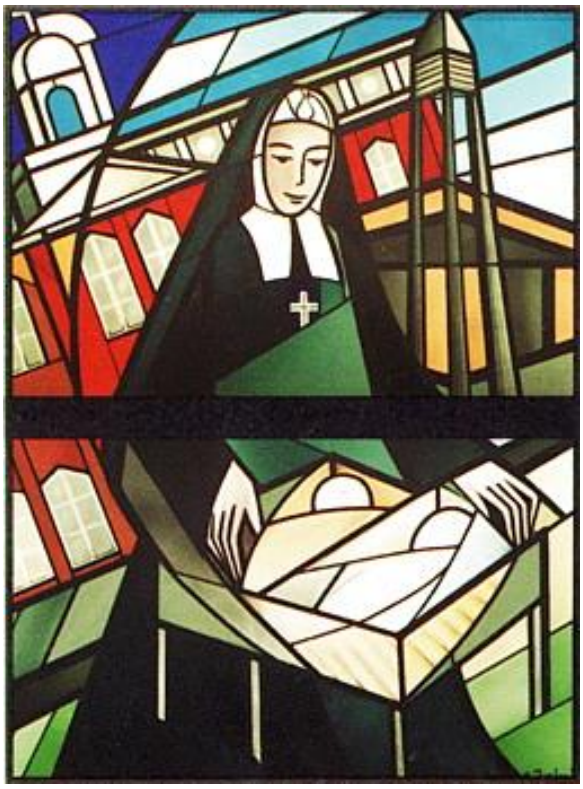
Quatorzième station : La mise au tombeau. Photographe : Michel Ouellet.

Trois jours après cette bénédiction, M. **Gilles Gagné** écrivait dans *La Voix Gaspésienne* (25 mai 1994, p. 6) :

> *Ce Chemin de croix a comme symbole les mains. Mgr Blanchet y a vu une image très appropriée non seulement de la vie du Christ et de sa passion où les mains sont présentes partout, mais de même une illustration quotidienne de la vie de chacun.* […] *Les quatorze panneaux du Chemin de croix sont faits de verre blanc opalescent, givré et dépoli, rehaussé de verre clair bizauté, embossé et d'autres textures servant à rendre l'ensemble plus scintillant.*

PORTRAIT DE FEMMES
ESQUISSE DE VIE ARDENTE

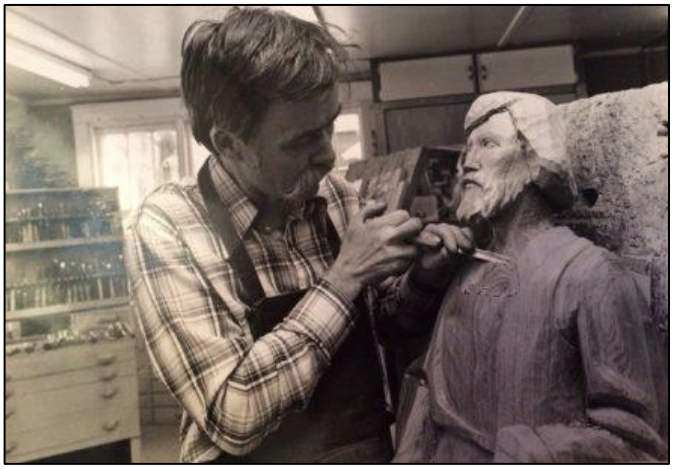
Dans les années 1994 et suivantes sont apparus sept portraits de femmes, toutes religieuses à l'exception de **Kateri Tékakwitha** (1656-1680). Chacune, dans son champ de compétence et d'interventions, illustre l'histoire de notre Église en terre québécoise : **Marguerite Bourgeoys** (1620-1700, **Marguerite d`Youville** (1701-1771), **Marie de l'Incarnation** (1620-1700), **Dina Bélanger** (1897-1929), **Marie-Josephte Fitzbach** (1806-1885) et **Élisabeth Turgeon** (1840-1881).



Vitrail de Marie-Josephte Fitzbach, fondatrice des sœurs du Bon-Pasteur, dans l'année du 110e anniversaire de sa mort et dans la 111e année de présence des sœurs du Bon-Pasteur à Matane. Photographe : Michel Ouellet.

LES ŒUVRES SCULPTÉES DE JACQUES BOURGAULT

Pour le **22 janvier 1995**, jour de consécration de l'église par Mgr **Bertrand Blanchet**, le curé **Rosaire Dionne** avait commandé des sculptures de **Jacques Bourgault**, artiste-sculpteur sur bois de Saint-Jean-Port-Joli.



Jacques Bourgault, fils de Médard, le premier sculpteur sur bois à vivre de ce métier. Il sculpte un saint Joseph dans son atelier en 1986. Source : https://ethnologiequebec.org/2017/03/jacques-bourgault-1940-2017

Ce 22 janvier, Mgr **Bertrand Blanchet** allait donc procéder à la consécration de l'église. Dans le contexte, considérant les espaces disponibles, écrit l'abbé **Rosaire Dionne** « nous avons opté pour quatre signes représentant chacun des quatre évangélistes, plutôt que d'y aller avec les douze apôtres selon l'ancien rite » (Rosaire Dionne, brochure *Reflets et harmonie*, 1996, p. 13).



Photographe : Michel Ouellet.

*Le fer forgé travaillé par **André Philibert** et les sculptures sur bois de tilleul de **Jacques Bourgault**,* faisait remarquer l'abbé **Rosaire Dionne**, *se marient dans un heureux profil sur les briques de l'église. La nouveauté et l'originalité se voient aussi dans l'ajout des symboles bibliques des quatre évangélistes :* le lion, le taureau, un ange substitué au visage d'homme et l'aigle (loc. cit.).

Voici une explication donnée par saint Irénée (130-202), évêque de Lyon, qui fut disciple de saint Polycarpe (69-167), évêque de Smyrne :

> *Le Verbe artisan de l'univers nous a donné l'Évangile sous quatre formes, encore qu'il soit animé par un seul Esprit. David, implorant sa venue, disait : « Toi qui trônes plus haut que les chérubins, montre-toi, car les chérubins ont quatre visages et ce sont les images de l'activité du Fils de Dieu » :*
>
> *- Le premier est semblable à un lion (**Marc**) qui caractérise la puissance, la prééminence et la royauté du Fils de Dieu.*
>
> *- Le second est semblable à un jeune taureau (**Luc**), ce qui manifeste sa fonction de sacrificateur et de prêtre.*
>
> *- Le troisième a un visage d'homme (**Matthieu**), ce qui évoque clairement sa venue humaine.*
>
> *- Le quatrième est semblable à un aigle qui vole (**Jean**), ce qui indique le don de l'Esprit planant sur l'Église* (loc. cit.).

UNE VIERGE ENCEINTE ET UN JOSEPH ARTISAN



Pour l'abbé Dionne, ces deux sculptures sur bois donnent à penser et à prier. La Vierge met une main sur son ventre et pose son regard sur l'enfant à naître. Joseph artisan a aussi fière allure avec en mains le bois du berceau qu'il prépare. Photos : Michel Ouellet.

Surprise, étonnement, admiration furent des réactions entendues. Quelqu'un m'a demandé pourquoi on n'avait pas reproduit cette Vierge plus tôt? Chacun peut donner sa réponse. Quant à moi, il m'apparaît impossible de reproduire, en série, une si belle Vierge coulée dans un moule. Comment pourrait-on donner de la vie à du plâtre froid et sans âme? Seule la malléabilité du bois, la sensibilité personnelle du sculpteur et la foi de l'artiste peuvent produire une femme aussi riche de vérité et d'avenir. (op. cit., p. 11).

Une Marie qui est enceinte, c'est rare, mais il y en aurait trois autres au Québec : à Sainte-Anne-de-Beaupré (une œuvre de **Chantale Desgagné**), à l'église Saint-Sacrement de Québec et à l'église de Saint-Jean-Port-Joli (une œuvre de **Jacques Bourgault**).

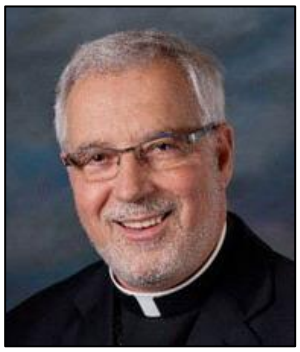
* * *

Anticipons…

La paroisse du Bon-Pasteur de Matane sera dissoute le 4 juillet 2016, en même temps que les paroisses de Saint-Jérôme et de Saint-Victor. Leurs territoires seront fusionnés avec celui de la paroisse du Très-Saint-Rédempteur qui a été renommée « Le Cœur-immaculé-de-Marie ». Cette paroisse a donc aujourd'hui deux églises qui ont conservé leur vocable : Le *Très-Saint-Rédempteur* et *Saint-Jérôme*. Quant à elles, les églises de Saint-Victor et du Bon-Pasteur seront vendues respectivement en 2014 et en 2016.

541. Bienvenue à Mgr Gaétan Proulx, O.S.M.

Le **2 juillet 2016**, Mgr **Gaétan Proulx**, évêque auxiliaire de Québec depuis 2012, est nommé évêque du diocèse de Gaspé, lequel fait partie de la province ecclésiastique de Rimouski avec les diocèse de Baie-Comeau et de Rimouski.



Mgr Gaétan Proulx. Archives du diocèse de Gaspé.

Après avoir joint l'Ordre des Servites de Marie, celui-ci obtient un baccalauréat en philosophie au Collège universitaire des Dominicains, à Ottawa, et une maîtrise en théologie à l'Université Laval.

Ordonné prêtre le 8 juin 1975, le P. Proulx agit ensuite comme assistant et maître des novices de sa communauté, jusqu'à son départ pour la France, en 1985, où il exerce son ministère presbytéral dans deux diocèses, d'abord celui de Séez, ensuite celui de Belley-Ars. En 1989, il est nommé à Bruxelles pour remplir la charge de maître de formation des Servites de la France, de la Belgique et de la République démocratique du Congo.

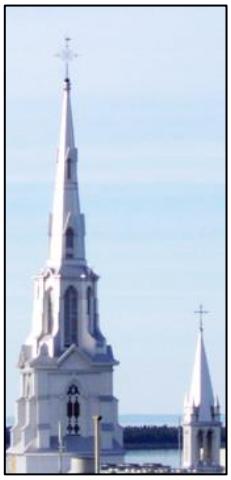
De retour à Québec en 1991, il est de nouveau maître de formation des Servites du Québec, tout en assurant un ministère dominical à la paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-la-

Salle, à Québec. En 2000, il devient prieur de la Province servite canadienne et, en 2005, administrateur et curé de la paroisse Notre-Dame-de-Foy, une charge qu'il occupait au moment de sa nomination comme évêque auxiliaire à Québec, le 12 décembre 2011.

Dans le diocèse de Gaspé, Mgr **Gaétan Proulx** succédait à Mgr **Jean Gagnon**, évêque depuis 2002, qui avait, comme c'est la coutume, offert sa démission au Saint-Père, ayant atteint l'âge de la retraite qui, pour les évêques, est fixé à 75 ans.

542. Première éclaircie sous un ciel nuageux

Le **4 juillet 2016**, une importante réunion se tenait au Centre de pastorale. Mgr l'Archevêque y avait convoqué une trentaine de personnes, membres de l'Assemblée de fabrique de Saint-Germain, du Conseil pour les affaires économiques, du Collège des consulteurs, de l'Équipe pastorale de Saint-Germain et du Bureau de l'Archevêque.


Photo : Y.-M. Mélancon

Sur l'ordre du jour apparaissaient sept points : *1/ Bienvenue et présences; 2/ Un temps de prière; 3/ La cathédrale de Rimouski : sommaire des étapes franchies et dernières évolutions du dossier; 4/ Projet de communiqué; 5/ Commentaires, questions, réactions, ajustements proposés; 6/ Stratégies de communication; 7/ Fin de la réunion.* On n'aura pu traiter que des points 1, 2 et 3. Malheureusement.

Au départ, l'animateur avait précisé que l'objectif de la rencontre était de tenir informés les invités des derniers développements dans le dossier « cathédrale » et surtout de recueillir des avis sur la position que s'apprête à prendre Mgr l'Archevêque, une position, précisait-on, « qui vous sera transmise par un communiqué destiné à être diffusé ultérieurement dans le public et les médias ». On arrivera assez vite au troisième point, mais à 16h on mettra fin à la rencontre. Aucun communiqué de presse ne sera diffusé les heures et les jours suivants…

Quoi donc retenir de cette rencontre? Ceci peut-être :

Les membres présents se sont entendus pour reconnaître que la Fabrique de Saint-Germain est propriétaire de la cathédrale et que c'est elle qui doit prendre une décision et proposer à l'évêque une solution. À suivre donc… (*En Chantier* Nº 114, septembre 2016, p. 13).

543. Des ministres ordonnés venus d'ailleurs

Dans son Billet de septembre 2016 livré dans le Nº 114 d'*En Chantier*, en p. 3, Mgr l'Archevêque rappelle qu'au cours de l'été il lui fut donné de confier de nouvelles charges pastorales à différents prêtres *venus d'ailleurs, souvent même de très loin. Ils s'appellent Auguste, Rodrigo, Philippe, Jean-Baptiste, Diego, Boniface, Jean-Paul, Juan Bautista… et ils œuvrent actuellement dans 30% de nos paroisses.*

Au Québec, ces prêtres « venus d'ailleurs » étaient 208 en 2014; ils seraient 248 en 2016. Mais c'est bien peu, puisqu'en France en 2014 on en comptait 1700 et qu'aux États-Unis en 2012 on en comptait déjà 6617. On peut sans se tromper avancer que dans le monde il y a aujourd'hui quelque 15 000 prêtres migrants qui exercent un ministère ailleurs que dans leur pays d'origine. La situation apparaît donc irréversible. Elle devient une caractéristique du XXIe siècle. Mais attention, tous ces prêtres ne sont pas des « étrangers »; ce sont des prêtres qui, s'ils sont venus d'ailleurs, l'ont fait pour servir dans une mission qui nous est commune.

* * *

Devant ces faits, poursuit-il, *il me semble important de revenir sur un témoignage qui nous a été présenté en mars dernier à l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ). C'est celui de l'abbé* ***Serge Tidjani****, qui est un prêtre du diocèse de Porto-Novo au Bénin, un tout jeune diocèse érigé en 1955 où l'on compte aujourd'hui 227 prêtres. […] Ces prêtres, pour la plupart, œuvrent dans leur diocèse, mais une soixantaine sont à l'extérieur, en Afrique et en Occident.*

M. Tidjani est aujourd'hui vice-chancelier du diocèse de Gaspé, cumulant les fonctions de curé dans les paroisses de Percé, de Val-d'Espoir, de Cap-d'Espoir, de Sainte-Thérèse et de Grande-Rivière. À la télévision communautaire de Grande-Rivière, il anime chaque semaine une émission de 30 minutes sur la Parole de Dieu. C'est, disait-il, mon espace pour rejoindre mes paroissiens et proposer une catéchèse simple. Cent kilomètres séparent son presbytère de l'évêché; et il les parcourt au moins deux fois par semaine (loc. cit.).

544. Le projet pastoral diocésain 2016-2021

Voici un rappel des priorités pastorales du diocèse pour le quinquennat 2016-2021. Nous les reprenons du site internet du diocèse avec un renvoi à *En Chantier* Nº 115, octobre-novembre 2016, p. 6-7.

ORIENTATION 1

**Formés par la Parole de Dieu,
accueillir dans nos cœurs
l'appel à « être disciples-missionnaires ».**

Priorités diocésaines

• Privilégier l'expérience personnelle et communautaire de • **la Parole de Dieu** comme source de vie, d'identité, d'appartenance et d'engagement.
• Faire naître un mouvement d'ensemble pour affermir **notre être de « disciples-missionnaires ».**
• Saisir des opportunités d'ouvrir un **dialogue avec le monde actuel** dans une perspective d'entraide et de proximité.
• Identifier **les appels des « périphéries »** et rejoindre « toute personne », en particulier les jeunes, les familles et les démunis.

Plan d'action local

[…]

ORIENTATION 2

**Éclairés par la Parole de Dieu,
susciter un leadership
de communion et de transformation
pour des « communautés-missionnaires ».**

Priorités diocésaines

• Développer **des formes d'accompagnement** pour une revitalisation de la communauté dans un souci missionnaire.
• **Élargir la collaboration** entre mouvements, paroisses, organismes.
• Favoriser **la coresponsabilité et le leadership relationnel** dans le soutien des différents dons et talents présents dans le milieu.
• Cultiver **un partenariat fraternel « laïcs-prêtres-diacres »** pour une réelle communion dans le service.

Plan d'action local

[…]

ORIENTATION 3

**Soutenus par la Parole de Dieu,
adopter une gestion
pastorale et administrative
au service d'un projet missionnaire.**

Priorités diocésaines

• Adopter une **gestion participative** éclairée par **la sagesse collective et la vision** missionnaire dans un processus d'accompagnement.
• Choisir le **discernement évangélique** au coeur des prises de décision et de la gestion du changement.
• Faire de nos rencontres des lieux propices au **dialogue** et à **l'union des forces** pour un projet rassembleur et transparent.
• Utiliser le **réseautage** et les **réseaux sociaux** pour rejoindre les gens là où ils sont et faciliter ainsi les communications à l'interne comme à l'externe.

Plan d'action local

[…]

545. Prière pour le quinquennat pastoral

La présentation des priorités pastorales du diocèse pour le quinquennat 2016-2021 est assortie d'une suggestion de prière pour usage personnel et/ou communautaire pendant toute la durée du quinquennat.

En voici le texte composé par Mgr Grondin:

**Être des communautés de témoins,
« sel et lumière » au cœur des défis du monde.**

Dieu miséricordieux, plein de tendresse,
nous te rendons grâce
pour ta présence au coeur de notre Église diocésaine.
Fais-nous découvrir notre mission sur terre
à la manière de ton Fils Jésus.

Formés par la Parole de Dieu,
Fais de nous des « disciples-missionnaires ».
Rends-nous proches de toute personne
particulièrement des plus vulnérables.

Éclairés par ta Parole,
apprends-nous à vivre en communion
les uns avec les autres.
Suscite au cœur de nos communautés
des leaders de changement.

Soutenus par ta Parole,
donne-nous de discerner une approche pastorale
dans tous les projets que nous aurons à vivre.

Nous te le demandons par la grâce
de l'Esprit-Saint avec l'aide de la Vierge Marie.

AMEN.

546. Pour une cathédrale plus accessible

Dans un communiqué émis le **7 septembre 2016**, Mgr l'Archevêque reconnaissait que la fermeture de la cathédrale depuis 22 mois constituait un événement qui allait permettre de nous questionner sur la place qu'elle occupe dans notre ville et sur le sens qu'elle apporte à notre histoire… Il reconnaissait avoir saisi que très peu de gens souhaitait voir sa disparition. On souhaite bien plutôt sa mise à niveau et selon des priorités :

(Source : http://www.dioceserimouski.com/riki/pdf/communique_grondin_2016-09-07.pdf)

Pour ma part, écrivait-il, *je formule le projet de la rendre plus accessible, plus ouverte, et d'en faire un modèle dynamique de l'Église à la rencontre de Dieu et du monde. Il n'est pas souhaitable qu'elle soit une coquille vide ou un simple vestige d'architecture ou d'esthétique d'un passé flamboyant aux cérémonies fastueuses*. […]

J'apprécie le travail de l'Assemblée de fabrique de la paroisse Saint-Germain-de-Rimouski qui a dit de façon réaliste qu'elle n'a pas les moyens de soutenir la cathédrale sans mettre en péril les ressources humaines, la restauration des autres églises et la sauvegarde de la mission paroissiale Saint-Germain. De plus, elle a bien expliqué ses réticences face au projet du Comité Cathédrale 2016. Suite à la recommandation de la fabrique, j'ai décidé, avec un avis majoritaire des membres du Collège des consulteurs, du Conseil pour les affaires économiques et du Bureau de l'Archevêque, ***que soit mise sur pied une corporation civile et ecclésiastique autonome avec sa charte et ses règlements qui verra à la réparation, à la mission et à la gestion de la cathédrale pour sa pérennité au coeur de la cité de Rimouski. Elle comportera une double visée, culturelle et pastorale*** [en gras dans le texte], *cette dernière dimension étant définie avec les instances pastorales diocésaines et l'équipe pastorale Saint-Germain dans un projet pastoral d'ensemble. Cette proposition en vue d'une viabilité appelle la participation élargie des instances civiles et religieuses. La présence de la cathédrale au coeur du périmètre culturel et patrimonial de Rimouski doit s'harmoniser avec tous les édifices de cette place remplie d'histoire.* […]

Cette solution de mixité pastorale et culturelle envisagée pour la cathédrale va dans le sens de ce que le diocèse encourage depuis des années auprès des paroisses; soit des projets de partenariats et de vocations multiples avec coûts partagés qui favorisent la rencontre réelle dans nos églises.

Il reviendra à la future corporation de proposer des modes de financement et de gestion pour la pérennité de la cathédrale. Elle devra interpeller les leaders dans la population, des femmes et des hommes d'affaires de la communauté civile et de divers organismes, heureux de pouvoir garder la cathédrale comme signe emblématique signifiant et toujours actuel de Rimouski. Pour réaliser son travail, ***la nouvelle corporation se trouvera divers alliés pour s'impliquer avec elle*** [en gras dans le texte]. […]

Dans les prochains jours, ***je compte nommer une personne responsable*** *qui verra à mettre sur pied la corporation qui prendra la succession de la fabrique Saint-Germain. Alors, la cathédrale ne sera plus sous la dépendance financière ni de la fabrique ni du diocèse. Je souhaite que cela se réalise avant la fin de 2016. D'ici là, l'Assemblée de fabrique de la paroisse Saint-Germain-de-Rimouski demeure entièrement responsable de la cathédrale* (loc. cit.).

Ma décision se résume en quatre points :

- *Premièrement, je prends note du désir de la fabrique Saint-Germain d'être libérée de la responsabilité de la cathédrale.*
- *Deuxièmement, je désire mettre sur pied une corporation indépendante, civile et ecclésiastique pour prendre le relais.*
- *Troisièmement, je nommerai une personne responsable pour concrétiser cette option.*
- *Quatrièmement, tous ceux et celles qui choisiront de se mobiliser pour travailler à ce projet devront se référer à cette personne qui sera mon porte-parole.*

* * *

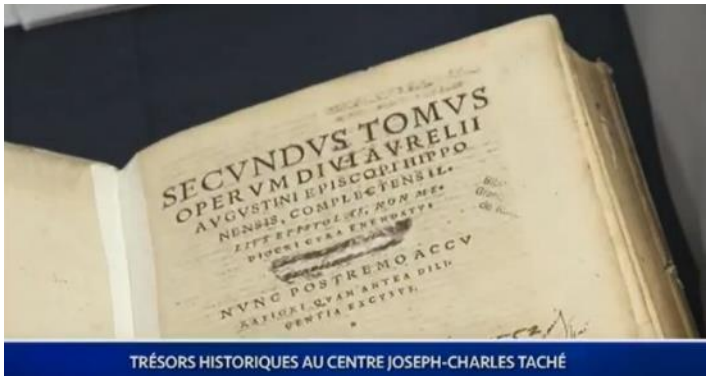
Anticipons…

Vérification faite le 6 octobre 2020, la dite nouvelle corporation à double visée, culturelle et pastorale, n'a pas été constituée à ce jour.

547. Les livres anciens du Grand Séminaire

Le *Centre de recherche Joseph-Charles Taché* de l'UQAR présentait en novembre 2016 une exposition intitulée ***Les livres anciens dans la collection du Grand Séminaire de Rimouski : Parcours de l'imprimé et circulation des savoirs***.





Une vingtaine de livres anciens y ont été présentés, parmi lesquels : *Les Œuvres de saint Augustin*, publiées en 1550-1552, et *L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*, publiée en 1765. Revoir ici le Billet #412. Tous les jours une équipe d'auxiliaires de recherche se trouvait sur place pour accueillir les personnes intéressées et les accompagner dans l'histoire du livre, de la lecture et de la culture lettrée…

* * *

Anticipons…

À l'automne de 2019, un livre ancien retrouvé au Grand Séminaire allait s'ajouter à la collection de livres anciens transférée en 2007 au *Centre de recherche Joseph-Charles Taché* de l'UQAR. L'ouvrage est de **1550**; il a été imprimé à Paris chez Jean de Roigny, rue Jacob. Il s'agit d'un commentaire sur les *Sentences* de **Pierre Lombard (**1110?-1160**)**, dont il existe trois recensions et qui a fait l'objet de nombreuses éditions à partir de **1508**.

L'auteur, **Guillaume Durand de Saint-Pourçain**, est né à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Auvergne) vers 1270 et est mort à Meaux en 1332 ou 1334. C'est un philosophe scolastique et théologien français, connu surtout pour son rejet de certaines thèses philosophiques de Thomas d'Aquin (1224-1274).

548. Pour un projet porteur et rassembleur

Après une assemblée paroissiale tenue **le 3 novembre 2016,** M^gr^ l'Archevêque, le prêtre modérateur, l'Équipe pastorale et l'Assemblée de fabrique de Saint-Germain ont tenu quatre jours plus tard à émettre un communiqué. Sans doute avaient-ils observé qu'au sortir de cette rencontre certains étaient apparus « déçus » ou « avec l'impression d'avoir assisté plutôt à un débat et à un règlement de compte » (sic) :
(Source : http://www.dioceserimouski.com/riki/pdf/declaration2016-11-07.pdf)

Un premier point à relever : *notre fabrique est bien administrée; sa situation financière et les choix qu'elle doit prendre nous ont été bien présentés en tenant compte des défis actuels et de la priorité du tournant missionnaire. Malgré tout, certains se plaisent malheureusement à soulever encore des doutes, à entretenir un climat de suspicion non seulement à l'encontre des marguilliers, mais aussi envers les prêtres, l'administration diocésaine et même l'évêque.*

Qu'est-ce qu'il faut en penser? *Nous reconnaissons le droit de prendre parole, de poser des questions ou de dire son désaccord mais en respectant le travail de chacun et en évitant les procès d'intention et les dénigrements. Est-ce que faire Église dans un tel contexte ne nous oblige pas à un surcroît de discernement, à une maturité de la foi et de la charité, à prier pour dépasser ses intérêts personnels, à demander une vraie liberté intérieure?*

[…] *Avec tous ceux et celles qui veulent apporter leur contribution, nous passons à l'étape de la consultation la plus large possible pour en arriver à un projet porteur qui soit rassembleur pour toutes les générations. Quant à l'édifice lui-même de la cathédrale, le conseil de fabrique demeure soucieux de prévenir sa détérioration.* […]

Que l'Esprit Saint nous garde dans l'unité!

M^gr^ **Denis Grondin**, archevêque
M. **Rodrigo Hernán Zuluaga López**, ptre-modérateur,
L'Équipe pastorale de Saint-Germain,
L'Assemblée de fabrique de Saint-Germain.

549. Un avenir qui crée des tensions

Lu sous la plume de **Francis Belzile** dans le magazine rimouskois *L'Encre* (édition de novembre 2016, p. 3), « L'archevêque, admet qu'il a trouvé difficile le fait que l'avenir de la cathédrale ait créé des tensions dans le milieu. » Et il le cite :

« C'est pas facile, on espère arriver à se parler. Quand on a de la difficulté, on souhaite qu'il y ait une médiation, qu'on puisse continuer de travailler ensemble. C'est toujours ce souhait qui m'habite dans des options différentes,» souligne-t-il. *Parlant d'options*, poursuit-il, [M^gr^ Grondin] *estime qu'il est temps de revoir le mandat de ce temple et d'y faire une plus large place à d'autres vocations, sans néanmoins exclure complètement le culte et la vie pastorale.*

Monseigneur Denis Grondin planifie une vaste consultation pour recueillir le maximum de points de vue afin d'en arriver à un projet qui fasse consensus. Il veut notamment donner la parole aux acteurs du domaine culturel dont ceux du Conservatoire de musique. Dans un monde où tout va de plus en plus vite, l'homme de foi ne veut cependant pas précipiter les choses. M^gr^ Grondin croit qu'il faut prendre le temps de monter un projet mobilisateur et qu'à ce moment, il deviendra plus facile d'aller chercher du financement public. Il se dit même prêt à attendre quelques années avant de rouvrir la Cathédrale, à la condition toutefois, entretemps, d'investir les sommes nécessaires pour éviter d'autres détériorations (loc.cit.).

550. Panel d'Avent : *Va, quitte ton pays*

C'est sous ce thème - *Va, quitte ton pays* - inspiré de Genèse (12,1-4a) que l'*Institut de pastorale* a voulu tenir, en décembre 2016, son *Panel dominical d'Avent*. Avaient aimablement accepté d'y participer :

● Sr **Maria Victoria Coello** r.s.r. du **Honduras**. Elle a quitté son pays une première fois pour le Pérou en 1989, une deuxième fois pour le Canada en 2006.
● M**. Rodrigo Hernan Zuluaga López**, de la **Colombie**. Il a quitté son pays une première fois pour Cuba en 2001, une deuxième pour le Canada en 2007.
● M^me^ **Marie-France Dorais** et M. **Patrice Landry**, du **Québec.** Eux deux et tous les membres de leur famille – ils ont dix enfants qui ont entre 21 et 5 ans - n'ont pas vraiment quitté leur pays, mais ils ont quitté un coin de leur terre québécoise, et dans un contexte bien particulier qu'ils ont su très bien nous expliquer. Tous les deux sont issus et membres de la *Communauté du Chemin néocaté-chuménal.*



M^me^ Marie-France Dorais et M. Patrice Landry, néo-rimouskois. Photographe : Jacques Tremblay.

Ils nous ont laissé un texte qui a été publié dans *En Chantier* N^o^ 117, janvier 2017, p. 11 :

Abram a tout quitté car il n'avait plus rien. C'était un homme détruit qui avait expérimenté dans sa chair que les idoles ne lui avaient rien donné. […].

Marie-France et moi avons 51 ans, nous sommes mariés depuis 21 ans et parents de 10 enfants. Nous sommes ici depuis 3 mois, et par reconnaissance pour les œuvres que le Seigneur a faites pour nous. […] Nous avons, bien que différemment, fait l'expérience d'Abram, celle du vide laissé par la recherche des idoles du monde.

C'est à travers la réalité du Chemin néocatéchuménal, fruit du Concile Vatican II, que nous avons cheminé et que le Seigneur dans son amour et sa tendresse nous a appris à nous connaître et à connaître sa Miséricorde. C'est à travers ce chemin qu'Il a reconstruit nos vies… Nous avons expérimenté l'Amour et l'Unité mais au-delà, nous avons acquis la certitude que rien d'autre que l'Amour de Dieu ne pouvait faire vivre l'homme. Comme le dit saint Paul : ***qui pourra nous séparer de l'Amour de Dieu?*** *Que dire d'autre? Rien. Christ a donné sa vie pour nous; alors partons reconnaissants perdre la nôtre...*

En mars, le Pape a ainsi envoyé plus de 50 familles de par le monde pour que soit annoncée la Bonne nouvelle, jusque dans les périphéries. Nous sommes des chrétiens en cheminement, le coeur tendu vers le ciel avec nos faiblesses, nos limites, en espérant chaque jour nous convertir un peu plus… Nous sommes des pécheurs sauvés.

551. Dialogue difficile autour de la cathédrale

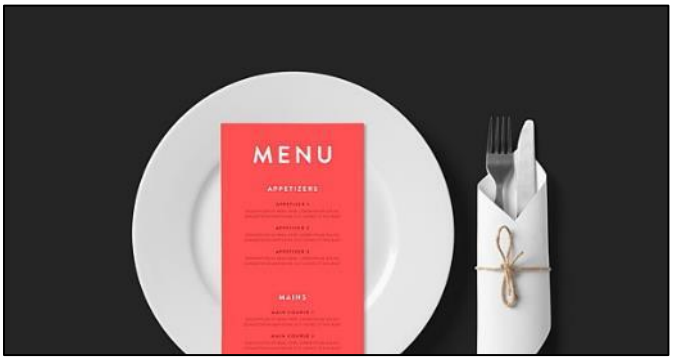
Le **28 décembre 2016**, en entrevue à l'hebdomadaire *L'Avantage,* M^gr^ l'Archevêque se dit confiant que la saga de la cathédrale trouverait son dénouement en 2017. *Du moins*, reconnaissait-il, *les bases de son avenir seront jetées.*

En revenant sur 2016, une année marquée par un difficile dialogue, celui-ci défendait l'importance de tenir une consultation. « Pour que ce ne soit pas le projet de quelques-uns, mais le projet de toute une population », précisait-il. D'où son choix réitéré de retirer de l'assemblée de la Fabrique St-Germain tout le dossier de la cathédrale. « Mon espérance, avouait-il, c'est qu'en 2017 une nouvelle corporation soit formée et que les biens *cathédrale et presbytère* lui soient transférés. Mon espérance, c'est que suite à la consultation un projet consensuel soit défini et accepté. Et c'est qu'une partie des travaux soit entrepris ».

J'ai confiance, de conclure M^gr^ l'Archevêque. (*En Chantier* N^o^ 118, février-mars 2017, p. 14).

552. *L'autre midi à la table d'à-côté*

Vous reconnaissez sans doute le titre d'une émission de radio diffusée en période estivale sur les ondes de Radio-Canada. Se trouvent alors attablées dans un quelconque restaurant deux personnalités connues du public, mais qui se rencontrent peut-être pour la première fois. Alors elles causent… de tout et de rien.



Source : https://fr.lightspeedhq.com/blog/le-guide-ultime-pour-creer-votre-menu-de-restaurant/

À une table voisine, se trouve un couple qui les épie et qui échange des commentaires sur ce qu'ils entendent. Je me suis prêté à cet exercice, m'imaginant en train d'épier deux convives dans un restaurant rimouskois. De quoi était-il question, pensez-vous? De la cathédrale bien sûr. Et c'était un mercredi; l'hebdomadaire local venait d'être distribué.

Quelqu'un donc que je ne connaissais pas se trouvait l'autre midi à la table d'à-côté. Beau parleur, celui-ci pensait bien pouvoir sauver la cathédrale en ne conservant plus qu'elle et en bradant toutes les autres églises de l'unique nouvelle et grande paroisse de Saint-Germain de Rimouski. À sa table, quelqu'un que je connaissais très bien, un fin causeur que j'estime être toujours bien informé. Je tends l'oreille. Et vite je me rends compte que le beau parleur ignore complètement ce fait qu'il y a trois ans, le *Conseil du patrimoine religieux du Québec* reconnaissait que les églises de **Saint-Pie-X** et de **Saint-Robert** avaient une grande valeur patrimoniale.

Celle de **Saint-Pie-X** était la seule de tout le Bas-Saint-Laurent à avoir été évaluée **AAA** et jugée **A (incontournable)**. Mais qu'est-ce à dire? 1/ *Valeur historique et symbolique du bâtiment* : **A** pour « importance nationale ». 2/ *Valeur artistique et architecturale (extérieur du bâtiment)* : **A** pour « intérêt exceptionnel ». 3/ *Valeur artistique et architecturale (intérieur du bâtiment)* : **A** pour « intérêt exceptionnel ». Dans le contexte actuel, cette église serait admissible à des subventions pouvant aller jusqu'à 70% des coûts de restauration.

L'église de **Saint-Robert** a pour sa part été évaluée **CBA** et **C (Supérieure)**. Encore là, qu'est-ce à dire? 1/ *Valeur historique et symbolique du bâtiment* : **C** pour « importance locale ». 2/ *Valeur artistique et architecturale (extérieur du bâtiment)* : **B** pour « intérêt supérieur ». 3/ *Valeur artistique et architecturale (intérieur du bâtiment)* : **A** pour « intérêt exceptionnel ». (Voir *En Chantier* N° 93, janvier 2014, p. 7-8.) Enfin, il ne fait pas de doute que si un jour, pour ces deux églises, on commençait à causer « braderie », une réaction pourrait venir du *ministère de la Culture et des Communications* du Québec.



Vers la fin du repas - ou comme on dit : « entre la poire et le fromage », le fin causeur voulut rappeler à son interlocuteur que pour la vente de l'église de Sainte-Odile la fabrique n'avait touché que 160 000 $, ce qui est bien peu, avouons-le. Pour l'église de Nazareth qui lui ressemblait, puisque construite à la même époque, et pour les terrains qui lui sont adjacents, on n'a touché que 50 000 $. C'est un peu moins que le tiers. Enfin, on se souviendra de ce qui est arrivé à Saint-Yves. On a inscrit au contrat la vente de l'église pour 220 000 $, mais on en touchera finalement moins que la moitié, soit 100 000 $. Plus tard, pour un non-paiement des taxes municipales, la Ville la remettra en vente et la laissera aller pour 63 000 $. Enfin, depuis plusieurs mois, on laisse courir le bruit que l'église de Sainte-Agnès serait à vendre… Mais on ne peut pas dire que les acheteurs se bousculent au portillon… Dans le contexte, peut-on penser que quelqu'un va s'avancer avec un 1 M $ s'il peut l'avoir pour un peu moins que 200 000 $?

Le beau parleur a dû se rendre à l'évidence : il faudrait en vendre bien des églises pour que, ce faisant, on se donne les moyens de sauver la cathédrale. Il n'y aurait pas que les fidèles des quartiers Saint-Robert, Saint-Pie-X, Sacré-Cœur et Pointe-au-Père qui se mobiliseraient… *Moi,* dit le fin causeur, *si j'étais du Bic, de Sainte-Blandine ou de Saint-Anaclet, j'y penserais… et je mettrais déjà sur pied mon Comité de sauvegarde.* (Cf. René DesRosiers, *Bloc-notes,* dans *En Chantier* N° 116, décembre 2016, p. 7.)

553. L'année 2017 : un 50e à oublier!

Vous souvient-il? Il y a 50 ans la cathédrale rendait l'âme, vidée de son contenu séculaire (revoir le Billet #278). C'était en **1967,** l'année de **l'Expo** (l'Exposition universelle de Montréal)… Rien ni personne, pas même le *Comité d'art sacré*, n'avait pu conjurer le mauvais sort. Et en un temps record tout était tombé sous le pic des démolisseurs : les jubés, la chaire, le baldaquin, la nef, le baptistère, le chœur et tout le reste… Les moins de 50 ans ne peuvent pas se souvenir de ce qu'était la cathédrale avant le sinistre. Le IIe Concile du Vatican venait d'avoir lieu (1962-1965), et la lecture que plus d'un en avaient faite, c'était qu'il fallait repartir à neuf, et quasi tout reconstruire.



Le chœur de l'église en 1967 après le démontage des planchers, vu vers le sud. Photo : Collection Philippe Michaud. Sous la direction de Jean-René Thuot, Kurt Vignola et Nicolas Beaudry, *La cathédrale de Rimouski*, p. 219.

J'avais 26 ans et je me souviens avoir vu un jour, après qu'on eut tout démoli, un bulldozer dans la nef en train de remuer les gravats. (En passant, je viens de consulter le *Petit Larousse 2017* au mot « bulldozer ». Et je dois avouer que dans ce contexte je peux retenir ici les deux appellations : 1) « Engin de terrassement sur tracteur à chenilles, très puissant », et 2) « Personne déterminée que rien n'arrête »).

Au tournant de l'an 2000

Dans les décombres de 1967, l'ancienne « cathèdre » s'est retrouvée avec tout le reste au dépotoir, et personne n'est venu la récupérer… Ce n'est qu'en l'an 2000, au terme d'une Année Sainte, que la cathédrale retrouvera sa cathèdre. (Revoir ici les Billets #278 et #434.)



L'abbé Laval Gauvin. AAR.

Le curé de l'époque, l'abbé **Laval Gauvin**, l'a alors placée bien en évidence du côté est du chœur. Et pour que soit bien identifié ce lieu de présidence, il a fait placer juste au-dessus, la statue de Saint-Germain, une oeuvre du sculpteur **Jacques Bougault** de Saint-Jean-Port-Joli; elle allait faire corps avec la cathèdre. (Revoir ici le Billet #13.)

Depuis 1967, on ne retrouvait plus dans la cathédrale de croix avec « corpus ». Au tournant de l'an 2000, on a donc fait de nouveau appel au sculpteur **Jacques Bougault**. C'est à lui qu'on doit le Christ en croix qui, du côté ouest, sur la colonne, faisait face à la cathèdre. Cette croix avait été désignée à ce moment-là : « croix de l'Année Sainte ». (Photo : revoir ici le Billet #533.)

Enfin, l'évêque, qui ne peut présider à toutes les célébrations qui se déroulent dans sa cathédrale, doit nécessairement faire appel à un autre prêtre, le curé ou un vicaire. Un second lieu de présidence doit donc être prévu; on le retrouvait en lieu et place d'un ambon qui se trouvait là, du côté ouest. Cet ambon de granit noir avait été alors relocalisé près du baptistère; une Bible y était déposée en permanence.

* * *

En 2000, un dimanche de fin décembre, on avait eu la précaution d'écrire dans le Feuillet paroissial : *Prenez note que les coûts de ce réaménagement du chœur ont été assumés par la Corporation archiépiscopale; ils ne viendront donc pas grever le résultat de la campagne de financement qui est en cours* (René DesRosiers, *Point de vue*, dans *En Chantier* N° 119, p. 15).

554. La cathèdre, signe visible de l'Église locale

Peu de temps avant qu'au tournant de l'an 2000 la « cathèdre » ne soit réintroduite dans la cathédrale, la question avait été longuement débattue…. Revoir ici le Billet #434. Mais voici ce que nous avons retrouvé depuis dans une note infrapaginale de la thèse doctorale de l'abbé **Claude Pigeon** :

On comprendra toute la force symbolique de l'évêque qui préside de la cathèdre, signe visible d'une Église locale. Lorsqu'il s'y assoit pour la première fois, au milieu d'une assemblée composée du presbyterium local et des baptisés du lieu issus des différentes assemblées qui rendent visible au fil des jours l'Église locale, il est « reçu » et « reconnu » par l'Église locale.

De la même manière, il la «reçoit» en acceptant la charge de « veiller » sur elle, donc sur les baptisés du lieu, mais aussi sur le milieu humain où cette Église s'enracine. L'évêque d'une Église locale a la charge de garder vivante la foi en un espace géographique particulier, un espace culturel aussi. Cette responsabilité concerne des manières originales d'incarner la foi qui constituent également l'héritage de foi qui s'est enrichi au cours de l'histoire. Il a par ailleurs la charge de laisser à son successeur une Église demeurée fidèle à la foi des apôtres, au témoignage évangélique, à la mission du Christ. De tout cela, l'assemblée de l'Église locale autour de son évêque est le signe; la cathèdre en est le symbole (*En Chantier* N° 119, p. 13).

(Claude Pigeon. *Les petites paroisses rurales du diocèse de Rimouski. Repères historiques et ecclésiologiques au service d'un remodelage paroissial*, p. 368-369. Thèse présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval pour l'obtention du grade de Ph. D.)

555. Le diocèse à l'aube de son 150e

Le **15 janvier 2017** s'ouvrait officiellement l'année jubilaire soulignant le 150e de fondation du diocèse. Il y a en effet 150 ans le pape **Pie IX** signait le décret de fondation de notre diocèse et le plaçait sous la protection de saint **Germain de Paris**. Celui-ci, faut-il ici rappeler est né à Autun en France vers l'an 500; il est mort à Paris en 576. (Revoir les Billets #11 et #13.)

Cet évêque est cependant assez mal connu, éclipsé par son homonyme **Germain d'Auxerre**, qui vécut un siècle avant lui (378-448), et par d'autres saints et saintes de la région parisienne dont sainte Geneviève (422-502), la patronne de Paris. C'est d'ailleurs elle qu'on aperçoit en compagnie de saint **Germain d'Auxerre** sur la toile qui

se trouvait – et qui se trouve toujours - derrière le tabernacle de la cathédrale et qu'on devrait bien protéger en attendant de la retrouver un jour quelque part… C'est une autre pièce de valeur patrimoniale! (Revoir ici le Billet #12.)

* * *

UN BREF RAPPEL

Sylvain Gosselin

Le 15 janvier 1867, le bienheureux pape **Pie IX** délivre les bulles apostoliques qui annoncent la création du diocèse de Rimouski et la nomination du premier évêque, M^gr^ **Jean Langevin**, alors principal de l'École normale Laval de Québec.

Rimouski devient alors la 18^e^ circonscription ecclésiastique à se former en terre canadienne et la 54^e^ à s'établir dans les limites du territoire jadis confié à saint François de Montmorency-Laval, premier évêque du diocèse de Québec.

Le nouveau diocèse comprend alors les districts de Rimouski et de Gaspé, le comté de Témiscouata (à l'exclusion des paroisses de Rivière-du-Loup, Notre-Dame-du-Portage et Saint-Antonin) et, sur la Côte-Nord, tout le territoire compris entre la rivière Portneuf et l'anse de Blanc-Sablon.

Une partie de son territoire est détaché en 1882 pour former le diocèse de Baie-Comeau et un second détachement a lieu en 1922 pour former le diocèse de Gaspé.

Dans ses limites actuelles, le diocèse de Rimouski comprend, sur le littoral, toutes les paroisses situées depuis Cacouna jusqu'à Capucins inclusivement, y compris celles des vallées de la Matapédia et du Témiscouata.

(*En Chantier* N^o^ 121, juin 2017, p. 8.)

Sacré à Québec le 1^er^ mai 1867, M^gr^ **Jean Langevin**, le premier évêque, arrive donc à Rimouski le 17 mai, après trois jours de navigation difficile… (Revoir le Billet #7.) En descendant du bateau, on peut penser qu'il accède assez directement au vieux presbytère…

Ce n'est qu'en 1870, trois ans plus tard, qu'un premier évêché est construit en annexe au presbytère. On peut, de nos jours, apercevoir au sol ce qui reste de ses fondations; c'est à l'est de la salle de spectacle Desjardins-Telus.



Adossé au fleuve et de gauche à droite : le « futur » évêché, le vieux presbytère d'accueil avec, à sa droite, l'édicule qui servait de chapelle. Photographe : L.O. Vallée. AAR.

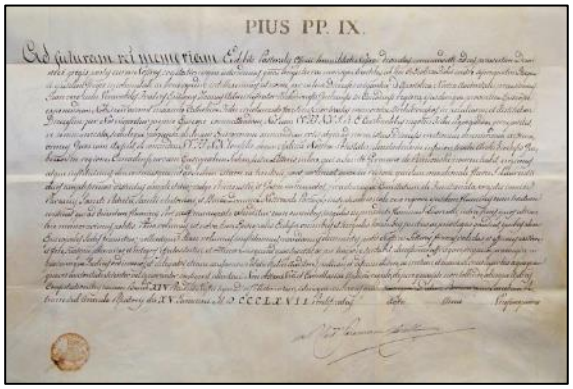
* * *

Un grand rassemblement diocésain est pour le moment prévu à Rimouski les 26, 27 et 28 mai, ce dimanche 28 étant celui de la fête de saint **Germain de Paris**, le patron du diocèse. Trois dates donc à inscrire déjà aux agendas… (René DesRosiers, « Vers le 150^e^ du diocèse », dans *En Chantier* N^o^ 113, juin 2016, p. 15).

556. Le décret de fondation du diocèse

Vers 1865, on admettait déjà qu'un nouveau diocèse était sur le point d'être constitué dans l'est de la province, mis on spéculait sur le choix de son siège. Serait-il à Bonaventure, plus à l'est, ou à Rimouski? L'affaire s'est réglée le 29 juillet 1866 quand les évêques du Québec, réunis à Saint-Jean d'Iberville pour l'ordination de M^gr^ **Charles Larocque**, le 3^e^ évêque de Saint-Hyacinthe, se sont entendus pour diviser le diocèse de Québec et faire de Rimouski le siège de cette nouvelle entité. On se disait que plus tard la Gaspésie aurait à former à elle seule un diocèse, mais cela ne se produira que le 5 mai 1922. (Revoir ici les Billets #1 et #2.)

Décret de Pie IX



PIE IX, PAPE

POUR EN CONSERVER LE PERPÉTUEL SOUVENIR.

Fidèle aux devoirs de la charge pastorale que Dieu, malgré notre indignité, nous a confiée, nous dirigeons surtout nos pensées et nos soins vers ces parties du troupeau de Notre Seigneur, qui sont éloignées du centre de la foi catholique par de longs espaces de terre et de mer; et du moment que nous voyons que l'intérêt et le bien de ce troupeau demande que nous érigions de nouveaux diocèses en ces lieux éloignées, nous ne manquons pas de le faire par notre autorité apostolique. Nos vénérables frères l'Évêque de Tloa, administrateur de l'archidiocèse de Québec, province du Canada, et les évêques de ladite province, ayant donc eu l'attention de nous exposer qu'il serait très avantageux pour la foi catholique, que nous érigions la partie inférieure dudit archidiocèse, en un diocèse séparé et distinct, qui aurait son évêque propre, nous avons délibéré sur ce projet avec nos vénérables frères les cardinaux de la Sainte Église romaine; nous l'avons examiné avec soin, et nous avons jugé à propos de nous rendre à la prière desdits évêques, et d'ériger le nouveau diocèse demandé. Aussi, du conseil de nos vénérables frères, et par la plénitude de notre pouvoir apostolique, nous érigeons et nous établissons, par les présentes, ce nouveau siège épiscopal, dans le lieu appelé Saint-Germain de Rimouski, dans la partie inférieure de l'archidiocèse de Québec, province du Canada; et nous décrétons qu'à ce siège appartiendra toute cette partie de territoire qui comprend les immenses districts de Rimouski et de Gaspé, au sud du fleuve Saint-Laurent, ainsi que le comté de Témiscouata, excepté pourtant les paroisses de Saint-Patrice, de Saint-Antonin et de Notre-Dame-du-Portage; et au nord dudit fleuve Saint-Laurent, tout le territoire qui s'étend à l'est de la rivière Portneuf, avec toutes les îles situées dans ledit fleuve Saint-Laurent, et comprises dans les limites indiquées tout à l'heure. Nous voulons de plus que cette nouvelle Église épiscopale jouisse de tous les honneurs, droits et privilèges, qui sont l'apanage des autres sièges épiscopaux. Voilà ce que nous voulons, ce que nous statuons, ce que nous décrétons; ordonnant que nos présentes lettres soient dès à présent et à l'avenir stables, valides et efficaces, qu'elles obtiennent et produisent leurs effets pleins et entiers, et qu'elles servent parfaitement à ceux qu'elles regardent maintenant, et à ceux qu'elles regarderont plus tard, et qu'il soit jugé et défini suivant les prémisses par tous Juges ordinaires et délégués, même par les auditeurs des causes du palais apostolique; et nous déclarons nul et sans valeur tout ce qui pourrait être tenté contrairement à ces choses, par toute autorité quelconque, agissant soit par ignorance soit avec connaissance de cause. Nonobstant notre règle et la règle de la chancellerie apostolique de ne point priver du droit acquis, et nonobstant les autres constitutions apostoliques, et celle de notre prédécesseur Benoît XIV, d'heureuse mémoire, *Super divisione materiarum4*, et toutes autres choses contraires.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 15 janvier l'an MDCCCLXVII de Notre-Seigneur, et le vingt et unième de notre pontificat.

[L.S.5] N. Card. Paracciani Clarelli

C'est par ce décret signé à Rome le 15 janvier 1867 et promulgué à Québec le 11 avril suivant – il y aura donc 150 ans en cette année 2017 – que le pape **Pie IX** crée le diocèse de Rimouski et choisit comme premier évêque M^gr^ **Jean Langevin. (**Revoir les premiers Billets.)

Le texte fondateur décrit en termes généraux les trois régions qui constituent la nouvelle circonscription ecclésiastique : la côte du Labrador ou rive nord du Saint-Laurent comprise entre la rivière Portneuf et l'anse au Blanc-Sablon; sur la rive Sud, le district de Gaspé et celui de Rimouski […]. C'est un immense territoire […] dont plusieurs localités ne peuvent être atteintes que par voie maritime. La population, clairsemée, totalise environ 60 000 habitants, dont 45 000 catholiques; ils sont répartis dans 32 paroisses et une quinzaine de missions, desservies par 56 prêtres (En collaboration, *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 11).

557. Le visuel et la prière du 150e anniversaire

Merci au concepteur de ce visuel, M. **Gilles Beaulieu** de Saint-Octave-de-Métis et gérant de la Librairie du Centre de pastorale.



LE VISUEL

Apparaît au premier plan une famille adossée à une croix, les pieds bien enracinés, la tête et les bras largement ouverts, se perdant dans un feuillage dense aux formes de langue de feu et aux couleurs vives, un symbole de foi et d'espérance.

Sur la bannière du 150e apparaît un arbre qui évoque assez spontanément les générations, d'autant plus que sur le tronc apparaît une famille. L'histoire d'un diocèse n'est pas celle d'une organisation; c'est bien plutôt l'histoire des familles et des villages, des communautés de foi qui, autour de leur évêque et avec le presbyterium, ont su garder allumée la flamme de l'Évangile dans ce coin de pays qui n'était alors habité que par quelques milliers de personnes. Aujourd'hui, nous sommes près de 140,000.

« Une histoire nourrie par ses racines, audacieuse pour l'avenir. »

Nous ne voyons pas les racines de l'arbre sur la bannière; pourtant elles sont là. Ce sont les hommes et les femmes qui, depuis la fondation du diocèse, ont tenté le mieux possible d'aimer comme le Seigneur, en faisant circuler la sève de la fraternité, du don de soi et de l'espérance. Ce sont des membres de nos familles, des prêtres, des institutrices et des gens ordinaires à remercier chaleureusement. Ils sont là avec nous tous ces Jean-Baptiste qui ont su montrer l'invisible de Dieu qui guérit et qui sauve, ces Jean-Baptiste qui ont su humblement dire à certaines heures « je ne le connaissais pas » et ces Jean-Baptiste qui ont été attentifs à l'oeuvre de l'Esprit de Jésus.

(M^gr^ Denis Grondin, homélie de la messe d'ouverture du 150^e^, dans *En Chantier* N^o^ 118, p. 3.)

LA PRIÈRE DU 150^e^

Seigneur Dieu,
Toi qui es Miséricorde et Amour,
nous te rendons grâce
pour ta présence bienveillante
au cœur de notre Église diocésaine
depuis sa fondation, il y a 150 ans.

Que ton Fils Jésus nous donne,
à la suite de nos ancêtres dans la foi,
d'être des disciples missionnaires,
formés, soutenus et éclairés par ta Parole.

Que l'Esprit Saint fasse de nous
des témoins audacieux de l'Évangile.

Qu'il accorde à nos familles,
à nos communautés,
à notre diocèse,
d'être signe d'espérance dans notre monde.

Amen.

La prière du 150^e^ nous fait dire « revenons à l'Évangile », au témoignage des premières communautés chrétiennes en s'appropriant la Parole de Dieu, en se recentrant. Formés, soutenus et éclairés par la Parole qui est le Christ, devenons signes du déjà là du Royaume de Miséricorde et de Paix (loc. cit.).

558. Dépôt aux Archives nationales (BAnQ)

En février 2017, la corporation du Séminaire cédait à la *Bibliothèque et aux Archives nationales du Québec* (BAnQ) un important legs, soit son fonds d'archives. Ce sont là 350 boîtes de documents et plus de 20 000 photographies témoignant de toute une époque, soit la fin du XIX^e^ siècle à Rimouski.



M. Guillaume Marsan et une de ses découvertes, une photo de l'incendie du 2^e^ Séminaire en 1881. Photo TC Media – Adeline Mantyk. Courtoisie. (Revoir le Billet #32.)

Pour M. **Guillaume Marsan**, archiviste et coordonnateur à la direction de l'Est de la BAnQ Rimouski, il s'agit de leur plus importante acquisition depuis 1979; on avait, cette année-là, accueilli aussi le fonds d'archives de la famille Tessier de Rimouski.

Ce que nous avons reçu du Séminaire le 22 février 2017, c'est un trésor, reconnaît M. Marsan. *C'est une mine d'or pour les chercheurs en histoire ou en développement régional; on s'attend à y faire de nombreuses découvertes*. *Ce qui donne davantage de valeur à tous ces documents, c'est qu'ils ont été classés « documents patrimoniaux » par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Le fonds nous livre de précieuses informations sur les débuts de l'enseignement classique à Rimouski. Les documents reçus nous renseignent sur les méthodes d'enseignement, la vie des étudiants, les activités sportives et parascolaires et dressent un portrait de la ville de Rimouski à différents moments de son histoire* (René Desrosier, « Une acquisition majeure pour les Archives nationales », dans *En Chantier* N^o^ 120, p. 13).

559. Le visage féminin de notre Église

Tous les ans, **le 8 mars**, on célèbre la *Journée internationale des femmes*. En cette année 2017, dans le cadre des fêtes et des célébrations du 150^e^ anniversaire,

un colloque a été proposé sur l'apport des femmes dans l'histoire de notre diocèse.



Colloque présenté à l'Hôtel Rimouski le 8 mars 2017. Photo TC Media – Adeline Mantyk. Courtoisie.

Préparé par M^me^ **Odette Bernatchez**, responsable du Service diocésain *Présence de l'Église dans le milieu*, et M. **Guy Lagacé**. *coordonnateur de la pastorale d'ensemble*, ce colloque s'est tenu à l'Hôtel-Rimouski. Sont intervenues en avant-midi : Sr **Jeannette Beaulieu** r.s.r., originaire de L'Isle-Verte, M^mes^ **Jacqueline Morin** et **Wendy Paradis** de Rimouski, M^me^ **Odette Mainville** de Maria.

Les deux moitiés du ciel

Depuis 30 ans, surtout en Occident, les femmes ont acquis un pouvoir notable, Déterminées, courageuses, elles ont gagné chacune des lettres du mot ***liberté*** *et sont en train de conquérir pareillement le mot* ***égalité****. Nous sommes à un tournant vital de l'Histoire où le mot* ***fraternité*** *doit aussi englober l'autre moitié du ciel, de même que la révolution des femmes a toujours englobé la libération de tous les êtres humains.*

Musée de la civilisation, 1996
Femmes, corps et âme

En après-midi, ce sont trois prêtres qui sont intervenus, soit MM. **Jacques Tremblay**, **Guy Lagacé** et **Michel Dubé**, rappelant chacun tout le travail accompli en pastorale par et avec des femmes.

D'authentiques prophétesses

En s'identifiant à leur Église particulière, je souhaite que les femmes soient d'authentiques prophétesses […] dont le charisme contribue à faire changer les mentalités et les cœurs. Par leur apport et leur clairvoyance, elles peuvent faire évoluer bien des choses localement. Si l'action change dans les diocèses, elle changera également au niveau de l'Assemblée des évêques. De même cela va changer dans la société québécoise.

*M^gr^* ***Bernard Hubert, p****résident*
Assemblée des évêques du Québec, 1991

(Cf. « Visage féminin de notre Église. Colloque du 8 mars 2017 », dans *En Chantier* N^o^ 119, p. 8-9.)

560. Consultation sur l'avenir de la cathédrale

En **avril 2017**, M. **Kurt Vignola**, professeur au Cégep de Rimouski, est mandaté par M^gr^ l'Archevêque **Denis Grondin** et par l'Assemblée de Fabrique Saint-Germain pour mener auprès de la population rimouskoise une vaste consultation sur l'avenir de la cathédrale.

Cette consultation se déroulera entre le 25 avril et le 3 juin. Son objectif englobe d'une part l'acceptabilité sociale des usages et des projets (incluant les moyens de réalisation et les sources de financement) et d'autre part l'étude des perceptions de la population dans le contexte actuel.

Phase 1 : un vaste sondage

Ce sondage que mènera la firme *Léger* de Montréal auprès de résidentes et de résidents rimouskois poursuit quatre objectifs :

- *Connaître le degré d'intérêt et d'attachement des Rimouskois à l'égard de l'avenir de la cathédrale Saint-Germain;*
- *Mesurer le degré d'accord à l'égard de différents scénarios potentiels quant à l'utilisation et au financement futur de la cathédrale;*
- *Identifier les efforts qui devront être priorisés;*
- *Dresser le profil des rimouskois en fonction de leur point de vue quant à l'avenir de la cathédrale Saint-Germain.*

(Cf. Communiqué faisant suite à la conférence de presse du 25 avril 2017.)

Ce sondage rejoindra donc 400 personnes, âgées de 18 ans et plus, s'exprimant en français et répertoriés dans le bottin téléphonique. Le questionnaire sera élaboré en collaboration avec la firme *Léger* et M. **Kurt Vignola**, professeur au Cégep de Rimouski. D'une durée moyenne de six minutes, il contiendra de 15 à 20 variables, incluant les questions sociodémographiques. Au terme, un rapport complet sera livré par la firme *Léger* à M. Vignola.

Phase 2 : un appel de mémoires

La deuxième phase consistait en un appel de mémoires ouvert à l'ensemble de la population, que ces personnes ou que ces groupes de personnes soient du diocèse ou d'ailleurs.

Le mémoire devra porter sur le thème de l'acceptabilité sociale des usages et des projets liés à l'avenir de la cathédrale. L'objectif englobe l'acceptabilité sociale des usages et des projets incluant les moyens de réalisation et les sources de financement possibles (cf. Communiqué de presse sur l'appel des mémoires, 8 mai 2017).

Le **3 juin 2017**, le dépôt et la présentation des mémoires se sont faits à la Coudée du Cégep. Il y avait une quarantaine de personnes, participantes. Voici la liste des organismes et des individus qui se sont présentés avec un mémoire :

La Ville de Rimouski; la Fabrique Saint-Germain; les Amis de l'orgue; la Société rimouskoise du patrimoine; le Regroupement diocésain pour la sauvegarde de la cathédrale de Rimouski; Cécile Poirier; l'abbé Gérald Roy; Michel Francoeur et Martine Dubé; Jean-François Lepage, Pascal Gagnon et Rémi Lavoie; René Roy; Arlette Lauzier; Mathieu Martin; l'abbé Paul-Émile Vignola; Denis Bélanger et Mario Lavoie.

Suite à ces deux phases de consultation, M. **Kurt Vignola** a présenté un rapport à M^gr^ l'Archevêque. On le retrouve dans son intégralité sur le site du diocèse, à l'adresse : http://www.dioceserimouski.com/riki/consult/rapports/rapport_consultation_kv_2017.pdf

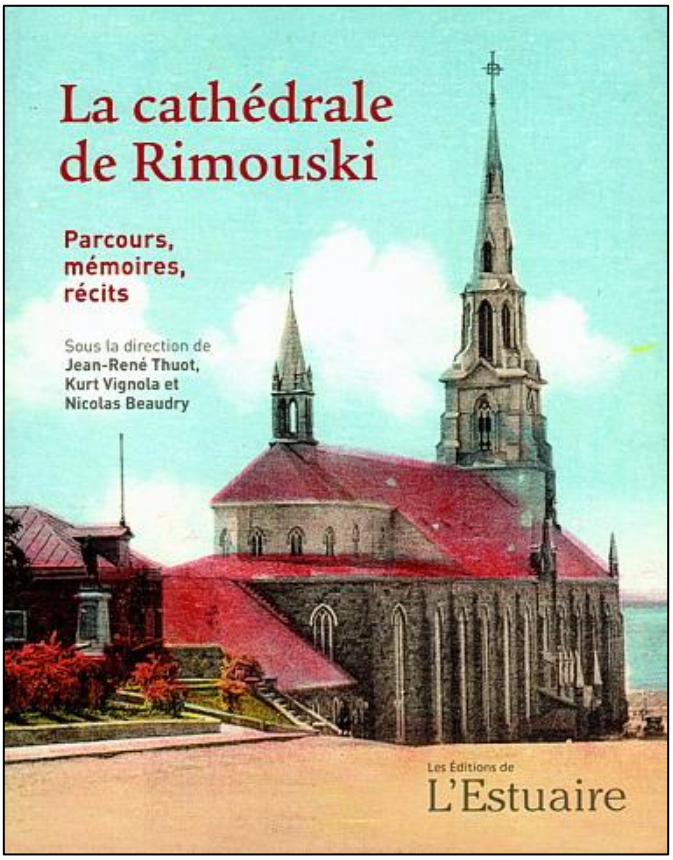
561. Nouvelle publication sur la cathédrale

Le **4 mai 2017**, paraissait aux *Éditions de l'Estuaire* un nouvel ouvrage de 350 pages intitulé *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits.*

S'y retrouvent des contributions de **Mathieu Arsenault, Nicolas Beaudry, Marie-Ange Croft, Sylvain Gosselin, Gérard Mercure, Mario Mimeault, Luc Noppen, Gilles Rousseau, Richard Saindon, Michel L. Saint-Pierre, Jean-René Thuot, Kurt Vignola** et **Nive Voisine**.

Voici en quels termes cet ouvrage est présenté :

Ouverte au culte en 1862, l'église Saint-Germain de Rimouski était le projet ambitieux d'une petite ville en pleine éclosion. Ses pierres racontent les corvées des paroissiens qui en ont fourni les matériaux et le travail patient des maçons qui les ont assemblées, dans des conditions souvent difficiles Érigée cathédrale de l'Est du Québec en 1867, elle a joué un rôle de premier plan dans le développement urbain et institutionnel de la métropole du Bas-Saint-Laurent. Elle était encore récemment un lieu privilégié de célébration et de rassemblement, théâtre des rituels qui ont rythmé la vie de plusieurs générations.



Fermée à l'automne 2014, la cathédrale est aujourd'hui en transition. La réflexion amorcée par la communauté a fait émerger son attachement pour la grande église et la richesse d'un objet culturel dont les contours commencent à peine à se révéler. À l'aube du 150^e^ du diocèse, cet ouvrage propose un éclairage nouveau sur le parcours historique de l'une des plus anciennes cathédrales catholiques du Québec, sur des personnages qui l'ont animée, sur des mémoires qu'elle interpelle. Il invite à connaître, à redécouvrir, et à laisser parler le monument iconique du paysage rimouskois, au coeur de l'histoire de la région.

562. Le poète Émile Nelligan et la cathédrale


BANQ, Qc, P600-6 N-277-77

Le poète **Nelligan** (1879-1941) est le fils d'un immigrant irlandais, **David Nelligan**, assistant-inspecteur des postes à Montréal, et d'une rimouskoise, **Émilie-Amanda Hudon**. Elle-même était la fille de **Joseph-Magloire Hudon**, avocat et premier maire de Rimouski (1869-1873).

Pourquoi vous revenir avec cela aujourd'hui? Parce que, depuis la publication du collectif Thuot-Vignola-Beaudry sur *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits* (Éditions de l'Estuaire, 2017, 395 p.), on évoque ici et là plusieurs souvenirs autour de cette cathédrale…

Pour ma part, j'ai celui d'avoir lu que les parents du poète, qui était un émule d'**Arthur Rimbaud** (1854-1891), se sont mariés à la cathédrale de Rimouski le 15 juin 1875. Et c'est ce qui explique sans doute une décision du Conseil municipal de Rimouski d'avoir donné son nom à une rue de la ville en 1964. C'est une toute petite rue qui va de la 2e à la 4e Rue Ouest et qui longe le terrain où se trouvait autrefois l'*École Claire L'Heureux-Dubé* et où se trouve aujourd'hui l'Unité de réserve des *Fusiliers du St-Laurent*.

(Voir Richard Saindon, *Rimouski par le nom de ses rues*, Éd. de l'Estuaire, 2002, p. 107-108. Aussi, sous la direction d'Yvan Roy avec la collaboration de Paul Wyczynski, *Nelligan à Cacouna*, Éd. Épic, 2004).

563. Première visite *ad limina* de Mgr Grondin

En **mai 2017**, Mgr l'Archevêque effectuait à Rome sa première visite *ad limina*, ce qui lui aura permis, écrit-il, *d'affirmer avec encore plus de joie : j'aime et je crois en l'Église, une, sainte, catholique et apostolique.* Cette visite obligatoire des évêques à Rome - normalement à tous les cinq ans - n'est pas simplement un exercice juridique ou administratif, mais bien une expérience de ressourcement, de communion affective et effective avec le successeur de Pierre et aussi avec l'Église universelle dont nous faisons partie.



11 mai 2017 : Mgr l'archevêque remettant au pape François l'image-prière du 150e et lui demandant de nous porter en son coeur d'une façon toute spéciale le 28 mai 2017. (© Servizio Fotografico Vaticano. Tous droits réservés.)

Deux buts sont clairement indiqués au *Code de droit canonique* : « [Aux cinq ans], l'évêque diocésain se rendra à Rome pour vénérer les tombeaux des Bienheureux Pierre et Paul et il se présentera au Pontife Romain » (Can. 400, §1).

L'hiver précédent, les évêques avaient envoyé chacun à la Congrégation des évêques un rapport sur les orientations et les activités de leur diocèse; à partir de là, relate Mgr l'Archevêque, *nous avons fait le tour des diverses congrégations, commissions, conseils et secrétariats responsables de différents aspects de la vie ecclésiale (clergé, doctrine de la foi, dialogue interreligieux, unité chrétienne, éducation chrétienne, nouvelle évangélisation, développement humain intégral, vie, famille, laïc, communication, culture, protection des mineurs, vie consacrée et liturgie).*

Pendant deux semaines, ces rencontres nous auront permis de goûter la beauté et l'ampleur des secteurs que la foi est appelée à faire croître afin que la Bonne Nouvelle s'incarne vraiment. Nous avons été très bien accueillis par les diverses équipes de la Curie avec lesquelles nous avons échangé sur des questions qui nous préoccupaient davantage. En moyenne, les rendez-vous duraient une heure trente, mais le Saint-Père et les principaux supérieurs de la Curie ont échangé avec nous pendant un bon trois heures. Cette formule ouverte aura permis aux grands responsables d'écouter ensemble et de réagir ensemble avec le Saint-Père dans un esprit collégial : cela fait partie des réformes voulues par le pape ***François****. Ce bref séjour à Rome m'aura permis de goûter un premier printemps en étant confirmé dans la grande mission qui nous dépasse, mais qui est d'abord l'oeuvre de l'Esprit.*

Je voudrais terminer cet écho par quelques réflexions du pape François qui prie spécialement pour cinq pays très généreux en missionnaires à travers l'histoire, dont le Québec.

Un florilège du pape François

La joie de l'Évangile est un cadre pour pouvoir progresser ensemble. | Il importe de se former au discernement car tout n'est pas blanc ou noir. | Accueillir, accompagner, discerner et intégrer, nous avons à apprendre cela. | Il faut toujours retrouver la force dans l'Esprit Saint : il y a un rapport entre Esprit Saint, discernement et laïcs pour aller de l'avant. | Attention de ne pas enfermer les hommes ni les femmes dans des fonctions. | Avec les jeunes, d'abord l'apostolat de l'écoute : faire du bien sans prosélytisme et sans grands discours. | Entre le zèle pastoral et la prudence pastorale, usez de charité discrète… | L'Esprit Saint travaille dans un sain désordre… (Mgr Denis Grondin, « Rome – Mai 2017. Ma visite ad limina », dans *En Chantier* No 121, juin 2017, p. 3).

564. Congrès provincial des diacres permanents

Les responsables diocésains du diaconat permanent et les responsables des comités diocésains de tout le Québec ont été invités à tenir cette année leur assemblée générale annuelle à Rimouski dans le cadre des Fêtes de notre 150e.

Ils auront été près d'une soixantaine à se présenter et à participer à leur assemblée générale du 26 mai de même qu'au colloque du lendemain qui s'est déroulé sous le thème : *Une diaconie audacieuse nourrie par ses racines*.

En avant-midi on avait invité M^gr **Denis Grondin** à s'exprimer sur ce thème et en après-midi on avait choisi de se donner une formation sur le rôle du diacre d'office.

565. Des retrouvailles à Saint-Pie-X

Le **27 mai 2017** en après-midi, près de 200 personnes s'étaient donné rendez-vous à l'église de Saint-Pie-X pour des retrouvailles.

Ces personnes sont membres de communautés religieuses, d'instituts séculiers et d'associations de fidèles, et en ces 150 ans de présence dans le diocèse, elles ont joué un rôle capital dans l'éveil de la foi chrétienne.



Accueil à l'église par M^gr Denis Grondin, notre archevêque. Photographe : Annie Leclerc. Courtoisie.



Accueil à l'église par M^gr Gaétan Proulx, évêque de Gaspé. Photographe : Annie Leclerc. Courtoisie.

La plupart des participants et participantes (164) faisait partie des 11 communautés religieuses et instituts séculiers qui œuvrent encore dans notre diocèse.

Un certain nombre (21) représentait 7 communautés religieuses qui un jour ont oeuvré dans notre diocèse, mais qui aujourd'hui n'y œuvrent plus. On a donc voulu ce jour-là souligner cette remarquable présence et leur précieuse contribution.



Distribution des arbrisseaux du jubilé par M^gr l'archevêque et Sr Gisèle Dubé, o.s.u., aux communautés participantes. Photo : Annie Leclerc. Courtoisie.

En toute fin d'après-midi, avant la signature du Livre d'Or de l'Archevêché, on a voulu dans une brève célébration d'action de grâce remettre à chacune et à chacun une jeune pousse d'arbre - celle d'un érable à sucre -, un symbole de la vie qui continue…

566. Les Eucharisties du 150^e anniversaire

C'est le dimanche **15 janvier 2017**, lors d'une Eucharistie célébrée à l'église de Saint-Pie-X, que M^gr **Denis Grondin** lance les Fêtes du 150^e anniversaire du diocèse. L'événement ne manque pas ce dimanche d'être souligné dans toutes les paroisses.

• Mais le premier grand rassemblement eut lieu le dimanche **28 mai**, fête de saint **Germain de Paris**, le patron du diocèse. (Revoir ici les Billets #11 et #13.) Cette année-là, ce jour coïncidait avec la fête liturgique de l'Ascension.



Accueil de M^gr l'Archevêque au rassemblement du 28 mai : « Bienvenue dans la cathédrale du sport ». Photographe : René DesRosiers.



Cette célébration que présidait Mgr **Denis Grondin** eut lieu au colisée de Rimouski. Une invitation avait été faite à toute la population du diocèse pour qu'elle assiste à cet « événement-phare » de nos fêtes jubilaires. Un dîner des retrouvailles a suivi, servi à l'Hôtel Rimouski.

• Une autre eucharistie, présidée Mgr l'Archevêque eut lieu le lundi **12 juin** à l'église de Pointe-au-Père dans le cadre de la visite chez nous du reliquaire des saints **Zélie Guérin** et **Louis Martin**, les parents de **Thérèse Martin** (sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus appelée aussi Thérèse de Lisieux). Voir plus loin le Billet #569.

• La 143e neuvaine annuelle de prières à sainte Anne eut lieu au sanctuaire de Pointe-au-Père du **17 au 26 juillet**, animée cette année par Mgr **Denis Grondin** et des prêtres des six régions pastorales du diocèse. Elle eut pour thème : *Je mettrai en vous un esprit nouveau.*

• Une autre eucharistie que présidait Mgr **Denis Grondin** eut lieu le dimanche **13 août** à la grotte de Fatima de Trois-Pistoles. On y célébrait alors le 100e anniversaire des apparitions de la Vierge Marie à Fatima au Portugal.

• Du **14 au 17 août**, dans le cadre d'une visite de Mgr **Luigi Bonazzi**, nonce apostolique au Canada, deux eucharisties ont été célébrées, une première le **15**, fête de l'Assomption, chez les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé de Lac-au-Saumon, une autre le **17** à Rimouski chez les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire où l'on fête la bienheureuse **Élisabeth Turgeon**.

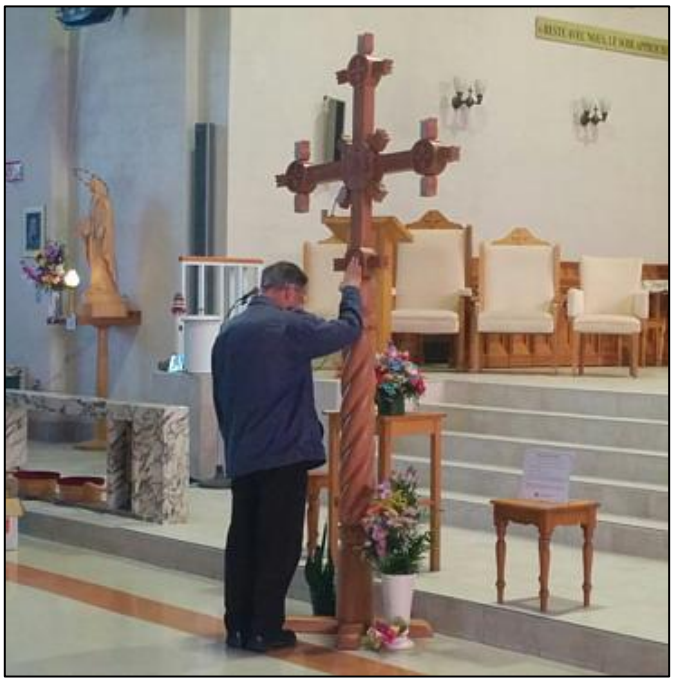
• Dans les six régions pastorales, chacune des paroisses et tous les responsables de chapelle ont eu la responsabilité d'organiser à l'occasion de la fête de Noël les **24 et 25 décembre** une messe de clôture.

567. Pèlerinage de la Croix de l'Évangélisation

C'est dans le cadre d'une tournée à travers tout le Canada que pendant tout le mois de **mai 2017** cette Croix dite de l'Évangélisation, créée pour être le symbole du 5e Congrès missionnaire de l'Amérique qui se tiendra à Santa Cruz de la Sierra en Bolivie du 10 au 15 juillet 2018, aura traversé notre diocèse.

Bénite par le pape **François**, cette Croix est une réplique exacte de celle que les Jésuites avaient plantée à leur arrivée en Bolivie au XVIIe siècle. Ceux qui l'ont fabriquée sont des descendants de ces artisans du XVIIe siècle.

Dans le cadre des Fêtes du 150e, cette Croix est venue nous remettre en contact avec nos racines chrétiennes et ancestrales. Elle nous aura permis de rejoindre toutes celles et tous ceux qui, chez nous et pendant toutes ces années, ont vécu et nous ont transmis la foi chrétienne.



Accueil à l'église Sainte-Anne de Pointe-au-Père de la Croix dite de l'Évangélisation. S'y recueille le Fr Normand Paradis de la communauté des Frères du Sacré-Cœur, responsable diocésain de l'animation missionnaire. Celui-ci devait participer à ce Congrès du 10 au 15 juillet 2018, mais il est décédé subitement le 5 juillet. Photographe : Annie Leclerc. Courtoisie.

Du 1er au 28 mai 2017, cette *Croix de l'Évangélisation* aura traversé plusieurs paroisses du diocèse : Cacouna, Saint-Hubert, Saint-Jean-de-Dieu, Squatec, Cabano, Dégelis, Trois-Pistoles, Le Bic, Saint-Gabriel, Saint-Charles-Garnier, Sainte-Luce, Mont-Joli, Price, Matane (Le Cœur-Immaculé-de-Marie), Saint-Ulric, Amqui, Sayabec et Rimouski.

C'est donc avec cette activité centrée sur la Mission évangélisatrice de l'Église que se sont ouvertes en mai 2017 les Fêtes soulignant le 150e anniversaire de notre Église.

568. Le grand rassemblement du 28 mai

En soirée le **27 mai 2017**, la population avait été invitée au spectacle que donnait au Colisée de Rimouski le groupe *Chanter la Vie* et l'*Ensemble Antoine-Perreault* sous la direction de M. **Renaud Bouillon**. On aura noté la présence de l'auteur-compositeur-interprète **Robert Lebel**; celui-ci était venu entendre les jeunes choristes et les adultes responsables des groupes *Chanter la Vie*.

On aura fait le lendemain quasi salle comble pour cette Messe solennelle d'action de grâce présidée par Mgr **Denis Grondin** avec la participation du groupe *Chanter la*

vie, de l'*Ensemble Antoine Perreault* et d'une vingtaine de chorales paroissiales en provenance des six régions pastorales du diocèse.



Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Les diocésains et diocésaines, accompagnant leurs pasteurs et leurs agentes ou agents de pastorale, sont venus très nombreux à cette célébration.

Chacun se trouvait identifié à la couleur de sa région : le **blanc** pour Rimouski-Neigette, le **vert** pour la Vallée de la Matapédia, le **rouge** pour La Mitis, le **bleu** pour la Matanie, le **jaune** pour le Témiscouata et l'**oranger** pour Trois-Pistoles.



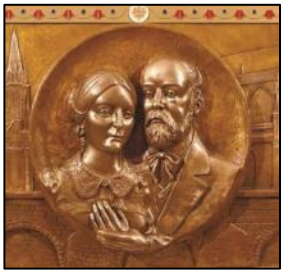
Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Pour le dîner ce jour-là, une salle de l'*Hôtel Rimouski – Centre des Congrès* – avait été réservée. Un bon nombre de convives s'y sont donc retrouvés. (*En Chantier* Nº 121, mai 2017, p. 7-8.)

569. Les saints époux Zélie et Louis Martin

Du 29 mai au 30 juin 2017, le Québec allait recevoir en pèlerinage le reliquaire des saints **Louis** et **Zélie Martin**, les parents de **Thérèse Martin**.

Venant de Québec, celui-ci s'arrêtera à Rimouski le 11 juin; il séjournera à l'église de Pointe-au-Père jusqu'au



(Médaillon, devant du

matin du 13 juin. Il reprendra alors la route jusqu'à Gaspé. On pourra le vénérer durant ce bref séjour...

Deux conférences sont aussi prévues, à 19h30 le 11 sur le thème « La vie de famille chez les Martin » et à 14h le 12 sur le thème : « La spiritualité conjugale chez Louis Martin et Zélie Guérin ». Une eucharistie sera présidée par Mgr l'Archevêque à 19h30 le lundi 12 juin.



L'abbé Gérald Roy encensant le coffret contenant les reliques des époux Guérin-Martin. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

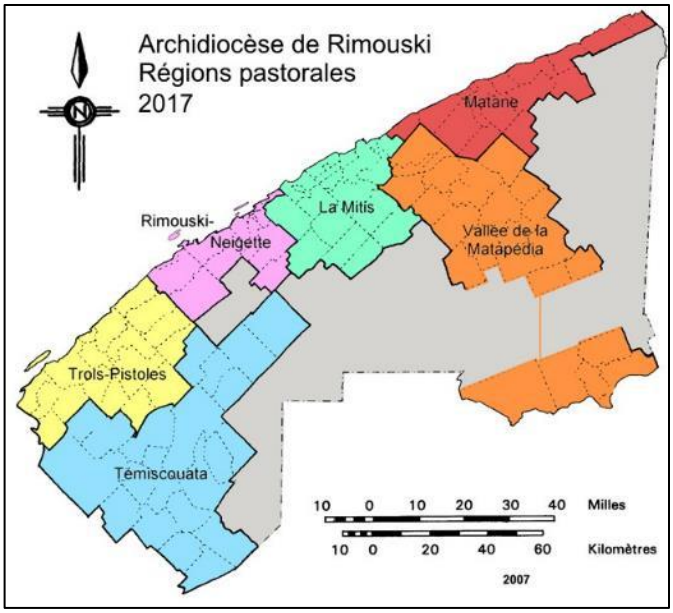
Religieuse française, **Thérèse Martin** est née à Alençon en 1873; elle est décédée à Lisieux en 1897. Entrée au carmel à 15 ans, elle y mena une vie toute simple, sans relief, mais son autobiographie, l'*Histoire d'une âme* (1897) témoigne d'une haute spiritualité fondée sur l'abandon à Dieu. Elle fut canonisée en 1925 et proclamée docteur de l'Église en 1997. (Cf. *En Chantier* Nº 120, mai 2017, p. 14.)

570. La tournée des régions au 150e

En cette année 2017, dans le cadre du Jubilé diocésain et pour le lancement de l'année pastorale 2017-2018, Mgr l'Archevêque et ses proches collaborateurs vont se déplacer et se rendre dans chacune des six régions pastorales du diocèse.

Itinéraire :

- Témiscouata (5, 6 et 7 septembre)
- Trois-Pistoles (12, 13 et 14 septembre)
- Rimouski-Neigette (2, 3 et 4 octobre)
- La Mitis (10, 11 et 12 octobre)
- Matane (17, 18 et 19 octobre)
- Vallée de la Matapédia (24, 25 et 26 octobre)





M^gr l'Archevêque lors de la rencontre qui s'est tenue dans la région de Trois-Pistoles le 14 septembre 2017. Photographe inconnu.

Dans chacune des six régions visitées entre le 12 septembre et le 1er novembre 2017, M^gr l'archevêque, dans une *Lettre de mission*, pose la même question : *Que seront notre diocèse, nos communautés et nos régions pastorales dans cinq ans?* Puis il ajoute :

*Pour répondre à cette question, je vous demande de vous référer à nos orientations pastorales qui proposent **une vision d'avenir** et **trois orientations**, soit trois chemins pour y arriver.*

Je vous invite à vous les approprier en les étudiant d'abord personnellement et ensuite communautairement afin de pouvoir les appliquer chez vous :

Une vision d'avenir

Être des communautés de témoins, Sel et Lumière, au cœur des défis du monde.

Trois orientations

1. *Formés par la Parole de Dieu, accueillir dans nos cœurs l'appel à être « disciples missionnaires ».*
2. *Éclairés par la Parole de Dieu, susciter un leadership de communion et de transformation pour des communautés-missionnaires.*
3. *Soutenus par la Parole de Dieu, adopter une gestion pastorale et administrative au service d'un projet missionnaire.*

Un document-vidéo

Pour cette tournée des régions, une animation est prévue autour d'un document-vidéo préparé par MM. **Jacques Tremblay** et **Nive Voisine**. Ce document est intitulé *De M^gr Langevin à M^gr Grondin : rétrospective des réalisations des évêques depuis 150 ans.*

Ce sont là neuf portraits des évêques et archevêques qui, de 1867 à 2015, ont marqué, chacun selon son charisme, la vie de notre diocèse. En tournée, lors des rencontres, M^gr **Denis Grondin**, notre archevêque depuis 2015, intervient pour exprimer son souci de continuer l'oeuvre de ses prédécesseurs dans un contexte de changements accélérés et inédits.

Le document-vidéo envisage l'histoire du diocèse sous les angles de l'éducation, de l'organisation des paroisses et du service social… On prend vite conscience que notre Église a une riche tradition d'engagement dans la société civile. Tout au long de l'année et pour chacune des rencontres, ce document-vidéo servira d'appui à l'intervention directe de l'animateur ou animatrice. Une belle occasion nous sera donnée de nourrir notre fierté pour notre Église diocésaine par la prise de conscience du travail remarquable de nos valeureux devanciers.

On retrouvera ce document-vidéo sur le site internet du diocèse, dans la section identifiée : *150e du diocèse*, à l'adresse : http://www.dioceserimouski.com/sd/150/index.html#eveques

571. La revue *En Chantier* (2003-2017)

Le **15 octobre 2003**, l'abbé **Gérald Roy** v.g. lançait le premier numéro de la revue diocésaine *En Chantier*. Elle allait prendre le relais d'une autre publication : *Au Cœur de la vie* (1988-2003). Ce journal et cette revue sont nés à différentes époques et elles ont toutes les deux donné de bons fruits.



La une de quelques numéros d'*En Chantier*…

En **juin 2017**, à son 121e numéro, la revue *En Chantier* a cessé de paraître. « Avec la fin d'*En Chantier*, nous tournons donc encore une fois une page importante de la vie diocésaine » (Jacques Tremblay, « Ainsi va la vie! Un immense merci », dans *En Chantier* Nº121, p. 6).

– 30 –

Permettez ces quelques mots d'explications sur l'origine du symbole **– 30 –** qui apparaît en page couverture du dernier numéro d'*En Chantier* (cf. René DesRosiers, « Enfin, quelques mots d'explications sur les origines du symbole –30– », dans *En Chantier* Nº 121, p. 14) :

On rapporte que pendant la deuxième guerre mondiale (1939-45) la mention **– xxx –** au bas d'un texte indiquait la fin de la transmission d'un message télégraphique. Cette pratique aurait été par la suite conservée dans les médias écrits pour marquer la fin d'un communiqué. Mais on utilisait alors le chiffre **– 30 –**, le correspondant du chiffre romain. On raconte aussi que, pendant la Première Guerre mondiale (1914-18), les communications télégraphiques des journalistes ne pouvaient pas dépasser trente mots. Ils concluaient donc leur message par le chiffre **– 30 –** lorsqu'ils avaient atteint leurs trente mots…

Mais il y a une autre explication.

On raconte qu'à une certaine époque les membres de la presse devaient absolument remettre leurs communiqués au moins trente minutes avant le moment de leur diffusion. Et pour signifier qu'elles étaient conformes au délai, on rapporte qu'ils ajoutaient le symbole **– 30 –** à la fin de leur communiqué.

Mais il y a sur ce point une autre histoire un peu farfelue qui, celle-là, nous vient d'Angleterre.

Les journalistes là-bas auraient eu la réputation d'être de grands fêtards. Selon cette histoire, le chiffre 30 (*thirty*, en anglais) viendrait en fait du mot anglais *thirsty* (*assoiffé*, en français). Cette pratique aurait été leur manière de marquer la fin de leur journée de travail et le début de leur soirée de festivités.

572. Que nous apprend le sondage *Léger*?

En **avril 2017**, on a eu recours à la Maison de sondage *Léger* de Montréal pour qu'elle réalise une étude sur l'avenir de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski. Revoir ici le Billet #560.

Rappelons ici les trois objectifs poursuivis :

1/ Connaître le degré d'intérêt et d'attachement des rimouskois à l'égard de l'avenir de la cathédrale;

2/ Mesurer le degré d'accord des rimouskois à l'égard de différents scénarios possibles quant à l'utilisation et quant au financement futur de la cathédrale;

3/ Dresser le profil des rimouskois en fonction de leur point de vue quant à l'avenir de la cathédrale.

L'étude a été réalisée au moyen d'un sondage téléphonique effectué auprès d'un échantillon aléatoire de 400 rimouskois et rimouskoises âgés de 18 ans et plus… La collecte des données s'est faite entre le 26 avril et le 2 mai 2017.

Quoi retenir?
Les principaux constats

■ Les Rimouskois sont attachés à la cathédrale Saint-Germain de Rimouski.

La plupart (62%) démontrent un attachement envers la cathédrale (*très important*: 21%, *assez important*: 41%).Une faible proportion de Rimouskois (13%) affirme ne ressentir aucun attachement envers le bâtiment.

■ Les Rimouskois souhaitent que la cathédrale Saint-Germain demeure dans le paysage de la ville.

Presque tous (94%) optent pour un scénario où la cathédrale demeurerait, que ce soit en étant convertie à d'autres usages (77%) ou en demeurant un lieu de culte (17%), alors que 6% souhaitent plutôt sa démolition.

■ Les Rimouskois sont ouverts à ce que la cathédrale soit convertie à de nouveaux usages, mais pas n'importe lesquels! La majorité souhaite d'ailleurs qu'un lien avec le culte soit conservé.

Parmi cinq scénarios proposés pour l'avenir de la cathédrale, la *conversion* est le plus populaire (77%). Plus particulièrement, 33% envisagent un lieu multi-usages, principalement à vocation religieuse, 25%, un lieu multi-usages, principalement à vocation autre que religieuse et

19%, un nouvel usage, sans égard au culte religieux. Parmi ceux privilégiant une conversion de la cathédrale, les projets à vocation communautaire (94%) et culturelle (92%) sont, de loin, les plus acceptés.

■ Les Rimouskois veulent que l'aspect intérieur de la cathédrale soit préservé, ne serait-ce qu'en partie.

La majorité (58%) souhaite que l'aspect intérieur de la cathédrale soit partiellement transformé en laissant entrevoir une partie de l'architecture actuelle, alors que 27% voudraient qu'il soit intégralement préservé. Par ailleurs, pour 15%, l'aspect intérieur pourrait être complètement transformé.

NOTE : On trouvera sur le site internet du diocèse une analyse complète du sondage *Léger* en date du 10 mai 2017 : http://www.dioceserimouski.com/riki/consult/rapports/rapport_sondage_leger_2017.pdf

573. Point de vue de M. Kurt Vignola

Pour M. **Kurt Vignola**, qui a procédé à l'analyse des éléments issus de la collecte d'information et de l'ensemble de la situation, trois scénarios se démarquent et sont possibles :
(Cf. http://www.dioceserimouski.com/riki/consult/rapports/rapport_consultation_kv_2017.pdf)

Scénario 1

La **conversion** de la cathédrale (77% des répondants). Ce scénario regroupe les options liées à la conversion de l'édifice, soit un usage majoritairement religieux, un usage laïc avec une place pour la religion et un usage entièrement laïc.

Il s'agit du scénario le plus populaire selon le sondage. Apparaissant comme le scénario le plus coûteux initialement, il offre d'importantes possibilités d'obtenir du financement externe, même de déboucher sur une propriété privée ou gouvernementale du bâtiment. Cet aspect est important puisque le financement local est limité. Il ne s'agit toutefois pas du scénario le plus désirable en ce qui concerne le caractère patrimonial de la cathédrale. Dans ce cas, une restauration serait difficilement envisageable : les possibilités tendraient vers une réanimation ou vers un recyclage. Cependant, les résultats du sondage (Q8) écartent sans équivoque un recyclage, que seulement 15% des répondants privilégient Une réanimation du lieu, qui transformerait partiellement l'intérieur en laissant entrevoir une partie de l'architecture, est supporté par 58% des répondants. La réanimation est également une option proposée par la SRP [= Société rimouskoise du patrimoine]. L'aspect extérieur demeure préservé dans le cadre d'un tel projet. […]

Scénario 2

Le **maintien du culte** uniquement ou comme usage principal de la cathédrale (50% des répondants). Ce scénario regroupe les options liées à la présence forte du culte.

Il s'agit du scénario le plus désirable du point de vue patrimonial. La fonction religieuse de l'édifice demeurerait, exclusivement ou dans une proportion très dominante. Un tel scénario laisse place à d'autres activités que le culte, mais avec des modifications mineures à l'architecture intérieure. D'entrée de jeu, il faut écarter l'idée de rénover uniquement l'édifice sans prévoir sa mise aux normes ou la préservation et la mise en valeur de ses éléments patrimoniaux. En acceptant l'ensemble des responsabilités associées à ce scénario, il s'agit du plus difficile à financer : les fonds devraient être de provenance locale, alors que les collectes de fonds antérieures se sont avérées infructueuses, que le mécénat est absent et que le financement actuel repose sur des personnes âgées et à faible revenu. Les possibilités de financement externe se rattachent à l'espoir d'un classement de l'édifice. […]

Scénario 3

La **démolition** de la cathédrale.

La démolition de la cathédrale de Rimouski devrait être envisagée après un délai raisonnable de trois à cinq ans si aucun projet viable ne se manifeste. Bien que cette solution soit rejetée par les répondants au sondage, elle deviendrait inévitable si aucune possibilité réelle ne se matérialisait pour sauvegarder le bâtiment. Dans le cas de la démolition, la transformation de l'édifice en vestige urbain devrait être la seule option envisagée. Un vestige urbain consiste en une démolition partielle qui assurerait un rôle mémoriel de témoin de l'échec de la collectivité à préserver son patrimoine. Ce vestige pourrait faire partie d'une place publique, qui manque au centre-ville. C'est la Fabrique Saint-Germain et le diocèse qui assumeraient les coûts d'une démolition et du nettoyage du site. Cependant, un organisme sans but lucratif devrait être constitué pour financer son caractère patrimonial. Cet organisme mettrait en place un plan de préservation et de mise en valeur du vestige urbain. La Ville de Rimouski devrait également assurer une part du soutien financier, minimalement par la mise en place d'un programme de financement de l'apparence extérieure du vestige. […].

Scénario privilégié

*Des trois scénarios retenus à la suite de la consultation, le **scénario 1** est l'option sur laquelle le milieu devrait concentrer ses efforts.*
Il comporte des sacrifices en ce qui concerne la valeur patrimoniale, mais peut offrir un financement moins dépendant des ressources locales. Au final, c'est le scénario dont la viabilité à long terme est la plus probable.

***Le scénario 2** est toutefois l'option la plus souhaitable si l'on considère la mise en valeur du patrimoine, mais il offre des possibilités plus limitées de financement provenant de l'extérieur de la localité. Sa viabilité financière à long terme est loin d'être démontrée.*

Le scénario 3** est une option de dernier recours qui n'est pas souhaitable pour le moment. Afin de sortir de l'impasse actuelle, il serait sain de proposer un échéancier permettant aux différents promoteurs de se positionner rapidement. Puisque le scénario 2 comporte le plus grand nombre d'avantages pour la préservation du patrimoine, il serait opportun de laisser aux promoteurs potentiels un délai d'environ trois mois (soit jusqu'au 30 septembre 2017) pour le dépôt d'un projet sérieux, conforme à ce scénario tel qu'il est décrit dans le présent rapport, et dont la viabilité financière est démontrée sans équivoque. Après cette date, tout projet conforme au scénario 1 et dont la viabilité financière est démontrée sans équivoque devrait être accepté sur-le-champ. **Si aucun projet conforme aux scénarios 1 et 2 n'émerge dans un délai de trois à cinq ans, le scénario 3 devrait être enclenché par le diocèse et la Fabrique Saint-Germain.** **[…].

574. Choix et orientations de Mgr l'Archevêque

On se souviendra qu'en 2017, le 5 avril, l'Assemblée de fabrique Saint-Germain, propriétaire de la cathédrale, avait demandé à Mgr l'Archevêque de procéder à une consultation élargie sur l'avenir de la cathédrale. Ce fut fait avec le sondage *Léger* (Billet #572) et avec la quinzaine de mémoires reçus le 3 mai (Billet #573). Déjà, l'Assemblée de fabrique s'était exprimée sur un point, reconnaissant ne pas disposer des ressources financières qui lui permettraient de procéder à la restauration de la cathédrale et plus tard à en assumer les coûts d'opération.

Le 27 juin, dans un communiqué, et le 28 dans un point de presse, Mgr **Denis Grondin** s'est clairement exprimé sur les conclusions du sondage *Léger* d'avril et sur le contenu des mémoires de juin. Il relève alors ceci que 94% des personnes sondées considèrent non acceptable le **scénario 3** : la démolition de la cathédrale. Il reconnaît que le **scénario 2**, qui préconise la vocation unique de culte, n'est pas auprès de la population la formule la plus populaire. Enfin, le sondage démontre que le **scénario 1**, qui consiste en un changement de vocation pour la cathédrale, est acceptable pour 77% des gens. C'est aussi sa position.

L'Église aujourd'hui n'est plus celle d'hier. Il faut nous adapter aux besoins changeants tout en restant présents et audacieux pour l'avenir. La fréquentation régulière dans nos églises a diminué considérablement. Nous avons dû, et nous devrons encore, faire des sacrifices pour assurer la survie de nos églises. La fabrique Saint-Germain a clairement expliqué qu'elle ne dispose pas des ressources nécessaires pour restaurer, entretenir et opérer la cathédrale. Depuis la fermeture de la cathédrale, les services religieux sont dispensés dans les autres églises de notre vaste diocèse. Ce n'est un secret pour personne : nous pouvons répondre aux besoins actuels avec moins d'églises. Est-ce que la cathédrale est indispensable pour que le culte soit présent à Rimouski? Bien sûr que non. Est-ce que la cathédrale est importante pour Rimouski? Personne n'en doute.

[Ce **scénario 1]** *prévoit une reconversion de l'édifice et permet d'envisager le développement de projets porteurs qui pourraient prendre différentes formes. Nous espérons sincèrement que les différents intervenants des milieux économiques, d'affaire, socioculturels pourront travailler ensemble pour trouver une nouvelle vocation à la cathédrale en assurant sa pérennité pour des décennies* (Mgr Denis Grondin, Point de presse du 28 juin 2017; voir : http://www.dioceserimouski.com/riki/consult/prise_de_position_grondin-fabrique.pdf).

575. Bien du sable dans l'engrenage

Le **22 juin 2017**, le Grand Séminaire reçoit de M. **Patrick Leblanc**, conseiller en développement économique à la Ville de Rimouski (SOPER), la copie d'une lettre que lui avait adressée M. **Martin Dubois,** consultant en patrimoine pour une firme qui a nom « Patri-Arch » et qui a ses bureaux dans la ville de Québec. M. Dubois écrivait à M. Leblanc que sur recommandation d'une architecte de Lévis, Mme **Marie-Josée Deschênes**, il lui soumettait une offre de services pour la rédaction d'une étude complète de l'édifice du Grand Séminaire…

Notre firme - [« Patri-Arch »] - pouvait-on lire, *réalise régulièrement ce type d'étude patrimoniale pour des édifices institutionnels de cette envergure, notamment des couvents, monastères et maisons de communautés religieuses à Montréal, Québec, Saint-Hyacinthe, Baie Saint-Paul et Trois-Rivières.*

N'y a-t-il pas là anguille sous roche, pouvait-on conclure? Sauf que dans ce cas-ci on n'a rien à dissimuler. Passons donc à table… M. Dubois présente à M. Leblanc ce qu'il en coûtera à la Ville de Rimouski pour ses propres honoraires : 8 000 $, soit avec les taxes: 9 198 $, et pour les honoraires de M^me^ Deschênes : 6 000 $ (soit 6 898 $ avec taxes). Au total donc : 16 096 $. Et marché conclu…

* * *

Anticipons…

Au Grand Séminaire, on s'est dès lors préparé à recevoir les deux futurs auteurs d'une « étude complète de l'édifice du Grand Séminaire ». De *Brèves notes historiques* (18 pages) ont dès lors été rassemblées par le président et le directeur général de la corporation. Elles nourriront l'échange que tous les deux auront avec MM. **Martin Dubois** et **Patrick Leblanc** le **24 juillet 2017**.

M. **Patrick Leblanc**, M^me^ **Marie-Josée Deschênes** et son photographe, M^me^ **Marie-Hélène Verdier** seront reçus le **17 août**.

Leur rapport est attendu pour le **29 septembre 2017**. Et surtout, ce que nous retiendrons, c'est que M. Leblanc nous assure qu'il nous en fera parvenir une copie… (Voir plus loin les Billets #582 et #587).

576. Un rapport si longtemps attendu

Arrive enfin le **29 septembre 2017**. Mais ce jour-là, la nouvelle c'est que le dépôt du rapport *Dubois-Deschênes* n'aura pas lieu; ce qui ne manquera pas de créer des ennuis. Une prochaine date est cependant prévue, celle du **27 octobre**… Mais encore là rien ne se produira. Une autre date est avancée, celle du **17 novembre**. Le temps file… On y arrive, mais toujours pas de rapport.

C'est comme si chaque jour qui passe Anne montait au créneau et que d'en bas on lui chantait : *Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir?* Ce à quoi tous les jours elle nous répond : Je ne vois rien que le soleil qui poudroie, et l'herbe qui verdoie. (Contes de ma Mère l'Oie, Barbe-Bleue, de Charles Perreault).

Le **13 décembre 2017** arrive enfin… M. **Patrick Leblanc** de la SOPER (*Société de promotion économique de Rimouski*) invite l'Exécutif du Grand Séminaire à le rencontrer. Le président et le directeur général sont libres et pourront s'y rendre; ils trouveront là deux représentants d'un promoteur immobilier de Québec qui est à la recherche d'un vaste terrain où construire au centre-ville… D'entrée de jeu, M. Leblanc annonce que, non, le rapport ne sera pas rendu public, que nous n'en aurons pas de copie, que la *Société rimouskoise du patrimoine*, qui ignore tout de la démarche, n'en aura pas non plus. Le rapport allait demeurer dans leurs archives.

La rencontre aura duré moins d'une heure, mais nous y aurons appris tout ce que nous voulions savoir. Le Grand Séminaire a été jugé « immeuble patrimonial »… Et M. Leblanc a soutenu que la Ville de Rimouski ne pourra cautionner sa démolition… Pour nous, c'est tout ce que nous voulions savoir. Et nous avons mis fin à la rencontre, sachant que les promoteurs ne devraient pas avoir de problème puisqu'ils avaient affirmé avoir un plan B, un Plan C et même un plan D, et que dans aucun de ces cas le Grand Séminaire n'était concerné. C'est là tout ce que nous avons appris; nous avons fermé le dossier et quitté les lieux.

577. G.S. : *Centre diocésain de pastorale*

Certes, le Grand Séminaire n'est plus aujourd'hui un Grand Séminaire… Il ne l'est plus depuis 1970. (Revoir ici les Billets #293 et #294).

En 1970, le Conseil d'administration du Grand Séminaire avait-il songé à se départir de son immeuble? Mais pas du tout. Et si un jour ce bâtiment pouvait être vendu, peut-on imaginer que ce soit pour être démoli?



Qu'on se souvienne!

En 1970, sous l'épiscopat de Mgr Louis Levesque, une vaste consultation allait être menée sur l'avenir du Grand Séminaire. Et au terme, le 1er mai 1970, un communiqué de presse allait être émis. On pouvait y lire ceci :

Responsables d'une maison trop vaste pour une administration saine et une ambiance favorable à la vie communautaire, les directeurs de l'institution entreprirent, au cours de l'hiver dernier [1969-1970]*, une campagne d'information et de consultation pour engager les fidèles à réfléchir sur l'avenir de leur Grand Séminaire et sur la formation des futurs prêtres.*

[L'abbé **Robert Lebel** – revoir ici le Billet #281 - était alors président de la corporation du Grand Séminaire (1968-1974) et recteur du Grand Séminaire (1969-1970)].

*Après étude des résultats de cette consultation générale et, en accord avec son conseil épiscopal, M^gr^ l'Archevêque a décidé que les locaux du Grand Séminaire actuel deviendront un **Centre diocésain de pastorale.***

* * *

Enfin, tous les ans dans un rapport qu'il transmet à l'État le *Grand Séminaire* a en quelque sorte à se redéfinir. Voici en quels termes cela s'est fait cette année, à l'automne de 2020 :

*En 1970, le Grand Séminaire est devenu un Centre diocésain de pastorale. Depuis 1973, l'évêque y réunit régulièrement son Conseil diocésain de pastorale (CDP) et depuis 1980 son Conseil presbytéral (CPR). En 1998, l'Institut de pastorale est fondé, prenant le relais du Département de sciences religieuses et d'éthique de l'UQAR. Il offre depuis ce temps des cours, des sessions, des conférences et autres activités de formation et de perfectionnement dans le domaine de la théologie et de la pastorale. On y retrouve aussi depuis 2018 un nouveau service d'accompagnement psycho-spirituel regroupant des personnes de compétences diversifiées et partageant une même préoccupation : le **re**sourcement **spir**ituel : RESPIR. Enfin, le Grand Séminaire offre toujours un service de librairie spécialisé dans le domaine des sciences religieuses.*

* * *

NOTE : Le *Grand Séminaire* dont la corporation administre le ***Centre diocésain de pastorale***, est aux yeux de l'État un organisme « sans but lucratif ». C'est pourquoi il peut recevoir des dons dits de charité et émettre en conséquence des reçus dits de charité. Ce n'est pas le cas, par exemple, d'une autre corporation, celle du *Séminaire*, qui est enregistré auprès de l'État comme un « organisme de bienfaisance ».

578. *Un temps pour chaque chose* (Qo 3,1-5)

Ce titre, repris de *Qohélet*, est celui que **Wendy Paradis** a utilisé au moment de prendre congé de tous ceux et celles qu'elle a épaulés tout au long de ses 22 ans passés en service pastoral dans le diocèse.

Madame Paradis est agente de pastorale engagée dans les Services diocésains depuis 1995. De 2001 à 2014, elle a été directrice de la pastorale d'ensemble. En 2014, elle quitte la direction de la pastorale d'ensemble et devient responsable de l'accompagnement des communautés chrétiennes. Tout en demeurant dans les Services diocésains, elle passe la main à Sr **Chantal Blouin** s.r.c. pour un an (2014-2015) et qui, à son tour, passera la main à l'abbé **Guy Lagacé** pour deux ans (2015-2016). Le poste demeurera vacant pendant deux ans, et c'est Sr **Pauline Massaad** r.s.r. qui prendra le relais pour un an (2019-2020). À partir de 2020 et jusqu'à la fin de 2021, l'abbé Lagacé ajoutera cette tâche aux siennes.



M^me^ **Wendy Paradis** a pris sa retraite en juin 2017.

Elle continuera de siéger au Conseil d'administration de l'Institut de pastorale.

Nous reprenons ici son tout dernier texte paru dans le numéro 121 de la revue *En Chantier*.

Le temps des commencements

En **1991** commençait la grande aventure au service de notre diocèse. Je m'engageais bénévolement auprès des couples en préparation au mariage. Puis en **1995**, alors que je débutais mon baccalauréat en théologie, il m'est demandé de joindre l'équipe des Services diocésains afin d'assumer la responsabilité de la préparation au mariage. Quelques années plus tard on me confiait la Pastorale familiale.

C'est en **2001** que M^gr^ **Bertrand Blanchet** m'interpelle pour assumer la direction de la Pastorale d'ensemble alors que nous entrions dans cette grande consultation du *Chantier* diocésain. **Treize années ont suivi** avec de nombreux défis et de belles réalisations. Dans cette traversée, j'entendais les besoins et le désir des gens d'être mieux accompagnés en ces temps de grands changements. De plus, l'évaluation du *Chantier* diocésain confirmait le tout.

De là, en **2010**, le Projet pastoral de revitalisation prend forme. Il naît d'un travail d'équipe exceptionnel avec l'abbé **Guy Lagacé**. Devant l'importance de ce grand projet et le temps qu'il fallait y accorder, c'est en **2014** que je demande à M^gr^ **Pierre-André Fournier** de me dégager davantage de certains dossiers, de me laisser aller sur le terrain afin de me faire plus proche et plus disponible pour répondre aux besoins concrets qui visaient une plus grande prise en charge des baptisés. Ainsi, je suis devenue, jusqu'à ce jour, responsable de l'accompagnement des communautés chrétiennes. De fait, j'accompagne depuis ce jour les équipes pastorales mandatées et les communautés chrétiennes.

Parallèlement à mon travail, en septembre **2010**, encore une fois je conciliais travail, famille, étude afin d'entreprendre une formation en accompagnement spirituel au *Centre de spiritualité Manrèse* de Québec. En avril **2014**, j'obtenais une attestation de formation spécialisée en accompagnement spirituel ignatien ainsi qu'une reconnaissance de l'Université Laval pour un microprogramme de 2e cycle.

Le temps des recommencements

Il arrive dans la vie où nous sommes appelés à re-traiter sa vie. Voilà, les deux prochaines années seront consacrées à la formation générale en accompagnement spirituel et à l'accompagnement individuel. Comme collaboratrice du *Centre Manrèse*, il m'est donné, avec l'équipe du Centre, de former et d'accompagner une cohorte d'une dizaine de personnes chez nous à Rimouski. C'est un grand privilège de pouvoir offrir cette formation. Notre *Institut de pastorale* joue un très grand rôle dans la réalisation d'un tel projet. Il permet, entre autres, aux personnes inscrites, de bénéficier d'une bourse d'études.

Le projet pastoral de notre diocèse est imprégné par l'importance de l'accompagnement à différents niveaux tout comme la pratique du discernement est essentielle en ces temps d'Église.

Le temps des remerciements

Merci à toutes ces personnes qui m'ont fait confiance pendant ces 22 ans, les baptisés de toutes les communautés chrétiennes, les agents et agentes de pastorale, les diacres, les prêtres, les vicaires généraux et les trois évêques qui ont su faire avec moi.

Un grand merci à l'*Institut de pastorale* sur qui j'ai pu compter et m'appuyer à maintes reprises afin d'offrir de la formation continue et élaborer des projets. Merci à mon ami Guy pour le précieux travail d'équipe que nous avons accompli ces dernières années; merci de partager avec moi la folie de la mission. Merci à mes collègues de travail pour leur présence et leur compréhension.

Cette Église, je l'aime car elle nous provoque et nous convoque. C'est à nous de répondre présents.

Au revoir. (*En Chantier* Nº 121, juin 2017, p. 5.)

579. Projection sur le presbyterium diocésain

Vient à paraître : l'*Annuaire 2017* de l'Archidiocèse de Rimouski soigneusement préparé par l'archiviste, M. **Sylvain Gosselin**. On y répertorie, entre autres éléments, les prêtres incardinés dans notre diocèse (ils sont 73, incluant six prêtres missionnaires aux Missions étrangères), les prêtres incardinés dans un autre diocèse (ils sont 13) et les prêtres membres de différents Instituts (ils sont 5). Le constat, c'est que les prêtres natifs du diocèse sont de moins en moins nombreux. La question donc se pose : où seront-ils, mais surtout combien seront-ils dans 5 ans?

Je me suis livré à l'exercice, mais je ne l'ai fait que pour les 67 prêtres qui sont aujourd'hui retraités ou qui exercent encore un ministère, que ce soit à temps plein ou à temps partiel. Je dois présumer cependant qu'il n'y aura aucun décès d'ici 5 ans; je sais, je ne suis pas réaliste, mais je veux être malgré tout optimiste. Ainsi donc, dans 5 ans, il n'y aura encore que 2 centenaires, mais ils seront une bonne douzaine dans la tranche d'âge des 90-100 ans. Les plus nombreux – nous serons alors 25 – se retrouveront dans la tranche d'âge des 80-90 ans. Enfin, ils ne seront plus que 15 chez les 75-80 ans et **on n'en trouvera plus que 13 chez les moins de 75 ans.** Mgr l'archevêque, lui, aura célébré ses 67 ans, mais avec qui? (Cf. *En Chantier* Nº 117, janvier 2017, p. 13).

580. Mais jusqu'où ira la mésentente?

Une mésentente au sein de l'Assemblée de fabrique de la paroisse Saint-Germain ne va pas faciliter le règlement du dossier sur l'avenir de la cathédrale. Mais que s'est-il donc passé?

On se souviendra que le dimanche **27 novembre 2016**, des élections ont eu lieu dans la paroisse afin de combler deux postes de marguilliers. Ont été élus ce jour-là : Mme **Nathalie Leblond** et M. **Jean-Charles Lechasseur**, Quelques jours plus tard, soit le **11 décembre 2016**, M. **Victor Lepage** est choisi pour compléter le mandat de M. **Gilbert Laprise**, un mandat qui doit prendre fin le **31 décembre 2017**.



De gauche à droite : M. Jean-Charles Lechasseur, Mme Nathalie Leblond et M. Victor Lepage. Photo : Radio-Canada / Julie Tremblay, 2019-04-25. Courtoisie.

Ce qu'on observe déjà, c'est que ces trois élus se rallient au groupe *Cathédrale 2016* fondé par M. **Jacques Landry** le **22 juin 2016**. (Revoir ici le Billet #538). Un an plus tard, soit le **24 mai 201**7, le groupe de M. Landry change de nom et devient le *Regroupement diocésain pour la sauvegarde de la cathédrale.* Enfin, le temps passe…, mais il y a peut-être déjà là du sable dans l'engrenage….

* * *

Le dimanche **3 décembre 2017**, M. **Victor Lepage** est réélu marguillier pour un second mandat de trois ans. Ce même jour, MM. **Albert Carré** et **Jean-Yves Roy** sont aussi élus marguilliers, et pour un premier mandat de trois ans. Le mandat de ces trois personnes débutera le **1er janvier 2018** et prendra fin le **31 décembre 2020**… Quant à M. **Jean-Yves Roy**, il démissionnera quelques mois plus tard, soit le **26 avril 2018**. Celui-ci s'opposait à la décision prise le **19 avril 2018** par Mgr **Denis Grondin** de réduire le territoire de la paroisse Saint-Germain en créant une nouvelle paroisse. De toute évidence, il y a plus encore de sable dans l'engrenage…Bientôt donc autour du ring on va s'affronter et tout paralyser…



Dans le coin gauche vont se retrouver cinq marguilliers dont les trois nouvellement élus : MM. Lepage, Carré et Roy (ce dernier jusqu'à sa démission le **26 avril 2018**). Tous les trois rejoignent Mme Leblond et M. Lechasseur. Leur position à tous les cinq est celle du groupe *Cathédrale 2016, et* elle s'énonce clairement : *on sauvegarde la cathédrale à tout prix, quitte à vendre les autres églises et ce même au détriment de la vie pastorale*.

À l'opposé, dans le coin droit, se retrouvent les trois autres membres de l'Assemblée de fabrique : soit le président qui est choisi par l'évêque, M. **René Roy**, la vice-présidente, Mme **Suzanne Bérubé**, et le curé de la paroisse, M. **Rodrigo Hernán Zuluaga López**. Leur position à tous les trois s'énonce aussi clairement : *le multi-usage de la cathédrale, incluant du culte*, ce qui correspond à la position de Mgr l'Archevêque. Et c'est ce qui respecte aussi la volonté exprimée par la population lors de la consultation publique lancée le **25 avril 2017**.

À cinq contre trois, il va sans dire que la mésentente est grande au sein de l'Assemblée de fabrique, ce qui ne va pas faciliter les échanges, non plus que le règlement du dossier cathédrale. L'impasse est telle qu'elle conduira le **19 avril 2018** à une prise de décision de Mgr l'Archevêque qui soit dans le meilleur intérêt de la vie pastorale. Il annonce dans un premier décret que la paroisse de Saint-Germain devient à compter de ce jour une paroisse sans paroissiens, qui ne comprend donc que la cathédrale, le presbytère et les terrains adjacents. (Voir plus loin le Billet #583 : *Saint-Germain, une paroisse sans paroissien*). Et il annonce dans un second décret qu'il crée une nouvelle paroisse sous le patronyme de la *Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon.* (Voir le Billet #584 : *Une nouvelle paroisse est née*).

C'était sans compter que très bientôt on se retrouvera devant les tribunaux. Nous y sommes depuis 2018 et nous y serons encore en 2021. Plus rien ne bouge, ou presque…

- Ça va se régler en six mois, dit un jour notre chancelier Yves-Marie Mélançon, *sinon ça va prendre six ans* (*L'Avantage votre journal*, 3 août 2016, p. 10).

- C'est noté… Et on s'en reparle en 2022 !

* * *

Anticipons…

Le **31 décembre 2019**, Mme **Nathalie Leblond** et M. **Jean-Charles Lechasseur**, élus le **27 novembre 2016**, ont vu leur mandat prendre fin. Le **24 mars 2020**, ils sont avisés par lettre que leur mandat est terminé et qu'ils seront remplacés par deux marguilliers que l'évêque vient de nommer, faute d'une élection possible en fin d'année 2019. La fabrique conteste évidemment ce fait et réclame par ailleurs qu'on lui assigne un président, On oublie sans doute ceci qu'il n'est pas nécessaire d'être un président pour administrer au quotidien une fabrique. Le rôle du président, précise la *Loi sur les fabriques*, est de convoquer puis de présider les réunions de marguilliers ou de paroissiens et paroissiennes.

Le **21 avril 2020**, une décision est rendue par l'honorable **Guy de Blois**, juge à la Cour supérieure du Québec. Celui-ci, autorise l'ingénieur **Marcel Leblanc** de Québec à venir à Rimouski, malgré la pandémie et les blocages de route, pour y effectuer une visite de la cathédrale et y rendre compte de son expertise. (Voir plus loin le Billet #619).

En présence du tribunal, l'avocat qui représente le diocèse, Me **Philippe Thibault**, et l'avocate qui représente les marguilliers, Me **Sophie Noël**, s'entendent sur un statu quo : jusqu'à un prochain retour devant le tribunal, on

maintient en poste les quatre marguilliers - M^me^ Leblond et MM. Lechasseur, Lepage et Carré - et on suspend provisoirement les deux postes de marguilliers comblés par M^gr^ l'Archevêque le **24 mars 2018**. Enfin, on demandera à l'évêque de désigner un président d'assemblée. Ce sera fait et c'est M. **Jean-**Charles Lechasseur qui sera nommé et qui acceptera.

581. Autre point de vue sur la cathédrale

En **janvier 2018**, on ne comptait déjà plus les points de vue exprimés sur l'avenir de la cathédrale, le plus récent étant celui de M. **Jean-Yves Thériaul**t, citoyen rimouskois. *Le Soleil* de Québec l'avait publié intégralement dans son édition du **14 décembre 2017**. Malheureusement, en raison d'une forte tempête de neige, cette édition n'a pu être distribuée à Rimouski et dans toute la région. Nous retenons donc ici sa conclusion :

À mon avis, le sort de la cathédrale est lié à l'intérêt que l'ensemble de la population rimouskoise y trouvera comme édifice emblématique de la ville. Dans cette perspective, le sondage effectué [l'an dernier] *indique un réel intérêt à garder la cathédrale dans le paysage rimouskois. Pour sauver la cathédrale, il me semble donc pressant de réaliser sa désacralisation pour qu'elle soit prise en charge par la communauté urbaine de Rimouski. C'est en effet un monument très significatif dans l'histoire et la vie de la ville. Pour conserver ce bien patrimonial, il ne s'agit pas de maintenir sa vocation passée. On doit lui trouver un attrait et une signification dans la vie rimouskoise actuelle.*

Dans l'immédiat, quoi faire?

Dès la décision prise de sa désacralisation, la ville, ou une corporation appropriée devrait assumer la responsabilité de sensibiliser la population à la valeur de cet édifice dans la vie et le paysage rimouskois. En même temps, elle verrait à recueillir les fonds nécessaires pour assurer d'abord les réparations urgentes, celles qui sont nécessaires pour la conservation de l'édifice et de son contenu. À plus long terme, il s'agira de voir comment elle pourrait être utilisée dans un plan d'urbanisme et de conservation du patrimoine qui prendrait en compte tout le quadrilatère englobant aussi la salle de spectacle, le musée, le presbytère et la Place des vétérans, etc. En plein milieu du centre-ville, un des édifices les plus significatifs sur le plan historique et emblématique devrait trouver sa place dans une planification d'un développement urbain qui prend en compte l'héritage patrimonial.

Quoi faire, donc, de la cathédrale?

Nous connaissions la position de M^gr^ l'Archevêque : une sorte de garde partagée avec un espace cultuel et des espaces locatifs. Nous connaissions la position de la Fabrique et du groupe *Cathédrale 2016* : une sauvegarde du seul espace cultuel. Nous relevons donc ici un troisième point de vue : une *désacralisation* complète de la cathédrale *pour qu'elle puisse être prise en charge par la communauté urbaine.*

582. Commission d'accès à l'information

Dès **janvier 2018**, la corporation du Grand Séminaire amorce ses démarches en vue d'obtenir une copie du ***Rapport*** préparé conjointement par la firme *Patri-Arch* de Québec et les architectes de la *Société Marie-Josée Deschênes, architecte inc.* de Lévis. Ce rapport est aux mains de la SOPER (*Société de promotion économique de Rimouski*) qui l'a commanditée. (Revoir ici le Billet #575 et voir le Billet #587).

■ Dès **le 11 janvier 2018**, M. **Raymond Joly**, directeur général du Grand Séminaire, entreprend des démarches auprès du greffe de la Ville de Rimouski. On s'était entendu au Conseil d'administration que si on n'obtenait pas de réponse à notre demande, on s'adresserait directement à la *Commission d'accès à l'information du Québec* (C.A.I.).

■ Le **16 janvier**, M. Joly obtient une réponse à sa demande; est joint à la lettre un avis de recours et un extrait de loi. M. Joly doit entrer en communication avec le trésorier de la *Société de promotion économique de Rimouski* (SOPER).

■ Le **30 janvier**, M. Joly reçoit de la SOPER un courriel lui demandant de prendre connaissance d'une lettre jointe et signée par M. **Claude Périnet**, responsable de l'accès à l'information de la SOPER. Voici un extrait de cette lettre : […] *Le document que vous demandez n'a pas été commandé par notre organisme. Nous devons par conséquent valider auprès du tiers nous ayant fourni ladite étude, s'il consent à ce que nous en donnions communication*.

Les articles 25 et 49 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des documents personnels accordent un délai de 20 jours, afin d'obtenir ou non ladite autorisation. Le défaut d'obtenir un refus dans ce délai pourra être interprété comme étant une autorisation. Conséquemment, nous vous fournirons une réponse au plus tard le 6 mars 2018. […].

■ Le **31 janvier**, M. Joly adresse à la SOPER un courriel où il fait la démonstration que le document qu'on recherche est bien la propriété de la SOPER… Il maintient donc la demande de la corporation du Grand Séminaire en précisant qu'à défaut de l'obtenir on s'adressera à la *Commission d'accès à l'information du Québec* (C.A.I.).

■ Le **26 février 2018**, sans référer au contenu de la lettre de M. Joly du 31 janvier, M. **Claude Périnet** fait écho à la sienne du 30 janvier. Il écrit qu'il ne peut satisfaire à notre demande puisque, après consultation des tiers, ceux-ci ne les autorisent pas à nous transmettre les documents demandés. Il termine cependant en écrivant ceci : *Nous vous informons par ailleurs de votre droit de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser notre décision. Vous trouverez ci-joint les informations pour en faire la démarche*.

■ Le **1er mars**, M. Joly complète le formulaire reçu et l'adresse à la *Commission d'accès à l'information du Québec* (C.A.I.).

■ Le **14 mars**, réponse de la C.A.I. : on accuse réception de notre demande mais on la juge « incomplète ». Il est écrit : *Pour que la Commission puisse* [traiter votre demande], *vous devez nous faire parvenir d'ici le 18 avril 2018 : une confirmation que vous maintenez la demande que vous avez présentée trop tôt à la C.A.I.*

■ Le **22 mars**, M. Joly confirme notre demande d'obtenir copie d'un document appartenant à la SOPER… Le secrétaire général de la C.A.I. accuse à son tour réception du formulaire et de la lettre du **1er mars** de M. Joly. Il joint à sa lettre copie d'une lettre adressée à M. Périnet dans laquelle il lui demande de lui faire parvenir **d'ici le 2 mai** *la réponse motivée de [son] organisation à la demande que vous avez reçu du demandeur et qui est jointe à la présente.* De plus, écrit-il, *vous devez transmettre à la Commission une copie de votre réponse sans y inclure les documents que vous pourriez communiquer au demandeur. Ce sera compris et ce sera fait…*

* * *

Le temps s'écoule… Mais tout a été fait pour nous dissuader de demander quoi que ce soit…

Quousque tandem abutere, Catilina, patientia nostra? est une expression latine tirée de la première des quatre *Catilinaires* de Marcus Tullius Cicéron.
Traduction : *Jusques à quand, Catilina, abuseras-tu de notre patience?* Voilà qui s'appliquerait bien ici.

* * *

Le **19 décembre 2018**, M. **Claude Périnet** s'adresse à la C.A.I. avec copie conforme à M. **Raymond Joly**. Il écrit que dans six mois - ***au plus tard le 15 juin 2019*** - il transférera au demandeur l'étude en question.

De fait, la SOPER livrera le document dans un courriel du **14 juin 2019**, soit dix-huit mois après qu'on eut fait la première demande. (Voir le Billet #587).

583. Saint-Germain, une paroisse sans paroissien

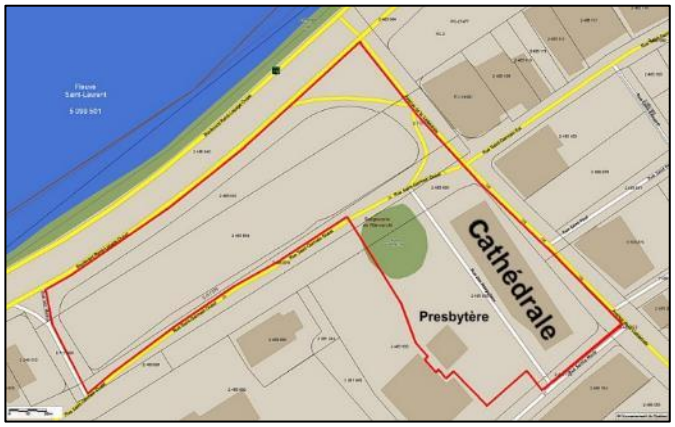
Le **19 avril 2018**, Mgr **Denis Grondin** émet deux décrets concernant les changements qu'il souhaite apporter à la paroisse-cathédrale.

À compter de ce jour, déclare-t-il, la paroisse de Saint-Germain devient une paroisse qui n'a plus ni paroissiens ni paroissiennes. Ce jour-là, la paroisse se retrouve donc aussi sans curé, sans fidèles et sans lieu de culte, *du moins tant que la cathédrale ne sera pas disponible pour dispenser des services* (*Décret de changement des limites de la paroisse de Saint-Germain*…, p. 2, voir : http://www.dioceserimouski.com/riki/pdf/decret2018.pdf).

Les membres actuels de l'Assemblée de fabrique vont cependant demeurer des marguillers de la fabrique Saint-Germain, mais ils ne seront désormais responsables que de la cathédrale, que du presbytère et que des terrains qui leur sont adjacents.

Description du territoire

En partant d'un point situé à l'intersection de l'emprise sud du boulevard René-Lepage Ouest et de l'emprise ouest de l'avenue de la Cathédrale; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le sud-est, l'emprise ouest de l'avenue de la Cathédrale, l'emprise nord de la rue Sainte-Marie, la limite séparant les propriétés ayant front au 11 et 25 rue Saint-Germain Ouest et son prolongement en direction nord-ouest, l'emprise nord de la rue Saint-Germain Ouest, l'emprise est de la rue des Marins, l'emprise sud du boulevard René-Lepage Ouest, et ce, jusqu'au point de départ (op. cit., p. 1).



Nouveau territoire de la paroisse de Saint-Germain après l'érection de la nouvelle paroisse de la Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon (voir Billet #580). Document préparé par la Chancellerie diocésaine de Rimouski d'après un fond de carte du Greffe de l'arpenteur général du Québec repéré à https://appli.mern.gouv.qc.ca./Gagq.

* * *

La nouvelle paroisse à être créée conservera donc les limites territoriales de l'ancienne paroisse de Saint-Germain, telles que définies par le décret de modification du territoire de la paroisse de Saint-Germain lors de la fusion des paroisses de la ville de Rimouski en date du **22 juin 2007**, *à l'exception du périmètre* [ci-dessus décrit] *qui constituera désormais le nouveau territoire de la paroisse de Saint-Germain.* Les membres actuels de l'Assemblée de fabrique n'auront donc plus rien à voir avec les autres églises de Rimouski.

* * *

Par ailleurs, un registre sera ouvert permettant à tous ceux et celles qui le désirent de s'enregistrer comme étant toujours un paroissien ou une paroissienne de Saint-Germain. Dans ce cas particulier, les personnes inscrites au registre pourront néanmoins continuer de se prévaloir des services pastoraux offerts dans la nouvelle paroisse.

* * *

Anticipons…

Vérification faite en **décembre 2020**, depuis avril 2018 quarante-sept personnes seulement se sont prévalues de cette possibilité.

584. À Rimouski, une nouvelle paroisse est née

Le **19 avril 2018**, M^gr^ **Denis Grondin** annonce que par décret il détache une partie de la paroisse de Saint-Germain et l'érige en une nouvelle paroisse qu'il désigne du nom de la *Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon*.



Fresque de la Bienheureuse Élisabeth Turgeon, déambulatoire de la chapelle de l'Immaculée Conception, Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré. Courtoisie : Pierre Lussier, peintre. Source : http://www.sainte-anne.org/saints.html.

À compter de ce jour, automatiquement les paroissiens et paroissiennes de l'ancienne paroisse deviennent des paroissiens et paroissiennes de la nouvelle paroisse de la *Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon*.

Une nouvelle assemblée de Fabrique sera donc à constituer; elle prendra charge de la nouvelle paroisse, en y dispensant les services de pastorale et en prenant en charge les églises et les bâtiments de la paroisse Saint-Germain qui comprend Pointe-au-Père, Saint-Pie-X, Sacré-Cœur, Saint-Robert et Sainte-Agnès. Le prêtre modérateur actuel, l'abbé **Rodrigo Hernán Zuluaga López**, devient dès lors le prêtre responsable de la toute nouvelle paroisse de la *Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon.*

* * *

Néanmoins, les paroissiens et paroissiennes de la nouvelle paroisse de la *Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon* qui désirent redevenir des paroissiens ou paroissiennes de l'ancienne paroisse Saint-Germain pourront le faire en se rendant au presbytère de la cathédrale pour signer le registre que M^gr^ l'Archevêque prévoyait y déposer. Mais le presbytère étant tenu fermé par les marguillers, le registre doit donc être conservé à l'archevêché en attendant la réouverture du presbytère.

Dans ce registre, on inscrira sa décision d'être un paroissien ou une paroissienne de Saint-Germain, d'y acquitter aussi annuellement sa capitation et de soutenir financièrement, à la mesure de ses moyens, les travaux de rénovation de la cathédrale. Par la suite, s'ils le désirent, ils pourront aussi, en tout temps, se désinscrire dans le même registre.

585. Le projet *Circuits Rimouski* 2018

Le **29 novembre 2018**, la *Société rimouskoise du patrimoine* invitait le public au lancement de *Circuits Rimouski*, une nouvelle publication qui met en valeur l'architecture, l'histoire et le patrimoine de la Ville de Rimouski.

En coproduction avec *Tourisme Rimouski,* le projet *Circuits Rimouski* est constitué de six circuits thématiques – *Manoir, **Évêché**, Villas, Congrégations, Rivière* et *Nazareth* – totalisant 46 panneaux d'interprétation permettant de découvrir l'architecture, l'histoire et le patrimoine bâti de la ville de Rimouski. C'est très bien fait.

Sur le circuit ***Évêché*** se retrouvent trois de ces panneaux. À celui qui déjà présentait l'**Archevêché** se sont ajoutés sur la rue Saint-Jean-Baptiste deux panneaux, l'un présentant l'immeuble du **Grand Séminaire**, l'autre l'ancienne **École moyenne d'agriculture**. Voici donc en quels termes ces trois bâtiments nous sont présentés:

Archevêché de Rimouski

*Le 15 janvier1867, le pape **Pie IX** annonce la création du diocèse de Rimouski et nomme M^gr^ **Jean Langevin** premier évêque. Cet édifice est la première construction de Rimouski dotée d'une structure de métal.*

À son arrivée, M^gr^ Langevin s'installe dans l'ancien presbytère de la paroisse Saint-Germain. C'est en 1870 qu'il

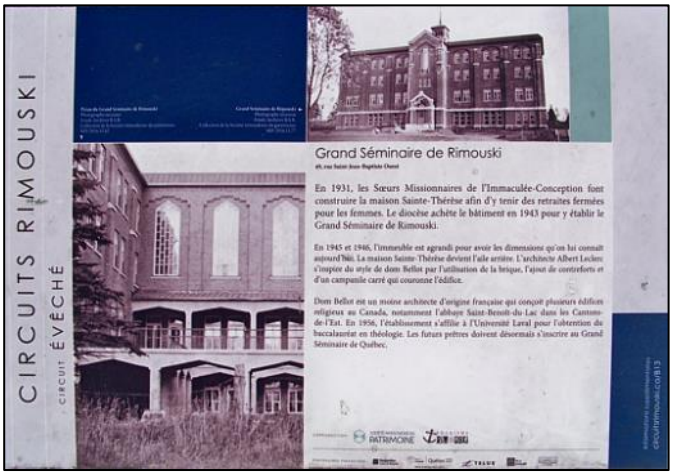
fait construire le premier évêché de Rimouski, une maison de trois étages attenante à l'ancien presbytère sur la rue Saint-Germain. Ce bâtiment sera démoli en 1922.



Photographe : Yves-Marie Mélançon, 2020.

Les travaux du bâtiment actuel débutent en 1901selon les plans de l'architecte ***Jean-Baptiste Verret****. En 1946, Rimouski devient archidiocèse et l'évêché porte désormais le nom d'archevêché. L'architecture de cet imposant immeuble est inspirée de la Renaissance française. En 1969, la voûte des archives et annexée au nord de l'édifice. De style fonctionnaliste, dans le courant de l'architecture brutaliste, l'ajout est l'œuvre de l'architecte rimouskois* ***Firmin Lepage****. En 2004, d'importants travaux de restauration, dont la réparation de la toiture et de la maçonnerie, sont entrepris afin de préserver ce bâtiment patrimonial exceptionnel.*

Le Grand Séminaire de Rimouski



Photographe : Yves-Marie Mélançon, 2020.

E*n 1931, les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception font construire la maison Sainte-Thérèse afin d'y tenir des retraites fermées pour les femmes. Le diocèse achète le bâtiment en 1943 pour y établir le Grand Séminaire de Rimouski.*

En 1945 et 1946, l'immeuble est agrandi pour avoir les dimensions qu'on lui connaît aujourd'hui. La maison Sainte-Thérèse devient l'aile arrière. L'architecte Albert Leclerc s'inspire du style de Dom Bellot par l'utilisation de la brique, l'ajout de contreforts et d'un campanile carré qui couronne l'édifice.

Dom Bellot est un moine architecte d'origine française qui conçoit plusieurs édifices religieux au Canada, notamment l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac dans les Cantons-de-l'Est.

En 1956, l'établissement s'affilie à l'Université Laval pour l'obtention du baccalauréat en théologie. Les futurs prêtres doivent désormais s'inscrire au Grand Séminaire de Québec.

École moyenne d'agriculture



Photographe : Yves-Marie Mélançon, 2020.

E*n 1922, devant le développement de l'agriculture industrielle et l'exode rural des jeunes, les autorités religieuses et gouvernementales discutent de l'implantation d'une école d'agriculture à Rimouski.*

Construite en 1926, l'École moyenne d'agriculture de Rimouski dispense un enseignement de niveau secondaire centré sur la formation pratique. L'établissement est formé d'un important complexe de bâtiments comprenant un atelier de menuiserie, un garage, des maisons d'employés, une étable en forme de « T », des serres, un caveau à légumes ainsi que des poulaillers.

L'un des deux silos, construit en brique montre une caractéristique rare dans la région, alors que ces structures sont habituellement bâties en bois ou en métal. De grands jardins situés entre l'école et la rue Potvin, complètent l'ensemble. À la suite des réformes de l'enseignement au Québec, l'école est fermée en 1967. L'édifice est utilisé comme résidence pour prêtres retraités, sous le nom de résidence Lionel-Roy, jusqu'en 2011.

586. Cathédrale : intervenants sous tension

Depuis la fermeture de la cathédrale le **29 novembre 2014**, on ne peut nier que la tension monte entre les principaux intervenants… Voici un rappel des derniers événements :

Le **4 avril 2016**, le groupe ***Cathédrale 1862*** que présidait M. **Louis Khalil** présentait un projet structuré dont l'objectif était l'aménagement dans la cathédrale de la *Coopérative Paradis* (revoir le Billet #536).

Le **22 juin 2016**, un groupe d'opposition se formait sous le nom de ***Cathédrale 2016*** et sous la présidence de M. **Jacques Landry**. Le groupe allait changer de nom le **24 mai 2017** pour devenir le *Regroupement diocésain pour la sauvegarde de la cathédrale. Ce groupe* privilégie en toute exclusivité le maintien du culte dans la cathédrale (revoir le Billet #538).

* * *

Que s'est-il passé depuis?

[…] *des idées ont été présentées et, à l'exception des membres du Regroupement diocésain pour la sauvegarde de la cathédrale, les projets soutenus par les différents groupes portent sur une vocation multifonctionnelle, en respect avec la prise de position de M^gr^ Denis Grondin, annoncée le 28 juin 2017.* [Billet #574]. *Le multi-usage de la cathédrale, incluant du culte, respecte également la volonté exprimée par la population lors de la consultation publique lancée le 25 avril 2017.* [Billet #560].

Depuis le dépôt des mémoires le 3 juin 2017 [Billets #572 et #573], *aucun projet présentant un montage financier pouvant assurer la pérennité du bâtiment n'a été soumis. Le dénouement idéal qui aurait amené à soumettre un projet porteur et socialement acceptable aurait demandé un travail de partenariat entre les différents groupes. Les gens concernés auraient dû accepter certains compromis, ce qui semble malheureusement difficile, car certaines prises de position semblent inflexibles*. (M^gr^ **Denis Grondin**, communiqué de presse du 20 avril 2018, p. 1 : http://www.dioceserimouski.com/riki/pdf/decret2018.pdf).

587. Grand Séminaire : rapport reçu à la Ville

Il se sera bien écoulé dix-huit mois avant que le Conseil d'administration du Grand Séminaire puisse mettre la main sur le ***Rapport*** préparé par la firme *Patri-Arch* de Québec et la *Société Marie-Josée Deschênes, architecte inc.* de Lévis. (Revoir le Billet #582).

Mais avant d'en livrer le contenu, il importe de rappeler qu'en **2014** la *Société rimouskoise du patrimoine* s'était adressée à la Ville pour que soit classé « patrimonial » non seulement le Grand Séminaire et son environnement mais aussi l'édifice voisin – la Résidence Lionel-Roy – et son environnement. Ce dernier édifice, érigé en 1926 pour devenir une *École moyenne d'agriculture*, aura été pendant plusieurs années – soit de 1999 à 2014 – une résidence pour prêtres retraités. (Revoir ici les Billets #98 et #381).

RAPPORT :

1/ *Valeur d'âge et intérêt historique*

[…] *La fondation du Séminaire et donc du Grand Séminaire est contemporaine de l'érection du diocèse et de l'essor marqué de Rimouski en tant que ville, centre institutionnel et foyer d'éducation.* […].

Pendant un siècle, le Grand Séminaire a formé le clergé régional [celui du diocèse et de diocèses voisins] *et animé la vie étudiante sur les plans spirituel et intellectuel. Le Petit Séminaire et les écoles professionnelles s'étant laïcisés et regroupés pour former le Cégep, le Grand Séminaire constitue maintenant le seul et dernier témoin de la dimension religieuse de cet ensemble institutionnel.* ***Pour toutes ces raisons, on peut donc affirmer que la valeur historique du Grand Séminaire est élevée.***

2/ *Valeur d'art et d'architecture*

La valeur artistique et architecturale du Grand Séminaire est incontestablement supérieure; il s'agit de la valeur la plus importante du bâtiment. *L'aile nord du Grand Séminaire possède une architecture sobre mais élégante, et surtout très représentative des courants artistiques et architecturaux en vogue à l'époque de sa construction. En outre, il s'agit de l'une des meilleures œuvres de l'architecte* ***Albert Leclerc****, lui-même faisant partie des architectes les plus estimés de l'est du Québec.*



La chapelle du Grand Séminaire. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

La grande chapelle aménagée dans l'aile centrale est un exemple remarquable du style ***Dom Bellot*** *et comprend également des œuvres d'art digne d'intérêt, dont des bas-*

reliefs du renommé sculpteur ***Jean-Julien Bourgault*** [(1910-1996), le benjamin des trois frères de la célèbre famille de Saint-Jean-Port-Joli, les deux autres étant André et Médard].



Sculptures de Jean-Julien Bourgault. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

On y voit une représentation de Notre-Dame, reine du Clergé, debout entre deux anges aux ailes déployées… On y fait référence aux Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, communauté religieuse fondée dans notre diocèse en 1929. (Revoir ici les Billets #125 et #126).

* * *

Dans la grande chapelle, d'autres œuvres de qualité ont su retenir l'attention :

1/ Réalisés entre 1964 et 1966, les émaux sur cuivre qu'on retrouve au-dessus des portes de la sacristie et sur deux des murs de l'abside sont de la rimouskoise **Anne-Marie Beaupré-Dumais** (1927-2017). (Revoir ici les Billets #283 et #332).



Les émaux sur cuivre d'Anne-Marie Beaupré-Dumais. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

2/ Le bronze représentant le *Christ en croix* est une œuvre de **Georges Beaupré**, sculpteur de Saint-Eustache originaire de Rimouski (Saint-Anaclet). On trouve une de ses œuvres sur le lot familial dans le cimetière de Saint-Anaclet. Ce bronze aurait été offert au Grand Séminaire en 1966.

3/ Les 14 stations du *Chemin de la croix,* encastrés dans les murs de brique de la chapelle, ont été réalisées par le céramiste rimouskois **Pierre-Paul Riou** (1929-1977) sur des dessins de l'abbé **J.-Léonard Parent** (Basque : 1927-2016). (Revoir ici les Billets #283, #332 et #534). L'œuvre serait de 1947; elle a été bénite le 5 novembre par l'abbé **Louis Levesque**, le futur 6e évêque de Rimouski, qui était alors supérieur du Grand Séminaire.



Le *Christ en croix* de Georges Beaupré et une des stations du *Chemin de la croix* de Pierre-Paul Riou. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

* * *

D'autres œuvres artistiques de qualité se trouvent ailleurs dans le bâtiment. Le ***Rapport*** fait mention de la murale du peintre **André Lecoutey** (1890-1974) qu'on retrouve sur un des murs du réfectoire. Il s'agit d'une huile sur toile marouflée réalisée peu après la construction du Grand Séminaire. Ordonné prêtre en 1932, l'abbé Lecoutey était venu de France au Canada après la libération de 1945.



La dernière Cène, murale d'André Lecoutey. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

En 1946, avec le P. **Wilfrid Corbeil**, lui-même artiste-peintre et religieux de la congrégation des Clercs de Saint-Viateur, il fonde le *Retable*, un regroupement d'artistes dont l'objectif principal était de promouvoir le renouveau de l'art sacré au Québec.

RAPPORT : (suite)

La finition intérieure de l'édifice (mosaïques, murs recouverts de briques vernissées, etc.), le soin apporté aux matériaux, aux accessoires et aux éléments architecturaux (puits d'escalier, luminaires art déco, etc.) ***confèrent enfin au Grand Séminaire une valeur intrinsèque très élevée.***

3/ *Valeur d'usage et de rareté*

[…] *Ce qui confère principalement à l'édifice une bonne valeur d'usage, c'est le fait qu'il n'a pas changé de propriétaire depuis sa construction. En effet, l'édifice a toujours appartenu, et appartient toujours, au Grand Séminaire. Ceci a été déterminant pour le maintien de l'édifice dans un bon état de conservation, dans la préservation de la chapelle, des œuvres et des objets liés au culte.* […].

Par ailleurs, le Grand Séminaire est le seul édifice en son genre à l'échelle de la ville, de la région et du diocèse, considérant que la fonction de former et de loger des aspirants à la prêtrise lui était exclusive. ***Il revêt donc un intérêt pour la rareté de sa fonction.***

4/ Valeur d'authenticité

L'édifice du Grand Séminaire possède une excellente valeur d'authenticité. […] *Les travaux de mises aux normes effectués dans les années 2000 n'ont pas vraiment altéré l'architecture de l'aile nord, grâce à des compromis. On trouve même encore aujourd'hui dans l'édifice des œuvres d'art présentes depuis les années 1940, ainsi que des luminaires, des calorifères et divers objets installés à l'époque de sa construction.* […] *Par ailleurs,* ***les plans d'origine réalisés par Albert Leclerc*** […] ***nous montrent que l'extérieur de l'édifice ainsi que la chapelle sont restés tels quels depuis 1947.***

5/ Valeur de position

Le Grand Séminaire est à la fois situé tout près du centre-ville et du noyau institutionnel ancien de Rimouski tout en en étant séparé par la barrière physique que constitue la voie ferrée. Il fait face à l'ancien Petit Séminaire, devenu le Cégep, et se trouve à proximité des écoles fondées par le séminaire, dont l'ancienne École d'agriculture située sur le terrain voisin. […].

On peut donc affirmer que sa situation dans la ville est avantageuse et assez centrale. L'aménagement paysager de la propriété, comprenant de nombreux arbres matures et des espaces gazonnés, ainsi que l'implantation en retrait de l'édifice participent à sa mise en valeur au sein du paysage urbain. ***Pour ces raisons, le Grand Séminaire jouit d'une bonne valeur de position.***

6/ *Valeur patrimoniale d'ensemble*

Dans l'ensemble, le Grand Séminaire de Rimouski possède une valeur patrimoniale supérieure *grâce à son intérêt architectural et artistique très élevée, à son importance historique en tant que siège d'une institution déterminante dans le développement régional, à la rareté et à la continuité de sa fonction de lieu de formation spirituelle, à l'état d'authenticité remarquable du bâtiment et enfin grâce à son positionnement avantageux dans la ville.*

588. Au terme, une dernière recommandation

La Ville de Rimouski est depuis 1980 propriétaire de l'École Sacré-Cœur située à l'angle des rues de l'Évêché et Saint-Louis. La Ville, qui l'avait acquis de la Commission scolaire des phares, lui avait donné le nom d'*Ateliers Saint-Louis*. (Revoir ici le Billet #103). Inoccupé depuis 2013, le bâtiment est aujourd'hui, on ne peut plus, à l'abandon et il se détériore jour après jour, cela se voit. Enfin, sur ce point, *bien patrimonial* diront les uns, *bien patrimonial* riront les autres…

Dans ce contexte, on comprend aisément que le responsable de la *Société de promotion économique de Rimouski* (SOPER) ait voulu en savoir plus long sur ce que représentait pour la Ville de Rimouski le Grand Séminaire, *un bien patrimonial ou pas?* Un promoteur immobilier venait alors de lui demander s'il pouvait acquérir le Grand Séminaire et, selon des plans qui n'existaient pas encore, le démolir en tout ou en partie… (Voir le Billet #608). Le responsable de la SOPER a donc commandité une étude que mèneraient à l'automne de 2017 la firme *Patri-Arch* de Québec et la *Société Marie-Josée Deschênes, architecte inc.* de Lévis. (Revoir ici les Billets #575 : *Bien du sable dans l'engrenage*, #577 : *Un rapport si longtemps attendu* et #582 : *Commission d'accès à l'information*).

Voici donc *in extenso* les conclusions de cette étude :

* * *

En guise de conclusion, étant donné sa valeur patrimoniale supérieure, ***nous recommandons de conserver le bâtiment du Grand Séminaire et de veiller à la préservation de ses composantes essentielles, dont la grande chapelle.***

Dans l'éventualité où les occupants actuels quitteraient l'édifice, nous recommandons de conserver le bâtiment et de le recycler avec une fonction compatible afin de préserver ses principales caractéristiques architecturales*. Parmi les fonctions qui pourraient bien s'accommoder d'un tel édifice, une résidence pour personnes retraitées, une résidence d'étudiants ou un immeuble de bureaux administratifs pourraient constituer des avenues intéressantes.* ***Notons que l'édifice a déjà été mis aux normes et est en excellent état.***

Si des choix doivent être faits concernant la conservation partielle du bâtiment, notons que les ailes centrale et avant, construites en 1947, ont davantage de valeur patrimoniale que la partie arrière, bien que celle-ci soit un peu plus ancienne. *L'aile arrière pourrait donc être sacrifiée sans pour autant faire perdre toute la valeur au reste du bâtiment. Bien sûr, selon les besoins de la nouvelle fonction, d'autres ailes contemporaines pourraient être ajoutées au bâtiment existant sur les côtés et vers l'arrière.* ***La façade principale devrait toutefois continuer à dominer l'ensemble.***

Les terrains situés à l'est du Grand Séminaire qui servent actuellement de stationnement, possèdent un potentiel de développement soit pour l'agrandissement de l'édifice actuel, soit pour un projet complètement indépendant advenant que la parcelle actuelle soit subdivisée. Étant donné que le bâtiment en front de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest (nos 35-39) ne possède pas vraiment de valeur patrimoniale, ce site possède un très bon potentiel de requalification, sans nécessairement toucher à l'édifice du Grand Séminaire dont la partie boisée en avant devrait restée intacte.

* * *

Il serait également avisé, particulièrement dans l'éventualité où l'édifice serait menacé, de poursuivre les démarches afin d'octroyer au Grand Séminaire un statut de protection légal, par exemple une citation par la Ville de Rimouski à titre d'immeuble patrimonial. Le Grand Séminaire semble en effet être l'un des seuls bâtiments rimouskois de cette importance à ne pas bénéficier d'une telle protection, n'étant pas inclus dans les sites patrimoniaux du centre-ville. L'institution, ainsi que l'ancienne École d'agriculture voisine, sont pourtant deux composantes majeures de l'ensemble du Séminaire de Saint-Germain de Rimouski et devraient logiquement être incluses dans les efforts de protection et de mise en valeur de cet héritage patrimonial, qui est considérable. ■

589. Un 21e vicaire général au diocèse

En 2018, Mgr **Denis Grondin** choisit l'abbé **Guy Lagacé** comme 21e vicaire général, celui-ci succédant à l'abbé **Benoît Hins** (revoir le Billet #341). Monseigneur en a fait l'annonce le 28 mars à la messe chrismale mais il n'entrera en fonction que le 1er juillet 2018.



L'abbé Guy Lagacé. Photo : Le Relais. Courtoisie.

L'abbé **Guy Lagacé** est né à Saint-Alexis-de-Matapédia le 12 février 1945. Il a été ordonné prêtre en la cathédrale de Rimouski le 23 mai 1971 par Mgr **Louis Levesque**.

M. Lagacé a fait des études classiques au Collège Saint-Jean-Vianney de Montréal (1963-1967), des études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1967-1969) et au Centre d'études universitaires de Rimouski (1969-1970) où il obtient un baccalauréat en théologie. Il poursuit ensuite sa formation à l'Université Saint-Paul d'Ottawa (1970-1971) pour l'obtention d'une maîtrise en théologie et à l'Université de Montréal (1994-1998) pour un doctorat en théologie. S'ajouteront des études spéciales à l'Institut catholique de Paris (1982-1984) où il obtient un certificat d'études supérieures en pastorale catéchétique et des études en management à l'École des hautes études commerciales de Montréal (1990).

L'abbé **Guy Lagacé** est d'abord vicaire à la cathédrale de Rimouski (1971-1974). Il devient ensuite animateur de pastorale au primaire à la Commission scolaire La Neigette (1974-1978), puis conseiller pédagogique en enseignement religieux (1978-1982); il fait en même temps partie de l'équipe pastorale de Saint-Anaclet (1978-1982). Au retour de ses études à Paris (1982-1984), il est de nouveau conseiller pédagogique en enseignement religieux à la Commission scolaire La Neigette (1984-1986), puis conseiller en éducation chrétienne à la Commission scolaire de La Mitis (1986-1994), tout en étant président de la zone pastorale de La Mitis (1991-1994) et chargé de cours à l'Université du Québec à Rimouski (1978-2002).

Au retour de ses études de doctorat (1994-1998), il devient modérateur de l'équipe pastorale du secteur formé des paroisses de Luceville, Saint-Donat et Sainte-Luce (1998-2006), (secteur connu depuis 1999 sous le nom de *Vents-et-Marées*), puis membre de l'équipe pastorale (2006-2007) du secteur de Rimouski regroupant les neuf

paroisses de cette ville (la cathédrale Saint-Germain, Nazareth, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Sainte-Agnès, Sainte-Anne, Sainte-Odile, Saint-Pie-X, Saint-Robert-Bellarmin et Saint-Yves) et membre de l'équipe pastorale (2007-2009) de la grande paroisse de Saint-Germain de Rimouski à la suite de la fusion des neuf paroisses susdites en une seule. Entretemps, il préside la Commission du *Chantier diocésain* en 2001-2002. (Revoir le Billet #399).

Après une semi-retraite à Rimouski (2009-2010) – où il demeure disponible pour le service pastoral –, il reprend un ministère plus régulier en devenant chargé de projet du bureau de l'archevêque (2010-2015), curé de Sainte-Blandine (2010-2016) et coordonnateur de la pastorale d'ensemble, chargé de recherche et des orientations de la pastorale d'ensemble (2015-2017). Par la suite, il assume les tâches de responsable du Comité diocésain des ministères confiés aux laïcs (depuis 2017), de vicaire général (depuis 2018) et de coordonnateur de la pastorale d'ensemble (depuis 2020). (Source : En collaboration, *Le clergé de l'archidiocèse de Rimouski*, Archevêché de Rimouski, 2004, p. 115-116).

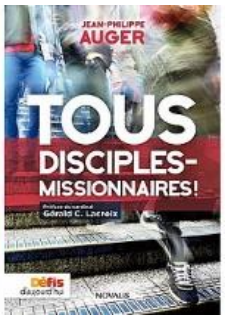
590. Pour un leadership partagé

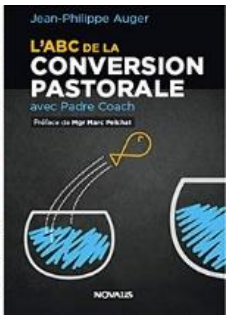
L'*Institut de pastorale* avait offert le 5 avril 2018 une session sur le thème *Comment bâtir une équipe de leaders?* Une centaine de personnes s'y étaient présentées. (Voir *En Chantier* N° 120, p. 4).


L'abbé Jean-Philippe Auger

On avait, pour animer cette session, fait appel à l'abbé **Jean-Philippe Auger**, un prêtre du diocèse de Québec, auteur de *Comment Jésus a coaché douze personnes ordinaires pour en faire des leaders extraordinaires* (Novalis, mars 2016) et de *Tous disciples missionnaires!* (Novalis, avril 2017). Plus tard, en novembre 2018, l'abbé **Jean-Philippe Auger** complétera sa trilogie en publiant chez Novalis : *L'ABC de la conversion pastorale*.







* * *

L'abbé **Guy Lagacé**, qui était à ce moment-là coordonnateur à la pastorale d'ensemble et qui est. depuis le 1er août 2018. vicaire général a, dans un suivi à cette session, invité M. Auger à accompagner dans une formation les communautés chrétiennes de nos six (6) unités pastorales.

Cette formation, écrivait-il, *vise d'abord et avant tout les équipes pastorales missionnaires mises en place dans les Unités pastorales; [s'y ajouteront] d'autres forces vives du milieu : les personnes-relais ou autres et quelques membres des assemblées de fabrique. Ces personnes seront appelées à exercer un leadership dans leur communauté paroissiale.*

Nous sommes convaincus que toutes les Unités pastorales vont tirer profit de cette formation et de ce coaching pour lancer les communautés concernées vers une plus grande vitalité et la mise en place d'un projet pastoral mobilisateur. Nous vous invitons donc à entrer dans cette expérience nouvelle avec la certitude que nos communautés peuvent vivre des changements heureux. Notre pratique pastorale vise une annonce de l'Évangile dans des contextes en pleine évolution mais animée par une foi qui donne toujours un souffle nouveau. Nous croyons que le tournant missionnaire nous invite à écouter l'Esprit Saint dans un esprit créatif et synodal (Le Relais N° 700, 16 août 2018, p. 1).

591. Accueil de cinq prêtres *Fidei Donum*

Fidei Donum : ***Le don de la foi***. Ce sont là les deux mots latins qui sont en tête de l'encyclique du Pape **Pie XII** (1876-1958) du 21 avril 1957.



Le pape invitait alors les évêques du monde entier à porter avec lui « le souci de la mission universelle de l'Église », non seulement par la prière et l'entraide, mais aussi en mettant certains de leurs prêtres et fidèles à la disposition de diocèses d'autres continents.

Les prêtres qui étaient alors « envoyés » demeuraient attachés à leur diocèse d'origine; ils y revenaient après plusieurs années passées en mission. On les désignait déjà sous le nom de **prêtres *fidei donum***.

* * *

C'est dans cet esprit et sans doute aussi dans l'esprit du concile Vatican II que, fidèle à tous ses enseignements, Mgr **Louis Levesque**, alors évêque-coadjuteur (1964-1967) de Mgr **Charles-Eugène Parent** (1951-1967) répondra à une invitation de Mgr **Almeida Newton**, archevêque de Brasilia, la nouvelle capitale du Brésil. (Revoir

ici le Billet #265). Dans les années qui vont suivre, Mgr **Louis Levesque** enverra là-bas en mission *fidei donum* les abbés **Léopold D'Astous**, **André Caron** et plus tard l'abbé **Hervé Bossé**. (Revoir ici le Billet #300).

* * *



Mgr l'Archevêque, entouré des cinq prêtres *fidei donum* accueillis les 10 et 11 octobre 2018. Photographe : Ginette Larocque.

Apparaissent sur cette photo – de gauche à droite **- Clément Assogba, béninois,** qu'à l'automne de 2020 on retrouvera en service pastoral dans la région de *Matane*; **Jean Gregory Jeudy, haïtien**, qu'on retrouvera dans le *Témiscouata*; **Cosme Arouko, béninois,** qu'on retrouvera dans la *Vallée de la Matapédia*; **Rodelain Blaise, haïtien**, qu'on retrouvera dans la région de *Trois-Pistoles* et **Pierre Guerrier, haïtien** qu'on retrouvera dans la région de la *Mitis.*

Ces cinq nouveaux arrivants ont rejoint en cours d'année nos cinq plus anciens prêtres ***fidei donum***. soit **Rodrigo Hernan ZULUAGA LOPEZ** du diocèse de Medellin en Colombie, arrivé en 2007 et œuvrant actuellement dans la région de Rimouski-Neigette, **Diego Andrés MOLINA HENAO,** du diocèse de Medellin en Colombie, chez nous depuis 2012 et à l'œuvre dans la Vallée de la Matapédia, **Juan Bautista MORALES MONTOYA** aussi du diocèse de Medellin en Colombie, chez nous depuis 2014 et œuvrant dans le Témiscouata, **Auguste Ifèdoun AGAÏ** du diocèse de Dassa-Zoumè au Bénin, chez nous depuis 2015 et œuvrant dans la région de Matane **et Jean-Baptiste N'dri ALLICO** du diocèse d'Agboville en Côte d'Ivoire depuis 2016 à l'œuvre dans la Mitis.

* * *

Anticipons…

Le **21 mars 2019**, sous le titre « Accompagner les prêtres *fidei donum* : un printemps pour notre diocèse » Mgr **Denis Grondin** diffuse une lettre pastorale sur l'accompagnement, lettre qu'il adresse à ces prêtres ***fidei donum*** et à celles et ceux qui les accompagnent.

> ***Tout accompagnement est unique et invite au respect du mystère de chaque personne.*** (Mgr Bertrand Blanchet, *Prions en Église*, édition dominicale du 20 janvier 2019, p. 36).

Je fais mienne cette parole de sagesse de Mgr Blanchet alors que j'écris cette lettre pastorale sur l'accompagnement que doit fournir le diocèse de Rimouski à tous les prêtres «venant d'ailleurs», dits ***prêtres fidei donum****, non seulement pour les accueillir convenablement mais pour favoriser chez eux un véritable processus d'intégration et d'insertion pastorale.*

> ***Accompagner (une personne) signifie marcher avec elle, mais en demeurant sur sa route. Il faut résister à l'idée de l'amener sur sa route à soi, même si elle paraît préférable***. (Mgr Blanchet, op. cit., p. 35).

Pour accompagner, il s'agit donc de marcher avec une personne sur un même chemin dans une attitude d'écoute et de respect, avec le désir d'apporter, de recevoir et de progresser dans la connaissance mutuelle pour en arriver à une meilleure compréhension de nos univers et du défi qu'on veut relever.
[…].
Je m'adresse spécialement aux cinq prêtres fidei donum que le diocèse de Rimouski a accueillis depuis le mois de juin dernier […]. *Je vous remercie d'avoir accepté l'appel de votre évêque respectif à venir au Québec continuer d'exercer votre ministère presbytéral en collaborant avec l'Église d'ici. Dès votre arrivée dans le diocèse et avant même de connaître le milieu, vous avez accepté d'être en poste dans une équipe pastorale. Je vous remercie de cette disponibilité remarquable* […] (Mgr Denis Grondin, *Accompagner les prêtres fidei donum : un printemps pour notre diocèse*, lettre pastorale du 21 mars 2019, p. 1 et 4. http://www.dioceserimouski.com/mgr/dg/txt/lettre_pastorale_fideidonum_2019-03-21.pdf).

592. Le choix d'un médiateur et sa tâche

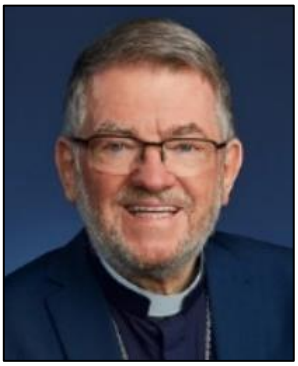
Dans un communiqué émis le **25 octobre 2018**, Mgr l'Archevêque reconnaît que l'avenir de la cathédrale est un sujet de préoccupation non seulement pour les fidèles de la communauté catholique de Rimouski mais aussi pour l'ensemble des citoyens et citoyennes de la Ville de Rimouski, et ce depuis déjà 4 ans.

Ce jour-là, il annonce qu'afin de favoriser l'aboutissement d'une solution qui puisse rallier les efforts des uns et des autres, il a pris avec des appuis de son *Conseil presbytéral* (CPR) et de son *Conseil diocésain de pastorale* (CDP) la décision de solliciter l'aide d'un médiateur dont

la tâche première serait d'aider les divers partis à travailler positivement dans ce dossier. Celui-ci devra rassembler les visions déployées jusqu'à maintenant par tant de personnes de bonne volonté, ce qui l'aidera à saisir plus clairement l'avenir de ce bâtiment dans la mission diocésaine et citoyenne.

La tâche de ce médiateur consistera aussi à écouter les avis, les remarques et les propositions des gens concernés par le défi de la Cathédrale. Il aura la responsabilité de transmettre à l'Archevêque la vision qui se dégagera de ces rencontres. Il cherchera aussi à mieux expliquer le discernement de l'Archevêque sur l'avenir de la cathédrale. En rassemblant toutes les facettes de la question, son rôle sera d'identifier une piste de solution partagée par les différents acteurs, par-delà leurs positions actuelles, et se rapprochant de ce qui pourrait exprimer la volonté du Seigneur pour son Église aujourd'hui (M^gr^ Denis Grondin, Communiqué de presse du 25 octobre 2018. Voir : http://www.dioceserimouski.com/riki/consult/communique_2018-10-25.pdf).

M^gr^ l'Archevêque a donc retenu les services de M^gr^ **Marc Pelchat**, évêque auxiliaire à Québec et vicaire général de ce diocèse. Celui-ci a accepté généreusement de rendre ce service à notre Église, une *église-sœur*, avec la bénédiction et l'encouragement de M. le cardinal **Gérald Cyprien Lacroix**, son Archevêque.



M^gr^ **Marc Pelchat** est professeur émérite de l'Université Laval et ancien doyen de la Faculté de théologie et de sciences religieuses, ex-doyen de la Faculté des études supérieures et ombudsman de l'Université Laval.

M^gr^ Marc Pelchat. Archives du diocèse de Québec.

Enfin, étant donné la compétence de la Congrégation romaine pour les évêques qui doit approuver tout projet relatif à la cathédrale, en tant qu'*église-mère* de l'archidiocèse, Monseigneur dit avoir cru opportun de faire connaître sa décision au Nonce apostolique, M^gr^ **Luigi Bonazzi**. Celui-ci l'a assuré que son initiative recevait tout l'appui de la Congrégation ainsi que le sien.

593. Les travaux de M^gr^ Marc Pelchat

Dans un premier temps, au tout début de son rapport, M^gr^ **Marc Pelchat** dit avoir pris connaissance de l'important dossier que voici :

■ *Correspondances diverses (citoyens, assemblée de fabrique, archevêché) / Résultats du sondage Léger (10 mai 2017) / / Dossier de presse : articles de journaux, entrevues, communiqués de presse / Mise en demeure (2018) / Ouvrage La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits, sous la direction de **Jean-René Thuot**, **Kurt Vignola** et **Nicolas Beaudry**, Université du Québec à Rimouski, Les Éditions de l'Estuaire, 2017, 389p. Mémoires et projets de restauration ou de conversion (juin 2017) / Procès-verbaux et notes de réunions ou d'assemblées / Avis et opinions d'experts sur l'orgue de la cathédrale* (cf. le rapport, p. 3).

Dans un second temps, M^gr^ Pelchat nous informe être venu à Rimouski les 29 et 30 octobre 2018, puis de nouveau les 25, 26 et 27 novembre, et avoir rencontré individuellement des personnes et des groupes :

■ *M^gr^ Denis Grondin, archevêque de Rimouski / M. Marc Parent, maire de Rimouski (29 octobre 2018) / Sr Gabrielle Côté r.s.r. (29 octobre et 26 novembre 2018) / MM. Jacques Landry, Jean-Claude Roy, M. Alain Pelletier du Regroupement diocésain pour la sauvegarde de la cathédrale de Rimouski (30 octobre et 26 novembre 2018) / MM. Jean-Charles Lechasseur, Victor Lepage et M^me^ Nathalie Leblond, marguilliers de la Fabrique Saint-Germain (30 octobre 2018) / M. Pascal Gagnon, historien (29 octobre 2018) / M. Michel Francoeur, M^me^ Martine Dubé, M. Gaston Marin et M. Daniel Doucet du Comité Place-Cathédrale (30 octobre 2018), Sr Pauline Massaad et M. Réjean Lévesque, membres des Services diocésains de Rimouski (29 octobre 2018) / M. Harold Lebel, député de Rimouski à l'Assemblée nationale du Québec (conversation téléphonique du 30 octobre 2018), / M. Kurt Vignola, Cégep de Rimouski (conversation téléphonique du 8 octobre 2018 et rencontre personnelle le 26 novembre 2018./. M. Michel Lavoie, économe diocésain, (26 novembre 2018) / M. Yves-Marie Mélançon, chancelier du diocèse, (26 novembre 2018) / M. Guy Lagacé, vicaire général du diocèse, (26 novembre 2018) / Les membres du Bureau de l'archevêque réunis en conseil: M^gr^ Denis Grondin, MM. Benoît Hins, Guy Lagacé, Michel Lavoie, Réjean Lévesque, Sr Pauline Massaad, M. Yves-Marie Mélançon, avec la participation de M^me^ Ginette Larocque comme observatrice (27 novembre 2018)* (cf. le rapport, p. 4).

NOTE : Pour une **version PDF imprimable** de ce rapport intitulé *La cathédrale Saint-Germain de Rimouski et son avenir : Confiance et audace* ou pour un **enregistrement audio** de la conférence de presse du 6 février 2019 ou pour le **reportage** réalisé par **Marie-Josée Lavoie** de NousTV, voir la section « **Rapport de Mgr Marc Pelchat** » à l'adresse : http://www.dioceserimouski.com/riki/cathedrale.html#mp.

594. Fin de 2018 et Nouvel An 2019

La lettre que Mgr l'Archevêque adresse à tous les diocésains et diocésaines en cette fin d'année 2018 et avant de lancer la nouvelle année 2019 s'ouvre sur ces mots : *Un bilan, un regard en avant…* Il y est question, bien sûr, de la cathédrale :

Je ne saurais terminer ce message, de souligner Mgr l'Archevêque, *sans parler du cas de la cathédrale, sujet de division et de controverse. Il y a beaucoup de souffrance exprimée et de frustration ressentie dans certains procès d'intention et prises de position contestant les options que j'ai jugées les meilleures en concertation avec mes principaux conseils.*



À Noël, cette année-là, à l'entrée de la cathédrale… Photographe : Yves-Marie Mélançon, 2018.

Le décret isolant la cathédrale permet de préserver ce bâtiment important et d'en prévoir une mission et un usage réaliste pour les générations à venir. Je comprends que des deuils sont nécessaires et inévitables face aux choix actuels, mais si ces deuils nous égarent, comment saisir l'appel et l'opportunité de faire Église autrement, non pas sur de la nostalgie mais avec des barques plus légères possédant plus de mobilité et de disponibilité, plutôt que d'être polarisés par de la gestion matérielle devenue trop lourde pour des communautés fragilisées et décroissantes? N'est-ce pas la souffrance du monde qu'il nous faut écouter en premier, souffrance des pauvres, des migrants, des gens seuls, des familles brisées, des enfants angoissés? Que l'énergie perdue à se déchirer ou à rêver au passé soit transformée en disponibilité pour construire : nous avons tous à participer à cette conversion missionnaire et l'Esprit Saint ne peut pas nous faire défaut si nous travaillons ensemble (*Le Relais* Nº 718, 21 décembre 2018, p. 2).

595. Les recommandations du médiateur

Le **30 novembre 2018**, Mgr **Marc Pelchat,** ayant complété sa médiation**,** rendait publique son rapport lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à l'Archevêché le **6 février 2019**.

La cathédrale Saint-Germain de Rimouski
et son avenir
« Confiance et audace »
Analyse et recommandation du médiateur
Mgr Marc Pelchat



Photographe : J.-F. Lepage, 2013. Wikimedia.

Nous retiendrons les 12 recommandations du rapport de Mgr **Marc Pelchat**, attirant l'attention sur deux points : la constitution d'un **Comité conseil** sur l'avenir de la cathédrale et le recrutement d'une **personne *chargée de projet.***

Recommandations :

1. Guider toute décision concernant l'avenir de la cathédrale en respectant trois principes : **A**/ la préservation du monument au coeur du centre-ville en travaillant en partenariat avec d'autres acteurs sollicités pour y contribuer; **B**/ la réanimation de la cathédrale au profit de la communauté catholique et de toute la communauté rimouskoise; **C**/ la préservation d'un espace convenable pour le culte en y maintenant le siège épiscopal avec la fonction de cathédrale.

Un comité conseil

2. Constituer un *comité conseil* sur l'avenir de la cathédrale de Rimouski, formé de personnes provenant de divers horizons (économique, culturel, scientifique, éducatif, social, politique, ecclésial et diocésain) en vue de l'examen des divers projets qui ont été déjà soumis ou qui le seront au cours des prochains mois. L'archidiocèse pourrait y être représenté par son vicaire général, à l'exclusion de l'archevêque, du chancelier et de l'économe diocésain.

Une personne chargée de projet

3. Recruter une personne *chargée de projet* pour solliciter des propositions et accompagner les groupes porteurs de projets au cours d'une période à déterminer. Elle préparerait les travaux du *comité conseil* chargé d'évaluer les projets et de recommander le plus rassembleur. Sa rémunération serait assurée dans un premier temps par la Corporation archiépiscopale avec une participation de la Ville à partir du moment où un projet particulier faisant consensus pourrait s'intégrer à son plan d'urbanisme. Cette personne pourrait avoir son bureau dans les locaux de la Ville ou ceux d'une communauté religieuse. (Voir plus loin le Billet #605).

4. Favoriser la possibilité que la personne chargée de projet fasse appel à des ressources externes spécialisées dans la sauvegarde et la transformation du patrimoine religieux, telles que la Chaire de recherche du Canada en patrimoine religieux bâti (https://www.crcprb.chaire.ulaval.ca) de l'Université Laval ou la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'Université du Québec à Montréal (https://patrimoine.uqam.ca/projet/les-eglises-du-quebec/), ainsi que les ressources du milieu de la recherche à Rimouski (*Laboratoire d'archéologie et de patrimoine de Rimouski***,** CEGEP et Université du Québec à Rimouski).

5. Vérifier une dernière fois avec le ministère québécois de la Culture et des Communications la possibilité d'une révision de la cote D attribuée par le Conseil du patrimoine religieux, fermant présentement tout accès aux subventions du Conseil.

6. Si l'hypothèse d'une restauration complète et d'une restitution intégrale au culte catholique était définitivement écartée après un dernier examen, prioriser les projets qui mettraient de l'avant une modification acceptable de la volumétrie qui affecterait minimalement la sonorité de l'orgue et pourrait maintenir une perspective sur la nef et la voute, quels que soient les nouveaux usages proposés.

7. Inclure dans la réflexion un nouvel usage complémentaire pour la sacristie ou envisager sa démolition pour une nouvelle construction qui compléterait les nouveaux usages de la cathédrale ou pour une mise en valeur de l'espace extérieur en lien avec le plan d'urbanisme pour ce secteur.

8. Considérer une fonction civile, socioculturelle, éducative ou communautaire pour une partie de la cathédrale (nef), s'ajoutant à la fonction religieuse et épiscopale maintenue dans un espace plus restreint et pouvant s'ouvrir à de plus grands rassemblements et activités.

9. Procéder à la dissolution de la paroisse et de la fabrique Saint-Germain et à la prise de possession de la cathédrale par la Corporation archiépiscopale dans un premier temps et, dans un deuxième temps, une cession à un nouveau propriétaire (Ville de Rimouski ou corporation sans but lucratif) ou l'établissement d'une forme de copropriété par l'archidiocèse et la Ville de Rimouski ou avec toute autre corporation sans but lucratif cautionnée par la Ville). Au Québec, il y a plusieurs cas où la cathédrale est la propriété de la corporation épiscopale sans être une paroisse (Montréal, Saint-Jean-Longueuil, Sherbrooke).

10. Compléter dans les meilleurs délais le plan d'ensemble touchant l'avenir des églises de la Ville de Rimouski et le faire connaître en temps opportun pour favoriser une meilleure compréhension de l'usage de ces immeubles aux fins de la mission pastorale et mieux situer l'avenir de la cathédrale dans ce plan d'ensemble.

11. Préparer une communication publique de l'archevêque de Rimouski précisant clairement ses intentions et celles de la Corporation épiscopale : **A**/ la volonté de préserver ce monument au coeur du centre-ville en travaillant en partenariat avec les acteurs appelés à y contribuer; **B**/ la ferme intention d'y préserver un espace pour le culte, compatible avec d'autres usages, en y maintenant le siège de l'évêque ; **C**/ la mise sur pied d'un *comité conseil* élargi avec une participation de représentants de la société civile, de citoyens et de membres de la communauté diocésaine; **D/** le recrutement d'une personne *chargée de projet* pour piloter les prochaines étapes de la réalisation du projet de sauvegarde et de transformation; **E**/ l'engagement ferme de l'archidiocèse à apporter une contribution financière substantielle, aux côtés des autres partenaires (paliers municipal, provincial et fédéral ainsi que le secteur culturel ou le milieu des affaires) pour réaliser un projet ecclésialement et socialement acceptable.

12. Procéder à chaque étape en collaboration avec la personne *chargée de projet* et le *comité conseil*, en concordance avec les principales instances diocésaines qui devront se montrer solidaires de l'évêque dans les choix qui seront faits.

(*La cathédrale Saint-Germain de Rimouski*…, p. 7-9).

596. Remarques personnelles du médiateur

Sans doute dans le feu de l'action sera-t-il bon de lire et de relire les quelques remarques formulées par le médiateur, M^gr^ **Marc Pelchat**, à la toute dernière page de son rapport. Voici donc pour mémoire :

- Malgré d'évidentes divisions et des prises de position trop tranchées, de part et d'autre, qui font obstacle à un dialogue respectueux et ouvert, je suis confiant que la communauté rimouskoise peut dépasser les difficultés actuelles.

- La « réanimation » de la cathédrale, en la considérant avec un regard renouvelé et une certaine audace, apparaît comme un devoir incontournable qui ne pourra pas s'accomplir si les différentes parties restent campées sur leurs positions.

- J'ai rencontré des personnes vraiment engagées dans la cause de la sauvegarde de la cathédrale. Toutes me paraissent animées d'intentions louables, mais il ne suffit pas d'estimer que l'on a raison, chacun de notre côté, en présumant que l'autre fait nécessairement fausse route. Il faut parfois faire le deuil d'une partie de nos idées pour atteindre un consensus qui rallie le plus grand nombre tout en respectant nos principales convictions.

- Humblement, j'estime qu'il faut effectuer un temps d'arrêt pour repartir sur de nouvelles bases. Je soumets un ensemble de recommandations que j'adresse à l'archevêque de Rimouski. S'il n'est pas le propriétaire direct de cette église cathédrale de Saint-Germain de Rimouski, il est concerné au premier chef puisqu'il s'agit du lieu liturgique et pastoral de son siège épiscopal, placé à la tête des autres églises de cet archidiocèse depuis les origines de celui-ci.

- Je demeure disponible pour accompagner, à chacune des étapes à venir, l'archevêque de Rimouski et les instances ecclésiales et diocésaines concernées ainsi que les acteurs de la communauté rimouskoise impliqués dans le processus.

- Ma prière se joint à la vôtre pour que la recherche du bien commun nous anime tous et que l'unité de la communauté chrétienne touchée par cette question se réalise, en discernant la volonté du Seigneur dans ce passage douloureux qui est en attente d'une nouvelle vie que seul le Seigneur peut nous insuffler (*La cathédrale Saint-Germain de Rimouski et son avenir : Confiance et audace*, p. 10).

597. Conférence de presse du 6 février 2019

La presse régionale a très bien répondu à l'invitation qui leur avait été faite d'assister à la conférence de presse qui s'est tenue à l'archevêché le **6 février 2019**. M^gr^ **Marc Pelchat**, évêque auxiliaire de Québec, a fait part de ses recommandations dans le dossier de la cathédrale. M^gr^ **Denis Grondin** a par la suite exprimé ses positions visant à assurer la préservation et la pérennité du bâtiment.



M^gr^ Marc Pelchat et M^gr^ Denis Grondin. Photo : Ginette Larocque. AAR.

Nous déposons ici un texte de M^gr^ **Denis Grondin** qui résume encore une fois très bien sa position dans ce dossier :

La cathédrale de Rimouski :
une indispensable transformation
pour une vocation citoyenne!

Une conviction

Le patrimoine religieux et le patrimoine civil ont une grande importance pour la majorité des citoyens. Comme 94% de la population, l'archevêque tient à la cathédrale et désire que toute la population puisse en bénéficier. ***La préservation et la pérennité du bâtiment passent par un projet de transformation.***

Une réalité

Un lieu de culte de plus petite dimension dans la cathédrale permettra de conserver la vocation cultuelle dans le bâtiment*. Le siège de l'évêque sera ainsi conservé dans cette partie sacralisée de la cathédrale.*

Une constatation

En transformant le bâtiment, il sera possible de rendre la cathédrale accessible pour des projets sociaux, communautaires, culturels, touristiques*, selon les besoins exprimés par la population et par les projets qui soutiendront ces besoins.*

Une certitude

L'archevêché doit contribuer financièrement pour aménager et utiliser la partie réservée au culte. Il est indispensable que des partenaires s'unissent pour la transformation et l'utilisation de l'espace civil.

Une suite logique

L'administration de la cathédrale prendra au fil du temps une forme différente que celle d'une fabrique*. Elle pourrait devenir, par exemple, une coopérative, un condominium, une corporation ou toute autre structure organisationnelle qui conviendra à la future vocation.*

Une vision claire

*Le monde actuel est en pleine mutation et les besoins d'hier ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux d'aujourd'hui. La cathédrale de Rimouski fait partie intégrante du paysage et les rimouskois lui portent un attachement sentimental bien spécial****. La transformation du bâtiment en fera un projet innovant, dans une perspective partenariale et ouverte.*** (Conférence de presse du 6 février 2019, p. 1 : http://www.dioceserimouski.com/riki/pdf/communique2019-02-06.pdf).

598. Le communiqué du 7 mars 2019

Trois mois après le dépôt du Rapport de M^gr^ **Marc Pelchat** (Billet #594) et un mois après sa présentation à la presse locale (Billet #596), M^gr^ l'Archevêque passe à l'action en ce sens que finalement **la cathédrale sera restaurée, mais transformée**. On y retrouvera donc un lieu de culte, mais de dimension restreinte, qui comprendra le chœur avec l'avant-nef, sa cathèdre (revoir le Billet #554), son orgue (revoir le Billet #515), ses vitraux les plus anciens et ses verrières les plus récentes.

* * *

Le diocèse de Rimouski, faut-il ici rappeler, a pris forme en 1867, mais l'église-cathédrale *fut construite entre 1854 et 1859. Elle reprenait généralement les formes de la cathédrale de Trois-Rivières dont les travaux de construction avaient été amorcés en 1854.*

L'église-cathédrale appartient au mouvement néo-gothique créé en Angleterre mais qui s'est répandu *rapidement, aussi bien en Europe qu'aux États-Unis. Il devait faire contrepoids à l'architecture d'inspiration classique qui, selon les penseurs de l'époque, avait été créée "pour et par des païens".* [...] *Au XIX^e^ siècle, l'Église considérait que l'essentiel de l'ornementation devait être concentré à l'intérieur des églises par opposition au dépouillement des temples protestants.*

À Rimouski, c'est l'architecte **Victor Bourgeau** (1809-1888), un artisan sur bois originaire de Lavaltrie au Québec, qui fournit à la paroisse les plans nécessaires à une ornementation de bois polychrome et imposante. (Cf. Rosaire Dionne et Noël Bélanger, *Les verrières et les vitraux de la cathédrale de Rimouski*, 1992, p. 4).

Tout est malheureusement disparu en 1967. (Revoir la photo du Billet #272). Quant aux trois vitraux auxquels on avait fait grâce en 1967, ils sont l'œuvre d'**Henri Perdriau** (1809-1888) et ils ont été réalisées en 1859.

Le vitrail de l'entrée

(très peu visible de nos jours)

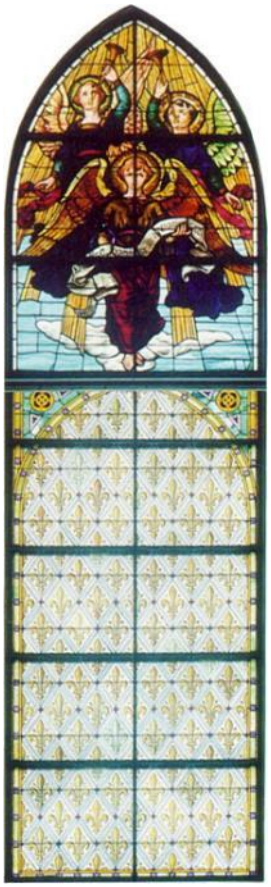


Photo : Yves-Marie Mélançon

La section du haut nous présente trois Séraphins dominant une nuée. Répondant à l'invitation du psaume 148, ils proclament les louanges du Seigneur. Ils sont irradiés par des traits de lumière jaillissant de la gloire de Dieu.

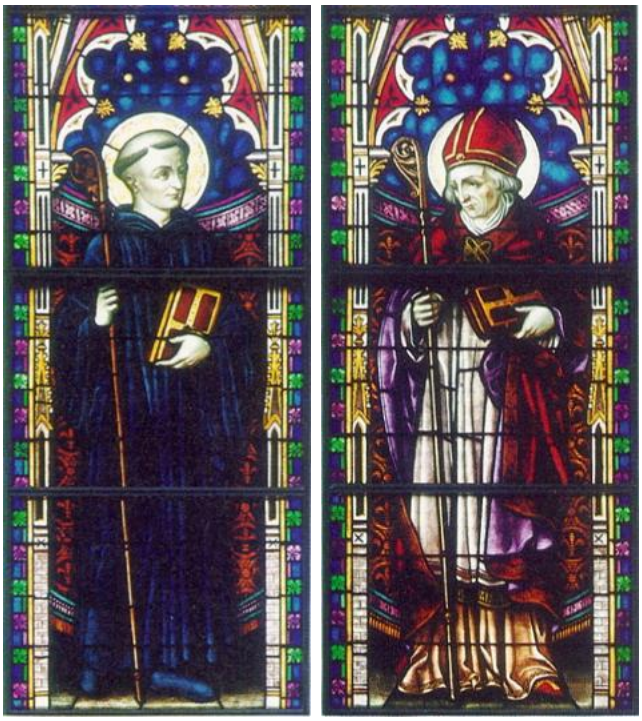
À l'arrière-plan, surélevés, deux de ces anges font retentir l'éclat de leur trompette, les joues gonflées par l'effort, tandis qu'à l'arrière-plan un troisième déploie une longue banderole. On peut y lire l'inscription latine suivante : Laudate dominum in sanctis ejus, ce qui se traduit : Louez Dieu dans ses saints.

Tout le bas du vitrail représente un arc gothique serti de 116 fleurs de lys en or, une traduction de nos origines françaises (op. cit. p. 6).

Quiconque entre dans la cathédrale voit son regard d'abord attiré par un imposant vitrail qui orne la façade nord. S'il est bien visible de l'extérieur, il l'est cependant bien peu de l'intérieur. On ne peut qu'espérer que les architectes qui auront à redessiner les entrées puissent redécouvrir ce vitrail et le remettre en valeur.

Les vitraux de la nef

Les deux vitraux, qui sont visibles à l'entrée du chœur de part et d'autre de la nef, représentent des étapes de la vie de l'évêque, saint Germain de Paris. (Revoir ici les Billets #11, #12 et #13). Le **vitrail de l'ouest** le représente en *moine*, avant son accession à l'épiscopat. Il avait été de 549 à 555 abbé du monastère Saint-Symphorien d'Autun. Le **vitrail de l'est** représente encore saint Germain de Paris, mais alors qu'il fut le 20^e^ *évêque* de Paris de 555 jusqu'à sa mort en 576.



Saint-Germain, moine **Saint-Germain, évêque**

Photographe : Yves-Marie Mélançon

Les neuf verrières du haut-chœur



Olivier Ferland (1928-2017)

Les neuf verrières qui entourent le haut du chœur sont d'**Olivier Ferland**, maître-verrier, disciple de **Marius Plamondon** et professeur à l'École des Beaux-Arts de Québec. (Revoir ici le Billet #540). Réalisés en 1991, ces verrières ont pour thème les jours de la Création du premier chapitre de la Genèse.

Après la fermeture de leur atelier en 1951, **Marius Plamondon** (1914-1976) fait acheter par le Gouvernement du Québec tout le matériel qui s'y trouve et avec lequel il met sur pied des cours de vitrail à l'École des Beaux-Arts de Québec.

Le vitrail central

Pour regarder cette série de vitraux, nous prenons comme point de départ le vitrail central. Tous les autres sont localisés par rapport à celui-là, soit à l'est (vers la gauche) soit à l'ouest (vers la droite).

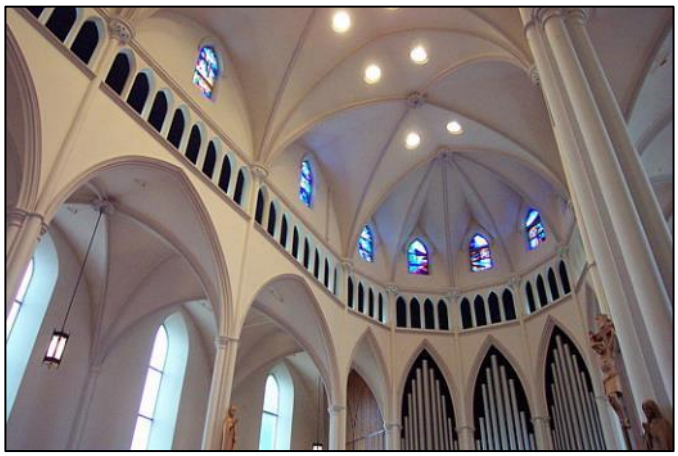




GENÈSE 1,1-2

Lorsque Dieu commença la création du ciel et de la terre, la terre était déserte et vide, et la ténèbre à la surface de l'abîme, le souffle de Dieu planait à la surface des eaux.

La composition picturale des neuf fenêtres part d'ici : Dieu sépare la lumière des ténèbres. Celles-ci se dissipent en larges bandes de moins en moins sombres. Une certaine transparence de cette région laisse entrevoir des violets, des rouges, des bruns sourds; c'est la masse incandescente. Cependant, la couleur bleue, par ses nombreuses variétés de teintes, reflète la merveilleuse lumière de la Création (op. cit., p. 11).



Une partie des neuf vitraux du haut-chœur. Photographe : Yves-Marie Mélançon. Revoir aussi les photographies des pages 266 et 285.

ENVOI

***A**yant achevé son périple autour de la cathédrale, le visiteur aura sans doute considéré deux âges différents, aussi bien dans l'art de travailler le verre que dans les sources d'inspiration où ont puisé les artistes. Mais cette diversité a quelque chose de merveilleux : elle est capable de susciter chez le spectateur une admiration continue; elle a même le pouvoir de l'élever jusqu'aux joies de la contemplation.*

Pour tout cela, hommage soit rendu aux créateurs de ces œuvres et gratitude aux généreux bienfaiteurs de la cathédrale, ces généreux donateurs de cet « Évangile de verre », selon la belle expression de l'artiste-peintre Guy Bruneau (op. cit., p. 19).

[Notes et photos tirées d'une brochure réalisée dans le cadre du 125e anniversaire du diocèse par l'abbé **Rosaire Dionne**, alors curé de la cathédrale, et l'abbé **Noël Bélanger**, historien. L'ouvrage a pour titre : *Les verrières et les vitraux de la cathédrale de Rimouski*, 1992, 20 p.]

* * *

Ainsi donc, notions-nous dans le communiqué du 7 mars, Mgr l'Archevêque passe à l'action : **la cathédrale sera donc restaurée, mais transformée**. Depuis un mois, reconnaissait-il, *les nombreux commentaires favorables reçus, autant des citoyens que des intervenants du milieu, permettent de poursuivre avec optimisme le travail menant à la sauvegarde de la cathédrale, dans une perspective tenant compte de la réalité actuelle* (Communiqué de presse du 7 mars 2019, page 1, *La vision d'une cathédrale transformée : Le travail se poursuit!* Voir : http://www.dioceserimouski.com/riki/pdf/communique2019-03-07.pdf).

D'ici là, une première étape doit maintenant être franchie, celle de l'embauche d'une ou d'un *chargé de projet*. Déjà, un *comité de sélection* a été formé afin d'enclencher le processus menant au choix de cette candidate ou de ce candidat.

Une commande a par ailleurs été passée pour la mise à jour du *carnet de santé* de l'édifice-cathédrale, celui qui avait été établi en 2016 ayant sans doute besoin d'être rafraîchi. D'ici le début des travaux, ce document devrait permettre de déterminer l'ordre de priorité des interventions sur le bâtiment.

Enfin, de conclure le communiqué :

Le partage des lieux entre la mission religieuse et les usages civils, socioculturels, éducationnels, touristiques et communautaires, sera un atout pour la mise en valeur du bâtiment et son accessibilité pour la population. Mgr ***Denis Grondin*** *et ses collaborateurs souhaitent que l'utilisation future du bâtiment tienne également compte du facteur intergénérationnel. L'aspect partenarial permet de rallier les valeurs de l'Église d'aujourd'hui et de demain* (loc. cit.).

599. Sur un non-renouvellement de bail

Le **21 mars 2019**, sans autre forme de communication que celle d'une lettre, l'économe diocésain prévient le directeur général du Grand Séminaire que le bail qui liait à l'Archevêché les *Services diocésains* et *l'Institut de pastorale* arrivait à échéance le 30 juin 2019 et qu'il ne serait pas renouvelé. La décision aurait été prise deux jours plus tôt, soit le **19 mars** au Bureau de l'Archevêque. L'économe dont l'un des devoirs est de veiller au grain n'a certes pas perdu de temps… On ne va pas le lui reprocher car il se devait de donner un avis de trois mois.

Quant au bailleur, celui-ci reconnaît que sur ce point il ne possède aucun écrit. On s'entend que pour le *Centre diocésain de pastorale*, qui regroupe tous les Services diocésains, le démarrage eut lieu en **1970 (**revoir ici le Billet #293) et que son année financière se termine le 30 juin. Il n'existe pas non plus de bail pour l*'Institut de pastorale* fondée en **1998**; mais son année financière se termine le 31 décembre (revoir ici le Billet #391). On aurait pu sans doute poursuivre jusque-là, mais passons…

Le Conseil d'administration de la corporation du Grand Séminaire n'apprendra pas tout sur ce qui se tramait à ce moment-là, mais au 2e paragraphe de la lettre de l'économe on pouvait lire que *devant l'incertitude de l'avenir du Grand Séminaire, nous avons retenu un autre endroit qui peut accueillir tout le personnel à un coup moindre, non négligeable.* Comme si c'était la seule chose à considérer…

Enfin, l'économe terminait sa lettre en avouant avoir *un intérêt pour l'achat de certains meubles ou classeurs qui appartiendraient au Grand Séminaire. Il serait souhaitable de déterminer le plus rapidement possible ce qui appartient au Grand Séminaire, aux Services diocésains et à l'Institut de pastorale. À cet effet,* conclut-il, *vous voudrez bien contacter Messieurs* ***Réjean Levesque*** *et* ***Jean-Francis Clermont-Legros,*** responsables de l'inventaire. Sur ce point, celui-ci a bien été fait, mais rien de ce qui fut noté ne fut vendu.

* * *

Anticipons…

Le **1er mars 2021**, *l'Institut de pastorale* réintégrera le Grand Séminaire. Quant aux *Services diocésains*, le personnel est informé qu'il se retrouvera à l'Archevêché le 30 juin.

600. Mandat confié à une Agence locale

Le **16 avril 2019**, un communiqué du Bureau de l'Archevêque informe les diocésains et diocésaines que pour procéder à l'embauche d'une ou d'un *chargé de projet*, le comité de sélection a pris la décision de confier le mandat à une agence spécialisée dans le domaine du recrutement de personnel.

Cette orientation, peut-on lire dans le communiqué, *permettra d'optimiser les possibilités de recruter le meilleur candidat possible pour diriger le projet de transformation de la cathédrale* (Communiqué de presse du 16 avril 2019, p. 1. Voir : http://www.dioceserimouski.com/riki/pdf/communique2019-04-16.pdf).

VÉGA Groupe conseil

Fondée en 2007, sous forme d'entreprise d'économie sociale, *Véga Groupe conseil* œuvrait alors à Rimouski comme agence de placement.

Depuis, l'entreprise a développé un éventail de services afin de répondre aux besoins des PME de la région notamment des services de recrutement de personnel… La mission de *VÉGA Groupe conseil* est aujourd'hui d'offrir aux entreprises et organismes du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et du Saguenay des services professionnels en ressources humaines et en développement organisationnel.

Véga Groupe conseil est donc saisi du dossier. Son mandat est de proposer des candidates ou candidats au comité de sélection. Selon l'échéancier prévu, l'affichage sera en vigueur du 29 avril au 16 mai 2019. Les entrevues finales devraient avoir lieu dans la semaine du 20 mai. L'entrée en fonction de la personne retenue est prévue en juin.

601. Projet : transformation de la cathédrale

Au communiqué de presse du Bureau de l'Archevêque daté du **16 avril 2019** est joint un document de M. **Tommy Bonesso**, consultant chez **VÉGA Groupe conseil** de Rimouski.

Ce document intitulé *Chargé(e) de projet : transformation de la Cathédrale de Rimouski* vient préciser que « relevant du vicaire général la personne sélectionnée aura le mandat d'assurer la coordination complète du projet de transformation de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski. » […] Cette personne « aura la responsabilité de former un comité de travail composé d'experts de différents milieux (patrimoine, tourisme, culture, etc.) afin de mettre sur pied un projet qui soit rassembleur. Elle travaillera de concert avec différents professionnels (architectes, ingénieurs, etc.), ainsi que les **entités subventionnaires** (sic) ».

VÉGA Groupe conseil précise ensuite quelles seront les principales responsabilités de cette personne choisie pour être *chargé(e) de projet.* Voici donc en quels termes :

• Organiser et diriger les rencontres du comité d'experts, comité-conseil et des différents comités de travail;

• Collaborer à la supervision du travail des professionnels mandatés dans chacune des phases du projet;

• Produire et effectuer le suivi des échéanciers en collaboration avec les différents intervenants impliqués.

• Participer à la préparation des budgets associés au projet, les approuver et assurer le respect de ces derniers;

• Transiger avec les médias en collaboration avec les services de communications concernés;

• Concevoir et proposer un modèle de gouvernance, d'affaires et une entité juridique contribuant au développement pérenne du projet souhaité;

• Rédiger divers documents externes et internes, notamment des demandes de subventions;

• Agir en cohérence et en continuité avec les divers projets ayant été soumis lors des consultations des deux dernières années;

• Assurer la sécurité des lieux à l'intérieur et extérieur de l'édifice (via le carnet de santé) tout au long du processus de transformation;

• Assumer une multitude d'autres responsabilités nécessaires à la réalisation d'un projet de cette envergure (loc. cit.).

602. Questions sur les compétences requises

Dans son document du **16 avril 2019**, M. **Tommy Bonesso** ouvre ensuite une section intitulée *Foire aux questions* où il répond à quatre questions posées sur les compétences et les connaissances acquises par d'éventuels candidats ou candidates.

•*Dois-je posséder une formation universitaire?*

Réponse :
Idéalement oui. Nous ciblons la formation de premier cycle dans une discipline pertinente telle que communication,

développement des sociétés et des territoires, génie, gestion de projet, urbanisme, etc.

• *Je ne possède pas la scolarité demandée mais j'ai des années d'expérience très pertinentes en lien avec le projet proposé. Est-ce que je peux tenter ma chance?*

Réponse :
Bien entendu. Si votre candidature est intéressante, elle sera analysée et traitée tout aussi sérieusement.

• *Combien d'années d'expérience dois-je cumuler pour être un candidat intéressant?*

Réponse :
Compte tenu de l'ampleur du projet, une expérience minimale de 5 années dans la gestion de projet et/ou coordination sera exigée.

• *Dois-je posséder des connaissances au niveau de l'informatique et des outils numériques?*

Réponse :
Oui. Vos responsabilités exigeront une très bonne connaissance des logiciels de la suite Office (Outlook, Word, Powerpoint et Excel) ainsi que des réseaux sociaux.

603. Profil de la personne recherchée

Voici encore, pour mémoire, le profil de la personne recherchée par **VÉGA Groupe conseil** pour occuper le poste de *chargé(e) de projet* :

• **Posséder des habiletés politiques.**
Le dossier de la Cathédrale de Rimouski a fait couler beaucoup d'encre depuis quelques années étant donné la ferveur qu'elle peut engendrer dans la communauté.

• **Avoir un bon sens de l'écoute.**
Plusieurs acteurs de la communauté auront des idées à soumettre pour ce projet; la personne devra faire preuve d'ouverture et de respect pour juger des besoins de la communauté.

• **Être en mesure de travailler sous pression.**
Ce projet impliquera le suivi et le respect de divers échéanciers exigeant une gestion rigoureuse des priorités.

• **Posséder de bonnes aptitudes en communication à l'écrit et à l'oral.**
La personne sera la chef d'orchestre de la transformation de la cathédrale et donc aux premières lignes pour informer les divers comités impliqués et la communauté rimouskoise du déroulement du projet.

• **Pratiquer un leadership de style rassembleur.**
L'archidiocèse désire travailler avec une personne accessible et qui se démarquera par ses aptitudes relationnelles et son désir de mettre sur pied un projet unificateur.

Or voilà qui au départ peut sembler beaucoup, mais certes pas si on recherche un ou une personne *chargée de projet*. Enfin, le document de M. **Tommy Bonesso** se conclut avec cette note sur les conditions d'emploi :

• *Un poste à temps plein à durée déterminée : entre 3 et 5 ans.*

• *Un salaire compétitif correspondant à la scolarité et à l'expérience du candidat.*

• *Un emploi dans lequel vous ne verrez pas vos journées passer et qui pourrait faire passer votre carrière à un second niveau.*

• *L'opportunité de diriger le premier projet de transformation d'une cathédrale en Amérique du Nord et de jouer un rôle clé dans le processus de valorisation du centre-ville de Rimouski.*

604. Dossier cathédrale : le *chargé de projet*

Le communiqué de presse du **16 avril 2019** nous apprenait qu'on prévoyait un affichage de deux semaines, soit du **29 avril au 16 mai**. La personne retenue sera, précisait-on, *chef d'orchestre* du projet. Elle pourra compter sur le support d'un *Comité conseil* formé d'experts de différents milieux. M^{gr} **Denis Grondin** disait avoir mandaté M. **Guy Lagacé**, son vicaire général, pour le représenter à ce comité. Enfin, la personne retenue devait entrer en fonction en juin 2019, mais son entrée en fonction s'est plutôt faite le **1er août**.

* * *

Le **16 mai 2019**, *Le Relais* N^{o} 737 nous apprend qu'une vingtaine de candidatures ont été reçues chez **VÉGA Groupe conseil**, que la présélection est commencée et que les entrevues avec les candidats retenus auront lieu dans la semaine du **27 mai**.

Le **11 juillet**, le Bureau de l'archevêque nous apprend que le processus de sélection est terminé, qu'un candidat a été retenu et proposé à M^{gr} **Denis Grondin**, qui l'a accepté. Celui-ci répondrait parfaitement à ce qui

est recherché en termes de qualifications professionnelles et d'expériences de travail. L'embauche de cette personne serait un atout important pour mener à bien le projet de transformation de la cathédrale. Son nom cependant n'a pas été révélé; il sera présenté officiellement lors d'un point de presse, après la période de vacances estivales.

605. Bienvenue à M. Jean Crépault

Le **2 octobre 2019**, Mgr **Denis Grondin**, dans un communiqué de presse, a le plaisir de confirmer la nomination de M. **Jean Crépault** au poste de « directeur de projet pour le dossier de transformation de la cathédrale de Rimouski ».


M. Jean Crépault. AAR.

Entré officiellement en fonction le **1er août**, M. Crépault est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec avec le statut d'ingénieur à la retraite. Titulaire de deux baccalauréats, un en géographie et un en ingénierie, il a complété sa formation en poursuivant des études de 2e cycle en géomorphologie et en gestion de projet (administration).

Domicilié à Rimouski, M. **Jean Crépault** présente un parcours professionnel qui lui a permis d'acquérir de l'expérience dans différents domaines reliés à l'ingénierie et à l'administration. Les connaissances théoriques et les aptitudes acquises au cours de sa carrière en font le candidat idéal pour mener à bien ce qui lui sera confié dans le projet de transformation de la cathédrale.

Sous l'autorité immédiate de Mgr **Denis Grondin** et de son délégué dans ce dossier, l'abbé **Guy Lagacé** v.g., M. Crépault travaillera en collaboration avec les partenaires du milieu et avec les membres des comités de travail qui seront à constituer.

* * *

NOTE : Il sera, nous dit-on, possible de suivre les différentes étapes de ce projet à travers les communiqués de presse qui seront régulièrement publiés sur le site web du diocèse : http://www.dioceserimouski.com.

606. L'avenir de nos églises paroissiales

Jusqu'ici, et **depuis 2006**, c'est une vingtaine d'églises qui ont été, soit vendues, soit cédées.

Voici donc pour mémoire :

Saint-Guy	**2006**
Sainte-Bernadette de Mont-Joli	**2009**
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de L'Isle Verte	**2009**
Saint-Elzéar	**2009**
Saint-Laurent de Matapédia	**2009**
Sainte-Odile de Rimouski	**2009**
Saint-Yves de Rimouski	**2009**
Notre-Dame-de-la Paix : Luceville	**2012**
Saint-Marcellin	**2012**
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	**2012**
Saint-Cléophas	**2014**
Saint-Cyprien	**2014**
Saint-Jean-de-la-Lande	**2014**
Saint-Valérien	**2014**
Saint Victor de Matane	**2014**
Bon Pasteur de Matane	**2016**
Saint-André-de-Restigouche	**2016**
Nazareth	**2017**
Lac-au-Saumon	**2017**
Saint-Modeste	**2017**

Dans les années qui vont suivre, d'autres églises pourraient être mises en vente. Depuis ces années 2017 et suivantes, on a parlé plus d'une fois à la radio et dans les journaux de celles de **Sainte-Agnès** à Rimouski, puis plus tard de celles de **Saint-Mathieu**-de-Rioux, de **Rivière-Trois-Pistoles** (Saint-Jean-Baptiste) et de **l'Isle-Verte**… Mais il y en aura d'autres certainement… Plus près de nous en effet, c'est de l'église de **Saint-Jérôme de Matane** dont on parlait en janvier 2021. On la céderait pour 1,00 $ à un promoteur de l'extérieur. Il en ferait une salle de spectacle…

* * *

Anticipons…

À l'**automne de 2020**, la ministre du Québec responsable du Bas-Saint-Laurent confirmait l'octroi d'une somme initiale de 76 489 $ pour le développement de quatre projets de transformation pour quatre églises de notre région, dont deux qui se trouvent dans notre diocèse, soit celle d'**Esprit-Saint** qui deviendra un « Centre multifonctionnel » et celle de Saint-Isidore du **Lac-des-Aigles** qui deviendra un « Centre de promotion et de mise en valeur de la villégiature et de la pêche aux saumons ».
(Source : Alexandre D'Astous, « 76 000 $ à la requalification de quatre églises du Bas Saint-Laurent », dans le *Journal le soir*, 1er octobre 2020. Voir : https://journallesoir.ca/2020/10/01/76-000-a-la-requalification-de-quatre-eglises-du-bas-saint-laurent/).

* * *

Depuis plusieurs années, le Conseil presbytéral demande à M^gr^ l'Archevêque de mettre sur pied un comité d'étude sur l'avenir des églises de notre diocèse. Ce sera fait et c'est annoncé dans *Le Relais* N^o^ 753 du **3 octobre 2019**. L'abbé **Guy Lagacé**, v.g., écrit :

Nous avons donc convenu qu'il était temps de réfléchir plus sérieusement à la situation actuelle et de former un comité qui aura comme mandat l'élaboration d'une politique uniforme qui facilitera la manière d'opérer la conservation ou la fermeture des églises ainsi que leur aliénation. (*Le Relais*, N^o^ 753 du 13 août 2020, p. 2).

Le comité établira lui-même les critères pour mieux gérer ce dossier. Le vicaire général en fera partie, mais le comité sera présidé par l'abbé **Normand Lamarre**. Les autres membres désignés sont Sr **Pauline Massaad**, r.s.r., M^me^ **Johanne Caillouette**, ex-agente de pastorale, MM., **Michel Barriault**, notaire, **Mario Blanchet**, c.a. et **Roger Robitaille**, ingénieur.

Il ne s'agit donc pas, précise ici le vicaire général, *de faire les choses rapidement mais plutôt de donner l'opportunité aux communautés paroissiales de prendre la parole à cet égard. Nous sommes toujours convaincus que les paroisses sont aptes à décider de l'avenir de leur église, mais elles doivent être soutenues dans le discernement qu'elles auront à faire. Que l'Esprit du Seigneur nous soutienne et nous éclaire dans ce temps de grand changement* (loc. cit.).

607. Le grand *dérangement* de juin 2019

Nous sommes en 2019, au lendemain de la Saint-Jean-Baptiste. Pour les employés des *Services diocésains* et pour l'*Institut de pastorale*, l'heure du grand *dérangement* a sonné. On va pour la première fois entrer dans ce qui sera pour deux ans leur milieu de vie au travail. (Revoir les Billets #468 et #599).



Ancien presbytère de Saint-Yves où se trouvent regroupés les Services diocésains et l'Institut de pastorale. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Enfin, si on peut y loger tout le personnel « à coup moindre » comme l'écrivait l'économe dans sa lettre du **21 mars 2019**, c'est qu'il doit bien y avoir une raison. Le plus souvent, si c'est moins cher, c'est que peut-être ça ne vaut pas plus… Mais dans les circonstances, on n'aura pas le choix. Il faudra bien vivre avec, surtout que le *télétravail* n'est pas encore inventé… Mais ça viendra, et plus vite qu'on pense, avec la pandémie de la COVID-19 qui nous tombera dessus dès la **mi-mars 2020**.

608. Du nouveau sur le Grand Séminaire

Ce qui n'était plus qu'un secret de polichinelle est révélé au grand jour le **6 octobre 2020**.



M. Michel-Félix Tremblay. Photo : Twitter @mftremblay. Courtoisie.

Un journaliste de Radio-Canada très bien informé, **Michel-Félix Tremblay**, dans un reportage diffusé autant à la radio qu'à la télévision, lève le voile sur ce qui s'était passé au printemps de 2017 et sur lequel on ne se penchait plus vraiment trois ans plus tard…

Au printemps de 2017 - il y a trois ans donc - un groupe de promoteurs immobiliers de la région de Québec est passé sans doute par l'Archevêché avant de se présenter au **Grand Séminaire** pour une visite sollicitée. Mais au cours de cette visite, ce qui aura surpris les administrateurs, c'est que les visiteurs semblaient surtout intéressés par le terrain… Ils sont donc sortis à l'extérieur et ils ont marché avec eux… Pour ce qui est de l'intérieur, on n'a pas souvenir qu'ils y soient restés très longtemps, juste assez cependant pour mettre aux administrateurs la puce à l'oreille… Ces messieurs seraient donc prêts à tout démolir pour y construire un tout nouvel immeuble en plein centre-ville. (Revoir le Billet #588).

La veille donc, soit le **5 octobre 2020**, le journaliste avait rencontré le maire de Rimouski, M. **Marc Parent**. Dans les prochains mois, devait-il lui confirmer, le conseil municipal serait saisi du dossier, à savoir si oui ou non l'édifice du Grand Séminaire devait être cité *immeuble patrimonial*. Un peu plus loin dans la conversation, le maire aurait voulu sans doute apaiser les craintes du Conseil d'administration : *le Grand Séminaire*, avouait-il, *ne risque pas de disparaître*… Il a par ailleurs rappelé que la Ville avait, dans un règlement sur les démolitions, des dispositions qui assurent la pérennité du bâtiment. Puis, il a confirmé que ce sont ces dispositions qui avaient empêché, il y a trois ans, la démolition de l'immeuble.

Rappelons ici les faits : *À l'époque, des promoteurs immobiliers avaient tenté d'acquérir le Grand Séminaire pour le raser en tout ou, à la limite, en partie. Ironiquement, le projet consistait à construire de nouveaux logements… pour des communautés religieuses. La Ville avait donc à l'époque coupé court aux intentions des entrepreneurs, car on était d'avis, de préciser le maire, M.* ***Marc Parent****, qu'il y avait là autour du Grand Séminaire une connotation patrimoniale*. (Référence : **Michel-Félix Tremblay** en entrevue au Grand Séminaire le 5 **octobre 2020** et publiée le 6 octobre**.** Voir : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1738887/grand-seminaire-rimouski-protection-patrimoine-ville-rimouski).

* * *

NOTE : Revoir ici le Billet #575 : *une étude commandée par la Ville de Rimouski* qui en a informé le Grand Séminaire le 22 juin 2017. Les entrevues de la firme « Patri-Arch. » de Québec ont eu lieu le 24 juillet et l'architecte de Lévis a été reçue le 17 août. Le rapport devait être déposé le 29 septembre mais il ne le sera que le 17 novembre. (Revoir ici les Billets #582, #587 et #588).

Ce jour-là, la SOPER réunira à ses bureaux deux représentants du promoteur immobilier et deux membres du Conseil d'administration du Grand Séminaire. Ces derniers auront vite mis fin à la rencontre, les représentants du promoteur ayant affirmé déjà devant eux qu'ils avaient un plan B, un plan C et même un plan D, mais que dans aucun de ces cas le Grand Séminaire n'était concerné.

Dans les mois qui vont suivre, nous apprendrons que des promoteurs immobiliers ont un projet qui entraînerait une démolition de la Grande Place. Ce pourrait être leur plan B. Or, les années passent et la Grande Place est toujours debout…

609. Cinq ans déjà, mais avance-t-on vraiment?

Il y a cinq ans, soit le **29 novembre 2014**, on mettait la clé sur la porte de la cathédrale pour des raisons dites de sécurité… Et on l'entourait de filets! Le ciel allait-il bientôt nous tomber sur la tête?



Fermée depuis cinq ans, aucune pierre n'est encore tombée dans les filets. Photo : archives l'Avantage, 2019-10-02. Courtoisie.

M. **Jean Crépault** est entré en fonction le 1er août 2019. Quatre mois plus tard, il allait donner à la presse régionale une première entrevue. Il expliquera que le projet de transformation de la cathédrale était bel et bien sur les rails et que le travail amorcé allait bon train. *Le projet est complexe*, avouait-il. *On a progressé plus lentement qu'à mon goût, mais il y avait beaucoup de choses à démêler*. (*L'Avantage*, **27 novembre 2019.** Voir : https://www.lavantage.qc.ca/article/2019/11/27/cathedrale-de-rimouski-le-directeur-de-projet-jean-crepault-fait-le-point).

Par ailleurs, M. Crépault reconnaît avoir été ralenti dans l'évolution du projet. *Je pensais que la phase de démarrage du projet serait depuis longtemps dépassée aujourd'hui. Pour toutes sortes de considérations, ce n'est pas le cas. Il me manque, entre autres choses, le bilan de santé de la cathédrale, qui ne peut pas être fait, car nous n'avons pas accès à la cathédrale* (loc. cit.).

C'est un fait que le « bilan de santé » réalisé il y a cinq ans doit nécessairement être mis à jour. Mais actuellement on comprend que ce ne peut pas être fait puisque la Fabrique, qui est propriétaire de la cathédrale, ne permet pas à quiconque d'y accéder. Toute l'affaire est pour le moment judiciarisée, mais M. Crépault espère bien que tout cela soit bientôt du passé et qu'on pourra y accéder au début de la nouvelle année 2020.

Gestion participative

M. **Jean Crépault** demeure néanmoins optimiste malgré la complexité du dossier. Il aurait, pour maintenir le côté rationnel des décisions et pour éloigner l'émotivité liée au dossier, décidé de s'entourer d'*érudits*. Mgr l'Archevêque lui aurait en effet demandé d'assurer une *gestion participative* dans le dossier.

Autrement dit, de préciser M. Crépault, *ce n'est pas moi qui prendrai seul les décisions. Je suis en train de mettre en place un comité de gouvernance, d'éthique et de gestion, constitué d'une dizaine d'érudits, des gens influents du milieu rimouskois et experts chacun dans leur domaine : banquiers, avocats, hommes et femmes d'affaires, ingénieurs et représentants de l'Archevêché. Je souhaite que les décisions prises soient des décisions d'affaires, loin de toute l'émotivité qui peut entourer le dossier* (loc. cit.).

Comité de gouvernance

Enfin, on apprend dans ce compte-rendu de presse que le *Comité de gouvernance* chapeautera cinq autres comités, trois qui seront permanents et deux *ad hoc*. Ce « comité d'érudits » serait à 95% déjà constitué. Et si tout va bien, de conclure M. Crépault, on devrait pouvoir le présenter à la population d'ici les Fêtes de fin d'année 2019 (loc. cit.).

* * *

Anticipons…

Le temps file… Et quinze (15) mois plus tard, soit le **28 février 2021**, au moment d'écrire ces lignes les membres du *Comité de gouvernance* ne nous sont pas encore connus, M. Crépault n'ayant pas souhaité, avant l'annonce officielle, dévoiler les noms des membres de ce Comité, sauf celui de l'abbé Lagacé, notre vicaire général.

Par ailleurs, **le 6 juillet 2020**, M. Crépault, sans préjudice à ses fonctions de *chargé de projet* dans le dossier de la cathédrale, est nommé *délégué épiscopal à l'administration (c.-à-d. directeur général)*, en remplacement de l'ex-économe diocésain, M. **Michel Lavoie**, retraité depuis le **5 juillet 2020**.

Plus récemment, soit **le 7 janvier 2021**, le vicaire général, M. **Guy Lagacé**, nous apprenait que M. **Jean Crépault**, avait été hospitalisé à Québec durant la période des Fêtes pour y subir une chirurgie cardiaque majeure. (*Le Relais* N° 813 du 7 janvier 2021).



L'abbé Yves Pelletier. AAR.

Deux semaines plus tard, soit le **21 janvier 2021**, l'abbé **Yves Pelletier**, tout en demeurant membre de l'équipe pastorale de la Bienheureuse-Élisabeth Turgeon où il œuvre depuis le 1er août 2020, est nommé *délégué épiscopal adjoint à l'administration.* Il succède donc, pour un temps, à M. **Jean Crépault** à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. (*Le Relais* N° 814 du 21 janvier 2021).

610. Un nouveau directeur à l'IPAR

L'*Institut de pastorale* était sans directeur depuis juin 2019. En octobre 2019, il fut cependant reconnu par l'État comme un « organisme sans but lucratif » (O.S.B.L.). Mais s'il faut chercher une autre date où l'Institut est devenu autonome au plan financier, c'est celle du **1er juillet 2020** où l'on retrouve les premiers états financiers préparés à Rimouski par la firme Deloitte.



Dès **janvier 2020**, les services d'un nouveau directeur ont été retenus, à mi-temps d'abord, à plein temps ensuite à compter de **février 2020**. L'agente de communication à l'Archevêché, Mme **Ginette Laroque**, nous le présentait en ces termes :

*Originaire de Beauport, **Pierre Cardinal** a complété un baccalauréat en génie mécanique à l'Université Laval. Cette formation l'a conduit à effectuer de la modélisation informatique sur des simulateurs de vol pour la compagnie CAE Montréal. Après quelques années, il s'est aperçu que l'informatique ne répondait pas à ses aspirations profondes.*



M. Pierre Cardinal, 5e directeur de l'IPAR. Photographe : Ginette Larocque.

*Après réflexion, il est retourné à l'Université Laval pour compléter une maîtrise ès arts en théologie **(2007)** et poursuivre pour l'obtention d'un doctorat en théologie **(2015**). Il dit n'avoir jamais regretté ce changement d'orientation professionnelle. Petite parenthèse : Il a rencontré celle qui partage sa vie pendant ses études universitaires, alors qu'elle étudiait elle aussi en théologie.*

*M. Cardinal a à son actif plusieurs publications et il a cumulé de nombreux engagements ecclésiaux et professionnels. Ses domaines d'intérêt sont très vastes : la littérature de révélation canonique et apocryphe, la place de la religion dans le Québec moderne, le christianisme ancien, pour n'en nommer que quelques-uns. **De 2014 à 2016**, il a été le premier laïc engagé comme directeur de la revue En Son Nom, un travail qui lui a permis de mieux connaître les communautés religieuses et la spiritualité qui les anime. Il a quitté ce travail en **2016** pour occuper un poste de professeur à l'Institut de formation théologique et pastorale (IFTP) du diocèse de Chicoutimi, où il a appris sur la vie diocésaine auprès de ceux et celles qui sont maintenant ses anciens collègues* (*Le Relais* N° 768, 30 janvier 2020, p. 4).

611. La pandémie de la COVID-19

Le **11 mars 2020** et les jours suivants, un bon nombre de directives ont été émises en prévision de la pandémie annoncée du « coronavirus » (COVID-19).

Nous reprenons ici le début du communiqué des autorités diocésaines qui, à lui seul, en fait voir toute la portée. Daté du 17 mars 2020, il est intitulé *Normes diocésaines en prévention de la pandémie de la COVID-19.*

En accord avec les normes publiées par l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AÉCQ), en respect de celles émises par le gouvernement du Québec, en solidarité avec les autres évêques et par souci de protéger les fidèles et la population en général, après consultation du Conseil presbytéral de Rimouski (CPR), du Collège des consulteurs et des membres de la curie diocésaine, nous émettons les directives suivantes qui prennent effet ***immédiatement*** *et qui sont* ***OBLIGATOIRES****. Pour le moment, et jusqu'à avis contraire, voici ce qui est* ***suspendu, interrompu ou recommandé****. À cet effet, nous faisons appel à votre foi en Jésus-Christ, à votre amour pour le prochain et à votre responsabilité de baptisés et de citoyens* […] (Le *Relais* N° 775, 19 mars 2020, p. 1-3).

612. Décret de Mgr Grondin sur la pandémie

Sur la rémunération du personnel pendant la pandémie, un décret de Mgr l'Archevêque a été publié le **27 mars 2020** et présenté dans *Le Relais* N° 777 du **2 avril 2020,** aux pages 2-3. Il est adressé aux dix prêtres modérateurs, curés ou administrateurs paroissiaux et aux administrateurs des fabriques. Pour mémoire, en voici des extraits :

Nous savons que depuis le 17 mars, différents avis émis par des autorités diocésaines ont pu créer la confusion dans l'esprit des administrateurs des fabriques paroissiales. Certains administrateurs hésitent à appliquer les directives que l'Évêque a émises. Par la présente nous venons rectifier ces situations qui feraient croire que chacun décide ce qui lui convient face aux prêtres et à la mission pastorale

Ainsi, en ce qui concerne les prêtres modérateurs, curés ou administrateurs paroissiaux, il est strictement interdit de les mettre à pied ou en chômage et ils doivent continuer à recevoir leur salaire pendant la pandémie, sans changement ni diminution, peu importe la durée de celle-ci. C'est avec regret que nous maintenons un seul prêtre par unité de mission pour l'ensemble des paroisses du diocèse, les autres devant se résoudre à l'assurance-emploi, mais l'exercice de ma charge pastorale exige que je maintienne la présence d'au moins dix prêtres coordonnateurs sur le terrain de la proximité.

Ceci est obligatoire et aucune entorse à ce décret législatif ne sera tolérée sans l'autorisation écrite de l'Archevêque de Rimouski. Toute personne qui contreviendra au présent décret ou incitera à le faire, président d'assemblée, administrateur laïc ou clerc, etc., et de quelque manière que ce soit, se verra retirer son mandat et devra quitter sa fonction ou son office. […]

Pour ce qui est du personnel laïc au service des fabriques paroissiales et rétribué, à savoir les agentes de pastorales, les secrétaires, les responsables de la comptabilité, les sacristains, les préposés à l'entretien, les ménagères, les responsables de cimetières, les fossoyeurs, etc., les administrateurs détermineront quelles sont les personnes qui doivent être temporairement mises à pied ou gardées au travail, que ce soit à temps plein ou à temps partiel. […]

Ordonné à Rimouski, ce vingt-sept mars deux mille vingt.

\+ **Denis Grondin**
Archevêque de Rimouski

Yves-Marie Mélançon, v.é.
Chancelier

NOTE : Les canons 135, § 2, et 391, § 1 et 2, confèrent à l'Évêque diocésain, et à lui seul, le pouvoir législatif dans son diocèse. Aucune autorité diocésaine n'a le pouvoir ni le droit de donner aux paroisses, aux fabriques ou à toute autre institution diocésaine des directives différentes de celles que l'Évêque diocésain promulgue par décret.

613. Avis de décès et condoléances

Dans la Vallée de la Matapédia, à Saint-Noël où il habitait, **Jean-Francis Clermont-Legros** est décédé subitement en avril 2020. Il avait été à la direction de notre *Institut de pastorale* de février 2018 à juin 2019.



Du bulletin *Le Relais* N° 782, édition du 7 mai 2020, en page 6, nous tirons ces deux témoignages :


M. Jean-Francis Clermont-Legros

Le 30 avril dernier est décédé ***Jean-Francis Clermont-Legros*** *à l'âge de 42 ans. Jean-Francis a dirigé l'Institut de pastorale du diocèse de février 2018 à juin 2019. Les familiers de l'Institut se rappelleront qu'à l'automne 2018, il avait lui-même enseigné au Grand Séminaire de Rimouski (Théologie et action pastorale). Détenteur d'un doctorat en histoire, il avait livré une conférence à l'intention des prêtres fidei donum (novembre 2018), et une autre sur le patrimoine religieux à la Maison de mon Père (février 2019). En tant que directeur de l'Institut, il avait fait quelques passages remarqués à l'émission Place Publique sur les ondes de CKMN. Au nom des membres du*

conseil d'administration, des employés et des étudiants qui l'ont côtoyé, nous désirons exprimer nos sincères condoléances aux membres de sa famille ainsi qu'à ses nombreux amis.

Pierre Cardinal, directeur
Institut de pastorale de l'Archidiocèse

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. ***Jean Francis Clermont-Legros*** *(1977-2020) survenu subitement jeudi le 30 avril 2020. Docteur en histoire des États-Unis, Jean Francis a été le directeur du Centre étudiant Benoît-Lacroix (Cébl) de Montréal entre 2008 et 2010. Dans ces moments difficiles, la communauté du Cébl présente ses condoléances les plus sincères à sa famille, ses amis et ses collaborateurs et collaboratrices dans tous les organismes au sein desquels il s'est impliqué tout au long de sa vie.*

Le départ d'un proche est toujours un passage difficile dans la vie humaine. Après la rencontre avec le Dieu de Jésus-Christ pendant sa jeunesse, Jean Francis a célébré sa naissance à la vie chrétienne à l'âge de 27 ans quand il a demandé le baptême. Nous pouvons affirmer aujourd'hui, avec la certitude de cette même foi, qu'une nouvelle naissance est célébrée, celle de la vie éternelle dans le Christ ressuscité. Jean Francis croyait que ***« Dieu est amour et celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu en lui » (1 Jn 4, 16).***

Gustavo Garay, directeur
Centre étudiant Benoît-Lacroix

614. Anniversaire du saint patron

st-il besoin de rappeler que la cathédrale et le diocèse de Rimouski sont sous le patronage de *Saint-Germain de Paris*. (Revoir ici les Billets #11 et #13).

Le choix de saint Germain tient au fait que le père du premier seigneur de Rimouski, **René Lepage** (né le 10 avril 1656 et décédé le 4 août 1718), se prénommait **Germain** (1638-1723). (Revoir le Billet #4).

Au calendrier des fêtes liturgiques celle de saint Germain est célébrée le 28 mai. Cette année, et plus particulièrement en ces temps de pandémie, pour souligner son anniversaire, le bulletin diocésain *Le Relais* dans son édition N° 785 du 28 mai 2020, en page 7, a diffusé le texte de cette prière :

PRIÈRE À SAINT GERMAIN

Ô saint Germain, bienheureux évêque de Paris, notre saint patron, nous implorons le secours de ta protection. Tu as toujours été si bon pour les pécheurs, si tendre pour tous les malheureux, si miséricordieux pour tous les pauvres. Ô toi, le plus charitable des pères, prie Dieu qu'il nous délivre de l'esclavage de nos péchés et de la chaîne si pesante de nos infidélités !

Le Seigneur avait mis sa puissance entre tes mains pendant cette vie ; déploie donc en notre faveur ce grand crédit dont tu bénéficiais alors, et qui n'a pu que s'accroître par ton entrée dans la gloire. Fais-nous voir clairement ce que nous devons faire pour être fidèles au Seigneur. Souvent, nous sommes sourds à la voix de notre conscience : ouvre notre coeur pour que nous entendions et suivions les inspirations de la grâce. Toi qui as ressuscité tant de morts, délivré tant de prisonniers, guéri tant de malades, tire-nous de la tiédeur et de l'indifférence dont nous sommes souvent prisonniers; redonne-nous la vigueur qui nous est nécessaire pour marcher constamment dans la voie des commandements et arriver ainsi à partager avec toi les joies du ciel. Amen.

615. Le député *Harold LeBel* et la cathédrale

a démarche de sauvegarde de l'église du Saint-Sacrement située sur le chemin Sainte-Foy à Québec a inspiré la démarche de M. **Harold LeBel**, le député de Rimouski à l'Assemblée nationale du Québec. Or cette église, à l'instar de notre cathédrale, n'est pas « classée » au sens habituel du terme.

M. Harold LeBel, député de Rimouski à l'Assemblée nationale du Québec. Photo : Samuel Ouellet, courtoisie. Source : https://journallesoir.ca/2020/12/04/cathedrale-le-depute-talonne-la-ministre-roy/

Le député **Harold LeBel** vient donc d'écrire à la ministre de la Culture et des Communications du Québec, M^me^ **Nathalie Roy**, afin qu'elle prenne en considération la possibilité de formuler un avis d'intention de classement patrimonial pour la cathédrale. Cette reconnaissance permettrait d'obtenir du financement pour restaurer l'édifice et pour permettre de lui donner, comme à d'autres églises, une vocation multiple.

* * *

Anticipons...

Dans un communiqué émis le 16 février 2021, le journaliste **Michel-Félix Tremblay** de Radio-Canada écrit que « selon des sources bien informées, la ministre **Nathalie Roy** attend la fin des hostilités autour de la cathédrale avant de se pencher sur un éventuel classement comme bien patrimonial culturel. » Merci de nous l'avoir signalé!

616. Un nouvel *économe diocésain*

Le **18 juin 2020**, sans préjudice à ses fonctions actuelles (revoir le Billet #603), M. **Jean Crépault** est nommé pour un an « délégué épiscopal à l'administration (directeur général) » en remplacement de l'ex-économe diocésain, M. **Michel Lavoie**. Il est entré en fonction le **6 juillet**.

Le mandat additionnel qui lui est confié consiste principalement à la simplification et à la mise à niveau de l'administration du diocèse, ainsi qu'à la documentation des processus administratifs, tout en instaurant un climat de gestion participative. M. Crépault se penchera également sur le portrait financier des églises du diocèse, une étape indissociable du travail amorcé dans le dossier de la cathédrale.

Il est permis d'espérer que des décisions fermes et un échéancier réaliste contribueront à faire avancer les dossiers qui ont connu de multiples difficultés (Ginette Larocque, « Communiqué de presse », dans *Le Relais* N° 791, 9 juillet 2020, p. 5).

617. Humour en temps de pandémie

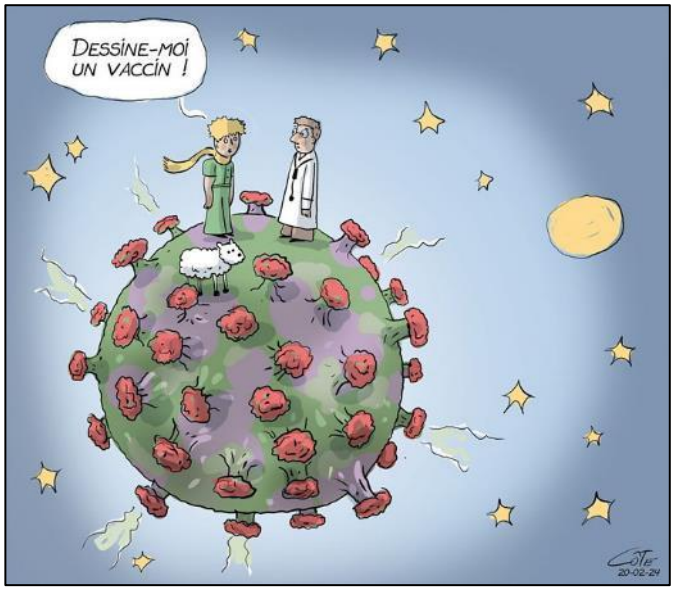
En juin-juillet et tout au long de cet été 2020, la rédaction du bulletin diocésain *Le Relais* n'a pas manqué d'y glisser, semaine après semaine, *Un Brin d'humour en temps de pandémie*. Nous retiendrons :

Un petit retour sur Pâques 2020



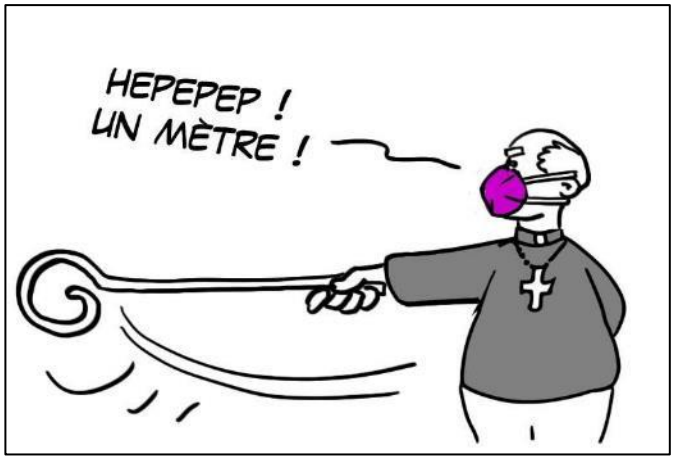
Pierre Kroll, *Le Soir* (Belgique), 11 avril 2020. *Le Relais* N° 786, p. 7.

Le Petit Prince sur sa planète



Jean-Philippe Côté, Le Soleil du 24 février 2020. *Le Relais* N° 789. p. 4.

Pour un usage astucieux de la calotte et du bâton pastoral



Christophe Peschet, diocèse de Séez (Normandie). Le Relais N° 788, p. 8.

618. Réouverture des lieux de culte

Au moment où le gouvernement permet l'ouverture de nos lieux de culte en période de pandémie, à compter du **22 juin 2020**, et suite aux échanges qu'il a eus avec les modérateurs de nos unités pastorales, M^gr^ Grondin exige ceci comme conditions d'ouverture dans notre diocèse :

1. *Que l'on respecte les mesures d'hygiène et les critères de distanciation exigés par la Santé publique et mentionnés dans le protocole accepté par le gouvernement.*

2. *Que l'ouverture des lieux de culte se vive progressivement en concertation avec le modérateur de l'unité, donc pas toutes les églises en même temps.*

3. *Que l'on s'assure d'une équipe de bénévoles responsables pour l'accueil et la désinfection des lieux.*

4. *Conformément aux vœux des pasteurs, que l'on privilégie les familles touchées par un deuil.*

5. *Les activités (messe ou culte) en plein air n'abolissent pas les critères de distanciation et la prévention à l'aide d'un masque. Il faut avertir les autorités civiles pour tout rassemblement, sinon vous risquez des amendes.*

6. *On peut avoir un animateur de chant mais, pour l'instant, on ne peut avoir de chorale pour l'animation. Enfin, il ne faut pas oublier le risque toujours là de contagion. Donc, on vous demande de ne pas donner la communion sur la langue.*

7. *Si vous avez des difficultés ou des questionnements, vous voudrez bien rejoindre M. Guy Lagacé, vicaire général, ou M. Yves-Marie Mélançon, chancelier.*

Bénissons le Seigneur pour ce passage où nous continuons à prier chacun chez soi mais avec, petit à petit, un retour à la joie d'être rassemblés! Par le fait même, je vous invite à offrir une célébration de la Saint-Jean-Baptiste dans la mesure de vos possibilités en confiant les québécoises, québécois et les autorités civiles à la grâce de Dieu, par l'intercession de notre saint patron! [Cf. *Le Relais* N° 788, 18 juin 2020, p. 1].

Archevêque de Rimouski

619. À chacun son carnet de santé

Au matin du **12 août 2020**, la *Fabrique de Saint-Germain* et le *Regroupement diocésain pour la sauvegarde de la cathédrale* ont frappé un grand coup en organisant une activité publique et de presse où serait présenté un « carnet de santé » du bâtiment cathédrale. Quelque 75 personnes ont répondu à l'invitation, respectant comme on peut le voir sur la photo la consigne de la distanciation des deux mètres…



Photo : journallesoir.ca, Pierre Michaud. Courtoisie.

Ce deuxième « carnet de santé » - revoir ici le Billet #501 - a été réalisé par un ingénieur, qui est un ancien rimouskois et ancien paroissien de Saint-Robert-Bellarmin, M. **Marcel LeBlanc**, aujourd'hui domicilié à Québec.



L'ingénieur Marcel LeBlanc à l'entrée ouest de la cathédrale le 12 août 2020.
Photo : journallesoir.ca, Pierre Michaud. Courtoisie.

Selon les informations obtenues, il y aurait dans ce carnet cinq éléments à considérer. Les voici :

1- Les 3 400 trous effectués pour installer des filets de protection tout autour de la cathédrale ont été inutiles;

2- La décrépitude de la cathédrale ne justifiait pas sa fermeture depuis novembre 2014;

3- Les besoins urgents sont évalués à 350 000 $ avant de rouvrir la cathédrale au public;

4- Les travaux résumés au strict nécessaire pour refaire la santé du bâtiment seraient de l'ordre de 2,3 M$ et non pas de 3,5 M$ tel que l'établissait le rapport d'une firme d'architectes, il y a quatre ans;

5- Les marguillers ont la ferme intention de rouvrir la cathédrale au public le plus tôt possible, dès que les travaux de base de 350 000 $ auront été réalisés (Cf. https://journallesoir.ca/2020/08/12/3-400-trous-dans-la-cathedrale-pour-rien/).

Travaux nécessaires

Selon M. **Marcel LeBlanc**, la structure de la cathédrale est solide et son clocher, aussi en bon état, ne présente aucun danger. Le carnet établit les priorités et les délais suivants :

- **Travaux divers** : fientes de pigeon dans l'entretoit (immédiat), électricité, plomberie et ventilation (d'ici trois ans), fondations (immédiat), clôtures (immédiat), pente

de terrain (trois ans), alimentation en eau (trois ans), entrée au sous-sol (immédiat), pour un total de 298 420 $ plus frais de contingence et taxes;

- **Travaux d'architecture :** peinture (un an), tapis et bancs (immédiat), fenêtres (deux ans), tablettes (immédiat), arches décoratives (deux ans), salle Saint-Germain (deux ans), pour 206 220 $ plus frais de contingence et taxes;

- **Travaux de toiture** : toiture de la sacristie (en attente), toiture principale (un an), toiture déambulatoire (un an), isolation (deux ans), pour 835 972 $ plus frais de contingence et taxes;

- **Travaux de maçonnerie** : contreforts (un an et deux ans), curetage (un an), filets (immédiat), arches structurales (un an), barbacanes (deux ans), têtes de contreforts (deux ans), pour 435 500 $ plus frais de contingence et taxes;

- **Travaux pour le clocher** : persiennes (deux ans), renforts (deux ans), étanchéité (deux ans), attestation annuelle, pour 77 300$ plus frais de contingence et taxes (loc. cit.).

* * *

M^gr^ l'archevêque avait été invité à cette conférence de presse mais il n'avait pu donner suite, préférant y déléguer son chargé de projet, M. **Jean Crépault** et son avocat, M^e^ **Philippe Thibault**. Tous les deux cependant se seront vus refuser l'accès à la conférence de presse. Une copie du rapport leur a cependant été remis.



MM. Crépault et Thibault prenant connaissance du plus récent «carnet de santé » dévoilé à l'intérieur de la cathédrale. Photo : Radio-Canada / Simon Turcotte. Source : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1726029/cathedrale-saint-germain-rimouski-carnet-sante-renovation-travaux-eglise. Courtoisie.

Pour sa part, l'avocat de l'Archevêché s'est dit heureux qu'un « carnet de santé » ait été déjà produit. M^e^ Thibault reconnaît par ailleurs que M. **Marcel LeBlanc** est un expert de qualité et que son rapport semble très intéressant.

Le maire de Rimouski, M. **Marc Parent**, avait été aussi invité à cette conférence de presse, mais il ne s'était pas présenté. Dans un premier temps, il reconnaissait ne pas avoir été invité, mais plus tard il avouait avoir retrouvé son invitation dans sa boîte de courrier indésirable…

620. Un communiqué de l'A.E.C.Q.

Le **29 septembre 2020**, au nom de tous les leaders religieux du Québec, le président de l'*Assemblée des évêques catholiques du Québec* (A.E.C.Q.), M^gr^ **Christian Rodembourg**, évêque de Saint-Hyacinthe, s'adresse au premier ministre du Québec, M. **François Legault**. Il le remercie d'avoir rétabli à 250 la limite de personnes admises dans les lieux de culte. Mais c'était sans savoir et sans prévoir que bientôt le plus grand nombre de québécois se retrouveront en zone rouge avec limite des assemblées liturgiques ramenée à 25 fidèles. Voici, pour mémoire, le texte de sa lettre :

Assemblée des évêques catholiques du Québec

Montréal, le 29 septembre 2020 — *Les leaders religieux prennent acte de l'annonce faite hier par le premier ministre qui rétablit la limite de 250 personnes admises dans les lieux de culte pour les régions qui ne sont pas en zone rouge.*

Ils saluent également le fait que dans les zones rouges, il sera possible de continuer d'accueillir 25 personnes à la fois pour leur offrir ainsi le soutien spirituel dont elles ont besoin.

Dans toutes les régions du Québec, les responsables de lieux de culte continueront à appliquer le protocole sanitaire de façon rigoureuse.

Ce matin, une rencontre a eu lieu entre des représentants de la Table interreligieuse et le Dr Horacio Arruda, directeur national de la santé publique. Le dialogue a été franc et ouvert, bénéfique pour toutes les parties. Des suites ont d'ailleurs déjà été envisagées et seront mises en place très rapidement.

Les leaders religieux réitèrent leur engagement à collaborer avec les autorités pour contribuer aux efforts collectifs de santé et de sécurité, tout en apportant un soutien spirituel essentiel aux personnes qui en ont besoin, particulièrement à celles qui vivent un deuil.

Ils assurent toutes les personnes en position de responsabilité du soutien de leur prière.

Au nom des membres de la Table interreligieuse

+ Christian Rodembourg
Évêque de Saint-Hyacinthe
Président de l'A.E.C.Q.

NOTE : La Table interreligieuse de concertation regroupe des représentants de l'Église catholique, de l'Église anglicane, des Églises évangéliques, de différentes traditions juives, de différentes mosquées, et du Centre canadien d'œcuménisme qui œuvre dans le dialogue entre les Églises et dans le dialogue interreligieux.

621. Vœux de Noël de Mgr Denis Grondin



Prospero Fontana (1512-1597), L'Adoration des bergers, huile sur cuivre, 53 x 24 cm. Collection privée. Détail de la partie inférieure de l'œuvre. Source : https://www.wga.hu/frames-e.html?/html/f/fontana/prospero/adorati1.html

Chère amie,
cher ami,

Le berceau a pris cette année la forme d'une civière ou d'une chaise roulante, la crèche s'est installée dans l'urgence avec des proches aidants comme bergers. Que de parents à travers le monde ont touché la fragilité des leurs qui ne se vit pas dans des conditions idéales mais dans l'espérance d'être accompagnés et non abandonnés alors que se côtoient la mort et la vie.

En se recueillant devant une année marquée de victoires et de deuils, le Fils de Dieu nous propose son amour afin de lutter avec justice contre la crise économique et pandémique. Que sa présence nous évite les replis sur soi et continue d'agrandir en nous et entre nous le sens d'une famille fraternelle. Le dévouement, la compétence des travailleurs et de tant de bénévoles ont fait ressortir le meilleur de l'être humain qui se donne. Continuons d'offrir le cadeau de l'amitié sociale cultivée dans la foi, avec un regard respectueux et une main tendue et une oreille attentive; cela rend gloire à notre Dieu si proche.

L'Emmanuel a brisé la distance et le confinement de l'égoïsme en nous partageant sa bonté et tout son être jusque dans la souffrance. Que la fête de Noël vous permette de goûter comme il est riche de travailler ensemble à la « maison commune », hommes et femmes de tous pays, langues, peuples et nations !

Avec mes voeux sincères de courage et de paix, heureuse année 2021 ! Recevez la bénédiction du Seigneur.

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski
9 décembre 2020

622. Un 325e anniversaire à célébrer en 2021

Qu'a de particulier l'année **1696** pour qu'à Rimouski en **2021** on célèbre un **325e** anniversaire? Cette année **1696** correspond à celle de l'arrivée à Rimouski du Seigneur **René Lepage** et de sa famille. Tous venaient de Saint-François sur l'Île d'Orléans. C'est à lui que le Conseil souverain de la Nouvelle-France avait concédé la Seigneurie de Rimouski. (Revoir ici le Billet #382 : *Le tricentenaire de Rimouski (1696-1996*).



La Ville de Rimouski, faut-il ici le rappeler, aurait été fondée le **7 juillet 1696**; on va donc célébrer cette année son 325e anniversaire.

Et c'est pour souligner cet événement que le maire de Rimouski, M. **Marc Parent**, était tout heureux le 23 mars 2021 d'annoncer trois saisons de célébration et d'en dévoiler le thème - ***Rimouski fièrement 325!*** - et les sept sous-thèmes.

Spécialement imaginé pour bien marquer cet anniversaire, le thème - ***Rimouski, fièrement 325!*** - se déclinera de différentes façons et tout au long de l'année à travers plusieurs activités. On a voulu souligner ainsi la richesse et la diversité du milieu dans de nombreux secteurs. De fait, sept secteurs sont énoncés : *Rimouski… fièrement maritime, fièrement étudiante, fièrement culturelle, fièrement sportive, fièrement entrepreneuriale, fièrement communautaire et fièrement agricole!*

Trois saisons de célébration

*Le thème - **Rimouski, fièrement 325!** - représente à la perfection le sentiment qui se dégage chez les membres du Conseil municipal et dans la grande équipe municipale en cette année marquante! Nous souhaitons que toute la communauté soit impliquée dans les célébrations*

de cet anniversaire historique. Rimouski, c'est un symbole fort d'unité, de diversité et d'ouverture. Un milieu avec une identité maritime bien définie qui offre le meilleur des deux mondes entre nos racines agricoles et la vie urbaine. Utilisons cet événement important comme tremplin pour continuer à développer ensemble notre ville de demain! (**Marc Parent**, maire de Rimouski, cité dans le communiqué de presse du 23 mars 2021).

Pour tout savoir sur ces trois saisons de célébration – avril-décembre 2021 - les citoyens et citoyennes de Rimouski sont invités à consulter la page Web exclusive : http://www.rimouski.ca/325.

623. L'église de Sainte-Agnès enfin vendue

L'église de Sainte-Agnès est fermée au culte depuis novembre 2015, mais par décret de l'évêque elle ne sera désacralisée, soit réduite à un usage profane, que le 12 novembre 2020, ceci afin de pouvoir être vendue légalement puisque les choses sacrées sont hors commerce au Québec.



L'église de Sainte-Agnès, avec à droite l'ancien presbytère qui est devenu en 2010 une résidence pour personnes âgées. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Cette paroisse est une des dernières où l'auteur de ces billets a servi comme vicaire dominical (1988-1995), après un semblable service rendu aux paroisses de Saint-Robert-Bellarmin (1973-1979) et de Sainte-Cécile-du-Bic (1979-1988). C'est sans doute aussi pourquoi il en fut question dans plusieurs de ces billets.

Ainsi, dans le Billet #387, je relevais le fait qu'en **1997**, les paroisses de **Sainte-Agnès** (et de Saint-Jérôme de Matane) cherchaient toujours preneur pour leur église, mais depuis quand pourrait-on encore se demander? Plus tard, en **2020**, au moment d'écrire le Billet #528, je notais que fermée depuis **2015** l'église n'avait pas encore trouvé preneur, mais – mince consolation! – elle avait pu vendre son orgue à la Fabrique de *La-Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon* pour son église de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. Enfin, en **2015**, dans le Billet #529 *Bradées ou pas, les sculptures de Sainte-Agnès*, on avait attiré l'attention sur les œuvres d'art qui s'y trouvaient en abondance, rassemblées par les curés **Louis-Viens** (1980-1988) et **Eugène Ruest** (1988-1995).

* * *

Enfin, ce qu'on avait pu lire le **12 février 2020** sous la plume du journaliste de Radio-Canada **Michel-Félix Tremblay**, c'est que l'entreprise funéraire de la famille Gleeton qui possèdent déjà neuf salons funéraires à Rimouski et en Gaspésie, et la Fabrique de *La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon* se seraient entendues sur la vente de l'église de **Sainte-Agnès**. Les acheteurs la convertiraient en un vaste complexe funéraire où plusieurs services seraient regroupés. Selon des sources près du dossier, l'offre d'achat déposée s'élèverait à quelque 500 000 $. Cependant on s'entend que l'acheteur pourrait retirer son offre dans les 15 jours qui suivent si les propriétaires du presbytère, les sœurs **Kina** et **Bianca Dionne** faisaient valoir leur droit de premier acheteur sur une partie du terrain, dans le stationnement. De fait, c'est ce qui se produira dans les quinze jours suivants, l'offre de l'entreprise funéraire sera retirée.

Récemment, soit le **31 janvier 2021**, l'église trouvait enfin preneur, les sœurs Dionne ayant fait elles-mêmes une offre d'un peu moins que 500 000 $ que la Fabrique a acceptée. Quant à savoir ce qu'elles en feront, il est trop tôt pour l'affirmer. Ce qu'on pouvait entendre le soir même dans un reportage d'**Élisabeth Damphousse** de Radio-Canada, c'est que les sœurs Dionne ne souhaitaient pas nécessairement la conversion de l'église en un lieu d'hébergement pour personne âgées comme ce fut le cas pour le presbytère. C'est en famille, disaient-elles, qu'elles décideront de ce qu'elles en feront. À suivre donc…

* * *

Voici une photo récente de l'intérieur de l'église de **Sainte-Agnès**. Elle est de nature à apaiser celles et ceux qui s'inquiètent du sort réservé aux œuvres d'art. (Revoir ici le Billet #529). Elles ont toutes été retirées et se trouvent entreposées quelque part, en sécurité.



L'intérieur de l'église de Sainte-Agnès après qu'on eut retiré toutes les sculptures. Photo : Radio-Canada / Samuel Ranger. Courtoisie.

624. Poursuite civile contre l'Archevêché

Nous sommes en 2021. Et c'est depuis novembre 2014 que la cathédrale est fermée pour cause présumée de délabrement. Mais c'est depuis décembre 2016 qu'à l'archevêché et qu'au presbytère de Saint-Germain on se querelle au sujet de la cathédrale. (Revoir ici les Billets #551 : *Dialogue difficile autour de la cathédrale* et #580 : *Mais jusqu'où ira la mésentente?*).

Tout aurait commencé, peut-on dire, en avril 2016 avec l'entrée en scène du *Comité cathédrale 2016* et sa proposition controversée sur l'avenir de la cathédrale. (Revoir le Billet #538). Mais suivra en novembre et décembre 2016 l'élection de trois marguilliers, membres ou sympathisants du *Comité cathédrale 2016*, *soit* M^me^ **Nathalie Leblond** et M. **Jean-Charles Lechasseur**, puis M. **Victor Lepage**. Deux autres marguilliers de cette mouvance les y rejoindront en décembre 2017 : MM. **Albert Carré** et **Jean-Yves Roy**. Ce dernier cependant démissionnera quatre mois plus tard.



M^gr^ Grondin et le président de la Fabrique Saint-Germain, M. Jean-Charles Lechasseur. Photos : Pierre Michaud, https://journallesoir.ca. Courtoisie.

La création le 19 avril 2018 de la nouvelle paroisse dite de la Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon aura isolé l'église-mère et fait de la paroisse-cathédrale une coquille vide - revoir le Billet #584), tout cela conjugué à des problèmes de relation de travail entre les marguilliers et l'Archevêché. C'est la goutte qui finalement aura fait déborder le vase. Il s'ensuivra une double poursuite devant les tribunaux : l'Archevêché qui poursuit la Fabrique et la Fabrique qui, en retour, poursuit l'Archevêché.

M^gr^ **Denis Grondin** et son avocat, M^e^ **Philippe Thibault**, entament donc une poursuite contre les marguilliers qu'on souhaite destituer, alléguant qu'ils s'opposent obstinément à l'évêque, n'assument pas leurs responsabilités, ne paient pas les factures de leurs fournisseurs et ne s'occupent pas correctement de la cathédrale qui est fermée depuis 2016. En réaction, les quatre marguilliers concernés et leur avocate, M^e^ **Sophie Noël**, feront de même en contestant cette action en justice et en poursuivant personnellement l'archevêque et quelques-uns de ses collaborateurs. De part et d'autre, à la fin de l'été et en début d'automne 2020, on se présentera successivement devant quelques juges de la Cour supérieure, le dernier rencontré étant M^e^ **Damien St-Onge**. Ainsi devant lui, chacun fera valoir ses droits.

* * *

Le temps file… Et un beau jour de février 2021 le juge de la Cour supérieure, M^e^ **Damien St-Onge**, rend une première décision : *la question du congédiement des marguilliers doit être traitée en priorité*, estime-t-il. Et elle le sera.

Même s'il ne s'agit que d'un seul des éléments qui opposent la Fabrique à l'Archevêché, son dénouement pourrait mettre fin au litige ou encore, ce qu'estime le juge, augmenter sensiblement les chances d'en arriver à un règlement de toute l'affaire. Une fois cette question tranchée et ce premier procès terminé, il est bien possible, estime encore le juge, que le second procès portant sur les autres points litigieux n'ait tout simplement pas lieu… Enfin, plus court que s'il avait porté sur l'ensemble des dossiers, ce premier procès pourrait donc s'amorcer dans les prochains mois et ne durer que trois jours… C'est heureux, peut-on conclure, puisqu'un procès unique qui se serait étiré sur plusieurs semaines n'aurait pu s'amorcer rapidement en raison de la disponibilité du tribunal et de l'ampleur des dossiers présentés. Voilà! (Source : **Michel-Félix Tremblay**, Radio-Canada, téléjournal du 17 février 2021).

On comprend que les marguilliers qui avaient contesté leur déchéance se disent aujourd'hui déçus de ce jugement. Il s'écoulera néanmoins bien des jours, bien des semaines et peut-être bien des mois, avant que nous puissions être fixés définitivement sur ce litige.

Arrivés au terme, aurons-nous encore et toujours le courage de débattre sereinement de toute cette question? C'est à suivre…

625. Un nouveau logo pour l'Archidiocèse

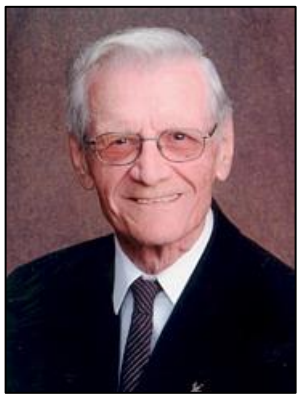
Voici copie du tout nouveau logo de l'Archidiocèse conçu par M. **Gilles Beaulieu**, responsable de la *Librairie du Centre de pastorale*. Il nous a été présenté dans *Le Relais* N^o^ 816 du 18 février 2021, en p. 3.

Archidiocèse de RIMOUSKI

On y voit la représentation d'une croix ouverte sur le monde et affichant les couleurs de la mort (en rouge) et de la résurrection (en blanc). Elle s'appuie sur des éléments de terre, de forêt et d'eau… On nous dit que certains perçoivent dans ce graphisme la silhouette du Christ en marche. Ce logo apparaîtra désormais sur la correspondance et sur tous les documents qui proviennent de l'Archevêché.

Pour Mgr l'Archevêque, ce logo nous rappellerait un passage des Écritures : « **Marche en eau profonde** ».

626. Un premier prêtre diocésain centenaire


L'abbé Émile Gauvin. AAR

Né le 19 février 1921 à Saint-Clément et baptisé sous les prénoms de Joseph-Antoine-*Émilius*, l'abbé **Émile Gauvin** est le fils d'**Élisée Gauvin**, cultivateur, et de **Marie Caron**. Il aura eu 15 frères et sœurs dont deux sont décédés en bas âge. Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1936-1945) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1945-1949). Il a été ordonné prêtre par Mgr **Georges Courchesne** dans la chapelle du Petit Séminaire le 6 septembre 1948.

Après deux années au Petit Séminaire comme professeur et maître de salle (1948-1950), on va le retrouver successivement vicaire à Saint-Honoré (1950-1951), à Saint-Jérôme de Matane (1951-1952), à Causapscal (1952-1954), à Sainte-Rose-du-Dégelé (1954-1956) et à Saint-Fabien (1956-1960). Il sera par la suite curé à Sainte-Paule (1960-1966), à Saint-Adelme (1966-1975) et à Saint-François-Xavier-de-Viger (1975-1986).

Il est par la suite nommé vicaire substitut à Saint-Hubert à deux reprises, soit le 23 août 1983 et le 30 juillet 1984. Et au moment de sa retraite à 65 ans, il s'établit à Saint-Épiphane.

* * *

C'est chez lui à Saint-Épiphane que Mgr l'Archevêque a rencontré l'abbé **Émile Gauvin** au jour même de son 100e anniversaire, le 19 février 2021.

À 100 ans, M. Gauvin est en bonne condition physique et pour les paroissiens et paroissiennes de Saint-Épiphane il n'est pas rare de le croiser alors qu'il fait sa marche quotidienne… En conversation, il se dit heureux d'avoir été éduqué par de bons parents qui ont su transmettre à leur famille de solides valeurs.

À une question que lui posait Mgr Grondin sur l'exercice de son ministère, l'abbé Gauvin s'est souvenu de la joie qu'il éprouvait, quand arrivait l'automne et qu'il entreprenait sa *visite paroissiale*. C'est là une pratique pastorale qu'il avait su maintenir alors que la plupart de ses confrères, curés et vicaires, l'avait délaissée. Plus loin dans la conversation, M. Gauvin s'est dit heureux des liens d'amitié qu'il avait pu développer avec Mgr **Gilles Ouellet,** p.m.é., le 7e archevêque. Ce dernier, au moment de prendre sa retraite, s'était établi à Trois-Pistoles dans la même zone ou région pastorale que M. Gauvin.


Mgr Grondin avec l'abbé Émile Gauvin. Photo : Gérald Roy.

Au terme de cette rencontre, Mgr l'archevêque a remis au centenaire une « bénédiction » et un « laminé » illustrant cette page d'évangile où l'on retrouve le cantique du vieillard Siméon (Luc 2, 25-32) :

Cantique de Siméon

Or, il y avait à Jérusalem un homme appelé Siméon. Il était juste et pieux. Il attendait le consolateur d'Israël, et l'Esprit Saint était avec lui. L'Esprit Saint lui avait révélé qu'il ne mourrait pas avant de voir le Messie du Seigneur. L'Esprit le conduisit au Temple. Quand les parents de l'enfant Jésus l'amenèrent pour accomplir ce que demandait la loi au sujet de l'enfant, Siméon le prit dans ses bras et loua Dieu en disant :

« Maintenant, Maître, c'est dans la paix que tu renvoies ton serviteur, comme tu l'avais promis. Car j'ai vu de mes propres yeux ton salut, que tu as préparé devant tous les peuples. Il sera lumière pour éclairer les païens, et gloire de ton peuple Israël. »

627. Archives et documentation (CEDAD)

La vente du Petit Séminaire en **1968** – revoir ici le Billet #284 – aura généré bien des changements : l'École d'agriculture est devenue en **1970** la *Résidence Lionel-Roy*, une Résidence pour prêtres retraités ou semi-retraités mais toujours professeurs au Cégep. C'était avant de devenir en **1995** un *Centre de santé* pour prêtres retraités du diocèse – revoir ici le Billet #585 – et ce, jusqu'à la vente de l'immeuble en **2011**. (Revoir ici le Billet #448).

Mais tôt ou tard, la question allait donc se poser : qu'allons-nous faire de tous nos livres et de toutes nos archives? Depuis bien des années tout était en vrac et surtout de consultation difficile, voire même impossible.

En **1990** cependant, la *Corporation du Séminaire* décide de s'engager dans un projet de classement et de mise en valeur de tous ces documents qui ne comptent que pour une part des archives diocésaines. On va donc, cette année-là, jeter les bases de ce qui deviendra, deux ans plus tard, le **CEDAD** : ***Ce**ntre **d'a**rchives et de **d**ocumentation du Séminaire de Rimouski*.

* * *

*Sa création [en 1990 et son inauguration le **9 décembre 1992**] s'inscrivait dans la lignée des objectifs de la Charte du Séminaire, à savoir « pourvoir à l'éducation […] à la formation et à la récréation de la jeunesse », tout en contribuant au développement culturel du milieu. Au CEDAD, on retrouv[ait] essentiellement des archives institutionnelles ou privées, une collection de plus de 7 000 volumes en sciences religieuses, portant sur des sujets aussi diversifiés que la théologie, la pastorale, la liturgie et l'histoire de l'Église, ainsi qu'une collection imposante de photographies d'une grande richesse.*

*Étant donné l'importance de telles archives, les membres de la Corporation ont demandé au ministère de la Culture et des Communications de reconnaître les archives du Séminaire à titre e biens historiques. Ce qui fut fait le **3 décembre 1998*** (En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 153-154).



L'abbé Noël Bélanger. AAR.

Dès **1990** donc, pour assurer la mise en place et le bon fonctionnement de ce CEDAD, la *Corporation du Séminaire* et son Conseil d'administration décident de former un comité que présiderait l'un de ses membres, l'abbé **Noël Bélanger**.

L'abbé Bélanger est né le 25 décembre 1928 à Saint-Hubert. Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1944-1952) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1952-1956). Il a poursuivi quelques années plus tard des études en histoire à l'Université Laval où il a obtenu une licence ès lettres (1958-1961), puis une maîtrise (1969-1970) et un doctorat (1982). Il a contribué à l'écriture d'une histoire du diocèse (*Le diocèse de Rimouski (1867-1992)*, Rimouski, 1992, 352 p. (co-direction avec l'abbé **Nive Voisine**) et il est l'auteur d'une biographie du 4e évêque : *Mgr Georges Courchesne (1880-1950)*, Rimouski, 2000, 223 p.

*Après une première année d'opération, le Conseil d'administration décidait d'embaucher pour un an une personne responsable qui dirigerait et coordonnerait l'ensemble des activités du Centre. M. **Noël Bélanger** fut nommé à ce poste. Pour répondre aux besoins en ressources physiques et matérielles, la Corporation du Séminaire a versé un montant se situant entre 22 000 $ et 25 000 $ qui a servi entre autres à la location d'un espace au Grand Séminaire, à payer le personnel pour le déménagement des documents et le personnel étudiant pour le classement. La Corporation a aussi versé un montant de 5 000 $ pour l'achat d'étagères […]. Le CEDAD a aussi bénéficié de subventions dans le cadre du programme d'aide financière des Archives nationales du Québec pour un montant total de 13 495,00* $. (Source : Guylaine Rioux, commis-comptable, Corporation du Séminaire : www.seminairerimouski.com).

* * *



Les fonds et collections d'archives du CEDAD. Photo : Sylvain Gosselin. AAR.

En février **2017**, ces fonds et collections d'archives institutionnelles et privées ont été cédés à la *Bibliothèque et aux Archives nationales du Québec* (BAnQ) de Rimouski. Ce sont 350 boîtes de documents et quelque 20 000 photographies qui, toujours accessibles, témoignent de toute une époque, soit la fin du XIX[e] siècle à Rimouski. (Revoir ici le Billet #558).

Pour mémoire, nous conservons ici la liste de ces biens patrimoniaux inscrits au Registre des biens culturels du Québec :

- Fonds du Séminaire de Saint-Germain-de-Rimouski. -1839-1968. 46,67 m de documents textuels. – 10 plans. – 10 425 photos.

- Fonds de l'École moyenne d'agriculture. – 1921-1971. 9 m de documents textuels. – 5 plans. – 478 photos.
- Fonds de l'École de commerce – 1894-1967. 3 m de documents textuels.
- Fonds de l'Institut de technologie. – 1941-1964. 1,33 m de documents textuels. -20 photos.

- Fonds **Jean-Baptiste-Alphonse Bélanger**. – 1867-1891. 1 m de documents textuels.
- Fonds **Philippe Blais**. – 1922-1983. 2,7 m de documents textuels. – 2 plans. – 67 photos.
- Collection **Elphège Bouchard**. – 1891-1938 -. 702 photos.
- Collection Mgr **Charles-Alphonse Carbonneau**. – 1847-1936. 0,33 m de documents textuels. – 1 plan.
- Fonds **Chanoine Charles Charrette**. – 1904-1930. 1,33 m de documents textuels.
- Fonds **Chanoine Fortunat Charron**. – 1903-1938. 0,67 m de documents textuels.
- Fonds Chanoine **Ferdinand-Elzéar Couture**. – 1866-1891. 0,70 m de documents textuels.
- Fonds **André-Albert De Champlain**. – 1830-1986. 22 m de documents textuels. – 4 128 photos.
- Fonds Mgr **Alphonse Fortin**. – 1903-1972. 4,33 m de documents textuels. – 3 970 photos.
- Fonds Mgr **Antoine Gagnon**. – 1853-1980. 7 m de documents textuels. – 1 155 photos.
- Fonds Mgr **Samuel Langis**. – 1920-1936. 1,33 m de documents textuels.
- Collection **Jean-David Lebel**. – 1886-1890. 0,67 m de documents textuels.
- Fonds **Ernest Lepage**. – 1930-1970. 1,5 m de documents textuels.
- Fonds Mgr **Louis Martin**. – 1861-1960. 1,33 m de documents textuels.
- Fonds **Joseph-Alphonse Moreault**. – 1895-1922. 0,33 m de documents textuels. – 153 photos.
- Collection **Grégoire Riou**. – 1891-1987. 0,72 m de documents textuels. – 78 photos.
- Fonds Chanoine **François Rioux**. – 1901-1985. 12,33 m de documents textuels. – 126 photos.
- Collection **Joseph-Marie Roussel**. – 1943-1945. 0,33 m de documents textuels. – 126 photos.
- Fonds Mgr **Lionel Roy.** – 1830-1970. 12,33 m de documents textuels. – 90 photos.
- Collection **Louis-Philippe-Romuald Sylvain**. – 1876-1905. 0,67 m de documents textuels.

- Collection **Centre d'archives et de documentation de Rimouski**. – 1870-1976. 1 m de documents textuels. – 50 photos.

(Source : Guylaine Rioux, commis-comptable, Corporation du Séminaire : http://www.seminairerimouski.com).



La bibliothèque du CEDAD avec au premier plan la cloche du troisième séminaire (1882-1950). Photo : Sylvain Gosselin. AAR.

NOTE : La cloche qui apparaît sur la photo se trouvait déjà au musée du Séminaire lors du grand feu de Rimouski le 6 mai 1950. Plus tard, dans les années 1970 et suivantes, on la retrouvera à la Résidence Lionel-Roy; elle y demeurera jusqu'à ce que l'immeuble soit vendu. À la fermeture du CEDAD, on la retrouvera dans la salle A-100 du Grand Séminaire.

* * *

En février **2021**, le responsable de l'*Institut de pastorale* et la *Corporation du Grand Séminaire* ont pu faire le plein et compléter leurs collections respectives. Une attention particulière sera apportée aux archives généalogiques de l'abbé **André-Albert Dechamplain** (1900-1986). (Revoir ici le Billet #145).

Celui-ci, passionné de généalogie, avait participé à la fondation de la *Société généalogique de l'Est du Québec* en 1979. Parmi ses publications, on retrouve un *Complément*



L'abbé A.-A. Dechamplain. AAR.

au tableau généalogique du diocèse de Rimouski de M^gr C.-A. Carbonneau (Rimouski, 1975, 140 p.).

Tout ce qui n'avait pas été remis à la BAnQ en février 2017 (29 tiroirs de fiches de mariage et plusieurs relevés des mariages célébrés au Québec) a été remis à *La Société de généalogie et d'histoire de Rimouski*.



La Société de généalogie et d'histoire de Rimouski, 110 rue de l'Évêché Est, Rimouski QC, G5L 1X9. Photo : Courtoisie. Source : http://sghr.ca/fr/

Le CEDAD aura donc vécu 31 ans.

Il s'est éteint le **1er mars 2021** en fin d'avant-midi… C'est une firme de déchiquetage de la région qui l'aura conduit à son dernier repos. Puisse donc cette image rester gravée dans nos mémoires :



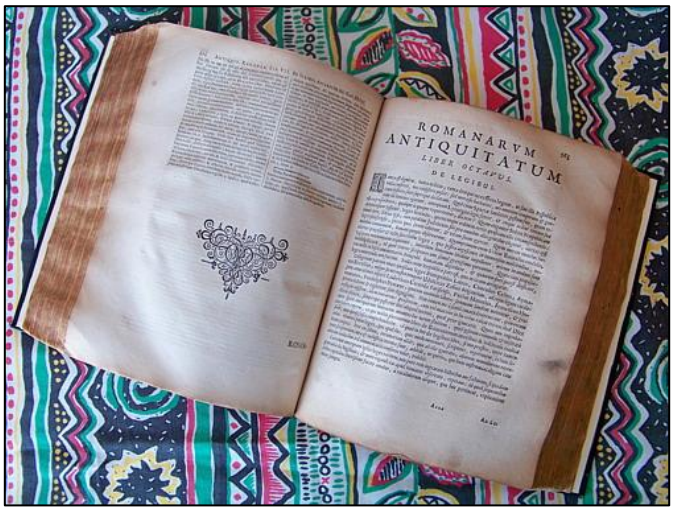
Triste sort, mais pour tous les livres : *requiescant in pace*…

628. Autres découvertes des siècles passés

En novembre 2016, faut-il ici le rappeler, le *Centre de recherche Joseph-Charles Taché de l'UQAR* présentait une exposition sur la collection de livres anciens hérités de la corporation du Grand Séminaire. Faut-il aussi rappeler qu'à l'automne de 2019 un autre livre retrouvé au Grand Séminaire allait s'ajouter à la collection du *Centre de recherche Joseph-Charles Taché de l'UQAR*? Il s'agit d'un commentaire de **Guillaume Durand de Saint-Pourçain** (1270-1332 ou 1334), sur les *Sentences* de **Pierre Lombard** (1110?-1160). Revoir ici le Billet #547.

* * *

Récemment, soit le **26 février 2021**, M. **Pierre Collin** de la *Société de généalogie et d'histoire de Rimouski* a fait, dans la bibliothèque du CEDAD, une heureuse découverte, soit celle d'un livre de **Johann Roszfeld** (en latin **Joannis Rosinis**) intitulé **Antiquitatum romanarum corpus absolutissimus**.

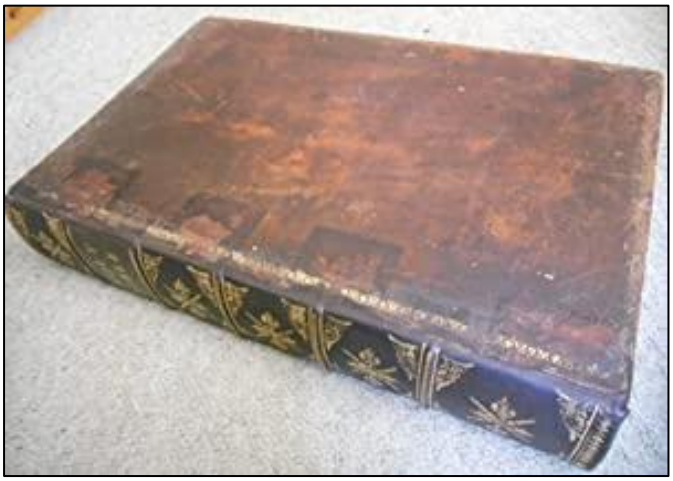


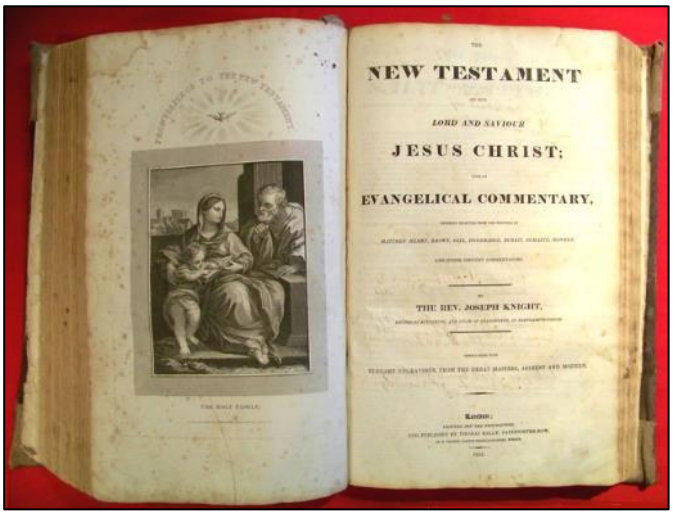
Le livre de Joannis Rosinis retrouvé dans la bibliothèque du CEDAD et déposé au *Centre de recherche Joseph-Charles Taché de l'UQAR.* Photo : Yves-Marie Mélançon.

Un mot sur l'auteur, **Joannis Rosinis**, et sur son œuvre… Celui-ci est né en Allemagne à Eisenach dans le duché de Saxe en 1551; il est décédé à Naumbourg le 7 octobre 1626. Historien et antiquaire de son métier, il aurait enseigné à Ratisbonne avant de se consacrer à la prédication. L'œuvre retrouvée traite des us et coutumes des anciens Romains. On y traite de la religion, du calendrier des fêtes, des lois, de la justice, de l'armée, de la famille… De nombreux chapitres décrivent les mœurs de table, les festins, les jeux, les saturnales, les fêtes des différentes saisons, l'art de recevoir, les divers plats : la boisson… De nombreux chapitres traitent en effet du vin…

* * *

Enfin, autre livre ancien récupéré le **1er mars 2021** au ***C**entre **d'a**rchives et de **d**ocumentation du Séminaire* (CEDAD), celui d'une bible du Rév. **Joseph Knight**. Américain, celui-ci est né dans le Massachusetts le 24 juin 1788 et il est décédé dans le Connecticut le 20 novembre 1860. L'ouvrage, imprimé à London (Ohio) en **1814,** est intitulé *The Evangelical Family Bible, containing the sacred texts of the Old and New Testaments with the Apocrypha at large illustrated and explained with valuable notes and annotations.*





Le livre de Joseph Knight retrouvé dans la bibliothèque du CEDAD et déposé au *Centre de recherche Joseph-Charles Taché de l'UQAR.* Photo du haut : https://www.abebooks.com; photo du bas : Yves-Marie Mélançon.

Une simple curiosité : ce livre, annoncé sur Internet en 2021 par abebooks.com, est en vente au prix de 498,55 $ US avec 16,60 $ US en frais de poste…

629. Du vandalisme à la cathédrale

Qui pouvait bien savoir qu'on pouvait pénétrer dans la cathédrale par la toiture, qu'une porte et qu'une autre ouverture de forme hexagonale s'y trouvaient?

Voici donc quelques photos qui illustrent ce qui s'est probablement passé dans la nuit du 22 au 23 mars 2021.



PHOTO 1 : entrée par effraction dans la cathédrale. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Cette photo a été prise de la rue des Marguilliers qui longe le mur ouest de la cathédrale. La porte qu'on y voit (**cercle 1**) est celle qui donne accès à la salle Saint-Germain. Pour le premier mètre, on voit qu'il est facile de monter sur la rampe puis, pour deux autres mètres, de s'aider des pierres du mur de droite et des boiseries du dessus de la porte. On se retrouve alors sur une plateforme… Et puis, un mètre plus haut, on se retrouve sur la toiture de la salle saint-Germain, au pied d'une échelle… On gravit alors les échelons et on se retrouve là-haut sur la toiture de la cathédrale (**cercle 2**). On a alors le choix d'attaquer par la gauche ou par la droite. On y est allé par la gauche, en longeant six des neuf fenêtres-verrières d'**Olivier Ferland**, sans le savoir sans doute. On ne s'y est pas attaqué… **(cercle 3).**

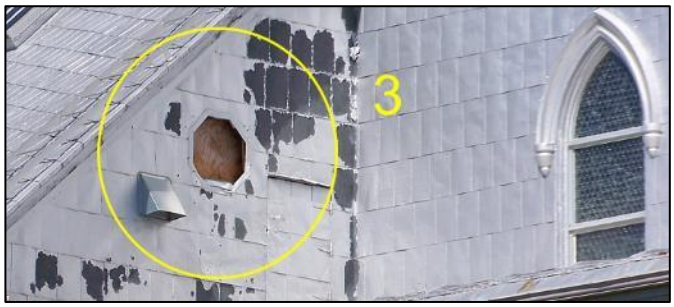


PHOTO 2 : le cercle 3 est un agrandissement de la photo précédente. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Ce qu'on aperçoit au bas dans l'angle, c'est un panneau qu'on aurait bien essayé d'ouvrir, mais sans succès. On serait donc entré en brisant le ventilateur de forme hexagonale qui se trouvait tout près… On accédait ainsi au déambulatoire (pourtour du cœur) derrière l'orgue. Encore là, il fallait le savoir, être initié en quelque sorte…

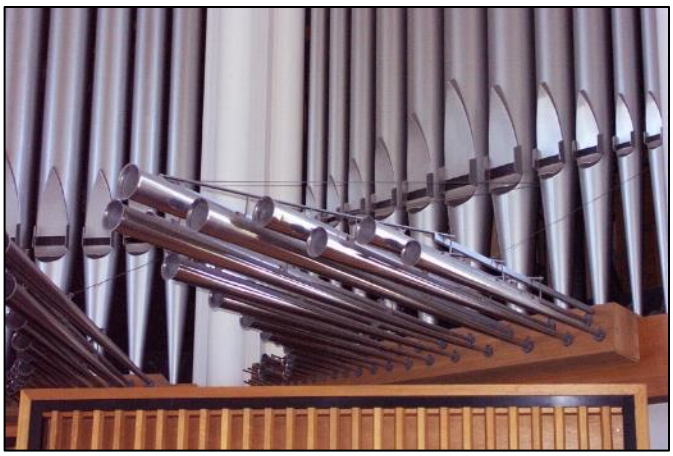


PHOTO 3 : Les trompettes en chamade dont certaines ont été abimées. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Cette photo fait voir à gauche et à droite les tuyaux qui sont à l'horizontale et donc facilement accessibles. Ce sont les tuyaux dit de chamade » qu'on appelle aussi « trompettes en chamade ». Il n'y a pas beaucoup d'orgues qui en possèdent, faisait remarquer la titulaire de l'orgue, M^me^ **Josée April**, interrogée par le *Journal le soir* : *Les trompettes en chamade sont d'abord apparues sur des orgues espagnols. Ça a été un peu repris au Québec, mais vraiment pas beaucoup, sur de gros et beaux instruments comme le nôtre, pour interpréter le style néo-classique* (https://journallesoir.ca/, 30 mars 2021).



PHOTO 4 : Une des quatre trompettes en chamade abimées. Photographe : Josée April, *Journal le soir*, 30 mars 2021. Courtoisie

Je ne suis pas un spécialise de l'orgue, confiait au *Journal le soir*, le président de l'assemblée de fabrique, M. **Jean-Charles Lechasseur**, *mais je sais qu'il vaut 3,5 M $. Chacun des quatre tuyaux arrachés représente une note de musique faite sur mesure. C'est une œuvre d'art. Chaque note devra être validée pour être recomposée et ajustée. Il y a donc du travail de haute précision à effectuer sur l'orgue*, constate encore M. Jean-Charles Lechasseur (https://journallesoir.ca/, 25 mars 2021).

Nous sommes le 1^er^ mai 2021 et le (ou les) malfaiteurs courent toujours…

À SUIVRE… **RD/ymm, 2021-05-04**

À VENIR :

- Quelques billets supplémentaires sur l'actualité et la vie diocésaine.
- Ultérieurement, un index alphabétique des principaux noms propres.

LISTE DES BILLETS

BILLETS / TITRE / ANNÉES

INTRODUCTION

1. Le choix de Rimouski comme siège épiscopal
2. Étendue géographique du diocèse
3. Les trente-deux paroisses d'origine
4. Rimouski avant 1867
5. Les quinze premières familles
6. La signification du mot *Rimouski*

CHAPITRE 1 - Mgr Jean Langevin - 1867-1891

7. Mgr Jean Langevin, le premier évêque – 1867
8. Mgr Edmond Langevin, le 1er vicaire général – 1867
9. Les premiers collaborateurs – 1867
10. Qu'est-ce qu'un diocèse? – 1867
11. Le saint patron du diocèse – 1867
12. La toile de saint Germain d'Auxerre – 1738
13. Saint Germain de Paris – 1867
14. La Confédération canadienne – 1867
15. Les élections générales de 1867 – 1867
16. Le collège industriel de Rimouski – 1855
17. Quête annuelle pour le collège – 1867
18. Une œuvre d'envergure régionale – 1867
19. La première tournée pastorale de Mgr Langevin – 1867
20. Le Séminaire de Saint-Germain de Rimouski – 1870
21. Premières communautés religieuses – 1855,57,63
22. Les sœurs de la Charité à Rimouski – 1871
23. Les petites écoles paroissiales – 1871
24. Le projet d'une École normale – 1873
25. Les sœurs des Petites Écoles – 1874
26. Élisabeth Turgeon (1840-1881) – 1875
27. Un Carmel s'implante à Rimouski – 1875
28. La vocation de Marie Langevin – 1875
29. Les élections provinciales de 1875 – 1875
30. L'affaire Casault-Langevin – 1877
31. Le Chapitre des chanoines – 1878
32. Incendie du deuxième Séminaire – 1881
33. Premier bilan de Mgr Langevin – 1882
34. La Séminaire au bilan de 1882 – 1882
35. Premier démembrement en 1882 – 1882
36. La ville de Rimouski après 1882 – 1882
37. Les Sœurs du Bon-Pasteur à Matane – 1883

CHAPITRE 2 - Mgr André-Albert Blais - 1891-1919

38. Mgr André-Albert Blais, coadjuteur – 1890
39. Démission du premier évêque – 1891
40. Mgr Louis-Jacques Langis, le 3e vicaire général – 1891
41. Mgr Blais et le troisième Séminaire – 1891
42. Mort de Mgr Jean Langevin – 1892
43. Création de 29 nouvelles paroisses – 1892
44. Un bon cheval pour l'Évêché – 1893
45. Communautés religieuses féminines – 1902-03
46. Construction d'un deuxième évêché – 1901
47. Communautés religieuses masculines – 1903
48. Les Frères de la Croix de Jésus – 1903
49. École chrétienne et catholique – 1904
50. Le quatrième Séminaire de Rimouski – 1905
51. Une École normale pour filles – 1904
52. Le terrain offert par Mgr Blais – 1904
53. L'emplacement du Monastère-École – 1904
54. Le Monastère-École enfin construit – 1906
55. Premier Principal de l'École normale – 1906
56. Le coût des études en 1907 – 1907
57. Le couvent neuf du Saint-Rosaire – 1907
58. Une crise au Séminaire en 1907 – 1907
59. Les premières Caisses populaires – 1908
60. Un portrait de curé en 1913 – 1913
61. Mgr F.-X. Ross, 4e vicaire général – 1914
62. Le naufrage de l'*Empress of Ireland* – 1914
63. Vingt-cinq ans d'épiscopat! – 1915
64. La Bourse Monseigneur-Blais – 1915
65. Nouvelles communautés religieuses – 1915-18
66. Action de grâce pour le cinquantième – 1917
67. Une sorte de bilan pour Mgr Blais – 1917
68. Le Séminaire au bilan de 1917 – 1917
69. Épidémie de grippe espagnole – 1918
70. Un portrait du deuxième évêque – 1919
71. Décès de Mgr André-Albert Blais – 1919
72. Jugements sur Mgr André-Albert Blais – 1919
73. Première sépulture de Mgr Blais – 1919
74. Seconde sépulture de Mgr Blais – 1971
75. Succession de Mgr André-Albert Blais – 1919
76. Les leçons d'un référendum – 1919
77. Deux décorés de la *Croix Victoria* – 1918
78. Un Monument aux Braves à Rimouski – 1919

CHAPITRE 3 - Mgr Joseph-Romuald Léonard - 1919-1926

79. Mgr J.-Romuald Léonard, le 3e évêque – 1919
80. Encore onze nouvelles paroisses – 1919s
81. Les Frères de la Croix de Jésus – 1903s
82. Vers un nouveau Petit séminaire – 1920
83. Les Frères Maristes dans la Vallée – 1920-67
84. Une souscription pour le Séminaire – 1921
85. Les Frères de Notre-Dame des Champs – 1921
86. Les orgues de l'église-cathédrale – 1855, 1921
87. La venue des Oblats à Mont-Joli – 1921
88. Le 50e des Sœurs de la Charité – 1921
89. Un croquis de l'abbé Georges Bouillon
90. Les Sœur de la Congrégation de Notre-Dame (1855-1882)
91. L'œuvre *éducative* des Sœurs de la Charité de Québec
92. Sous le *couvent gris*, la 2e église!
93. Les Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception (1919)
94. L'Institut des Frères du Sacré-Cœur – 1921
95. Les Sœurs de la Charité de Québec – (1921)
96. Un nouveau diocèse en Gaspésie – 1922
97. Un premier hôpital à Rimouski – 1923
98. L'École moyenne d'agriculture – 1926
99. Mgr C.-A. Carbonneau, 5e vicaire général – 1923
100. Ordination épiscopale de Mgr François-Xavier Ross – 1923
101. Expansion de l'hôpital dit «régional» – 1926
102. Le 50e des Sœurs du Saint-Rosaire – 1924
103. L'École Sacré-Cœur (1924-1980) – 1924
104. Vers le 5e Séminaire de Rimouski – 1925
105. La croix du Mont Saint-Louis au Bic – 1925
106. L'œuvre *éducative et missionnaire des Sœurs de* l'Immaculée-Conception – 1931
107. Démission de Mgr J.-Romuald Léonard – 1926
108. Au bilan de Mgr J.-Romuald Léonard – 1926
109. Funérailles de Mgr J.-Romuald Léonard – 1931

CHAPITRE 4 - Mgr Georges Courchesne - 1928-1950

110. Les années d'enfance et de formation – (1880-1950)
111. Parmi ses amis, l'abbé Lionel Groulx – (1878-1967)
112. Le Canada et la Guerre de 1914-1918
113. Un long séjour aux États-Unis – (1916-1919)
114. De retour en terre québécoise – (1919-1927)
115. Un 4e *évêque-désigné* pour Rimouski – 1928
116. Réaction de *l'évêque-désigné* – 1928
117. Autres réactions du milieu – 1928
118. La consécration épiscopale – 1928
119. Règlement de *l'Affaire Tétreau* – 1928
120. Le diocèse de Rimouski en 1928
121. Éducateur et homme d'action – 1928
122. Mgr Samuel Langis, 6e vicaire général – 1928
123. Appel à de nouvelles communautés – 1929ss
124. Relèvement de la classe agricole – 1929
125. Associés dans une même fondation – 1929
126. Les *Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé* – 1929
127. La venue des Rédemptoristes à Estcourt – 1929
128. Les Clercs de Saint-Viateur à Sully – 1930
129. La crise économique des années 1930 – 1930s
130. Période de grands bouleversements – 1931
131. Les armoiries du nouvel évêque
132. Une figure quelque peu austère
133. Le *Congrès de colonisation* de 1929
134. De nouveaux *centres de peuplement* – 1932-1936
135. Deux axes d'une même action pastorale
136. Le Séminaire, une œuvre de prédilection
137. Des finances mieux équilibrées
138. Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille – 1904
139. Le Séminaire et ses écoles
140. L'École de commerce – 1926
141. Deux doctorats *honoris causa*
142. La *Maison Sainte-Thérèse* (1931) – 1931
143. *Bons mots* et *Petites méchancetés*
144. Première troupe scoute au diocèse – 1933
145. L'abbé André-Albert Dechamplain – 1933
146. Les Dominicaines de l'Enfant-Jésus à Matane – 1935
147. Le style « professoral » de l'évêque
148. Un plan d'éducation postscolaire
149. L'École d'arts et métiers – 1936
150. On agrandit encore l'hôpital St-Joseph – 1936
151. Incendie du Monastère des Ursulines – 1937
152. Mgr Alphonse D'Amours, 7e vicaire général – 1937
153. La Croix de Saint-Germain – 1938
154. Le Synode diocésain de 1938 – 1938
155. Les Filles de la Sagesse à Mont-Joli – 1939
156. Mgr Courchesne et les familles rurales – 1939
157. La Seconde Guerre mondiale (1939-1945) – 1939
158. Le Séminaire et le *Camp 55* – 1941
159. Les aumôniers militaires
160. Le Major-Abbé Wilfrid Huard – 1942
161. Les Sœurs de St-Joseph de St-Vallier – 1940
162. Le corps professoral du Séminaire
163. Les fêtes annuelles du Séminaire
164. Monseigneur Joseph Charbonneau – 1940
165. Les Spiritains au Lac-au-Saumon – 1941
166. Un Institut familial à Rimouski – 1941
167. Société des Filles du Cœur de Marie – 1942
168. L'*Œuvre de vacances* du Séminaire – 1937
169. Pour des vacances dites *sacerdotales* – 1939
170. Années de crise, croissance et désertion – 1941
171. Les Pères Capucins à Cacouna – 1942
172. Mais encore : le Caribou en toute saison – 1943
173. Le tout nouveau Grand Séminaire – 1943
174. Familles nombreuses à l'honneur – 1946
175. Les Frères de l'Instruction chrétienne – 1943
176. L'École de marine (1944) – 1944
177. Le navire-école : le *Saint-Barnabé* – 1944
178. Une *École d'infirmières* à Rimouski – 1944
179. De nouvelles institutions d'enseignement – 1928-50
180. Action catholique générale (1928-1935) – 1928s
181. Action catholique spécialisée (1936-1942) – 1936s
182. Action catholique diocésaine (1942-1950) – 1942s
183. Éducation priorisée : le *post-scolaire* – 1933-47
184. La revue *Le Centre Saint-Germain* – 1940s
185. Nomination d'un évêque auxiliaire – 1944
186. Sacre de Mgr Charles-Eugène Parent – 1944
187. Le *pallium* pour Mgr Georges Courchesne – 1946
188. Mais qu'est-ce donc qu'un pallium? – 1946
189. Message aux cultivateurs de l'UCC – 1947
190. Une véritable *École de commerce* – 1948
191. Les Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles – 1948
192. Hôpital du Très-Saint-Rédempteur de Matane – 1948
193. La colonie de vacances du Cap-à-l'Orignal – 1948
194. L'abbé Louis-Georges Lamontagne – 1948
195. Un portrait *plaisant* de Mgr Courchesne – 1948
196. Mgr Courchesne et la vie rurale – 1949
197. Les relations avec ses homologues – 1949
198. Les relations avec son auxiliaire – 1949
199. Les relations avec Mgr Charbonneau – 1949
200. Asbestos : La grève de l'amiante – 1949
201. Une affaire qui éclate et s'enflamme – 1949
202. La visite *ad limina* de décembre 1949 – 1949
203. Un Congrès eucharistique projeté – 1950
204. Congrès eucharistiques régionaux – 1950
205. La « nuit rouge » du 6 mai 1950 – 1950
206. Incendie de Cabano au Témiscouata – 1950
207. Les derniers jours de Mgr Courchesne – 1950
208. Chapelle ardente et funérailles – 1950
209. Au bilan de Mgr Courchesne – 1950
210. Vingt-cinq paroisses créées en 20 ans – 1950
211. Témoignages de reconnaissance – 1950
212. Un portrait que trace Conrad Black – 1977
213. Le choix d'un vicaire capitulaire – 1950
214. Reconstruction du Petit Séminaire – 1950
215. Souscriptions en faveur du Séminaire – 1950
216. Le *chapelet en famille* à la radio – 1950

CHAPITRE 5 - Mgr Charles-Eugène Parent - 1951-1967

217. Un nouvel archevêque pour Rimouski – 1951
218. Œuvres reconnues d'un prédécesseur – 1951
219. Le *pallium* pour Mgr Charles-Eugène Parent – 1951
220. Mgr Louis Levesque, 9e vicaire général – 1951
221. Un tout nouveau catéchisme au Québec – 1951
222. Honoraires des prêtres du diocèse – 1951
223. Mgr J.-Eudore Desbiens, 10e vicaire général – 1952
224. En suspicion : les clubs *Rotary* – 1951
225. Un nouvel évêque pour Hearst – 1952
226. Du bon usage de l'automobile – 1952
227. Les Srs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours – 1952
228. La revue *presbytérale In Corde* – 1952
229. Consécration de la cathédrale – 1953
230. Préoccupation sociale de l'Archevêque – 1954
231. Les Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux – 1954
232. Du bon usage de la télévision – 1954

233. La *Grande Maison* de Sainte-Luce – 1955
234. La venue des Jésuites à Rimouski – 1955
235. Le grand Congrès eucharistique – 1955
236. Le Conseil des Œuvres du diocèse – 1955
237.Les quinze Œuvres fondatrices – 1955
238 Les fréquentations à l'adolescence – 1956
239. La modestie dans le vêtement – 1956
240. Les publications obscènes – 1958
241. Le chanoine Gérard Couturier élu évêque – 1956
242. Huit Congrès eucharistiques régionaux – 1957
243. Le collège classique de Matane – 1958
244. Une École normale pour garçon – 1958
245. L'École normale Tanguay – 1958
246. Le sanctuaire de Pointe-au-Père – 1958
247. La *Maison de la Charité* à Rimouski – 1959
248. Mgr Philippe Saintonge, 11e vicaire général – 1959-73
249. L'Institut familial, une *École de bonheur* – 1960
250. Un 10e anniversaire : le *Service social* – 1950-60
251. Mgr Charles-Eugène Parent au Concile – 1962
252. Les Sœurs du Bon-Pasteur à Saint-Léandre – 1962-65
253. La Librairie du Centre de pastorale – 1964
254. Un coadjuteur pour Mgr C.-E. Parent – 1964
255. Mgr Louis Levesque au Concile – 1961-64
256. La réforme en éducation au Québec – 1961-64
257. L'École *polyvalente* Paul-Hubert – 1964
258. Vers une nouvelle Église (1964-1992) – 1964-82
259. Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal
260. La Corporation du Grand Séminaire – 1964
261. La lutte contre l'alcoolisme – 1965
262. Le CDP, ses Commissions et Comités – 1965
263. Des prêtres au *salaire minimum* – 1965
264. Cession de biens à l'Archevêché – 1966
265. Une mission diocésaine au Brésil – 1966
266. Notre Église dans la tourmente
267. Le Rapport Parent (1961-1966)
268. Les Sœurs de la Charité de Saint-Louis de France –1966
269. Mgr Louis Levesque à *Chemin faisant* – 1966
270. Mgr le coadjuteur en visite à Brasilia – 1966-67
271. Paroisses érigées sous Mgr C.-E. Parent – 1967
272. Notre Église diocésaine centenaire – 1967
273. Démission acceptée de Mgr C.-E. Parent – 1967

CHAPITRE 6 - Mgr Louis Levesque - 1967-1973

274 Mgr Louis Levesque, archevêque en titre – 1967
275. Le choix d'un vicaire général – 1967
276. Un quatrième Cégep au Québec – 1967
277. Le *pallium* remis à Mgr Louis Levesque – 1967
278. La cathédrale rénovée est inaugurée – 1967
279. Clôture des Fêtes du centenaire – 1967
280. Une *Année de la Foi* célébrée – 1967-68
281. Le Séminaire, une œuvre à perpétuer – 1967
282. La Compagnie de Sainte-Ursule – 1967
283. L'Office des communications sociales – 1968
284. Vente du Séminaire et de ses Écoles – 1968
285. Un concile diocésain : *possible?* – 1968
286. L'opération *Synode diocésain* (1969-1972) – 1969
287. Mais qu'est-ce donc qu'un Synode?
288. Les six premiers Synodes diocésains
289. Le *Synode* en sa première phase – 1969
290. Un trait d'union : *En 4 pages* – 1970
291. Un engagement au premier éditorial – 1970
292. Le *Synode* : deuxième phase – 1970
293. Le Centre diocésain de pastorale – 1970
294. Des séminaristes à la *Maison-Blanche* – 1970
295. L'*Assemblée synodale* (1971-1972) – 1971
296. Le couronnement du Synode – 1972
297. Un beau Plan, mais dévastateur – 1961-66
298. Une menace pour plusieurs paroisses – 1969-71
299. Le manifeste des curés en colère – 1970
300. Un second séjour à Brasilia – 1971
301. Les ex-paroissiens de Saint-Paulin – 1971
302. *Les Smattes*, le long métrage – 1970/71/72
303. Les trois *Opérations Dignité* – 1970-72
304. De nouvelles structures diocésaines – 1972
305. Formation des prêtres de demain – 1972
306. Une carrière dans les communications – 1972
307. Le chapelet à la radio rimouskoise – 1972
308. *Une Église d'hier à demain* – 1973
309. Paroisses érigées sous Mgr Levesque – 1973
310. Démission de Mgr Louis Levesque – 1973

CHAPITRE 7 - Mgr Gilles Ouellet, P.M.É. - 1973-1992

311. Élection de Mgr Gilles Ouellet – 1973
312. Un mandat très court à Gaspé – 1968-73
313. Célébration d'accueil de Mgr Ouellet – 1973
314. Un Synode diocésain en héritage – 1973
315. Pourquoi deux vicaires généraux? – 1973
316. Un 1er vicaire général au presbyterium – 1973-79
317. Un 1e vicaire général à la pastorale – 1973-79
318. Autour de la *pyramide inversée* – 19734
319. Mais encore quelques mots-clés – 1973
320. Les Conseils de pastorale paroissiale (CPP) – 1974
321. Vingt églises incendiées en 50 ans – 1974
322. Servantes du Très-Saint Sacrement – 1974-81
323. Le JAL : Saint-Juste-Auclair-Lejeune – 1974
324. Un 8e évêque originaire du diocèse – 1974
325. Biographie de Mgr Robert Lebel
326. Les Pères joséphites – 1975-12
327. Éducation permanente de la foi – 1971-76
328. Conseil diocésain de pastorale (CDP) – 1972-75
329. La composition du CDP
330. La zone et le Conseil de zone – 1973-74
331. Le Conseil paroissial de pastorale (CPP) – 1973-74
332. Relève aux Communications sociales – 1976
333. Pratique pénitentielle renouvelée – 1976-77
334. Priorités pastorales diocésaines – 1976-93
335. Un huitième clocher à Rimouski ! – 1977
336. Un constat : une vision d'avenir… – 1977
337. Les 4 axes de la pastorale
338. Vers la glorification d'Élisabeth Turgeon – 1979
339. De la roulotte au triporteur
340. Un 2e vicaire général au presbyterium – 1979-83
341. Un 2e vicaire général à la pastorale – 1979-85
342. Le Conseil presbytéral (CPR) – 1980
343. Les *nouveaux ministères* – 1980
344. Sœurs de Saint-Paul-de-Chartres – 1980-89
345. Les trois *ordres* franciscains – 1980-93
346. Décès et funérailles de Mgr C.-E. Parent – 1982
347. Un 3e vicaire général au presbyterium – 1983-91
348. Le Collège des consulteurs (1984) – 1984
349. Le rassemblement de Pentecôte – 1984
350. Conseil pour les affaires économiques(1985) – 1985
351. Un 3e vicaire général à la pastorale – 1985-92
352. La *Famille Myriam Beth'léem* – 1988
353. *Au cœur de la vie* voit le jour – 1989
354. Nos paroisses ont-elles un avenir? – 1989

355. Le côté *lumière* maintenant – 1989
356. Coalition urgence rurale – 1990
357. Examen des écrits d'Élisabeth Turgeon – 1990
358. Une production *vidéo* avec Mgr Ouellet – 1991
359. La *Commission historique* est établie – 1991
360. L'*Institut séculier Notre-Dame* – 1991
361. Le diaconat permanent – 1992
362. Un 4e vicaire général à la pastorale – 1992-01
363. Le 125e anniversaire du diocèse – 1992
364. Paroisses érigées sous Mgr Ouellet
365. Quelques événements marquants
366. Éducation permanente de la foi
367. Démission de Mgr Gilles Ouellet – 1992

CHAPITRE 8 - Mgr Bertrand Blanchet - 1992-2007

368. Élection de Mgr Bertrand Blanchet – 1992
369. Le *pallium* pour Mgr Blanchet – 1993
370. Une personnalité à découvrir
371. Propos recueillis en entrevue – 1993
372. Septième évêque de Gaspé – 1993
373. Une perte importante de revenus – 1994
374. Rapport de la *Commission historique* – 1994
375. Chez les RSR, le *procès canonique* – 1994
376. Enquête sur guérison alléguée – 1992-94
377. La formation *Grandir dans la Foi* – 1994
378. Fusion chez les Frères du Sacré-Cœur – 1994
379. Manque de prêtres un peu partout? – 1994
380. Programme de maîtrise en théologie – 1994
381. Un service de santé personnalisé – 1995
382. Le tricentenaire de Rimouski (1696-1996) – 1996
383. La *roulotte* de la famille – 1997
384. Les Prémontrés de Saint-Constant – 1997
385. Note sur une visite pastorale (1994-1997)
386. Le projet d'une École de pastorale – 1997-98
387. Des presbytères et des églises bradés – 1997
388. Une nuit de Pâques à Rimouski – 1998
389. Les derniers chanoines du diocèse – 1998
390. Décès de Mgr Louis Levesque – 1998
391. Une *École de pastorale* bien en vue – 1998
392. Brève note sur la devise de l'*École* – 1999
393. Le 25e anniversaire du Renouveau – 1999
394. *Vertus* attestées d'Élisabeth Turgeon – 1999
395. L'abbé Ernest Simard *in memoriam* – 1999
396. En mémoire de l'abbé Robert Michaud – 2000
397. La maison patrimoniale *Louis-Bertrand* – 2000
398. Écho à une manifestation matapédienne – 2001
399. Un *Chantier diocésain* pour 2001-2002 – 2001
400. Un 19e vicaire général (2001-2010) – 2001
401. La *petite Thérèse* nous rend visite – 2001
402. Publication de *Paroisses et ministère* – 2002
403. Le Mausolée du cimetière rimouskois – 2002
404. Transfert de paroisses au diocèse voisin – 2002
405. Lancement de l'année pastorale 2003-2004
406. Nouvelle revue diocésaine : *En Chantier* – 2003
407. Institut de pastorale de l'Archidiocèse – 2005
408. Le *Village des sources* honoré – 2006
409. Coup d'œil sur les statistiques de 2007 – 1992-07
410. Autour de trois nouvelles paroisses – 2006
411. Renouvellement de mandat à l'*Institut* – 2006
412. La bibliothèque du Grand Séminaire – 2006
413. Ressourcement spirituel de Rimouski – 2007
414. En quête de ressources presbytérales – 2007
415. Accueil de deux prêtres colombiens – 2007
416. La mission des prêtres colombiens – 2007
417. Un portrait personnel de Rodrigo López – 2007
418. Formation en accompagnement spirituel – 2007
419. Le diocèse de Baie-Comeau s'agrandit – 2007
420. 75 bougies pour Mgr Bertrand Blanchet – 2008
421. Le vol des outardes en automne – 2008
422. Leurs trois dernières eucharisties – 2008
423. Une prière et quelques invocations – 2008
424. Valeur patrimoniale de nos églises – 2008
425. Une Fête diocésaine de reconnaissance – 2008
426. Quoi faire de nos églises paroissiales? – 2008
427. 49e Congrès eucharistique international – 2008
428. Hommages à Mgr Bertrand Blanchet – 2008
429. Merci! Un mot simple chargé de sens – 2008
430. Retour à Rimouski de la *petite Thérèse* – 2008
431. Les Sœurs de Saint-François d'Assise – 2008-13

CHAPITRE 9 - Mgr Pierre-André Fournier - 2008-2015

432. Biographie de Mgr Pierre-André Fournier – 2008
433. Le blason de Mgr Pierre-André Fournier – 2008
434. Investiture de Mgr Pierre-André Fournier – 2008
435. Un doctorat d'honneur pour Mgr Blanchet – 2008
436. Bienvenue à Mgr Jean-Pierre Blais – 2008
437. À l'Institut, second mandat renouvelé – 2009
438. Funérailles de Mgr Gilles Ouellet p.m.é. – 2009
439. L'héritage de Mgr Gilles Ouellet p.m.é. – 2009
440. Réception du *pallium* à Rome – 2009
441. Mgr Fournier et *Développement et Paix* – 2009
442. Une *Maison* de soins de fin de vie – 2009
443. La mission de la *Maison Marie-Élisabeth* – 2010
444. Qu'entend-on par *soins palliatifs*? – 2010
445. Un accompagnement plein de sens – 2010
446. Un 20e vicaire général (2010-2018) – 2010
447. *Madonna House* établi chez nous – 2010
448. Vente de la Résidence Lionel-Roy – 2011
449. Mais qui était donc Lionel Roy? – 2011
450. Le cimetière du Boisé du Séminaire
451. L'abbé Raoul Roy (1907-1994)
452. *Mémoires* inédites de l'abbé Raoul Roy
453. La revue *En Chantier* honorée – 2011
454. *Une grand-messe planétaire*
455. Décès de l'abbé Pascal Parent – 2011
456. Sauvegarde du patrimoine religieux – 2012
457. La *Bibliothèque Gilles-Vigneault* – 2012
458. Première lettre pastorale de Mgr Fournier – 2012
459. Le *Parc du Bic* et le *Cap-à-l'Orignal* – 2012
460. La chapelle du *Cap-à-l'Orignal* – 2012
461. Le *Camp Louis-Georges Lamontagne* n'est plus – 2012
462. Le « Tombolo » du *Parc national du Bic* [2018]
463. La Pointe-Santerre en d'autres mains – 2012
464. Les Sœurs Maristes à Dégelis – 2012
465. Un nouveau clocher pour l'église de St-Jérôme – 2012
466. Les 17 paroisses regroupées de la Vallée – 2012
467. Un avenir pour la *Grande-Maison* de Sainte-Luce – 2012
468. Une formation théologique pour assurer l'avenir – 2012
469. Pour nos églises dites *patrimoniales* – 2012
470. Collation des grades à l'*Institut de pastorale* – 2012
471. Un texte de Jean de la Croix retrouvé – 2012
472. À Rimouski *Accueil-Maternité* en fête! – 2012
473. Fermer la cathédrale? Pas question… – 2012
474. Savoir s'adapter à une nouvelle réalité – 2013
475. Le 50e anniversaire de Vatican II – 2013
476. Deux papes et une image pour l'histoire – 2013

477. Le *Domaine Floravie* de la *Pointe-à-Santerre* 2013
478. Mgr Denis Grondin en visite à Rimouski – 2013
479. Les R.J.M. à Trois-Pistoles depuis 150 ans – 2013
480. Le 150e du Séminaire et de ses écoles – 2013
481. Aujourd'hui : le Cégep de Rimouski – 2013
482. La tournée pastorale de Mgr Albert Rouet – 2013
483. Mère Marie-Élisabeth, reconnue *vénérable* – 2013
484. En mémoire de Sr Gisèle Chouinard s.r.c. – 2013
485. Les religions dans l'espace public – 2013
486. *Ma cathédrale, j'en prends soin…* – 2013
487. Quel avenir pour nos églises? – 2013
488. Un des *Repères* : « Demain, la veille » – 2014
489. Rimouski, la ville aux six clochers – 2014
490. Recommandations concernant la cathédrale – 2014
491. Recommandations pour les cinq autres églises – 2014
492. Sept églises classées *patrimoniales* – 2014
493. Devoir de mémoire et de reconnaissance – 2014
494. 40 ans d'épiscopat pour Mgr Robert Lebel – 2014
495. Classement de biens patrimoniaux – 2014
496. La dévotion à la *bonne sainte Anne* – 2014
497. Sainte Marie de l'Incarnation (1599-1672) 2014
498. Mise en valeur du patrimoine religieux – 2014
499. Un chemin de mémoire pour les R.S.R. – 2014
500. La cathédrale, sa valeur *patrimoniale* – 2014
501. La cathédrale *temporairement* fermée – 2014
502. La cathédrale : *peut-on imaginer?* – 2014
503. La Librairie célèbre ses 50 ans – 2014
504. Dernier carnet de santé de Mgr Fournier – 2014
505. Message du Jour de l'An 2015 – 2015
506. Un pas de plus vers la béatification – 2015
507. Marie qui défait des nœuds – 2015
508. Vigile de prière à Saint-Roch, Québec – 2015
509. Funérailles de Mgr Pierre-André Fournier – 2015
510. Mon archevêque… En toute simplicité – 2015
511. Avant Pâques, avant l'été, à l'automne? – 2015
512. Le *Centre écoresponsable* de Saint-Valérien – 2015
513. Lieux de culte en mutation au Québec – 2015
514. Projet innovateur pour Lac-au-Saumon
515. L'orgue de la cathédrale, bien patrimonial – 2015
516. Béatification de la vénérable Élisabeth – 2015
517. De nos parents à nos enfants, la cathédrale – 2015
518. Défendre l'intérieur de la cathédrale – 2015

CHAPITRE 10 - Mgr Denis Grondin - 2015ss

519. Une biographie de Mgr Denis Grondin – 2015
520. Le blason de Mgr Denis Grondin – 2015
521. Inauguration du ministère pastoral de Mgr Grondin – 2015
522. Le relais d'un évêque au suivant – 2015
523. Formation en accompagnement spirituel – 2015
524. Restructuration des Services diocésains – 2015
525. Sérieux coup de pouce pour la cathédrale – 2015
526. Le *pallium* remis à Mgr Denis Grondin – 2015
527. Qu'advient-il de la cathédrale fermée? – 2015
528. Toujours à vendre : l'église de Sainte-Agnès – 2015
529. Bradées ou pas, les sculptures de Sainte-Agnès – 2015
530. Faire des *disciples-missionnaires* – 2015
531. Vers un *tournant missionnaire* – 2016
532. Restauration du patrimoine religieux – 2016
533. En mémoire de J.-Léonard Parent – 2016
534. Le Chemin de croix de Saint-Yves – 2016
535. Accueil de familles missionnaires – 2016
536. Proposition du *Comité cathédrale 1862* – 2016
537. Questions-Réponses sur l'avenir de la cathédrale –2016
538. Proposition du *Comité cathédrale 2016* – 2016
539. Une église-musée presque donnée – 2016
540. *Donnée* avec sa « galerie d'art » – 2016
541. Bienvenue à Mgr Gaétan Proulx O.S.M. – 2016
542. Première éclaircie sous un ciel nuageux – 2016
543. Des ministres ordonnés venus d'ailleurs – 2016
544. Le projet pastoral diocésain 2016-2021 – 2016
545. Prière pour le quinquennat pastoral – 2016
546. Pour une cathédrale plus accessible – 2016
547. Les livres anciens du Grand Séminaire – 2016
548. Pour un projet porteur et rassembleur – 2016
549. Un avenir qui crée des tensions – 2016
550. Panel d'Avent : *Va, quitte ton pays* – 2016
551. Dialogue difficile autour de la cathédrale – 2016
552. *L'autre midi à la table d'à côté* – 2016
553. L'année 2017 : un 50e à oublier – 2017
554. La cathèdre, signe visible de l'Église locale – 2017
555. Le diocèse à l'aube de son 150e – 2017
556. Le décret de fondation du diocèse – 2017
557. Le visuel et la prière du 150e anniversaire – 2017
558. Dépôt aux Archives nationales (BAnQ) – 2017
559. Le visage féminin de notre Église – 2017
560. Consultation sur l'avenir de la cathédrale – 2017
561. Nouvelle publication sur la cathédrale – 2017
562. Le poète Émile Nelligan et la cathédrale – 2017
563. Visite *ad limina* de Mgr Grondin – 2017
564. Congrès provincial des diacres permanents – 2017
565. Des retrouvailles à Saint-Pie-X – 2017
566. Les Eucharisties du 150e anniversaire – 2017
567. Pèlerinage de la Croix de l'Évangélisation – 2017
568. Le grand rassemblement du 28 mai – 2017
569. Les saints époux Zélie et Louis Martin – 2017
570. La tournée des régions au 150e – 2017
571. La revue *En Chantier* (2003-2017) – 2017
572. Que nous apprend le sondage *Léger*? – 2017
573. Point de vue de M. Kurt Vignola – 2017
574. Choix et orientations de Mgr l'Archevêque – 2017
575. Bien du sable dans l'engrenage – 2017
576. Un rapport si longtemps attendu – 2017
577. G.S. : *Centre diocésain de pastorale* – 2017
578. *Un temps pour chaque chose* (Qo 3,1-5) – 2017
579. Projection sur le presbyterium diocésain – 2017
580. Mais jusqu'où ira la mésentente? – 2018
581. Autre point de vue sur la cathédrale – 2018
582. Commission d'accès à l'information – 2018
583. St-Germain, une paroisse sans paroissien – 2018
584. Une toute nouvelle paroisse est née – 2018
585. Le projet *Circuits Rimouski* 2018 – 2018
586. Cathédrale : intervenants sous tension – 2018
587. Grand Séminaire : rapport reçu à la Ville – 2018
588. Au terme, une dernière recommandation – 2018
589. Un 21e vicaire général au diocèse – 2018
590. Pour un leadership partagé – 2018
591. Accueil de cinq prêtres *Fidei Donum* – 2018
592. Le choix d'un médiateur et sa tâche – 2018
593. Les travaux de Mgr Marc Pelchat – 2018
594. Fin de 2018 et Nouvel An 2019 – 2018
595. Les recommandations du médiateur – 2019
596. Remarques personnelles du médiateur – 2019
597. Conférence de presse du 6 février 2019 – 2019
598. Le communiqué du 7 mars 2019 – 2019
599. Sur un non-renouvellement de bail – 2019
600. Mandat confié à une Agence locale – 2019
601. Projet : transformation de la cathédrale – 2019

602. Questions sur les compétences requises – 2019
603. Profil de la personne recherchée – 2019
604. Dossier cathédrale : le *chargé de projet* – 2019
605. Bienvenue à M. Jean Crépault – 2019
606. L'avenir de nos églises paroissiales – 2019
607. Le grand *dérangement* de juin 2019 – 2019
608. Du nouveau sur le Grand Séminaire – 2019
609. Cinq ans déjà, mais avance-t-on vraiment? – 2019
610. Un nouveau directeur à l'IPAR – 2020
611. La pandémie de la COVID-19 – 2020
612. Décret de M^gr^ Grondin sur la pandémie – 2020
613. Avis de décès et condoléances – 2020
614. Anniversaire du saint patron – 2020
615. Le député *Harold LeBel* et la cathédrale – 2020
616. Un nouvel économe diocésain – 2020
617. Humour en temps de pandémie – 2020
618. Réouverture des lieux de culte – 2020
619. À chacun son carnet de santé – 2020
620. Un communiqué de l'A.E.C.Q. – 2020
621. Vœux de Noël de M^gr^ Denis Grondin – 2020
622. Pour un 325^e^ *fièrement fêté!* – 2021
623. L'église de Sainte-Agnès enfin vendue – 2021
624. Poursuite civile contre l'Archevêché – 2021
625. Un nouveau logo pour l'Archidiocèse – 2021
626. Un premier prêtre diocésain centenaire – 2021
627. Archives et documentation (CEDAD) – 2021
628. Autres découvertes des siècles passés – 2021
629. Du vandalisme à la cathédrale – 2021
630. [À venir…]